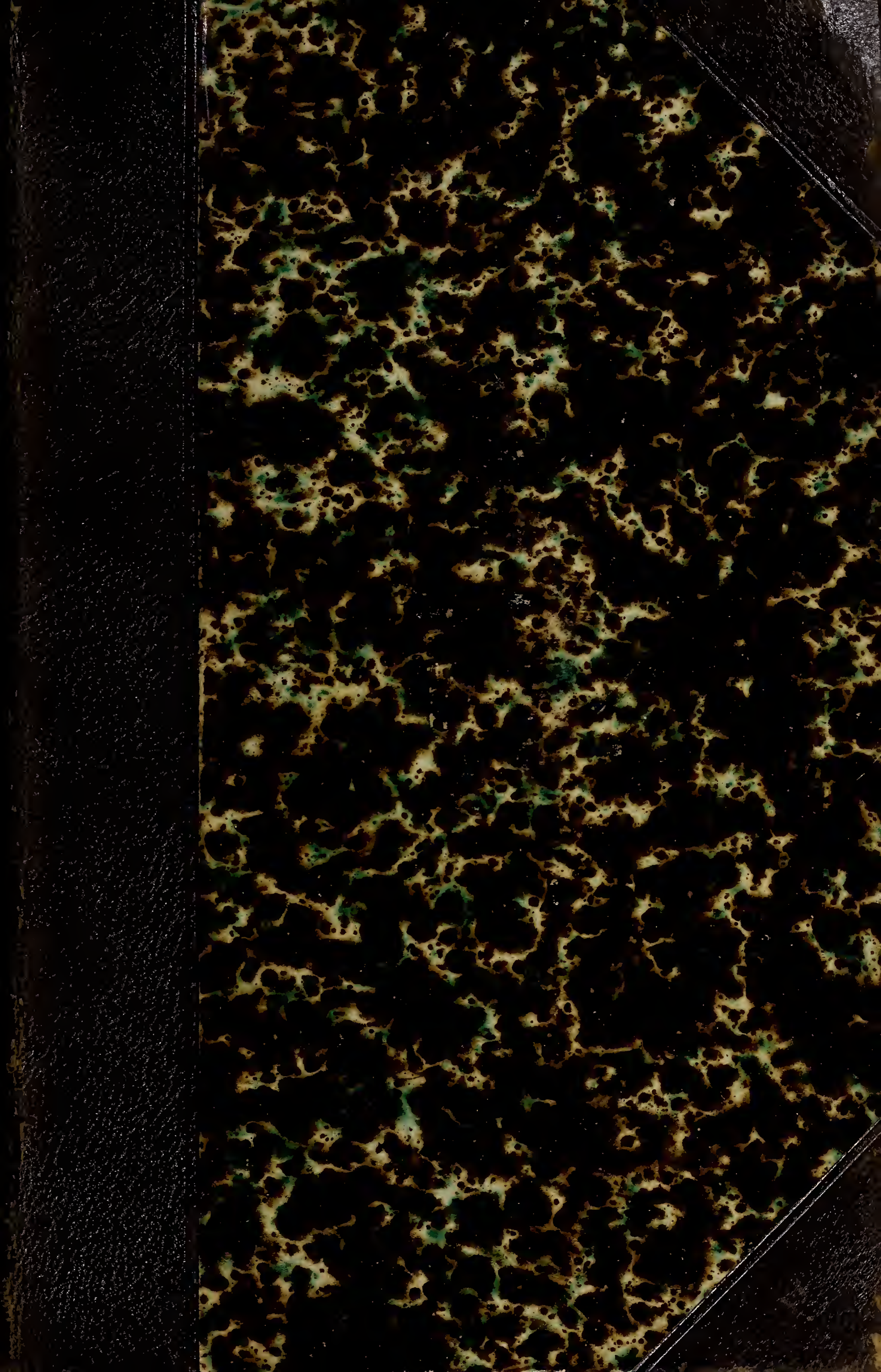



Elizabeth Skinner


UNIVERSITY OF FLORIDA
CIVIUM IN MORIBUS REI PUBLICAE SALUS
1905





HISTOIRE

DE FRANCE

I

Cet ouvrage
a obtenu de l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres
en 1844
et de l'Académie Française
en 1856 et en 1859
LE GRAND PRIX GOBERT

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7





HENRI MARTIN.

HISTOIRE
DE FRANCE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'EN 1789

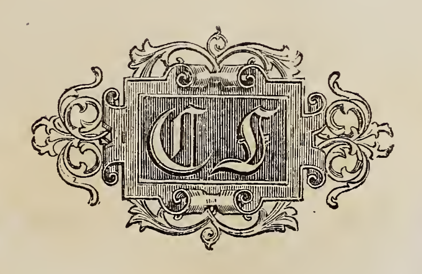
PAR

HENRI MARTIN

Pulvis veterum renovabitur.

TOME I

QUATRIÈME ÉDITION



PARIS

FURNE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

M DCCC LXV

PRÉFACE.

Depuis qu'on écrit l'histoire, aucun peuple n'a réuni sur ses annales un trésor de documents comparable à celui que possède notre patrie. Une armée d'érudits, qui avait pour bataillon sacré la congrégation de Saint-Maur, a mis deux cents ans à porter l'ordre et le grand jour dans ce monde ténébreux de chroniques, de mémoires, de chartes, de diplômes, qui gisaient ensevelis dans la poudre des chartriers, et l'ordre de Saint-Benoît, malgré les collaborations patientes et courageuses qu'il avait rencontrées dans les autres ordres religieux, dans la magistrature, dans la bourgeoisie, l'ordre de Saint-Benoît s'est éteint sans avoir achevé de dresser ce vaste inventaire de nos richesses, que reprennent aujourd'hui et qu'achèveront, s'il plaît à Dieu, l'élite de nos historiens et de nos archéologues.

La France est le pays le plus riche du monde en matériaux historiques, et cependant la France n'a pas d'histoire nationale. Depuis le commencement du seizième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, bien des écrivains ont tenté d'aborder l'histoire générale de France : plusieurs d'entre eux se recommandent par d'incontestables qualités; l'énergique Mézerai a écrit de nobles et belles pages; le jésuite Daniel, malgré ses erreurs sur les origines et ses arrière-pensées mesquines, associe à un vrai savoir

une certaine hardiesse d'esprit, et parfois un sens historique remarquable; on ne peut nier le jugement ni le labeur consciencieux de Villaret et de Garnier, ces graves continuateurs du spirituel et frivole abbé Velli; mais tous ces ouvrages pèchent par la base et par le plan; le lecteur, cherchant inutilement un fil qui le puisse guider à travers le labyrinthe des faits, s'éloigne rebuté et se prend d'un injuste dédain pour nos annales, en comparant leur abondance stérile et confuse à la magnifique unité de l'histoire romaine.

Ce n'était pourtant pas la faute de ces historiens : le regard le moins exercé embrasse aisément l'ensemble de l'histoire romaine; le rôle providentiel du peuple-roi, qui fonda par l'épée l'unité de l'ancien monde, fut tout apparent et tout extérieur; le lien de notre histoire, au contraire, se cache au fond du chaos d'événements qui s'entreheurtent sur cette terre de Gaule où toutes les races et toutes les idées se sont donné rendez-vous depuis vingt siècles.

On a dit, et avec raison, que l'histoire ne se pouvait écrire que chez les peuples libres : on sait quelles persécutions arrêtèrent Fréret dans ses recherches profondes et sagaces sur nos origines. On sait que le père Daniel fut vivement attaqué pour avoir porté atteinte à la majesté de la monarchie, en rayant de la liste royale les quatre chefs de tribus barbares qu'on nomme vulgairement les quatre premiers rois de France, et que l'abbé Velli restaura religieusement sur leur trône[1].

Mais un obstacle plus radical encore que l'absence de liberté

1. Pharamond, Clodion, Mérovée et Childeric.



politique rendait l'histoire de France impossible avant 1789 : c'est que cette histoire ne pouvait avoir de plan, n'ayant pas de conclusion. Les fastes de la république romaine n'ont été écrits qu'après la conquête du monde et l'établissement de l'Empire : les fastes de l'ancienne France ne pouvaient s'écrire qu'après la fin de la vieille monarchie et la Révolution qui a consommé l'œuvre de l'unité française. La France des dix-septième et dix-huitième siècles ne se connaissait qu'imparfaitement, et marchait sans se rendre compte du but ni du point de départ : l'avenir était impénétrable, le passé obscur et mal compris. On savait si peu d'où l'on venait, et l'on y attachait si peu d'importance que Daniel et Velli ont commencé sans scrupule leurs histoires à l'invasion franke, comme si la France fût inopinément sortie des forêts germaniques avec les *rois chevelus* dans le courant du cinquième siècle, et que les souvenirs de l'antique Gaule fussent un hors-d'œuvre dans une histoire de France. De même que Daniel procède exclusivement des Franks, les hommes de la Renaissance avaient tout attribué aux Grecs et aux Romains ; et, plus tard, les *Celtes* eurent leur tour, à plus juste raison, mais d'abord, toutefois, avec une exagération singulière. Un parti gaulois, qui régna quelque temps parmi les antiquaires, et dans les rangs duquel se signala un homme illustre à d'autres titres, notre héroïque La Tour d'Auvergne, voulut faire de la Gaule le berceau de l'espèce humaine, du *celtique* la langue mère de toutes les langues, et usurper, au profit de nos Gaulois, ce droit d'aînesse que réclame aujourd'hui la mystérieuse *Arie* de l'Asie centrale. Au siècle dernier, l'auteur de l'*Histoire critique de l'Établissement de la Monarchie française,* le savant abbé Dubos, à la fois *Romain* et *Frank,* avait érigé les Franks en héritiers bénévoles et légitimes de Rome, annihilant ainsi la douloureuse crise de l'établissement germanique. Vers quel fanal se diriger au milieu de

toutes ces lueurs vagues et insuffisantes, de ces systèmes exclusifs et incomplets, de ce tumulte rendu plus désordonné encore par les passions qui s'attachaient aveuglément à telle ou telle phase du passé, ou qui maudissaient le passé tout entier et reniaient, pour ainsi dire, l'histoire elle-même ?

Et cependant la lumière a commencé de se faire. Dieu seul sait où va la France nouvelle ; son avenir ouvre un champ illimité aux spéculations de la philosophie ; mais l'ancienne France, morte ou plutôt transformée en 89 (toute mort n'est-elle pas une transformation?), appartient maintenant à l'histoire ; les cinquante années qui viennent de s'écouler ont donné le mot de l'énigme de vingt siècles. Par une simultanéité merveilleuse, tandis que les récentes périodes de nos annales s'expliquaient d'elles-mêmes avec cette éloquence des faits qui parle à toutes les intelligences, les origines les plus reculées se laissaient arracher leurs secrets : des esprits éminents, reliant à l'histoire les sciences qui n'en doivent jamais être séparées, la philosophie, l'économie politique, la philologie, soumettaient à un examen pénétrant et lumineux les monuments des premiers âges, et en faisaient jaillir mille révélations sur la vie sociale de nos pères. Sous l'histoire des faits et des dates construite par les érudits des deux derniers siècles, a surgi l'histoire des mœurs et des idées ; le vaste corps immobile et muet qu'avaient forgé les bénédictins a enfin reçu l'âme et la vie.

Grâce à des travaux qui seront l'honneur de notre temps, nous pouvons aujourd'hui suivre d'un regard plus ferme la marche progressive de notre patrie. Fils des Gaulois par la naissance et par le caractère, fils des Romains par l'éducation, ravivés violemment par le mélange des barbares germains, alors que s'é-

teignait la vitalité de la civilisation antique, unis par de vieilles alliances à l'Ibérie et à la Grèce, nous pouvons comprendre aujourd'hui que ce n'est pas le hasard qui a mêlé dans nos veines au sang gallique le sang de toutes les grandes races de l'antiquité, qui a dirigé la lente formation du peuple français sur ce sol gaulois placé au centre de l'Europe, participant à tous les climats, réunissant toutes les productions, touchant à tous les peuples. Tel devait être le théâtre préparé par la Providence pour une nation destinée à être le lien du faisceau européen et l'initiatrice de la civilisation moderne, pour une nation qui devait unir à l'originalité la plus marquée une aptitude unique à résumer en elle les qualités et les traits distinctifs épars chez les autres peuples, et à devenir comme l'abrégé de l'Europe; enfin, pour la nation à la fois souverainement compréhensive et souverainement active, qui, dès son berceau, a représenté dans le monde la doctrine de l'âme immortelle, avec autant de grandeur que la Judée représentait le principe de l'unité de Dieu; qui a sauvé l'Occident de l'islamisme, élevé et abaissé la théocratie papale, retrouvé, dans son sein, sous la couche épaisse déposée par l'invasion germanique, les traces glorieuses de la Grèce et de Rome; qui a été tour à tour le foyer du catholicisme et le berceau de la philosophie, et qui a couronné ses héroïques labeurs en plantant le drapeau de la liberté et de l'égalité sur les débris du monde féodal, s'imposant ainsi une nouvelle mission à laquelle Dieu veuille qu'elle sache ne pas faillir!

Fondre en un seul corps l'immense multitude de nos documents originaux, depuis César jusqu'à l'Assemblée Constituante, absorber et reproduire intégralement tous les textes dans un récit unique, faire en un mot l'histoire complète de la France et de ses mille membres, provinces, cités, communes, seigneuries, qui

jadis ont vécu de leur existence propre et personnelle, ce serait l'œuvre de cent années et de trois cents volumes. Nous n'avons point tenté une entreprise au-dessus des forces humaines.

Notre but est plus modeste : nous avons voulu appliquer à l'ensemble de l'histoire de la vieille France les progrès que les diverses parties de cette histoire ont dus à nos maîtres, à nos émules, à tous les contemporains qui ont éclairé nos annales directement ou indirectement, et rendre ces progrès accessibles à la portion si considérable du public qui ne peut étudier nos fastes ni dans les sources primitives, ni dans les livres fragmentaires. Pour les temps modernes, nous avons demandé notre flambeau à cette tradition de politique nationale qui, depuis longtemps en germe dans notre sol, éclôt avec le dix-septième siècle, et s'altère par la révocation de l'édit de Nantes et la Régence pour se ranimer dans les préludes de la Révolution. Nous avons essayé de montrer à la génération qui s'élève ce qu'a été, et, s'il est possible, ce que doit être la France. C'est un droit et un devoir pour tout Français de savoir l'histoire de sa patrie, et la grande majorité des Français s'est vue jusqu'ici réduite à chercher, sans la trouver, cette connaissance si nécessaire dans des livres de seconde ou de troisième main, dans des compilations sans vérité, sans couleur et sans vie.

Nous avons entrepris de combler ce vide : nous nous sommes constamment appuyé, d'un côté sur les monuments originaux, de l'autre sur les travaux modernes; élaguant, avec regret, l'infinie variété des faits secondaires, des anecdotes, des détails excentriques, qui ne se rattachent point directement à l'histoire générale, nous avons tâché de resserrer, dans un petit nombre de volumes, la longue série des événements qui ont exercé sur

le sort de notre pays une sérieuse influence, et de développer, autant qu'il nous était donné de le faire, l'enchaînement de leurs causes et de leurs effets ; nous nous sommes efforcé de conserver aux hommes et aux choses leur véritable physionomie.

La double action du peuple français sur lui-même et sur les nations étrangères, tel est le double pivot sur lequel repose toute l'histoire de France. Nous avons dit plus haut sous quel aspect nous apparaissait le rôle de la France dans la civilisation européenne; notre *criterium*, relativement à ce qu'on peut appeler l'histoire intérieure, n'est autre que le développement progressif de l'unité nationale : c'est cette unité politique et civile, que l'Assemblée Constituante a consommée lorsqu'elle a proclamé la souveraineté de la nation sur elle-même, le gouvernement représentatif et l'égalité de tous les Français devant la loi. Ainsi, tout ce qui a contribué à amener ce résultat, toutes les révolutions qui ont modifié dans ce sens la face de la société, sont justifiées à nos yeux par le seul fait de leur existence. L'historien ne doit jamais se mettre en révolte contre l'action de la Providence. Mais gardons-nous toutefois de nous croire obligés à exalter systématiquement tous les *fléaux de Dieu ;* la force divine emploie tous les instruments, purs et impurs, pour accomplir son œuvre ! Gardons-nous surtout de faire de l'histoire une divinité sans entrailles, comme le *Fatum* des anciens, et ne lui enlevons pas cette admirable sensibilité, cette généreuse sympathie pour les vaincus, pour les proscrits, pour tous les opprimés, qui immortalisera le beau livre de la *Conquête de l'Angleterre par les Normands :* n'ôtons pas à l'histoire l'âme humaine qu'elle a reçue : c'est la plus précieuse de ses conquêtes, et ne lui donnons pas pour loi le fatal MALHEUR AUX VAINCUS ! car il n'est guère de

victoires ni de défaites définitives dans les éternelles vicissitudes des empires et des nations.

Nous avons tâché d'être fidèle à ces principes, et de garder envers les hommes et les institutions une impartialité qui n'est jamais de l'indifférence. On ne doit juger les hommes que relativement au milieu dans lequel ils ont vécu, et telle institution qui soulèverait aujourd'hui les répugnances de l'humanité, a pu jadis en être le refuge.

Nous ne terminerons pas cet avant-propos sans acquitter une dette de reconnaissance envers les écrivains contemporains qui nous ont servi de guides, et sans lesquels notre ouvrage n'eût point été possible : l'*Histoire des Gaulois,* de M. Amédée Thierry, si hardiment et si heureusement novatrice, est véritablement la première pierre de l'histoire de France : à lui seul appartient tout ce qui regarde l'ethnographie gauloise; à lui les vues que nous avons émises sur la division de la race gauloise en deux branches, les Gals et les Kimris[1]. Nous devons beaucoup à M. de Sismondi, malgré la différence des points de vue, à l'auteur des *Essais sur l'Histoire de France* et de *l'Histoire de la Civilisation en France*[2], que notre pays regrette de voir perdu pour la science, et dont le monument inachevé ressemble à ces édifices de la fin du moyen âge que les révolutions européennes ont surpris et arrêtés au milieu de leur construction; à M. Fau-

1. L'*Histoire des Gaulois,* a été très dignement continuée par la savante et lumineuse *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, qu'on doit reconnaître pour un des meilleurs livres historiques de notre temps, lors même qu'on ne partagerait pas sans réserve l'admiration de l'auteur pour l'administration de l'empire romain.

2. M. Guizot.

riel, qui se partageait naguère avec M. Raynouard les fastes historiques et littéraires de la France méridionale, et qui poursuit seul aujourd'hui cette laborieuse tâche[1]; mais à vous surtout, notre cher et illustre maître, Augustin Thierry, qui avez éclairé, d'une lumière si éclatante et si nouvelle, les époques fondamentales de l'établissement germanique, de la fusion des races et de la révolution communale; à vous chez qui l'âme semble avoir grandi de toutes les souffrances du corps; à vous qui avez tant fait pour l'histoire, et qui peut-être ferez plus encore[2], est bien dû l'hommage de ce livre, que votre suffrage indulgent a daigné encourager, et qui n'eût jamais été tenté, si nous eussions eu l'espoir le plus éloigné de posséder un jour l'ensemble de nos annales retracé par votre main.

Rendons grâces enfin à un homme dont le caractère est au niveau de sa haute intelligence, rare éloge dans notre siècle! On ne saurait toucher à la philosophie de l'histoire sans rencontrer le profond sillon tracé par M. Pierre Leroux et son digne collaborateur M. J. Reynaud[3], dans le champ des idées et des croyances humaines; les travaux de M. Pierre Leroux sur les sectes religieuses et philosophiques nous ont puissamment aidé à com-

1. La tâche de M. Fauriel est accomplie aujourd'hui : M. Fauriel a rejoint dans la tombe son vénérable collègue.

2. M. Augustin Thierry a depuis, dans son *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du Tiers-État*, résumé ses études profondes et décisives sur la grande classe qui est devenue la nation française, et a couronné ainsi tous les travaux de notre siècle sur cet important objet.

3. Depuis que nous écrivions ces lignes, M. J. Reynaud s'est acquis des titres bien autrement éclatants par des travaux dont la variété seule égale la haute portée. Ses articles de l'*Encyclopédie nouvelle* sont de véritables monuments; et il vient de publier une œuvre capitale de philosophie religieuse qui résume la pensée de toute sa vie.

prendre ces mouvements de l'esprit humain qui se sont traduits en immenses catastrophes sur la scène du monde[1].

De grands changements ont été faits à cette troisième édition; les origines nationales, trop faiblement établies, ont reçu un développement tout nouveau; les premières parties de notre livre, les époque gauloise, romaine et même franke ont été entièrement refondues sur un plan plus étendu et dans des proportions plus convenables; nous tâcherons d'apporter au reste de cet ouvrage, sinon des modifications aussi radicales, du moins toutes les améliorations qui seront en notre pouvoir[2].

HENRI MARTIN.

Paris, octobre 1837.

1. Quelque jugement qu'on ait pu porter sur les théories émises plus tard par M. P. Leroux, la valeur de ses belles études d'histoire philosophique n'en reste pas moins incontestable.

2. Nous avons fait beaucoup plus que nous ne promettions ici : notre texte primitif, que nous promettions seulement d'améliorer, a entièrement disparu, et la troisième édition est devenue un livre entièrement nouveau, contenant plus que le double de la matière des deux premières.

AVERTISSEMENT.

Nous avons reproduit, sauf quelques retouches nécessaires, la préface de 1837, qui marque le point de départ de l'édition que nous venons de terminer après dix-sept ans de travaux.

Cette préface ne pouvait indiquer d'avance le caractère particulier que nous devions être amené à donner aux dernières parties de l'ouvrage. Nous voulons parler du grand développement de l'histoire philosophique, de l'histoire des idées, des mœurs, des lettres, des sciences et des arts, à partir de la Renaissance, et surtout du dix-septième siècle. Il nous a semblé que le mouvement moral et intellectuel n'importait pas moins à mettre en lumière que le mouvement politique et militaire. Le génie d'un peuple est aussi bien dans ses philosophes, dans ses savants, dans ses poëtes, dans ses artistes, que dans ses généraux, ses administrateurs ou ses magistrats. Il faut à l'étude des effets joindre l'étude des causes.

Nous nous sommes donc efforcé de montrer sous tous ses aspects la vie nationale. Nous ne savons jusqu'à quel point nous avons réussi dans cette périlleuse entreprise, dont le complet succès était impossible, du moins pour nous; mais nous savons qu'il était de notre devoir de la tenter.

Nous avons fait tout ce qui était en nous, quant à l'histoire moderne. Nous n'y pourrons guère apporter désormais que des améliorations ou des rectifications de détail. La nouvelle édition que nous commençons aura pour caractère distinctif d'importants changements introduits dans les premières parties de notre livre, et surtout l'entière refonte du premier volume, dont une moitié a été totalement refaite, et le reste profondément remanié.

Il y a bien des années déjà que nous avons écrit nos premiers volumes. Depuis, la science des origines a fait de grands pas. Le monde celtique, longtemps recouvert par les couches successives des traditions romaine et germanique, achève de sortir du fond de la *grotte de pierre* où il dormait enfoui depuis de longs âges. Notre siècle semble une ère de jugement dernier pour l'histoire. De toutes parts, la terre *rend ses morts:* tandis que l'Inde et la Perse livrent à notre génération leurs antiquités religieuses; que l'Égypte nous révèle enfin le mystère de ses hiéroglyphes; que Ninive, se levant tout à coup d'entre les collines assyriennes, rouvre à nos regards stupéfaits les palais des rois de la Bible et d'Hérodote, la Gaule, notre mère, nous rend plus que des œuvres d'art, plus que des monuments, symboles de la pensée; elle nous rend sa pensée elle-même; son âme impérissable nous parle à travers les siècles, et nous n'en sommes plus exclusivement réduits, pour connaître le génie et les croyances de nos aïeux, au témoignage des races étrangères. La philosophie de l'histoire est aujourd'hui en mesure de restituer au druidisme[1] la part très

1. Nous croyons utile d'indiquer ici, à propos du druidisme, un rapprochement historique dont la pensée nous a été suggérée par quelques observations d'un homme profondément versé dans l'antiquité, du savant baron d'Eckstein, et qui n'a pu trouver place dans le texte de notre premier volume, déjà réimprimé : c'est que, du septième au sixième siècle avant J.-C., il s'est opéré dans

considérable qui lui revient dans le développement religieux de l'humanité, et au génie celtique, en général, une part plus grande encore peut-être dans le développement moral du moyen âge et de l'ère moderne. Il n'est plus possible, par exemple, de douter que l'idéal de la chevalerie ne soit tout celtique et nullement germanique dans ses origines; et l'on retrouve les tendances propres à l'esprit celtique, modifié, tempéré, mais non pas dénaturé par l'éducation romaine, dans les progrès et dans les manifestations les plus essentielles de l'esprit français.

Ces vues, amenées par le mouvement de la science contempo-

le genre humain, non pas, comme on l'a vu depuis, une révolution toute morale, d'une part, celle du christianisme, et, de l'autre part, un débordement tout matériel des peuples les uns sur les autres, tel que les invasions barbares; mais un immense mouvement tout à la fois de faits et d'idées mêlées aux armes et parfois propagées par les armes. On voit apparaître, dans un intervalle qui ne dépasse peut-être guère un demi-siècle, la grande révolte contre le brahmanisme, la réforme indienne de Bouddha, qui attaque le régime des castes au nom de la charité universelle et de l'égalité des âmes; l'établissement de l'empire des Perses, qui fait triompher, dans toute l'Asie occidentale, la haute et pure doctrine de Zoroastre, la religion du Dieu-lumière, et qui permet à Jérusalem la fondation du « Second Temple », berceau du christianisme; l'expansion, dans la Grèce et dans ses colonies, d'une philosophie basée sur des notions très élevées du système du monde et de l'harmonie universelle, et sur la doctrine de la transmigration des âmes immortelles, le Pythagorisme; enfin, l'apparition ou le développement, chez les peuples gétiques de la Thrace et de la Dacie, de la même croyance à la transmigration sous une forme héroïque (religion de Zamolxis). Cette période historique est précisément celle qu'ouvre le départ des Cimmériens ou Kimris des bords du Pont-Euxin, et qui voit leur arrivée dans les Gaules sous la conduite de Hu-le-Puissant, et, selon toute apparence, la réforme du druidisme et du bardisme primitifs, et la constitution de la hiérarchie et du dogme druidiques tels qu'ils nous apparaissent dans les monuments grecs, latins et celtiques. L'opinion e plusieurs des principaux écrivains grecs : « que la philosophie vient des sages gaulois », et l'affinité du dogme druidique avec les croyances de Pythagore et de Zamolxis, peuvent faire penser que ces derniers avaient allumé leur flambeau au grand foyer des peuples celtiques.

raine, qui modifient à certains égards, en l'affermissant et en l'éclairant, la marche générale de l'Histoire de France, puis d'autres améliorations à introduire dans notre œuvre, soit quant à l'étude des faits, soit quant à la forme littéraire et à la classification, ont nécessité, comme nous l'avons dit, la refonte du tome premier, et réclament une révision sérieuse des tomes suivants, et, généralement, de ce qui concerne le moyen âge.

Nous avons adopté une nouvelle division par grandes parties subdivisées en livres, comme plus rationnelle et plus commode à la lecture et aux recherches.

La première partie comprendra les origines, c'est-à-dire la Gaule indépendante, la Gaule romaine et la Gaule franke, jusqu'au démembrement de l'empire de Charlemagne et à la formation du royaume de France.

Seconde partie : France du Moyen Age ; Féodalité, comprenant la formation de la nationalité française ; l'avénement des maisons de Robert-le-Fort et de Rollon en France et en Normandie, puis leurs longues luttes ; les institutions, la poésie et les arts du moyen âge, les croisades, les communes, les progrès de la royauté féodale, les premiers États-Généraux, jusqu'à l'avénement des Valois.

Troisième partie : Suite de la France du Moyen Age ; Guerres des Anglais, de Philippe de Valois à Charles VII.

Quatrième partie : Renaissance et Guerres d'Italie ; chute de la grande vassalité ; progrès de la monarchie ; commencements de la Réforme, de Louis XI à Henri II.

Cinquième partie : Guerres de religion; fin des Valois; avènement des Bourbons, jusqu'à la fin de la Ligue et à la paix de Vervins.

Sixième partie : France moderne; lutte contre la maison d'Autriche, de Henri IV à Mazarin.

Septième partie : France moderne, suite; Siècle de Louis XIV.

Huitième partie : France moderne, suite; décadence de la monarchie; Philosophie du dix-huitième siècle, jusqu'à l'Assemblée nationale de 1789.

Ces derniers changements n'ont qu'une valeur de classification; mais nous serons heureux si nous sommes parvenu à ajouter, dans cette nouvelle édition, quelques notions utiles aux résultats de nos travaux antérieurs, et si nous avons pu contribuer, pour notre faible part, à réveiller l'intérêt des lecteurs sur les traditions primitives de notre patrie et de notre race. Jamais il n'a été plus urgent de rappeler à lui-même, de confirmer le sentiment de la patrie, battu, ébranlé de nos jours par tant de vents contraires.

Juillet 1854.



AVANT-PROPOS[1].

DE LA CONSTITUTION PHYSIQUE DE LA FRANCE.

Si une nation est un être organisé, doué d'une vie propre et personnelle, pour bien comprendre sa nature, son génie et la fonction qu'elle est appelée à remplir dans le monde, il faut la considérer comme un homme dont on analyse la constitution physique, intellectuelle et morale, et dont on interroge le présent et le passé, afin d'augurer l'avenir.

Qui veut connaître la France doit examiner d'abord le domaine préparé, depuis l'origine des temps, à la nation française, et, pour ainsi dire, le corps de la France.

Entre toutes les régions du globe, il en est une qui attire invinciblement le regard par son heureuse situation, par le rhythme harmonieux de ses proportions et la netteté de ses limites. Assise au bord des mers, entre les îles et les presqu'îles qui entourent, comme autant d'appendices, l'extrémité occidentale du

1. Nous réimprimons ici, comme avant-propos, un chapitre de notre livre : *De la France, de son génie et de ses destinées.* — Nous avions tâché, dans ces quelques pages, d'esquisser le théâtre de l'Histoire de France.

continent asiatico-européen, elle forme en quelque sorte la tête de ce corps immense. Communiquant immédiatement avec trois des principales régions de l'Europe, et par un étroit canal maritime avec une quatrième, elle est mise en rapport, par les mers qui la baignent, avec le reste du monde, et surtout avec les contrées qui bordent la mer intérieure, vrai bassin central du globe. Sa forme générale, ordonnée avec une régularité tout exceptionnelle, lui donne l'aspect d'une grande forteresse à six fronts, trois sur mer, trois sur terre. Ses fronts, presque égaux entre eux, sa longueur et sa largeur, presque égales, maintiennent toutes ses parties dans de faciles relations que n'interrompt aucun obstacle naturel considérable. Ses limites, dessinées à larges traits par quatre mers, trois chaînes de montagnes et un grand fleuve, la protégent puissamment, sans l'isoler, et en la reliant, au contraire, à toutes les nations.

La symétrie n'est pas moins belle à l'intérieur. Les plus importantes formations géologiques y sont à la fois contrastées et associées dans un équilibre admirable. Quatre grandes masses, deux formées des terrains les plus anciens, deux des terrains les plus modernes, s'opposent diagonalement les unes aux autres en forme de croix de saint André, et une double ceinture de terrains intermédiaires, enveloppant les deux principaux massifs ancien et moderne, adoucit le contraste en harmonisant les contours. Le système des eaux, non moins bien disposé que celui des terres, verse dans toutes les directions la fécondité et la vie par cinq grands fleuves, dont trois, ou plutôt quatre, appartiennent entièrement au domaine que nous décrivons[1], et dont le cinquième

1. Le Rhône n'a pas d'importance économique ni politique au-dessus du lac Léman : il est tout français depuis qu'il cesse d'être un torrent pour devenir un fleuve.

la sépare militairement et la rapproche commercialement d'une autre des principales régions européennes. Une multitude de fleuves secondaires et de rivières navigables complètent l'arrosement du sol et servent d'intermédiaires entre les bassins des fleuves principaux. Dès les temps anciens, l'intervalle entre ces grands bassins fluviaux était réputé facile à franchir : cet intervalle n'existe plus; des rivières artificielles ont réuni en un seul système navigable, non pas seulement toutes ou presque toutes les eaux intérieures de cette vaste contrée[1], mais les mers même qui la baignent.

Un corps aussi heureusement doué, quant à la symétrie de ses membres et à ses canaux de circulation, ne saurait manquer d'avoir un centre d'attraction et de gravité puissant et nettement déterminé. Ce centre vital ne peut être, on le sent bien, un simple centre géométrique à constater avec le compas du mathématicien; les éléments sont ici plus complexes. Le centre doit être nécessairement sur un grand cours d'eau. Des cinq fleuves dont on a parlé, quatre se dirigent à l'ouest et au nord-ouest, un au sud, aucun à l'est, côté par lequel la région dont il s'agit adhère à la masse du continent. Au premier coup d'œil, on hésite un peu à reconnaître le centre : le bassin du sud-ouest attire par l'épanouissement de sa belle étoile de rivières au milieu d'un riche terrain d'alluvions; mais sa position est trop écartée, et par rapport à l'ensemble du pays et par rapport au reste de l'Europe : il ne confine qu'à la grande péninsule qui est comme l'avant-poste du continent vers l'extrême occident. Il faut donc remonter au nord. Là se rencontre d'abord un second bassin, qui, partant d'un des deux massifs

1. Il ne reste plus guère, en fait de grandes opérations, qu'à réunir le bassin de la Garonne à ceux de nos autres fleuves par la jonction du Cher et de la Dordogne.

de terrains anciens pour aboutir à l'autre, et formant, par sa partie moyenne, la base du massif septentrional des terrains nouveaux, offre bien, dans cette partie moyenne, le centre géométrique de tout le pays; mais ce second fleuve est irrégulier et torrentueux, et aucun point doué d'avantages décisifs n'apparaît le long de son cours. Remontons plus haut encore. Dès que l'on aperçoit le troisième fleuve, artère centrale d'une vaste région de terrains nouveaux aussi fertiles que variés, toute hésitation a cessé; le regard est à l'instant saisi par ce point décisif qui manquait dans le bassin précédent. Vers le milieu du cours navigable du fleuve, au centre de l'étoile rayonnante que forment ses principaux affluents, s'ouvre une large vallée qu'entoure une enceinte de collines, dont les couches géologiques, d'une richesse et d'une variété sans égales, offrent à l'homme les matériaux inépuisables d'une immense cité. Les rivières naturelles, complétées par les rivières artificielles qu'a creusées la main de l'homme, rendent les communications faciles avec toutes les parties du territoire. Quant aux relations avec le dehors, si cette position capitale incline au nord plus qu'au midi, c'est un nouvel avantage, car les rapports les plus importants et les plus complexes sont de ce côté; la nature a tout préparé savamment pour la guerre comme pour la paix, pour la défense militaire comme pour les échanges du commerce. Rien de frappant comme la disposition du territoire entre la capitale, tête et cœur du pays, et le continent, d'où peuvent venir les plus redoutables invasions. L'ennemi qui, arrivant de l'est, serait parvenu à franchir le grand fleuve-frontière et la chaîne de montagnes intérieures qui semblent le fossé et le boulevard du pays, rencontrerait, entre lui et le cœur de la région envahie, sept grands contreforts couvrant concentriquement la capitale et disposés comme une triple enceinte, dont l'une, celle du milieu, aurait jusqu'à quatre lignes de fortifications. S'il vient

par le nord, route plus périlleuse, il pourra éviter les deux premiers contreforts, mais au prix d'autres difficultés et d'autres dangers. Ces vastes plis de terrain, sans être fort élevés, ne donnent passage à l'attirail d'une armée que par un petit nombre de percées qu'ont ouvertes les cours d'eau ou la main des hommes. Si l'agresseur les traverse tous, il vient enfin se heurter contre une citadelle de dix lieues de tour, que de hautes collines protégent comme autant d'ouvrages avancés.

La région dont on vient de signaler l'ordonnance générale n'est pas moins favorisée sous le rapport du climat et des productions, que sous le rapport de la forme; elle est à l'Europe ce qu'est l'Europe au reste du monde; c'est le climat tempéré par excellence, le climat où les différences de température sont tout à la fois le moins considérables de saison à saison, et le plus considérables de degré en degré de latitude, ce qui lui assure en même temps les meilleures conditions de salubrité et la plus grande diversité possible de productions. Il n'est pas de pays qui possède une faune et une flore aussi variées. Les céréales et les vignes, les premières vignes du monde, s'y étendent sur des zones immenses; celles-là, au nord, à l'ouest, à l'est, au sud-ouest; celles-ci, à l'est, au sud-ouest et au sud. Ce que les hommes ont ôté à ce pays en fait de bois et de pâturages, les hommes, mieux dirigés, peuvent le lui rendre dans la mesure de ses besoins. Toutes les cultures industrielles, moins celles des tropiques, trouvent chez lui un sol propice; les arbres fruitiers des moyennes régions prospèrent dans les trois quarts de son territoire : les fruits des pays chauds, l'olive, la figue, l'orange et le limon, mûrissent sur ses collines et ses plages du midi : les sapins de la Scandinavie couvrent ses montagnes, et les cygnes des mers polaires se baignent dans ses étangs du nord, tandis que le palmier africain vit

en pleine terre sur ses côtes de l'extrême sud, et que le flamant déploie, sur les lagunes de ses côtes, ses ailes empourprées par les feux du tropique.

La richesse intérieure répond à la richesse extérieure du sol; les mines sont nombreuses et abondantes; sur le continent, nul pays ne possède autant de fer; l'autre grand agent de l'industrie, la houille, cette végétation morte que la terre nous laisse arracher de son sein pour suppléer à l'insuffisance de la végétation vivante, a multiplié ses gisements dans diverses portions du territoire, et repose surtout par bancs énormes sous la région de l'extrême nord.

Par cet ensemble de conditions, unique dans le monde, cette terre privilégiée est à la fois le pays le plus capable de se suffire à lui-même, et le pays destiné à la vie de relations la plus étendue et la plus multiple.

Telle est la constitution physique de la France, la seule région continentale dont les traits soient assez fortement marqués, pour qu'on puisse la décrire sans avoir prononcé une seule fois son nom ni le nom d'aucune de ses parties[1]. Tel est ce corps dont la forme accomplie inspira jadis une si vive admiration au génie hellénique, à ce génie de l'harmonie qui retrouvait, dans des proportions si belles, l'accord céleste des sphères et la musique des nombres. Il y a dix-huit siècles et plus, que le grand géographe

1. Cette observation appartient à M. Jean Reynaud, qui a résumé, dans des fragments qu'il serait bien désirable de voir réunis, les principaux traits de la France physique. *V.* particulièrement son bel article *Europe* de l'*Encyclopédie nouvelle*.

de l'antiquité, le Grec Strabon, saisi d'une sorte d'esprit prophétique, s'écriait que l'aspect seul de la Gaule présageait à ce pays les plus éclatantes destinées, et suffirait à prouver l'existence de la divine Providence[1].

1. « Ce qui mérite surtout d'être remarqué dans cette contrée, c'est la parfaite correspondance qui règne entre ses divers cantons, par les fleuves qui les arrosent et par les deux mers dans lesquelles ces fleuves se déchargent ; correspondance qui constitue en grande partie l'excellence de ce pays, par la grande facilité qu'elle donne aux habitants de communiquer les uns avec les autres, et de se procurer mutuellement tous les secours et toutes les choses nécessaires à la vie. ... Une si heureuse disposition des lieux, par cela même qu'elle semble être l'ouvrage d'un être intelligent plutôt que l'effet du hasard, suffirait pour prouver la Providence ». (Strabon, l. IV, c. I, § 14.)



HISTOIRE
DE FRANCE

PREMIÈRE PARTIE.

ORIGINES.

LIVRE PREMIER.

GAULE INDÉPENDANTE.

Origine, progrès et conquêtes de la race gauloise. — Gaule primitive. Les Gaëls, — Celtes. Les Celtibères en Espagne. — Les Ombres en Italie. — Les Phéniciens en Gaule.—Arrivée des Kimris. Hu-le-Puissant. Second établissement des Gaulois en Italie. — Prise de Rome. — Arrivée des Belges. — Invasion de la Macédoine et de l'Asie. Les Galates. — Étendue de la domination gauloise.

(Du XVIe au IIIe siècle avant J.-C.)

Les premiers hommes qui peuplèrent le centre et l'ouest de l'Europe furent les Gaulois [1], nos véritables ancêtres; car leur sang prédomine de beaucoup dans ce mélange successif de peuples divers qui a formé notre nation, et leur esprit est toujours en nous. Leurs vertus et leurs vices, conservés au cœur du peuple français, et les traits essentiels de leur type physique, reconnaissable sous la dégénération amenée par le changement des mœurs et par le croisement des populations, attestent encore cette antique origine.

Cette brillante race gauloise, qui a sillonné l'ancien monde en

1. Dans leur langue, *Gadhel* ou *Gaidhel;* par contraction, *Gaël* ou *Gâl.* Selon les traditions irlandaises, Gadhel ou Gaël, personnification de la race, est fils de Neimheidh. Qu'est-ce que ce Neimheidh, cette mystérieuse figure qui plane sur nos origines? L'histoire ne peut répondre.

tous sens de ses colonies guerrières, qui a écrit partout ses traces dans les nomenclatures géographiques de l'Europe et de l'Asie occidentale, et qui, cédant enfin, pour un temps, au seul génie de Rome, a gardé son indestructible personnalité sous les Romains comme sous les Germains, leurs héritiers, la race gauloise appartenait à la grande famille indo-européenne ou japétique, dont l'Arie, cette *terre sainte* des premiers âges[1] paraît avoir été le berceau. Les langues gauloises, comme le grec, comme le latin, comme le tudesque, comme les langues slaves, sont liées par une lointaine parenté avec les idiomes sacrés des brahmanes et des mages, le sanscrit et le zend, et toutes ces langues semblent dérivées d'une langue mère disparue dans les profondeurs de l'antiquité première. Les Gaëls[2] ou Gaulois primitifs durent quitter les plaines natales de la Haute Asie avec les aïeux des Grecs et des Latins, et bien des siècles avant les Teutons. Marchant toujours devant eux vers les lieux où le soleil se couche, franchissant hardiment les fleuves et les bras de mer dans de fragiles batelets[3], ils ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent rencontré, par delà les îles de l'Ouest, ces abîmes du grand Océan que le seul Colomb devait nous apprendre à franchir. Les traditions les plus reculées nous montrent les tribus des Gaëls couvrant la face de l'Occident, depuis les îles d'Érin et d'Albion jusqu'aux vastes régions transrhénanes et danubiennes[4]. Ils avaient occupé, dans des âges

1. L'Arie primitive, qui domine les plus anciennes traditions de l'Inde et de la Perse, était située vers l'Oxus et l'Iaxartes (Turkestan, grande Boukharie). Le bénédictin breton D. Pezron a le premier entrevu, par une espèce de divination, que les Gaulois devaient être venus de la Bactriane (*de l'Antiquité de la nation et de la langue des Celtes,* 1703). Dans l'ethnographie biblique, on fait descendre les Gaulois d'Askhenaz, un des fils de Gomer, fils de Japhet.

2. M. Amédée Thierry écrit *Galls;* nous préférons *Gâls* ou *Gaëls,* d'après sa propre observation que le redoublement de l'*l*, introduit par les Latins, est contraire à la prononciation gaëlique (*Histoire des Gaulois,* t. I, introduction, pag. CXXXI; 3e édit., 1844). — *Gaël* est ce qui paraît le plus rapproché de la vraie prononciation; c'est le nom que se donnent encore aujourd'hui les montagnards écossais et les Irlandais. *Gall* ou *c'hall* signifie, au contraire, *étranger* dans les divers dialectes celtiques. Les *celtisants* écrivent *c'h* pour exprimer le *c* dur suivi d'une aspiration; nous emploierons le *kh* comme plus familier aux lecteurs.

3. *Bat,* bateau, en gaëlique. C'étaient des nacelles d'osier couvertes de cuir de bœuf, encore en usage dans le pays de Galles.

4. Les Gaëls primitifs étaient indigènes, au dire des druides, ce qu'il faut interpréter comme premiers occupants de leur terre (Amm. Marcel. XV, 9).

antérieurs à toute histoire, les forêts et les déserts qui devaient être un jour la France; et la région continentale au couchant du Rhin et des Alpes [1], centre de leur domination, semble avoir été dès lors la Gaule proprement dite, la Grande Gaule ou terre des Gaëls (*Gâltachd;* prononcez *Gâltès*).

Ces Gaëls primitifs, tatoués, ou le corps teint d'une couleur bleue extraite du pastel, armés de haches et de couteaux de pierre, de flèches à pointes de silex, d'épieux durcis au feu, de longs et étroits boucliers de bois, devaient offrir une certaine ressemblance avec les sauvages belliqueux de l'Amérique du Nord ou de la Nouvelle-Zélande. Cependant, aussi loin que les souvenirs les plus anciens nous permettent de les entrevoir dans le crépuscule des âges, ils sont en avance au moins d'un degré sur les sauvages; ils sont pasteurs en même temps que chasseurs; ils l'étaient déjà, sans aucun doute, au départ de l'Asie; ils ont même déjà un peu d'agriculture. Ils ont apporté d'Asie, selon toute apparence, le froment et le seigle, et c'est à eux que l'Europe doit ces deux céréales [2]. Un mot resté typique chez les peuples gaulois révèle le caractère patriarcal de leur société naissante, caractère qu'ils gardèrent plus longtemps qu'aucune autre race européenne [3] : c'est le mot clan (*c'hlan*), qui désigna d'abord la famille, puis la tribu quand les familles se furent groupées en tribus, puis la nation quand les tribus se furent groupées en nations, sans jamais perdre son sens primitif. C'était la famille s'étendant de degré en degré.

La race des Gaëls apparaît, à l'origine de l'histoire, divisée en un grand nombre de peuplades indépendantes, mais agglomérées en plusieurs groupes par des liens fédératifs. Un de ces groupes

1. *Alp,* en gaëlique, blanc (l'*albus* latin); les montagnes *blanches,* les montagnes couvertes de neiges éternelles; *Rhin,* en breton, courant.

2. Voyez un très-curieux travail du savant statisticien M. Moreau de Jonnès, intitulé *le Blé,* dans le *Journal des Économistes,* t. IV, p. 129. Nous trouvons dans les traditions irlandaises que les *Némèdes,* les fils de Neimheidh, pratiquaient l'agriculture. Les mots blé (autrefois bled), grain, seigle, sont gaulois d'origine : *bleut* (d'où *bluter, blutage*); *greun; segal.* Le nom du mouton est gaulois, ainsi que ceux du bouc, du coq et du verrat. Le mot taureau vient d'un radical commun au latin et aux langues gauloises (*taurus, taro, tarv*) : le nom du taureau en anglais, *bull,* est gaulois.

3. Les Gaëls d'Écosse l'ont conservé jusqu'au dix-huitième siècle.

acquit une telle importance dans la Gaule primitive que son nom a été souvent attribué à la race gauloise tout entière : c'était la fameuse confédération des Celtes [1].

Les Celtes, qui dominaient dans le midi de la Gaule, n'atteignaient pourtant pas au sud-ouest la limite naturelle des Pyrénées [2]. Une confédération de tribus étrangères possédait la contrée qui s'étend du pied des Pyrénées jusqu'à la Garonne, et même débordait ce fleuve. Les Gaëls, à ce qu'on peut croire, avaient trouvé là, dès l'origine, ces étrangers, avant-garde d'une race qui s'était établie la première dans le sud-ouest de l'Europe pendant que les Gaëls en occupaient le centre, et qui avaient avec eux une parenté éloignée. Les premiers habitants des rives de la Garonne [3] sont connus dans l'histoire sous le nom d'Aquitains; mais leur dénomination générique était celle d'Euskes ou Auskes, conservée spécialement par une de leurs peuplades, apparemment la plus ancienne [4].

Les deux races qui se rencontrèrent ainsi aux extrémités de l'Occident se ressemblaient par le mépris du danger et de la mort; elles différaient d'ailleurs par la figure autant que par le caractère moral. Les Gaulois, blancs et blonds, colorés de visage, portant haut la tête, dégagés de poitrine et respirant largement, ardents, mobiles, expansifs, n'aimaient que les combats à force ouverte et les chocs de masses; les Euskes, bruns, secs, opiniâtres et rusés, sobres et durs à la fatigue et au travail,

1. Ou plutôt Keltes, hommes des forêts, du gaëlique *koilte* (coelte), forêt. Les Grecs, qui connurent ces tribus méridionales avant les autres Gaëls, appelèrent Celtes (Κέλτοι) tous les Gaulois. L'usage s'est conservé de qualifier de langues *celtiques* les dialectes gaulois encore subsistants, à savoir : le breton, le gallois, l'écossais et l'irlandais.

2. M. Romey, dans sa savante *Histoire d'Espagne* (t. I, p. 86, 1839), pense que le nom des Pyrénées dérive du gaëlique *Bar, Bir* ou *Pir,* flèche, pointe, sommet; au pluriel, *Birennou.*

3. Le nom de Garonne est toutefois gaëlique; *garv-aon,* impétueuse-eau; *aven, avon, aon, on,* eau courante, dans les différents dialectes celtiques. Eau, en vieux français, *eave, eve,* vient d'*aven,* et non du latin *aqua,* dont les cas obliques, *aquas, aquis* (pluriel), ont fait le vieux français *aix* et le provençal *aigues.*

4. Le nom de la ville d'Auch (en latin *Ausci*) en dérive. Euskes ou Auskes ne diffère de Waskes ou Basques que par la suppression de l'aspiration. Les Basques s'appellent encore aujourd'hui *Euscaldunac,* pluriel de Euske, et nomment leur langue l'euscarien, *euscara.*

se plaisaient à la petite guerre [1], aux surprises, aux embuscades.

Les phases de la lutte qui s'engagea se perdent dans la nuit des temps. Les Celtes repoussèrent les Euskes aquitains vers les montagnes; mais là, rebutés sans doute par une résistance que la nature des lieux rendait presque invincible, et emportés vers l'inconnu par leur instinct aventureux, ils laissèrent les Aquitains retranchés dans les vallées du versant septentrional de la chaîne, et descendirent par les cols des basses Pyrénées dans la grande péninsule qui ne se nommait point encore l'Espagne [2].

Ils trouvèrent dans cette terre nouvelle des peuples de même sang et de même langue que les Aquitains. Ces peuples, alors non pas les seuls, mais les principaux habitants de l'Espagne [3], figurent chez les historiens grecs, qui écrivaient bien des siècles après, sous le nom collectif d'Ibères; mais ce n'était pas là un nom de race : Ibères ne signifie qu'habitants des bords de l'Èbre (*Eber* ou *Ibris*), et encore est-il probable que le nom d'Èbre est celtique et non espagnol d'origine. Quoi qu'il en soit, la race euscarienne, ou, comme on dit vulgairement, ibérienne, bien moins nombreuse et moins puissante que celle des Gaulois, fut en majeure partie submergée par le flot toujours croissant de l'invasion. Les Celtes, suivis d'autres peuples gaulois, inondèrent les trois quarts au moins de la péninsule, comme l'attestent le témoignage des anciens et les dénominations locales, de racine gaëlique, qui couvrent le sol espagnol [4]. Une partie des premiers habitants furent rejetés dans quelques retraites sauvages des montagnes, ou repoussés en masse vers la région de l'Èbre par la conquête qui faisait le tour de la péninsule du nord à l'ouest, de l'ouest au sud et du sud à l'est. Le reste des Espagnols primitifs fut subjugué dans certaines contrées, mais, dans d'autres, imposa

1. Déjà la guerre des *guérillas*.

2. Le nom d'*Espagne* paraît avoir été apporté par les Phéniciens.

3. Il y avait, suivant une tradition ancienne, des *Perses*, c'est-à-dire apparemment des tribus venues des environs du Caucase et de la Caspienne (Varr. ap. Plin. III. 1). Il y avait peut-être dès lors, sur le littoral de la Méditerranée et dans la vallée de l'Èbre, des Pélasges, frères aînés des Grecs, le peuple le plus anciennement civilisé de l'Europe et le premier qui ait élevé des villes fortifiées.

4. Les deux plus notables de ces radicaux sont les noms de Galice et de Portugal (*Portus Gallæciæ*, ancien nom de la ville de Porto). Le nom de Catalogne est aussi gaëlique; c'est le même que celui des *Catalauni*, peuples de Châlons-sur-Marne.

aux conquérants, par sa vaillante défense, des transactions qui amenèrent la formation de peuplades mixtes appelées à un rôle considérable dans l'histoire : « les Celtes et les Ibères, dit un écrivain grec, après avoir combattu pour la possession du pays, l'habitèrent en commun par convention de paix, et se mêlèrent par mariages[1]. » De ce mariage antique du génie gaulois et du génie euscarien ou ibérien est né le génie de la moderne nation espagnole. Les Romains, les Goths et les Arabes ne lui ont apporté que des modifications comparativement secondaires[2].

Par un singulier retour de fortune, l'invasion qui s'était opérée du sud-ouest de la Gaule en Espagne amena une contre-invasion du sud-est de la Gaule par des tribus euscariennes. Un peuple qui habitait les montagnes de la Bétique, les Ligures[3], chassés de leurs régions méridionales par les Celtes, refluèrent au nord-est jusqu'au delà de l'Èbre; ils rencontrèrent là une autre nation d'origine contestée, les Sicanes[4], qui occupaient le bassin du Sicanus (aujourd'hui la Sègre). Les Ligures, poussés par les Celtes, poussèrent les Sicanes : ceux-ci, émigrant à leur tour, forcèrent les *ports* (portes) des Pyrénées orientales, repoussèrent les tribus celtiques maritimes, côtoyèrent le littoral gaulois de la Méditerranée, et, toujours suivis par les Ligures, entrèrent en Italie. Les Ligures, trouvant le littoral en partie déblayé par les Sicanes, s'établirent le long des côtes gallo-italiques depuis les Pyrénées jusqu'à l'Arno[5], tandis que les Sicanes, passant les Apennins, s'arrêtaient dans la grande vallée du Pô[6].

L'Italie supérieure et une partie de l'Italie centrale étaient alors habitées par un peuple dont le nom (Sicules) offrait le même radi-

1. Diodor. Sicul. V, p. 309; Hanov. 1604.

2. Le *hablar* espagnol, la *grandiloquence,* la fougue d'imagination, le goût des métaphores hardies et outrées sont gaulois. Les tendances stationnaires, la persévérance obstinée, l'esprit d'isolement sont euscariens, avec le goût du noir, des couleurs sombres.

3. *Lli-Gor*, peuple de la montagne, en langue basque ou euscarienne. *Gore* a aussi le sens de *montagne* dans les langues slaves, et l'on trouve *Gor-tir* pour *haute terre* en gallois.

4. Les uns les croient Euskes; les autres, Pélasges.

5. Un certain nombre de *clans* celtiques se maintinrent toutefois sur divers points de la côte; d'autres se mêlèrent aux Ligures.

6. Pô (*Padus*) vient du gaëlique *pades,* sapin, à cause des forêts de sapins qui environnent sa source (Plin. III, 16).

cal que celui des Sicanes, et qui se disait autochthone, c'est-à-dire qu'il était le premier occupant du pays, et qu'il y était venu dans cet état d'enfance sociale où aucun souvenir n'est encore écrit dans la mémoire humaine [1]. Les Sicanes d'Ibérie étaient probablement une colonie des Sicules italiens : ils se confondirent sans doute, car on ne peut plus les distinguer les uns des autres dans la tradition, après l'entrée des émigrants en Italie.

Ils ne se reposèrent pas longtemps dans les plaines fertiles du Pô; l'irruption de peuplades ibériennes dans le midi de la Gaule avait déterminé un mouvement de réaction formidable parmi les tribus gauloises de l'intérieur; elles agirent comme les Celtes avaient fait à l'égard des Aquitains; elles laissèrent les Ligures en possession des lagunes et des rochers du golfe Gaëlique [2] et des Alpes Maritimes, et, cherchant de plus éclatantes aventures, elles lancèrent une grande expédition du haut des Alpes sur les plaines d'Italie. Les hommes de cette nouvelle confédération s'étaient donné le nom altier d'*Amhra* [3] (les vaillants). Leurs exploits justifièrent ce titre. Les Sicules ou Sicanes, après une opiniâtre lutte, furent chassés de la vallée du Pô ; leur expulsion de la Haute Italie par les Gaulois détermina également leur expulsion de l'Italie centrale par des peuples qui la leur disputaient déjà, c'est-à-dire par les nations osques [4], sabines et latines. Les Sicules, refoulés jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Italie, ne trouvèrent enfin de repos que dans l'île qui, de leur nom, fut appelée Sicile. Les *Amhra* franchirent, après leurs ennemis, la chaîne centrale qu'ils nommèrent les *Apennins,* c'est-à-dire les sommets [5]; ils envahirent le pays appelé depuis Étrurie ou Toscane, dont le littoral était déjà occupé par des Pélasges, et assujettirent la grande moitié de l'Italie, des Alpes au Tibre, au Nar (*Nera*) et au Trentus (*Trento*).

Le passage des Sicanes en Sicile, suivant les calculs du plus pro-

1. Dionys. Halicarn. I, 9; II, 1; Plin. III, 4; Tacit. *Ann.* I.
2. Golfe de Lyon.
3. En latin, *Ambrones* et *Umbri.*
4. Les Osques ou Opiques (qu'il ne faut pas confondre avec les Euskes), les Sabins et Sammites, les Latins, étaient les branches de cette race ausonienne qui se disait autochthone comme les Sicules. Le nom d'Osques ou Opiques signifie Enfants de la Terre (*Ops, Opis,* la Cybèle ausonienne).
5. *Pen, ben,* tête ; au figuré, sommet, dans les langues celtiques.

fond de nos chronologistes [1], aurait eu lieu vers la fin du quinzième siècle avant l'ère chrétienne. C'est la première date approximative qu'on ait pu indiquer dans les traditions de l'Occident, et comme l'ouverture des temps historiques.

Les *Amhra*, ou Ombres, comme les appelèrent les Latins, divisèrent leur empire en trois vastes provinces; et suivant la coutume des nations gauloises, qui empruntaient leurs dénominations territoriales aux grands traits de la physionomie du globe, ils appelèrent ces provinces Is-Ombrie ou Basse Ombrie (*is, ios* bas, en gaëlique), Oll-Ombrie ou Haute Ombrie (*oll, all,* haut, l'*altus* latin), et Vil-Ombrie ou Ombrie du littoral (*bil, vil,* bord, rivage). L'Is-Ombrie comprenait les plaines du Pô; l'Oll-Ombrie, la partie de la chaîne des Apennins à l'est de la Ligurie et la côte de l'Adriatique; la Vil-Ombrie, le littoral de la Méditerranée. Les Ombres multiplièrent dans ces belles contrées, et comptèrent près de trois cent soixante grandes bourgades dans les seules provinces d'Is-Ombrie et d'Oll-Ombrie.

Quatre siècles durant, ils dominèrent l'Italie sans conteste, mais dans le cours du onzième siècle avant Jésus-Christ [2], un nouveau peuple descendit en Italie, à ce qu'on croit, par les Alpes Rhétiennes [3]. Les Étrusques ou Tyrrhéniens, peuple pélasgique, originaires de l'Asie Mineure, s'ouvrirent passage à travers l'Is-Ombrie, franchirent les Apennins et se jetèrent sur la Vil-Ombrie. Ils triomphèrent, par la supériorité d'un état social plus avancé et d'une forte organisation politique et militaire, sans doute aussi par le concours des anciens colons de race pélasgique. La Vil-Ombrie conquise, les Étrusques se retournèrent contre l'Is-Ombrie, et subjuguèrent ou repoussèrent vers les Alpes les populations ombriennes. Quelques tribus se maintinrent dans les hautes vallées du Tésin et de l'Adda, autour des lacs du versant italien des Alpes, et y défièrent tous les efforts des vainqueurs. D'autres se mêlèrent aux Ligures des Alpes Maritimes, ou regagnèrent le berceau de leurs aïeux, la Grande Gaule [4]. La Haute Ombrie,

1. Fréret, *Œuvres complètes,* t. IV, p. 200.
2. Nous suivons les dates de M. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois,* t. I, p. 12.
3. Alpes des Grisons et du Tyrol.
4. On retrouve plus tard trois peuplades ombriennes, l'une en Helvétie, l'autre dans le pays des Édues (la Bourgogne), la troisième sur la rive droite du Rhône.

quoique entamée à l'ouest par les Étrusques, et à l'est par les populations primitives de l'Italie, fut moins malheureuse que ses deux sœurs : ses montagnes furent l'asile de son indépendance, et ce fut par le progrès des temps, et non par la conquête, qu'elle finit par adopter en partie les mœurs et la langue des peuples qui l'environnaient, sans jamais perdre les traits essentiels du génie gaulois, et en exerçant à son tour l'influence de ce génie sur ses voisins.

Ce génie, avant l'époque où fut renversée la domination des Ombres en Italie, avait été éveillé, dans la Gaule même, à un ordre d'idées et de relations nouvelles, par le contact d'étrangers supérieurs encore en civilisation aux Étrusques, mais qui, venus par mer, cherchaient moins la conquête que le commerce. Les Phéniciens, ces grands propagateurs de la civilisation matérielle dans le monde primitif, ces navigateurs infatigables qui les premiers enseignèrent les échanges pacifiques du négoce aux nations habituées à ne se rencontrer que pour se combattre, parurent vraisemblablement sur nos côtes dès le treizième siècle avant l'ère chrétienne. Ils fondèrent des colonies sur nos rivages comme sur ceux d'Espagne et d'Italie, et, trafiquant d'une main, combattant de l'autre, ils pénétrèrent dans l'intérieur, pour exploiter les mines d'or et d'argent que recélaient alors, à fleur de terre, les Pyrénées, les Cévennes[1] et les Alpes; ils construisirent, pour le service de cette exploitation, une route d'une hardiesse et d'une solidité merveilleuses, qui partait des Pyrénées orientales et allait descendre en Italie par le col de Tende. Non-seulement ils remontèrent nos fleuves, mais on croit que leurs vaisseaux, tournant la péninsule espagnole, affrontèrent les mers redoutables qui baignent la Gaule occidentale et les îles d'Albion et d'Érin. Leur influence, au moins commerciale, fut acceptée d'une grande partie des nations gauloises; on prétend qu'ils firent cesser la coutume barbare d'immoler les étrangers; qu'ils apprirent aux Gaulois à labourer la terre, à bâtir des villes, et même qu'ils leur donnèrent une espèce de capitale en construisant sur une montagne du centre de la Gaule la ville d'Alésia[2], tradition grecque très-invraisemblable

1. *Kefn*, en breton et en gallois, dos, arête de montagne.
2. Sur le Mont-Auxois, à égale distance de Semur et de Montbard.

si on la prend au pied de la lettre, mais qui se rapporte à un fait attesté : c'est qu'Alésia fut, dans la haute antiquité, une sorte de centre politique et religieux pour les peuples gaulois [1]. C'est là, autant qu'on peut l'entrevoir dans ces âges ténébreux, que la nationalité gauloise essaya de se constituer sous une forme fédérative; c'est là qu'elle devait venir mourir.

On a fort exagéré l'action des Phéniciens sur la Gaule; leur influence dut être tout extérieure : leur esprit mercantile, matérialiste, orgiaque, dut avoir au fond peu de prise sur le génie héroïque et idéaliste des races gauloises; il est même douteux qu'on puisse leur accorder d'avoir été les fondateurs de Nîmes (*Nemausus, Namasus*), dont le nom paraît purement gaëlique et se rapporter au radical *Neimheidh* (prononcez *Némèse*) [2].

La puissance phénicienne, qui avait atteint son apogée vers le onzième siècle, se maintint dans tout son développement parmi les races occidentales durant trois ou quatre cents ans. Les révolutions de l'Asie, les revers de la métropole, de la grande cité de Tyr, accablée par les Assyriens, amenèrent la ruine des colonies phéniciennes d'Europe. Les Gaulois, les Ligures, les Aquitains se saisirent des mines que les Phéniciens leur avaient appris à exploiter; les Grecs, dont la jeune civilisation commençait à rayonner dans toute la Méditerranée, s'emparèrent des ports phéniciens de la côte gallo-ligurienne. Les Rhodiens, qui tenaient alors le premier rang parmi les îles grecques, fondèrent une nouvelle Rhodes (*Rhoda, Rhodanousia*) entre les bouches du Rhône [3], mais ils furent bien loin de s'élever à la grandeur des Phéniciens, et leurs établissements étaient déjà en déclin lorsque arriva de la

1. Diodor. Sicul. IV, p. 226. — Il n'est pas plus vraisemblable que les Phéniciens aient appris aux Gaulois à labourer la terre; car le froment et le seigle, les principales céréales gauloises, n'étaient pas cultivés en Phénicie.

2. La tradition de l'époque phénicienne dans l'histoire de la Gaule nous a été transmise sous une forme mythologique par les Grecs, qui personnifièrent la Phénicie dans Hercule, et qui confondirent leur Alcide voyageur et dompteur de monstres avec le *Melk-Karth* tyrien, le *roi de la ville*, le dieu de la civilisation et du commerce. *V.* la légende d'Hercule en Gaule, dans l'*Histoire des Gaulois,* de M. Amédée Thierry, t. I, p. 19-23. Ce qui regarde la plaine de la Crau est fort curieux.

3. Dans l'île de la Camargue. Le nom du Rhône (*Rhodanus*) ne vient pourtant pas de *Rhoda,* comme les historiens grecs et latins l'ont imaginé, mais du gaëlique *Rhuithan* (eau qui court).

Grèce asiatique une colonie dont le destin devait être plus brillant et plus durable.

L'an 600 avant J.-C., un vaisseau parti de la ville ionienne de Phocée jeta l'ancre dans un golfe de la côte gallo-ligurienne, à l'est des bouches du Rhône. Ces rivages appartenaient aux Ségobriges[1], un des clans gaulois qui s'étaient maintenus dans le pays depuis l'établissement des Ligures. Nann, chef ou roi des Ségobriges, mariait ce jour-là sa fille; il fit aux étrangers un accueil hospitalier, et les invita au festin. Suivant la coutume de ces peuples[2], la jeune vierge choisissait librement un époux entre ses prétendants réunis autour de la table de son père. Sur la fin du repas, d'après l'usage, la fille de Nann paraît, une coupe à la main; elle promène ses regards sur l'assemblée, s'arrête en face du chef des Grecs et lui tend la coupe.

Nann crut reconnaître, dans le choix de sa fille, l'ordre des puissances célestes; il salua son hôte comme son gendre, et lui donna pour dot la plage où les Grecs avaient pris terre. L'heureux voyageur construisit sur une petite presqu'île du golfe une ville qu'il appela Massalie[3]. De nombreux colons, appelés à la hâte de Phocée par le fondateur de Massalie, apportèrent à la cité nouvelle du feu sacré pris sur l'autel du principal temple de la mère patrie, l'image de la grande Diane d'Éphèse (*Artèmis*), et les premiers plants de vigne et d'olivier qui furent cultivés en Gaule[4]. Massalie prospéra, s'agrandit et commença de relever les anciens comptoirs fortifiés des Phéniciens et des Rhodiens. L'hostilité des tribus liguriennes ne fut qu'une occasion de conquêtes pour les colons, tant que les Gaulois restèrent leurs amis; mais, après la mort de Nann, son fils et son successeur Coman se laissa entraîner dans une coalition avec les Ligures pour détruire ces étrangers,

1. La racine *brig*, si commune dans les noms gaulois, veut dire montagne.

2. *More gentis;* Justin. XLIII, 3; Aristot. ap. Athen. XIII, 5. Aristote appelle la jeune fille Petta, et le chef des Grecs, Euxène. Justin nomme l'une Gyptis, l'autre Protis.

3. Les Latins en ont fait *Massilia;* les Provençaux du moyen âge, *Marsillo;* les Français, *Marseille.* D'une inscription punique, trouvée récemment à Marseille, et indiquant la présence de magistrats phéniciens (suffètes, *sophetim*), ôn a cru pouvoir conclure qu'il avait existé là une colonie phénicienne disparue avant l'arrivée des Grecs.

4. La vigne existait à l'état sauvage dans la Gaule méridionale et centrale.

qui devenaient trop puissants[1]. Il complota de surprendre Massalie pendant la fête de la « floraison de la vigne » (*Anthesteria*); une Gauloise, éprise d'un jeune Grec, révéla le complot, et Coman fut lui-même surpris et tué. Les Gallo-Ligures cependant s'acharnèrent à la guerre, et Massalie eût succombé sous la multitude de ses ennemis, si elle n'eût été protégée fortuitement par le contrecoup de grands mouvements qui venaient de bouleverser la Gaule.

Les Gaëls, à l'origine des temps, lorsqu'ils avaient quitté l'Asie, avaient laissé derrière eux des frères, qui s'étaient avancés à leur tour en Europe. Les traditions des âges mythologiques de la Grèce nous font entrevoir au delà du Pont-Euxin, dans les régions ténébreuses où Homère place l'entrée du royaume des ombres, un peuple redoutable qui porte un caractère tout à la fois sacré et infernal. Là des prêtresses homicides immolent les étrangers sur les autels de dieux inconnus[2]; de là des guerriers irrésistibles, enfants de la nuit, s'élancent au midi du Caucase et de l'Euxin, et promènent partout l'épouvante (vers le onzième siècle avant J.-C.). Les Grecs appelaient ce peuple Cimmériens (Κιμμερίοι, Κίμμερι); les Romains le nommèrent Cimbres (*Cimbri*), légère altération de son nom national, *Kimri*[3]. Les Kimris étaient la seconde branche de la race gauloise, et cette race avait été marquée d'une si forte empreinte à son origine qu'une séparation de bien des siècles n'avait point altéré les affinités essentielles de ses deux rameaux. Incomparablement plus rapprochés des Gaëls que d'aucune autre race humaine par le génie, les mœurs et les langues[4], les Kimris différaient d'eux, pourtant, par des traits bien déterminés, autant qu'on en peut juger en cherchant à démêler

1. Justin (XLIII, 4) rapporte qu'un chef ligure décida Coman à prendre parti contre les Grecs en lui racontant la fable de la lice et de ses petits.

2. *V.* la légende d'*Iphigénie en Tauride*.

3. L'*i* ne se prononce pas franchement dans ce nom; il rend un son intermédiaire entre l'*e* fermé et l'*u*. *Keumreu*. M. Lehuérou fait dériver *Kimri* de *Kyn-bro* (*Kyn*, avec, *bro*, pays); Kimris voudrait dire : gens du même pays, *compagnons*. V. *Recherches sur les origines celtiques*, en tête du *Dictionnaire breton* d'Ogée; Rennes, 1841, p. 15.

4. Les Kimris étaient moins blonds (Strab. IV, 199; editio parisiens. in-fol. 1620). Leur langue, plus rude et plus gutturale, avait plus de rapport avec le zend et le teutonique, de même que la langue des Gaëls se rapprochait davantage du sanscrit et du grec. Ce n'étaient là que des prédominances, car le gaëlique et le kimrique employaient tous deux les gutturales et les sifflantes.

le passé dans le présent et les générations éteintes dans les populations actuellement subsistantes. Le Gaël, à la tête arrondie, au front moyen, aux yeux grands et ouverts, au nez droit et arrondi à l'extrémité, à la taille moins élevée que celle du Kimri, présentait les caractères les plus voisins, à ce qu'il semble, du type moyen de l'HOMME. Le Kimri avait la tête allongée, le front haut et développé, le nez recourbé avec la pointe en bas et les ailes relevées, le menton proéminent, la stature très-haute. Le développement de la partie supérieure de la tête, indice physique des aptitudes métaphysiques et théologiques, offrait chez lui le contraste le plus frappant avec le front bas, le crâne aplati et la tête carrée de la race latine ou ausonienne, avec laquelle les Gaulois allaient bientôt se trouver en contact et en lutte [1].

Les masses kimriques dominaient l'intérieur de l'Europe orientale, depuis le Tanaïs et le Volga jusqu'au Danube, et le nom tout gaulois d'Albanie, et peut-être celui d'Ibérie [2], indiquent que des tribus de leur peuple s'étaient établies jusqu'au midi du Caucase et sur les bords de la Caspienne. Peut-être dans leurs courses aventureuses, les plus avancés des *kenedls* [3] kimriques s'étaient-ils déjà remis en contact avec les derniers clans gaëliques vers le haut Danube et le Rhin.

En l'année 631 avant J.-C., le grand historien grec, Hérodote, nous apprend que les Scythes (Σκύθαι, nomades), chassés par les Massagètes des steppes de la Haute Asie, fondirent comme un ouragan sur les bords des Palus-Méotides et de l'Euxin. Ces Scythes, ces nomades orientaux étaient des Touraniens (Turcs ou Tatares). Les tribus kimriques refluèrent et se massèrent au bord du Tyras

1. V. Edwards, *Lettre à M. Amédée Thierry sur les caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire*. Il est remarquable qu'une différence analogue à celle qu'a signalée M. Edwards entre les Gaëls et les Kimris, mais plus tranchée encore, se retrouve entre les deux grands rameaux de la race teutonique, les Allemands et les Scandinaves : les Allemands ont la tête courte et carrée, les Scandinaves, la tête longue. Ajoutons à ces traits extérieurs que, dans ses savantes études d'anthropologie comparée, M. Serres constate chez les Français un plus grand développement de l'appareil respiratoire et un moindre volume d'intestins que chez l'Allemand, caractère qu'il faut certainement reporter aux Gaulois et aux Germains.

2. Georgie, Chirvan, Daghestan.

3. *Clan*, tribu : de *kenedlu*, engendrer, en kimrique gallois et breton.

(le Dniester), et, abandonnant les régions de l'est aux Scythes, elles se mirent en route vers le soleil couchant [1]. Quelques peuplades de Kimris orientaux ne suivirent pas le gros de leur nation, et se jetèrent, au contraire, par le Caucase dans l'Asie Mineure; d'autres, les *Taures* ou montagnards, restèrent longtemps encore en possession de la presqu'île appelée de leur double nom Crimée ou Tauride [2]. La masse des Kimris se déploya dans toute la largeur de l'Europe centrale, du Danube aux mers boréales, qu'ils appelaient mer Morte, mer Glaciale, mer Brumeuse [3]. La Chersonèse Cimbrique (Jutland) et l'Estonie [4] marquèrent au nord et au nord-est, les points extrêmes de leur domination; à l'ouest, après avoir traversé la prodigieuse forêt qui s'étendait depuis les Carpathes jusqu'aux sources du Danube et au Rhin, cette Hercynie dans laquelle on marchait soixante jours sans en trouver la fin [5], l'avant-garde kimrique franchit le bas Rhin et envahit la Gaule.

Nous savons, par les traditions des Kimris, que cette avant-garde, la *tige* de leur peuple, comme ils disent, était conduite par un chef nommé *Hu-Gadarn,* Hu-le-Puissant [6]. Nous aurons à revenir sur cette grande figure, qui, du sein de l'obscurité que

1. Hérodote (IV, 11) raconte que les chefs ou rois voulaient combattre; que le peuple préférait abandonner les steppes de l'Euxin aux *Scythes* et aller chercher une autre patrie. Les deux partis en vinrent aux mains; le parti populaire, victorieux, donna la sépulture aux morts de la guerre civile sur les bords du Tyras, et partit. On voyait encore les tombeaux du temps d'Hérodote. Les *tumulus* sont très-communs dans toutes ces contrées. Il faut observer qu'Hérodote se trompe sur la direction que suivit la masse de l'émigration.

2. La ville de Krim est l'ancienne ville des *Kimris,* autrefois appelée *Kimmeris.* Tauride vient de *tôr,* montagne en gaëlique et en kimrique.

3. En langue kimrique, *Môr-marousis, Môr-chroinn, Môr, Vôr,* ou *Fôr-Tawkh.* Ce sont la Baltique, le golfe de Finlande et la mer du Nord.

4. Les Estiens ou Estoniens parlaient encore, au temps de Tacite, la même langue que les Bretons, le kimrique (Tacit. *De Mor. German.* c. XLV). Le nom de *Cimbrishamm* indique que les Kimris s'étaient étendus des îles danoises dans la Scanie.

5. La *Forêt-Noire* en est un faible débris. César (*Bell. Gall.* VI, 25) dit qu'elle avait plus de soixante journées de longueur sur neuf de largeur. Elle allait au nord jusqu'en Bohême.

6. *Triades de l'île de Bretagne* (*Trioedd ynys Prydain*); *ap. Myvyrian Archaiology of Wales,* t. II. Suivant les *Triades,* Hu amena les Kimris du *pays de l'été,* nommé *Deffrobani* (*du côté où est aujourd'hui Constantinople,* ajoute un ancien commentateur). Peut-être pourrait-on conjecturer que ce fut lui qui détermina, malgré les chefs militaires des peuplades, l'émigration mentionnée par Hérodote, dans le but d'aller fonder en Occident un grand établissement religieux et politique embrassant toute la race gauloise.

les siècles ont accumulée autour d'elle, semble dominer toute l'histoire des peuples gaulois.

Les phases de la lutte qui dut s'engager entre les anciens et les nouveaux Gaulois, sur le continent et dans les îles de l'Ouest, sont restées inconnues. Les traditions des Kimris indiquent que Hu ne s'établit point sur le continent gaulois; qu'il vint, le long de la *mer Brumeuse*, dans le pays de Llydaw (notre Bretagne), d'où il passa dans l'île d'Albion. D'autres peuplades l'y suivirent, les Logriens et les Bretons[1], qui changèrent le nom de l'île d'Albion en celui de Bretagne (*Britain, Bretaen, Prydain*). De nouveaux flots de Kimris se succédèrent. Après une immense mêlée, la Gaule apparaît partagée entre les Gaëls et les Kimris. D'après les inductions les plus vraisemblables, la région maritime d'abord[2], puis les forêts et les plaines du nord et du nord-est, demeurèrent au pouvoir des Kimris; comme autrefois en Espagne. lors de l'invasion des Celtes, les populations primitives durent être en partie subjuguées, en partie mélangées avec les envahisseurs (ce que l'identité d'origine rendait beaucoup plus facile qu'en Espagne), en partie refoulées : les grandes fusions paraissent s'être opérées principalement vers la haute et la moyenne Seine, la rive droite de la moyenne Loire, la Vienne et la Charente[3]; mais les Kimris ne franchirent point et n'atteignirent que vers le nord la chaîne sinueuse de hautes terres qui s'étend des Vosges au massif d'Auvergne, du nord-est au sud-ouest. Les Gaëls se maintinrent sans mélange de la moyenne Loire aux Cévennes, et de la Vienne aux sources du Rhin et aux lacs des Alpes Italiques[4].

Dans l'île d'Albion, les Kimris occupèrent le sud et l'est, et assujettirent ou repoussèrent à l'ouest, puis au nord, les premiers habitants. L'île d'Érin resta aux Gaëls : elle était occupée, en

1. Les Bretons séjournèrent auparavant au nord de la Seine (Plin. IV, 7).

2. Armorique : *Ar-Môr,* la mer ou sur mer, en gaëlique et en kimrique.

3. Plusieurs des peuplades formées par ces mélanges gardèrent d'anciens noms gaëliques, par exemple les Cénomans, les Diablintes, les Éburovikes, fractions de cette nation des Aulerkes qui dominait auparavant l'ouest, et dont une tribu (les Brannovikes) fut rejetée par les événements de l'invasion jusque chez les Édues (en Bourgogne). — Il y a des indices du maintien de la langue gaëlique en Armorique.

4. Amédée Thierry, t. I, p. 33-35.

grande partie, suivant les traditions, par des Celtes venus d'Espagne.

La Gaule, trop pleine, déborda pour la troisième fois. En l'année 587 avant J.-C., quarante-quatre ans après que les Kimris eurent quitté les bords du Pont-Euxin, le Biturige Ambigat, chef suprême de la confédération des Gaëls, au milieu de laquelle les Bituriges [1] tenaient alors le premier rang, organisa deux grandes émigrations sous la conduite de Sigovèse et de Bellovèse, ses deux neveux, suivant la tradition. Trois cent mille cavaliers et fantassins partirent, avec leurs femmes et leurs enfants, dans la direction indiquée par les augures, dit l'historien latin. Sigovèse, « guidé par le vol des oiseaux, » franchit le haut Rhin, entra dans la Grande Forêt, puis, se rabattant à la droite du Danube et passant sur le corps aux Illyriens, il établit ses bandes entre le Danube et les Alpes Illyriennes, dont une branche méridionale reçut le nom gaulois d'*Albanie* [2]. Bellovèse, plus favorisé du sort, marcha vers l'Italie, vers le pays de la vigne et des riches moissons, à la tête des émigrés de la Gaule centrale, Bituriges, Édues [3], Arvernes [4], Ambarres [5].

Quand les Gaëls de Bellovèse arrivèrent aux bords de la Durance, ils apprirent que des étrangers, qui cherchaient comme eux une nouvelle patrie, étaient assiégés et près d'être accablés par les Ligures. Ces étrangers étaient les Phocéens de Massalie; les Gaëls crurent voir dans la destinée de ces Grecs voyageurs un présage de leur propre destinée. Ils accueillirent généreusement les suppliants qui imploraient leur assistance, et leur épée força les présages d'être heureux. Ils firent lever le siége de Massalie,

1. Peuple du Berri (Tit. Liv. V, 34; Justin. XXIV, 4). Les Bituriges avaient été brisés comme les Aulerkes, et une fraction de ce peuple avait été refoulée sur la Gironde.

2. Le nom de Carniole est également gaulois et vient des Carnes, peuplade gaëlique.

3. Habitants de la Bourgogne et du Nivernais.

4. Peuple de l'Auvergne. *Ar-ferann, al-verann,* hautes habitations.

5. Peuples de la basse Saône. Les historiens ne disent pas de quelles peuplades étaient sortis les compagnons de Sigovèse; ils appartenaient sans doute aux Gaëls orientaux, tels que les Helvètes (Suisses, Souabes, etc.; d'après Tacite, *German.* XXVIII, ils allaient jusqu'au Mein) et les Séquanes; ces derniers venaient d'être refoulés de la haute Seine (*Sequana*) sur la Saône et le Doubs. Le nom d'Helvètes paraît dériver d'*elbha* ou *elva,* troupeau : pasteurs de troupeaux.

mirent les Massaliotes en possession des forêts qui couvraient alors les environs de leur golfe, puis ils franchirent les passes des Ligures Taurins [1] et descendirent dans les plaines du Pô. Ils rencontrèrent les Étrusques sur le Tésin. Cette fois, la supériorité de la civilisation et de la discipline fut impuissante. Les Étrusques furent vaincus, et les Gaëls, qui avaient reconnu leurs frères parmi les montagnards *ombriens* des lacs alpestres, relevèrent, après quatre siècles, l'antique nom d'*Is-Ombrie* (*Insubria* en latin).

Après les Gaëls du centre, les Gaëls de l'ouest arrivèrent : une armée de Cénomans [2] vint demander sa part de l'Italie. Un nouvel effort chassa les Étrusques de toute la rive gauche du Pô. Les Cénomans se fixèrent entre l'Ollius (Oglio) et la Brenta, à l'est des Isombriens ou *Insubres*, qui s'étendaient de l'Ollius à la Doire. Les Kimris parurent à leur tour [3]. Des hordes de Lingons, d'Anamans, et surtout de ces *Boïes* [4] fameux dans l'antiquité par leur héroïsme, se trouvant à l'étroit en Gaule, traversèrent pacifiquement, à ce qu'il semble, l'Helvétie, les Alpes Pennines [5] et la nouvelle Isombrie, passèrent le Pô sur des radeaux et rejetèrent les Étrusques au midi des Apennins. Les Étrusques, de tout leur empire, ne conservèrent que la Toscane [6]. Les Boïes occupèrent les pays qui forment aujourd'hui le Parmesan, le Modénais, le Bolognais, etc., jusqu'au Rubicon, entre les Anamans, établis dans le Plaisantin, et les Lingons fixés dans le delta du Pô (Ferrarais). Les Gaulois ne poussèrent pas leurs conquêtes au delà des Apennins, et la dernière émigration kimrique qui vint de Gaule,

1. Montagnards des sources du Pô; de leur nom provient Turin.

2. Peuples du Maine. Ils étaient mêlés d'autres Aulerkes et de Carnutes (Chartrains; Orléanais).

3. Du moins M. Amédée Thierry rattache, avec toute vraisemblance à la branche kimrique les peuples dont nous allons parler. M. Edwards a reconnu le type kimrique très-répandu dans toute la haute Italie.

4. *Boïes* ou *Bogs* signifie les *terribles; boug, bug,* en kimro-gallois.

5. *Alp-pen,* blanches cimes.

6. Les Étrusques perdirent par le contre-coup de l'invasion gauloise la domination qu'ils avaient exercée sur le Latium et la Campanie. La chute des Tarquins est évidemment la chute du règne des Étrusques à Rome. *V.* Polyb. II, p. 105; Paris, 1609. Le géographe Pomponius Méla (c. 14) résume en deux lignes le destin de la Haute Italie avant l'époque romaine : « Les Sicules tinrent la plus grande partie de cette région; les Ombres les expulsèrent; ceux-ci furent expulsés par les Étrusques; les Étrusques, par les Gaulois. »

celle des Sénons [1], se fit place sur l'Adriatique aux dépens des Ombres, descendants des premiers possesseurs gaulois de l'Italie. Les Sénons occupèrent la côte, du Rubicon à l'Œsis.

La terreur des armes des Gaulois s'étendit bien au delà de leur nouveau territoire. Leurs bandes aventurières, se détachant incessamment comme des avalanches sur les riches contrées de l'Étrurie et de la Grande Grèce, allaient chercher jusqu'au fond de l'Italie la gloire, le pillage ou les tributs des peuples qui courbaient la tête devant eux. Ils avaient renversé une florissante civilisation : les bourgs sans murailles et les cabanes sans meubles d'un peuple qui n'estimait que les armes, l'or et les troupeaux, et qui ne connaissait d'autre art qu'un peu d'agriculture [2], avaient remplacé les imposantes cités étrusques aux murs cyclopéens, aux édifices remplis des créations d'un art étrange et sévère; mais quelques-unes des bourgades qu'élevèrent les vainqueurs devaient un jour faire oublier les cités détruites par leur furie. Milan (*Mediolann*), Côme (*Comm*), Brescia (*Brixia*), Bergame (*Vergann*), Vérone (*Fearann*), Padoue (*Patav, Patavium*), Bologne (*Bononia*), sont filles des Gaulois [3].

La crise de la seconde conquête gauloise en Italie avait duré plus d'un demi-siècle. Près d'un siècle et demi s'écoula ensuite sans événements qui aient marqué dans l'histoire de notre race. La population, cependant, croissait parmi les Gaulois d'Italie : moins agriculteurs que les peuples riverains de la Méditerranée, il leur fallait un grand espace. Les Sénons essaimèrent. Trente mille d'entre eux passèrent les Apennins et vinrent sommer Clusium, une des cités étrusques, de leur céder une partie de ses terres, attendu « qu'elle en avait plus qu'elle n'en pouvait cultiver. » Les gens de Clusium s'enfermèrent dans leurs murailles et firent appel, non pas à la confédération étrusque, qui était dissoute de fait et tombait en débris, mais à des voisins plus capables de les défendre.

Sur les collines du Tibre croissait, d'un progrès lent et certain, une cité de soldats laboureurs, mélange d'éléments latins, étrus-

1. Les Sénons et les Lingons avaient laissé des tribus de leur nom en Gaule, les premiers, dans le pays de Sens, les seconds, dans le pays de Langres.

2. Polyb. II, p. 104.

3. Justin. XXII.

ques et sabins, qui, depuis la descente des Gaulois en Italie, avait chassé ses rois étrusques et fondé une république aristocratique dont les magistrats nobles réunissaient toutes les fonctions civiles, militaires et sacerdotales. C'était le PEUPLE ROMAIN, assemblage de deux peuples superposés, les patriciens et les plébéiens[1], toujours en querelle chez eux, toujours d'accord contre le dehors. Les Romains dominaient déjà la confédération latine, et avaient entamé l'Étrurie. Ils répondirent à la prière de Clusium en envoyant aux Gaulois trois jeunes patriciens de la famille Fabia, chargés d'une mission conciliatrice. Infidèles à leurs instructions, les Fabius se jetèrent dans la ville assiégée et dirigèrent une sortie. Un d'eux donna la mort à un chef sénon. Les Sénons, indignés de cette violation du droit des gens et de la récompense que le peuple romain accorda aux coupables en les nommant tribuns militaires, levèrent le siége de Clusium, mandèrent en toute hâte des auxiliaires du pays des Boïes, et, proclamant sur leur route qu'ils n'en voulaient qu'aux Romains, ils s'élancèrent au delà du Tibre.

Ils rencontrèrent l'armée romano-latine à onze milles de Rome, au lieu où la petite rivière d'Allia se jette dans le Tibre. Les forces étaient à peu près égales, une quarantaine de mille hommes de chaque côté. Les Gaulois entonnèrent leur chant de guerre, et se précipitèrent en avant comme une trombe. L'armée romaine, enfoncée par le centre, fut taillée en pièces ou jetée dans le Tibre. Les restes d'une de ses ailes se réfugièrent à Veïes, cité d'Étrurie conquise récemment par les Romains. Les débris de l'autre aile regagnèrent Rome, et se renfermèrent avec le sénat dans la citadelle du Capitole. La population romaine évacua la cité, et se dispersa dans les villes latines. Le surlendemain de la bataille, les Gaulois bivouaquèrent sur les ruines fumantes de Rome.

Un assaut contre le Capitole ayant échoué, les Gaulois bloquèrent le mont Capitolin. Une multitude de recrues leur arrivèrent des bords du Pô; mais la grandeur même de leurs forces leur devint un embarras. Dans leur imprévoyance, ils avaient livré aux flammes ou dissipé en peu de jours les ressources que leur offrait la ville conquise. Ils pillèrent, pour vivre, les Latins et les

1. La plèbe avait déjà part, à cette époque, aux élections et aux jugements.

Étrusques. Ces peuples résistèrent, encouragés par un patricien romain alors exilé chez les Latins pour cause politique, Furius Camillus. Plus de six mois s'écoulèrent cependant sans qu'aucune tentative se fît pour délivrer Rome : les assiégeants étaient tourmentés par la disette et par les maladies; mais la disette chez les assiégés était une véritable famine. Le *brenn*[1] ou général des Gaulois essaya d'en finir par une surprise : il fit escalader de nuit, par l'élite de ses guerriers, le rocher du Capitole d'un côté qui passait pour inaccessible, et qui était faiblement gardé. Déjà les Gaulois commençaient à gravir sur le rempart, peu élevé dans cette partie, lorsque les oies sacrées d'une chapelle de Junon donnèrent l'alarme par leurs cris. La garnison accourt et précipite les assaillants du haut des rochers.

Toute attaque de vive force était impossible : l'épidémie ravageait le camp des Gaulois, et ils avaient reçu avis qu'un peuple qui les avoisinait au nord-est, les Vénètes[2], avait envahi le territoire des Boïes. Ils consentirent enfin à négocier. Les conditions de ce pacte fameux, juré le 13 février 390 avant notre ère, furent aussi dures qu'humiliantes pour les Romains. Il leur fallut promettre : 1° de payer une grande somme d'or[3]; 2° de faire fournir aux vainqueurs, par leurs colonies et leurs alliés, des vivres et des moyens de transport; 3° de céder une portion de leur territoire; 4° de laisser dans leur ville, lorsqu'elle serait rebâtie, une porte

1. *Brien, brian,* en gaëlique, *brenyn,* en kimrique, chef d'armée, et plus tard, roi électif. Les Latins et les Grecs ont pris ce titre pour un nom d'homme : *Brennus,* Βρεννός.

2. Les Vénètes, aïeux des Vénitiens, occupaient les basses terres au delà de Vicence et de Padoue et le fond de l'Adriatique. Ils étaient là depuis les temps les plus anciens; car ils s'y étaient maintenus contre les Étrusques lorsque ceux-ci avaient dépossédé les Gaëls ombriens (Tit. Liv. V, c. 33). Ce nom de Vénètes semblerait celui d'un peuple primitif, qui se serait brisé dans les âges anté-historiques, et dont les tribus se seraient dispersées parmi les principales races de l'Occident : sans parler des *Hénètes* de la Paphlagonie, qui font grande figure dans le monde homérique, on trouve, chez les Gaulois, nos fameux Vénètes de Vannes et les Vénètes de la Grande-Bretagne (*Gwened*, Vénédotie; la partie nord du pays de Galles et la partie sud de l'Écosse portent toutes deux ce nom); chez les Slaves, les Wendes ou Vénèdes; chez les Germains, les Vandales ou Vindiles. Le lac de Constance s'est appelé *lac Vénète* (Pomp. Mel.). — Polybe (II, p. 105) dit que les Vénètes d'Italie parlaient une langue différente des Gaulois, mais qu'ils leur étaient à peu près semblables par les mœurs et l'état social. En langue kimrique, Vénète ou Gwenéd dérive de *gwen,* blanc, beau, brillant.

3. Les uns disent 1,000, les autres 2,000 livres pesant d'or.

perpétuellement ouverte en mémoire de l'entrée des Gaulois. Les assiégés durent rassembler tout ce qu'il y avait d'or dans le fisc, dans les temples et jusqu'aux joyaux des femmes. On dit qu'au moment où fut livrée la rançon de Rome, les Romains se plaignant que les Gaulois avaient de faux poids, le brenn mit d'un air railleur son sabre dans la balance, et s'écria : « Malheur aux vaincus! » Les Romains subirent ce nouvel affront, et l'armée gauloise s'éloigna par les deux rives du Tibre.

A peine le siége était-il levé que le traité fut violé. Furius Camillus, nommé dictateur quelque temps auparavant, déclara que les magistrats enfermés dans le Capitole avaient dépassé leurs pouvoirs, et continua les hostilités. Les Gaulois durent se frayer une retraite à travers les populations liguées des deux côtés du Tibre. Plusieurs de leurs détachements furent détruits soit par les Romains, soit par les Étrusques; néanmoins le gros de l'armée regagna les rivages de l'Adriatique et du Pô, repoussa facilement l'agression des Vénètes et orna ses bourgades des dépouilles de Rome[1].

Des guerres civiles entre les Gaulois donnèrent à Rome un répit d'un quart de siècle pour se relever de ses ruines. Les possesseurs des plaines du Pô furent obligés de défendre ce beau territoire contre les montagnards des Alpes, qui à leur tour voulaient leur part de l'Italie. Les Gaulois reparurent, en l'année 366, dans la campagne de Rome. Les Romains se tinrent renfermés dans leurs nouvelles murailles, et laissèrent longtemps les agresseurs ravager le Latium et la Campanie sans oser les attaquer. Ce ne fut qu'au bout de cinq ans qu'ils se hasardèrent à entrer en campagne. Les Gaulois, après un premier échec, revinrent en forces, et se cantonnèrent sur la montagne d'Albe, cet antique berceau de Romulus. On ne put les en chasser; mais on leur rendit la subsistance assez difficile pour les amener à une seconde transaction. Ils se retirèrent

1. Les Romains, par un singulier scrupule, observèrent une seule des conditions du traité : ce fut de laisser une porte toujours ouverte; mais ils la placèrent dans un lieu inaccessible. V. sur ces événements célèbres les autorités réunies par M. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, p. 38-83. L'arrivée de Camille et de son armée au moment où l'on comptait l'or, la bataille dans les décombres de Rome, la défaite des Gaulois sont des fables inventées longtemps après, et adoptées par Tite-Live pour flatter l'orgueil romain.

enfin après une trêve qui fut convertie en traité de paix (349 avant J.-C.). Rome n'en maintint pas moins les mesures de défense qu'elle avait prises avant ce retour des Gaulois, et qui attestaient la profonde terreur qu'avait laissée le souvenir de l'Allia. Rome comprenait que les Gaulois étaient les seuls ennemis capables d'arrêter le cours de ses destinées, et ne les perdait plus jamais de vue. Toute guerre avec les nations gauloises avait été déclarée *tumulte*[1], formule équivalente à la déclaration que « la patrie est en danger. » Toute exemption de service, dans ce cas, avait été suspendue, même pour les prêtres et les vieillards : un trésor perpétuel avait été fondé au Capitole pour le service spécial des guerres gauloises, et des malédictions terribles avaient voué aux dieux infernaux quiconque oserait en détourner les fonds. « Avec les Gaulois, dit Salluste, Rome combattait non pour la gloire, mais pour la vie ! »

La paix, cependant, subsista durant beaucoup d'années entre Rome et les Gaulois d'Italie. L'attention des Gaulois était probablement absorbée par de nouveaux bouleversements survenus dans la Grande Gaule et dont ils pressentaient le contre-coup. Dans le courant du quatrième siècle avant notre ère, une puissante confédération de Kimris, les Belges[2], qui occupaient la rive droite du Rhin, franchirent ce fleuve, comme avaient fait autrefois les compagnons de Hu, et envahirent le nord de la Gaule jusqu'aux Vosges, à la Marne et à la Seine, se superposant à la double couche gaëlique et kimrique qui déjà couvrait le pays. Deux nombreuses peuplades belges, les Arécomikes et les Tectosages, poussèrent bien plus loin[3]. Traversant la Gaule centrale,

1. *Tumultus, quasi tremor multus, vel à tumendo.* Cicer. *Philipp.* V, 31; VIII, 1; — Quintil. VII, 3.

2. *Belg, Bolg, Volg, Belgiaidd*, de *bel*, guerre, même radical que le *bellum, Bellona*, des Latins. — M. Amédée Thierry, dans son *Introduction*, t. I, p. XV, nous paraît avoir déterminé tout ce qui regarde l'établissement des Belges aussi solidement que possible. L'opinion qui fait les Belges Germains ne saurait être prise au sérieux pour quiconque a étudié les origines. Elle ne repose que sur un passage de César traduit à contre-sens et isolé de tout ce qui l'explique : *Plerosque Belgas è Germanis ortos;* ce qui veut dire seulement que les Belges étaient sortis en majorité du pays qu'habitaient les Germains au temps de César.

3. Les historiens latins les appellent collectivement *Volcæ* ou *Volgæ*, variante de *Belgæ* ou *Bolgæ*, la permutation du *b* en *v* est fréquente dans les langues celtiques.

soit en combattant, soit par transaction avec les Gaëls, elles allèrent fondre sur les tribus liguriennes qui occupaient la côte entre les Pyrénées orientales et le Rhône. Ces Ligures occidentaux étaient plus avancés en civilisation que les autres populations de leur race. Ils avaient des villes considérables, Narbonne, Béziers (*Biterræ*), Pyrène (la ville des Pyrénées), autrement dite Illiberri (Elne), et faisaient un grand commerce avec Massalie[1]. Les cités liguriennes furent renversées, les habitants détruits ou subjugués; la tribu des Sordes ou Sardes, sœur de la population primitive de la Sardaigne, maintint seule son indépendance dans ces hautes vallées des Pyrénées orientales qui furent plus tard appelées Roussillon, du nom de la ville ligurienne de Rouscinon[2]. Les vainqueurs se partagèrent la contrée. Les Tectosages s'établirent à l'ouest, dans le bassin de la haute Garonne, avec leur chef-lieu à Toulouse (*Tolosa*), ville ou grande bourgade possédée tour à tour par les Ligures et les Gaëls; les Arécomikes se cantonnèrent à l'est, des Cévennes et de l'Aude au Rhône, avec leur centre à Nîmes[3].

Les Belges méridionaux ou Volkes ne restèrent pas longtemps en repos dans leurs nouvelles possessions. Vers l'an 281, une forte émigration de Tectosages repartit de Toulouse, alla repasser le haut Rhin, et rejoindre dans la forêt Hercynie d'autres Tectosages, souche de leur peuplade, demeurés sur la rive gauche du Danube et séparés par ce fleuve des grandes tribus gaëliques qui descendaient des compagnons de Sigovèse, et qui s'étendaient de montagne en montagne jusqu'aux frontières de la Macédoine et de l'Épire. Les Gaulois avaient retrouvé chez elle cette race grecque qui était venue coloniser leurs côtes. En l'année 340, quelques-uns de leurs guerriers étaient allés rendre visite au grand Alexandre. « Que craignez-vous le plus au monde? leur demanda-t-il. — Nous ne craignons que la chute du ciel; nous estimons cependant fort l'amitié d'un homme tel que toi. — Voilà un peuple bien fier! » s'écria le héros[4].

1. Amédée Thierry, *Introduction*, p. LII.
2. Près de Perpignan.
3. *V.* aux Éclaircissements, n° 1 : *Nomenclature des peuples de la Gaule après l'établissement des Belges.*
4. Strab. VII, p. 301. — Arrian. *Alex.* 1, 6.

Ce devait être un peuple bien terrible pour ses successeurs !

Les Gaulois du Danube et d'Illyrie se mêlèrent d'abord, comme stipendiaires, aux querelles des héritiers du grand homme ; puis ils songèrent à combattre et à conquérir pour leur propre compte. L'arrivée des émigrés tectosages décida le mouvement. Gaëls et Tectosages se confédérèrent. Le brenn ou général en chef élu, personnage d'une remarquable intelligence, lança une triple expédition contre le royaume de Macédoine. Un premier corps d'armée se jeta sur la Thrace; un second, dirigé par le brenn, extermina ou subjugea les montagnards thraces et illyriens qui couvraient la Macédoine vers le nord ; un troisième tourna la Macédoine à l'ouest par l'Albanie. Ce dernier corps, commandé par un chef qu'on appelait *Belg* ou le *Belge* (probablement un Tectosage), attaqua à lui seul l'armée du roi de Macédoine. La fameuse phalange macédonienne, qui avait dompté la Grèce et l'Asie, fut brisée et mise en pièces, comme l'avait été la légion romaine sur l'Allia; le roi Ptolémée *Ceraunus* (le Foudre), renversé de l'éléphant qu'il montait à la manière asiatique, fut massacré, et sa tête plantée au bout d'une lance. L'élite des captifs furent immolés aux dieux.

Trois mois durant, la Macédoine et la Thessalie furent saccagées sans résistance. Le désespoir ranima enfin les vaincus. Un enfant du peuple, un jeune Grec nommé Sosthène, souleva les populations, rallia l'armée, et repoussa vers les montagnes les envahisseurs appesantis par leur immense butin. La réunion des trois corps gaulois n'avait pu s'opérer au cœur de la Macédoine suivant le plan du brenn. La résistance des montagnards du nord l'avait trop retardé lui-même, et l'autre corps d'armée avait perdu trop de temps en Thrace. Le plan de conquête avait donc en partie échoué, malgré une éclatante victoire.

Le brenn passa l'hiver à préparer le succès d'une seconde campagne. Assuré de nombreuses recrues gaëliques au sud du Danube, il courut, au nord de ce fleuve, chez les Kimris orientaux, surtout chez les Boïes, vaillant peuple dont les rejetons avaient pris racine en Gaule et en Italie, mais dont la souche était restée dans la contrée appelée plus tard de leur nom la Bohême [1]. Partout son

1. *Boïo-heim*, en langue teutonique, demeure des Boïes.

éloquence, tour à tour enthousiaste et railleuse, « l'éloquence gauloise, » si bien définie par les historiens de l'antiquité, entraîna ces races de guerriers [1]. Il recruta quelques alliés jusque chez les Teutons, peuples voisins des Kimris et que les historiens grecs avaient jusque-là confondus avec les races celtiques. Au printemps de l'année 280, plus de cent cinquante mille fantassins et de soixante mille cavaliers [2] furent réunis sous ses étendards. Le gros de l'armée se précipita du haut des montagnes sur le centre de la Macédoine. Sosthène et ses Macédoniens furent écrasés; tout le plat pays fut de nouveau aux Gaulois jusqu'aux massifs qui séparent la Thessalie de la Hellade proprement dite.

La Grèce se voyait revenue au temps de Xerxès, mais d'un Xerxès bien plus formidable. On répétait avec effroi les récits d'Aristote sur les « Celtes, » ces nouveaux Titans, qui défiaient les dieux et la nature, opposaient leurs boucliers à la foudre, s'élançaient, le glaive à la main, contre les flots débordés, et bravaient jusqu'aux tremblements de terre et aux éruptions des feux intérieurs [3].

Les Gaulois marchèrent, au commencement de l'an 279, vers le fameux défilé des Thermopyles. Léonidas ne revint pas de Sparte; le Péloponèse abandonnait la Hellade. Athènes fut plus fidèle à sa gloire : les Athéniens, à la tête des Hellènes, défendirent héroïquement les Thermopyles et repoussèrent l'assaut. Ce choc ne diminua pourtant pas la terreur du nom gaulois : les Grecs avaient vu avec stupeur ces hommes indomptables se ruer nus à

1. Un historien grec raconte que le brenn, partout où il allait, convoquait en assemblée « les hommes et les femmes, » et leur montrait, d'une part, des captifs grecs de petite taille et de débile apparence, la tête rasée, chétivement vêtus, et, de l'autre part, les plus grands et les plus beaux de ses Gaulois, avec leurs colliers d'or, leurs crinières de lions, leurs grandes épées et leurs grandes lances. « Voilà ce que sont nos ennemis, disait-il, et voilà ce que nous sommes! » Tout le monde le suivait, les femmes pressaient les hommes de partir. — Polyæn. *Stratag*. VII.

2. La cavalerie gauloise se nommait la *trimarkhisia*, c'est-à-dire l'ordonnance des trois chevaux (*tri*, trois; *markh*, cheval, en gaëlique et en kimrique), parce qu'elle était disposée sur trois rangs; au premier rang, les chevaliers (*markheien*); au deuxième et au troisième, les écuyers (*escouedaour*). Quand un chevalier était démonté, un de ses deux écuyers lui donnait un cheval; était-il tué ou hors de combat, un des deux écuyers prenait son cheval et son rang. — *v*. Pausan. lib. X, p. 645.

3. Aristot. *De Morib.* III, IV; *Id. Eudémior,* III, c. I.

la bataille, sous de faibles boucliers; fendus à coups de hache, percés de coups d'épée, criblés de javelots, ils ne lâchaient pas pied; ils arrachaient le dard de leur blessure pour le rejeter à l'ennemi; ils combattaient jusqu'à leur dernier souffle; leur visage ne quittait pas même dans la mort son expression de farouche enthousiasme. Les Grecs furent peut-être plus effrayés encore de l'*impiété* avec laquelle l'armée gauloise abandonna ses morts après le combat; ils ignoraient le principe de cette indifférence pour les débris terrestres de l'homme [1].

Le brenn parvint à tourner la position qu'il n'avait pu forcer; il descendit en Phocide avec une partie de ses forces, et se porta sur Delphes, ce centre religieux de toute la race grecque, ce splendide sanctuaire dont les richesses, présents de l'Europe et de l'Asie, fascinaient l'imagination avide des Gaulois. Le rocher de Delphes fut enlevé d'assaut; mais, au moment où les Gaulois portaient déjà la main sur les trésors d'Apollon, un de ces violents orages si fréquents entre les cimes du Parnasse éclata sur leurs têtes : les Grecs s'imaginèrent reconnaître l'assistance, les Gaulois le courroux des puissances célestes. Une panique s'empara des agresseurs qui refluèrent en désordre vers leur camp. Le lendemain, les Grecs ralliés assaillirent de toutes parts les envahisseurs, entassés dans les gorges étroites qui environnent Delphes. Le brenn et une troupe d'élite dévouée à sa personne, « les plus hauts de stature et les plus vaillants de tous [2], » sauvèrent l'armée; mais une grave blessure qui mit le brenn hors de combat décida la retraite. Le brenn parvint à rejoindre, avec ses bandes fort diminuées, le reste de l'armée, demeuré en réserve sur le Céphise : là, ne voulant plus vivre après avoir reculé devant l'ennemi, et jugeant nécessaire de sacrifier les blessés pour le salut de leurs compagnons, il donna l'exemple; il se fit apporter du vin, but à pleine coupe et s'enfonça un poignard dans le cœur.

Tous les blessés furent mis à mort, et l'armée, allégée par ce terrible sacrifice, opéra sa retraite à travers les populations levées en masse. Après une longue marche sans vivres, sans repos, com-

1. Pausanias, lib. X, p. 648-649. — Les Grecs avaient remarqué aussi que le brenn n'avait consulté aucun prêtre avant la bataille (*Ibid.*).

2. Pausanias, X, p. 653.

battant le jour, n'ayant la nuit d'autre abri que la voûte froide et humide d'un ciel d'hiver, elle atteignit enfin la frontière septentrionale de la Macédoine. Là se fit le partage du butin entre les survivants de tant de vicissitudes; puis l'armée se sépara. Une partie resta établie sur le versant nord des monts Scardus ou Scordus, tout contre la Macédoine, et forma la nation des Gaëls Scordiskes[1]. Une bande de Tectosages reporta jusque dans Toulouse les dépouilles de la Grèce; le reste des Tectosages se réunirent aux Boïes et à d'autres aventuriers, pour aller joindre en Thrace un premier corps de Gaulois et de Teutons qui s'était séparé du brenn au commencement de la campagne.

Cette nouvelle expédition eut des succès plus durables que ceux de la grande armée. Un corps de Gaulois s'établit à demeure en Thrace, obligea les villes à lui payer tribut et fit de la Thrace une province gauloise. Le gros de l'expédition, y compris quelques milliers de Teutons, passa par l'Hellespont et le Bosphore en Asie, et, se divisant en trois hordes, les Tectosages, les Tolisto-Boïes et les Trocmes ou Trogmes, se partagea toute la Grèce asiatique et la Phrygie, sans rencontrer nulle part de résistance sérieuse (avant J.-C. 278). La molle civilisation de l'Asie Mineure, la plus élégante et la plus raffinée qui ait existé, fut broyée sous la main de ces géants sans peur et sans pitié. Après les premières calamités de l'invasion, la conquête s'assit, comme en Thrace, sur des redevances en argent et en vivres. La fortune des conquérants leur attira une multitude de recrues; leurs forces devinrent telles que le plus puissant des successeurs d'Alexandre, le roi de Syrie Antiochus, leur paya un moment le tribut. Il s'en affranchit bientôt, et vint assaillir à l'improviste les Tectosages dans leurs provinces phrygiennes au nord du Taurus. Les Tectosages ne comptaient pas moins de vingt mille cavaliers, une infanterie proportionnée, et deux cent quarante de ces lourds chariots armés de faux que les Gaulois manœuvraient avec une adresse surprenante[2] et qui

1. Ils occupèrent la Servie et l'Esclavonie. Les Japodes, nation mêlée de Gaulois et d'Illyriens, tenaient la Croatie. Les Tauriskes et d'autres Gaulois s'étendaient dans une partie de la Hongrie et de la Transylvanie. Les Bastarnes, peuple à demi gaulois, dépassaient les Carpathes, vers la Gallicie et l'Ukraine.

2. *Cobhain*, en gaëlique; *Cowain*, en kimrique. — « On les voyait arrêter les chevaux lancés sur les pentes les plus rapides, les faire tourner de court, courir

étaient la réserve et, pour ainsi dire, l'artillerie de leurs armées. Cette arme formidable, qui leur avait souvent assuré la victoire, causa cette fois leur défaite. Les Syriens opposèrent aux chars à faux seize éléphants. Les chevaux gaulois, effrayés à l'aspect de ces monstrueux animaux, se cabrèrent, renversèrent les chars et les emportèrent dans les rangs de l'infanterie. Le désordre devint irremédiable. Cette journée coûta aux Tectosages tout le pays entre le Taurus et les monts Adoréens, et Antiochus reçut de ses sujets le titre de Sauveur (*Soter*) (avant J.-C. 277)[1].

Les Trocmes et les Tolisto-Boïes n'en conservèrent pas moins la domination de la Grèce asiatique, pendant que les Tectosages se maintenaient dans le nord de la Phrygie. Bientôt, les guerres qui se renouvelèrent entre les royaumes issus du démembrement de l'empire d'Alexandre et, dans chaque royaume, entre les divers prétendants, rendirent aux Gaulois d'Asie, aux *Galates,* comme les nommaient les Grecs, toute leur prépondérance, sinon comme conquérants, du moins comme auxiliaires. Ils furent les soldats des puissances belligérantes, Syrie, Égypte, Pont, Cappadoce, Bithynie; ils firent et défirent les rois, ou protégèrent contre les rois, à prix d'or, ce qui subsistait de petites républiques dans le monde grec. Ils reprirent dans tout l'Orient le nom d'invincibles[2].

Leurs frères de la Grande Gaule n'avaient pas, vers le même temps, un moindre renom dans les îles de l'Occident. Carthage, la puissante fille de ces Phéniciens qu'avaient connus les premiers Gaulois, disputait alors aux vaincus de l'Allia, aux Romains, bien relevés de leurs anciens revers, la domination des îles de la Méditerranée occidentale. Les stipendiaires attirés de la Grande Gaule jouèrent dans les armées de Carthage le même rôle que ceux de l'Asie Mineure et du Danube dans les armées des princes grecs. Peu s'en fallut que leur mécontentement n'amenât la ruine de cette grande république. Entraînant dans leur révolte les mercenaires de toute race que soldait Carthage, ils l'assiégèrent et faillirent la détruire (avant J.-C. 264-237). Il fallut le génie d'Amilcar pour la sauver.

sur le timon, se tenir debout sur le joug, et, de là, se rejeter dans le char aussi prompts que l'éclair. » Cæsar. *Bell. Gall.* IV, 43.

1. Lucian. in *Zeuxide* vel *Antiocho*, p, 334; Paris, 1615. 2. Justin. XXV, c. II.

Les Gaulois remplissaient ainsi du fracas de leurs armes le monde ancien tout entier. Leurs bandes aventurières étaient partout. L'étendue de leurs possessions directes, le territoire occupé en corps de nations par les Gallo-Kimris, était immense. Si l'on jette un regard sur la carte du monde ancien vers la première moitié du troisième siècle avant notre ère (300 à 250 avant J.-C.), on voit la race gauloise déployée depuis Érin [1] jusqu'à l'Estonie (à quelques marches de Saint-Pétersbourg), depuis la pointe septentrionale de la presqu'île Cimbrique (Danemark) jusqu'aux Apennins, depuis les trois *Finis-terre* de Bretagne, de Gaule et d'Espagne [2] jusqu'aux frontières du Pont et de la Cappadoce, en passant par le Danube, qu'ils tiennent jusqu'au delà de son confluent avec la Save, par les Carpathes, les Alpes Illyriennes, l'Hémus et la Thrace. Les Gaulois planent sur l'Europe du haut de toutes les chaînes de montagnes qui parcourent le continent, des extrémités de l'Espagne au Pont-Euxin. L'empire romain seul doit un jour égaler les proportions de cette gigantesque domination.

1. L'Irlande; *Eir-Inn*, en gaëlique, l'île d'Occident.

2. 1° La Cornouaille ou Corne de Gaule anglaise; 2° la Cornouaille française, dont l'extrême pointe, le cap Saint-Mahé, s'appelle en breton le *Pen-ar-Bed*, ou la Tête-du-Monde; 3° le promontoire Celtique, ou cap Finisterre de Galice.

LIVRE II.

GAULE INDÉPENDANTE

(*SUITE*).

Génie, mœurs et croyances des Gaulois. — Aspect de la Gaule. — Lois et usages. La famille. La propriété. Le *clan*. La clientèle. Les confédérations. La chevalerie. Les *dévouements*. — Mépris de la mort, trait caractéristique des Gaulois. — Le *Druidisme*. Hiérarchie druidique et bardique. — Les dieux. Bel. Koridwen. Le *conducteur des âmes*, Teutatès-Gwyon. Le Dieu suprême, Ésus. Le chêne et le gui. — Les *trois Cercles de l'existence*. Système des destinées de l'âme. Le développement de l'idée de l'immortalité, trait caractéristique de la religion. — Grandeur et insuffisance de cette religion.

(Du VII[e] au III[e] siècle avant J.-C.)

Après avoir suivi les hordes conquérantes des Gaulois en Espagne, en Italie, en Grèce, en Asie, rentrons, vers le troisième siècle avant l'ère chrétienne, dans le centre de leur domination, entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et les deux mers, dans cette Grande Gaule qui sera la France. Nous avons vu les exploits, les actions extérieures des Gaulois : cherchons dans les récits des étrangers, grecs et latins, et dans ce qui nous reste des traditions directes de nos pères, les mœurs et les idées, principes de ces actions.

Si l'on jette un regard sur la physionomie de la terre de Gaule, les deux grands traits qui apparaissent d'abord de cette physionomie sont la forêt et le pâturage : la forêt variée selon les climats très-divers d'une région qui touche d'une part aux mers brumeuses et aux froides plaines du nord de l'Europe, de l'autre aux rives de l'ardente et lumineuse Méditerranée. Au sud le pin maritime, l'yeuse, le liége, le buis, couvrent les rochers de la côte ; plus haut, les sapins noircissent les pentes des Cévennes[1], des

1. Les anciens comprenaient sous ce nom le massif de l'Auvergne et toutes ses ramifications.

Alpes du Jura, des Vosges ; sur les vastes plateaux et les terres ondulées du centre et de l'ouest s'étendent à perte d'horizon les dômes épais des gigantesques chênaies, mêlées de châtaigniers et de hêtres; dans les basses terres du nord, la forêt, moins élevée, mais remplie de halliers inextricables, coupée de bruyères et de grands marais, se déploie de la mer au Rhin; elle porte là un nom particulier : on l'appelle l'Ardenne[1], c'est-à-dire la *profonde*. La forêt et les marais sont peuplés en partie d'animaux de la zone boréale, que le défrichement et l'adoucissement du climat chasseront un jour vers les extrémités septentrionales de l'Europe, ou qui disparaîtront sous la poursuite de l'homme; ainsi l'élan (*alce*), le castor ou bièvre, ainsi le terrible *urus*[2], bœuf sauvage d'une taille et d'une force démesurées. Parmi ces hôtes des bois errent des porcs sans nombre croisés avec les sangliers et presque aussi sauvages qu'eux, et dont la chair offre une ressource inépuisable aux populations gauloises.

Les vallées des montagnes, les rives des innombrables cours d'eau, les plaines basses appartiennent aux pâturages. D'immenses troupeaux de beaux chevaux de bataille et de transport, de bœufs, de moutons, animent ces vertes étendues. Le champ doré des moissons n'attire le regard qu'après le bois et la prairie : l'agriculture ne tient que la troisième place par la surface qu'elle occupe. Cependant elle s'ouvre de nombreuses éclaircies partout, si ce n'est sur les montagnes et dans la région de l'extrême nord. Le froment, le seigle, l'orge, le millet abondent en Gaule[3].

Sur les plateaux, dans les clairières, au bord des eaux s'élèvent

1. *Ar-denn*, en kimrique. *v.* Cæsar. VI, 29-33.

2. *Ur*, en vieil anglo-saxon; *aurochs*, en allemand; le nom latin d'*urus* paraît venir du gaëlique *uraz*, force, puissance. Notre taureau domestique est originaire d'Asie. L'*urus* ou taureau d'Europe a presque absolument disparu du monde. Il n'en subsiste plus qu'un petit nombre d'individus dans une forêt de la Lithuanie, où on les appelle improprement *bisons*. Le Muséum d'histoire naturelle, à Paris, possède un animal de cette race, qui a été un des trophées de la prise de Vienne dans les guerres de l'Empire. — L'élan est refoulé dans la Lithuanie, la Russie du Nord et la Scandinavie.

3. Suivant les *Triades*, un chef kimri nommé Coll, postérieur à Hu, apporta de Gaule le froment et l'orge dans l'île de Bretagne, où il n'y avait que du seigle et de l'avoine. Elldud ensuite y introduisit la charrue à la place de la bêche et du hoyau, seuls instruments qu'eussent employés jusque-là les Kimris, et, avant eux, les *Gwyddelod* (Gaëls), premiers habitants de l'île.

une multitude de grandes bourgades. Dès les premiers âges, partout où la nature des lieux le permettait, les Gaulois se sont toujours agglomérés en nombre : le clan, la commune primitive, se masse volontiers en un seul groupe. Çà et là apparaissent des enceintes fortifiées, des espèces de camps retranchés, où les populations, en temps de guerre, se retirent avec leurs troupeaux. Au nord, ces places de refuge se cachent dans les fourrés des bois et dans les îlots des marais ; à l'ouest elles s'étendent sur les falaises escarpées de la côte armoricaine [1] ; dans l'intérieur, elles s'élèvent sur des collines, dans des situations dominantes, comme les *acropoles* et les *arces* grecques et latines [2]. Les sauvages tribus de l'extrême nord n'habitent pas leurs forteresses ; mais ailleurs les places fortes tendent à devenir des villes, des centres de population ; elles ne sont pas seulement, comme dans l'*Ardenne,* protégées par des abatis d'arbres et des taillis entrelacés : elles sont entourées de fossés et de remparts.

Les maisons, spacieuses et rondes, sont construites avec des poteaux et des claies revêtues en dehors et en dedans de terre battue : leurs toits élevés sont formés de bardeaux de chêne et couverts de chaume ou de paille hachée et pétrie dans l'argile. Des tables en bois, des peaux de bêtes servant de lits, de siéges et de tapis, sont à peu près tous les meubles de ces demeures vastes et nues. Parfois des vases d'argent, contrastant avec cette simplicité, révèlent la richesse minérale du pays. Cette richesse apparaît bien mieux encore au cou, aux bras et aux doigts des hommes et des femmes. Les colliers, les bracelets, les anneaux d'or étincellent de toutes parts chez les guerriers de renom ; l'or, l'argent et le corail ornent leurs sabres et leurs boucliers ; leurs saies, de laine

1. On a retrouvé un certain nombre de ces enceintes. Il y en a une près de Dieppe : la tradition locale l'appelle la *cité de Limes*. Elle était défendue par un double fossé. On a reconnu contre le fossé intérieur, vers l'est, les aires en terre battue d'un certain nombre d'habitations de forme ronde ; au sud, une rangée de *tumulus,* ou petites buttes funéraires. Dans celles de ces aires et de ces tombelles qu'on a fouillées, on a trouvé des haches de pierre, des poteries grossières, etc., indiquant une époque tout à fait primitive. La mer, qui ronge la falaise, a dévoré la partie occidentale de l'enceinte.

2. Le radical *dun,* élévation, colline, se retrouve dans une multitude de noms de villes dans tous les pays d'origine gauloise. La langue française n'a conservé au mot *dune* qu'une acception beaucoup plus restreinte.

épaisse ou légère suivant la saison, sont bariolées de carreaux aux vives couleurs ou semées de paillettes et de fleurons éclatants[1]. Les Gaulois aiment tout ce qui est vif et brillant, tout ce qui réjouit l'œil et l'imagination, au contraire des Euskes, dont l'humeur sombre se plaît aux vêtements noirs et a communiqué cette mode aux Celtes d'Ibérie[2]. Éblouir ses amis et faire trembler ses ennemis est la grande ambition des Gaulois. Rien de splendide et de terrible à la fois comme l'aspect d'un chef de guerre. Sa haute taille est encore exhaussée par son casque d'airain, fait en forme de mufle de bête sauvage et surmonté de cornes d'urus ou d'élan, d'ailes d'aigle ou de crinières flottantes : ses yeux bleus ou vert de mer étincellent sous une épaisse chevelure dont l'eau de chaux a changé la nuance blonde en une teinte enflammée ; de longues moustaches rousses ombragent ses lèvres[3]. Sur son grand bouclier quadrangulaire, peint de couleurs brillantes, se relève en bosse quelque figure d'oiseau ou d'animal sauvage, emblème adopté par le guerrier. Un énorme sabre pend sur sa cuisse droite ; il tient à la main deux gais (*gæsa* en latin, épieux) ou une lance dont le fer, long d'une coudée et large de près de deux palmes, droit vers la pointe, recourbé à la base en replis sinueux, fait d'horribles et de mortelles blessures[4].

1. La blouse populaire n'est autre chose que la saie, *saé* en kimrique. Les Gaulois portaient en outre un pantalon, la braie (*bragou*, *brikan*, en kimrique ; *trew*, en gaëlique), plus large et plus court chez les Kimris, plus étroit et plus long chez les Gaëls. Les Kimris avaient aussi une veste ouverte et à manches, qui se retrouve chez nos Bretons (*v.* Strab. IV, 196, Diodor. Sicul. V, 305). Le manteau appelé *lenn* est le manteau de nos bergers.

2. Elle n'a jamais été générale ; les Basques n'ont pas conservé cette disposition ; ils recherchent, au contraire, les couleurs éclatantes. Une partie des Celtibères portaient des saies rouges (*v.* Polyb. lib. III, p. 164). La pièce d'étoffe bariolée dont s'enveloppent les Aragonais, les Valenciens, etc., très-voisine du plaid écossais, semble d'origine gauloise.

3. Tous les Gaulois gardaient leur chevelure vierge du fer, et la relevaient comme une crinière vers le sommet de la tête. Quant à la barbe, les uns la rasaient, les autres la portaient de moyenne longueur ; les chefs, les chevaliers se rasaient les joues et le menton, et se laissaient pousser les moustaches de toute leur longueur (Strab. IV, 196 ; Diodor. 305).

4. Diodor. Sicul. V, 30 ; Veget. II, 518 ; Plin. XXXII, I ; XXXIII, c. I. — Ce fer de lance était fait à peu près comme le *cris* des Malais. — Le mot *lance* était gaulois, d'après Diodore ; mais il n'existe plus aujourd'hui dans les dialectes gaëliques et kimriques. Les Gaulois avaient en outre pour armes le *matarkh* (*mataris*, *materis*, en latin ; *mât-tarkh* en breton, frappe fort), espèce d'arme de jet ; la *coteïe*, autre javelot, qu'on lançait enflammé sur l'ennemi ; enfin le dard à trois pointes,

Lorsque, précédés du long mugissement des trompes d'airain et des notes tonnantes du *bardit*[1], de pareils cavaliers arrivent comme la tempête en ébranlant les airs de leur formidable cri de guerre, le légionnaire romain lui-même sent frissonner son cœur intrépide sous sa cuirasse de fer.

Nous ne décrirons pas leurs festins homériques d'après le philosophe voyageur qui nous a laissé de précieuses notions sur nos ancêtres, ces repas de lions où s'assit le stoïcien Posidonius[2]. Remarquons seulement que le vin, si attrayant pour les Gaulois, et qui n'est encore à cette époque naturalisé qu'autour de Massalie et sur les coteaux des Arécomikes[3], détrône déjà dans le midi les bières d'orge, de froment, et l'hydromel, et s'introduit peu à peu dans l'intérieur par les efforts intéressés des marchands massaliotes; remarquons aussi, comme un trait indiquant le peu d'usage de l'esclavage domestique, que ce sont les enfants des deux sexes qui servent à table.

Le caractère national se manifeste sous des aspects contradictoires dans ces repas nombreux et bruyants où se complaisent les Gaulois. Le banquet, ouvert dans l'expansion la plus cordiale, se termine souvent au milieu des rixes soulevées par l'humeur la plus querelleuse qui soit chez aucun peuple. Et qui dit rixe, parmi eux, dit combat, et combat à mort : le Gaulois ne discute pas avec les poings, mais avec le fer, et l'on ne peut pas même dire qu'il laisse aux femmes le combat de la langue; car la Gauloise sait fort bien intervenir avec d'autres armes dans le péril de son mari, et « ses grands bras blancs lancent de grosses pierres avec la roideur d'une catapulte[4]. » Il semble que les Gaulois ne puissent vivre les uns sans les autres, ni les uns avec les autres. Chacun aspirant à passer pour le plus fort et le plus brave, leurs

nommé *trifenn,* ou trois têtes. L'arc et la fronde étaient peu en usage chez eux; ils méprisaient les armes qui frappent de loin et sans péril.

1. Chant de guerre.

2. Posidon. ap. Athen. l. IV, c. XIII; Diod. Sicul. V, p. 305. Ces repas consistaient en viandes bouillies, grillées ou rôties, en laitage, en poisson.

3. Bas Languedoc. La bière se nommait *kourou* dans les dialectes kimriques, nous en avons fait, en vieux français, *cervoise.* L'hydromel s'appelait *sist* et *sizh* en kimrique et en gaëlique; ce mot a changé d'acception et veut dire aujourd'hui cidre; ce qui indique que le cidre était encore inconnu alors.

4. Ammian. Marcellin. XV, 12.

prétentions s'entre-choquent sans cesse; le sentiment excessif de leur valeur personnelle fait que chacun tient peu de compte de son voisin, et que tous ensemble ont en grand dédain les guerriers des nations étrangères; et cependant ces hommes si dédaigneux sont avides, comme les Grecs eux-mêmes, de toutes choses nouvelles et lointaines; ils s'intéressent à tout ce qui se passe dans le monde. Depuis qu'on est sorti de cette sauvage époque de séparation absolue entre les races, où l'on immolait à des divinités impitoyables les rares étrangers que le hasard ou la tempête jetait sur nos plages, depuis que l'humanité s'est éveillée ou réveillée, les voyageurs sont accueillis, fêtés avec une hospitalité sympathique; les tribus entières s'assemblent pour écouter leurs récits; on les arrête en plein champ pour les questionner avec une curiosité infatigable.

Le premier aspect de la ville ou du village gaulois est dur cependant à l'œil de l'étranger venu des brillantes cités de la Grèce ou de la Basse Italie; le voyageur recule en apercevant des têtes d'hommes clouées aux portes de la ville et à celles des maisons, à côté des hures et des mufles d'animaux sauvages, trophées de la guerre rapportés au cou des chevaux et mêlés aux trophées de la chasse. Mais les manières franches et ouvertes de ses hôtes, leur cordiale simplicité, la propreté, l'espèce d'élégance rustique des habitations et des vêtements remettent le cœur de l'étranger, et il finit par s'habituer à regarder sans trop de répugnance au fond d'un grand coffre, ouvert solennellement par le chef gaulois, d'autres têtes embaumées qui sont comme les archives de la famille, dépouilles choisies des chefs, des héros ennemis, tombés sous les coups du guerrier ou de ses ancêtres. Ces titres de noblesse, le guerrier qui les céderait pour leur pesant d'or serait déshonoré dans toute sa nation[1].

Des contrastes toujours plus étonnants se révèlent à mesure

1. Un usage plus farouche encore existe au moins chez certains des peuples gaulois, chez les Boïes d'Italie, par exemple. Ils enchâssent dans l'or le crâne nettoyé et poli des chefs ennemis, et s'en servent en guise de coupes pour les libations des cérémonies religieuses (Tit. Liv. XXIII, xxiv). — Les guerriers de l'île d'Érin font sécher les cervelles des ennemis tués en combat singulier, et s'en parent comme les Indiens font des chevelures scalpées (v. Traditions irlandaises résumées par M. d'Eckstein; *le Catholique,* mai 1829).

qu'on pénètre plus avant dans les mœurs des Gaulois. Ces féroces exterminateurs, capables de tant de cruautés dans le délire de la victoire, sont toujours prêts à s'émouvoir aux plaintes des opprimés, et à défendre les faibles contre les forts[1]; ils sont à la fois naïfs et sagaces, ennemis de tout détour et pénétrant aisément les détours d'autrui, rudes et fins, enthousiastes et moqueurs, imitateurs et spontanés; ils passent, dans leurs discours, d'une brièveté énigmatique et sentencieuse à une éloquence impétueuse et intarissable en figures hardies; leur mobilité singulière en ce qui concerne les personnes et les choses extérieures ne tient pas seulement à la vivacité de leur imagination, mais aussi à leur indomptable personnalité, toujours prête à réagir contre le despotisme du fait; cette mobilité cache une persistance opiniâtre dans les sentiments intimes et dans les directions essentielles de la vie.

Dans ce qui regarde la famille, la femme, le fond même de la vie morale et sociale, les contradictions semblent plus grandes que dans tout le reste. Si l'on accepte au pied de la lettre certains témoignages, surtout celui du grand et fatal adversaire de la Gaule[2], qui d'ailleurs se préoccupa beaucoup plus de combattre ses armées que d'étudier à fond ses sentiments et ses lois, le père de famille[3] aurait eu, comme dans la Rome primitive, droit de vie et de mort sur sa femme et ses enfants. Si un personnage considérable vient à mourir de mort suspecte, ses parents assemblés font mettre à la torture sa femme ou ses femmes[4] (le texte équivoque de l'historien latin semblerait indiquer que les chefs gaulois pouvaient avoir plusieurs épouses) : le crime prouvé, ils livrent aux flammes la coupable ou les coupables. A ces traits, qui dénoteraient une barbare mais énergique constitution de la famille sous le despotisme paternel, les historiens en ajoutent d'autres particuliers aux peuples des îles de l'ouest, et qui seraient au contraire la négation même de ce qu'on peut nommer l'individualité de la famille naturelle, noyée dans une grande famille

1. Strab. IV, p. 195. — 2. Cæsar. VI, XIX.
3. En kimrique, *pen-teulu*, tête de maison.
4. « Comme on fait pour les esclaves, » dit César. Les lois romaines interdisaient de mettre à la question les personnes libres.

collective. Les sauvages habitants d'Érin (Irlandais) et les Gaëls de la Bretagne, leurs frères, auraient vécu dans une complète promiscuité, les enfants ne connaissant d'autre père que le clan. Les Kimris de l'île de Bretagne, ou, tout au moins, certains d'entre eux, en auraient été à un degré intermédiaire, vivant par groupes de dix ou douze parents, avec femmes communes, et les enfants étant censés appartenir à l'homme qui le premier a connu la mère vierge encore [1].

Aucune trace de ces monstrueuses aberrations, probablement beaucoup plus restreintes que ne l'indiqueraient les historiens [2], n'apparaît dans la Gaule continentale, qui paraît en avoir été toujours préservée. Quant à ce droit de vie et de mort, à cette espèce de tribunal domestique que César indique sans aucune explication, ce ne peut être qu'une loi spéciale, applicable à de certains crimes dont la vengeance est abandonnée au père de famille; car d'autres coutumes, révélées par le même historien, sont absolument incompatibles avec l'esclavage ou l'abaissement de la femme. Ainsi les parents de la fille lui donnent une dot; le mari est tenu d'y réunir une valeur égale; le tout est administré en commun; le mari ne peut aliéner ni le principal ni même les fruits qui en proviennent, et le tout, principal et fruits accumulés, appartient au survivant des deux époux [3]. On n'*achète* donc pas la femme en Gaule, comme dans certaines autres législations antiques : on se l'associe, et sa libre personnalité se manifeste nettement par la propriété. Ce ne sont pas, certes, des esclaves écrasées sous de durs travaux ni d'oisifs instruments de plaisir que ces belles et fières créatures, tant admirées des historiens, qui nous les montrent épouses si dévouées, si bonnes éducatrices, égalant en force d'âme leurs maris, auxquels elles préparent des

1. Cæsar. V, 14; Dion. Cass. LXII, p. 703; Strab. IV; Mel. III, 6; Diodor. V, p. 309.

2. César lui-même avoue qu'il ne sait rien de certain sur l'intérieur de l'île de Bretagne (IV, 20); et Strabon, à propos de la promiscuité des habitants d'Érin, dit : « Nous n'avançons ces choses que d'après des relations qui ne méritent pas grande confiance. »

3. Cæsar. VI, 18. — César veut dire sans doute que le mari ne peut disposer malgré la femme, et qu'il est obligé au *remploi* en cas d'aliénation, car l'interdiction absolue de toucher au bien commun eût été souvent impraticable.

fils dignes d'eux[1]. L'usage de la coupe nuptiale, tel qu'il apparaît dans les traditions sur la fondation de Massalie, est le symbole le plus éclatant de la liberté naturelle qui appartient à la jeune fille de choisir son époux, liberté depuis méconnue, foulée aux pieds durant des siècles, dans les sociétés les plus civilisées, par l'autorité paternelle dégénérée en tyrannie.

Ce que les traditions sur Massalie nous apprennent de cet usage est complété par le dénoûment de l'histoire de Camma, cette belle prêtresse gauloise dont le mari avait été tué en trahison par un autre guerrier épris d'elle. Le meurtrier poursuivait la veuve de ses obsessions. C'était un chef puissant : il gagne ou intimide les parents mêmes de Camma; elle paraît se rendre. Le moment des noces arrivé, elle prend une coupe d'or, fait une libation à la divinité qu'elle sert, boit la première « et tend la coupe au fiancé[2] ». Il la vide d'un trait; elle jette un cri de joie : « Sois témoin, chaste déesse, que je n'ai consenti à survivre à mon cher Sinat que dans l'attente de ce jour! Je l'ai vengé! Je vais le rejoindre! Et toi, dis aux tiens qu'ils te préparent un sépulcre; car voilà le lit nuptial que je t'ai destiné! » La coupe était empoisonnée[3].

1. Diodor. V, p. 309; Strab. IV, p. 196. Il semble résulter d'un passage de César (VI, 18) que les garçons restaient exclusivement sous la direction des mères, jusqu'à ce qu'ils fussent en état de porter les armes; jusque-là le père ne se montrait point en public avec ses fils. La remise des armes au jeune homme se faisait avec une joyeuse solennité, comme Tacite et d'autres historiens nous le montrent chez les Germains. D'après les lois galloises, le jeune homme s'enrôlait dans la clientèle d'un chef de guerre dès l'âge de quatorze ans. Le jeune guerrier priait le chef de le recevoir sous son patronage en lui coupant une mèche de cheveux sur le front. *V.* le roman celtique de *Kilwkh et Olwen*, ap. *Revue Britannique*, juillet 1843.

2. La coupe nuptiale, avec les circonstances les plus caractéristiques, se retrouve ainsi aux deux bouts de l'Europe, chez les Gaulois des bouches du Rhône et chez ceux de l'Asie Mineure, auxquels appartenait Camma. Cette coutume subsiste encore aujourd'hui chez quelques-uns des Basques français et espagnols, ce qui a fait penser à M. Amédée Thierry (t. I, p. 24) qu'elle était d'origine ibérienne. Les Euskes pouvaient l'avoir reçue des Gaëls. Plusieurs coutumes importantes étaient communes à ces deux races, en contact continuel depuis tant de siècles.

3. Plutarch. *De Virtutibus mulierum*, t. II, p. 257-258; Francfort, 1599; Polyæn. *Stratag.* VIII, 39. — Camma était une Gauloise d'Asie, une *Galate*, comme disaient les Grecs. Une autre Galate, Khiomara, ne se rendit pas moins célèbre par une action inspirée du même esprit. Tombée, dans une guerre, au pouvoir d'un centurion romain qui lui fit violence, elle sembla calmer son indignation quand il lui offrit de la rendre à son mari à prix d'or. Il la conduisit seul, de nuit, aux avant-postes, pour profiter seul de la rançon. Deux serviteurs gaulois se présentent,

César nous a montré la personnalité de la femme gauloise par la propriété : l'usage de la coupe nous a témoigné sa liberté dans l'acte le plus essentiel de la vie. Plutarque nous révèle son intervention dans certaines occasions solennelles de la vie publique. « Avant de passer les Alpes et de conquérir la partie de l'Italie qu'ils habitent maintenant, les Gaulois (Κέλτοι), divisés par de grandes et implacables discordes, étaient entrés en guerre civile. Les femmes, s'avançant entre les armées prêtes à se charger, prirent connaissance du différend, et le jugèrent avec tant d'habileté et de justice qu'une amitié admirable de tous avec tous s'établit dans chaque peuple et dans chaque famille. C'est pourquoi les Gaulois conservèrent dorénavant la coutume de consulter leurs femmes sur la paix et la guerre, et de les employer à apaiser leurs différends avec leurs alliés [1]. » On a vu plus haut qu'en effet, lors des préparatifs de la guerre de Macédoine, le *brenn*, partout où il allait, convoquait les hommes et les femmes.

On a souvent accusé les Gaulois d'une tendance licencieuse; Aristote et Diodore leur imputent même un vice monstrueux trop commun dans la civilisation grecque et latine. On vient de voir cependant ce que vaut la femme en Gaule et la considération dont elle jouit, chose incompatible avec la dépravation des mœurs. Nous la retrouverons tout à l'heure au même rang dans la religion. Il y a là des problèmes dont nous ne pouvons espérer d'avoir la complète solution. Les contradictions des anciens sur la moralité gauloise s'expliquent en partie par une double tendance de cette race. D'une part, l'ardeur du sang, la vivacité

comme il était convenu : tandis que le Romain compte l'or par eux apporté, Khiomara dit quelques mots en langue gauloise; aussitôt le Romain tombe égorgé. Elle part, emportant la tête du Romain dans le pan de sa robe. Arrivée devant son mari, avant de lui parler, avant de l'embrasser, elle jette à ses pieds la tête sanglante, et lui apprend à la fois l'outrage et la vengeance. « O femme! s'écrie-t-il, que la fidélité est une belle chose! — Oui, répond-elle; mais ce qui est plus beau encore, c'est de pouvoir dire : Deux hommes vivants ne se vanteront pas de m'avoir possédée. » (Plutarch. *De Virtut. mulier*, p. 258; Tit. Liv. XXXVIII, 24.)

1. Plutarch. *De Virtut. mulier*. p. 246; Polyæn. VII, 50. Un autre exemple important, sur lequel nous reviendrons, et dans lequel se trouve mêlée une peuplade ligurienne, a fait attribuer aux Ibères cette coutume, ainsi que celle de la coupe, par M. Amédée Thierry. Nous pouvons admettre seulement que les tribus euscariennes y avaient été engagées par leurs relations avec leurs voisins gaulois. « Les Ligures, dit Strabon, par l'effet du voisinage et du mélange, avaient pris en partie les habitudes gauloises. »

d'imagination, une disposition particulière à prendre la vie avec légèreté, à jouer avec elle, pour ainsi dire, poussent à la mobilité des relations; de l'autre part, une nature sympathique, passionnée, généreuse, qu'exaltent des croyances dont nous parlerons tout à l'heure, enfante des attachements durables et « plus forts que la mort. » Une certaine supériorité morale s'entrevoit chez les femmes, que les historiens anciens louent sans réserve quand ils accusent les hommes. C'est là un caractère important à constater chez une race où domine le sentiment, le principe essentiel de la femme. Les mœurs étranges plus ou moins répandues dans les îles de l'Ouest sembleraient avoir été moins licence ou abandon aveugle à l'instinct naturel qu'extension artificielle et monstrueuse de l'institution sociale du clan, que violation systématique des vraies lois de la nature par une espèce de platonisme barbare. Quant au vice antiphysique attribué à la race gauloise par les historiens grecs, ils peuvent avoir pris pour un vice national les habitudes de ces bandes d'aventuriers chez lesquels l'indépendance gauloise tournait à la révolte non-seulement contre tout frein humain, mais contre la nature même. La polygamie enfin, condamnée par le génie de tous les peuples d'Occident, a pu exister à l'état d'accident et d'exception chez quelques chefs gaulois, plus rarement toutefois que chez les chefs germains [1].

Le divorce facile était bien plus dans les tendances gauloises que la polygamie; mais assurément les Camma et les Khiomara n'étaient pas des femmes de maris polygames [2].

La constitution de la famille sociale, de la tribu, n'offre pas autant d'obscurités que celle de la famille naturelle, grâce à la longue conservation du régime de la tribu chez les Gallois, chez les Irlandais, chez les Écossais, qui servent si bien à nous éclaircir les données insuffisantes des Grecs et des Latins. L'hérédité naturelle de la famille, demeurée dans ses vraies limites, n'a dégé-

1. César et Tacite nous signalent la polygamie chez les chefs germains, et nous la retrouvons fréquente chez nos rois mérovingiens, même chrétiens. « Les Germains, dit Tacite (*German.* XVIII), se contentent d'une seule femme, si ce n'est quelques-uns, qui, non pour la volupté, mais à cause de leur illustration, voient leur alliance recherchée de plusieurs familles. »

2. Il est essentiel ici de voir aux Éclaircissements, nº II, *Lois celtiques,* les indications empruntées aux lois de Galles et de Bretagne sur la famille gauloise.

néré ni en droit d'aînesse dans la famille [1], ni en hérédité artificielle du commandement politique dans la tribu. Ce n'est point en vertu d'un prétendu droit personnel que le chef de tribu représente le père commun de la race; il est l'élu temporaire ou viager des chefs de famille. Le chef de *canton* [2] et le chef de nation, quand il y a un chef suprême, ce qui n'est pas le cas le plus ordinaire, sont également électifs [3]. Le pouvoir des chefs de tous degrés est subordonné à l'autorité des anciens (*henadouriaid*) qui forment les sénats ou conseils permanents, et des assemblées extraordinaires du peuple (*gorsed*), appelées *conseil armé*, parce qu'elles se tiennent sous les armes. « D'après le rang et le droit primordial, disent les Triades, une nation est au-dessus d'un chef. » Il y a deux catégories de citoyens, de guerriers : le noble ou chevalier, et le simple homme libre [4]. Quelle est l'origine de cette classe supérieure parmi les hommes libres? Le premier noble, n'est-ce pas le premier cavalier, l'homme qui a dompté et s'est approprié le cheval de guerre et qui s'est assuré ainsi la supériorité dans les combats? La noblesse, en Gaule, a dépassé ce premier degré. Le chevalier ou *haut-homme* n'est plus le simple cavalier : il a, dans l'ordre de bataille en usage, deux cavaliers

1. Le droit d'aînesse primitif, dans les tribus patriarcales, n'est qu'une suprématie morale, et non un avantage matériel.

2. Canton, en kimrique, *cantref*; de *cant*, cent, et *tref* ou *trev*, village. — Chaque canton renfermait plusieurs clans; chaque clan, plusieurs villages. — Chef de clan, *khlan-kinnidh*, en gaëlique; *pen-kenedl*, en kimrique; — chef de canton, *tiern, teirn*, en kimrique; *tiernakh, tighernakh*, en gaëlique.

3. Chez les Écossais, le chef de tribu finit par se rendre héréditaire au moyen âge, probablement à l'imitation de la royauté, qui s'était féodalisée. Chez les Gallois, le chef de tribu resta électif; le chef de canton devint héréditaire; le chef de nation (*bren'yn*) n'était plus électif et n'était pas héréditaire; il désignait son successeur dans sa famille; mais il n'était pas devenu inviolable; il pouvait être jugé et déposé par l'assemblée nationale (*gorsed*); jamais le principe de la responsabilité personnelle n'a souffert d'exception parmi les peuples gaulois. Le titre de roi, quand on le trouve parmi eux, n'emporte nullement l'idée d'une mystique inviolabilité. Les chef de nation (*righ*), de canton, de tribu, en Irlande, étaient restés électifs; mais on ne les prenait que dans certaines familles privilégiées, et on leur adjoignait un successeur désigné pour les empêcher de se rendre héréditaires.

4. *Uasel* en gaëlique, *ukhel* en kimrique, haut, élevé; *ukhel-our*, haut-homme. *Our, gour*, en kimrique, *ver, fer*, en gaëlique, est le *vir* latin, le *berht* teutonique, le *vira* sanscrit. — *Markhok, markhek*, chevalier. — Le chevalier s'appelait encore *aour-torkhok*, décoré du collier d'or (*V.* les poésies bardiques, *passim*). Le simple homme libre s'appelait, en langue kimrique, *kymri-kynwynwal*.

subalternes attachés à sa personne, et sans doute équipés à ses frais. Ces écuyers peuvent devenir chevaliers à leur tour, et ils se recrutent certainement eux-mêmes dans la masse des hommes libres combattant à pied. Il n'y a point là de caste fermée ni même héréditaire, au moins d'abord. Sous les deux degrés de citoyens, de membres de la tribu, il y a deux degrés de sujets de la tribu. Des lois qui appartiennent à un âge relativement moderne, mais qui ne font très-évidemment que reproduire sur les points capitaux la tradition gauloise, nous apprennent que le premier de ces degrés inférieurs, les *aillts, taeogs,* ou *togadhs,* se compose d'enfants illégitimes non reconnus par leurs pères, de citoyens déchus pour quelque méfait, et d'étrangers reçus à titre de colons, de tributaires[1]. A la neuvième génération, le descendant du *taeog* est admis au rang de citoyen et de guerrier. Les filles de la tribu peuvent accélérer de plusieurs générations l'émancipation de la race inférieure, en élevant les *taeogs* jusqu'à elles, avec le consentement de leurs parents : ainsi *le ventre anoblit,* et la loi provoque, loin de l'interdire, l'alliance des supérieurs et des inférieurs ; c'est un des indices de la supériorité virtuelle de l'esprit gaulois sur l'esprit féodal du moyen âge. Cette libéralité, il est vrai, ne s'étend pas jusqu'au second degré des sujets. Ceux-ci, les *caeths,* sont de véritables esclaves ou pris à la guerre, ou achetés, ou condamnés à la servitude pour de grands crimes ; mais l'esclavage est peu développé en Gaule : c'est un élément parasite dans la société gauloise. L'élément inférieur essentiel est le *togadh* ou *taeog,* qui, dans la pire condition, est tout au plus un serf de glèbe. Ici la Gaule est de même supérieure en tendance à la civilisation antique : le servage de glèbe est d'un degré en avant de l'esclavage, puisqu'il est compatible avec la famille, avec le foyer domestique. Les mauvais traitements envers les non-libres sont punis d'amende.

1. *Togadh,* en gaëlique ; *taeog,* en kimrique. — Dans les lois de Galles, la famille étrangère qui a demeuré quatre générations sur la terre d'un noble-homme ne peut plus quitter cette terre ; elle est attachée à la glèbe. — D'après certains passages de César, les débiteurs insolvables sembleraient avoir été aussi dans ce cas. On ne peut douter que les tribus vaincues n'aient été réduites en masse à cultiver la terre et à subir la *corvée* (*corf-vekh,* charge de corps) pour les vainqueurs. — La terre tributaire s'appelle *tir-kifrif;* la terre libre, *aelwyd,* même radical que l'*alod* germain et source du français *aleu.*

Les Grecs et les Latins ne nous donnent guère de lumière sur la constitution de la propriété foncière en Gaule; mais les lois postérieures des peuples gaëliques et kimriques, comparées aux traditions et aux lois des Germains, y suppléent peut-être suffisamment. La tribu seule était d'abord propriétaire. Il y a des vestiges très-apparents de cette communauté première dans les lois irlandaises des Brehons [1]. L'appropriation individuelle du sol a commencé par la maison et la terre qui entoure la maison, l'enclos de la maison, le verger, ce que nos paysans appellent encore aujourd'hui, par excellence, *l'héritage* [2]. Avec l'agriculture s'étend l'appropriation et la division; on cultive par familles, puis par têtes. Le chef de tribu répartit les lots entre les familles, le chef de famille, entre les membres de la famille : une portion nouvelle est attribuée à la famille pour chaque enfant mâle arrivé à l'âge d'homme [3]. Les lois bardiques galloises de Moëlmud conservent des traces d'une grande tentative faite pour combiner la communauté avec l'agriculture par un roulement annuel des champs entre les familles; mais ce régime ne paraît pas avoir subsisté longtemps : l'individualité gauloise l'a renversé [4]. Cependant la Gaule n'arrive à rien de semblable à la propriété individuelle absolue des Étrusques et des Romains; l'appropriation de la terre cultivée n'est pas irrévocable, et, si la possession se divise par têtes, le fond reste à la famille, et le partage se renouvelle

1. En Irlande, toutes les fois qu'un membre du clan mourait, on recommençait le partage des terres.

2. *Ti-grann,* en kimro-breton.

3. La grande majorité est à vingt-un ans dans les lois galloises. — L'homme libre a droit à huit mesures de terre (*erw*), le noble, à douze, différence tenant sans doute à ce que le noble gallois est tenu d'entretenir un cheval. Les noms de nos anciennes mesures de terre, acre, arpent, bonnier, etc., sont des noms gaulois plus ou moins altérés. Celui qui ne possède point de terre ne peut être obligé à prendre les armes : « la trompette du pays ne sonne pas pour lui »; mais il peut venir défendre le pays de son propre mouvement s'il est homme libre (*Leg. Wall.* t. II, lib. XIII).

4. Le régime du partage annuel paraît avoir régné, à une certaine époque, chez tous les barbares d'Occident. Des races gauloises continentales, les Vaccéens, peuplade celtibérienne, le conservaient seuls au temps d'Auguste; mais la Germanie entière le maintint durant plusieurs siècles, comme nous l'apprennent César (VI, 21-23) et Tacite (*de Moribus Germanorum*). — Il importe de remarquer que la culture en commun, avec partage des fruits par le chef ou les anciens de la tribu, n'a jamais été le régime des races gauloises, intermédiaires, à cet égard, entre l'*individualisme* romain et le *communisme* tel qu'il se pratique chez les Russes.

dans certains cas. La forêt, la lande, la prairie, le marais, qui forment encore la plus grande partie du territoire, demeurent en communauté dans les mains de la tribu.

La notion d'héritage comme de propriété est tout autre que chez les Romains. La loi, chez les peuples gaulois comme chez les peuples germaniques, règle formellement l'héritage, et le père, au moins dans les conditions ordinaires, ne peut déshériter ses enfants [1]. Le droit de tester, souverain à Rome, est borné, chez les Gaulois, aux objets mobiliers. L'affectation du patrimoine à la famille et le principe d'égalité dans la famille résument le droit civil des Gaulois [2].

L'ordre patriarcal et naturel de la tribu et de la famille ne renferme pas toute la vie sociale des Gaulois ; il est un autre ordre de relations, volontaire et individuel, qui se combine avec le premier et le modifie : c'est le patronage (*nawd,* en gallois), système d'association dans lequel les liens du sang ne sont plus pour rien, et qui s'est formé sous des influences et dans des conditions très-diverses, la recherche de l'appui des forts par les faibles dans une société de mœurs violentes, le goût des aventures et des expéditions au dehors, qui exige des groupements autour de chefs élus pour la guerre, enfin le dévouement passionné des jeunes guerriers pour le chevalier de renom qu'ils adoptent comme patron. Il y a dans chaque tribu, ou au moins dans chaque peuplade,

1. Dans la Rome primitive, au reste, il en était de même.

2. Laferrière, *Histoire du droit français,* 2[e] édit. t. II ; *Époque celtique.* La *famille* doit s'entendre ici dans la plus large extension du mot, aussi loin que la tradition peut remonter. L'idéal serait de rétrograder jusqu'au premier partage entre les pères de la tribu ou premières souches de familles. — M. Laferrière a appliqué, avec une sagacité supérieure, sa science juridique aux traditions gauloises, et les a poursuivies non-seulement dans les lois galloises, bretonnes, écossaises, mais dans le droit coutumier de toutes nos provinces. Nous reviendrons sur ce travail de la plus haute portée pour nos origines nationales. Nous regrettons seulement que M. Laferrière n'ait pas eu à sa disposition les lois des Brehons d'Irlande pour compléter son œuvre. — Le premier érudit français qui ait compris l'importance des lois des peuples bretons pour nos origines nationales paraît être Houdard, qui, en 1785, dans un mémoire à l'Académie des Inscriptions, établit que les lois de Galles, originaires des Gaulois, s'étaient conservées depuis les premiers temps sans que le mélange des Normands, Danois, etc. (et Saxons), les eût altérées. — « Ces lois, dit-il, sont simples, justes, austères et douces, comme les peuples dont elles émanent. » Mémoires de Bachaumont, t. XXVIII, p. 274. La loi d'égalité dans la famille, qui ne souffre d'exception qu'en faveur du dernier né chez les Kimris, s'appelait le *gabhail-kine* (l'*établissement de famille*) chez tous les peuples celtiques.

plusieurs de ces derniers groupes, de ces *amitiés,* ainsi que les appelle Polybe, selon la belle expression grecque (ἑταιρεία). Le patronage a des degrés divers comme des origines diverses. Les clients, en général, soutiennent et défendent leur patron en échange de la protection qu'il leur donne; mais il y a des dévoués qui s'attachent absolument à sa personne et ne font plus qu'un avec lui. Quand les chevaliers, les *colliers d'or,* s'asseyent autour de la *table ronde,* symbole de leur égalité, les écuyers (ceux qui portent les boucliers et ceux qui portent les épées, dit Posidonius) forment un second cercle autour du premier, et mangent en même temps que leurs patrons. Ils sont près d'eux à la table du festin; ils sont près d'eux à « la danse de l'épée » (*Korol ar khleze*); ils partagent toutes leurs fortunes. On voit parfois un héros fameux, au lieu de deux écuyers, réunir autour de lui des centaines de chevaliers, qui lui sont associés pour la vie et la mort, le sauvent ou meurent avec lui dans la bataille, ou, s'ils n'ont pu le suivre à l'instant même, se précipitent dans les flammes de son bûcher ou s'entre-tuent sur son tombeau. Ces associations portent en langue gauloise le nom de *fraternité* (*brodeurde*), nom qui s'applique également aux alliances de tribus et de nations, quand elles sont contractées sur le pied de l'égalité et non sur celui de la clientèle [1].

Dans les républiques grecques et italiques, le principe essentiel, aux belles époques, est la vertu civique, l'attachement absolu du citoyen à l'État. Dans la société gauloise, les sentiments dominants sont l'honneur, c'est-à-dire l'estime exaltée de chacun pour

1. Polyb. II, p. 106; Posid. ap. Athen. IV, 13; La Villemarqué, Bardes bretons du sixième siècle, 1850, in-8. — « *Paulò suprà hanc memoriam... clientes quos ab iis dilectos esse constabat, justis funeribus confectis, unà cremabantur* » (Cæsar. VI). Nous avons indiqué les exploits des *dévoués* du brenn lorsqu'ils soutinrent la retraite à la bataille de Delphes. Il y a des exemple fameux de ces mêmes dévouements chez les Euskes d'Aquitaine et d'Espagne. L'institution, commune aux deux races, était à un tel degré d'énergie chez les Euskes que le même mot, *saldun*, signifiait dans leur langue *dévoué* et *chevalier* (*V.* l'histoire des *dévoués* de Sertorius, *ap.* Romey, *Hist. d'Espagne*, t. I, p. 45-282; 1839). — Les traditions irlandaises nous apprennent que les guerriers attachés à un chef déposaient leurs trophées et leurs armes en commun dans une maison voisine de l'habitation du chef. La résidence de Connor, *righ* ou prince d'Ulster, était située entre la « maison de douleur et d'angoisse », où l'on soignait les blessés, et la maison ou « toit de la branche rouge » (*teagh na craoibhe ruadhe*), arsenal et salle des trophées.

sa personnalité, et le dévouement à l'homme qu'on s'est choisi pour chef et pour modèle. A la guerre, les autres peuples combattent pour le succès, les Gaulois pour l'honneur. Ces hommes « simples et sans malice, » comme dit Strabon, réputent tous stratagèmes, toutes embûches indignes des braves. Ils ne combattent qu'à force ouverte, autant par mépris de la ruse que par cet instinct d'action collective et sympathique qui les pousse aux grandes batailles comme aux grandes assemblées. Dédaigneux de la tactique et de tout artifice, ils rejettent jusqu'aux armes défensives! On voit, dans les grandes journées, les plus jeunes et les plus beaux, dépouillés de leurs vêtements, étaler au premier rang leurs vastes corps blancs et nus, parés de colliers et de bracelets d'or pour la fête des lances. Le Lacédémonien, si courageux qu'il soit, s'habille de rouge pour ne pas voir couler son sang; le Gaulois s'enorgueillit et se décore du sien comme d'une parure [1].

Ce même point d'honneur qui rend les Gaulois si téméraires au combat, qui envoie leurs vieillards à la guerre jusqu'au dernier souffle, fait chez eux de la vie privée une lutte perpétuelle. Le duel, inconnu des Grecs et des Latins, est chez eux un incident de tous les jours. On se bat dans les banquets pour se disputer le morceau d'honneur, réservé au plus vaillant. On croise le fer, par manière de jeu, après le repas; puis le jeu s'échauffant et l'amour-propre s'irritant, on se battrait jusqu'à la mort si les assistants ne se hâtaient de séparer les deux jouteurs. Le duel est arrivé à l'état d'institution judiciaire chez certains peuples gaulois, dans l'Ombrie par exemple [2].

Le point d'honneur explique ces mœurs si différentes de l'antiquité classique : mais cet enivrement de soi-même qui produit le point d'honneur, d'où vient-il? Le point d'honneur explique le duel; il n'explique pas le suicide; il n'explique pas les étranges immolations volontaires aux dieux dans les solennités nationales, ni ces suicides bien plus étranges encore, où le Gaulois, pour quelques pièces d'or et quelques cruches de vin qu'il distribue libéralement à ses amis, tend la gorge au couteau et meurt en

1. Polyb. II, p. 113; III, 265.
2. Nicol. Damasc. ap. Stob. Serm. XIII.

riant[1]. Le caractère essentiel qui domine tout ce que nous venons de dire, le cachet de la race gauloise, c'est de jouer avec la mort comme jamais ne l'a fait aucune race humaine. Ils jouent avec la mort, ils la provoquent, ils se livrent à elle comme des désespérés, et pourtant ils sont plus joyeux dans la vie que les autres hommes; rien de moins sombre et de moins mélancolique que ces esprits qui se répandent sur tout et s'ouvrent à tout!

D'où procède donc cette force surhumaine contre l'angoisse qu'inspire à la créature pensante l'approche de la dissolution de son corps?

Pourquoi la Gaule est-elle la terre

Où l'on ne connaît pas la terreur de la mort[2]?

C'est aux croyances des Gaulois à répondre. Nous avons vu les faits, les mœurs; remontons aux causes, aux idées, qui, chez les peuples primitifs, ne sont pas de vaines abstractions de l'esprit, mais des flambeaux de vie, des principes d'action.

Que nous reste-t-il de la religion de nos pères? Point de livres sacrés, pas du moins qui appartiennent à la Gaule primitive; des témoignages dispersés dans les écrivains grecs et latins; des poésies gaëliques et kimriques, dont les plus anciennes se rattachent aux derniers jours de la religion gauloise; des traditions gaëliques d'Irlande, altérées, remaniées depuis l'établissement du christianisme; des traditions kimriques de Galles, assemblées en forme de tercets, désignées sous le nom de *Triades* historiques, poétiques, juridiques, théologiques, et dont la partie incomparablement la plus importante vient de sortir d'un long oubli et d'être révélée à la philosophie et à l'histoire au moment même où nous écrivons[3]; enfin des monuments épars sur le sol, monu-

1. Posidon. ap. Athen. III, 13.

2. ..... *Non paventis funera Galliæ*..... Horat. lib. IV, od. XIV, v. 49.

3. Nous ne les avons pas sous leur forme primitive; car elles ont été certainement en vers. La plupart des Triades sont réunies aux poésies des bardes kimris de la Grande-Bretagne dans le recueil intitulé *Myvyrian Archaiology of Wales*, publié de 1801 à 1807 par Owen Jones, paysan gallois, qui y consacra toute une petite fortune amassée dans ce but par quarante ans de travail. M. Fauriel, en 1818, a le premier révélé à la France l'existence et l'importance de ces précieux documents, *v. Annales littér. philosophiq. et politiques*, t. III, p. 88. L'autre portion des Triades à laquelle nous avons fait allusion, *le Mystère des Bardes de l'île de Bretagne* (*Cyfrinac'h*

ments muets, ou du moins dont nous ne savons plus entendre le langage.

On rencontre çà et là, dans nos contrées, rarement dans les plaines, plus fréquemment dans les pays de montagnes, moins retournés, moins renouvelés par la charrue et le marteau de la civilisation, d'énormes blocs de pierre brute dressés et fichés en terre isolément ou par groupes régulièrement alignés. Ils s'élèvent le plus souvent sur des buttes ou *tombelles*[1], soit naturelles, soit faites de main d'homme. Quelquefois le bloc, au lieu d'être planté en terre, est posé en équilibre sur une autre pierre ou sur le sol, et oscille au moindre choc sans jamais quitter sa base. Ailleurs, des piliers bruts supportent une table composée d'une ou de plusieurs grandes pierres plates, et forment une espèce de grotte fermée à l'un des bouts par d'autres rochers plats. Certaines de ces grottes factices ont au moins vingt mètres de profondeur[2]. Sur quelques points beaucoup plus rares, les blocs sont disposés en vastes cercles inclus les uns dans les autres. Les légendes rustiques attribuent ces étranges constructions à des êtres surnaturels, et les hommes instruits se demandent avec étonnement si le monde primitif possédait tous les secrets de nos sciences mécaniques pour avoir pu transporter de telles masses de grès ou de granit à des distances parfois très-considérables des gisements d'où on les a extraites.

Les pierres gauloises apparaissent conservées en plus grand nombre à mesure qu'on avance vers l'ouest de la Gaule. Les alignements et les grottes de pierres prennent des proportions ex-

beirdd ynys Prydain), devait être insérée dans le 4e volume du *Myvyrian*, qui n'a point paru. Le texte, publié incomplétement par le Gallois Edward Williams, vient d'être traduit en français par le savant M. Pictet, à qui les études celtiques devaient déjà tant de reconnaissance. *V.* la *Bibliothèque universelle de Genève*, numéros de novembre et décembre 1853.

1. *Tom* en gaëlique, *tumulus* en latin. Quand les buttes artificielles, au lieu d'être en terre, consistent en un amas de pierres, on les nomme *cairn*. Les *cairns* sont devenus fort rares en France.

2. On peut citer celles d'Essé (Ille-et-Vilaine) et de Bagneux, près de Saumur. — Les pierres isolées se nomment *men-hir*, pierre longue, ou *peul-van*, pilier de pierre; les grottes factices *lekh*, roche, ou *dol-men*, pierres levées (de *tol* ou *dol*, élévation), ou table de pierre (de *taol*, table); les cercles *crom-lekh* (pierres de *Crom* ou cercles de pierres). La réponse aux questions sur le transport et l'élévation des blocs est dans les bas-reliefs de Ninive, où l'on voit une masse non moins énorme

traordinaires dans la partie de l'Armorique où l'on parle encore la langue des Kimris, surtout dans l'antique patrie des Vénètes (pays de Vannes) : près de deux mille *men-hirs* gisent épars et renversés dans la seule lande du haut Brambien ; à Carnac, onze avenues de *men-hirs,* dont certains ont vingt pieds de haut, reste d'un ensemble beaucoup plus vaste, s'alignent encore debout à perte de vue, comme une armée de géants pétrifiés. A Erdeven, à Plouhinec, on voit encore des alignements très considérables. A Locmariaker, parmi une foule de collines tumulaires, de *dolmens,* de *men-hirs,* on distingue, couché sur la terre et brisé en quatre morceaux, un monolithe de vingt-un mètres de long, qui pèse deux cent cinquante mille kilogrammes. Non loin de là, si l'on gravit sur la tombelle qui surmonte l'îlot de Gavr-Ynys, dans le goulet par où la grande lagune du Morbihan [1] communique avec la mer, on embrasse du regard toute une côte couverte de monuments gaulois sur trois lieues de longueur et une lieue de profondeur, et cet horizon solennel se ferme par la presqu'île de Quiberon, qui garde aussi ses *pierres levées,* et par l'immense tombelle de la presqu'île de Rhuys, qui a cent pieds de hauteur sur trois cent cinquante de base [2]. La tombelle de Gavr-Ynys recèle dans ses flancs d'autres secrets; si vous redescendez de la cime,

avancer, tirée à bras d'hommes, sur une espèce de radeau roulant, puis dressée avec des machines. Il y a aussi de pareilles représentations, mais moins complètes, dans les peintures égyptiennes. — Les fameuses *tours rondes* d'Irlande sont certainement aussi des monuments gaëliques, d'un caractère religieux, comme l'atteste leur nom traditionnel (*Feid-Neimheidh*).

1. *Mor-bihan,* petite mer.

2. Cette tombelle vient d'être fouillée; on y a trouvé, sous un énorme dolmen enfoui, les restes d'un squelette humain, trente couteaux (*tomahawk*) en jade ascien ou en trémolite dure, et trois colliers aux grains de jaspe, d'agate et de cristal de quartz dépoli. Les parois de la grotte sont couvertes de sculptures, parmi lesquelles on remarque trois colliers superposés. Le village voisin s'appelle Tumiac (*Tom-akh*). Le mot celtique *akh* ou *ac'h* (en gaulois, race ; le *gens* latin) se retrouve dans la désinence en *ac,* qui termine tant de noms de lieux dans le midi de la France. — Il est probable que la butte de Tumiac était le monument funèbre d'un grand chef religieux ; car les haches ou couteaux de jade étaient des armes sacrées, et les colliers de jaspe étaient probablement des ornements sacerdotaux. Nous avons vu que les colliers des chevaliers étaient en or. On a retrouvé de ces colliers d'or sous divers dolmens et tombelles, entre autres sous le dolmen de Plouharnel (Morbihan), avec des cendres humaines et des vases de terre. *V.* dans l'*Annuaire du Morbihan,* 1854, un mémoire de M. L. Galles, et le livre du docteur Fouquet: *Des monuments celtiques, etc., dans le Morbihan,* Vannes, 1853.

un passage étroit vous introduit dans une grotte de pierres aux parois couvertes d'hiéroglyphes indéchiffrables, de lignes qui serpentent en spirales bizarres et qui dessinent des figures impossibles à décrire [1].

Quel est le sens, quel est le but de ces monuments bruts, où l'homme s'est évidemment fait une loi de ne modifier en rien les formes de la nature? Ce que des fouilles réitérées ont révélé avec certitude, c'est que les tombelles ont le plus souvent un caractère funéraire, et que ce caractère appartient également au moins à une partie des *dolmens*, comme du reste l'indiquent les poésies gaëliques et kimriques. On ne peut douter, d'après les mêmes témoignages, que ces grottes factices, sous lesquelles on déposait les cendres des héros [2], n'aient été aussi des sanctuaires. Nous savons encore que les enceintes sacrées où se célébraient les rites religieux, soit qu'elles ne fussent que de simples cercles de pierres, soit qu'elles renfermassent des constructions, étaient appelées *Némèdes* (*Neimheidh*), du nom d'un mystérieux patriarche oriental, personnification de l'unité de la race gauloise en Asie, père commun des Gaëls et des Kimris [3]. Dans ces enceintes étaient entassés, au pied des étendards nationaux, les trophées des victoires gauloises, les dépouilles de l'étranger, consacrées aux puissances célestes, protectrices de la Gaule, et mêlées aux trésors métalliques arrachés aux flancs des montagnes ou recueillis dans les sables des rivières. D'énormes lingots d'or et d'argent étaient étalés dans les Némèdes, sans que personne y portât jamais une main sacrilége, ou gisaient plongés au fond des étangs sacrés qui avoisinaient les enceintes [4].

1. On entrevoit cependant, parmi ces figures incompréhensibles, des serpents et des triangles allongés rappelant les caractères cunéiformes. *V.* la description de M. Mérimée, *Voyage dans l'ouest de la France,* 1836. — Sur un certain nombre de monuments celtiques, les signes se trouvent disposés *trois* par *trois*.

2. Les deux procédés de l'inhumation et de la combustion des morts étaient connus des Gaulois; mais le second était préféré comme plus conforme à leurs idées religieuses.

3. Δρυνέμετον ; *Deru-Neimheidh* ou *Dryw-Neimheidh,* temple du chêne; Strab. XII, p. 567; *Vernemetis; Fear-Neimheidh,* grand temple; Fortunat. I, IX; Améd. Thierry, t. I, Introd. p. CXXXVI. — Ce mot de *Neimheidh* se trouve comme radical dans beaucoup de noms gaulois : *Nemetum* (Clermont), *Nemetocenna* ou *Nemetacum* (Arras), *Nemetæ* (Spire), *Nemausus* (Nîmes). *Neimheidh* paraît avoir signifié primitivement à la fois temple et prêtre, loi et législateur.

4. Strab. IV, p. 188. — Cæsar. IV, 17.

Dans ces enceintes, dans ces sanctuaires construits avec les masses de la matière telle qu'elle est sortie des mains du Créateur, jamais ne s'est élevée une représentation figurée : aucune des idoles retrouvées sur notre sol n'appartient aux âges de l'indépendance gauloise. L'absence d'idoles, les pierres *non taillées,* l'absence de formes dans l'architecture, en d'autres termes, l'interdiction à l'homme de modifier par les combinaisons de son imagination l'œuvre du Créateur, ou de se représenter matériellement les puissances divines, sont-ce là des traits particuliers à nos aïeux? L'histoire nous atteste le contraire : c'est là le caractère général de cet âge religieux de l'humanité, qu'on pourrait nommer à juste titre l'Église primitive, dont on pourrait retrouver la trace chez les premiers Indiens, à la Chine et partout, et qui apparaît manifestement dans les traditions des Perses, des Hébreux, des Teutons et de tous les nomades confondus par les Grecs sous le nom de Scythes. Les voyageurs ont retrouvé dans les régions les plus diverses les aiguilles de pierres brutes et les *dolmens,* et, sur la pensée du monde patriarcal, les livres saints des Hébreux répondent au nom de tous.

« Tu ne feras ni sculpture ni image des choses qui sont dans le ciel, ou sur la terre, ou dans les eaux, ou sous la terre; tu ne les adoreras pas, et ne leur rendras aucun culte.

« Si tu m'élèves un autel de pierres, tu ne le feras point avec des pierres taillées; si tu y mets le fer, il sera souillé.

« Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu... avec des roches informes et non polies; et tu y offriras des holocaustes au Seigneur ton Dieu[1]. »

Ces traits communs aux Gaulois avec tant de peuples japétiques

1. Exod. ch. XX; Deutér. ch. XXVII. — « Le commandement de Moïse, » observe avec raison M. J. Reynaud, « n'était pas une loi nouvelle, mais simplement une restauration de la tradition d'Abraham, qui n'était elle-même qu'une suite de celles de Nachor, de Tharé et des autres patriarches de l'Asie centrale. » *Encycloped. nouv.* art. *Druidisme.* — La Bible nous apprend également que les obélisques bruts, les cercles, les pierres levées, les tombelles, avaient un but historique non moins que religieux, qu'ils étaient des *monuments* dans le vrai sens du mot, des *moniteurs* conservant le souvenir d'une victoire, d'un traité, d'un fait solennel quelconque. — Le bénédictin D. Martin (*Religion des Gaulois,* 2 vol. in-4, 1727) a, le premier, étudié sérieusement la religion de nos pères, et reconnu les rapports de la religion gauloise avec les traditions patriarcales et bibliques, mais il a exagéré ces rapports.

et sémitiques, sinon avec tout le monde primitif, leur deviennent une distinction, dans l'antiquité classique, par leur fidélité à les conserver en présence de ces cultes de l'art, de la forme, de l'imagination qui constituent l'idolâtrie grecque, étrusque et latine[1].

Quels dogmes et quels rites sont associés aux sévères monuments de la Gaule? Les superstitions populaires de notre Bretagne font hanter ces monuments par des êtres fantastiques : « les petits duz de la nuit, les nains noirs et les naines[2] blanches» ; les unes charmantes, les autres hideux, mais tous également malfaisants. Ce petit peuple de forgerons nocturnes, aux danses mystiques, gardiens souterrains des richesses de la terre, instruits du passé et de l'avenir, n'avait pas si mauvaise renommée dans la Gaule primitive : c'est le clergé qui les a frappés d'anathème. Frères de ces fées, bonnes ou méchantes, qui dans le reste de la France hantent pareillement les *pierres levées* et les *tombelles,* animent la nature entière et sont quasi toute la poésie du peuple, nous verrons tout à l'heure que les nains ont une illustre origine. Ne nous arrêtons pas néanmoins, quant à présent, devant ces personnages subalternes : ils gardent tout au plus les abords du temple ; pas davantage devant les génies topiques : l'attribution à tout lieu remarquable d'un être surhumain qui en est comme l'âme, le *genius loci,* comme disent les Latins, est chose commune à l'antiquité presque tout entière[3]. Cherchons, pour atteindre aux dogmes

1. Un savant danois, M. Worsae, a dépensé beaucoup d'érudition pour retirer aux Gaulois les monuments dont nous venons de parler et les attribuer à un peuple inconnu qui aurait précédé les Gaulois en Occident. Nous avouons que ce peuple mystérieux nous paraît tout aussi imaginaire que ces *Draconlia* ou temple du Serpent dont quelques archéologues anglais ont prétendu couvrir le monde primitif. — Quant au rapport de ces monuments avec les croyances et les rites des Gaulois, il n'y a rien là d'hypothétique : il suffit de jeter les yeux sur les poésies des bardes.

2. En breton, *kor* ou *khor* (pluriel, *khorred*) ou *khorrig,* nain ; *khorrig, gorrigan,* naine, *fée.* — En gaëlique irlandais, *sighe* ou *sidhe,* fées. — *D'hu, du,* noir. Saint Augustin et Isidore de Séville font mention des *duz* (*dusii*) et des génies femelles, qu'ils représentent comme des *incubes* et des *succubes.* Il y avait aussi des esprits appelés *sulfes* (sylphes). Les traditions gauloises (*v.* Geoffroi de Monmouth, l. V, c. 5) veulent que ce soient les géants qui aient apporté les « pierres magiques, douées de vertus bienfaisantes ».

3. Les Vosges, les Alpes Pennines, la nation des Arvernes, la cité de Nîmes ont leurs génies mâles ; et le génie de Nîmes, appelé *Nemausus,* en latin, paraît bien n'être autre que le mystérieux patriarche *Neimheidh.* L'Ardenne, la ville de Bibracte, chef-lieu des Édues, Avenches, bourgade helvétique, les rivières de Seine, de Marne, d'Yonne, etc., le mont Abnoba, d'où sort le Danube, ont leurs génies femelles.

essentiels de la Gaule, les divinités qui se montrent douées d'attributs généraux. Évoquons ces ombres mystérieuses de l'obscurité des âges[1].

Est-ce Camul, le Mars gaulois, le génie de la guerre, qui est le grand Dieu? — Nullement : on le voit à peine cité, comme si c'était une puissance secondaire, chose étrange chez un peuple si belliqueux! — Est-ce Tarann, le tonnerre personnifié, l'esprit qui règne dans les airs comme le *Zeus*, le Jupiter classique? — Non. Il est honoré; on lui offre même de sanglants sacrifices; mais on ne le craint guère, et les héros s'emportent quelquefois jusqu'à le défier en opposant leurs boucliers à ses foudres.

Un génie plus puissant apparaît : c'est Belen, le guerrier aux cheveux d'or, le brillant Heol aux rayons de flamme, le roi du soleil qui réchauffe le cœur des braves, qui fait croître le blé, la vigne et les plantes salutaires au corps de l'homme affaibli par la souffrance. Les guerriers l'invoquent plutôt que Camul même en allant à la bataille[2]. La plupart des *dolmens* et des *alignements* sont orientés vers le lever du dieu-soleil. Le premier mai, des feux sont allumés de montagne en montagne dans toute l'étendue des Gaules, célébrant le triomphe annuel du radieux Bel sur le sombre hiver. Les Grecs ont reconnu de loin dans Bel-Heol leur Hêlios, leur Apollon[3]. Leurs plus anciens historiens disent avoir appris « qu'Apollon est souverainement honoré par les habitants d'une

Sans doute il y en avait ainsi partout. Le nom de Bourbon provient du génie femelle *Bormonis* ou *Borvonis*, révéré à Bourbon-Lanci (*v.* Amédée Thierry, t. II, p. 68; et Millin, *Monuments inédits*, I, p. 146). Le vent *kirk* (le mistral) était l'objet d'un culte; certains phénomènes de la nature étaient aussi personnifiés.

1. Avant de rechercher les divinités de la Gaule, *v.* aux Éclaircissements, n° III, *sur le nom de Dieu en celtique.*

2. *V.* le chant intitulé : *Le vin des Gaulois et la danse de l'épée, ap.* La Villemarqué, Chants bretons (*Barzaz-Breiz*), t. I, p. 76, 4e édit. Le barde Liwarkh-henn appelle Bel tout à la fois le *Flambeau sublime,* le *Régulateur du ciel,* et le *Taureau du tumulte,* le *Chef de guerre,* le *Soutien dans la bataille* (La Villemarqué, *Bardes bretons du sixième siècle,* p. 161).

3. Le nom de Bel ou Belen correspond au Bel ou Baal chaldéen et phénicien, comme Heol à Hélios; cependant les anciens l'interprétaient plutôt comme identique au radical latin, *bel, bellum, Bellona,* et faisaient de Belen, et avec raison, un Mars-Apollon. Il n'est pas sûr que *Camul,* de même que *Ségomon* et *Leherenn,* autres équivalents de Mars, ait été autre chose qu'un des noms de Belen. — « Le *pèrefeu* (le grand feu) allumé au mois de mai sur la montagne de la guerre, » dit le curieux chant des *Séries* (*Barzaz-Breiz,* t. I, p. 9). Ce feu s'appelait le *feu de Bel* (*Bel-tan*).

grande île située en face de la Gaule, au nord, dans l'Océan, île habitée par les Hyperboréens, ainsi nommés parce qu'ils sont au delà du vent du nord. Ce dieu y possède une forêt magnifique et un temple insigne, de forme circulaire. La ville (voisine) est consacrée aussi à ce dieu, et la plupart des habitants sont des musiciens qui jouent de la harpe dans son temple, et chantent des hymnes à sa gloire[1]. Les *bardes* (Βορεαδαι) ont le gouvernement de la cité et la garde du temple. » Suivant la tradition de l'autre île sacrée d'Apollon, de Délos, les rites de Délos proviennent de ceux des Hyperboréens. Des prêtresses hyperboréennes sont arrivées à Délos en même temps que les dieux enfants de Latone, et Latone elle-même est issue de la terre des Hyperboréens[2].

Sans doute les Gaulois, à leur tour, reconnurent Heol dans l'Apollon delphien, et le sentiment d'un grand sacrilége explique la panique qui les saisit dans le pillage de Delphes.

Cette figure éclatante n'est pourtant pas encore le vrai génie de la Gaule. Quoique les prêtres gaulois s'appellent *beleks,* en l'honneur de Bel[3], d'une part, ils ont un autre nom d'un sens plus profond et plus élevé, le nom de Druides; de l'autre part, César place avec raison dans l'Olympe gallique, au-dessus d'*Apollon,* une divinité qu'il appelle *Mercure,* d'après l'habitude des anciens, de chercher toujours les analogies entre leurs dieux et les dieux

1. Diodore de Sicile, contemporain de César et d'Auguste (l. II), fait ce récit d'après Hécatée et d'autres anciens. On a cru retrouver ce temple, avec assez de vraisemblance, dans le monument de Stone-Henge, non loin de Salisbury, dans le Wiltshire. Il se composait, quand il était intact, de *trois* cercles concentriques, dont le troisième, à ce qu'on croit, était inscrit dans une enceinte décagonale. Les menhirs de cette enceinte et du cercle extérieur étaient liés entre eux par des architraves, formant des espèces de portiques *trilithes.* Le tout est entouré d'un immense fossé. On y célébrait de grandes fêtes druidiques au premier mai et aux équinoxes. *V. Bardes bretons du sixième siècle*, trad. par Th. de La Villemarqué, 1850, p. 383, 384.

2. Herod. IV. — Les anciens Grecs paraissent désigner par ce nom d'Hyperboréens à la fois les Gaulois d'Occident et ceux d'Orient, les Gaëls et les Kimris. Les Doriens auraient donc reçu leur Apollon des Gaulois, durant quelque voisinage primordial aux bords du Pont-Euxin. Les femmes chantaient à Délos, en mémoire des antiques voyageuses hyperboréennes, un hymne attribué à Olen de Lycie, poëte antérieur à Homère et à Orphée même. Le voyage mythologique de l'Hyperboréen Abaris en Grèce se rattache aux mêmes légendes. Abaris semble signifier, en langue gauloise, le voyageur; *aberes,* voyage, en kimrique; *abred,* migration.

3. Auson. *Profess.* IV; La Villemarqué, *Barzaz-Breiz,* t. I, p. 23. Ce nom était tellement passé dans les habitudes, que les Bretons le donnent encore aux prêtres catholiques.

étrangers[1]. Ce *Mercure* n'est pas celui de la tradition vulgaire et dégénérée, mais bien celui de l'Égypte et des mystères d'Éleusis, et il est associé, dans les rites gaulois, ce que César ignore, à une grande déité féminine que César nomme Minerve et qui répond à Minerve, à la grande Diane d'Asie, à Cérès, à Proserpine, à Amphitrite tout ensemble.

Koridwen (la *fée blanche*), celle qui retient toute science dans la nuit première, a mis les six plantes efficaces dans la chaudière d'airain entourée des perles de la mer[2]. Le Nain (*Korrig*), le voyant (*Gwyon*)[3], est auprès, veillant sur le vase et mêlant le breuvage. Trois gouttes bouillantes rejaillissent sur sa main; il porte son doigt à ses lèvres; à l'instant même, la science universelle se dévoile à lui. Koridwen, irritée, s'élance pour l'anéantir. Il fuit, poursuivi par elle d'une course effrénée, et tous deux prenant tour à tour mille formes diverses, l'un pour échapper, l'autre pour atteindre. Enfin, Gwyon s'étant changé en grain de blé, la déesse, changée en poule noire, le saisit et l'avale. Elle conçoit aussitôt, et, après neuf mois, met au monde un enfant merveilleux, qui reçoit le nom de Taliésin, c'est-à-dire *front rayonnant*. Taliésin, incarnation de Gwyon, est la personnification de la science humaine, et spécialement de la grande organisation religieuse, poétique et scientifique dont nous parlerons tout à l'heure : c'est le DRUIDISME fait homme[4].

Ce symbole profond et enfantin à la fois, qui recèle la lutte de la Nature et de l'Esprit, semblerait avoir été le fond de mystères célébrés par les Gaulois depuis une époque très antique, et qui ne devaient pas disparaître avant la fin du moyen âge[5]. Les anciens

1. « Les Gaulois, dit César (IV, 17), reconnaissent Mercure, Apollon, Jupiter, Mars et Minerve. » Cet ordre n'est inexact que pour la Minerve gauloise, dont César n'a pas connu l'importance.

2. Les six plantes sont : le sélage ou herbe d'or, la jusquiame, le samolus, la verveine, la primevère et le trèfle (La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, t. I, p. 19).

3. Gwyon, contraction de Gwyddon, comme Gaël, de Gadhel.

4. *Myvyrian*, t. I, p. 17, 18, 36, 37 ; t. II, p. 17, 38, 173.

5. Il en est resté des vestiges, dans le pays de Galles, jusqu'au quinzième siècle. — Des feux perpétuels étaient entretenus dans les sanctuaires de Koridwen, au moins dans l'île de Bretagne (Solin. *Polyhistor.* XXII). Koridwen, la Nature, enfante à la fois le bien et le mal. Dans les Triades, elle est la mère de la belle *Creiz-Viou*, symbole de la vie, et d'*Avank-Du*, le Crocodile noir, le monstre malfaisant qui cause le déluge en faisant déborder le lac des grandes eaux.

n'ont pas méconnu l'étroite parenté de ces mystères avec ceux de Samothrace, où se retrouve presque exactement le même symbole. Gwyon est le Gigon des Phéniciens, le Casmil pélasgique; Koridwen est la grande déesse des rites cabiriques de Thrace et de Phrygie. Un indice très positif, c'est que les noms des Cabires, ces génies cosmiques de l'Asie occidentale, se retrouvent, à peine altérés, dans les traditions irlandaises. Les nains dont nous avons parlé, hôtes nocturnes des *dolmens,* sont le peuple de Gwyon, du nain par excellence, appelé nain peut-être pour exprimer que sa force n'est pas dans le corps, mais dans l'esprit : les naines, les fées de nos contes populaires, sont le peuple de Koridwen. Les mythes gaulois, qui, tout à l'heure, sur un autre point, semblaient la source du culte dorien d'Apollon, se confondent ici avec les mythes de races plus anciennes, des Phrygiens, des Phéniciens, des Pélasges, indication d'un âge où les fils de Japhet et ceux de Sem étaient en contact du Pont-Euxin à la mer de Syrie. Les Gaëls apportèrent sans doute avec eux ces symboles en Occident, et il se pourrait que le nom d'Albion, ou Alwion, au lieu de signifier l'*île blanche,* comme l'ont cru les Latins, signifiât l'île de Gwyon[1].

Dans ses rapports avec Koridwen, Gwyon est une espèce de Prométhée révélateur. Le développement de son culte lui donne à la fois les attributs de Mercure-Hermès, dieu du commerce, des voyages, des chemins, des limites, de toutes les relations sociales, et les attributs d'Apollon en tant que dieu de la poésie, du savoir, de la lumière intellectuelle, tandis que Bel-Heol n'est que le dieu de la lumière et de la chaleur physiques. Ce civilisateur par excellence est l'inventeur du moyen par lequel les hommes se communiquent leur pensée à travers le temps et l'espace, c'est-à-dire de l'écriture. Suivant les Triades, c'est lui qui « écrit sur des pierres les arts et les sciences du monde », et qui compose les premières poésies[2].

1. Le très ancien voyageur carthaginois Himilcon, cité par Festus Avienus (l. I), écrit *Albion* ou *Alfion,* et nomme Érin l'*île sacrée.* Il avait pénétré jusqu'aux îles d'Albion et d'Érin. Eustat. (*Comment. in Dion.* p. 566) et Agathemerus (*Geograph.* II, IX) écrivent *Alvion.* Le *g* disparaît dans les mots composés, et nous avons déjà vu que la permutation du *b* et du *v* est commune dans les dialectes celtiques.

2. L'écriture s'appelle *Ogham,* en gaëlique. Le satirique Lucien (*Hercul. gal.*) nous apprend l'existence d'un dieu gaulois nommé Ogmius (*Oghmi?*), ce qui pour-

Gwyon a un autre nom, un autre aspect; on ne l'appelle plus ici le nain, le petit génie éducateur, mais le père. Il devient Teutatès[1], figure formidable et obscure : à lui sont dédiés des *cairns* ou monceaux de pierre innombrables[2] : on lui offre des sacrifices sanglants; de même que Koridwen, déesse de la lune, il règne dans la nuit, dans cette nuit d'où il a tiré ses enfants les Gaulois; c'est la nuit qu'il a évoqué notre globe du chaos; c'est pourquoi l'astronomie gauloise compte par nuits, et non par jours, par lunaisons, et non par mois solaires. A ces sombres caractères, César le prend pour Dis, dieu des enfers, pour le triste Pluton : il ne sait pas qu'il n'existe ni Pluton ni enfers pour la théologie gauloise. Nous verrons que Gwyon-Teutatès n'est pas seulement le père des Gaulois et leur guide sur la terre; nous le retrouverons dans un autre rôle, dans le rôle essentiel qui fait de lui le vrai génie de la Gaule. Pourtant, s'il est le génie essentiel de nos pères, s'il est le démiurge, l'ordonnateur du monde, ce n'est pas lui qui en est l'auteur; il n'est pas l'être nécessaire et universel, le principe de la vie, la Cause Première.

En 1711, on a découvert, en fouillant sous le chœur de Notre-Dame de Paris, un autel érigé par les nautoniers de la Seine sous Tibère, c'est-à-dire à une époque où l'idolâtrie avait pénétré en Gaule avec les conquérants étrangers et où l'on commençait à représenter sous figure humaine les divinités gauloises mêlées aux dieux de l'Olympe classique. Sur une des faces de cet autel, on reconnaît Jupiter; sur la face correspondante, un personnage vêtu d'une saie et couronné de feuillage, coupe, avec une serpe ou une hachette, une touffe de feuillage sur un tronc d'arbre. Le nom d'Ésus est écrit près de cette figure. Ce dieu, sorti de terre il y a un siècle, d'entre les fondements de la cathédrale du moyen âge, c'est le vrai dieu de nos pères, c'est le Jehovah des Gaulois.

rait bien n'être qu'un surnom de Gwyon. A l'époque gallo-romaine, quand les idoles s'introduisirent en Gaule, on représentait cet Ogmius comme un vieillard portant les attributs d'Hercule, la peau de lion, la massue, l'arc et les flèches, en signe de puissance, et traînant après lui une foule d'hommes attachés par l'oreille à des chaînes d'or et d'ambre qui partaient de sa langue; c'était le génie de l'éloquence.

1. *Tut-tat*, père des hommes. Nous devons cette interprétation à M. de La Villemarqué. Ce nom se rapproche du *Toth* ou Mercure égyptien et phénicien.

2. Ce sont ces monceaux que les Latins appelaient *Acervus Mercurii*, et que le moyen âge nommait des *Monts-joie*.

Les autres divinités semblent n'avoir été que des espèces d'anges ou de génies. C'est cet Ésus dont ni les Grecs ni César n'ont connu le nom mystérieux, et que Lucain, plus tard, entrevoit près de Teutatès : « Ésus, qui inspire la terreur par ses autels sauvages, » dit le poëte latin[1]. C'est lui dont l'invisible présence remplit d'une horreur secrète les profondeurs des bois sacrés : c'est ce tout-puissant inconnu, ce « seigneur de la forêt » que le prêtre tremble de rencontrer sous la voûte des chênes[2] ; il est Celui que craignent ces Gaulois, qui ne craignent aucun être créé.

Ésus, le *Terrible,* s'appelle aussi, dans les Triades, Diana, ou l'*Inconnu,* et Crom[3], d'où *Crom-Lekh.* Le cercle de pierre, image du cercle de l'infini, est son emblème. L'île d'Érin le révère sous l'antique nom de Baath ou Bith, qui serait le dieu de l'Océan, ou peut-être le dieu porté sur les eaux symboliques de la Genèse[4]; par les légendes d'Érin nous apprenons qu'il est le père de la déesse Eire, reine de l'Occident, de la Lune et de la Nuit, de cette Nuit cosmogonique d'où émane le monde : Eire, la Nature, fille de l'Être éternel, n'est autre que Koridwen avant la venue de Gwyon, de l'esprit révélateur[5].

Cet Ésus, que les polythéistes assimilent à Jupiter comme à ce qu'ils connaissent de plus grand, mais qui est bien plus que Jupiter, car il n'a point de père et ne connaît point de Fatalité au-dessus de lui, c'est dans les rites de ses prêtres que nous pouvons entrevoir son caractère et le sens du mystère grossièrement figuré, dans des jours de décadence, sur l'autel hétérodoxe de Paris[6]. Cet

1. Lucan. *Pharsal.* I, 445. — « Qui inspire la terreur » ; c'est précisément la traduction du mot breton *Euzuz.* — *V.* aux Éclaircissements, n° IV, *sur le nom d'Ésus.*

2. Lucan. *Pharsal.* lib. III, 425.

3. *Crom* signifie *courbe;* la courbe qui n'a ni commencement ni fin; le cercle.

4. Les moines, qui, au moyen âge, ont altéré les traditions irlandaises, transformèrent le sens mystique en un sens matériel et historique, et firent de Baath le *Dieu venu par mer,* ou même un personnage humain, père des Irlandais. *Beathe,* dérivé de Baath, en gaëlique irlandais, signifie *divin.* D'anciennes lois des *Brehons* (juges d'Irlande) s'appellent les *Beathe-Neimhe,* les jugements de Baath, les lois divines.

5. *V.* aux Éclaircissements, n° V, *sur les cultes gaëliques.*

6. Il existe, au musée de Reims, un autre bas-relief gallo-romain qu'on peut vraisemblablement rapporter au culte d'Ésus. Entre Mercure (Teutatès) et Apollon (Bel), représentés debout, est assise sur un trône une majestueuse figure barbue, portant au front des cornes, symbole de la puissance, et versant d'une outre un long flot de glands ou de graines que mangent à ses pieds un bœuf et un cerf. Au fronton du

arbre, ce feuillage coupé par le dieu, indiquent évidemment le rite capital de son culte.

C'est ici le lieu de faire connaître la constitution du sacerdoce gaulois, constitution unique en Occident et probablement unique dans le monde ancien. Ce n'est point une caste héréditaire comme dans l'Inde, comme en Égypte, comme chez les Hébreux même; ce n'est point une simple fonction confondue avec les fonctions civiles et militaires dans les mains de familles patriciennes, comme dans l'ancienne Grèce et à Rome; c'est un grand corps distinct et de l'aristocratie guerrière des chevaliers et de la masse du peuple, mais se recrutant par libre adoption, par affiliation, dans les uns et dans les autres, sans autres conditions que le savoir et la capacité constatés par de longues épreuves. Le terme de sacerdoce est impropre et insuffisant à définir le DRUIDISME : le druidisme est bien davantage; c'est un *clergé* non dans le sens actuel de ce mot, mais dans le sens le plus étendu qu'il ait reçu au moyen âge, quand il embrassait la classe lettrée tout entière. L'ordre druidique se subdivise en trois degrés, deux inférieurs et un supérieur. Les deux inférieurs sont d'abord les prêtres proprement dits, appelés *ovydd* ou *ovaïdd* chez les Kimris, *baïdh* chez les Gaëls [1]. Ils étudient les lois secrètes qui relient les phénomènes de la nature [2], les mystères de la terre et des astres; ils prévoient l'avenir et interrogent les volontés des puissances divines dans le vol des oiseaux, les entrailles et le sang des victimes; ils célèbrent les sacrifices publics et privés; ils guérissent les maladies. Ce sont à la fois des augures, des aruspices, comme ceux des Romains, et des *physiologistes,* selon l'expression grecque, des hommes voués aux sciences naturelles, toujours mêlées de magie dans l'antiquité, qui n'a pas encore reconnu que l'Être suprême gouverne les choses physiques par des lois immuables, et qui croit les phénomènes modifiables par l'action arbitraire de puissances inconnues. Après les prêtres viennent les *bardes* [3], poëtes héroïques et religieux, dépositaires

bas-relief est sculpté un rat, qui est apparemment l'emblème de la destruction à côté de celui du renouvellement incessant de la vie.

1. *Ovates* (Οὐάτεις), *Evhages, Eubates,* chez les historiens grecs et latins.

2. « *Scrutantes seriem et sublimia naturæ....* » Ammian. Marcel. XV, 9 ; Diod V, p. 308 ; Mel. IV, p. 31.

3. *Bard,* en gaëlique ; *bardd,* en kimro-gallois ; *barz,* en kimrique-armoricain. Le double *d,* le *dh,* le *z,* se prononcent de la même manière.

des traditions nationales, qui célèbrent les grandes âmes, font vivre à travers les âges la mémoire des braves tombés dans les batailles, distribuent la louange et le blâme, transportent d'un invincible élan de cœur des héros par les rimes résonnantes de leurs vers rapides comme l'élan des chevaux de guerre[1]. Leurs chants, qu'accompagnent les accords de la *rotte* et de la harpe[2], savent calmer aussi bien qu'enflammer les passions guerrières. Souvent, dans les luttes intestines entre les tribus gauloises, quand déjà, glaives tirés, lances baissées, les armées marchent l'une sur l'autre, ils s'avancent entre les deux lignes ennemies, et leurs accents mélodieux chassent la fureur des âmes, comme s'ils apaisaient des bêtes féroces par leurs incantations[3]. De même que le prêtre passe pour l'interprète de la volonté des puissances célestes, le poëte passe pour inspiré des mêmes puissances. Tout ce grand symbolisme de la nature, dont la poésie moderne retient à peine quelque image effacée, est, pour le poëte du monde primitif, la langue même de la poésie; ces termes aujourd'hui vagues et obscurs d'enthousiasme, d'inspiration et d'extase, formules incomprises d'une antique tradition, expriment l'état réel de l'âme du barde, quand l'*esprit* s'empare de lui. Le poëte est un *voyant* : sans avoir besoin de recourir, comme le prêtre, aux rites de la divination, il a la *seconde vue* dans le temps et dans l'espace[4].

On comprend quel éclat et quel ascendant de telles croyances doivent assurer au poëte musicien dans une société où il est l'âme de toute fête, de toute réunion, où il est l'art tout entier, où il n'a point pour rival dans les champs de l'imagination, comme en Grèce, l'homme de la forme, l'artiste plastique, repoussé par la sévérité d'un culte qui proscrit les images.

1. Les plus anciens chants bardiques (*barzaz*) que nous avons conservés sont en général composés de tercets, quelquefois de distiques, toujours rimés, en vers très courts, parfois avec un long refrain, qui roule comme le tonnerre.

2. La *rotte* (*cruit*, gaëlique; *crwdd*, kimrique) était une espèce de viole, de forme à peu près carrée et à quatre cordes. *v. Bardes bretons,* p. LXXXIII. La harpe se nommait *telen* ou *telyn*.

3. Diod. V, p. 308; Lucan. I, v, 447; Amm. Marcel. XV, c. 9; Strab. IV, 197; Posid. ap. Athen. IV, p. 13. — Comme en Grèce, des génies féminins président à la poésie. L'inspiration bardique et les déités qui en disposent s'appellent également *fodhla* en gaëlique irlandais. L'inspiration se nomme *awen* en kimrique.

4. V. aux Éclaircissements, n° VI, *sur la seconde vue des druides et des bardes.*

Les deux corporations des prêtres et des bardes, quoique exemptes d'impôts et ne portant point les armes, vivent mêlées à la vie commune, dans la bourgade en temps de paix, au camp dans les temps de guerre; mais, au-dessus de ces deux corps, les inspirant, les dirigeant, existe une troisième association, séparée du tumulte du monde et retirée dans les profondeurs des forêts de chênes, dans les grottes des montagnes et les enceintes solitaires des *némèdes*. Ce sont les DRUIDES proprement dits. « Les plus élevés par le génie, » dit un historien latin, ils sont prêtres et physiciens comme les *ovates,* car aucun sacrifice ne peut être célébré sans la présence de quelqu'un d'entre eux, et eux aussi connaissent le mouvement des astres, la figure et les proportions de la terre et du monde et les propriétés des choses : de même sont-ils poëtes comme les bardes; car ils rédigent en rhythmes les lois des nations et les lois de l'univers, les enseignements de la science; mais ils joignent aux connaissances des deux autres ordres des connaissances plus sublimes. Les *ovates* n'étudient que les effets de la nature et les phénomènes où ils croient voir l'intervention des génies célestes; les druides s'élèvent à la recherche des causes; ils s'efforcent de pénétrer les lois générales, l'essence même des choses, la nature des puissances supérieures, les secrets d'outre-tombe. Les bardes agissent en fait sur les âmes; les druides recherchent les principes moraux qui doivent guider les âmes et régler la vie, et les mystérieuses extases qui leur sont communes avec les bardes ont chez eux un caractère plus auguste; ils conversent alors avec leurs invisibles divinités; eux seuls ont ce privilége redoutable, et c'est pourquoi tout sacrifice serait inutile sans leur assistance[1]. Les druides sont donc théologiens, métaphysiciens, moralistes et jurisconsultes[2]; en un mot, ils sont *philosophes,* comme les appellent tous les historiens grecs. C'est une grande association de philosophes mystiques. Libres de toutes les charges et de tous les emplois ordinaires de la vie civile, étran-

1. Diod. V, p. 308; Cæsar. VI, 13-18.

2. Les druides enseignent le droit naturel, puis les constitutions et les lois particulières des États (Strab. IV, 9). — «Les Gaulois distinguent le *droit* et les *lois* (*jus et leges;* Cæsar. VII, 77; *Gwir a chyfraithd;* Leg. Wall. *Triad.* 254-255-256), ce qui indique une longue habitude d'observations et de réflexions.» La Ferrière, *Histoire du droit français,* 2e édit. t. II, p. 60.

gers à la guerre, dont les passions et même l'aspect ont été jugés incompatibles avec la sérénité des hautes régions où s'efforce de se maintenir leur esprit, ils partagent leur temps entre la méditation et l'enseignement, entourés, sous leurs ombrages sacrés, d'une jeunesse d'élite que leur envoient les familles ou qui afflue spontanément vers eux par l'attrait du savoir ou l'ardeur du sentiment religieux[1]. Ils ne sortent du « sanctuaire des chênes » que dans des occasions solennelles, pour présider aux sacrifices, pour remplir les augustes fonctions de la justice civile, criminelle et politique, presque exclusivement attribuées par la piété gauloise aux hommes qui commercent avec les dieux[2], pour juger entre les particuliers, entre les tribus, entre les nations confédérées; pour s'interposer, avec les bardes, au milieu de la guerre civile rugissante ; pour concilier, pour punir ou récompenser : car, chez les Gaulois, il y a des récompenses pour la vertu, comme il y a des châtiments pour le crime, et l'on peut croire que chez des hommes si sensibles à l'honneur la plus précieuse des récompenses ou la plus dure des peines c'est d'être loué ou flétri publiquement par le barde, qui est la voix là où le druide est la pensée[3].

Nous reviendrons plus tard sur l'esprit politique et l'influence extérieure du druidisme; nous ne nous occupons en ce moment

1. Il ne paraît pas que l'initiation aux doctrines druidiques ait imposé aux initiés l'obligation d'adopter la vie de la forêt; mais il est probable que ceux qui avaient été jusqu'au bout de ces longues études et de ces longues épreuves rentraient rarement dans le monde.

2. Dans les beaux temps de la Gaule, les druides, suivant le témoignage des historiens grecs, se montrèrent généralement dignes de cette haute mission par leur irréprochable équité. Il n'y avait probablement en dehors de leur juridiction que quelques cas réservés, débris de la primitive juridiction patriarcale des chefs de famille.

3. Les lois galloises du moyen âge nous donnent des documents bien curieux sur les prérogatives et les devoirs des bardes. Le grand barde, dans chaque nation ou grande tribu, était élu au concours. Le candidat qui remportait le prix de l'*inspiration* était ceint d'une écharpe bleue et installé sur un siége d'or. Il s'asseyait à la droite de l'héritier du *brenyn*. Toutes les filles qui se mariaient lui devaient un présent de noces. — Le simple barde a droit d'arrêter et de mener au *brenyn* tout homme qui en insulte un autre, et de protéger quiconque n'a point de patron. Le fils de l'esclave est libre s'il peut se faire recevoir barde. — Si le *brenyn* invite le barde à chanter, qu'il chante trois chants divers; si c'est la reine, qu'il chante trois chants d'amour à demi-voix; si c'est un noble, aussi trois chants; si c'est un paysan, « qu'il chante jusqu'à épuisement ». — Lois de Hoël-Da, *ap.* La Villemarqué, *Bardes bretons*, p. 29. Les bardes, survivant aux druides, en avaient absorbé les priviléges.

que de sa constitution intérieure et de sa théologie. Remarquons seulement le caractère tout spiritualiste d'une hiérarchie qui élève l'homme de la pensée au-dessus de l'homme du fait, le théologien, le métaphysicien au-dessus du sacrificateur et du physicien, et qui s'est organisée en dehors de toute hérédité, de toute transmission par la chair et le sang.

Les femmes, que l'énergie de leur sentiment religieux et leur exaltation nerveuse rendent si propres à ces phénomènes extatiques regardés comme surhumains par toute l'antiquité, ne peuvent manquer de tenir une grande place dans une organisation telle que celle du druidisme. En effet, nous les y trouvons sous le nom le plus élevé de la hiérarchie, sous celui de druidesses[1]. Nous ne connaissons que très imparfaitement les attributions qui leur sont réservées. Chez certaines nations kimriques, elles sont chargées des sacrifices, en général attribués aux ovates. Les écrivains grecs et latins nous les font entrevoir retirées dans des asiles plus secrets encore et plus inaccessibles que les *némèdes* des druides. Ceux des colléges ou monastères de druidesses, dont ils nous révèlent l'existence, sont situés dans les îles les plus sauvages des mers d'Armorique et de Bretagne. Le nautonier qui, durant les nuits d'orage, rase les bords escarpés de ces écueils toujours battus des flots en furie, entrevoit sur la pointe des rocs trournoyer des flammes rougeâtres, des fantômes aux longues chevelures agitant des torches ardentes dont la lueur se confond avec celle de la foudre. Ce sont les druidesses accomplissant leurs rites interdits à l'œil des hommes. Si l'étranger est assez téméraire pour tenter d'aborder, on asssure qu'aussitôt l'ouragan chassera son navire au large, et que d'effrayantes apparitions le poursuivront longtemps sur les eaux. Dans une de ces îles sacrées, voisine de la côte britannique, se célèbrent, dit-on, des mystères pareils à ceux de Samothrace et d'Éleusis, c'est-à-dire les mystères de Koridwen, au culte de laquelle les druidesses semblent plus particulièrement vouées[2]. Un îlot situé en face de l'embouchure de la Loire est le théâtre de mystères plus redoutables encore et dont nous

1. En latin, *druis, druida, dryas, druyas;* Lamprid. in *Alexandr.* — F. Vopisc. in *Aureliano ;* in *Numeriano.*
2. Strab. lib. IV, p. 198. — Il prend Koridwen pour *Korê* (Proserpine).

reparlerons tout à l'heure. Les prêtresses qui l'habitent et qui appartiennent à la nation armoricaine des Nannètes[1] sont mariées; mais leurs maris n'osent approcher de leur inviolable asile; ce sont elles qui vont les visiter de nuit sur le rivage à des époques déterminées. Le plus fameux de tous les colléges de druidesses est celui de l'île de Sein ou de *Sena,* près de la côte des Corisopites (Cornouaille française). Sur ce rocher presque inabordable, jeté dans la haute mer en face du Raz de Plogoff, de ce vaste promontoire de granit où le continent européen vient mourir tristement dans un océan sans bornes, résident neuf prêtresses vouées, comme les Vestales de Rome, à une perpétuelle virginité. On assure qu'elles guérissent les maladies qui échappent à la science des ovates, qu'elles soulèvent et apaisent par leurs chants les vents et les flots, qu'elles empruntent à volonté la figure de tous les animaux, qu'elles dominent sur la nature entière et savent les secrets de l'avenir, mais ne les dévoilent qu'aux seuls navigateurs embarqués dans le but unique de consulter leurs oracles. Ces neuf vierges semblent, dans la croyance populaire, la plus grande puissance religieuse des Gaules[2].

A quel âge de l'histoire remonte la grande organisation dont nous venons d'esquisser quelques traits? quelles phases avait-elle traversées avant d'arriver à ce complet développement, qui est le plus grand effort du génie de la Gaule? Les Triades attribuent à Hu-le-Puissant, ce Moïse kimrique, d'avoir enseigné l'agriculture aux Kimris, lorsqu'ils étaient encore en Orient, de les avoir constitués en tribus, et d'avoir appliqué la poésie, inventée par

1. Pays de Nantes, *Nant*, eau courante, en gaëlique. En Savoie et dans la Suisse romane, on appelle encore *nants* les torrents des Alpes. — Sur ces prêtresses, *v.* Strab. l. IV, p. 198.

2. P. Mel. lib. III, c. VI. — Elles ont un nom particulier, écrit de diverses manières dans les manuscrits de Pomponius Mela. Nous croyons, avec M. Amédée Thierry, qu'il faut lire : *Galli Senas vocant* (les Gaulois les appellent *Sènes*); qu'elles portaient le même nom que leur île. Le radical *sen* paraît avoir le même sens dans les langues gauloises qu'en latin : il exprime la vénération et l'autorité; d'où *senex* (vieillard), *senator* et *senior* (seigneur), qui ne signifiait qu'ancien aux époques patriarcales. La forme *hen* est plus usitée toutefois chez les Gaulois. Pline rapporte une coutume bien étrange d'une autre congrégation de druidesses, également douées du génie prophétique. Ici la prophétesse ne pouvait découvrir l'avenir qu'à l'homme qui l'avait profanée. Ce fait, empreint d'on ne sait quel symbolisme barbare, est probablement particulier à quelqu'une de ces tribus britanniques qui offraient des mœurs si anormales.

Gwyddon ou Gwyon, à la conservation des choses mémorables. Quelle est ici la part de la légende et la part de l'histoire?... Si ce personnage, malheureusement si peu connu, mais qui a, sans aucun doute, exercé une influence immense sur les destinées de notre race, a réellement constitué la hiérarchie druidique[1], il n'aura fait que réformer un druidisme et un bardisme antérieurs; il aura travaillé sur un fond primitif de croyances et de coutumes communes aux deux branches de la famille gauloise, et ramené à l'unité des nuances et des développements divers. Les prêtresses de Koridwen, les prêtres de Teutatès ou de Gwyon, les *beleks* ou prêtres de Bel, les sectateurs de tous les vieux rites gaëliques se seront fondus dans le grand corps druidique, autour de l'autel de l'Être Suprême, adoré, à ce qu'il semble, par les Gaëls primitifs sous un autre nom avant de l'être sous le nom d'Ésus[2]. Y eut-il d'abord, chez les tribus pastorales des Neimheidhs, un sacerdoce patriarcal héréditaire, puis un sacerdoce artiste et industriel, analogue au cabirisme phrygien et pélasgique, a-t-il commencé d'introduire des éléments plus mobiles et plus libres? La vraie gloire de Hu est-elle d'avoir complété ce progrès et donné l'essor au génie natif de la Gaule, en chassant complétement de la sphère religieuse le principe fataliste de l'hérédité, pour édifier sur une échelle immense la libre association des supériorités naturelles et individuelles? L'historien peut proposer, non imposer ses conjectures. Il est forcé de chercher à tâtons dans la nuit des légendes. Les druides n'ont point écrit; nous n'aurions rien de la tradition directe de nos pères si les bardes n'avaient fini par écrire.

Pourquoi les druides n'écrivaient-ils pas? Pourquoi ne confier qu'à la mémoire de leurs élèves « ce prodigieux nombre de vers, » ces poëmes sacrés, ces rituels, ces maximes, ces corps de doc-

1. Le témoignage de César que « la discipline druidique a été trouvée en Bretagne et rapportée de là en Gaule » (l. IV, 15) est d'un grand poids en faveur de Hu.

2. Les Gaëls primitifs n'avaient pas encore l'institution druidique; les Celtibères et les autres Gaulois d'Espagne, leurs descendants, ne paraissent pas l'avoir jamais adoptée; mais le culte de Teutatès, les rites du dieu sans nom qu'on adore dans les nuits de pleine lune, et l'absence d'idoles chez les Gallo-Espagnols, indiquent la communauté des traditions, et jettent quelque lumière sur la religion primitive de la Gaule, avant la conquête de l'Espagne, quinze ou seize siècles avant J.-C.

trines dont la possession, au dire de César, coûtait quelquefois jusqu'à vingt années d'études aux adeptes[1] ? César suppose que les druides voulaient éviter que leurs secrets ne fussent révélés au vulgaire, et craignaient que leurs élèves ne s'appliquassent moins profondément à l'étude et à la méditation, si l'écriture venait en aide à leur mémoire. Il y avait sans doute d'autres raisons. Les poésies des bardes nous laissent entrevoir que le druidisme usait d'un langage symbolique dont les éléments étaient empruntés au règne végétal; c'était la langue des *rhin* ou *run*, c'est-à-dire des mystères[2]. Cette langue, fort répandue parmi les peuples primitifs et dont on ressaisit quelques traces dans le « langage des fleurs » encore usité en Irlande et dans l'Orient, avait pour caractères les rameaux des arbres et des plantes noués ensemble et combinés de diverses manières[3]. On comprend que ce système d'hiéroglyphes, beaucoup plus rudimentaire et plus limité que celui de l'Égypte, ne se prêtait nullement à de grands corps d'écriture.

Les druides connurent cependant d'autres caractères. Les Gaulois employaient dans toutes les relations publiques et privées, autres que celles de la religion et de la science, une écriture que

1. Cæsar. VI, 14. Les Triades, écrites par les bardes, conservent des débris de l'enseignement élémentaire du druidisme. Une Triade que cite Diogène de Laërte, l'historien de la philosophie grecque, et qu'on retrouve un peu modifiée dans le recueil gallois, était le fondement de l'enseignement moral :

« Les trois principes de la sagesse :

« Obéir aux lois de Dieu ;
« Faire le bien de l'homme ;
« Cultiver en soi la *force* (morale). »

C'était résumer en trois lignes, comme l'observe M. J. Reynaud, les devoirs de l'homme envers Dieu, envers les autres et envers lui-même.

2. Les *rines* ou *runes*, le mot et la chose, étaient communs aux Gaulois et aux Teutons, ce qui semble faire remonter cette langue emblématique jusqu'au berceau commun. *V.* Tacit. *German.* c. 19. — Fortunat.

3. « Je connais, dit un chant attribué au barde Taliésin, la signification des arbres dans l'inscription des choses convenues. Les pointes des arbres imitateurs, que murmurent-elles si puissamment, ou quels sont les divers souffles qui murmurent dans les troncs ? Ces choses sont lues par les sages qui sont versés dans la science. — Lorsque les rameaux furent marqués sur la table des sentences, les rameaux élevèrent la voix sous la forme de sons distincts. — Je suis un dépôt de chants; je suis un homme de *lettres ;* j'aime les rameaux avec leurs pointes bien nouées. » *Angar kyvyndawd. — Priv gyvarkh Taliesin. — Kad goddeu.* — « Je connais, dit ailleurs ce barde, le sens des signes qui sont gravés sur la grotte du grand druide. » Les signes indéchiffrables, qu'on rencontre quelquefois sur les monuments druidiques, appartiendraient donc à ce système.

César appelle *grecque,* ce qui a fait croire, mais par une supposition gratuite, qu'ils l'avaient reçue des Massaliotes. Cette écriture, qu'on retrouve sur quelques monnaies gauloises et dans quelques inscriptions, sur quelques idoles de l'époque gallo-romaine, se rapproche beaucoup de la grecque, mais de la grecque primitive, c'est-à-dire pélasgique : elle appartient à cette famille d'alphabets antiques qui comprenait, avec le pélasgique, l'étrusque, le samnite, l'osque, le latin ancien, le celtibérien et l'ombrien. Tous ces alphabets s'employaient selon le système que les Grecs nommaient *boustrophédon,* intermédiaire entre le système sémitique des Phéniciens et des Chaldéens, et le système arien ou japétique des Indiens, repris depuis par tout l'Occident[1]. Que l'alphabet vulgaire de la Gaule eût été importé du dehors ou qu'il fût dérivé des *runes* hiéroglyphiques par un progrès naturel[2], il est probable que, si les druides s'abstenaient de l'appliquer à exprimer leurs doctrines, c'était par scrupule religieux, parce qu'il lui manquait le cachet sacré des hiéroglyphes révélés par Gwyon.

Nous trouvons du moins, dans les poésies bardiques, la clef d'une partie des symboles végétaux; par exemple le pommier, à partir de son introduction en Gaule, devient l'arbre de la science; le bouleau, *arbre de mai,* semble être l'emblème des énergies génératrices, comme le signe de la victoire. Mais l'arbre par excellence est le chêne : c'est sous son ombre que vivent les druides; ils se couronnent de son feuillage; ils en décorent leurs autels; « point de sacrifices sans les rameaux du chêne[3]. » C'est là un des indices de la haute antiquité du druidisme; car le culte

1. Les Indiens, que nous suivons tous depuis les Grecs et les Romains, écrivent de gauche à droite; les peuples sémitiques écrivent de droite à gauche. Le système *boustrophédon* consistait à faire alterner les lignes dans les deux sens.

2. Les traditions et la philologie sont favorables à l'origine nationale de l'écriture et à la dérivation dont nous parlons. Ainsi les Triades attribuent l'invention de l'écriture (*ogham*) à Gwyddon ou Gwyon; *Gwydd,* le nom du dieu Gwyon, en kimrique, et *Feadha,* en gaëlique, signifient également *science*, *lettre*, *voix*, et *arbre* ou *plante*. Les traditions ibériennes ont la même tendance. Strabon nous apprend que les Turdétans de la Bétique se vantaient d'avoir des lois écrites en vers depuis 6,000 ans. Les Irlandais prétendent avoir conservé l'alphabet gaulois sous le nom de *bethluisnion :* chacune des lettres porte un nom d'arbre ; mais l'authenticité de cet alphabet est fort contestée.

3. Plin. XVI, c. XLIV.

du plus puissant des végétaux de l'ancien monde, considéré comme la manifestation et comme l'emblème de la force créatrice, appartient essentiellement aux premiers âges (le chêne de Mambré, les chênes de Dodone, etc.). Le chêne et les pierres non taillées sont également les monuments de la religion patriarcale. Ici enfin nous touchons au fond des mystères; nous trouvons d'abord le vrai sens du nom des druides : DRUIDE signifie chêne, homme-chêne ou homme du chêne[1]. Peut-être y a-t-il quelque chose de plus dans ce nom. Dans sa forme kimrique la plus usitée, *derwydd, derwyddon,* on trouverait, à côté du nom du chêne, le nom d'un autre végétal qui, associé au chêne, devient l'élément essentiel du rite fondamental de la religion druidique. C'est le gui, appelé en kimrique *gwydd* ou *wydd* (c'est-à-dire, la *plante* par excellence), plante vivace d'une nature si singulière, qui ne se contente pas de s'enlacer aux arbres comme les autres plantes parasites, mais qui, ne touchant jamais la terre, enfonce ses racines dans l'écorce des arbres et se nourrit de leur séve. Quand le gui se rencontre parmi les rameaux de tout autre arbre que le chêne[2], les druides n'en tiennent point de compte; mais lorsque, après de longues recherches, ils l'ont trouvé sur le chêne, ils croient que c'est le ciel qui l'envoie, et que la divinité même a fait élection de l'arbre marqué de ce signe[3]. Ils attendent alors le sixième jour de la lune, de la dernière lune d'hiver, en février ou mars, lorsque le gui, étalant son feuillage toujours vert et les touffes jaunes de ses fleurs nouvelles sur les branches colossales et nues du chêne, « présente seul l'image de la vie au milieu d'une nature stérile et morte[4]. » Le sixième jour de la lune est un jour solennel pour eux : il commence toujours le mois, l'année et la période trentenaire, qui est

1. *Derw* (kimro-gallois), *deru, dero* (kimro-breton), *dair* ou *dear* (gaëlique), chêne; *druidh, derwydd, derwyddon, drouiz, dryw,* druide. Les anciens connaissaient très bien l'identité des deux noms. Diodore traduit druides par *saronides,* du grec *saron* (chêne). Le nom sacré du chêne a disparu de la langue française ; il ne nous reste que le nom vulgaire de *tann,* qui n'a plus que le sens restreint d'écorce de chêne, le *tan,* d'où *tanneur, tannerie.* Le bouleau était l'arbre des bardes, comme le chêne l'arbre des druides.

2. Il est très commun sur les peupliers, les frênes et sur divers arbres fruitiers; très rare sur les chênes, dont la dure écorce lui oppose trop d'obstacles.

3. *E cœlo missum putant.* Plin. XVI, XLIV.

4. Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois,* t. II, p. 83.

leur siècle[1]. Le matin arrivé, le peuple accourt en foule dans la forêt, autour de l'arbre désigné par la faveur céleste; on fait les apprêts d'un grand sacrifice et d'un banquet immense; un druide vêtu de blanc monte sur le chêne, coupe le gui avec une faucille d'or; d'autres druides reçoivent la plante dans une saie blanche; on immole alors deux taureaux blancs dont les cornes viennent d'être liées pour la première fois; on prie le dieu de rendre son présent propice à son peuple, et la cérémonie se termine par un festin où l'on se réjouit d'avoir reçu du ciel la plante « qui guérit tout » et qui donne la fécondité à tout être stérile[2].

Voilà bien évidemment le sujet sculpté sur l'autel d'Ésus que nous avons décrit. Ésus en personne est représenté coupant le gui sur le chêne[3]. Le chêne est l'arbre d'Ésus; le gui paraît être la plante de Gwyon, plante qui réunit en elle toutes les vertus auparavant éparses dans les six plantes du chaudron de Koridwen. Les druides sont avant tout les hommes d'Ésus; mais ils sont aussi les hommes de Gwyon. L'esprit mystique de leur croyance ne permet pas d'admettre que les vertus attribuées au gui soient uniquement physiques; il s'agit ici de purification spirituelle en même temps que de cures médicales; mais il y a certainement un sens plus profond encore. Que veut dire cette association entre l'arbre reconnu comme l'emblème du dieu Force, du créateur, de la puissance suprême (l'arbre d'Adonaï, de Zeus et d'Ésus), et cette plante vivace et toujours verte, qui ne vit point pourtant par elle-même et ne subsiste que de la séve qu'elle puise dans l'arbre où elle prend racine? Le dogme théologique n'éclate-t-il pas ici à travers le symbole transparent dont il s'enveloppe? Peut-on voir là autre chose que le mystère suprême de la création, que la créature unie au créateur et distincte du créateur, que l'être particulier puisant perpétuellement la vie dans le sein de l'Être universel qui le supporte[4]? Tout ce que nous savons et du senti-

1. *V.* aux Éclaircissements, n° VII, *sur la période trentenaire des druides.*

2. Plin. XVI, XLIV. — On buvait de l'eau dans laquelle on avait fait infuser le gui. « Le don de Gwydd, le rameau d'or pur, dit Taliésin, prend une vertu fécondante quand le brasseur qui préside à la chaudière des cinq plantes (*Gwydd*, Gwyon) l'a fait bouillir. »

3. *V.* aux Éclaircissements, n° VIII, *sur l'autel d'Ésus.*

4. Ces vues appartiennent entièrement à M. J. Reynaud. Nous ne croyons pas

ment invincible de la personnalité humaine chez les Gaulois et des doctrines sur lesquelles s'appuyait ce sentiment, nous atteste qu'ils étaient absolument opposés aux tendances panthéistiques du haut Orient. Nous en aurons tout à l'heure des preuves plus directes.

Le gui serait donc le symbole de l'immortalité communiquée à l'âme humaine ; mais comment le druidisme entendait-il cette immortalité? qu'entrevoyait-il avant et après l'existence actuelle?

Il faut d'abord laisser répondre les historiens grecs et latins. « Les druides, les bardes, les ovates, dit Strabon, croient que *les âmes et le monde sont immortels,* mais qu'il y a des révolutions périodiques par l'eau et par le feu. — Ils veulent, dit César, que les âmes ne meurent pas, mais qu'après la mort elles passent des uns aux autres. — Suivant eux, rapporte Diodore, les âmes des hommes sont immortelles ; le temps de l'existence actuelle accompli, elles passent dans un autre corps, et reviennent à la vie. — Les âmes, pour eux, sont immortelles, dit Pomponius Méla. — O druides, s'écrie le poëte Lucain, vous qui habitez des retraites sacrées dans la profondeur des bois, vous seuls savez ce que sont les dieux et les puissances du ciel, ou vous seuls l'ignorez ! S'il faut vous croire, les ombres ne vont pas chercher les demeures silencieuses de l'Érèbe ni les pâles royaumes du dieu de l'abîme (*ditis profundi*). Le même esprit régit d'autres organes dans une autre sphère. La mort est le milieu d'une longue vie[1]. »

Ces quelques mots disent déjà de bien grandes choses : les Triades, les poésies bardiques, les légendes des peuples qui ont conservé les dialectes gaulois, sont en parfait accord avec les témoignages classiques et leur fournissent de larges commentaires. Les allusions aux renouvellements du monde par l'eau et par le feu sont fréquentes dans les Triades et dans les chants des bardes ; ces allusions semblent à la fois révéler, sous une forme

qu'on ait jamais fait un usage plus légitime et plus heureux de l'induction là où manquent les preuves directes, ni que l'extrême vraisemblance puisse approcher à un plus haut degré de la certitude. La relation emblématique du gui et du dieu Gwyon ne compromet en rien cette interprétation ; car Gwyon n'est qu'une créature, la première des créatures, une espèce d'archétype.

1. Strab. IV, p. 197 ; Cæsar. VI, 14 ; Diod. V, p. 306 ; P. Mel. III, 2 ; Lucan. I, v. 458.

mythique, une vague intuition des révolutions vulcaniennes et neptuniennes de la géologie, et rappeler les cataclysmes locaux, déluges, éruptions volcaniques, qui ont frappé si vivement l'imagination de tous les peuples primitifs [1]. Tout ce qui se rapporte à la doctrine de la mort et de la renaissance périodique du monde et de tous les êtres paraît avoir été concentré dans les rites et les croyances de la nuit du premier novembre, nuit pleine de mystères, que le druidisme a léguée au christianisme, et que le glas des morts annonce encore aujourd'hui à tous les peuples catholiques, oublieux des origines de cette antique commémoration. Chacune des grandes régions du monde gallo-kimrique avait un centre, un *milieu* sacré, auquel ressortissaient toutes les parties du territoire confédéré, et dans lequel on a cru reconnaître le symbole du soleil au centre du système planétaire. Dans ce centre brûlait un feu perpétuel qu'on nommait le *père-feu* [2]. La nuit du premier novembre, les traditions irlandaises rapportent que les druides se rassemblaient autour du *père-feu,* gardé par un pontife forgeron, et l'éteignaient : à ce signal, de proche en proche s'éteignaient tous les feux de l'île; partout régnait un silence de mort; la nature entière semblait replongée dans une nuit primitive. Tout à coup le feu jaillissait de nouveau sur la montagne sainte, et des cris d'allégresse éclataient de toutes parts; la flamme empruntée au *père-feu* courait de foyer en foyer, d'un bout à l'autre de l'île, et

1. *V.* le *Myvyrian, passim,* et le chant druidique retrouvé par M. de La Villemarqué en Bretagne, et intitulé : *Ar-Rannou* (les *Rangs,* les Séries); *Barzaz-Breiz,* t. I, p. 9-19. Ces *séries,* que le druide enseigne à *l'enfant blanc* (au néophyte), partent de la Nécessité et de la *Mort* (nous verrons tout à l'heure ce que signifie cette mort d'où procède la vie), pour aboutir à la fin du monde, exprimée sous des symboles extraordinaires. « L'avant-dernier des douze signes (du zodiaque), le sagittaire, décoche sa flèche armée d'un dard. Les douze signes sont en guerre. La vache noire à l'étoile blanche (symbole de la vie organisée) sort de la forêt des dépouilles; dans la poitrine, le dard de la flèche; son sang coule; elle beugle, tête levée.... La trompe sonne; feu et tonnerre, pluie et vent, tonnerre et feu. Rien; plus rien : rien ni série. » *Le monde étant immortel,* il s'ensuit que cette fin du monde n'est que la fin d'une phase du monde; c'est une mort suivie de renaissance. La célèbre *prophétie de Merlin* finit, comme le chant des *Séries,* par une description de la *guerre des douze signes,* et conclut formellement par la renaissance du monde. « La poussière des anciens (ou des choses anciennes) renaîtra. » *v.* Geoffroy de Monmouth; *Britanniæ utriusque regum gesta,* etc., lib. IV, édit. de Badius Ascensius.

2. « Le *père-feu* allumé.... sur la montagne de la guerre. » *Ar-Rannou.*

ranimait partout la vie[1]. Des cérémonies analogues se répétaient sans doute dans toutes les régions gauloises.

A la même doctrine se rapporte évidemment un rite terrible, particulier aux druidesses de la Loire. Les druidesses nannètes (nantaises) doivent chaque année, dans l'intervalle d'une nuit à l'autre, abattre et reconstruire le toit de leur temple rustique, emblème en action de la destruction et du renouvellement du monde. Après avoir abattu la charpente et dispersé le chaume de l'ancien toit, elles se hâtent d'apporter les matériaux du nouveau. Si l'une d'elles laisse tomber ce fardeau sacré, elle est perdue; les dieux la demandent pour hostie. Ses compagnes, saisies d'un transport frénétique, se précipitent sur elle et la mettent en pièces. On prétend que jamais une année ne se passe sans victime[2].

Tandis que les hommes célèbrent sur la terre le renouvellement universel par des symboles, les uns si poétiques et si purs, les autres si affreux, dans un autre monde s'accomplissent les mystères dont la terre ne connaît que les emblèmes. Cette même nuit du 1er novembre voit le juge des morts, Samhan, s'asseoir sur son

1. D'Eckstein, *le Catholique,* oct. 1829, p. 156. Il y avait une autre fête du feu le 1er mai, en l'honneur du dieu Bel. C'était la fête du soleil et du printemps, comme l'autre était celle de la nuit et de l'hiver. Dans l'île d'Érin, on immolait des chevaux à Bel, à Ouisneach, au centre de l'île. On allumait, dans chaque canton, deux feux en l'honneur de ce dieu, et l'on faisait passer les troupeaux entre ces deux feux pour les purifier, usage dont il reste des traces dans notre Bretagne. La fête des mariages se célébrait le 1er août. Il y avait aussi de grandes réunions aux solstices. C'était, à ce qu'il paraît, au solstice d'été qu'avaient lieu les concours bardiques. La *saint Jean* a remplacé la fête du solstice d'été, et l'on y a transporté les *feux* du 1er mai. Le solstice d'hiver était consacré par une fête très singulière, qu'on a retrouvée chez les *peaux-rouges* de l'Amérique du Nord. On y prenait toutes sortes de déguisements d'animaux. Les statuettes gallo-romaines d'hommes et de femmes enveloppées de dépouilles d'animaux ou même à formes semi-animales doivent se rattacher à cette fête appelée *mastruca,* d'où *masque* et *mascarade.* Cette fête correspondait à la fois à notre *jour de l'an* et à nos *jours gras.* C'est là qu'on poussait ce fameux cri : *Éguinané,* ou plutôt, *Enghin-an-eit;* le *blé germe,* qui est le synonyme d'*étrennes,* en breton, parce qu'il est encore le signal de la distribution des étrennes. *v.* Émile Souvestre, *les Derniers Bretons,* t. I, p. XIV. Ce cri s'est conservé, avec le même sens, dans des parties de la France d'où la langue celtique a disparu depuis bien des siècles. M. Augustin Thierry nous a raconté qu'à Blois, il avait encore entendu les enfants nommer l'*aguilanlé* un jour de fête où ils quêtaient des pièces de monnaie sur une pomme (le fruit sacré des druides) fichée au bout d'une baguette enrubanée. — Notre *bœuf gras,* qu'on appelait le *bœuf vilé* ou *viellé* (*velec'h, belec'h*), est très certainement le *taureau de Bel.*

2. Strab. IV, p. 198; Dionys. Perieget. p. 565 et seq.; Oxon. 1710.

tribunal pour juger les âmes trépassées dans l'année. Les âmes doivent aller le trouver au fond de l'Occident. Alourdies apparemment par quelques restes de leur enveloppe terrestre, elles ne peuvent franchir les mers sans secours. A l'extrémité du continent, en face de l'île sainte où résident les *neuf Sènes,* au pied du gigantesque promontoire de Plogoff, s'étend une baie semée d'écueils où la mer se brise avec une plainte éternelle. C'est là qu'affluent, dans la nuit du jugement, les âmes qui doivent quitter la Grande Gaule [1]. « Le peuple de ces côtes, dit le poëte Claudien, entend les gémissements des ombres volant avec un léger bruit.... Il voit passer les pâles fantômes des morts. » A minuit, les pêcheurs, les nautoniers de ces rivages entendent heurter à leur porte; ils se lèvent, ils trouvent sur la plage des barques inconnues, qu'ils sentent s'apesantir sous la charge d'hôtes invisibles. Ils font voile au couchant, emportés sur les flots avec une rapidité étourdissante. Lorsqu'ils touchent à la côte de l'île de Bretagne, les barques s'allégent; les âmes sont parties [2].

Où vont-elles après leur jugement? C'est ici que nous retrouvons, dans ses attributions les plus augustes, l'être mystique que nous avons nommé le génie essentiel de la race gauloise. L'île de Bretagne ou d'Albion s'appelle dans le symbolisme bardique le *Klaz-Merzin* ou le tombeau de Merlin; or *Merzin* (*Merszen*), dans les langues gauloises, a le même sens que Mercure en latin [3]. Merlin est un des noms de Gwyon ou Teutatès, et, comme Taliésin,

1. Cette baie s'appelle encore la *Baie des Ames,* ou la *Baie des Trépassés* (*Boe an anaon*).

2. Procop. *De Bello Gothico,* IV, 20. C'est un historien grec qui nous apprend cette curieuse légende armoricaine. Suivant une autre version, peut-être plus orthodoxe, c'est un être mystique appelé Barinte, le Caron gaulois, qui passe les âmes. V. *Vita Merlini caledoniensis.* La tradition citée par Procope subsiste encore. M. E. Souvestre (*les Derniers Bretons,* t. II, p. 37) l'a retrouvée à Saint-Gildas de Rhuys. Mais elle s'est altérée comme pour les nains et les *korrigans.* Ce ne sont plus que des âmes *maudites* qui viennent chercher ainsi les pécheurs mécréants et les emmènent sans qu'on les revoie jamais.—On ne peut guère douter que le purgatoire de saint Patrice, en Irlande, si fameux dans les traditions du moyen âge, n'ait été un antre druidique où se célébraient des mystères relatifs à la destinée des morts. La doctrine du purgatoire, c'est-à-dire de l'expiation temporaire outre-tombe, est essentiellement druidique, comme on va le voir.

3. *Myvyrian,* t. II, p. 2; La Villemarqué, *Barzaz-Breiz,* t. I, p. 17. — *Mers. merc, merx,* radical d'où procèdent tous les mots qui se rapportent à la marchandise, au négoce.

une personnification du druidisme. Le Mercure gaulois est le guide des voyages célestes comme des voyages terrestres, des relations d'outre-tombe comme des affaires de ce monde : il est le « conducteur des âmes », ainsi que le Toth et l'Hermès d'Égypte et de Grèce. Mais il ne les conduit pas dans les lieux inférieurs (les *enfers*), dans les entrailles de la terre. Les espaces sans bornes sont ouverts aux pèlerins immortels qui le suivent. Son royaume est le firmament[1].

Nous avons suivi jusque-là les croyances des Gaulois à travers les symboles et les mythes, ces voiles sous lesquels l'imagination des peuples naissants enveloppe les vérités métaphysiques et morales. Pour les idées qui regardent les destinées de l'homme, l'essence et le progrès de la vie dans l'univers, les rapports de l'Être Suprême avec les créatures, plus de mythes, plus d'obscurités. La pensée druidique, entrevue par les anciens, illuminée de bien des éclairs dans les poésies des bardes et les légendes gallo-kimriques, nous est aujourd'hui dévoilée. Nous possédons un livre où la tradition orale, conservée de génération en génération depuis bien des siècles, a été enfin secrètement fixée par l'écriture et mise en réserve pour la postérité : *le Mystère des bardes de l'île de Bretagne*[2].

1. La voie lactée s'appelle *la ville de Gwyon* (*Caër* ou *Ker-Gwydion; Ker*, en breton; *Caër*, en gallois; *Kathair*, en gaëlique : prononcer *Kazer*, ville). Owen's *welsh Dictionn. v° Gwydion.* Certaines légendes bardiques donnent à Gwyon pour père un autre génie appelé Don, qui réside dans la constellation de Cassiopée, et qui figure comme le « roi des fées » dans les croyances populaires de l'Irlande. L'empyrée est ainsi partagé entre divers esprits célestes. Arthur ou Arzur a pour résidence la Grande Ourse, appelée par les Gallois le « Chariot d'Arthur ».

2. Littéralement, l'ensemble des *runes*, des mystères (*Cyf-rinac'h*). Il nous importe de faire nous-même ici les réserves nécessaires sur ce livre, pour prévenir les objections. Après l'établissement du christianisme et l'abolition officielle du culte druidique chez les Kimris de la Grande Bretagne, l'ordre des bardes, qui avait survécu aux druides, garda leur esprit et le fond de leurs croyances en les combinant avec ceux des éléments chrétiens qui n'y étaient pas inassociables. De là ce qu'on peut nommer le néo-druidisme enseigné dans les colléges bardiques, et, plus tard, dans les sociétés secrètes qui se maintinrent sous la conquête anglaise. Le *livre des Mystères*, recueil de Triades, écrit à diverses époques dans le cours du moyen âge, renferme, dans sa partie la plus importante et la seule publiée, l'essence des doctrines qui soutinrent, durant de longues périodes de souffrance et de persécution, cette secte de poëtes métaphysiciens dont on retrouve la trace à l'état d'association mystique, au moins jusqu'au quinzième siècle. Maintenant, pour interpréter le druidisme primitif par le néo-druidisme, il faut une méthode prudente et circonspecte, la même que celle qu'on applique à l'interprétation des coutumes de la Gaule par les lois galloises, bretonnes, irlandaises ou écossaises. Seulement l'applica-

La première Triade qui ouvre ce livre n'est rien moins que le *Ternaire* divin des druides, d'où découle ce vaste système de la *triplicité* sur lequel sont moulées toutes les institutions des peuples gaulois [1].

Triade 1. Il y a trois unités primitives, et, de chacune, il ne saurait y avoir qu'une seule : un Dieu, une Vérité et un point de Liberté; c'est-à-dire le point où se trouve l'équilibre de toute opposition.

Triade 2. Trois choses procèdent des trois unités primitives : toute vie, tout bien et toute puissance.

Ainsi, Dieu ou l'Être existant par soi-même, Dieu-Vérité, Dieu-Liberté, voici la trinité druidique. Ainsi, le Dieu des druides est l'antithèse absolue du Dieu Destin ou Fatalité : Dieu est « ce que rien ne fait pencher de côté ou d'autre», et la « pierre de l'équilibre» [2] est le symbole du Dieu-Liberté. Les pierres *muettes* recommencent à parler pour nous.

On voit que la création est, aux yeux des druides, un acte libre et non une production fatale. On voit aussi de quelle haute

tion, quoique portant sur des matières plus délicates encore, est peut-être plus facile ici, parce que les éléments sont moins complexes. Ici, en effet, il n'y a aucun compte à tenir des Romains, des Germains, des Scandinaves, qui n'ont pas laissé la moindre trace dans le néo-druidisme : la tradition druidique n'a donc à compter qu'avec un seul élément étranger, le christianisme, et nous avons un moyen assuré de n'attribuer aux druides que ce qui leur appartient : c'est de restituer au christianisme tout ce qui, dans les Triades, peut se rapporter à la théologie chrétienne. On verra, par notre analyse, que, les principes chrétiens écartés, il reste, suivant l'expression du savant traducteur génevois, « un système parfaitement original, » système qui explique très clairement les indications des Grecs et des Latins, les allusions des plus anciennes poésies bardiques, et même certaines dispositions symboliques des pierres druidiques, et qui résume de longs âges de méditations poursuivies par tout un ordre de prêtres philosophes dans le silence des forêts saintes.

1. Le nombre *trois* domine tout chez les Gaulois : *les trois cercles de l'existence*, les trois ordres de la hiérarchie druidique, les trois classes de la nation, les Triades, où tous les enseignements sont distribués trois par trois, les tercets des chants bardiques, les trois rangs de la chevalerie. On retrouve ce nombre sacré dans les traditions particulières des diverses branches gaëliques et kimriques, comme dans les traditions générales de la race.

2. *Pierres branlantes; v.* ci-dessus, p. 48. Les *pierres branlantes* ou *pierres tremblantes* ont été très nombreuses. Bien qu'on en ait détruit une grande quantité, il en subsiste encore un certain nombre en France. Il y en a une de sept mètres de long sur la route de Clermont au Mont-Dore, à une lieue de Rochefort. On en trouve dans le Finisterre, à Pontivi, aux environs de Grenoble, dans les Pyrénées-Orientales. En Bretagne, on les nomme *roulers.*

origine procède l'indomptable esprit de la liberté gauloise.

Dieu-Vérité-Liberté, définition sublime, mais incomplète : d'une part, l'Être existant par soi-même et la Liberté suprême, distingués ici comme deux hypostases différentes, sont une seule et même « personne divine »; de l'autre part, le principe de l'Amour est absent.

Triade 12. Il y a Trois Cercles de l'existence : le cercle de la Région Vide (ou de l'infini) (*kylkh y keugant*), où, excepté Dieu, il n'y a rien de vivant ni de mort, et nul être que Dieu ne peut le traverser; le cercle de Migration (*kylkh y'abred*), où tout être animé procède de la mort, et l'homme le traverse; et le cercle de Félicité (*kylkh y Gwynfyd*), où tout être animé procède de la vie, et l'homme le traversera dans le ciel[1].

Tout être, excepté Dieu, a eu un commencement, mais aucun être n'aura de fin (Triade 39). Tout être a reçu de Dieu une individualité absolument distincte de tout autre être, un *influx* ou génie propre[2], un principe propre de mémoire et de perception, une vocation personnelle (Triades 33, 34, 37).

Mais l'être, au moment de sa création, n'a pas conscience de ces dons qu'il porte en lui à l'état latent. Il est créé au moindre degré de toute vie, dans *Annwfn* (*annoufen*), l'abîme ténébreux, le fond d'*Abred*. Là, enveloppé dans la Nature, soumis à la Nécessité, il monte obscurément les degrés successifs de la matière inorganique, puis organisée (Tr. 13, 14, 15). Sa conscience s'éveille enfin. Il est homme! « Trois choses sont primitivement contemporaines : l'homme, la liberté et la lumière » (Tr. 22)[3].

1. Le monument d'Abury, en Angleterre, paraît avoir figuré les Trois Cercles.

2. *Awen*. C'est le même mot qui désigne l'inspiration des bardes et des *voyants*. — « Trois conditions nécessaires de l'*awen*, dit une des Triades qui enseignent les règles de la poésie : un œil qui sache voir la nature, un cœur qui sache sentir la nature, un esprit qui ose suivre la nature. »

3. « Existant de toute ancienneté dans les océans, depuis le jour où le premier cri s'est fait entendre, nous avons été poussés dehors, décomposés et simplifiés par les *pointes du bouleau* (nous avons été individualisés par les forces génératrices). Quand ma création fut accomplie, je ne naquis point d'un père et d'une mère, mais des neuf formes élémentaires, du fruit des fruits, du fruit du Dieu suprême, des primevères de la montagne, des fleurs des arbres et des arbustes. J'ai été formé par la Terre dans son état terrestre...J'ai été marqué par *Math* (la Nature) avant de devenir immortel. J'ai été marqué par le *Voyant* (Gwyddon ou Gwyon), le grand purificateur de la multitude des enfants de *Math*. Quand le changement (par le feu) se

Avant l'homme, il n'y avait dans la création que la fatalité des lois physiques : avec l'homme commence le grand combat de la liberté contre la nécessité, du bien contre le mal [1]. Le bien et le mal s'offrent à l'homme en équilibre : « et l'homme peut, à sa volonté, s'attacher à l'une ou à l'autre alternative » (Tr. 23, 24, 29).

L'homme connaît la loi de son être, imparfaitement, mais suffisamment pour juger et choisir (Tr. 29) ; il peut ou non se conformer à la loi. — Il est inévitable que la loi soit transgressée dans *Abred*, quoique chacun soit libre de ne pas la transgresser (Tr. 20). — La mort et la perte de la mémoire sont des maux nécessaires dans *Abred*. Sans la délivrance accomplie par la mort et sans la perte de la mémoire à la mort, le mal serait toujours sur l'être qui s'y est livré. La mort nous délivre du mal même, mais non de l'effet du mal. Le mal est une diminution d'être. Qui a diminué son être, retombe après la mort dans une vie moindre, renaît homme inférieur ou même animal irraisonnable : il y a même une transgression qui rejette la créature jusqu'au fond de l'abîme, dans le chaos des germes, d'où elle est forcée de recommencer tout le cours de la transmigration ; cette transgression est l'*orgueil* [2] (Tr. 20, 21, 25, 26).

Si, au contraire, l'homme, dans la vie présente, a fait des progrès vers la connaissance et vers le bien, il a augmenté son être à

fit, je fus marqué par le Souverain, à demi consumé. Par le Sage des Sages, je fus marqué dans le monde primitif, au temps où je reçus l'existence... Je jouai dans la nuit ; je dormis dans l'aurore. En vérité, j'étais dans la barque de Dylan, le fils de la mer... lorsque, semblables à des lances ennemies, les eaux tombèrent du ciel dans l'abîme... J'ai été serpent tacheté sur la montagne ; j'ai été vipère dans le lac ; j'ai été étoile chez les chefs supérieurs ; j'ai été dispensateur de gouttes (de l'effusion du gui), revêtu des habits du sacerdoce et tenant la coupe. Il s'est écoulé bien du temps depuis que j'étais pasteur ; j'ai transmigré sur la terre avant de devenir habile dans la science ; j'ai transmigré, j'ai circulé, j'ai dormi dans cent îles ; dans cent villes j'ai demeuré. » Extrait du poëme symbolique intitulé : *Kad goddeu* (le Combat des arbres), attribué à Taliésin. On voit, dans ce chant, pourquoi Gwyon est appelé Teutatès ou le *Père* ; c'est le *Père spirituel* qui enlève l'homme à la fatalité de la nature physique et lui sert d'intermédiaire près du Dieu-Vérité.

1. Tout ceci est à la fois l'histoire de la création en général et l'histoire de chaque créature en particulier.

2. C'est-à-dire, évidemment, le péché par lequel l'homme se fait son propre Dieu et se sépare de son créateur, de son principe. Qu'est le gui, s'il se sépare du chêne ? aurait dit un druide. Le plus grand péché, suivant eux, après l'orgueil, est le péché contre la Vérité.

la mort; il monte les degrés supérieurs d'*Abred*. Lorsqu'enfin, par l'*impassibilité* (la fermeté contre la douleur), par l'effort vers la connaissance et par l'attachement au bien, il est parvenu au plus haut point de science et de *force* dont la condition humaine soit susceptible (et cela n'est pas impossible dès cette vie), il échappe au cercle de la transmigration et du mal [1]; il atteint *Gwynfyd,* le cercle du bonheur [2], le monde lumineux (Tr. 27). Toute créature est prédestinée à l'atteindre finalement; car il est « trois choses que Dieu ne peut point ne pas accomplir : ce qu'il y a de plus avantageux, ce qu'il y a de plus nécessaire et ce qu'il y a de plus beau pour chaque chose » (Tr. 7) [3].

A l'instant où elle entre dans *Gwynfyd,* la créature voit, au crépuscule d'*Abred,* succéder la pleine lumière du ciel : ses instincts, ses réminiscences, ses pressentiments s'éclairent; elle ressaisit le souvenir de toutes choses jusqu'à son éclosion première au fond de l'abîme; son génie propre, sa *mémoire primordiale,* sa véritable essence, lui sont pleinement révélés. La pleine connaissance lui rend désormais le mal impossible et la mort inutile. Elle entre dans une nouvelle série d'états successifs «procédant de la vie et non plus de la mort,» série de progrès qui n'auront point de fin,

1. *Abred* a les deux sens à la fois.

2. On atteint Gwynfyd par la *force* comme par la science. Les grandes vertus, les morts glorieuses, l'immolation volontaire sur les autels, qui est comme le chef-d'œuvre de l'*impassibilité,* y mènent tout droit. Ces violences héroïques faites à la loi commune troublent momentanément l'ordre de la nature. «Les grands hommes, disent les druides, sont comme des flambeaux dont la lumière est toute bienfaisante et ne cause de mal à personne; mais, quand ils viennent à s'éteindre, leur mort soulève ordinairement des vents et des orages qui bouleversent l'atmosphère. — Demetr. ap. Plutarch. *De oraculor. cessatione.*

3. « Trois choses, ajoute la Triade 16, auxquelles tout être vivant participe nécessairement par la justice de Dieu : la sympathie (*co-souffrance*) de Dieu dans *Abred;* le privilége d'avoir part à l'amour divin, et l'accord (avec Dieu), quant à l'accomplissement par la puissance de Dieu, en tant qu'il est juste et miséricordieux. » L'idée du salut final de tous en vertu des causes finales, et celle d'une grâce universelle qui est en même temps justice, sont pleinement druidiques; mais la *co-souffrance* de Dieu est certainement une infiltration chrétienne. — Après avoir établi l'universalité du salut individuel, les Triades établissent que, par le progrès de la lumière, de l'intelligence et de la vie dans le monde, *Abred* sera détruit (Tr. 41-44), ce qui indiquerait, si le sens est absolu, que les druides n'avaient pas tiré toutes les conséquences de leur dogme du *monde immortel*, et n'avaient pas l'idée nette de la création continue, qui ramènerait toujours *Abred,* pour parler leur langage.

où chaque être développera sa vocation propre, sa qualité prédominante, en participant des qualités de tous les autres êtres, éternité mobile et perfectible, toujours aspirant, sans jamais se confondre, à l'éternité immuable de Dieu, qui seul ne change pas et ne connaît pas de succession (Tr. 30, 32, 35, 37, 38, 40, 45)[1].

C'est de la doctrine sur les causes finales que provient la formule : « ce qui doit être sera, » souvent répétée dans les poésies bardiques, et fort mal à propos interprétée comme une maxime fataliste.

Un dernier trait complète toute cette grande doctrine de la destinée de l'âme, et explique les particularités les plus extraordinaires des poésies bardiques : c'est la croyance au pouvoir qu'aurait l'âme parvenue dans *Gwynfyd* « de passer à volonté, de nouveau, par un état quelconque, en vue de l'expérience et du jugement » (Tr. 36), et sans perdre la mémoire. Le druidisme, dont l'idéal est « la plénitude de la science » (Tr. 19), admet la faculté, pour les habitants du ciel, de redescendre aux sphères inférieures, surtout dans un but de perfectionnement scientifique : le génie sympathique des peuples gaulois, dépassant le dogme des sages, veut surtout, lui, que les héros renaissaient pour sauver leurs frères ou venger leur patrie : on va, dans les jours d'infortune nationale, interroger les dolmens et les tombelles silencieuses; on écoute si l'on n'entendra pas une voix sortir de la grotte de pierre, une armure résonner, un coursier hennir... Toutes les légendes sont pleines de cette généreuse croyance[2].

Il n'est pas besoin de commenter le corps de dogmes qu'on

1. Immuable dans le cercle inaccessible de l'infini, Dieu «participe, dans les autres cercles, à tous les états sans changer. — Trois nécessités de Dieu : être infini en lui-même, être fini par rapport au fini, et être en accord avec chaque état des existences dans le cercle de Gwynfyd.» Triades 38, 46. — Tout ce qui précède est purement druidique; mais il est probable que cet infini, qui se fait fini afin d'être en rapport avec ses créatures, est un reflet de l'idée chrétienne du Verbe médiateur. Le médiateur druidique était Gwyon, le « conducteur des âmes», et Gwyon n'était qu'une créature : l'âme humaine ne communiquait pas avec la majesté suprême du *Terrible-Inconnu, Esus-Diana.*

2. La foi au «retour d'Arthur» en est la personnification la plus célèbre. Les légendes de Merzin (Merlin) et de Taliésin, redescendus de Gwynfyd sur la terre, se rapportent à la fois à la donnée scientifique des druides et au sentiment populaire. Le barde mystique qui a écrit sous le nom de Taliésin se croyait certainement une nouvelle incarnation de ce fameux barde du sixième siècle.

vient d'analyser. Précis et fort comme le génie primitif de l'Occident qu'il résume, il n'a rien de la subtilité des théologies indiennes contre lesquelles il proteste du fond des siècles. La loi de Hu-Gadarn est l'antithèse primordiale de la loi de Manou [1]. Les trois colonnes du système sont : LIBERTÉ, INDIVIDUALITÉ, PERFECTIBILITÉ, liberté en Dieu et en l'homme, individualité indestructible, perfectibilité sans limite, commencée dans les mondes inférieurs, poursuivie dans les cieux durant l'éternité ; le mal se punit par lui-même [2] ; le mal est temporaire, le bien, éternel.

La plus ferme et la plus claire notion de l'immortalité qui fut jamais, voilà donc ce que nos pères représentent dans le monde antique [3] ! Voilà leur vraie gloire et leur mission providentielle, mission qui fut comme le complément de celle du peuple hébreu ! Voilà le principe de leur héroïsme et le secret de leur génie. Avec la même force que le Mosaïsme absorbe les enfants d'Israël dans l'idée de l'unité et de la personnalité de Dieu, le druidisme concentre la foi des fils de Neimheidh dans la révélation de l'indestructible personnalité humaine, qu'il éclaire d'une immense lumière parmi cette ombre des symboles qui enveloppe tous les autres dogmes aux yeux du peuple. De là cette facilité à courir sur le fer, comme dit Lucain, et à sacrifier avec indifférence une vie qui va revenir meilleure, indifférence pour la mort qui fait l'admiration et l'envie des Grecs et des Romains [4]. L'antiquité classique avait perdu, dans son splendide développement de l'homme terrestre, tout sentiment sérieux de l'homme éternel. De quelle hauteur les Gaulois, et non-seulement les initiés, mais la multitude, regardaient les cultes puérils des idolâtres et ces légendes homériques où les ombres des héros sont censées errer dans un

1. « L'homme qui reconnaît dans son âme l'âme suprême, présente chez toutes les créatures,... obtient le sort le plus désirable, celui d'être à la fin absorbé dans Brahma. » — *Loi de Manou*, liv. XII, 125.

2. La seule tradition du haut Orient qu'ait emportée le druidisme semble être dans la nature de cette punition : la rechute de l'homme dans les existences animales, c'est-à-dire inconscientes ; et c'est aussi la seule doctrine druidique qui blesse le sentiment moderne.

3. « Si la Judée représente dans le monde, avec une fidélité qui lui est propre, l'idée du Dieu absolu ; la Grèce et Rome, l'idée de l'homme et de la société ; la Gaule représente, avec la même spécialité, l'idée de l'immortalité. » — J. Reynaud, *Encyclop. nouv.* art. *Druidisme*.

4. *V.* aux Éclaircissements, nº VIII, *sur la familiarité des Gaulois avec la mort.*

oisif et triste séjour, et implorer inutilement le retour à la vie, fût-ce dans les plus viles conditions de la terre! On conçoit le mépris de cette race pour les dieux de ses voisins et les accusations d'impiété élevées contre elle par le paganisme. « Ils font la guerre à toutes les religions! » disait Cicéron, qui ne croyait point à la sienne et qui flattait contre les Gaulois la passion populaire de Rome. Les sages de la Grèce, dégagés du polythéisme vulgaire et des cultes topiques, les héritiers de Pythagore, de Socrate et de Platon ne s'étaient pas trompés sur cette prétendue impiété. Les doctrines essentielles des druides, non-seulement sur l'immortalité de l'homme, mais sur l'Être suprême, avaient pénétré jusqu'à eux, et ils les saluaient de loin comme leurs frères, comme des initiés à la notion de la Cause première. « Ce sont des *philosophes,* des adorateurs de Dieu, » disent-ils tous. Aristote va jusqu'à affirmer que la philosophie a commencé chez les *semnothées* (adorateurs de Dieu) des Gaulois, et qu'ils l'ont transmise à la Grèce, ce qui se rapporte sans doute à la tradition si accréditée des relations de Pythagore avec les druides, tradition appuyée sur une étroite affinité de doctrines métaphysiques et scientifiques[1].

Toutes les coutumes étranges ou naïves, touchantes ou cruelles qui étonnaient les Grecs et les Romains chez nos pères, s'expliquent par cette foi dans la vie active et réelle outre-tombe. De là ces dettes stipulées remboursables dans l'autre monde, comme si la vie nouvelle n'était communément que l'exacte continuation de celle-ci; de là ces lettres jetées dans la flamme des bûchers funéraires, afin que l'âme du défunt en prît connaissance et reportât les souvenirs et les effusions d'ici-bas aux parents et aux amis déjà partis pour les sphères lointaines; de là ces armes, ces ornements, ces chevaux, ces chiens, et quelquefois aussi ces esclaves, brûlés ou ensevelis avec le guerrier défunt, pour qu'il retrouvât de l'autre côté de la tombe tout ce qui lui avait servi sur notre terre[2]; de là ces hécatombes volontaires des amis à

1. *Polyhistor.* ap. Clement. Alexandrin.; Aristot. ap. Diog. Laërt. — Diod. V, p. 306; Stephan. Byzant. — Sotion. — Amm. Marcell. XV, 9. — *V.* aux Éclaircissements, n° IX, *sur l'astronomie des druides et leurs affinités avec Pythagore et Numa.*

2. Il y a là des traits indiquant que la croyance populaire ne connaissait pas bien clairement la différence entre *Abred* et *Gwynyd*, par exemple, la perte de la mémoire dans les transmigrations du cercle inférieur. Certaines de ces idées appar-

l'ami des *dévoués* à leur chef, qu'ils ne veulent pas laisser entrer seul dans un monde inconnu et qu'ils se hâtent de rejoindre. Une autre croyance combinée avec la foi à la vie nouvelle, c'est qu'un homme en peut racheter un autre dont les jours sont comptés par les génies de la transmigration. L'homme en péril de mort que ses affections ou ses devoirs enchaînent à la vie, trouve sans peine un remplaçant. Le Gaulois dont la conscience n'est pas souillée de crime ne craint la mort dans aucun cas; à plus forte raison lorsque, par l'immolation spontanée aux puissances divines, il espère être enlevé directement aux sphères d'en haut. Il distribue aux siens les dons de l'homme qui l'envoie à sa place au « conducteur des âmes », et court joyeusement s'étendre sur la pierre consacrée, où l'attend le couteau de l'ovate[1].

Dans ces sacrifices humains tant reprochés au druidisme, il y a donc trois sortes de victimes de conditions bien différentes : les premières s'immolent volontairement, soit pour sauver un autre homme, soit, comme le *Curtius* latin, pour détourner de la chose publique la colère d'en haut, soit tout simplement pour monter

tiennent en commun aux Gaulois et aux Teutons, et découlent d'un âge religieux antérieur à la philosophie druidique, qui a épuré et agrandi les conceptions des peuples primitifs sur la destinée de l'âme. La coutume de brûler le mort avec ses richesses, pour qu'il les retrouve dans l'autre monde, est signalée par Snorro dans les lois d'Odin. — *Heimskringla*, c. 2-8.

1. On a conservé un des hymnes que chantait la victime dévouée :

« Ma langue dira mon chant de mort au milieu du cercle de pierres qui enferme le monde...

« C'est la fête autour des deux lacs : un lac m'environne et environne le cercle; le cercle, un autre cercle ceint de douves profondes. Une belle grotte est devant; de grandes pierres la recouvrent. Le serpent s'avance dehors en rampant vers les vases du sacrificateur, du sacrificateur aux cornes d'or. Les cornes d'or dans sa main, sa main sur le couteau, le couteau sur ma tête... »

Chant d'Uther-Pen-Dragon, ap. La Villemarqué, *Contes des anciens Bretons*, t. II, p. 292.— Le cercle extérieur était l'emblème de l'orbe du monde. *V.* dans le *Magasin pittoresque* de novembre 1853, une curieuse restauration du monument l'Abury, situé, comme celui de Stone-Henge, dans le Wiltshire, et aujourdhui presque entièrement détruit; on y retrouve les cercles enfermés dans un autre cercle, le cercle ceint de douves profondes, la grotte recouverte de pierres.— Le *Chant d'Uther-Pen-Dragon*, et d'autres documents, indiquent que l'on nourrissait des serpents sacrés sous les *cairns* et sous les *dolmens*. Le *serpent* est un des emblèmes mystiques du druide; et, plus généralement, il est, par sa faculté de changer de peau tous les ans, le symbole de l'existence toujours renouvelée, de l'immortalité. C'est pour cela qu'il fait si grande figure dans les rites du druidisme. Il y tient la première place après le gui. *V.* dans Pline, l. XXIX, c. 3., les curieux détails sur la superstition de l'*œuf de serpent*.

droit au ciel par une étrange apothéose du suicide. La seconde classe se compose des criminels. Si les dieux acceptent le sacrifice volontaire comme un acte de magnanimité qu'ils récompensent par le ciel, ils aiment l'immolation des criminels comme un acte de justice et de réparation. Ainsi ces supplices, ces gibets, ces bûchers, ces colosses d'osier creux qu'on remplit d'hommes vivants et qui disparaissent dans des torrents de flamme et de fumée parmi les chants des druides et des bardes, ces effrayants spectacles dont la terreur doit se prolonger à travers l'histoire, ne sont communément que des exécutions judiciaires revêtues d'un caractère religieux. Une troisième espèce de victimes, qui justifie mieux le reproche de férocité dans la bouche des Grecs et des Romains, ce sont ces esclaves parfois immolés par les familles avec le maître défunt[1], mais surtout ces captifs des batailles livrés à de grandes exterminations après la victoire. Le druidisme, parmi tant d'affinités avec le Mosaïsme, a de commun avec lui ce caractère terrible. L'ange exterminateur semble planer devant les armées gauloises comme devant l'armée d'Israël. La croyance est pure, et le culte, barbare. Le mépris de la mort, quand il n'est pas tempéré par d'autres sentiments, par le respect de l'œuvre de Dieu en nous-même et dans les autres, n'est pas propre à rendre l'homme avare du sang humain. La croyance est pure, disons-nous, mais incomplète. Le principe de force et d'action a son support dans la foi gauloise; le principe de sympathie et de charité ne l'a pas, quoique le génie gaulois soit si naturellement sympathique. La théologie druidique n'embrasse pas tous les éléments de ce génie. Dans cette théologie, Ésus, le Dieu Force, le Père Éternel, a pour agents les personnifications de la Lumière spirituelle et de l'Immortalité, de la Nature, de la Lumière matérielle et de l'héroïsme[2], mais non point la personnification de

1. Et encore était-ce bien à l'antiquité classique à s'émouvoir de cette cruauté, elle si impitoyable envers les esclaves? Sur toutes ces coutumes gauloises, *v.* Cæsar. VI, 16-19; — Diod. V, p. 306-308; — P. Mel. III, 2; — Valer. Maxim. II, 9; — Strab. V, p. 198.

2. Gwyon ou Teutatès; Koridwen, Eire ou Math; Bel ou Heol. C'est par ces personnifications que cette religion, unitaire au fond et si ennemie de l'idolâtrie, touche cependant aux illusions du polythéisme. Elle transforme en êtres particuliers des attributs divins ou des manifestations de la puissance créatrice.

l'Amour. La religion de l'Amour ne s'est point encore levée sur l'Occident[1].

Nous avons essayé de résumer les doctrines, les rites principaux, l'organisation intérieure du druidisme. Quelques mots encore sur son influence politique, sur son action extérieure. Nous avons omis un trait essentiel qui complète son organisation : César nous apprend qu'un chef, élu à vie par les druides, a la suprême autorité sur toute la hiérarchie[2]. Il n'y a pas un seul corps druidique et un seul archi-druide pour toute la race gauloise; chacune des grandes régions habitées par les Gaulois a son *clergé*, de même que son centre religieux et politique; c'est là un fait bien remarquable[3]. Le druidisme, modèle de ce qu'il y a eu de plus louable dans la constitution du clergé chrétien, c'est-à-dire de l'élection, du libre choix, des liens purement spirituels substitués aux institutions religieuses fondées sur les priviléges de naissance[4], le druidisme n'aspire point, comme fera la papauté du moyen âge, à englober le monde dans une seule domination; il comprend ou il sent la nécessité des nationalités distinctes et in-

1. Ce que nous disons de l'insuffisance druidique, quant à l'amour divin, est également applicable à l'amour humain. Le rôle moral des femmes, chez les Gaulois, paraît avoir tenu aux tendances spontanées de notre race plus qu'à la religion, pour qui les druidesses représentaient moins des puissances morales que des puissances de la nature. Le druidisme, si glorieusement affranchi des erreurs orientales sur ce qui regarde le créateur et la créature, ne paraît pas s'en être dégagé quant à l'interprétation de la diversité des sexes. Les deux génies principaux, Koridwen et Gwyon, le génie féminin et le masculin, semblent, comme dans la plupart des cosmogonies antiques, identifiés, le premier, au principe passif, matériel et fatal (l'*Étendue*); le second, au principe actif, spirituel et libre (la *Force*). L'Amour, le véritable Esprit de Vie, le principe qui doit expliquer la femme, n'est pas encore là. Pour que le génie gaulois développe à cet égard ses profondes innéités, il faut qu'il soit touché par la flamme chrétienne. C'est d'une secrète combinaison de druidisme et de christianisme, accomplie dans un coin de l'Europe, demeuré purement *celtique*, que jaillira sur le moyen âge l'idéal de l'amour moral et de la chevalerie.

2. Cæsar. l. VI, c. 13. — Le grand druide portait le titre de *coibhi* ou *coïfi*, comme nous l'apprennent les traditions de Galles et d'Écosse.

3. Ces centres se nommaient le *milieu*, la *ville du milieu*; *meadhon* en gaëlique. Non-seulement chaque région, mais chaque peuplade avait le sien. Les noms de lieux qui commencent par *medio* (*Mediolann* et autres) se rapportent à cette origine. La racine est commune au latin et au celtique.

4. La doctrine de la *préexistence*, comme le remarque M. J. Reynaud, a dû contribuer à faire substituer par les druides, dans leur hiérarchie, l'aristocratie naturelle de l'intelligence à l'aristocratie factice de la naissance. Cette doctrine comporte l'arrangement de ce monde d'après les *innéités* individuelles.

dépendantes ; il sent la valeur naturelle des groupements territoriaux qui peuvent séparer une même race en plusieurs peuples divers ; le druidisme a, dès ces âges reculés, conçu la pensée d'une grande nationalité à former entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et les deux mers. Il porte dans son sein l'idée de la France !

La Gaule primitive avait eu, nous l'avons dit, son centre à Alésia : depuis la venue des Kimris, les druides, peut-être sous l'inspiration de Hu-Gadarn, sont parvenus à ménager une réconciliation et à nouer des relations fédérales entre les anciens et les nouveaux Gaulois, relations dans lesquelles sont entrés à leur tour les Kimris de la seconde invasion, les Belges : le centre religieux et politique a été transporté d'Alésia sur un point du territoire des Carnutes (pays Chartrain) déclaré par les druides le vrai *milieu* de la Gaule. C'est, à ce qu'il semble, une transaction entre les deux races. Alésia étant une ville purement gaëlique, les Carnutes sont une population mêlée de Gaëls et de Kimris, et se trouvent presque à égale distance des principales masses de part et d'autre. « Là, chaque année, à un jour fixe, les druides se réunissent dans un lieu consacré ; tous ceux qui ont des procès s'y rassemblent et se soumettent aux arrêts de l'assemblée [1]. » Ces procès, on le sent bien, ne sont pas des procès vulgaires ; ce sont les causes majeures, peut-être les appels des tribunaux druidiques locaux ; ce sont les différends des tribus et des nations. Les trois grandes confédérations des Gaëls, des Armoricains (Gallo-Kimris maritimes) et des Belges, confédérations qui embrassent presque toute la Gaule proprement dite, y comparaissent par leurs représentants, et rencontrent là une autorité conciliatrice de leurs querelles et supérieure aux vanités et aux rancunes de localités. Un ordre rigoureux est observé dans ces assises, comme dans toutes les assemblées publiques des Gaulois [2]. Les druides ont recours à

1. Cæsar. l. VI, c. 13. — L'histoire des Galates ou Gaulois d'Asie nous apprend que ce *Cromlekh*, ou cercle de pierres central, s'appelait le *Drynemeton* (*Drywneimheidh*), le sanctuaire du chêne. *v.* Strab. XII, p. 667.

2. Les Gaulois avaient pris une singulière précaution contre leur propre turbulence. Si quelqu'un interrompait la discussion et s'obstinait à ne pas se taire, on lui coupait un grand morceau de sa saie (Strab. IV, p. 197). — Celui qui arrivait le dernier dans le *conseil armé* (l'assemblée convoquée pour aller en guerre) avait un

toutes les terreurs de la religion pour faire respecter leurs sentences par ces hommes indomptables. Ils ont des moyens de contrainte plus efficaces que la force matérielle. « Si quelqu'un, dit César, ou simple particulier ou homme public, ne se rend pas à leur jugement, ils le frappent d'interdiction pour le sacrifice. Cette peine est chez eux de la dernière gravité. Ceux qui sont sous le coup d'un tel interdit sont rangés parmi les impies et les scélérats. Tout le monde se retire d'eux ; on fuit leur contact et leur parole, de peur de recevoir d'eux, par contagion, quelque mal. » Dans les beaux temps de la Gaule, l'esprit de justice, qui est comme la vertu essentielle du corps druidique, tempère les dangers de l'énorme puissance qui se manifeste par ces excommunications; mais on peut dire, avec un écrivain grec[1], que, tant que cette institution est dans la plénitude de sa force, ce sont les druides qui règnent en Gaule, et que « les rois de la Gaule, sur leurs siéges d'or et au milieu de leurs somptueux festins, ne sont que les ministres et les serviteurs des commandements de leurs prêtres. »

Le terme de *rois* (βασιλεύς), employé par cet orateur grec d'un âge postérieur, ne doit pas faire croire que les Gaules soient constituées en monarchies : *rois* ici ne signifie que chefs de nations, à un titre et sous des conditions quelconques. Bien que, dans cette grande variété de populations et de climats, il y ait des formes de pouvoir très diverses, et qu'on puisse citer des exemples de chefs transmettant leur autorité à leurs fils, c'est là l'exception ; le principe électif, âme du druidisme et naturelle émanation du génie gaulois, qui repousse la fatalité héréditaire comme toute fatalité, prédomine généralement. L'esprit d'indépendance et de rivalité des bandes guerrières, des tribus et des nations entre elles, ne permet pas davantage qu'il s'établisse de dynasties dans les clans, dans les nations ni dans les confédérations. Jamais surtout l'idée

sort plus tragique : il était mis à mort impitoyablement. Une mesure moins cruelle, mais non moins caractéristique, c'était l'amende à laquelle on soumettait, dans une espèce de revue militaire, quiconque dépassait une certaine mesure d'embonpoint. César nous apprend qu'ils avaient une autre précaution contre les paniques et les emportements populaires : quiconque apprenait une nouvelle importante du dehors était tenu de ne la communiquer qu'aux magistrats.

1. Dion. Chrysostom. *Orat.* 49.

d'un pouvoir irresponsable n'eût pu entrer dans une tête gauloise. Le régime le plus ordinaire des nations gauloises est l'élection annuelle d'un chef civil et d'un chef militaire par le peuple[1], division du pouvoir très remarquable et qui indique un ordre d'idées tout à fait différent de celui des Romains. Quant aux confédérations, elles élisent, en cas d'action commune, un suprême chef de guerre, qui ne commande que tant que dure l'action. Il y a partout des conseils, des sénats composés des notables des divers cantons, par conséquent quelque chose qui dépasse la *cité* grecque ou romaine, dans le sens du gouvernement représentatif.

En résumé, le caractère politique essentiel de la société gauloise, à l'époque de son plus large développement, c'est une théocratie toute nationale et patriotique, comme celle des Juifs, dominant moralement une démocratie fédérative, de laquelle s'est dégagée une aristocratie mobile et ouverte, fondée sur l'héroïsme guerrier. L'hérédité, ailleurs que dans la famille, n'apparaît que par accident; l'élection, le mouvement est partout.

Nous avons vu ce qui manque en principe à la théologie si élevée des druides : nous allons voir ce qui manque en fait à la société qu'ils gouvernent et ce qui amènera sa décadence.

1. C'est là ce qui avait lieu *anciennement* (τὸ παλαιόν), dit Strabon, IV, p. 197. On sait de quel poids est le témoignage de cet illustre géographe, si instruit des choses de la Gaule.

LIVRE III.

GAULE INDÉPENDANTE

(*SUITE*).

Décadence de la race gauloise. — Progrès matériel, affaiblissement moral. — Guerres défensives. — Conquête de la Gaule Cisalpine, de l'Espagne, de la Galatie par les Romains. — Les Romains entament la Grande Gaule. — Guerre des Cimbres. — La Gaule entre les Romains et les Germains.

(An 296 à 59 avant J.-C.)

Nous avons vu s'épanouir le monde gaulois dans tout l'éclat de sa gloire, avec ses merveilleuses énergies, ses magnanimes instincts, sa résistance intrépide à la fatalité qui presse de toutes parts l'homme primitif et qui est devenue chez tant d'autres peuples, par les castes et par l'hérédité politique, le principe de l'ordre social. Puissante race, mais faible société ! Le principe de la décadence est dans l'excès des forces qu'elle tournera contre elle-même. Le développement énorme de la personnalité, de l'indépendance individuelle, que la religion surexcite au lieu de la contenir, rend les Gaulois indisciplinables. Personne chez eux ne veut céder à personne : chaque homme s'estimant plus que tout autre homme, chaque tribu plus que toute autre tribu, il est impossible d'arriver, nous ne dirons pas à l'unité nationale organisée et centralisée, mais même à une association fédérale pacifique et régulière. On ne sait accepter ni la hiérarchie, ni l'égalité. La suprématie trop souvent flotte au gré de la force, dans la tribu, entre les associations privées (fraternités ou clientèles); dans la nation, entre les tribus; dans la confédération et dans la Gaule entière, entre les nations. Les druides, pendant les beaux temps de leur institution, imposent sans cesse une médiation que les partis subissent en grondant comme des lions frémissant sous le

regard qui les dompte. Le druidisme a fait un pas immense, en obtenant l'acceptation d'une autorité commune par tous les peuples gaëliques et kimriques de la Grande Gaule; mais il ne peut faire le second pas, qui eût été ou d'abolir ou de fixer le système des clientèles; car, de même qu'il y a la famille à tous les degrés, famille naturelle, tribu, nation, grande nation ou race gauloise, il y a la clientèle à tous les degrés, clientèle d'individus vis-à-vis d'un individu, de tribus vis-à-vis d'une autre tribu, de nations vis-à-vis d'une autre nation [1].

La religion n'ayant pas su s'approprier l'élément sympathique de la nature gauloise pour en faire le contre-poids de l'extrême personnalité que développe la certitude de la vie éternelle, la sympathie sans règle n'aboutit, dans l'ordre politique, qu'à fonder des *amitiés* généreuses, mais anarchiques, qui méconnaissent la loi des états, le droit des majorités, l'autorité des magistrats.

Quand l'autorité druidique se relâchera, tout se dissoudra.

Les progrès sociaux viennent cependant, et les progrès sociaux tendent à relâcher le druidisme. Cette religion, si progressive dans l'ordre du ciel, ne l'est pas dans l'ordre de la terre : le principe seul de charité peut organiser le progrès en ce monde. Outre leur insuffisance sur ce point, les druides, par leur fidélité aux interdictions religieuses du monde primitif, ferment obstinément au génie de la Gaule l'immense ouverture des arts plastiques. L'instinct de mouvement et d'invention, l'imagination gauloise s'ouvre donc d'autres issues vers les arts industriels et vers les arts de luxe, voies plus périlleuses, car elles mènent à la civilisation par le développement de la richesse matérielle, au lieu d'y conduire, comme les beaux-arts ont fait chez les Grecs, par le développement du sentiment du beau. Ce genre de progrès doit nécessaire-

1. Le système de clientèle semble contradictoire avec l'indépendance personnelle du Gaulois; il n'en est rien. Ou l'on est client par association volontaire, par *amitié*, et c'est la manifestation même de l'indépendance; ou l'on est client parce qu'on a besoin de protection ou qu'on a été vaincu, et, dans ce cas, on abdique l'indépendance. Le système de clientèle rend du moins les guerres plus humaines entre Gaulois : le vainqueur, au lieu d'exterminer le vaincu ou de le réduire en esclavage, lui impose un pacte de clientèle, c'est-à-dire de vassalité militaire. Il est probable que les druides, comme le fit plus tard le clergé chrétien au moyen âge, avaient adouci les guerres qu'ils ne pouvaient empêcher.

ment altérer le spiritualisme héroïque de la Gaule et modifier profondément sa constitution morale et sociale.

Du commencement du troisième siècle avant notre ère à la fin du second, la physionomie de la Grande Gaule change peu à peu, surtout dans les régions du centre et du sud. L'agriculture gagne du terrain. Le commerce remonte les fleuves jusqu'au cœur du pays, passe d'un bassin dans l'autre par de faciles portages [1], circule jusque dans les mers redoutées qui environnent les îles de l'Ouest. Au midi, les grands facteurs des relations commerciales sont des colons étrangers, les Grecs de Massalie. A l'ouest, ce sont nos Armoricains, qui vont chercher les productions des îles de l'Océan [2], non plus sur des barques de cuir ou d'osier, mais sur de hauts et robustes navires tels que n'en ont jamais vu les peuples de la Méditerranée. La nombreuse marine des Vénètes, le plus puissant des peuples armoricains, accapare presque tout le négoce des îles et des côtes océaniques. Le principal entrepôt entre l'intérieur et la marine vénète est le port nannète de Corbilo [3]. L'industrie marche parallèlement au commerce. Les Gaulois ne se contentent plus d'arracher l'or aux riches filons des Tarbelles (Basses-Pyrénées) et de la Sésia (aux environs de Verceil), l'argent aux Cévennes gabales ou rhuténiennes (Gévaudan, Rouergue), le fer aux mines des Pétrocores (Périgord) et des Bituriges-Cubes (Berri) : ils manipulent eux-mêmes leurs métaux au lieu de les vendre aux étrangers. Ils perfectionnent la trempe du cuivre, commun aussi dans la Gaule [4]. Ils frappent des monnaies où l'imitation des types grecs se combine fréquemment avec l'insigne national, le sanglier, adopté par la race gauloise tout entière [5].

1. Outre les portages à dos de cheval et de mulet, on avait pratiqué une route de la Méditerranée en Arvernie et à la haute Loire, pour éviter la remonte du Rhône (Strab. IV, p. 189).

2. L'étain des Cassitérides (les Sorlingues), le cuivre de la Bretagne, les limiers et les pelleteries d'Érin et de *Calédonie* (la Haute Écosse, de *coilte,* forêt).

3. Coiron, sur la Loire, entre Nantes et Saint-Nazaire.

4. On exploitait aussi des mines de plomb. Le grenat fin ou escarboucle de Gaule était fort recherché en Grèce du temps d'Alexandre. On pêchait de très beau corail autour des îles Stæchades (îles d'Hyères). — Theophrast. de Lapid. IV ; Posidon. ap. Athen. VI, 4 ; Strab. III, p. 146 ; IV, p. 191 ; Diodor. V, p. 305 ; Cæsar. II ; Plin. VII ; XXII, 2.

5. *V.* une intéressante dissertation de M. de La Saussaye sur l'insigne national des Gaulois ; 1840, p. 244, dans la *Revue de la Numismatique française.* D'après les mé-

Les Bituriges fabriquent toute espèce d'ustensiles en fer ; les Édues en fabriquent d'or et d'argent. L'esprit ingénieux des Gaulois découvre une foule de procédés qui ont échappé à l'Orient, à la Grèce et à l'Italie. Les Bituriges imaginent l'étamage ou application de l'étain à chaud sur le cuivre ; puis les habitants d'Alésia, ville fameuse encore malgré sa déchéance, appliquent pareillement l'argent sur le cuivre, et, grâce à ce brillant placage, les chevaux et les bêtes de somme semblent porter des freins et des jougs d'argent; les chefs semblent montés sur des chars d'argent.

L'art de tisser, de brocher, de teindre ces étoffes aux couleurs éclatantes qu'affectionnent les Gaulois, n'est point resté en arrière. Les industries relatives à l'alimentation de l'homme se perfectionnent également. La charrue à roues, une des améliorations capitales de l'agriculture, est inventée par les Gaulois d'Italie, dans la campagne de Vérone. Le crible de crin, l'emploi de la marne comme engrais, de l'écume de bière comme *levure* ou ferment pour le pain, sont encore des inventions gauloises. Les fromages des Gabales et de Nîmes, ceux des Alpes sont en renom. Les jambons de Séquanie sont recherchés jusqu'en Grèce. Les vignes se multiplient et s'améliorent des deux côtés du Rhône : on vante les vins blancs de Biterres (Béziers), les vins liquoreux de la Durance. Les Gaulois remplacent par des tonneaux de bois cerclé les outres et les amphores grecques et italiques.

La science religieuse et la valeur guerrière ne sont plus les seules forces sociales : l'opulence se fait place à côté d'elles par

dailles, les Gaulois portaient pour étendard un sanglier de métal au bout d'une hampe, comme les Romains portaient la louve. On a retrouvé une de ces figures en bronze. *V. Magasin pittoresque*, ann. 1848, p. 200. — Les Gaulois ne paraissent avoir commencé à battre monnaie qu'après leur grande expédition de Macédoine. Ils imitèrent d'abord les *Philippes* d'or, puis nationalisèrent en partie les types, associèrent leur sanglier au cheval macédonien, emblème solaire, et, ce qui est plus important, adoptèrent et appliquèrent à leur dieu Bel la tête d'Apollon, si commune sur les monnaies grecques, et le coursier solaire qui l'accompagne. C'est la première dérogation connue à la rigidité des principes druidiques et la première concession aux coutumes idolâtriques. Le taureau de Bel se trouve parfois substitué au cheval. Les Gaulois, surtout dans les contrées maritimes, imitèrent aussi les monnaies des Celtibères et des Massaliotes. Le lion et le trépied sont des insignes massaliotes. Nous avons pu consulter, sur cette matière encore assez nouvelle dans la science, les lumières de M. Duchalais, rédacteur de la savante *Description des monnaies gauloises du Cabinet des médailles*. La *Revue de la numismatique française* contient des travaux importants et variés sur le même objet.

l'accaparement des mines, par des monopoles commerciaux, par l'exploitation des droits publics, des péages, des tributs au profit de quelques-uns. De grandes richesses s'amassent dans quelques familles, y constituent des moyens de largesse et de popularité redoutables à la vieille égalité du clan. Le faste déborde chez les Gaëls du centre et du sud, plus enclins aux nouveautés et à la civilisation que les Kimris du nord et de l'ouest : les chefs de clientèles, les hommes considérables, ont, dans les grandes villes, des maisons d'hiver où ils envoient leurs familles en temps de guerre; dans les campagnes, des maisons d'été cachées au bord des eaux et à l'ombre des forêts. Si le luxe des bâtiments leur est inconnu, la religion ayant empêché le développement de l'architecture, ils se dédommagent par le luxe des repas, des ustensiles, du costume. Ils traînent partout après eux, avec une foule de dévoués et de clients, un splendide attirail d'armes, de chevaux, de chars de guerre. Ils revêtent, par-dessus leur saie brodée de fleurons d'or, une cuirasse dorée ou une brillante cotte de mailles de fer, récente invention gauloise[1] qui indique déjà le changement des mœurs : le Gaulois, naguère, combattait nu, tel qu'il était sorti de la main des dieux. Ils rivalisent de magnificence barbare et de prodigalité : on en cite des exemples fabuleux. Le chef arverne Luern, chaque fois qu'il paraît en public, fait tomber sur la foule une pluie d'or et d'argent; quand il traite ses amis et ses clients, il fait enclore un vaste terrain dans l'enceinte duquel on creuse des citernes qu'on remplit de vin, d'hydromel et de bière. Un chef des Galates ou Gaulois d'Asie, Ariamne, fait mieux encore : il donne à tous venants un festin qui dure une année entière. La passion du vin est devenue une fureur. Dans l'intérieur de la Gaule, où la vigne ne croît pas, les marchands massaliotes ont un profit immense à introduire les vins d'Italie et de Grèce : ils se font parfois donner un esclave pour une amphore pleine.

Si légitime que soit, en lui-même, l'essor de l'industrie humaine, ce progrès, pour cette société qui n'a pas été constituée en vue du progrès, est une décadence. Il ne porte pas où il faudrait. Il diminue les forces existantes et n'apporte point de forces nou-

1. Varr. p. 816.

velles. Ainsi, l'on forge de magnifiques armures pour la parure plutôt que pour la défense, mais on n'améliore pas la mauvaise trempe des armes offensives, comme si toute arme était assez forte dès qu'elle est dans la main d'un Gaulois[1]. On imagine un système nouveau de fortification, pour abriter ces villes où l'on entasse ces trésors qui valent à la Gaule un renom de richesse proverbial dans le monde grec et italien[2]; mais on ne perfectionne ni la tactique ni la stratégie, et l'on alourdit les armées par un attirail de bagages inconnu à la rude simplicité des premiers temps. La confiance en soi-même n'a pas diminué en même temps que l'élan formidable de la barbarie.

La force de la pauvreté et de la communauté, qui se maintient, comme nous le verrons, chez d'autres grands peuples barbares, a échappé à la Gaule. La force de la propriété, ce solide appui du génie romain, ne la remplace pas. La possession, en Gaule, ne devient pas une vraie et inviolable propriété : elle varie trop souvent au gré des forts; les partages ne sont pas irrévocables; on revient sur les lots des familles et des individus. L'inégalité, l'accaparement, l'oppression, augmentent. On n'opprimait jadis que par le bras; on opprime maintenant par l'or. Le système des clientèles tend à se dépraver : aux fraternités fondées sur la vaillance, aux subordinations volontaires de l'admiration, succèdent trop souvent les clientèles héréditaires de la richesse. L'institu-

1. Les Celtibères, les Gaulois d'Espagne, seuls, avaient de bonnes et fortes épées de fabrique euscarienne.

2. Les remparts se composaient de plusieurs étages de poutres d'environ quatre pieds de long, posées horizontalement à deux pieds les unes des autres, liées par des traverses, et ne présentant au fossé qu'une de leurs extrémités. Les intervalles étaient comblés par de la terre à l'intérieur, par de grosses pierres à l'extérieur, en sorte qu'à partir du second rang, chaque poutre portât sur une pierre, et chaque pierre sur une poutre. Ces rangées alternatives de roches et de pièces de bois formaient, dit César (VII, 23), un ouvrage agréable à voir et très ingénieusement combiné pour la défense des places, la pierre défiant l'incendie, et le bois n'ayant rien à craindre du *bélier*, qui ne saurait enfoncer ni rompre ce solide assemblage. On vient de découvrir, dit-on, dans un bas fond du lac de Zurich des restes de remparts de ce genre. On a retrouvé, dans quelques parties de l'Écosse et de la France, des restes de fortifications gauloises d'une nature bien plus extraordinaire : ce sont les *châteaux de verre*, enceintes faites avec des masses de matière vitrifiée, de véritables blocs de verre noir. Il y a des vestiges d'un *château de verre* à Sainte-Suzanne, à quatre lieues de Laval (Mayenne), dans le pays des Aulerkes Diablintes. Un chroniqueur gallois du neuvième siècle, Nennius, fait une curieuse allusion aux *tours de verre* (*Hist. Britannicæ*, c. VII).

tion des *dévouements* commence à s'affaiblir[1]. On n'évite peut-être les royautés héréditaires, les dynasties, que parce que, dans chaque nation, les chefs se tiennent en échec les uns les autres, et se trouvent d'accord avec les druides contre l'établissement de la monarchie[2]; mais, à tout autre égard, les chefs militaires jalousent, restreignent, attaquent parfois avec violence l'autorité druidique. La classe savante et la démocratie baissent peu à peu devant l'aristocratie des clans et l'oligarchie des villes, deux éléments qui diffèrent en ceci que les clientèles des villes n'ont point l'origine commune, les rapports de famille pour base, comme les clientèles des tribus. Les formes électives et libres subsistent partout; mais l'âme s'altère sous les formes, et c'est précisément quand la classe étrangère aux armes voit diminuer son ascendant, quand les chefs de guerre secouent la domination des druides, que l'esprit héroïque s'affaiblit en Gaule[3].

Les expéditions de la Gaule au dehors ont cessé : le mouvement d'expansion est arrêté; c'est un grand signe. La Gaule proprement dite et les îles de l'Océan s'agitent sur elles-mêmes : les autres Gaules, jusque-là toujours agressives, se défendent à leur tour en Italie, en Espagne, dans les régions transrhénanes et danubiennes, dans l'Asie Mineure.

C'est l'Italie, ce centre du monde antique, qui est le théâtre des événements les plus décisifs. Là encore la race gauloise voit briller, parmi les revers, bien des jours de gloire, et les destins sont longtemps en balance.

La grande cité romaine, relevée de sa défaite, avait repris le cours de ses progrès politiques et militaires. Tandis que les Gau-

1. Elle ne se maintient dans toute sa force que chez les Gallo-Espagnols et chez les Belges du nord; là précisément l'inégalité a fait de moindres progrès.

2. Les prêtres et les *voyants* d'Israël jouent le même rôle dans l'histoire juive. On se rappelle l'opposition de Samuel à la fondation de la royauté.

3. Ces modifications sociales furent-elles l'œuvre lente du temps, ou bien y eut-il, suivant l'opinion de M. Amédée Thierry, dans un moment déterminé, une insurrection formelle de l'aristocratie des tribus contre les druides, insurrection qui leur arracha une partie de leur autorité et leur laissa la juridiction et l'éducation? (*Histoire des Gaulois*, t. II, p. 100.) Ce qui est sûr, c'est que, comme le remarque M. Thierry, l'organisation des deux ordres inférieurs du druidisme était altérée au second siècle avant notre ère, et que certains des bardes faisaient dès lors, dans la maison des chefs militaires, une figure subalterne qui était loin de l'origine de leur institution (Posidon. ap. Athen. IV, 12-13).

lois se font un point d'honneur de rester immuables dans leurs coutumes guerrières, les Romains empruntent partout et se perfectionnent toujours. Quand les Gaulois les ont revus, vingt-cinq ans après le sac de Rome, ils les ont trouvés plus fortement armés pour l'attaque comme pour la défense ; ils ne mettent point à profit l'exemple de leurs ennemis : ils gardent leurs grands sabres sans pointe, qui s'émoussent et se recourbent sur le fer des casques et des boucliers romains ; ils gardent leurs écus étroits et plats, incapables de résister, soit au glaive aigu à double tranchant, soit au lourd *pilum,* nouvelle arme romaine qui n'est que le *gais* gaulois perfectionné[1].

Une longue paix entre les Gaulois et Rome a rempli la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère. Rome a employé ce répit à consolider sa domination sur l'Italie centrale et méridionale. L'année 296 avant Jésus-Christ, un cri s'élève vers les Gaulois : ce sont à la fois leurs frères d'origine et leurs antiques adversaires, les Ombres et les Étrusques, et avec ceux-ci le peuple belliqueux des Samnites, qui implorent leur assistance contre la tyrannie de la république romaine. Les bandes gauloises s'arment de l'Adriatique aux Alpes Liguriennes. A cette nouvelle, Rome, saisie d'angoisse, lève en masse tous ses citoyens, tous ses alliés, tous ses sujets, lance au-devant des coalisés ses deux consuls avec plus de 60,000 combattants, et fait avec deux autres armées une double diversion sur les terres des Ombres et des Étrusques. Ce sont les Sénons, descendants des vainqueurs de l'Allia, qui portent les premiers coups : leur cavalerie surprend et met en pièces une légion aventurée près de cette même cité de Clusium où Gaulois et Romains se sont rencontrés pour la première fois.

Cet avantage est plus que compensé par le succès des diversions romaines. Les coalisés avaient projeté de marcher en une seule masse sur Rome. Les Ombres et les Étrusques abandonnent

1. Amédée Thierry, t.I, p. 47. Les Romains, depuis la journée d'Allia, avaient renoncé aux casques de cuivre, trop faibles contre les coups de taille des Gaulois : ils avaient bordé d'une large bande de fer leurs boucliers en tuile, et substitué à leurs frêles javelines un solide épieu, également propre à servir, et comme demi-pique et comme arme de jet. C'était là « ce formidable pilum qui devait subjuguer l'univers, » comme dit Montesquieu. *v.* Plutarch. in *Camill.*; Appian. *Bell. Gall.;* Polyæn. *Stratag.* VIII, VII, 2.

ce plan pour courir à la défense de leurs foyers dévastés. Les consuls, alors, voyant les forces ennemies réduites de moitié, fondent sur les Gaulois et les Samnites[1].

C'est une bataille de géants. Les deux infanteries gauloise et romaine ne peuvent rien gagner l'une sur l'autre : le consul Décius, à la tête de la cavalerie romaine, enfonce par deux fois la *trimarkhisia;* l'infanterie gauloise s'ouvre, et mille chars à faux s'élancent avec le roulement du tonnerre, broient sous leurs roues sanglantes les escadrons romains, puis les légions elles-mêmes. Les Romains semblent perdus, quand Décius, en se dévouant aux dieux infernaux pour le salut de son armée, ranime ses soldats d'une exaltation superstitieuse. En même temps les Samnites, qui avaient contenu jusque-là l'autre aile de l'armée romaine, battent en retraite, abandonnant leurs alliés. Toutes les forces romaines se réunissent contre les Gaulois, qui se forment en carré et continuent la lutte avec un inébranlable courage. Ils sont enfin rompus, accablés, et jonchent de leurs cadavres la place où ils ont combattu (295 av. J.-C.).

Cette campagne, dont les Gaulois avaient supporté tout le poids, attestait la faiblesse des ligues italiennes et la puissance de l'unité romaine. Les Gaulois se retirèrent de la coalition. Le Samnium et une partie de l'Étrurie se soumirent. Quelques années après, cependant, les Sénons se laissèrent entraîner à seconder un dernier effort de la nationalité étrusque (284 av. J.-C.). Ils assaillirent Aretium (Arezzo), ville étrusque du parti romain. Rome les somma de lever le siége. Ils mirent en pièces les envoyés du sénat. Une armée romaine se jeta sur leur pays : c'était la première fois que les Romains mettaient le pied sur les terres gauloises. Une autre armée vint les attaquer sous Aretium. Ils l'exterminèrent : 13,000 légionnaires restèrent sur le champ de bataille. Les Sénons, entraînant après eux les Étrusques, poussèrent droit à Rome. Leurs forces ne répondaient point à une si grande entreprise. Ils rencontrèrent au bord du lac Vadimon toute la puissance militaire de Rome. Après des efforts désespérés, ils furent écrasés, et les Romains rentrèrent dans la Séno-

1. Près de Sentinum, au pied de l'Apennin, dans l'Ombrie.

nie, le fer dans une main, la torche dans l'autre. Les Boïes accoururent en vain au secours de leurs voisins : vaincus eux-mêmes, ils furent réduits à demander la paix, la première que Rome eût imposée à des Gaulois. Il n'y eut point de paix pour les Sénons : les hommes furent exterminés ou réduits à fuir leur patrie ; les femmes et les enfants devinrent, comme le sol, propriété publique ; des colonies romaines occupèrent Séna et Ariminum[1], principales places de la nation détruite, et la rançon de Rome, retrouvée dans le trésor des Sénons, fut reportée en pompe au Capitole (283 avant Jésus-Christ).

Le peuple romain se proclama vengé et lavé de son ancienne honte : la race qui avait pris Rome 107 ans auparavant n'existait plus.

Près d'un demi-siècle s'écoula sans nouveau mouvement parmi les Gaulois d'Italie. Ils avaient reçu une profonde impression de la force de Rome. Le temps était passé des courses triomphales à travers la Péninsule. Les mœurs d'ailleurs se transformaient. Les aventuriers errants devenaient de riches agriculteurs. Vers l'année 236 av. J.-C., les deux chefs des Boïes[2] ayant voulu recommencer la guerre contre les Romains avec l'appui de la jeunesse, sans consulter l'assemblée du peuple, la multitude se tourna contre eux et les mit à mort. On ne tarda pas cependant à les regretter. Rome, qui grandissait toujours, qui avait repoussé Pyrrhus, conquis la Grande Grèce, arraché la Sicile et la Sardaigne à Carthage, commençait à se tourner vers la Haute Italie. D'une main, elle écrase les tribus liguriennes d'entre la Macra et les Alpes Maritimes ; de l'autre, elle couvre d'un flot de colons plébéiens toute la Sénonie, où elle n'avait eu jusque-là que deux colonies. Les colonies romaines ne sont pas, comme les colonies grecques, des boutures détachées de la souche mère et qui deviennent des plantes nouvelles : ce sont comme ces rameaux qui s'enfoncent en terre et y prennent racine sans se détacher du tronc d'où ils sont sortis. L'arbre devient une forêt. C'est ainsi que l'arbre du Capitole doit couvrir enfin tout l'ancien monde de son ombre.

1. Sinigaglia, Rimini.
2. Polyb. II, p. 109. Nous avons vu dans Strabon que les républiques gauloises élisaient généralement deux chefs annuels, un civil et un militaire.

Les Boïes, près d'être étouffés entre les deux bras de Rome, essayent de se dégager en soulevant toute la Haute Italie sans distinction de race. Mais les Ligures sont épuisés ou découragés ; les Vénètes, toujours hostiles aux Gaulois, refusent ; un peuple gaëlique même, les Cénomans[1], ne veut pas s'engager ; les autres Gaulois acceptent, et les confédérés appellent à leur aide les vaillantes tribus *tauriskes* (montagnardes) qui habitent le revers occidental et septentrional des Alpes, les *Gæsates*, ainsi que les nomment les Romains, à cause de leur adresse à manier le *gais* (*gæsum*) ou épieu gaulois. Les Gæsates descendent par milliers : le commandement suprême est partagé entre trois chefs, deux Gæsates et un Insubre[2]. Le réveil des Gaulois remplit Rome d'une anxiété qui va jusqu'à la terreur. Elle arme tout le centre et le midi de l'Italie : elle arme les Ombriens, ces descendants des premiers Gaëls ; elle arme les Vénètes, et jusqu'aux Cénomans eux-mêmes contre leurs frères. C'est la première de ces grandes défections, funeste produit des éternelles discordes de la race gauloise, qui doivent être la principale cause de sa ruine ! La levée en masse italo-romaine donne 770,000 hommes en état de porter les armes. Malgré l'immensité des forces dont elle dispose, Rome n'est point encore rassurée. Une sinistre prophétie porte ses alarmes au comble. Les livres *sibyllins* semblent prédire une seconde prise de possession de Rome par les Gaulois. Pour détourner ce présage, le sénat, sur l'avis du collége des prêtres, fait enterrer solennellement dans le Marché-aux-Bœufs deux Gaulois vivants, un homme et une femme, auxquels on fait ainsi « prendre possession du sol de Rome ! »

Les Gaulois faillirent réaliser autrement la prophétie. A travers quatre armées ennemies, ils avancèrent jusqu'à trois journées de Rome. L'armée romaine des Apennins, à laquelle ils avaient dérobé le passage des montagnes, les suivait à marches forcées : ils se retournent et l'assaillent entre Aretium et Fésules ; les Romains comptaient 50,000 hommes ; les Gaulois, 50,000 fantassins et 20,000 cavaliers. Les Romains sont battus et rejetés dans leur camp avec perte de 6,000 hommes ; mais, la nuit d'après, l'armée de Sénonie rejoint l'armée des Apennins.

1. Brescia, Mantoue, Vérone, Vicence, Padoue. 2. Milanais.

Les Gaulois opèrent un mouvement de retraite pour mettre leur butin en sûreté, et descendent vers le littoral de la mer d'Étrurie. Une troisième armée les y attendait. Ils font face des deux côtés. Le consul Atilius est tué dans un choc de cavalerie, et sa tête est portée aux trois brenns gaulois. Après un long combat, la cavalerie gauloise est cependant repoussée, et la double masse des légions s'avance à l'attaque, précédée d'une nuée d'archers. Une grêle de traits crible de loin l'élite des Gæsates, nus au premier rang, avec leurs colliers et leurs bracelets d'or, suivant la vieille coutume conservée par les guerriers des montagnes. Ces hommes intrépides tombent sans défense et sans vengeance : l'ennemi est hors de la portée du *gais*. Les légions chargent alors; mais, malgré l'énorme supériorité du nombre et des armes, il leur est impossible d'entamer les lignes de l'infanterie gauloise. Les Gaulois, hachés de blessures, ne cèdent pas un pouce de terrain. Il faut, pour décider la journée, que la cavalerie romaine, victorieuse de la *trimarkhisia,* vienne prendre en flanc ces héroïques fantassins. L'infanterie gauloise reste tout entière sur le champ de bataille de Télamone. Un des brenns gæsates, Concolitan, est pris; l'autre, Aneroest, poignarde ceux qui restent de ses *dévoués,* puis se frappe lui-même (an. 225 av. J.-C.).

Accablés de ce grand désastre, les Boïes et les autres Gaulois de la rive droite du Pô, Lingons et Anamans, mettent bas les armes et livrent aux Romains Mutina (Modène) et plusieurs autres de leurs villes. Une armée commandée par les deux consuls franchit le Pô; mais sur la rive gauche, elle rencontre les Insubres. Les consuls, assaillis avec fureur, après deux sanglants échecs, capitulent, font la paix, et sortent du territoire insubrien. Ils y rentrent bientôt, renforcés par les Cénomans. Les chefs insubriens, indignés de cette trahison, vont chercher, dans le sanctuaire de leur grande déesse [1], des enseignes d'or appelées les *Immobiles,* apparemment parce qu'elles ne sortaient qu'aux jours des plus extrêmes périls. Tout se lève : 50,000 Insubres se jettent sur les envahisseurs. La victoire trahit la cause de la justice [2] (223 avant

1. Polyb. (II, p. 119) appelle cette déesse *Athênê* (Minerve). C'est sans aucun doute Koridwen.

2. Polybe (II, p. 120) rapporte que les Romains durent la victoire à une modi-

J.-C.). Les Insubres appellent, des montagnes d'où sort le Rhône, une nouvelle armée de 30,000 Gæsates. Le brenn des Gæsates, guerrier gigantesque du nom de Virdumar, est tué de la main du consul Marcellus dans un combat de cavalerie : les montagnards se découragent et retournent dans leur pays. Les braves et malheureux Insubres, épuisés de sang, forcés dans leur capitale *Mediolann* (Milan), cèdent enfin à la fortune, payent les frais de la guerre et reçoivent sur leurs terres plusieurs de ces colonies romaines dont la présence annonce partout la destruction des nationalités. La domination romaine touche au pied des Alpes (222 av. J.-C.).

Rome ne jouit pas longtemps en paix de ses triomphes. A peine la Gaule italienne a-t-elle posé les armes, qu'un formidable auxiliaire, Annibal, la presse de les reprendre. Ce vengeur qui s'offre inopinément est d'une race jusque-là funeste au nom gaulois. Son père Amilcar a exterminé les mercenaires gaulois révoltés en Afrique, puis fait une guerre cruelle aux Gaulois d'Espagne, pendant que Rome accablait ceux d'Italie. Depuis longtemps, Carthage s'était approprié, sur les côtes espagnoles, les anciens établissements phéniciens, et les avait fort accrus par sa politique violente et envahissante. Après la première Guerre Punique, dépouillée de la Sicile et de la Sardaigne, elle avait tâché de se dédommager aux dépens de l'Espagne, et y avait porté toutes ses forces. Amilcar, vainqueur des peuples celtiques de la Bétique et de la Lusitanie[1], envahit les côtes orientales de la Péninsule; les populations maritimes appellent à leur aide la grande confédération des Celtibères, qui domine tout le centre de l'Espagne. Amilcar est vaincu et tué. Son gendre Asdrubal le venge par quelques succès, puis négocie et s'efforce de gagner l'amitié de ces races guerrières. Il tombe poignardé par un esclave gaulois dont il a fait

fication de tactique. Les tribuns militaires donnèrent au premier rang la *haste,* ou pique, dont le troisième rang était ordinairement armé. Le premier rang présenta ses *hastes* aux Gaulois : ceux-ci abattirent les *hastes* à coups de sabre. Les Romains alors tirèrent leurs courtes et fortes épées et les percèrent à la poitrine et au visage, sans leur laisser le temps de redresser leurs grandes lames faussées ni de reprendre du champ pour frapper.

1. Un de ces peuples, ou de ces confédérations, portait spécialement le nom de Celtes (*Celtici*); il occupait les Algarves et la partie du Portugal au midi du Tage.

périr le maître. Annibal succède à la politique d'Asdrubal en Espagne, mais cette politique n'est pour lui que l'instrument de plus vastes projets. Voué par son père à la destruction de Rome, il a compris qu'on ne peut terrasser Rome que par le bras des Gaulois. Il enrôle l'élite des Celtibères; il envoie des agents dans les deux Gaules deçà et delà des Alpes. Ses envoyés se croisent avec ceux des Romains dans les régions d'entre les Pyrénées et les Alpes. Les ambassadeurs du sénat sont repoussés partout [1], excepté dans la Grecque Massalie, alliée de Rome par haine de Carthage. Les envoyés d'Annibal sont accueillis dans beaucoup de tribus. Annibal commence sa fameuse marche sur Rome. A la descente des Pyrénées orientales, il trouve en face de lui, sous les armes, les tribus celtiques et liguriennes du revers septentrional des montagnes [2]. Le passage est accordé à l'armée de Carthage, par un traité en forme, avec cette clause remarquable, « qu'en cas de difficultés, les réclamations des Carthaginois seront jugées par les femmes des indigènes [3]. »

Plus loin, Annibal ne rencontre pas le même bon vouloir. Les superbes Volkes [4], regardant leur territoire comme profané par l'entrée d'une armée étrangère, l'évacuent, et vont camper sur la rive gauche du Rhône [5] pour attendre les Carthaginois au passage du grand fleuve. Annibal, favorisé, à ce qu'il semble, par les Celtes et les Ligures de ces contrées, sujets opprimés des Volkes, dérobe la traversée du Rhône et bat les Volkes. Sur ces entrefaites, le consul Scipion débarque à Massalie : une armée romaine touche pour la première fois le sol de la Grande Gaule. Annibal, rejoint par une députation des Boïes d'Italie, qui l'appellent à grands cris, évite les Romains et pousse aux Alpes : les populations de la vallée du Rhône lui portent assistance [6]; les Gæsates, les tribus

1. On voit, par le récit de Tite-Live (XXI, 20), que les tribus liguriennes avaient, comme les Gaulois, l'usage du *conseil armé*, c'est-à-dire des assemblées où le peuple entier délibérait sous les armes.

2. Le plus connu de ces petits peuples étaient les Sardes ou Sordes, de race ligurienne. Leurs villes étaient Illiberri (Elne) et Rouscino, près Perpignan.

3. Plutarch. *De Virtut. mulier. V.* ci-dessus, p. 38.

4. Tectosages et Arécomikes.

5. D'après Tite-Live (XXI, 26), ils avaient, à cette époque, étendu leurs possessions au delà du Rhône.

6. La peuplade agricole qui habite le riche delta d'entre le Rhône et l'Isère

des Alpes, entre lesquelles les Allobroges[1] tiennent le premier rang, s'efforcent au contraire de détruire son armée dans les terribles défilés de la haute Durance, et lui font acheter par des pertes énormes ce passage qui doit demeurer à jamais fameux. Il descend enfin dans les plaines des Taurins (Turin) (218 av. J.-C.).

Les Boïes et les Insubres, déjà insurgés, avaient battu un corps d'armée romain près de Modène : leurs premières levées joignent Annibal, et leur sang lui gagne la victoire de la Trebbia. Après cette brillante journée, 60,000 braves accourent sous les drapeaux du vainqueur. C'est une armée aux deux tiers gauloise qui remporte ces deux grandes victoires de Trasimène et de Cannes, où les guerriers « à la poitrine nue » vengent les glorieux désastres de leurs pères (217 av. J.-C.). Une nouvelle vengeance est conquise sur les terres mêmes des Gaulois et par les Gaulois seuls. Une armée ennemie de 25,000 hommes est exterminée dans une forêt du pays boïen.

Le génie d'Annibal et le courage des Gaulois ne suffisent pas pour détruire Rome. Son indomptable persévérance, sa foi invincible en elle-même, foi qu'elle fait partager aux autres, la force sans exemple de sa constitution coloniale et fédérative, la sauvent. L'Italie centrale, qui la hait, lui reste fidèle. Annibal, refoulé dans le midi de l'Italie, tente un second effort aussi colossal que le premier. Il appelle d'Espagne son frère Asdrubal par le chemin qu'il a ouvert. Les peuples de la Grande Gaule, cette fois, non-seulement livrent tous les passages sans combat, mais fournissent des volontaires à l'ennemi de Rome. Les Arvernes et les autres nations de l'intérieur se font les auxiliaires d'Asdrubal. La nouvelle armée gallo-carthaginoise pénètre jusqu'en Ombrie. La fortune de Rome l'emporte. Asdrubal et son armée périssent aux bords du Métaure (207 av. J.-C.). Le second frère d'Annibal, Magon, arrive à son tour, non plus par la Gaule, mais par mer, et,

(pays viennois), lui remet la décision entre deux frères qui se disputent la *royauté* : il décide pour l'aîné que favorisaient le *sénat* et les principaux du peuple (Polyb. III, p. 203; Tit. Liv. XXI, 31). D'après ce récit, ces populations avaient donc un chef unique et un conseil des anciens.

1. Partie du haut Dauphiné et de la Savoie. *All-bro*, haut pays, en gaëlique. Folard, dans son commentaire sur Polybe, croit qu'Annibal descendit par le col de la Fenêtre.

durant deux campagnes, il aide les Gaulois d'Italie à continuer la guerre. Il est vaincu en Insubrie (203 av. J.-C.), puis rappelé en Afrique avec Annibal même. Carthage succombe à Zama. La Gaule italique reste seule devant Rome victorieuse et implacable. Elle ne dépose pas les armes. Il semble que ce sol héroïque enfante incessamment des armées : les bourgades brûlées, le sol horriblement ravagé, les populations traquées comme des bêtes fauves, rien ne paraît lasser la constance de ces magnanimes nations. Il faut à Rome onze campagnes et onze grandes batailles [1] pour triompher d'elles (201-191 av. J.-C.). Les Insubres, trahis de nouveau par les Cénomans, qui s'étaient ralliés un moment à la cause nationale [2], se soumettent enfin ; mais les Boïes, ne pouvant plus combattre (il ne survivait plus chez eux que des vieillards et des enfants), ne peuvent se résoudre à vivre esclaves sur une terre qu'ils ont reçue libre de leurs aïeux ; les restes mutilés de leurs cent douze tribus se lèvent et sortent de l'Italie, pour aller chercher une autre patrie entre le Danube et la Drave, autour du lac Peiso (le Balaton), dans le voisinage des Gaëls Scordiskes et Tauriskes. Les débris des Lingons et des Anamans suivent les Boïes.

Ainsi finit la Gaule italienne, douze siècles après le premier établissement des Ombriens et quatre siècles après la venue de Bellovèse. Elle fut réduite en province romaine sous le titre de *Gaule cisalpine*. Au midi du Pô, la race même des Gaulois avait disparu, du moins en apparence : il n'en restait que des débris sans nom, confondus dans la masse informe de l'esclavage. Au nord du fleuve, la population gauloise fut absorbée peu à peu par la civilisation latine : elle perdit sa religion, sa langue, son costume, ainsi que l'atteste le nom de *Gallia togata* (Gaule vêtue de la toge). Néanmoins, il lui resta de son origine des vestiges que rien n'a jamais effacés ; encore aujourd'hui la voyelle *u* conserve à la gauche du Pô le son que nous ont transmis les Gaulois : l'*ou* italien ne se fait entendre qu'au midi du fleuve. Les mélodies populaires de la Lombardie gardent, au lieu des brillants caprices du chant méridional, le ca-

1. Les Gaulois en gagnèrent trois.

2. La jeunesse cénomane avait entraîné les tribus au camp des Insubres. Les anciens et les chefs de clans traitèrent en secret avec Rome, et firent charger les Insubres par derrière dans une bataille (Tit. Liv. XXXII, 30).

ractère naïf, touchant, quelquefois profond, des vieilles chansons de l'Irlande et du centre de la France, surtout de notre gaëlique Auvergne.

Peu après le départ des Boïes, un incident remarquable attesta que la prépondérance s'était déplacée dans le monde, et que la race gauloise se résignait à ses pertes. Une bande de Gaulois d'au delà des Alpes étant venus fonder une colonie dans un canton inhabité de la Vénétie, les Romains les expulsèrent et signifièrent par ambassadeurs aux nations gauloises que les Alpes devaient être désormais une barrière insurmontable entre l'Italie et la Gaule. Les émigrants furent désavoués par les *sénats* gaulois (187 av. J.-C.).

Cette *barrière* que Rome se contente alors de réclamer, elle ne doit pas la respecter longtemps!

Les colonies gauloises sont partout entamées. Au moment même où succombe la Gaule italienne, les Romains attaquent en Asie la Gaule grecque. La vaste domination fondée en Asie Mineure par les hordes qui ont vaincu la Macédoine a été ébréchée d'abord par Antiochus Soter, roi de Syrie (277 av. J.-C.), puis plus profondément par Attale, prince de Pergame, parvenu à soulever contre les Gaulois la Grèce asiatique et à délivrer de leur joug la région maritime (241 av. J.-C.). Les Gaulois du Levant, les *Galates*, comme les appellent les Grecs, forment toutefois encore une puissance considérable au centre de l'Asie Mineure, autour des places célèbres de Pessinunte, d'Ancyre, de Taw ou Tavion, sur les rives des fleuves Halys et Sangarius. Ils restent la plus guerrière des nations de ce monde grec où ils ont conquis violemment leur place. De hordes errantes devenues état régulier, population dominante superposée à des sujets grecs et phrygiens, ils sont partagés en trois grandes peuplades, subdivisées chacune en quatre cantons[1]. Chacun de ces districts a, comme chez les autres peuples gaulois, un magistrat civil et un chef militaire; mais, ici, ces deux fonctionnaires sont subordonnés à un chef supérieur, comme eux électif et temporaire. Les douze chefs supérieurs des districts, appelés *tétrarques* par les Grecs, forment le conseil na-

1. Cette division en quatre *cantons* ou groupes de *cent villages* était fort répandue chez les peuples gaulois.

tional de gouvernement : au-dessus d'eux, un grand conseil de 300 sénateurs a le dernier mot dans les affaires publiques et juge les causes criminelles. Il siége dans ce *sanctuaire du chêne* (*Druneimheidh*, Δρυνέμετον) réservé, dans les autres Gaules, au grand collége des druides ; ce qui indique que les priviléges druidiques ont disparu chez ces fils de hordes toutes militaires[1].

Les Romains, cependant, sont entrés en lutte avec les successeurs d'Alexandre, avant même que Carthage soit tout à fait terrassée. Ils battent le roi de Macédoine, qui a fait une diversion en faveur d'Annibal; ils battent en Grèce, puis en Asie même, le roi de Syrie, Antiochus le Grand. Les Galates ont secouru le Syrien : eux seuls ont combattu; leurs alliés n'ont su que fuir. Les Romains retombent sur la Galatie, demeurée seule debout dans cet écroulement des monarchies alexandrines. La tactique romaine l'emporte, de même qu'en Italie! Dans les deux batailles des monts Olympe et Magaba, les Galates, nus et armés de sabres et de lances, succombent sous les armes de jet, pareils à des lions criblés de loin par les flèches des chasseurs. Les Boïes d'Orient[2] sont accablés, comme ceux des bords du Pô, par le sort qui poursuit cette généreuse race (190-189).

Leur destinée est pourtant moins funeste que celle de leurs frères d'Italie. Rome, moins implacable au loin qu'à ses portes, garde des ménagements envers les valeureux vaincus. Elle leur accorde la paix sans tribut, sans occupation militaire, sans altération de leurs lois; mais ils ont perdu la foi en eux-mêmes : ils se laissent désormais envahir par les mœurs étrangères; les cultes grecs et phrygiens s'introduisent chez eux, favorisés par la désorganisation antérieure du druidisme; ils ne gardent que leur langue et la chasteté de leurs femmes, qui contraste avec la dissolution de l'Asie[3]. Leur démocratie s'altère : les tétrarques finissent par se rendre héréditaires, puis les tétrarchies abou-

1. Strab. XII, p. 567.
2. Les Tolisto-Boïes, un des trois peuples galates.
3. Leur langue subsistait encore du temps de saint Jérôme, vers le commencement du cinquième siècle. (Hieronym. *Prolog.* in lib. II. *Comm. in epist. ad Galatas*, 3). Saint Jérôme dit que cette langue était à peu près la même que celle des Belges de Trèves, ce qui indique que l'élément kimrique y dominait. Quant aux femmes, *v.* ci-dessus, p. 38, l'histoire de Camma.

tissent à la monarchie, la monarchie, presque aussitôt à la domination étrangère, et ils sont enfin absorbés par Rome, mais les derniers, après le reste de l'Asie[1].

A l'autre extrémité de la Méditerranée, la Gaule espagnole est envahie jusqu'au cœur. Les Romains y sont descendus par mer, avec le secours de Massalie et des colonies que cette florissante république a semées sur tous ces rivages, depuis les Alpes Maritimes jusqu'au bout de la mer Baléarique. L'habile politique du jeune Scipion gagne pour auxiliaires, contre Carthage, une grande partie des Celtibères et des autres nations gallo-euscariennes, qui aident le nouvel envahisseur par haine de l'ancien. Le Carthaginois expulsé, l'Espagne s'efforce en vain de se débarrasser du Romain. Il se passera toutefois deux siècles avant que la conquête soit achevée et paisible; et les chaînes de montagnes qui sillonnent en tout sens cette vaste contrée et offrent mille forteresses naturelles à ses innombrables tribus, seront, durant bien des générations encore, l'asile d'une liberté qui s'obstine toujours à renaître de ses cendres: les noms de Viriath et de Numance immortaliseront la mémoire des Celtes d'Ibérie. Mais les phases interminables des résistances espagnoles n'appartiennent point à notre sujet, les races gallo-euscariennes étant destinées à former un jour une nationalité distincte de celle qu'enfantera la Grande Gaule.

Un demi-siècle après la descente des Romains en Espagne, trente-six ans après la chute de la Gaule italienne, les Romains entrèrent dans la Grande Gaule, dans la *Transalpine,* comme ils la nommaient, pour n'en plus sortir!

Ce fut Massalie qui attira en deçà des Alpes les armes romaines. La prospérité de cette république n'avait cessé de s'accroître, depuis que le secours de Bellovèse et de ses Gaëls l'eut sauvée de la fureur des Celto-Ligures. Les Phocéens, pour ne pas courber le front sous le joug des Perses, au temps des conquêtes de Cyrus, avaient émigré en masse des plages Éoliennes, et la métropole

1. Ils ne furent réduits en province romaine que sous Auguste. Ils s'étaient un moment réveillés pour s'unir à Mithridate; mais sa perfidie et sa cruauté les avaient rejetés dans le parti romain. Ce furent des mercenaires galates qui donnèrent la mort à Mithridate sur sa propre injonction, quand il voulut éviter de tomber vivant dans les mains des Romains (Appian. *Bell. Mithrid.*).

presque entière était venue demander asile à la colonie. Massalie se voyait à son tour métropole de vingt villes maritimes. Une vaste cité couvrait toute la presqu'île où Euxène et les siens avaient bâti autrefois quelques centaines d'habitations, et une foule de ports, de comptoirs, de forteresses, garantissaient à Massalie la domination de toute la côte celto-ibérienne, depuis les Alpes Maritimes jusqu'au promontoire Dianium[1]. Massalie avait relevé et englobé les anciens établissements phéniciens ou rhodiens, et fondé mainte ville nouvelle : le port d'Hercule Monoicos (Monaco), Nicaia (Nice), Antipolis (Antibes), Athênopolis et Rhodanousia (elles n'existent plus), Olbia (Eaube), Héraclea Cacabaria (Saint-Gilles), Agathê Tukhê (Agde), Rhoda (Roses), Emporion (Empurias), Dianion (Denia), étaient les entrepôts et les colonies enfantés ou adoptés par la cité phocéenne. Bien avant les Guerres Puniques, Massalie avait eu l'audace de se mesurer avec Carthage et le bonheur d'imposer une paix glorieuse à cette gigantesque puissance. Le commerce de la Gaule fut le prix de la victoire, et les marins de Massalie redoublèrent d'ardeur dans leurs aventureuses expéditions ; avant le temps d'Alexandre le Grand, le Massaliote Pythéas navigua, à ce qu'on croit, jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, en passant par les colonnes d'Hercule (Gibraltar), et le *Détroit Gallique* (Pas-de-Calais). Il avait écrit deux ouvrages intitulés le *Périple du monde* (Voyage autour du monde) et le *Livre de l'Océan*[2]. Les sciences exactes, et surtout les connaissances applicables à la navigation, étaient cultivées avec éclat dans cette république, qui leur devait sa grandeur et sa gloire. Les mœurs y étaient simples

1. Le cap Saint-Martin (royaume de Valence).

2. Pythéas représente les habitants d'Albion comme simples, pacifiques et s'adonnant à l'agriculture. — Au nord des Bouches-du-Rhin vivaient alors des peuples appelés Ostions et Gothons, probablement frères des Estiens et des Gothiniens, tribus gauloises que Tacite mentionne sur la Baltique. « Pythéas détermina la latitude de sa ville natale d'après l'ombre du gnomon... Les savants modernes ne diffèrent avec lui que de quarante secondes. Il fut le premier qui constata la relation des marées avec les phases de la lune. » Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. II, p. 132. — On ne connaît le voyage de Pythéas que par Strabon, Pline et quelques autres anciens. *V.* J. Lelewel, *Pythéas de Marseille*, etc. Paris, 1836. Les arts florissaient moins que les sciences à Massalie ; cependant la littérature n'y était pas négligée, et une des plus anciennes et des plus correctes révisions des poëmes d'Homère fut l'œuvre de grammairiens massaliotes. Améd. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. II, p. 131.

et sévères : la richesse n'y avait point encore introduit le luxe ni la mollesse; les maisons étaient encore construites en bois, en terre et en chaume, comme celles des Gaulois, et la pierre de taille, le marbre et même la tuile étaient réservés pour les temples et les édifices publics. L'aristocratie des censitaires, ou *timocratie,* qui régissait Massalie, palliait par sa modération les abus de cette forme de gouvernement[1].

Le rôle de Massalie était tout tracé d'avance dans les Guerres Puniques : elle fut largement récompensée de l'assistance qu'elle donna aux Romains, et la chute de Carthage lui livra tout le commerce de l'Occident; l'Orient lui fut bientôt ouvert par le triomphe de Rome sur les successeurs d'Alexandre. Le lion massaliote suivait partout l'essor de l'aigle romaine, et partageait le fruit des victoires de cette terrible alliée. Massalie devint la seconde cité de la Méditerranée; Alexandrie seule la surpassait en richesse.

Mais cette puissance exclusivement maritime manquait de base : l'empire massaliote, presque borné aux murailles de la métropole et des colonies, n'était, pour ainsi dire, que posé au bord du continent gaulois; Massalie voulut prendre racine sur la terre ferme par des conquêtes aux dépens des Celto-Ligures. Ces tribus, toutes habituées qu'elles fussent à fournir des artisans, des laboureurs, des matelots et des soldats mercenaires à Massalie, ne lui vendirent pas leur indépendance nationale[2] : les Oxybes et les Décéates (de la rive droite du Var) prirent l'offensive et assaillirent les colonies massaliotes d'Antibes et de Nice. Massalie, qui jadis

1. Massalie avait été d'abord gouvernée par des patriciens issus des premiers fondateurs, puis les citoyens enrichis s'étaient fait admettre au partage du pouvoir. Un grand conseil de six cents *timoukhes* élus dans les familles jouissant d'un certain revenu, un petit conseil de quinze commissaires et un triumvirat exécutif étaient les principaux ressorts d'une constitution où la masse de la population n'exerçait aucuns droits politiques. *v.* Améd. Thierry, t. II, p. 115-120.

2. Les anciens rendent partout témoignage de l'extrême énergie de ces populations. Les femmes égalaient au moins les hommes, chez les *âpres Ligures,* comme les appelle Festus-Avienus. Assujetties aux plus durs travaux, ainsi qu'il arrive trop souvent chez les peuples barbares, elles les supportaient avec une ténacité indomptable. On a cité partout, d'après Posidonius, l'anecdote de cette Ligurienne qui, travaillant aux champs, est prise des douleurs de l'enfantement, se délivre elle-même et vient reprendre sa tâche! — Strabon signale aussi parmi cette race une bizarre coutume qu'on a retrouvée chez certains Indiens à *peau rouge* : c'est que, lorsque la femme accouche, c'est le mari qui se met au lit et la femme qui le sert.

avait soutenu sur mer le choc de Carthage, ne fut pas en état de réprimer sur terre deux peuplades barbares : elle invoqua l'assistance de Rome. Une armée, commandée par le consul Opimius, pénétra dans la Celto-Ligurie, accabla ces deux petits peuples, et les fit sujets de Massalie (154 av. J.-C.). Une trentaine d'années plus tard, ce fut le tour des Salyes, nation celto-ligurienne établie entre la basse Durance et la mer, et qui avait pour chef-lieu la ville celtique d'Arelate[1]. Les Salyes furent écrasés dans trois campagnes, et les populations de leurs villes conquises furent vendues à l'encan (125-123 av. J.-C.). Pour rendre impossibles dorénavant les pirateries des Ligures, leurs tribus, amies ou ennemies, furent refoulées à un mille de la mer, et le littoral entier, entre le Var et le Rhône, fut donné aux Massaliotes; quant aux terres de l'intérieur, Rome s'en attribua le domaine, et le proconsul C. Sextius fonda chez les Salyes la ville d'*Aquæ Sextiæ* (les Eaux Sextiennes, Aix), ainsi nommée, dit Tite-Live, pour l'abondance de ses sources chaudes et froides. Ce ne fut d'abord qu'un lieu de plaisance pour les officiers romains et les riches Massaliotes. Les hauteurs voisines, si nues maintenant, étaient alors couvertes de belles forêts[2].

Massalie ne fut que trop reconnaissante des bienfaits de Rome : elle les paya par un service qui devait être bien funeste à la Gaule. Toutes les peuplades entre la mer et l'Isère avaient plié devant les Romains. Des deux plus puissantes, l'une, les Cavares[3], s'était soumise sans combat; l'autre, les Voconces[4], avait été deux fois vaincue. Mais, sur l'Isère, les avant-postes romains avaient rencontré un vaillant peuple qui n'avait pas hésité à donner asile et secours au chef fugitif des malheureux Salyes. C'étaient les Allobroges, la première entre les nations des Alpes : ils avaient

1. Arles, *Ar-lath*, sur le marais, en gaëlique. — La fertilité de son territoire lui avait fait donner par les Massaliotes le nom de *Théliné* (la nourricière, de θηλή, mamelle). — On a retrouvé, sur le territoire des Salyes, à Entremont, près d'Aix, des bas-reliefs très curieux qu'un mémoire de M. Rouard, couronné par l'Académie des Inscriptions en 1851, juge antérieurs à la conquête romaine.

2. Tit. Liv. *Epitom.* LXI. — Strab. IV, p. 180. — Solin. 2.

3. Comtat-Venaissin.

4. Partie du Dauphiné; Vaison, Luc, Die. Ils étaient séparés du Rhône par les Ségalaunes, dont le nom signifie en gaëlique *plein de seigle*, riches en seigle, et qui habitaient le Valentinois.

fort accru leur puissance depuis un siècle : ils s'étendaient depuis Vienne jusqu'au delà de Genève[1], dépassaient le Rhône au nord et l'Isère au midi, et s'appuyaient sur l'alliance du peuple arverne, chef d'une clientèle de cinq ou six peuples[2] et dominateur de toute la grande confédération gaëlique. Les Édues, chefs d'une autre clientèle[3], jalousaient la suprématie des Arvernes[4] et se trouvaient en guerre avec les Allobroges. Massalie ménagea une étroite alliance entre la république romaine et la république des Édues. Les Édues donnèrent aux Romains le nom de *frères,* et en reçurent ceux d'amis et d'alliés (*amici, fœderati*) ; fatale *fraternité* qui les séparait de leurs véritables frères et qui introduisait l'étranger au cœur de la Gaule !

Aussitôt assurés de cette puissante diversion, les Romains réclamèrent l'extradition de Teutomal, le chef fugitif des Salyes, et sommèrent les Allobroges de cesser toutes hostilités contre les Édues. Les Allobroges ne répondirent que par un armement général. Les Arvernes essayèrent d'abord de s'interposer pacifiquement. Tandis que les Édues étaient gouvernés par un premier magistrat annuel appelé *Ver-go-breith*[5], sans autorité militaire, les Arvernes avaient alors un chef civil et militaire, un *roi,* probablement élu à vie : c'était Bituit ou Biteut, fils de ce Luern, dont l'opulence et la fastueuse générosité avaient frayé à son fils

1. *Cen* ou *Ken,* pointe ; *Av,* eau, en gaëlique ; nom convenable à une ville située à la pointe d'un lac.

2. Les Ruthènes (Rouergue) et les Nitiobriges (Agénais) étaient alliés, les Cadurkes (Querci), les Gabales (Gévaudan), les Helves (Vivarais), les Vélaunes (Velai), étaient clients des Arvernes.

3. Elle se composait des fameux Mandubes d'Alésia (Auxois), d'une peuplade isombrienne (ou insubrienne) émigrée jadis d'Italie, des Ambarres, des Aulerkes-Brannovikes et des Ségusiens : ces derniers occupaient le Forez et le Lyonnais ; les autres des portions mal déterminées de la Bourgogne et de la Bresse.

4. La principale prérogative attachée à cette suprématie était de donner un général en chef à la confédération en cas de guerre.

5. *Ver-go-breith,* en gaëlique, *homme pour le jugement.* — Il avait la haute justice criminelle, auparavant attribuée au corps druidique. La loi l'entourait de restrictions savamment calculées pour l'empêcher d'aspirer à la royauté. Une même famille ne pouvait fournir deux vergobreiths tant que vivait le premier ; aucun parent du vergobreith ne pouvait siéger au sénat pendant la durée de sa charge ; il ne pouvait commander les armées ni sortir du territoire, et le peuple en masse, dans le cas de guerre, élisait un général indépendant du magistrat. Cæsar. I, c. 17 ; VII, c. 33.

le chemin du pouvoir suprême[1]. Biteut envoya au consul Domitius Ænobarbus une somptueuse ambassade pour demander le rétablissement de Teutomal et des Salyes dans leurs possessions. Le consul refusa. La ligue arverne commença d'immenses préparatifs.

Les Allobroges n'eurent pas la patience d'attendre : emportés par un téméraire orgueil, ils coururent seuls chercher les Romains jusque sur les terres des Cavares. Ils trouvèrent l'armée consulaire au confluent du Rhône et de la Sorgue, à quelques lieues de Vindalie[2]. Ils essuyèrent une défaite qui leur coûta, dit-on, plus de 20,000 hommes (122 av. J.-C.).

Au printemps suivant (121 av. J.-C.), Domitius et un nouveau consul, Fabius Maximus, envahirent le territoire des vaincus. Ils rétrogradèrent bientôt au midi de l'Isère, sur la nouvelle que Biteut s'avançait avec une formidable armée pour les couper d'avec les nouvelles possessions romaines. Les Romains et les Arvernes se rencontrèrent au moment où les masses gaëliques[3] achevaient de passer le Rhône sur deux ponts, le premier bâti sur pilotis, le second construit à la hâte, pour suppléer à l'autre, avec des barques liées par des chaînes et recouvertes de planches.

A l'extrémité des lignes gauloises retentissaient les hurlements des chiens du roi arverne[4], dressés aux combats comme un corps d'étranges auxiliaires. Biteut parcourut sur un char d'argent le vaste front de bataille de ses troupes. « Voilà donc les Romains ! » s'écria-t-il en jetant un regard de mépris sur l'étroit espace où se serraient les légions : « ce n'est pas un repas de mes chiens ! »

Le succès fut longtemps balancé entre le nombre et la discipline. Les Romains, accablés par la multitude des Gaulois (ils

1. *V.* là-dessus Strab. IV, p. 181 ; Posidon. ap. Athen. IV. M. Améd. Thierry (t. II, p. 107) pense que Luern avait été roi avant son fils. Les historiens anciens ne lui donnent pas ce titre. Athénée, d'après Posidonius, le représente cherchant à gagner par ses largesses la faveur de la multitude, *démagogisant*, dit-il (δημα-γωγοῦντα).

2. Védènes et non Venasque. *V.* une dissertation de M. J. Courtet, *Revue archéolog.* décembre 1845. Vindalie et Cavaillon (*Cabellio*) étaient les principales villes des Cavares.

3. Les historiens prétendent qu'il y avait deux cent mille hommes. La rencontre dut avoir lieu sur le territoire des Ségalaunes, dans le pays de Valence.

4. On faisait venir les dogues de guerre, soit de Belgique, soit de l'île de Bretagne.

n'avaient pas 40,000 hommes), commençaient à plier, quand leurs rangs s'ouvrirent pour laisser passer une troupe d'éléphants armés en guerre. Les rangs des Gaulois furent rompus par ces animaux monstrueux, dont l'aspect inconnu frappait de terreur hommes et chevaux. Au milieu d'une inexprimable confusion, l'armée arverne recula vers le fleuve et se précipita sur les deux ponts : le pont de bateaux, mal établi, rompit sous le poids des fuyards; l'autre pont fut bien vite obstrué; la retraite ne fut plus alors qu'une horrible déroute; l'armée arverne fut presque anéantie, et cent vingt mille Gaulois, s'il faut en croire Tite-Live et Appien, périrent dans le fleuve ou sous l'épée romaine. Ce fut le plus grand désastre qu'eût encore subi la race gauloise.

Le malheureux Biteut, attiré à une conférence par Domitius, sous prétexte de traiter de la paix, fut arrêté par trahison et envoyé à Rome. On le traîna en triomphe au Capitole, « avec ses armes peintes d'éclatantes couleurs et son char d'argent ». Il mourut captif à Albe.

Domitius et Fabius, enivrés d'une si grande victoire, élevèrent sur le champ de bataille des tours de pierre, et, sur ces tours, de gigantesques trophées formés de monceaux d'armures gauloises. « C'était la première fois, dit Florus, que le peuple romain reprochait sa victoire au peuple vaincu. » Domitius laissa un monument plus durable, en réparant l'ancienne route phénicienne du Rhône aux Alpes, qu'il appela, de son nom, *voie Domitia*[1].

Rome se montra modérée envers les Arvernes, comme naguère envers les Galates : elle ne voulut point pousser au désespoir les peuples de la Gaule intérieure, ni s'exposer à mettre en mouvement la race entière des Gaulois. Elle n'imposa aux Arvernes ni tribut ni cession de territoire, et se contenta de faire passer la suprématie sur les nations gaëliques à ses alliés les Édues. « Les Allobroges furent moins heureux, leur position fit leur crime[2]. » Leur territoire, avec toutes les contrées qui devaient former un jour la Provence et le Dauphiné, sauf les possessions massaliotes, furent réduits en province romaine; on l'appela *Gallia braccata* (Gaule à

1. Flor. III, 2, 4; Tit. Liv. *Epit.* LXI; Valer. Maxim. VI, 9; Paul. Oros. V, 13, 14; Appian. *Bell. Gall.*
2. Améd. Thierry, t. II, p. 163.

braies), à cause du costume de ses habitants, vêtus de *braies* ou chausses, pour la distinguer de la Gaule Cisalpine, nommée *Gallia togata,* parce qu'elle avait adopté, depuis son assujettissement, la *toge* et les mœurs romaines.

La nouvelle province déborda bientôt par-dessus le Rhône : de l'année 120 à l'année 118, les pays des Helves, des Volkes Arécomikes et des Sordes (Vivarais, Bas Languedoc, Roussillon) furent assujettis à leur tour. Les Romains ne s'arrêtèrent qu'aux Cévennes. Les Volkes Tectosages ne furent pas attaqués; Rome préféra se faire de cette célèbre peuplade une seconde alliée en Gaule. Pendant ce temps, la libre communication de la nouvelle province avec l'Italie était assurée par l'extermination d'une partie des belliqueuses tribus qui occupaient les cols des Alpes Maritimes et *Graïes*[1]. Massalie avait espéré sans doute obtenir le littoral entre le Rhône et les Pyrénées, comme elle l'avait eu entre le Rhône et le Var; mais Rome, cette fois, se fit la part du lion : Rome avait de tout autres desseins, et Massalie vit, avec des alarmes trop fondées, une colonie romaine débarquer dans la ville maritime de Narbonne. Un bras de l'Aude fut détourné de son lit et dirigé vers le lac *Rubrensis* (l'étang de Sigean), pour donner à la ville une rade plus vaste et plus sûre; les étangs qui, vers l'est, inondaient souvent les environs de Narbonne, furent contenus par des digues et coupés par des ponts en grand nombre. Aux bords de l'Aude s'éleva une « image de Rome », avec son capitole, sa curie, représentant le sénat, ses *décemvirs,* ses consuls, ses préteurs, ses questeurs, ses censeurs, ses édiles, ses institutions et ses mœurs calquées sur celles de la métropole; ses citoyens enfin qui, dans leur nouvelle patrie, restaient avant tout citoyens de Rome, et en conservaient l'orgueil et les droits[2] (118 av. J.-C.). On ne retira pas au commerce massaliote les priviléges dont il jouissait dans le monde

1. Ou plutôt *Craïes*, de *Kraëg*, roche, en gaëlique; c'est le petit Saint-Bernard. La tribu ligurienne des Stœnes, cernée dans sa principale bourgade, y mit le feu, égorgea ses femmes et ses enfants, et se précipita dans les flammes. Les prisonniers se tuèrent ou se laissèrent mourir de faim. Tit.-Liv. *Epit.* LXII; Paul. Oros. V, 14.

2. Moins pourtant le plus essentiel, le droit de suffrage; car ils n'eussent pu voter qu'en se transportant à Rome. On n'eût pu leur accorder davantage, à moins d'entrer dans le système représentatif. L'antiquité grecque et romaine ne franchit jamais ce pas.

romain; mais on lui suscita une concurrence redoutable. Narbonne fut constituée métropole de la Province Transalpine ou *Braccata*[1], et devint le lieu de station d'une flotte de guerre et le séjour habituel du proconsul qui régissait le pays, dont la situation nouvelle était fort complexe. Chaque canton avait été traité d'une manière différente, suivant l'esprit des peuplades et la résistance plus ou moins énergique qu'elles avaient opposée à la conquête, Les Voconces et les Cavares conservèrent leur liberté, quoique enclavés dans la Province, et reçurent le titre d'*alliés* ou *fédérés,* qui ne les obligeait qu'à aider les Romains de leurs armes et de quelques redevances; au contraire, les Allobroges, ainsi que les Celto-Ligures de la côte, devinrent « sujets provinciaux », livrés, comme tels, au despotisme avide et impitoyable des proconsuls et des questeurs. Capitation, dîmes foncières, dîmes et portages sur les entrées et sorties, réquisitions de tous genres, impôts sur les mines et sur les salines, impôts sur les voyageurs, impôts sur les funérailles « pour le déplacement des cadavres! »[2], toutes les inventions de la plus ingénieuse fiscalité pesaient sur les sujets de Rome, sans parler de la réunion d'une partie de leurs meilleures terres au domaine de la république.

L'état des colonies (Narbonne ne resta pas longtemps le seul établissement italien dans la Gaule Transalpine) n'était pas moins divers que celui des populations indigènes. Au-dessous des colonies romaines venaient les colonies de droit latin, dont les habitants pouvaient parvenir, dans certains cas, au rang de citoyens romains[3]; puis les colonies de droit italique, qui n'avaient pas ce privilége, mais qui, de même que les romaines et les latines, choisissaient librement leurs magistrats et ne payaient de tribut que celui du sang. Enfin, entre la condition des colonies et des peuples, soit libres, soit alliés, d'une part, et celle des sujets provinciaux, de l'autre, il y avait des préfectures, administrées par les

1. La province *narbonnaise*, à cause de son importante situation entre l'Italie, l'Espagne et la Gaule intérieure, resta toujours la *Province* par excellence pour les écrivains latins. De *Provincia,* on a fait, au moyen âge, *Proensa,* Provence, dénomination dans laquelle étaient jadis compris le Languedoc et la meilleure partie du Dauphiné.

2. *Census capitis; census soli; portoria, decimæ, etc.*

3. Aquæ Sextiæ (Aix) reçut le droit latin.

préfets annuels envoyés de Rome avec le pouvoir civil et judiciaire, mais taxées par le sénat seul et non par les proconsuls. Cette savante variété de l'organisation romaine, divisant les intérêts, contenant les uns par la peur de perdre, les autres par l'espoir d'obtenir une situation privilégiée, était un des grands secrets de l'Empire [1].

Les événements se pressaient avec rapidité. Tandis que la Gaule méridionale courbait le front sous la domination étrangère, une horrible tempête, formée dans les profondeurs du Nord, allait fondre à la fois sur les oppresseurs et sur les opprimés. Les nations teutoniques, descendues d'Asie en Europe à une époque inconnue, et longtemps ignorées de l'antiquité classique, avaient beaucoup avancé vers le Nord et vers l'Occident, laissant à d'autres races guerrières [2] les régions autrefois enlevées par les Scythes aux Kimris. Les Teutons étaient entremêlés aux Kimris dans les régions transrhénanes, et l'emportaient de beaucoup sur eux par le nombre. Il ne subsistait, à ce qu'il semble, que quatre grandes peuplades kimriques outre-Rhin : les Kimris proprement dits, que les Romains appelèrent *Cimbres*, dans la Chersonèse *Cimbrique* et vers l'embouchure de l'Elbe [3]; les Boïes, frères aînés des anciennes tribus italiques et asiatiques de ce nom, sur le plateau des monts Sudètes (Bohême); les Gothins, à l'est des Boïes, et les Tectosages, frères des Tectosages de Toulouse et de Phrygie, dans le sud de la forêt Hercynie.

Vers l'année 113 avant notre ère, un tremblement de terre bouleversa les régions de la Baltique; cette mer, soulevée, déborda et dévora ses rivages; une partie de la Chersonèse *Cimbrique* et des plages du continent voisin furent englouties dans les eaux [4]. Les Kimris septentrionaux, fuyant devant la fureur des éléments, abandonnèrent leur presqu'île et s'associèrent à un peuple voisin

1. Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. II, p. 170-174.

2. Les Sarmates au nord-est, les Gètes ou Daces au sud-est. Ces derniers, d'après Hérodote, se rattachaient aux Thraces. Les uns confondent les Gètes avec les Goths, arrière-ban des Teutons, ou voient en eux des Slaves; d'autres, par des arguments plus spécieux, les rapprochent des Lithuaniens; ce qui est sûr, c'est qu'il y avait une étroite parenté entre les Gètes et les Gaulois quant aux mœurs, aux croyances religieuses, au costume et aux armes.

3. Jutland, Slesvig, Holstein.

4. Appian. *Bell. Illyric.;* Strab. VII. Ce fut probablement ce cataclysme qui sépara du Jutland et de la Poméranie les îles de Seeland, de Fionie, de Rugen, d'Usedom, etc.

(probablement du Mecklenbourg et de la Poméramie), qui avait été victime de la même catastrophe, et que les historiens appellent du nom générique de *Teutons,* parce qu'il était apparemment le noyau de la race teutonique, comme les *Cimbres* étaient celui de la race kimrique. Les deux nations alliées résolurent d'aller chercher au sud une demeure nouvelle, et un immense torrent de douze cent mille créatures humaines roula de la Baltique vers le Danube. Les deux hordes comptaient trois cent mille combattants. Repoussées par les Boïes des monts Sudètes, elles franchirent le Danube, s'approchèrent de l'Italie, et rencontrèrent pour la première fois les Romains à Noreïa (en Styrie). Le consul Papirius leur signifia d'évacuer le Norique, pays allié de Rome. Les Kimro-Teutons répondirent par des paroles de paix. Le nom de Rome leur imposait. Le consul les assaillit de nuit pendant les pourparlers. Cette perfidie fut châtiée par une sanglante défaite. Les hordes cependant hésitèrent à entrer en Italie : elles tournèrent vers l'Illyrie, où elles ravagèrent les possessions des Gaëls Scordiskes et Tauriskes : c'était rendre service à la république romaine, pour qui les Scordiskes étaient de dangereux voisins. Ils ne cessaient d'infester la Macédoine, la Grèce et la Thrace devenues provinces romaines, et, l'année d'avant l'invasion kimro-teutone, ils avaient exterminé le consul Porcius Caton avec toute une armée romaine qui s'était hasardée dans leurs forêts (114 av. J.-C.). Après avoir saccagé trois ans l'Illyrie, les hordes revinrent sur leurs pas, et, de montagne en montagne, pénétrèrent dans les vallées des Helvètes (110 av. J.-C.).

Les Helvètes, isolés du reste de la Gaule par le lac Léman et le Jura, et sans cesse en contact et en lutte avec les sauvages Teutons, n'avaient participé ni aux progrès ni aux commencements de décadence qui se manifestaient chez les Gaëls de l'intérieur. Quoique riches en or et en troupeaux, ils étaient demeurés fidèles aux vieilles habitudes nomades et aventureuses. La présence des Kimro-Teutons les enflamma d'une belliqueuse émulation : au lieu de se battre, on s'associa. Trois de leurs quatre grandes tribus se joignirent aux hommes du Nord : c'étaient les Tigurins (Zurich et cantons du nord-est), les Tughènes (Zug et les Waldstœtten), et les puissants Ambrons (canton de Berne), descen-

dants de ces anciens Ombriens expulsés des rives du Pô par les Étrusques bien des siècles auparavant.

Ainsi grossie de soixante mille intrépides Gaëls, la grande horde tourna au nord du Jura et se précipita sur la Belgique. Les Belges, levés en masse, les attendaient sur la frontière; mais l'épouvantable choc n'eut point lieu : les Kimris d'outre-Rhin reconnurent leurs frères dans les Kimris de la Gaule. On négocia; on se rapprocha si bien, que les Belges cédèrent aux envahisseurs, pour y déposer le butin amassé en trois années de pillage, la bourgade d'Aduat ou Atua (*Atuatuca*), place de refuge qu'entourait une enceinte de rochers escarpés et que la nature avait rendue presque imprenable (on croit que c'est Namur). Six mille Kimro-Teutons formèrent la garnison d'Aduat.

L'orage détourné des terres belgiques creva sur la Gaule centrale et méridionale. Les Helvètes ne protégèrent pas leurs frères les Gaëls. La plaie faite à la race gaëlique par le désastre de Biteut saignait encore : les Arvernes et leurs voisins ne risquèrent pas de bataille, et se retirèrent à l'abri des remparts de leurs villes, sans essayer d'arrêter l'ouragan du Nord. Les campagnes furent pillées, brûlées, dévastées; mais les villes, où les populations s'étaient entassées, ne furent point forcées par l'ennemi, et, dans plusieurs cités, les assiégés, réduits à une affreuse famine, mangèrent de la chair humaine plutôt que de se rendre[1]. L'héroïsme gaëlique s'était réveillé dans ces jours funestes. Les Gallo-Teutons ne s'arrêtèrent qu'aux bords du Rhône, où ils retrouvèrent ces Romains déjà battus à Noreïa. La grandeur de cet empire, dont ils avaient rencontré les frontières en Norique, en Illyrie, en Macédoine, et qui les arrêtait encore dans la Gaule, imprima une sorte de respect aux barbares : ils envoyèrent des députés au proconsul Silanus, commandant de la Province Narbonnaise, pour offrir leurs bras « au peuple de Mars » en échange d'une concession de terres[2]. Silanus rejeta leurs propositions et alla les attaquer au delà du Rhône : il fut vaincu (109 av. J.-C.). Les Kimro-Teutons résolurent la conquête de la Province. Leurs premiers efforts pour y pénétrer ne furent point heureux. Les Gau-

1. Cæsar. VII, 77. 2. Flor. III, 3.

lois *provinciaux,* effrayés des cruautés commises contre les Gaëls indépendants, aidèrent énergiquement les Romains à défendre la ligne du Rhône et des Cévennes (108 av. J.-C.). L'année d'après, les hordes combinèrent mieux leur plan : la tribu helvète des Tigurins, forte d'une vingtaine de mille hommes, se chargea de pénétrer chez les Allobroges par Genève, tandis que la grande armée attaquait par le Rhône inférieur. Le consul L. Cassius et son lieutenant A. Scaurus voulurent faire face aux deux irruptions. Cassius n'arriva point à temps pour fermer les passages du Jura : il fut défait et tué au bord du lac Léman, et les débris de ses légions n'obtinrent la vie qu'en passant sous le joug des Tigurins, honte que Rome n'avait subie que deux ou trois fois à peine dans ses guerres les plus désastreuses, et que rendait plus poignante le petit nombre des vainqueurs. Scaurus, plus malheureux que Cassius, tomba vivant au pouvoir des barbares, après avoir vu son armée mise en pleine déroute (107 av. J.-C.).

Les chefs Gallo-teutons agitèrent alors la question de l'entrée en Italie : le prestige du nom de Rome était dissipé; les Romains, déjà quatre fois vaincus, devaient être facilement subjugués ou exterminés. Les chefs interrogèrent leur captif Scaurus sur les forces de son pays : le lieutenant consulaire les menaça de la vengeance de Rome, comme si cent mille légionnaires eussent été là pour soutenir sa harangue de leurs armes. « Ne passez pas les Alpes, s'écria-t-il, ne mettez pas le pied en Italie, car ma patrie est invincible! » Pris d'un de ces accès de colère fréquents chez les héros barbares, Boïo-Righ[1], *brenn* des Kimris, abattit Scaurus à ses pieds d'un revers de sabre. Cependant il fut décidé qu'on ne franchirait pas les barrières de l'Italie avant d'avoir expulsé les Romains de la Province, et qu'on tâcherait de tourner les indigènes contre leurs maîtres. Les plus maltraités des sujets provinciaux commencèrent à prêter l'oreille en secret aux émissaires des hordes. Les Volkes Tectosages, irrités de ce que les Romains avaient mis gar-

1. Le mot *righ,* qui terminait beaucoup de noms gaulois, et que les Latins exprimaient par *ris, rigis,* est analogue au *rex* latin, au *rik* tudesque, au sanscrit *radjah;* il exprime comme eux l'idée de force, de puissance, de commandement. Les mots français, *roi, royauté, riche, richesse, régir, règne,* etc., dérivent de cette commune origine. Le français *roi* vient du kimrique *rouë,* qui a le même sens que *righ.*

nison dans leur capitale (Toulouse), surprirent et firent prisonnière cette garnison, et renoncèrent à l'alliance du peuple romain pour celle des Gallo-Teutons.

Ils eurent à s'en repentir : le consul Q. Servilius Cépion marcha sur Toulouse, la surprit par la trahison de quelques habitants du parti romain, et la livra au pillage. Toulouse était une des villes saintes de la Gaule; d'immenses trésors étaient accumulés dans ses *némèdes* et au fond de son étang sacré : lingots arrachés aux entrailles des Pyrénées et des Cévennes, offrandes envoyées de toute la Gaule au sanctuaire révéré du dieu Bélen[1], dépouilles même du temple de Delphes, devinrent la proie de l'avide consul et de ses légions (106 av. J.-C.). Les historiens anciens font monter le butin à des sommes qui semblent fabuleuses[2]. Cépion s'en appropria frauduleusment la plus grande partie.

Il jouit peu de ces trésors. Les barbares s'apprêtèrent à venger Toulouse : l'année suivante, ils franchirent les Cévennes. Cépion et un nouveau consul, Manlius, se portèrent au devant d'eux avec deux armées. Ils n'eurent affaire qu'à la moitié de la grande horde : les Kimris et les Ambrons n'attendirent pas les Teutons et les Tigurins pour assaillir les deux camps romains. Cette fois, l'impétueux courage des Gaulois triompha de la discipline des légionnaires, mal dirigés par deux généraux médiocres et jaloux l'un de l'autre : quatre-vingt mille soldats romains et auxiliaires et quarante mille esclaves ou valets d'armée jonchèrent de leurs cadavres les rives de ce Rhône qu'avaient déjà rougi tant de scènes de carnage. Tout fut exterminé, jusqu'aux chevaux et aux bêtes de somme. Les Gaulois avaient voué l'armée romaine tout entière au dieu des batailles; il n'y eut ni butin pour le vainqueur, ni miséricorde pour le vaincu : tout ce qui était Romain ou avait appartenu aux Romains fut sabré, pendu ou précipité dans le Rhône; les armes mêmes et les habits des vaincus furent mis en pièces. On n'épargna que dix hommes pour les envoyer porter

1. *Apollinis.* Oros. V, 15.

2. Strabon, d'après Posidonius (IV, p. 188), parle de 15,000 talents (85,500,000 fr.); Justin (XXXI, 3), de 110,000 livres d'or et de 150,000 livres d'argent. Et encore retrouva-t-on de grandes masses métalliques au fond du lac sacré, lorsque, plus tard, on le dessécha. On croit que cet étang était sur l'emplacement de l'église Saint-Cernin.

en Italie la nouvelle de la bataille[1] (6 oct. 105 av. J.-C.). C'était la plus sanglante victoire qu'eût jamais remportée la race gauloise.

Cépion, échappé par miracle au massacre, alla mourir dans la misère en Asie : l'or de Toulouse semblait avoir été funeste à ses ravisseurs, et il en resta dans Rome un proverbe fameux.

Au récit de cet immense désastre, Rome épouvantée croyait déjà voir les nouveaux Gaulois sous ses murailles. Les récits les plus effrayants circulaient sur la force, la stature colossale, l'irrésistible fureur des guerriers du Nord, et sur les terribles prêtresses *cimbriques* aux cheveux blancs, aux vêtements blancs, aux ceintures d'airain, qui tiraient leurs augures du sang des captifs jaillissant dans une chaudière d'airain[2]. C'était la barbarie primitive reparaissant dans toute sa sauvage puissance. Rome rappela d'Afrique le seul homme capable de sauver l'Italie, Marius, qui venait d'abattre en Numidie Jugurtha, et l'expédia comme consul dans la partie de la Province qui lui restait encore : tout le pays à l'ouest du Rhône était au pouvoir des Kimris et des Teutons.

Après une telle victoire, un général romain eût accablé ses ennemis sans les laisser respirer un instant; les barbares, croyant sans doute les forces de Rome anéanties, perdirent un temps précieux. Au lieu de se réunir pour franchir le Rhône et fondre sur l'Italie, ils restèrent divisés : les Kimris tournèrent le dos au Rhône, saccagèrent le pays entre ce fleuve et les Pyrénées, franchirent ces montagnes, et s'engagèrent au hasard dans l'intérieur de l'Espagne, qu'ils pillèrent deux années durant. Repoussés par les Celtibères, ils revinrent joindre en Gaule les Teutons, qui avaient recommencé, pendant ce temps, à désoler les terres gaëliques, et qui n'avaient pas même pris soin de protéger les Tectosages ni les sujets provinciaux insurgés contre les Romains.

Après le retour des Kimris, les hordes exécutèrent leur grand projet. Résolus d'entamer l'Italie à la fois par le nord et par l'ouest,

1. Tit. Liv. *Epit.* LXVII; Paul. Oros. V, 16. Un jeune homme réservé à une grande gloire, Sertorius, s'échappa couvert de sang, et traversa tout armé le Rhône à la nage. Plutarch. in *Sertorio*. On ne connaît pas le théâtre précis de cette grande journée, qui eut lieu sur le territoire des Arécomikes.

2. Strab. VII.

les Kimris et les Tigurins reprirent la route de l'Helvétie, pour descendre par les Alpes Tridentines dans les plaines du Pô ; les Teutons et les Ambrons, auxquels s'étaient probablement joints les Tughènes, se chargèrent de forcer le passage des Alpes Maritimes et de déboucher par la Ligurie. Marius avait bien employé le délai accordé par les barbares : il s'était établi, avec toutes les forces romaines, dans un camp retranché près de la ville salyenne d'Arelate ou Arles[1] ; les deux bras du Rhône, engravés de sable et de limon, étant presque innavigables, le consul, bien secondé par les Massaliotes, donna au fleuve une troisième embouchure à l'est de la principale bouche, en faisant creuser par ses troupes un large et profond canal, depuis Arles jusqu'à la plage où est maintenant le village de *Foz,* dont le nom rappelle encore aujourd'hui la *fosse* ou canal de Marius (*Fossæ Marianæ*). Assuré de ses communications avec la mer et Massalie, certain que l'ennemi ne pourrait le contraindre à combattre contre son gré, il attendit les assaillants dans une immobilité que ceux-ci prirent pour l'effet de la crainte.

Les Teutons passèrent enfin le Rhône et présentèrent la bataille à Marius : les Romains avaient eu trois ans pour se remettre de leur stupeur, et ne respiraient que vengeance ; mais Marius déclara traîtres à la patrie ceux qui sortiraient des lignes et iraient à l'ennemi sans ordre. Les Ambro-Teutons, après d'inutiles tentatives pour le forcer dans ses retranchements, défilèrent pendant six jours en vue de son camp. « Nous allons voir vos femmes, » criaient-ils aux Romains : « n'avez-vous rien à leur mander ? » Puis ils se dirigèrent vers les Alpes. Marius alors leva son camp et suivit l'ennemi jusqu'au delà des Eaux-Sextiennes (Aix) : il s'arrêta sur une haute colline qui domine au loin la plaine d'Aix et la vallée du Cœnus. En face, sur d'immenses plateaux rocheux moins élevés, s'étendaient les quartiers des Ambrons, et, plus loin, ceux des Teutons. Romains et barbares étaient séparés par le ravin au fond duquel le Cœnus[2], coulant sur des sables rouges, semble rouler du sang. C'était un champ de bataille digne des Titans.

1. Sur les travaux de Marius, *v.* Strab. IV, p. 183 ; Pomp. Mel. II, 8 ; Plutarch. in *Mario* ; Amédée Thierry, t. II, p. 194.
2. Aujourd'hui l'Arcq.

La position de Marius était très forte, mais privée d'eau. Ses soldats, haletants sous un ciel de feu, se plaignirent de la soif. « Voilà de l'eau ! » leur dit-il en leur montrant le Cœnus, bordé d'ennemis ; « voilà de l'eau, mais il faut l'acheter avec du sang ! » Les valets d'armée, la cruche dans une main, la hache ou la lance dans l'autre, se précipitèrent en foule vers la rivière. Les Ambrons dispersés prenaient tranquillement leur repas aux bords du Cœnus, ou se baignaient dans la rivière et dans les « sources chaudes » du voisinage. Ils coururent aux armes, et on les vit bientôt redescendre dans la rivière en bon ordre, frappant leurs armes en cadence, bondissant en mesure, et faisant retentir les airs de leur cri de guerre : *Amhra ! Amhra !* Ils furent tout à coup frappés de surprise en entendant le même cri leur répondre des rangs opposés. C'étaient des Gallo-Italiens au service de Rome, issus d'antiques tribus ombriennes refoulées jadis en Ligurie par les Étrusques. Ces frères d'origine se retrouvaient ainsi après neuf siècles de séparation[1] ! Ils ne se rencontrèrent que pour s'entr'égorger. Les Ambrons-Romains, rejoints par les légions descendues au pas de course, culbutèrent les Ambrons-Barbares dans le lit étroit et profond du Cœnus, qui fut comblé de cadavres, et les vaincus s'enfuirent jusqu'à l'enceinte de chariots, où ils avaient laissé leurs familles et leurs bagages ; mais, là, ils furent forcés de tourner la tête : leurs femmes s'élancèrent hors du camp, la hache et le couteau au poing, frappant indistinctement les fuyards et ceux qui les poursuivaient. Les Romains s'arrêtèrent devant ces étranges adversaires, et, voyant le jour baisser et la masse des Teutons approcher, ils se replièrent sur leur première position.

La victoire fut sans joie et la nuit sans repos pour les Romains, qui s'attendaient à chaque instant à être assaillis par les Teutons furieux. Tant que le ciel fut obscurci par les ténèbres, la plaine, les hauteurs et la rivière retentirent de hurlements qui n'avaient rien d'humain ; on eût cru entendre des myriades de bêtes féroces. Ce bruit, multiplié par les échos, avait quelque chose de si hor-

1. Un incident tout à fait semblable arriva, au dix-huitième siècle, dans une descente que tentèrent les Anglais sur les côtes de Bretagne. Un corps de miliciens bas-bretons et un régiment gallois se reconnurent pour frères à la vieille mélodie kimrique qu'ils entonnèrent de part et d'autre en marchant au combat.

rible, que Marius lui-même en était frappé de stupeur : les lamentations pour les morts de la veille s'entremêlaient chez les barbares aux chants d'extermination du lendemain. Les deux armées demeurèrent immobiles durant trente-six heures. Au lever du second soleil, les Romains sortirent de leurs tentes et se mirent en bataille sur la colline où était assis leur camp. A cet aspect, les Teutons franchirent la rivière, et, poussant devant eux la cavalerie ennemie, se ruèrent contre les légions. La pente du terrain favorisa la résistance des Romains : le torrent des barbares reflua en arrière, et la lutte, engagée sur le penchant de la colline, continuait dans la vallée, lorsque trois mille guerriers d'élite, qui avaient fait un grand détour, par ordre de Marius, pour s'embusquer dans des ravins boisés sur les derrières de l'ennemi, chargèrent en queue les Teutons avec de grandes clameurs. Le désordre devint irremédiable dans cette multitude indisciplinée.

Cent mille guerriers barbares demeurèrent sur le champ de bataille ou dans les fers du vainqueur. Leur chef suprême Teutobokh, géant qui sautait d'un seul bond par-dessus six chevaux de front, voulut regagner la Teutonie : il fut pris et livré vivant à Marius par des paysans séquanes. Les populations gaëliques, qui avaient tant de souffrances à venger, exterminèrent en détail le reste des Teutons (102 av. J.-C.). Ainsi finit le prologue d'un des plus grands drames de l'histoire, de cette lutte de Rome contre la race teutonique, qui devait succéder à la lutte contre la race gauloise.

Marius laissa la vie aux captifs; mais il traita le reste du butin comme avaient fait les Gaulois après la journée du Rhône; il le brûla tout entier en l'honneur des dieux. Un temple fut érigé à la *Victoire*[1] sur le sommet le plus élevé de la contrée, et une pyramide fut érigée à Marius sur le champ de bataille, appelé le *Champ-Pourri*[2] à cause des milliers de corps morts qui l'engraissèrent, dit Plutarque, d'une prodigieuse fécondité. On ne voyait plus, dans les vignobles massaliotes, d'autres échalas que des ossements

1. Les chrétiens en firent une église de *Sainte-Victoire,* et la fête annuelle instituée au mois de mai en l'honneur de Marius devint la fête de la sainte.

2. De là le nom du village de *Pourrières,* entre Aix et Saint-Maximin. La pyramide n'existe plus depuis le quinzième siècle.

humains. En comptant la multitude impropre aux armes qui avait suivi les guerriers ambro-teutons, près d'un demi-million de créatures humaines avait péri, ou encombrait les marchés d'esclaves des grandes cités.

Pendant ce temps, les Kimris et les Tigurins avaient poursuivi leur route. Arrivés aux Alpes Tridentines (Tyrol italien), les Tigurins gardèrent les montagnes comme corps de réserve. La grande horde kimrique descendit la vallée de l'Adige, passa ce fleuve, en y jetant, au lieu d'un pont, des rocs énormes et une forêt entière, et envahit l'Italie Transpadane, sans que le proconsul Catulus osât opposer la moindre résistance à ce débordement[1].

Si les Kimris eussent marché droit à Rome, la victoire des Eaux-Sextiennes eût été inutile à la république; mais ils s'obstinèrent à attendre sur les rives du Pô la venue des Ambro-Teutons. Ce fut Marius qui vint remplacer ceux-ci au rendez-vous. — Étonnés et inquiets de son approche, les Kimris envoyèrent au consul des députés avec des propositions de paix.

« Donne-nous des terres, lui dirent-ils, des terres pour nous et nos frères les Teutons. — Laissez-là vos frères! s'écria le Romain : nous leur avons donné une demeure pour l'éternité. — Tu railles! mais malheur à toi et à ton peuple, quand les Teutons seront arrivés en Italie. — Il y sont! Embrassez-les! » répliqua Marius. Et il fit venir Teutobokh et les siens chargés de chaînes.

Le retour des députés ne laissa aux Kimris d'autre espoir que celui de la vengeance.

Boïo-Righ (*le chef terrible*) vint à cheval aux avant-postes romains demander à Marius quel jour et quel lieu il choisissait pour « savoir à qui serait l'Italie ». Marius désigna les vastes Champs Raudiens, près de Verceil. Les deux armées s'y rendirent le troisième jour après l'entrevue des deux chefs. Les Kimris des premiers rangs, pour s'ôter toute possibilité de fuir ou de se débander, s'étaient liés entre eux avec des chaînes de fer : sur le flanc droit

1. Une petite garnison romaine, abandonnée dans un fort au bord de l'Adige, s'y défendit si bien, qu'elle obtint une capitulation que les Kimris jurèrent sur un « taureau d'airain » (Plutarch. in *Mario*). C'est la seule mention qui existe d'une représentation figurée chez un peuple gaulois, si l'on excepte les enseignes et les monnaies. C'était, sans aucun doute, le taureau de Bel, à la fois emblème solaire et emblème guerrier.

de leur immense infanterie, qui formait avec le camp un carré de trente stades[1] de côté, se déployaient 15,000 cavaliers gigantesques, couverts de cuirasses de fer poli, de boucliers blancs et de casques en forme de mufles de bêtes fauves, que surmontaient des ailes d'aigles et de corbeaux. On juge quel effroyable choc dut avoir lieu entre des hommes résolus à tout pour vaincre, et les meilleurs soldats du monde combattant pour l'existence de Rome. L'armée romaine, qui ne dépassait guère 50,000 hommes, faillit être écrasée entre la cavalerie et l'infanterie ennemie : lorsque celle-ci se mit en mouvement, on eût cru voir, dit Plutarque, s'avancer et se répandre une mer soulevée. La chaleur du jour, accablante pour les hommes du nord[2], la poussière qu'un vent contraire leur chassait au visage, le soleil éblouissant qui leur envoyait dans les yeux le reflet des armures romaines, grâce à la position habilement prise par Marius, décidèrent enfin la perte des Gaulois. Après la déroute de l'armée kimrique, les Romains eurent une nouvelle lutte à soutenir pour pénétrer dans le retranchement de chariots qui formait l'enceinte du camp : les femmes des Kimris, comme naguère les femmes ambronnes, avaient d'abord repoussé avec furie leurs maris et leurs parents fugitifs; quand elles virent la bataille décidément perdue, elles envoyèrent demander à Marius si les Romains voulaient leur garantir l'honneur et les attacher au service des *vierges sacrées* (les Vestales). Le vainqueur civilisé, plus impitoyable que les barbares, refusa. Tout ce peuple de femmes, alors, vêtues de noir et montées sur leurs chariots, défendirent longtemps cet asile avec un courage désespéré; lorsque toute résistance fut devenue inutile, elles égorgèrent leurs enfants et s'entre-tuèrent. Les Romains ne purent s'emparer du butin qu'après un dernier combat contre les chiens de la horde, qui défendaient encore les cadavres de leurs maîtres[3].

Les Tigurins, à cette fatale nouvelle, retournèrent dans la patrie que leurs frères les Ambrons et les Tughènes ne devaient plus revoir.

1. Une lieue et demie. 2. C'était le 30 juillet 101 av. J.-C.

3. Plutarch. in *Mario* ; Flor. III, 3 ; P. Oros. V, 16 ; Vell. Pat. II, 12 ; Amédée Thierry, t. II, p. 198-219. Les anciens, quant au nombre des morts et des prisonniers, flottent de 100,000 jusqu'à 200,000.

Telle fut l'issue de cette grande querelle où l'empire du monde avait failli échapper à Rome. Marius, sauveur de la civilisation helléno-latine, reçut du sénat et du peuple romain des honneurs presque divins : on le nomma « troisième Romulus et troisième fondateur de Rome » ; le second avait été Furius Camillus, honoré aussi de ce surnom pour avoir sauvé Rome des mêmes ennemis.

L'impression produite sur l'Italie par la *Guerre des Cimbres* avait été telle, que le mot *cimbrique* demeura synonyme de *fort* et de *terrible*. La *Guerre des Cimbres* augmentait ainsi dans l'histoire l'éclat du nom gaulois; pourtant, elle n'avait pas seulement infligé à la Gaule de grands maux dans le présent : elle lui laissait de tristes présages. Le druidisme avait définitivement échoué dans l'œuvre de l'unité gauloise, puisqu'il n'avait pas su arrêter par son influence l'agression des Gaulois de l'extérieur, ni unir dans une résistance commune les Gaulois de l'intérieur. La Gaule sortait plus faible, Rome plus forte, de cette effroyable tourmente. Les chances de résistance à la conquête avaient diminué.

Le premier acte de Rome victorieuse fut, en effet, de réunir à la Province le territoire des Volkes Tectosages. Le cours supérieur de la Garonne eut ainsi le même sort que le bassin du Rhône et que le revers méridional des Cévennes. Les progrès des Romains furent néanmoins bientôt suspendus, et pour une assez longue période, d'abord par cette *Guerre des Alliés* où la plus grande partie de l'Italie se souleva contre Rome, moins pour abattre la *cité,* que pour en forcer l'entrée et pour conquérir l'égalité des droits (91 av. J.-C.). Ce n'était guère que l'ancienne lutte des patriciens et des plébéiens renouvelée sur une plus vaste échelle, l'Italie entière jouant cette fois le rôle de la plèbe. Après la *Guerre des Alliés,* la *Guerre Civile* proprement dite : la lutte d'extermination entre les factions de Marius et de Sylla. A l'exception d'une révolte des Salyes, qui fut comprimée (90 av. J.-C.), on ne voit pas que la Province Transalpine ait rien tenté de considérable pour s'affranchir à la faveur des discordes de Rome, jusqu'au moment où les Romains eux-mêmes la firent intervenir dans leurs querelles. L'illustre héritier de Marius, Sertorius, essaya de renverser, par le bras des Espagnols et des Gaulois, la tyrannie semi-aristocratique, semi-soldatesque, que Sylla avait fondée en Italie. Du fond

de l'Espagne, Sertorius remua la Province et les Euskes indépendants de l'Aquitaine. Ces derniers s'armèrent. Le proconsul de la Province, Manilius, voulut les prévenir et entra chez eux les armes à la main. Il fut mis en déroute et perdit son lieutenant, ses bagages et la plus grande partie de ses troupes (78 av. J.-C.). Sur ces entrefaites, un des consuls, Æmilius Lépidus, arriva de Rome dans la Province, et se déclara pour Sertorius : Celtes, Ligures et Volkes se levèrent à sa voix, tandis que Massalie, entraînée par l'esprit aristocratique de ses institutions, restait attachée au gouvernement de l'aristocratie romaine, malgré le souvenir des bienfaits de Marius[1]. La colonie de Narbonne suivit le même parti.

Lépidus tenta un grand coup : à la tête d'une armée de proscrits romains et de volontaires gaulois et euskes, il passa les Alpes et marcha droit à Rome. Il alla jusqu'en Étrurie ; mais, là, il se brisa contre la fortune de Pompée (77 av. J.-C.). Le vainqueur parut bientôt en deçà des Alpes, le fer dans une main, la flamme dans l'autre. La Province, évacuée par les lieutenants de Sertorius, fut livrée à une réaction impitoyable. Une foule de citoyens périrent dans les supplices. Des villes entières furent expropriées : les meilleures terres des Arécomikes et des Helves furent adjugées à Massalie ; Narbonne eut aussi sa part, sans doute aux dépens des Tectosages. Pompée, lorsqu'il passa de Gaule en Espagne, laissa partout derrière lui du sang, des ruines et la soif de la vengeance. L'insurrection recommença, furieuse et désespérée : de Genève à Toulouse, Allobroges, Voconces, Helves, Arécomikes, Tectosages, tout s'arma et se jeta sur Massalie et sur Narbonne. Les Gaulois provinciaux détestaient du fond de l'âme cette Massalie qui avait attiré sur leurs têtes le joug étranger. Le proconsul Fonteius ne sauva qu'à grand'peine les deux cités assiégées.

1. Marius avait fait concéder aux Massaliotes la propriété de son fameux canal, et le péage qu'ils exigeaient de tous les navires qui remontaient ou descendaient les *Fossæ Marianæ* était devenu une des principales branches du revenu de leur république et une compensation de la rivalité de Narbonne. Tout le transit du Rhône se faisait par cette embouchure artificielle. Les Massaliotes se regardaient comme propriétaires du fleuve, et leurs dieux, avec eux, en avaient pris possession par l'érection d'un temple d'Artémis (Diane) dans l'île de la Camargue. Ils avaient bâti près du canal une ville qui en portait le nom. — Le canal de Marius n'existe plus : il a été remplacé de nos jours par le canal de Bouc. La ville de *Fossæ Marianæ* n'est plus que le village de Foz.

Le retour de Pompée mit fin à la guerre et accabla de nouvelles calamités la Province reconquise (76-75 av. J.-C.). Les peuples libres, tels que les Voconces, perdirent leurs priviléges et furent réduits à la condition de sujets. Les confiscations reparurent sur une plus vaste échelle. Toulouse, Ruscinoo, *Biterræ* ou Béziers, furent livrés à des colonies militaires[1]. L'élite de la jeunesse fut enrôlée de force, et contrainte d'aller mourir au loin sur tous les champs de bataille de Rome. Deux années de disette, combinées avec les violences et les exactions publiques et privées du proconsul Fontéius, achevèrent la désolation de cette malheureuse contrée. Les populations mouraient de faim, pendant que le reste de leurs ressources était entassé dans les camps de leurs maîtres.

Quelques années plus tard, quand la tyrannie des héritiers de Sylla se fut adoucie et que le gouvernement de Rome eut paru entrer dans des voies de modération, les Provinciaux osèrent demander justice contre leur oppresseur; mais Cicéron mit au service de l'ex-proconsul sa merveilleuse éloquence, plus d'une fois employée au service des mauvaises causes : la voix qui avait poursuivi la condamnation de Verrès, l'odieux proconsul de Sicile, obtint l'absolution de Fontéius, aussi rapace et aussi cruel que Verrès (69 av. J.-C.)[2]. Encouragés par cet acquittement inique, les successeurs de Fontéius renchérirent, s'il était possible, sur ses déprédations et ses cruautés. Les Allobroges étaient au moment de voir leurs terres confisquées et leurs familles traînées en esclavage, pour n'avoir pu rembourser les créanciers romains qui avaient avancé pour eux les tributs exorbitants exi-

1. Narbonne reçut aussi des colons militaires, les vétérans de la légion *Martia*, ce qui la fit nommer *Narbo-Martius*, mais c'était pour renforcer et non pour châtier sa population. *v.* D. Vaissette, *Hist. gén. de Languedoc*, t. I, p. 48. — Pompée, qui dévasta si cruellement la Gaule méridionale, y fonda cependant une ville. Des bandes de Gaulois fugitifs et d'Euskes aquitains ou espagnols s'étaient cantonnés dans les gorges les plus sauvages des hautes Pyrénées, d'où ils faisaient aux Romains une guerre de partisans fort incommode. Pompée, après de vains efforts pour les détruire, traita avec eux, et leur accorda dans la haute vallée de la Garonne un territoire qu'on appela le pays des *Convènes*, c'est-à-dire des gens ramassés de toutes parts. La nouvelle ville, qui fut le chef-lieu des *Convènes*, reçut le nom gaëlique de Lugdun. C'est aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges. Hieronym. (saint Jérôme) *adv. Vigilant.*

2. Cicer. *pro Lege Maniliâ; pro Man. Fonteio;* Cæsar. *De Bell. civ.* I.

gés par les proconsuls! Ils envoyèrent des députés porter plainte au sénat : ils ne furent pas écoutés. Les envoyés, durant leur séjour à Rome, furent sollicités d'entrer dans une conjuration qui se tramait contre le sénat, dominé alors par ce même Cicéron, qui avait plaidé pour leur ennemi. Les plus brillantes promesses leur furent faites par les amis de Catilina, dans le cas où la Province Transalpine agirait de concert avec les conspirateurs. Une révolution à Rome eût été assurément favorable à la liberté gauloise; néanmoins les députés, espérant de la reconnaissance du sénat ce que leur offraient les conjurés, crurent devoir révéler le complot. Catilina et les siens périrent; mais, malgré les belles paroles de Cicéron, les Allobroges n'obtinrent pas justice.

Ce brave peuple sortit alors de ses frontières et descendit au sud de l'Isère afin d'appeler aux armes le reste de la Province et de fondre sur Narbonne et Massalie, vouées à la haine héréditaire des Gaulois. Après deux victoires, leur chef Catugnat succomba sous les forces trop supérieures du préteur Pomptinus (62 av. J.-C.). Ce fut le dernier effort de la Province Transalpine pour reconquérir son indépendance.

La Gaule, si profondément entamée au midi par les Romains, commençait de l'être à l'orient par cette grande race barbare qui avait fait une première et foudroyante apparition en deçà du Rhin, guidée par l'arrière-ban même de la race gauloise : dans l'Hercynie, sur le haut Danube, le long de la rive droite du Rhin, les restes des tribus gaëliques et kimriques étaient comme submergés par les masses des Teutons. Le titre de *Germains* (*Ghermanna*, hommes de guerre) que prenaient leurs bandes aventurières, et qui devint synonyme de *Teutons* dans les langues gauloise et latine, indiquait que les Teutons prétendaient être maintenant ce qu'avaient été jadis les Gaulois : les guerriers par excellence. Depuis quelque temps déjà, ils faisaient effort pour pénétrer en Gaule. L'entreprise était difficile, car il s'agissait de passer sur le corps, soit aux Belges, soit aux Helvètes, c'est-à-dire à celles des populations gauloises qui avaient conservé toute la rudesse et toute l'énergie des temps passés. Les premières tribus germaniques qui franchirent le Rhin et se jetèrent dans des cantons déserts de l'*Ardenne* ne purent s'y maintenir que par transaction, en entrant

dans la clientèle des Trévires, un des principaux peuples belges[1]. Il fallait les fatales divisions des Gaulois pour fournir aux Germains l'occasion attendue.

La république éduenne usait sans modération de la suprématie que le désastre des Arvernes et l'alliance de Rome lui avaient transférée parmi les Gaëls. Non contente de sa richesse agricole, de ses nombreux troupeaux, de son excellente position entre la Loire, où elle possédait l'importante place commerciale de Noviodun (Nevers), et la Saône, qu'elle dominait par les florissantes villes de Cabillonn (Chalon) et de Matisco (Mâcon)[2], la nation des Édues prétendait à un monopole tyrannique : elle avait contraint les Bituriges-Cubes (Berri), la race illustre d'où étaient sortis Bellovèse et Sigovèse, à se ranger sous sa clientèle, aussi bien que les antiques Mandubes d'Alésia ; par les Bituriges, elle fermait la Loire aux Arvernes ; en même temps elle ruinait le commerce des Séquanes par les lourds péages qu'elle établissait sur la Saône.

Les nations lésées se coalisèrent : elles savaient que les Édues pouvaient compter sur l'appui formidable de Rome ; elles eurent la funeste pensée d'y opposer, non pas, comme il eût été naturel, l'alliance des Gaulois du nord, des Belges[3], mais l'alliance des Germains. Les Séquanes, qui confinaient au Rhin par la trouée qui sépare le Jura des Vosges[4], attirèrent de l'Hercynie quinze

1. Trèves, Moselle inférieure. Ces Germains étaient les Condruses (d'où le nom du pays de Condroz), les Sègnes, les Pémans, les Kérèses. On croit qu'ils occupèrent une partie du Liégeois et du Luxembourg, les vallées de l'Ourte et du Semoi, pays qui n'ont pas conservé la langue teutonique (Cæsar. *De Bell. Gall.* II, 4 ; IV, 6).

2. La capitale, Bibracte, aujourd'hui Autun, était au centre du pays, à égale distance des deux fleuves, sur un plateau enfermé entre de longues chaînes de collines couvertes de forêts de chênes, qui subsistent encore en partie du côté du sud. Un des points les plus élevés a gardé le nom de *Mont-Dru* (*mont du chêne*, ou *mont du druide*). Au pied de ces hautes chênaies, à peu de distance de la ville, qu'elle domine de loin, dans un lieu nommé *Couhard*, s'élève une pyramide à demi ruinée : la tradition l'appelle le *tombeau du Gaulois ;* c'est une masse pleine en grosse maçonnerie, de vingt-six mètres de haut y compris la base ; cette construction, qui n'est plus un simple *cairn*, appartient probablement à la dernière époque de l'indépendance, où l'influence des arts étrangers pénétrait chez les Édues.

3. Les Belges étaient, vers cette époque, occupés d'une invasion dans l'île de Bretagne, où ils jetèrent de nombreuses tribus de leur sang et se firent place aux dépens des Kimro-Bretons. Ils poussèrent jusque dans l'île d'Érin. Partout Gaulois contre Gaulois !

4. Alsace méridionale : Sundgau, Belfort.

mille Germains, commandés par Ariowist, chef d'un grand renom parmi les Suèves ou Souabes (*Schwaben*), alors la plus puissante des confédérations teutoniques. Les Édues n'eurent pas le temps de réclamer le secours de Rome : ils furent assaillis, eux et leurs clients, par les Séquanes et les Arvernes, renforcés de cette horde de sauvages. Ils furent vaincus; après avoir perdu, dans deux sanglantes batailles, leur sénat, leur chevalerie, toute l'élite de leur nation, ils se virent réduits à se reconnaître clients des Séquanes, à leur céder une partie des terres limitrophes, à leur livrer en otages les enfants des plus illustres familles, et à jurer de ne jamais redemander ces gages de soumission et de ne pas recourir à l'assistance du peuple romain. Un seul homme considérable parmi les Édues refusa de souscrire à l'abaissement de sa patrie : c'était le *vergobreith* en charge, le druide Divitiac[1]. Il s'en alla droit à Rome implorer le secours que lui seul, dans la nation éduenne, avait gardé le droit de revendiquer. Le prêtre d'Ésus au pied des autels du Capitole, c'était là un signe que les jours suprêmes de la Gaule approchaient (vers 62 av. J.-C.).

Divitiac, bien accueilli du sénat, réconcilia Cicéron avec le nom gaulois par les belles qualités de son esprit et de son cœur, et par les hautes connaissances qu'il avait puisées dans les sanctuaires druidiques[2]; mais Rome, préoccupée de ses propres dissensions et de la révolte des Allobroges, ne se hâta pas d'intervenir dans les affaires de la Gaule intérieure.

Pendant ce temps, de nouvelles calamités accablaient les nations gaëliques. Les Séquanes n'avaient pas tardé à être cruellement punis de leur appel aux armes étrangères. De nouvelles recrues germaniques avaient pénétré incessamment par la trouée ouverte au chef suève. « L'abondance de la Gaule, dit César, séduisait les barbares » : les belles prairies du Doubs et de la Saône,

1. Peut-être les druides éduens s'affiliaient-ils tous les *vergobreiths*, afin que la prérogative des jugements ne sortît pas de leur ordre; mais, quant à Divitiac, c'était bien un véritable initié des forêts saintes, et son exemple atteste que les druides pouvaient rentrer dans la vie civile et en remplir les fonctions les plus actives.

2. « Divitiac, qui assurait posséder la connaissance de la nature, que les Grecs appellent *physiologie*, et prédisait les choses futures, partie par la science augurale, partie par *prévision....* ». (Cicer. *De Divinatione,* I.)

« le meilleur pays de toute la Gaule[1], » leur semblaient préférables aux sombres gorges de la Forêt-Noire. Ariowist, se voyant à la tête d'une redoutable armée, signifia aux Séquanes qu'ils eussent à lui céder, à titre de solde, le tiers de leur territoire. Les Séquanes indignés se réconcilièrent avec les Édues : la confédération gaëlique, depuis si longtemps brisée en fait, se reforma contre les Germains[2], et de grandes masses d'hommes se levèrent pour contraindre l'étranger de repasser le Rhin. Ariowist évita le premier feu de la colère gauloise et refusa la bataille. Les Teutons ne connaissaient ni le point d'honneur ni la téméraire générosité de la chevalerie gauloise : ce chef de sauvages fit de la tactique à froid comme un général romain. Pendant plusieurs mois, il s'abrita derrière des marais, dans des campements inabordables; puis, quand les Gaëls, désespérant de le forcer dans son repaire, commencèrent à se lasser et à se séparer pour reprendre les travaux de la campagne, il sortit brusquement des marais et les surprit en un lieu nommé Amagétobria[3]. L'armée gauloise fut taillée en pièces ou dispersée.

Les Séquanes et les Édues courbèrent la tête : les Séquanes cédèrent leurs meilleures terres, ouvrirent leurs places fortes au vainqueur, et lui livrèrent des otages qui furent réunis dans ses mains à ceux des Édues. Les Édues se reconnurent tributaires d'Ariowist. Inutiles soumissions! La conquête germanique, pas plus que la conquête romaine, n'était disposée à se laisser tracer des limites. Les Germains arrivaient, arrivaient toujours; de l'année 59 à 58 avant notre ère, ils étaient déjà cent vingt mille guerriers autour d'Ariowist. Les Germains, suivant les propres termes de leur chef, avaient, comme les Romains, leur *province gauloise,* et cette province, ils allaient inévitablement travailler à l'étendre[4].

La Gaule avance de jour en jour vers sa ruine : la décadence s'est précipitée, depuis soixante ans, avec une effrayante rapi-

1. Cæsar. I, 31.

2. Incomplétement toutefois, car la plus belliqueuse des nations gaëliques, les Helvètes, ne paraît pas s'y être associée.

3. Le géographe d'Anville croit que c'est le village de Mogte-de-Broie, au confluent de la Saône et de l'Oignon, entre Auxonne et Grai.

4. Cæsar. I, 31, 40, 44; VI, 12.

dité. L'état intérieur est, comme toujours, la vraie cause des revers extérieurs. La Gaule, surtout la Gaule centrale, a continué tout à la fois de se civiliser et de s'affaiblir. Les mœurs sont moins violentes; la fureur du vin a diminué; les repas, les assemblées, sont moins souvent ensanglantés par les rixes de l'orgueil et de l'ivresse; on n'étale plus des têtes coupées aux portes des maisons et des villes; on ne fait plus d'hécatombes de prisonniers de guerre; mais aussi l'on ne voit plus que rarement, sinon chez la race opiniâtre et immuable des Euskes, ces héroïques *fraternités* dont les membres faisaient de si prodigieux efforts pour s'entre-défendre et ne survivaient jamais à leur chef. Les défauts du caractère national croissent et débordent, les qualités s'obscurcissent; aussi prompts à se décourager qu'à s'exalter, à délaisser qu'à entamer leurs entreprises, enflés des succès, abattus sous les revers[1], les Gaulois ne sont plus contenus et dirigés par cette force austère du druidisme qui soutenait leur enthousiasme et réfrénait leur mobilité. Le druidisme et la démocratie ont continué de baisser ensemble; l'inégalité sociale, de s'accroître. Dans la plupart des États, la ruine politique et sociale de la masse du peuple est consommée. La multitude est tombée presque tout entière en clientèle; la clientèle tend à dégénérer en une espèce de servage. L'inégalité du patron et du client s'est toujours accrue. Autrefois, le patron n'était qu'un frère aîné, que le chef d'une *fraternité :* aujourd'hui c'est un maître[2]. De là, un extrême affaiblissement du ressort moral chez ce peuple autrefois si fier.

1. Strab. Cæsar. III, 119.

2. « La plèbe est tenue dans une quasi-servitude, n'ose rien par elle-même, et n'est consultée sur rien. La plupart, lorsqu'ils sont accablés par les dettes, ou par la grandeur des impôts, ou par l'oppression des puissants, se donnent en servitude aux nobles, qui acquièrent sur eux tous les droits des maîtres sur leurs esclaves » (Cæsar. VI, 13). Les termes de César sont excessifs et trop généraux : d'après son propre témoignage, la démocratie s'était pleinement maintenue, au moins chez certaines peuplades pauvres et belliqueuses du nord. « La multitude, dit Ambiorix, chef des Éburons (Liégeois), a autant de droits sur moi que j'ai de droits sur elle » (Cæsar, V, 27). César, d'ailleurs, juge trop ici la société gauloise au point de vue de la cité grecque et italique. L'homme qui relève d'un homme et non de la loi ne lui paraît qu'un esclave, appréciation curieuse chez un politique qui aspire à établir le pouvoir d'un seul. Il n'apprécie pas assez les sentiments qui tempéraient la dépendance du client gaulois. Les offices domestiques remplis par les clients dans la maison du chef ont de plus, aux yeux du Romain, un caractère servile; ils n'eurent jamais ce caractère chez les Gaulois ni chez les Germains.

Moins forte et moins virile, la Gaule est cependant plus orageuse que jamais. « La plupart des républiques, où anciennement le peuple en masse élisait, chaque année, un chef civil et un chef de guerre, sont devenues des aristocraties[1]. « Mais ces aristocraties sont contestées. Chaque État est le théâtre de luttes fréquentes entre les sénats et de grands chefs qui cherchent à établir le pouvoir d'un seul, la royauté, peut-être en faisant espérer aux petits, aux opprimés, une condition meilleure. Malgré les lois terribles portées par les sénats contre les prétendants à la tyrannie, ces tentatives réussissent souvent, mais sans succès durable, sans transmission héréditaire. On a vu, chez les Arvernes, la catastrophe du *roi* Biteut, fils de Luern le Riche ; environ un demi-siècle après, un chef nommé Celtill (Keltil), après avoir été brenn ou généralissime des Gaëls, est condamné à périr dans les flammes pour avoir tenté de se faire roi en Arvernie. Vers le même temps, c'est-à-dire un peu avant l'invasion d'Ariowist, le Séquanais Catamantaled, plus heureux que Celtill, règne « beaucoup d'années » en Séquanie; mais son fils n'est pas roi après lui. Dans quelques États cependant, chez les Sénons, par exemple, la royauté est établie par une espèce de transaction : elle n'est pas héréditaire, mais on choisit ordinairement le roi dans la même famille, comme nous le verrons plus tard chez les Germains[2].

Les druides, malgré leurs démêlés avec les chefs de clans, font cause commune avec l'aristocratie contre les prétendants à la tyrannie. Ils font donc encore une grande figure dans l'État et partagent le pouvoir avec les nobles, avec les chevaliers[3]; ce qui s'est affaissé, c'est donc moins l'importance personnelle des druides que l'esprit du druidisme. Cet esprit et la grande discipline qui en était l'expression ne se conservent pleinement que dans les *nemèdes* de l'île de Bretagne, et c'est là maintenant que

1. Strab. IV, p. 197.

2. Cæsar. V, 4. « Les plus vaillants, et ceux qui étaient assez riches pour soudoyer beaucoup de gens, usurpaient communément la royauté. » *Ibid.* II, 1. César dit souvent de divers personnages : « *Tel...*, dont le père (ou l'aïeul) avait obtenu la royauté dans sa nation. » Chez certains peuples, Rhèmes, Lémovikes, etc., le premier magistrat réunit les pouvoirs civil et militaire, tout en restant électif et temporaire; c'est ce que César appelle *dux et princeps*.

3. « Il n'y a en Gaule que deux classes d'hommes qui soient en honneur et en autorité : les druides et les chevaliers. » Cæsar. VI, 13.

vont se retremper ceux des druides du continent qui gardent le zèle des traditions. Les druides de la Gaule, tout en restant fidèles au vieux génie gaulois par leur opposition à la royauté et à l'hérédité, sont envahis par l'anarchie aristocratique qui les entoure : ils en prennent les mœurs; ils portent les armes, contre la règle de leur institut, et la guerre civile, lors de l'érection du grand druide, a plus d'une fois souillé le « sanctuaire des chênes »[1]. Quelques-uns d'entre eux, comme le vergobreith Divitiac, par réaction contre la barbarie, se laissent séduire aux prestiges de la civilisation helléno-latine, si brillante, mais si contraire aux hautes et sévères doctrines de leurs aïeux.

Le grand corps de la Gaule se disloque de plus en plus. Trois tendances contradictoires tiraillent en sens divers ses trois membres principaux. La Gaule gaëlique pure incline, comme on vient de le dire, vers la civilisation du midi. La Gaule armoricaine ou kimro-gaëlique se serre contre l'île de Bretagne, foyer du druidisme orthodoxe et de la tradition de Hu-le-Grand. La Gaule belgique ou kimrique pure méprise la mollesse et l'industrie de ses voisins du sud, et se fait gloire de rester toute barbare et guerrière comme ses ancêtres et comme ses voisins les Germains[2]. La personnalité de la Gaule se trouble, se méconnaît et semble se dissoudre.

Des trois forces extérieures qui se disputent ainsi la Gaule continentale, la seule identique à la Gaule par le génie et par le sang, la Bretagne, est la plus faible et ne peut sauver des deux autres la nationalité gauloise. Restent les Romains et les Germains. Ce que sont les Romains, on l'a vu : le génie même de l'administration, de la diplomatie et de la stratégie ; la plus formidable machine de guerre et de politique qui ait jamais existé dans le monde ; civilisation toute matérielle, tout organisée en vue des choses de la terre, mais organisée avec un art admirable pour envahir irrésistiblement, pour conquérir, garder et discipliner ses conquêtes. Quant aux Germains, ce n'est pas encore le lieu d'examiner le génie propre et les coutumes particulières de ce

1. Cæsar. VI, 13.
2. On verra, cependant, qu'il y eut en Belgique une exception bien fatale à la Gaule.

peuple, appelé à exercer une intervention si considérable dans notre histoire : il suffira d'indiquer ici ce qu'il représente actuellement en face de Rome. C'est la barbarie, non pas instinctive, mais systématique, se connaissant et cherchant les moyens de rester barbare. Point de propriété ni de possession individuelle du sol ; peu d'agriculture ; la faible portion de territoire que chaque nation consacre aux céréales est soumise à un roulement annuel entre les tribus et les familles, et personne n'occupe le même champ deux années de suite. Chacun fait gloire de mépriser non-seulement le luxe, mais les commodités de la vie : on ne veut pas dégénérer comme ont fait les Gaulois. Ariowist se vante qu'aucun de ses compagnons n'a couché sous un toit depuis quatorze ans[1]. L'égalité dans la pauvreté rapproche les chefs des derniers d'entre les hommes libres.

Les Germains, comme état social et à part les différences des caractères nationaux, ce sont les anciens Gaulois, moins le druidisme, c'est-à-dire moins la grande religion qui illuminait la barbarie gauloise.

La Gaule sera-t-elle romaine ou germanique? Quelle question! Quelle alternative pour un peuple qui avait dominé le monde!..

1. Cæsar. I, c. 36.— «Les Suèves, dit César (l. IV, c. 1, 2 et 3), sont de beaucoup la plus grande et la plus vaillante des nations germaniques : ils sont divisés en cent cantons, d'où sortent, chaque année, cent mille hommes pour aller en guerre, tandis que les autres cultivent les champs, et ceux-ci vont en guerre à leur tour l'an d'après. Les terres sont communes entre tous, et l'on n'habite jamais un même terrain plus d'un an. Les Suèves vivent moins de blé que de lait, de viande et de gibier. Ils ne portent d'autres vêtements que des peaux de bêtes, qui laissent à découvert la plus grande partie de leur corps. Ils vendent leur butin aux marchands étrangers, mais ne reçoivent presque rien du dehors, et ne souffrent pas qu'on introduise de vin chez eux, parce que le vin, pensent-ils, efféminе les hommes... Ils regardent comme la plus belle gloire d'une nation d'avoir autour d'elle une immense solitude, de grandes terres dévastées et dépeuplées; c'est la preuve que beaucoup de peuples n'ont pu soutenir l'effort de ses armes.» ... On assurait qu'ils avaient fait derrière eux, à l'Orient, un désert de six cents milles. Plus loin (VI, 21-23), César répète des Germains en général ce qu'il vient de dire ici des Suèves, et explique leur pauvreté et leur communauté comme un parti pris entièrement systématique.

LIVRE IV.

GAULE INDÉPENDANTE

(*SUITE*).

Invasion de la Gaule par les Romains. — César en Gaule. — Entreprise et désastre des Helvètes. — Défaite des Belges. — Conquête de l'Armorique et de l'Aquitaine. — Vercingétorix. — Levée en masse des Gaëls. — Siége de Gergovie. — Siége d'Alésia. — Effort suprême et chute de la Gaule.

(59 à 51 avant J.-C.)

La Gaule était suspendue entre deux conquêtes étrangères. Une tentative eut lieu pour prévenir sa chute et pour sauver sa nationalité par une révolution, pour faire, par l'épée de chefs militaires, ce que n'avait pu l'autorité morale du druidisme. Cette tentative partit de l'Helvétie, c'est-à-dire de celui des peuples gaëliques qui était resté tout barbare et tout héroïque, et qui n'avait pas jusque-là secouru les autres Gaëls contre Ariowist, soit isolement d'orgueil, soit préoccupation de ses propres luttes contre d'autres Germains. Un chef helvétien d'une haute intelligence, Orgétorix, avait compris que l'Helvétie tomberait si la Gaule tombait : il voyait déjà l'Helvétie cernée entre les Germains et les Romains. Au lieu de pousser immédiatement ses compatriotes contre les envahisseurs étrangers, il conçut un plan bien plus hardi et plus profond. Renouveler l'émigration des Ambrons et des Tigurins, sans se décourager de sa funeste issue; quitter la région resserrée entre le large Rhin, les hautes Alpes du Rhône et le Jura, région bonne pour la défense, non pour l'action au dehors, ni surtout pour l'action sur la Gaule; se transporter des Alpes sur l'Océan; s'emparer du pays des Santons[1]; s'établir dans le bassin de la Charente, et, de là, rayonner dans tous les sens, dominer les deux grandes régions gaëlique et armoricaine

1. Angoumois, Saintonge, Aunis.

par la supériorité militaire du peuple helvétique, et placer ce peuple à la tête d'une confédération générale de la Gaule, telle fut la puissante conception qu'Orgétorix présenta à ses compatriotes, et sous laquelle se cachaient les desseins d'une ambition personnelle, identifiée, sans doute dans sa pensée, au salut de sa race. Il aspirait à se faire roi des Helvètes et chef suprême de la Gaule.

La partie ostensible du projet fut accueillie avec enthousiasme par le sénat helvétique : personne ne douta du succès. La confiance des Helvètes dans leurs armes était confirmée par de récentes victoires sur ces formidables Germains qu'ils allaient souvent provoquer jusque dans les profondeurs de l'Hercynie[1]. Ils résolurent de s'associer ce qui restait de tribus gauloises entre le haut Rhin et le haut Danube, afin de combler les vides laissés dans leurs rangs par la destruction des Ambrons, et chargèrent Orgétorix de leur assurer l'alliance des Séquanes et des Édues, en faisant espérer à ces peuples de les délivrer d'Ariowist. Orgétorix fit entrer dans ses plans secrets les deux hommes de ces nations les plus capables de le seconder, et leur promit de les aider à s'emparer de la royauté, chacun dans leur pays : l'un était le Séquanais Castic, fils de l'ancien roi Catamantaled ; l'autre, l'Éduen Dumnorix[2], frère de l'exilé Divitiac, personnage remuant, audacieux, populaire, qui entretenait à ses frais une nombreuse troupe de cavaliers, intimidait les magistrats, avait fort augmenté ses moyens de largesses en se faisant adjuger à vil prix la ferme des revenus publics[3], et s'était ménagé, par des alliances de famille, des influences considérables chez les nations voisines.

Trop de gens étaient initiés aux desseins d'Orgétorix pour que le secret fût gardé jusqu'au bout. Les magistrats helvètes s'empa-

1. Cæsar. I, 40.

2. On a de lui des médailles avec la légende *Dubnorex* ou *Dubnoreix* : le *rex* latin substitué au *righ* gaëlique paraît indiquer que les pièces étaient frappées par des artistes italiens. Les légendes des pièces gauloises de cette époque sont en caractères latins et non plus grecs, et le système de numération de ces pièces se rapporte au système latin.

3. *Portoria... Vectigalia;* Cæsar. I, 18. — Le régime des fermes générales remonte donc aux temps de la Gaule indépendante.

rèrent de sa personne et le mirent en jugement comme aspirant à la tyrannie. Une loi, qui semble avoir été commune à beaucoup de nations gauloises, punissait ce crime par le feu. Au lieu de plaider sa cause[1], Orgétorix, « de beaucoup le plus noble et le plus riche des Helvètes, » dit César, convoqua, au jour fixé pour le jugement, tout son clan (*familiam*), fort de dix mille hommes[2], et ses nombreux clients et débiteurs des autres tribus. Cette multitude enleva son chef; le reste de la nation prit les armes à l'appel des magistrats. La guerre civile allait commencer, quand on apprit qu'Orgétorix n'était plus : on crut qu'il s'était donné la mort de sa propre main (59 av. J.-C.).

Avec lui disparut ce projet de transformer l'anarchie aristocratique de la Gaule en une fédération d'États gouvernés par des chefs uniques, subordonnés à un chef suprême; projet qui eût pu devoir un succès momentané au génie de son auteur, mais qui n'eût sauvé la Gaule que pour quelques jours, car on se fût bien vite coalisé contre la suprématie des Helvètes, et les rivalités des rois n'eussent pas tardé à ramener les guerres intestines et l'anarchie : mieux valait, pour les républiques gauloises, conserver du moins jusqu'à la dernière heure l'honneur de ces formes libres qu'elles avaient maintenues jusque dans l'excès de l'inégalité[3].

Le plan d'émigration ne périt pas avec le plan de royauté : il était trop bien entré dans l'esprit du peuple helvète; les préparatifs qu'on poursuivait depuis deux ans étaient trop avancés : une loi avait fixé le départ en masse au printemps de l'année 58 avant notre ère.

Ariowist et ses Germains regardaient et attendaient : Rome agissait. Elle voyait là se préparer une nouvelle guerre des Cimbres sur une moindre échelle, et n'entendait pas souffrir qu'il se fondât, dans le sud-ouest de la Gaule, un établissement qui menacerait de prendre sa Province à revers. Des ambassadeurs

1. *Ne causam diceret;* Cæsar. I, 4. Il y avait donc débat public, soit que le sénat, soit que le peuple jugeât.

2. Il s'agit ici évidemment d'un clan de deuxième degré, d'un canton.

3. M. J. Reynaud a le premier montré le vrai caractère de l'entreprise d'Orgétorix. *Encyclopédie Nouvelle,* art. *Druidisme.*

furent envoyés aux Séquanes et aux Édues, pour les décider à refuser le passage; le sénat romain fit de grandes promesses à ces Édues qu'il avait laissé accabler par les Germains, et, en même temps, il adressa toutes sortes d'avances à l'oppresseur des Édues, au chef des conquérants germains. Ariowist fut attiré à Rome, comblé de présents, décoré du titre de *roi ami :* rien ne fut négligé pour isoler les Helvètes.

Il y avait à Rome alors un homme qui ne détachait pas ses regards de la Gaule.

En face de Pompée, homme de guerre sans génie politique; en face de Cicéron, homme de tribune sans force réelle, puisqu'il ne tient pas l'épée dans une société où le peuple s'est fondu en armées, s'est élevée une nouvelle puissance : JULES-CÉSAR, héritier de Marius, comme Pompée l'est de Sylla, mais bien différent de son devancier. Ce n'est plus là le rustique soldat de la vieille Italie : prodigieux esprit, initié à tous les raffinements de la culture hellénique, et rempli de fascination et de grâce impérieuse; aucun sens moral ; aucun idéal; l'épicuréisme matérialiste en théorie; tous les vices dans la pratique, avec un certain sentiment d'humanité cosmopolite et une générosité native tenant à l'ampleur de l'intelligence; humanité et générosité qu'il fait taire, sans beaucoup d'effort, dès que sa politique lui commande d'être cruel ou perfide : c'est bien là l'homme destiné à régner sur les débris d'un monde moral détruit. Il voit que les grandes guerres et la grande propriété ont dévoré la glorieuse plèbe romaine, remplacée dans Rome par une populace d'affranchis et au dehors par des armées permanentes; que la république n'est plus qu'un mot. Son ambition, plus colossale et plus raisonnée à la fois que celle de Marius et de Sylla, voit clair dans le but et dans les moyens. Il faut conquérir les soldats par la gloire pour conquérir Rome par les soldats, et il n'y a plus de grandes actions de guerre possibles qu'en Gaule.

Consul en l'année 59 avant notre ère, César se fait donc donner pour cinq ans, à partir de 58, le proconsulat des deux Gaules (Cisalpine et Transalpine). Au commencement de l'année 58, il reçoit à Rome la nouvelle que les Helvètes brûlent leurs douze places fortes, leurs quatre cents villages, et jusqu'aux moindres

chalets perdus dans les montagnes, avec tout ce qu'ils ne peuvent emporter, meubles ou denrées. La masse helvétique marche, entraînant avec elle les Tulinges et les Latobriges, Gaëls venus du haut Danube, les Raurakes, autres Gaëls établis sur le grand coude du Rhin[1], et une forte tribu de ces courageux Boïes que nous avons vus s'exiler de l'Italie pour rester libres et se transporter entre la Drave et le Danube. Ils en avaient été chassés récemment, après de longs combats, par la puissante nation des Gètes ou Daces, qui avaient presque détruit leurs voisins les Gaëls Tauriskes, et ils s'étaient rejetés sur le Norique, d'où une partie d'entre eux avaient répondu à l'appel des Helvètes[2]. La colonne émigrante s'avança vers le lac Léman, au nombre de trois cent soixante-huit mille individus, dont quatre-vingt-douze mille combattants[3].

César accourut à Genève, dernière ville de la Province du côté du nord, et fit couper le pont du Rhône qui communiquait avec l'Helvétie. Les principaux chefs des Helvètes vinrent lui demander le passage à travers la Province, en s'engageant à s'abstenir de toutes hostilités[4]. César n'avait qu'une légion près de lui, outre les milices provinciales; il fit une réponse dilatoire, et usa du délai qu'il obtint pour creuser un fossé et construire un mur de seize pieds de haut, flanqué de tours, sur une étendue de dix-neuf milles, le long du Rhône, entre le lac Léman et le Jura. Quand les ambassadeurs helvètes revinrent, ils essuyèrent un refus formel. Après d'inutiles tentatives pour pénétrer de force chez les

1. Canton de Bâle. Les Tulinges et les Latobriges habitaient la Souabe.

2. Strab. Plin. III, 24. — Cæsar. I, 5. — Le gros des Boïes s'arrêta dans la contrée qui fut appelée de leur nom *Boïoaria*, d'où Bavière.

3. Les Helvètes comptaient à eux seuls deux cent quatre-vingt-trois mille âmes, chiffres certains, car les Romains trouvèrent dans le camp helvétique les rôles du dénombrement écrits en caractères grecs. Cæsar. I, 29. Ces chiffres soulèvent une question dont la solution serait indispensable pour évaluer la population de la Gaule. Les *togadhs, taeogs, aillts*, classe inférieure attachée à la glèbe, sont-ils compris dans le dénombrement? leur mettait-on les armes à la main ? Les lois de Galles, au moyen âge, ne confient les armes qu'aux libres possesseurs de terres, plus aux taeogs ou aillts établis dans la tribu depuis trois générations au moins. Ces lois étaient sans doute fort rapprochées de celles de l'ancienne Gaule. César ne donne aucune lumière sur ce point si important.

4. Ils voulaient passer par la Savoie et le Viennois, afin d'éviter, du côté de la Bresse, l'étroit défilé où est le fort de l'Écluse entre le Rhône et le Jura.

Allobroges, la horde émigrante tourna vers le Jura, dont les défilés appartenaient aux Séquanes. Ceux-ci, circonvenus par Castic et par Dumnorix, qui s'était rapproché des Helvètes malgré la fin tragique de son ami et beau-père Orgétorix, ne défendirent pas l'entrée des montagnes, quoiqu'ils l'eussent promis aux Romains. Ariowist resta immobile. Les Helvètes se dirigèrent vers la Saône, limite des Séquanes et des Édues, et commencèrent à passer cette rivière sur des radeaux, sans éprouver une grande résistance de la part des Édues, travaillés par les intrigues de Dumnorix. L'arrière-garde était formée par les Tigurins, qui avaient jadis à eux seuls fait passer sous le joug une armée romaine, puis échappé à Marius après la ruine des Cimbres; ils étaient encore en deçà de la Saône, quand César arriva comme la foudre et les tailla en pièces, puis fit jeter un pont sur la rivière, et se mit à la poursuite de la grande horde. La traversée du Jura et de la Saône avait été si longue pour cette masse encombrée d'enfants et de vieillards, de bestiaux et de bagages, que César avait eu le temps de courir en Italie, d'en ramener cinq légions, de traverser les Alpes centrales par le plus court chemin, malgré la vigoureuse défense des Centrons, des Garocèles et des Caturiges[1], et d'arriver au secours des Édues par les territoires allobroge et ségusien.

Après quelque temps de manœuvres, d'escarmouches et de négociations inutiles, les Helvètes firent tout à coup volte-face, et assaillirent l'armée romaine à quelques lieues de Bibracte, capitale des Édues. Le choc fut terrible. Les Romains, postés sur une colline, repoussèrent l'attaque avec avantage; mais, quand ils voulurent poursuivre leurs ennemis, ils se virent chargés en flanc et en queue par la réserve helvétienne, composée en partie des intrépides Boïes : la lutte recommença plus furieuse et se prolongea longtemps dans les ténèbres. Les Helvètes, enfin rompus pour la seconde fois, s'étaient repliés sur l'enceinte de chariots qui formait leur camp. Ils se défendirent avec une énergie désespérée[2] : les femmes et les enfants secondaient les hommes en

1. Tarentaise, Maurienne, Mont-Cenis, Alpes-Dauphinoises, Montagnes d'Embrun.

2. César (I, 74) rend un beau témoignage à ses ennemis. « Depuis la septième heure (une heure après midi) jusqu'au soir, on ne vit pas un seul Gaulois tourner le dos. »

faisant pleuvoir sur les assaillants une grêle de traits du haut des chariots et d'entre les roues. Le camp fut enfin forcé avec un horrible carnage. Les débris de la masse émigrante battirent en retraite à la faveur des dernières heures de la nuit et de l'épuisement des Romains : ils étaient réduits à cent trente mille âmes, le reste étant mort, captif ou dispersé. César rejoignit les fugitifs sur les confins des Lingons (vers Dijon); hors d'état de soutenir un second choc, ils subirent les conditions du vainqueur, et retournèrent dans leur patrie, après avoir livré des otages et leurs armes. César ne voulait pas que l'Helvétie et les cantons voisins, demeurés vides, fussent occupés par les Germains; il enjoignit aux Helvètes et à leurs alliés de relever leurs bourgades incendiées, et leur fit fournir du blé par les Allobroges. Les Boïes seuls restèrent en Gaule, de l'aveu de César, et se fixèrent aux bords de l'Allier[1], sur les terres des Édues, qui admirent chez eux ces vaillants hommes, non à titre de clients, mais à titre d'égaux et de frères. Étrange destin que celui de cette race errante, la plus héroïque et la plus aventureuse de toutes les nations gauloises!

La défaite des Helvètes porta la terreur du nom de César aux extrémités de la Gaule. Les régions gaëliques et armoricaines envoyèrent dans son camp leurs principaux magistrats pour le féliciter d'avoir accablé les plus valeureux des Gaëls! Cette mission cachait un mystère qui fut bientôt dévoilé au proconsul dans une entrevue secrète, à la suite d'une assemblée générale de la Gaule[2] convoquée « avec la permission de César » ; la Gaule était descendue à ce point d'abaissement! C'était l'assistance du proconsul contre la tyrannie d'Ariowist que les Gaulois imploraient par l'organe du druide Divitiac, l'ancien vergobreith des Édues, revenu d'Italie à la suite des armées romaines. Les prétentions d'Ariowist grandissaient toujours. Il voulait un second tiers des terres séquanaises, pour vingt-quatre mille guerriers de la nation des Harudes qui lui étaient récemment arrivés d'outre-Rhin.

1. En Bourbonnais.
2. *Totius Galliæ,* dit César (I, 30); mais il faut entendre la Gaule sans la Belgique; la *Celtique* de César, c'est-à-dire les régions gaëlique pure et armoricaine réunies.

Il traitait avec une insigne barbarie les otages des Séquanes et des Édues, les faisant torturer ou mettre à mort pour le moindre grief.

Ariowist s'était vu comblé de caresses par les Romains, tant qu'on avait pu craindre qu'il ne se joignît aux Helvètes; mais les temps étaient changés, et César, depuis la victoire de Bibracte, ne jugeait plus nécessaire de ménager le prince barbare.

Le proconsul députa vers Ariowist, pour lui demander un entretien « touchant des objets de haute importance ». « Si j'avais besoin de César, répliqua le farouche Suève, j'irais vers lui : s'il veut de moi quelque chose, qu'il vienne vers moi! »

César alors lui signifia, par députés, qu'il eût à ne plus attirer en Gaule de nouvelles bandes d'outre-Rhin, à relâcher les otages des Édues, et à cesser de ravager leurs terres. « Je suis maître de ma province gauloise, que j'ai vaincue par les armes, comme les Romains de la leur; mon droit vaut autant que le droit des Romains. Que César vienne contre moi quand il voudra : il apprendra ce que peut la vaillance d'invincibles Germains, qui n'ont pas couché sous un toit depuis quatorze ans! » César reçut à la fois cette superbe réponse, et une députation des Trévires, qui lui mandaient que les cent cantons des Suèves, massés sur la rive droite du Rhin, s'efforçaient de traverser ce fleuve et de pénétrer sur le territoire trévirien. La Germanie entière semblait prête à se jeter sur la Gaule.

César ne laissa point à son rival le temps d'attendre ce formidable renfort : il entra aussitôt en Séquanie, gagna de vitesse Ariowist, qui avait fait la faute de ne pas occuper *Vesontio* (Besançon), la clef des montagnes, la forte capitale des Séquanes, et qui marchait pour réparer cette négligence. César se saisit de Vesontio, y établit sa place d'armes et ses magasins.

Les légionnaires, ordinairement si intrépides, n'entraient en campagne cette fois qu'à regret, croyant marcher à une mort certaine, tant étaient terribles les récits des Gaulois sur la force et le courage des Germains. On ne voyait dans l'armée que gens faisant leurs testaments. César assembla dans son prétoire tous les officiers des légions. « Eh quoi, leur dit-il, ne connaissez-vous pas les ennemis que nous allons combattre? Ne sont-ce

pas là ces Teutons que nos pères ont vaincus au temps de Marius, et sommes-nous devenus inférieurs à nos pères? Ne venez-vous pas de vaincre les Helvètes, qui ont tant de fois vaincu les Germains? Si les autres m'abandonnent, j'irai avec la dixième légion seule : elle ne m'abandonnera pas! » Il fut interrompu par les acclamations des centurions : l'armée reprit toute son ardeur, et se porta droit au camp du chef suève : on le rencontra à huit journées au nord de Vesontio (en Alsace, au pied des Vosges).

Alors eut lieu l'entrevue que César avait auparavant demandée en vain : les deux généraux, sans descendre de cheval, conférèrent sur un *tumulus* qui s'élevait entre les deux armées, rangées dans une vaste plaine ; la conférence fut sans résultat. Une semaine se passa en vives escarmouches : Ariowist s'efforçait de couper les vivres aux Romains, mais évitait toujours la bataille. César apprit par des prisonniers le motif de cette timidité inattendue : les matrones des tribus, qui remplissaient, chez les Germains, le rôle des *ovates* en Gaule[1], avaient consulté le sort, et défendaient de combattre avant la nouvelle lune. César crut l'occasion favorable pour attaquer.

A l'approche des Romains, Ariowist sortit enfin d'entre ses chariots, avec ses guerriers et tous ceux qu'il avait pu appeler à lui d'outre-Rhin, Harudes, Marcomans, Tribokhes[2], Wangions, Némètes, Sédusiens, Suèves proprement dits. On chargea si précipitamment des deux parts, que l'on combattit corps à corps sans avoir lancé les javelots. César en personne culbuta l'aile gauche des Germains; mais leur aile droite arrêta les Romains, qui plièrent sous sa masse énorme, et le sort de la journée paraissait très douteux, quand la troisième ligne romaine, jusqu'alors immobile, s'ébranla pour soutenir les deux premières. Les Germains se débandèrent enfin, et leur défaite devint un immense massacre : tout ce qui ne parvint point à repasser le Rhin, qui

1. «Les Germains, dit César, n'ont point de druides,» c'est-à-dire point de corps sacerdotal. Suivant Plutarque, c'était d'une sorte d'*hydromancie* que se servaient les devineresses germaniques; elles prédisaient l'avenir d'après les *cercles* et les murmures de l'eau.

2. Les Tribokhes étaient parvenus à s'établir deçà le Rhin, entre les confins des Trévires et des Médiomatrikes.

coulait à *cinquante milles* (ou plutôt à cinq milles) du champ de bataille, fut anéanti par la cavalerie romaine. Ariowist, perdant à la fois son armée, ses deux femmes et ses filles, alla mourir en Germanie. Le gros de la confédération suève, qui était aux prises avec les Trévires, reprit avec effroi la route de ses forêts, et fut poursuivi avec acharnement durant sa retraite par les Ubiens, peuple germain de la rive droite du Rhin, auparavant tributaire des Suèves[1].

Cette double victoire, remportée dans une seule campagne sur deux ennemis si redoutables, élevait César au niveau du grand Marius. Les Édues reprirent leur suprématie en Gaule : l'enthousiasme des Gaëls, surtout des Édues et des Séquanes, égala d'abord celui des Romains ; mais ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir qu'ils n'avaient fait que changer de maître. S'ils n'avaient plus à redouter les violences brutales du chef barbare, la continuation de l'occupation militaire et les intrigues des agents de Rome, qui s'emparaient de toute l'administration dans l'intérieur des républiques, leur annonçaient une domination étrangère plus savante et plus absorbante. Un grand orage se forma bientôt dans le nord : les hommes dévoués à la patrie gauloise, qui ne voulaient être ni Romains ni Germains, les personnages influents des républiques, qui se voyaient dépossédés de leur crédit, travaillèrent secrètement à pousser contre César les peuples belliqueux de la Belgique, jusqu'alors étrangers aux événements dont la Gaule centrale venait d'être le théâtre. Les Belges, pleins de confiance dans leurs forces, s'étaient montrés jusque-là peu touchés des malheurs de leurs voisins. Tandis que, depuis près d'un siècle, le reste de la Gaule était réduit à une défensive malheureuse contre les agressions du dehors, eux, au contraire, demeurés intacts lors de l'invasion kimro-teutonique, avaient repoussé les attaques des Germains, et faisaient encore des conquêtes ; peu d'années s'étaient écoulées depuis qu'ils avaient opéré une descente dans l'île de Bretagne, sous la conduite de Divitiac, chef ou roi des Suessons, que la plupart des

1. Cæsar. I, 30 à 54 ; V, 29. On voit dans le récit de César, que les Germains, comme avant eux les Helvètes, avaient chargé en *phalange*, c'est-à-dire qu'ils se formaient en masse entièrement couverte de boucliers, en *tortue*, le premier rang portant le bouclier en avant, les autres l'élevant au-dessus de leur tête.

Belges avaient reconnu pour brenn ou suprême chef de guerre. On croit que Divitiac s'empara de la presqu'île située entre la Tamise et la Saverne[1], et c'est peut-être à cette époque qu'il faut reporter l'établissement de tribus parisiennes et atrébates dans l'île de Bretagne, et de tribus ménapiennes dans l'île d'Érin.

Les Belges s'émurent enfin lorsqu'ils virent les Romains si près d'eux, et comprirent, un peu tard, que leur indépendance était menacée. César fut informé que les nations belgiques se donnaient des otages les unes aux autres en garantie mutuelle de leur foi et s'apprêtaient à la guerre. Il revint en hâte de la Gaule Cisalpine, où il était allé chercher deux légions nouvelles; il rejoignit son armée, cantonnée dans la Séquanie, et se porta, en quinze jours, du Doubs sur la Marne. Il s'était ménagé d'avance, au sein même de la Belgique, des amis qui devaient l'aider puissamment à dissoudre la coalition : les Trévires, les meilleurs cavaliers de la Gaule, avaient eu recours à son alliance, lorsque les cent cantons des Suèves menaçaient de franchir le Rhin, et retenaient les autres peuples de l'est, Médiomatrikes et Leukes. Une autre nation, les Rhèmes[2], entamée par la civilisation du Midi et aspirant à obtenir en Belgique, par le patronage romain, la suprématie qu'avaient les Édues sur les Gaëls, refusa aussi de s'associer à la ligue anti-romaine. A l'approche des légions, les Rhèmes se remirent « en la foi et puissance du peuple romain », dont ils furent déclarés les « frères et confédérés » (*fœderati*), et ouvrirent les portes de leur capitale Durocortore (Reims) et de leurs autres villes. La levée en masse de la Belgique se précipitait, en ce moment même, sur les terres des Rhèmes : elle comptait plus de trois cent mille combattants[3] : soixante mille Bellovakes, cinquante mille Suessons[4], cinquante mille Nerviens, dix mille Vélocasses et Véromandues, dix mille Ambiens, dix mille Calètes,

1. Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. II, p. 7. Il est probable que d'autres immigrations belgiques avaient précédé celle de Divitiac. Les *Fir-Bolgs*, conquérants belges, jouent un grand rôle dans les traditions irlandaises.

2. « Les Leukes et les Rhèmes, qui excellent à lancer le javelot, » dit Lucain, *Pharsal.* I, v. 424.

3. Et tous n'y étaient pas. Les Bellovakes, qui pouvaient lever cent mille hommes, en avaient fourni soixante mille, et ainsi des autres peuples.

4. « Les Suessons, qui portent avec légèreté leurs longues lances. » Lucan. I, v. 423.

quinze mille Atrébates, vingt-cinq mille Morins, neuf mille Ménapes, vingt-neuf mille Aduatikes[1], et quarante mille hommes fournis tant par les Éburons, clients des Aduatikes, que par les Germains de l'Ardenne, Pémans, Kérèses et Condruses, qui s'étaient séparés des Trévires, leurs patrons, et réunis à la masse des Belges.

Les confédérés avaient élu pour généralissime le chef des Suessons, Galba, successeur du conquérant Divitiac. Irrités de la défection des Rhèmes, ils mirent le siége devant la ville rhémoise de *Bibrax* (Bièvre ou Berrieux, dans le Laonnois), tandis que César arrivait sur l'Aisne. L'approche de César sauva Bibrax, réduite à l'extrémité par les assiégeants ; mais il hésita quelque temps à livrer bataille. Il avait à peine quatre-vingt mille hommes à opposer aux masses énormes des Belges. Les confédérés essayèrent de tourner l'armée romaine et de couper ses communications avec la capitale des Rhèmes; cette tentative fut déjouée après un engagement très vif aux bords de l'Aisne (aux environs de Pont-à-Vaire, dans le Laonnois). Tout à coup, au milieu de la nuit, César apprit avec étonnement que les Belges décampaient et s'éloignaient en désordre. Les Édues, entraînés par Divitiac, ce druide fameux qu'avaient séduit l'insidieuse amitié de César et le prestige de la civilisation étrangère, venaient de se jeter sur les frontières des Bellovakes, pour faire une diversion en faveur des Romains : à cette nouvelle, les Bellovakes, le plus puissant et un des plus vaillants des peuples belges, déclarèrent qu'ils voulaient avant tout défendre leurs foyers , et les confédérés convinrent de se retirer chacun chez soi, sauf à se réunir pour secourir les premiers attaqués.

En effet, ils commencèrent à évacuer le territoire des Rhèmes. César poursuivit l'épée dans les reins cette multitude confuse et débandée, dont l'arrière-garde seule fit face : il les décima en marchant durant toute une journée; puis, tournant brusquement à l'ouest, il entra chez les Suessons, et conduisit son armée tout d'une traite jusqu'à leur capitale Noviodun[2]. La largeur du

1. Descendants des six mille Kimro-Teutons demeurés autrefois dans la forteresse d'Aduat. Grossis par une foule de braves de divers cantons, ils avaient fait souche de nation, et avaient rendu tributaires les petites peuplades voisines.

2. Probablement le village de Noyant, sur le plateau appelé le Mont-de-Soissons, à une petite lieue de Soissons.

fossé et la hauteur de la muraille firent échouer le premier assaut; néanmoins, la place fit peu de résistance : l'aspect des machines de siége, inconnues aux Belges, avait terrifié ses défenseurs. Bratuspans, capitale des Bellovakes[1], se soumit également. Les deux cités et les deux peuples obtinrent une capitulation : les Suessons, à la prière des Rhèmes, leurs anciens frères et amis[2], et les Bellovakes, par l'intervention de Divitiac et des Édues, qui avaient été longtemps leurs alliés. Il leur fallut livrer des otages et leurs armes. Les principaux moteurs de la coalition s'étaient sauvés jusque dans l'île de Bretagne. Les Ambiens (Amiénois) suivirent l'exemple de leurs voisins. Mais les conquêtes de César ne devaient pas être toutes aussi faciles.

Au nord-est du pays des Ambiens s'étendait celui des Nerviens, intrépides fantassins et le plus farouche des peuples belges. Comme les Germains, ils interdisaient chez eux tout accès aux marchands étrangers; ils repoussaient l'usage du vin et de toutes les commodités qui amollissent les hommes. Là, aucune ville, aucun bourg considérable ne s'offrait aux regards des légions, forcées de se frayer une route à travers une contrée sauvage, que coupaient en tous sens des haies entrelacées de main d'homme et des taillis presque impénétrables. César apprit bientôt qu'il n'avait plus ici à recevoir à composition des suppliants épouvantés, et que l'armée nervienne l'attendait de l'autre côté de la Sambre, sous la conduite d'un chef nommé Boddig-nat. Il pressa sa marche pour gagner une hauteur favorable à l'assiette d'un camp; mais il n'eut pas plus tôt fait halte sur une éminence dominant la Sambre, que les Nerviens, renforcés des tribus véromanduennes (Vermandois) et atrébates (Artois), descendirent comme un torrent d'une colline boisée, située à l'opposite, culbutèrent la cavalerie romaine et alliée, traversèrent la rivière, et

1. Suivant d'Anville et M. Améd. Thierry, c'est le village de Gratepanche, à deux lieues de Breteuil.

2. Les Suessons s'étaient liés d'une si étroite fraternité avec les Rhèmes, qu'ils avaient les mêmes lois, les mêmes droits, le même gouvernement et les mêmes magistrats. Cette union s'était rompue sur la question de l'indépendance nationale (Cæsar. II, 3). César appelle rois le Divitiac suesson et Galba, mais ce n'étaient probablement que des généraux élus pour la guerre. Les Suessons avaient douze places fortes : ce nombre de douze villes se retrouve fréquemment chez les peuples gaulois.

s'élancèrent à l'assaut du camp à peine tracé. Les Romains n'eurent pas même le temps de déployer leurs enseignes ni d'attacher leurs casques.

Ce fut le plus terrible combat que César eût encore soutenu. Des huit légions qui composaient son armée, six seulement étaient près de lui : quatre d'entre elles tinrent tête aux Atrébates et aux Véromandues ; mais les Nerviens se précipitèrent sur les deux dernières, qui formaient l'aile droite, les prirent en flanc, et, faisant le tour de la hauteur où le camp était assis, parurent tout à coup au sommet.

A la vue du camp envahi, la cavalerie romaine, déjà rompue, et presque tous les auxiliaires, se mirent en pleine déroute. Des cavaliers trévires portèrent jusque dans leur pays la nouvelle de la déroute des Romains.

La bataille était gagnée en effet, si César, par sa présence, par son exemple, n'eût encouragé à des efforts presque surhumains les deux légions pressées de toutes parts. Sa valeur et son génie n'eussent fait pourtant que retarder sa perte, sans l'avantage que T. Labiénus, commandant l'aile droite, remporta sur les Atrébates, qui furent rejetés au delà du fleuve et de la forêt. Labiénus put alors envoyer une partie de ses forces au secours de son général, et les deux légions de l'arrière-garde, arrivant enfin toutes fraîches avec les troupes fugitives qu'elles avaient ralliées, enveloppèrent les Nerviens. Cette héroïque nation continua la lutte longtemps après que tout espoir fut évanoui : elle ne perdit pas un pouce de terrain ; ses rangs ne furent point enfoncés ; elle ne fut pas vaincue ; elle fut comme anéantie. De soixante mille combattants qu'elle comptait au commencement de la guerre, cinq cents à peine échappèrent sans blessures, et trois sénateurs sur six cents.

César, saisi d'admiration pour un si grand courage, traita humainement les vieillards, les femmes et les enfants, seul reste du peuple magnanime qu'il n'avait plus à redouter : il leur laissa leurs biens et leurs terres, et défendit à leurs voisins d'abuser de leur faiblesse. Il devait plus tard se montrer moins généreux en pareilles circonstances.

Au bruit de ce désastre, les Aduatikes, qui étaient en marche

pour secourir leurs voisins les Nerviens, retournèrent chez eux, évacuèrent toutes leurs bourgades, tous leurs forts, et s'entassèrent dans leur fameuse retraite d'Aduat. Elle était entourée de rochers inabordables, et l'on n'y pouvait parvenir que par un défilé de deux cents pieds de large, fermé d'une double muraille faite avec des quartiers de roc et des poutres aiguisées par le bout. Les Aduatikes ne parurent pas s'inquiéter des premiers travaux du siége, de la prodigieuse circonvallation de quinze milles qui environna leur forteresse, ni de l'énorme tour de bois à plusieurs étages que construisirent les Romains : ils se raillaient beaucoup des petits hommes d'Italie, qui croyaient pouvoir mettre en mouvement une aussi grande machine. Mais, quand ils virent la tour roulante s'ébranler comme si elle eût été mue par une force magique, et s'approcher du seul point accessible de leur ville, ils parurent saisis de stupeur; ils demandèrent à capituler, et, sur l'injonction du proconsul, ils jetèrent du rempart dans le fossé une immense quantité d'armes, et ouvrirent leurs portes.

Les Romains prirent possession de la place, puis, le soir, rentrèrent dans leurs lignes. Tout à coup, vers la nuit, une vive alerte fut donnée au camp romain : c'étaient les Aduatikes qui venaient prouver aux conquérants qu'ils n'avaient pas livré toutes leurs armes. Ils comptaient surprendre leurs ennemis : la discipline romaine trompa leur espérance; après des efforts désespérés, ils furent repoussés, accablés, rejetés dans la place, où les Romains entrèrent, le lendemain matin, sans résistance. Tout ce qui s'y trouva fut réduit en servitude et vendu à l'enchère. Les marchands d'esclaves, qui suivaient l'armée romaine comme le chacal suit le lion, emmenèrent d'Aduat cinquante-trois mille *têtes* humaines.

Cette campagne fut couronnée par la soumission de l'Armorique à une seule légion, que César, sans provocation aucune, avait détachée sur les pays de l'Ouest après la bataille de la Sambre. La Gaule maritime, effrayée de la prompte défaite des Belges, s'était laissé parcourir en tous sens par ce faible détachement, et lui avait remis des otages en reconnaissance de la suprématie de Rome.

La Gaule entière fut ainsi *pacifiée* à la fin de la seconde année du proconsulat de Jules-César (57 av. J.-C.) : Rome et l'Italie ne retentissaient que des louanges du vainqueur et des actions de grâces rendues aux dieux. Les succès de César, cependant, avaient été trop rapides pour être décisifs : ce calme trompeur ne dura guère. L'Armorique, étourdie plutôt que domptée, se réveilla bientôt, toute honteuse de s'être avouée vaincue sans avoir combattu. L'armée romaine hivernait entre la Loire et la Seine, chez les Carnutes (Beauce et Orléanais), les Andes (Anjou) et les Turons (Touraine) : quelques officiers furent expédiés dans les régions maritimes pour faire des réquisitions de vivres. Les Vénètes se saisirent de deux de ces délégués, exemple qu'imitèrent les Unelles et les Curiosolites, et l'Armorique signifia aux généraux romains qu'ils eussent à lui rendre ses otages en échange de leurs officiers. César, qui était alors en Illyrie, manda aussitôt à ses lieutenants de construire nombre de galères sur la Loire, reparut en deçà des Alpes avec le printemps[1] (56 av. J.-C.), expédia un de ses généraux chez les Trévires pour contenir les Belges et surveiller les Germains, un autre du côté de l'Aquitaine pour empêcher les Aquitains de s'unir aux Gaulois maritimes, et entra sur-le-champ en Armorique afin de comprimer le soulèvement de l'Ouest, avant que le reste de la Gaule se décidât à secourir les Armoricains et peut-être à rappeler les Germains. Déjà presque toutes les régions océaniques étaient en armes, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle du Rhin : les Morins (*Môr,* mer) et les Ménapes, Belges maritimes demeurés insoumis, s'étaient unis à la ligue armoricaine, et l'île de Bretagne elle-même, le grand foyer du druidisme, la terre sainte de la race gauloise, avait envoyé des renforts à ses frères du continent.

César dépêcha le *lieutenant* (*legatus*) Titurius Sabinus avec trois légions contre l'Armorique septentrionale (Normandie), où les Unelles (Cotentin) avaient donné le signal, et où les Lexoves (Li-

1. Il avait voulu s'emparer des Alpes Pennines, de même qu'il s'était emparé deux ans auparavant des moyennes Alpes, et il avait envoyé une légion hiverner sur le haut Rhône (dans le Valais). Cette légion fut assaillie dans Octodure (Martigni), bourgade des Véragues, par plus de trente mille montagnards véragres et sédunes (Sédunes, Sion). Les Romains repoussèrent l'attaque après un combat sanglant; néanmoins ils se replièrent sur le territoire allobroge. Cæsar. III, 1-6.

sieux) et les Éburovikes (Évreux) y avaient répondu en mettant à mort leurs sénats qui prétendaient maintenir la paix avec Rome. César marcha en personne contre les Vénètes, l'âme de la coalition. Ce fut une guerre d'une nature toute nouvelle pour les Romains : c'était bien pis encore que les retraites marécageuses et les haies touffues des Nerviens. Presque toutes les places des Vénètes offraient un site analogue à celui du Mont-Saint-Michel; elles étaient bâties au milieu de vastes lagunes d'eau salée, ou sur des langues de terre inondées chaque jour par le flux et inabordables aux gens de pied durant la marée haute, aux navires durant la marée basse. Quand, avec d'immenses travaux, les Romains parvenaient à contenir la marée par des digues et à élever leurs terrasses de siége au niveau des remparts, les habitants s'embarquaient avec tout ce qu'ils possédaient, et ne laissaient à l'ennemi que des murailles vides. Ce peuple de matelots se jouait des efforts d'une armée de terre. La plus grande partie de la campagne s'écoula sans événements décisifs.

La flotte romaine, jusqu'alors écartée par les vents contraires, parut enfin entre les îles et les récifs de la côte vénétique. Elle se composait des galères fabriquées sur la Loire, aux ordres de Décimus Brutus, et de vaisseaux gaulois fournis par les Pictons[1], les Santons, les Bituriges Viviskes, qui avaient fait défection à la ligue armoricaine, par jalousie contre le monopole maritime des Vénètes : c'était avec les armes des Gaulois que César asservissait la Gaule, en attendant qu'il les pût employer à conquérir Rome elle-même !

Toute la marine vénète, environ deux cent vingt navires de haut bord, sortit du port[2], et vint présenter la bataille aux Romains, à la vue des légions rangées sur la grève et de la population vénète pressée sur les remparts de la ville voisine. Les

1. On possède une médaille de Durat, chef picton. Au revers est le nom de *Julius* (Jules-César), signe d'alliance, ou plutôt de dépendance, qui se trouve sur quelques autres monnaies gauloises de ce temps. Sur cette pièce est figuré un temple, indice de l'invasion des idées et des formes étrangères.

2. On a pensé que ce port devait être Dariorigh, chef-lieu de la Vénétie, qu'on croit être ou Vannes ou plutôt Locmariaker, entre la fameuse plage de Carnac et le goulet du Morbihan.

Romains parurent d'abord saisis d'étonnement à l'aspect de ces énormes nefs dont la solidité défiait les écueils et les tempêtes, et près desquelles les trirèmes semblaient de frêles barques[1]. Les éperons d'airain qui armaient la proue des galères romaines se brisaient contre les flancs épais des vaisseaux armoricains : les tours de bois, garnies d'archers et de frondeurs, qui s'élevaient sur le pont des trirèmes, étaient dominées par les poupes vénètes, pareilles à de hautes citadelles d'où tombaient incessamment des tourbillons de gais et de pierres, qui balayaient les tillacs ennemis, tandis que les traits et les balles de plomb des Romains allaient hérisser les bordages des Vénètes ou mourir dans l'Océan.

Les Romains rétablirent le combat à l'aide d'une de ces armes à la fois simples et terribles qu'ils maniaient avec une adresse si fatale : c'étaient des faux tranchantes emmanchées de longues perches; avec ces faux, ils accrochaient les cordages qui attachaient les vergues aux mâts gaulois, puis ils s'éloignaient à force de rames; les cordages cédaient, les vergues s'abattaient, et le bâtiment gaulois, privé de ses agrès, ne pouvait plus manœuvrer ni éviter l'abordage; car ces pesantes masses se gouvernaient à la voile et non point à la rame. Le soldat romain obtint pour lors sur les Vénètes la supériorité qu'il avait eue à l'abordage sur les Carthaginois et sur tous les peuples maritimes. Chaque vaisseau désagréé était assailli et enlevé d'assaut par deux ou trois trirèmes. Plusieurs navires avaient succombé ainsi : les Vénètes voulurent rentrer au port; mais, au moment où la plupart de leurs vaisseaux viraient de bord, le vent tomba subitement, et un calme plat les livra sans défense à leurs ennemis.

La flotte vénète fut anéantie. Toute la jeunesse, toute l'élite de la nation, fut ensevelie dans les flots : les restes des Vénètes, forcés de se rendre, furent vendus à l'enchère comme les Aduatikes, après avoir vu livrer au supplice tout ce qui restait de leur

1. Les vaisseaux gaulois avaient la carène un peu aplatie, et, malgré leurs proportions bien supérieures, se tiraient plus facilement que les galères romaines d'entre les écueils et les bas-fonds. Leur poupe et leur proue étaient relevées, pour résister aux grandes vagues de l'Océan; leurs voiles étaient faites de peaux au lieu de toiles, leurs ancres attachées avec des chaînes de fer en guise de câbles. Il n'entrait dans leur construction d'autre bois que le chêne. Cæsar. III, 13.

sénat; atroce expiation de la captivité de quelques députés romains.

Pendant ce temps, les Unelles, les Éburovikes, les Lexoves et quelques autres peuplades, réunis sous un chef unellien nommé Viridovix, et renforcés par une multitude de volontaires accourus de toutes les parties de la Gaule, avaient tenu longtemps bloqué dans son camp Sabinus avec ses trois légions. Un assaut, imprudemment tenté malgré Viridovix, amena la déroute et la destruction de l'armée gauloise[1].

Ce double désastre, sur mer et sur terre, réduisit les débris de la ligue armoricaine à mettre bas les armes. Les aigles romaines étaient partout triomphantes. Un des lieutenants de César, le jeune Crassus, chargé de contenir les Aquitains, avait triplé sa division par des renforts de Gaulois auxiliaires et de colons romains de la Province[2], et envahi l'Aquitaine. Il devait s'attendre à une vigoureuse résistance de la part des Aquitains, peuples opiniâtres dans les guerres défensives, comme toute la race espagnole, et « habiles dans l'art des mines, » dit César, à cause des nombreuses exploitations métalliques de leur territoire. Néanmoins, la lutte fut plus vive que prolongée. Crassus attaqua d'abord les Sotiates, la plus renommée des peuplades aquitaniques : il les défit, assiégea leur cité (Soz en Condomois), et les força de capituler[3], puis il s'avança sur le territoire des Vocates ou Vasates (Bazadois) et des Tarusates[4]; ces peuples appelèrent à leur secours les autres Aquitains et les Cantabres d'Espagne, leurs frères d'origine, qui passèrent les Pyrénées sous la conduite de vieux compagnons de Sertorius. Crassus, avec sa petite armée, attaqua audacieusement la masse euscarienne, forte de cinquante mille hommes, enleva son camp et la tailla en pièces. Presque toute l'Aquitaine se soumit et livra des otages au vainqueur[5].

1. Cæsar. III, 7 à 19.

2. En cette occasion, il est fait mention pour la première fois de la ville de Carcassonne (*Carcaso*).

3. On voit, dans la relation de César (III, 22), que le chef des Sotiates, Adcantuan, avait autour de lui six cents *dévoués* que César appelle *soldures* (*saldunes*).

4. Pays de Tursan; Aire, sur l'Adour.

5. Cæsar. III, 28, 29. César estime l'Aquitaine au tiers de la Gaule pour l'é-

Il ne restait plus dans toute la Gaule que deux peuples en armes contre Rome : les Morins et les Ménapes. Leurs bois, leurs marécages et les pluies d'automne les sauvèrent en partie, cette année-là, de l'épée de César. Les Ménapes n'eurent pas le temps de respirer. A peine les légions romaines furent-elles rentrées dans leurs cantonnements, que les Germains débordèrent à leur tour sur la Belgique. Deux nations teutoniques, les Usipètes et les Tenktères, cédant aux armes des Suèves, qui les tourmentaient depuis plusieurs années par des agressions continuelles, abandonnèrent leur pays, envahirent les terres que possédaient les Ménapes au delà du Rhin, surprirent le passage de ce fleuve en massacrant les riverains, et se répandirent dans toute la contrée entre Rhin et Meuse, depuis l'île des Bataves jusqu'aux confins des Éburons (Liégeois) et des Trévires : les Usipètes et les Tenktères formaient une masse de plus de quatre cent mille têtes. Une grande agitation se répandit dans toute la Gaule. La Gaule, ne comptant plus sur elle-même pour se faire sa destinée, projeta de recourir à ces barbares contre César, comme elle avait recouru à César contre Ariowist. Des négociations secrètes furent entamées; mais, avant qu'aucune nation gauloise eût remué, César accourut de l'Armorique avec ses légions (55 avant J.-C.). Les deux peuples émigrants députèrent vers lui et demandèrent des terres en Gaule et l'alliance de Rome. César répondit qu'il n'y avait pas de terres pour eux en Gaule, qu'ils n'avaient qu'à s'établir chez les Ubiens, le long de la rive droite du Rhin, et à se fondre avec eux pour résister aux Suèves. Les émigrants réclamèrent quelques jours pour s'entendre avec les Ubiens. Suivant César, ce n'était qu'un prétexte pour rallier leur cavalerie qui fourrageait au loin. César dit aux députés de revenir le lendemain avec tous les chefs de leurs tribus, et continua d'avancer. A l'aspect des Romains, huit cents cavaliers germains chargèrent avec impétuosité, et mirent en pleine déroute la cavalerie gallo-romaine, forte de cinq mille chevaux. Les auxiliaires gaulois ne demandaient qu'à être battus. César, exaspéré de cet affront, ne voulut plus rien entendre : il fit arrêter le lendemain matin tous les chefs et les anciens des

tendue et la population, ce qui atteste à quel point les notions géographiques étaient encore confuses.

deux nations, qui venaient avec confiance à son rendez-vous pour s'excuser de cette infraction fortuite à la trêve, et assaillit avec toutes ses forces la multitude confuse des Germains, qui ne s'attendait nullement à combattre. Ce fut une boucherie plutôt qu'une bataille. Cette foule désordonnée d'hommes, de femmes et d'enfants, poursuivis et sabrés par la cavalerie romaine[1], s'enfuirent jusqu'au confluent de la Meuse et du Rhin[2]; les flots engloutirent presque tout ce qui avait échappé au glaive ou aux fers des Romains.

César accorda cependant la vie et la liberté aux principaux des deux peuples, arrêtés avant le carnage, comme s'il eût eu quelque remords d'une victoire qualifiée de trahison à Rome même par les hommes qui ne croyaient pas légitimes tous les moyens de vaincre. Plutarque (*Vie de César*) rapporte que Caton s'écria en plein sénat qu'on devrait livrer César aux Germains. Mais les stoïciens ne gouvernaient point Rome, et César, plus populaire que jamais, fut récompensé par la prolongation de son proconsulat pour cinq années encore, chose inouïe dans les fastes de la république.

César avait terminé la campagne par deux courses aventureuses hors des limites de la Gaule : il avait franchi le large Rhin sur un pont construit en dix jours, pour aller poursuivre les débris des Usipètes et des Tenktères jusque chez les Sicambres[3], vers la Lippe, la Sieg et la Roër, et surtout pour tâcher d'intimider les Suèves, qui recommençaient à harceler les Ubiens aux bords du Rhin. De là, repassant le grand fleuve, il se porta chez les Morins, dont une partie firent leur soumission, et organisa sur leurs côtes une expédition maritime. Il voulait châtier la Bretagne des secours qu'elle avait donnés aux Belges et aux Armoricains, et forcer la race gauloise dans son dernier asile. Il ne put obtenir presque aucuns renseignements des Gaulois pour cette entreprise *sacrilége*. Il descendit sur la côte de Cant[4] avec deux légions : c'était

1. César (IV, 14) raconte lui-même qu'il lança sa cavalerie sur les femmes et les enfants qui s'enfuyaient, et que les Romains ne perdirent pas un seul homme.
2. La Meuse se jetait alors dans le Wahal, à la pointe de l'île des Bataves. Cæsar. IV, II.
3. C'est la première fois qu'on mentionne ce peuple, depuis si fameux. Les Sicambres ou Sigambres tiraient leur nom de la rivière de Sieg.
4. Ou *Guent*, aujourd'hui Kent.

assez pour une grande reconnaissance, pas assez pour une conquête. Les Romains, d'abord repoussés dans les flots par la cavalerie et les chars de guerre que les Bretons maniaient aussi habilement que les Belges[1], ne réussirent à débarquer que sous la protection des puissantes machines de jet qui armaient le pont de leurs galères. Les Bretons négocièrent, parurent disposés à reconnaître la suprématie romaine; mais, sur ces entrefaites, un violent coup de mer ayant brisé ou désemparé la flotte de César, ils virent là le signe de la colère céleste contre les violateurs de l'île sainte; ils fondirent à l'improviste sur les Romains, et faillirent détruire entièrement une des deux légions. César reprit l'avantage dans un second combat; mais il n'en profita que pour se rembarquer sur ceux de ses navires qu'il avait pu réparer à la hâte (septembre 55 avant J.-C.). Cette retraite du proconsul fut considérée comme une victoire par les Bretons et par leurs amis du continent : les Triades kimriques célèbrent avec orgueil ce qu'elles nomment « la fuite des Césariens »[2].

César jugea indispensable de recommencer l'expédition et de raffermir, par des succès en Bretagne, la soumission ébranlée de la Gaule. Une des nations belges dont l'alliance avait assuré son triomphe sur la Belgique, les Trévires, éclairés un peu tard et repentants, ne répondaient plus à ses mandements ni à ses convocations, et traitaient avec les Germains. César y courut au printemps de l'année 54, déjoua leurs projets et leur imposa des otages et un premier magistrat dévoué à ses intérêts[3], puis il revint s'embarquer au port *Itius* (Wissant en Boulenois). Il avait mandé là les principaux personnages des diverses nations de la Gaule : quand il les tint en son pouvoir, il leur signifia qu'ils eussent à le suivre en Bretagne. Il n'entendait laisser sur le continent que le très petit nombre de chefs compromis sans retour au service de l'étranger. Cet acte déloyal excita une sourde indignation; néanmoins Dumnorix l'Éduen protesta seul ouvertement : sa religion,

1. « Le Belge, habile à gouverner le *cowynn* armé de lames aiguës. » Lucan. I, V. 426. Les Bretons de la côte, auxquels César eut affaire, étaient en grande partie des Belges colonisés par le conquérant Divitiac.

2. *Triœdd ynys Prydain,* 102-104.

3. Là, comme chez certains peuples armoricains, les sénateurs, les principaux étaient pour les Romains, et le peuple pour la patrie gauloise. Cæsar. V, 3.

disait-il, lui défendait de prendre part à l'invasion de l'île sainte. Il n'obtint rien. Il s'évada : César le fit poursuivre, avec ordre de le ramener mort ou vif. Il se fit tuer sur la place plutôt que de revenir. Il mourut au moment où il conspirait pour la foi de ses pères et pour l'indépendance nationale, après avoir toute sa vie conspiré contre la liberté de sa république[1].

César débarqua sans obstacle : la grandeur de ses forces avait intimidé les Bretons. Près de huit cents voiles avaient transporté cinq légions et deux mille cavaliers gaulois. La mer, pour la seconde fois, combattit pour la Bretagne : deux nuits après la descente, une tempête jeta presque tous les vaisseaux à la côte. César répara le dommage de son mieux et pénétra dans l'intérieur. Ce fut une rude campagne. Les Bretons avaient pris pour généralissime un chef nommé Caswallawn[2], qui dirigea leur défense avec un vrai génie. César, bien qu'il eût réussi à forcer le passage de la Tamise, eût été probablement réduit à évacuer ce pays de forêts pleines de piéges toujours renaissants, si les rivalités locales ne fussent venues à son aide, en Bretagne comme en Gaule. Un jeune homme dont le père, chef d'une tribu puissante, avait péri sous les coups de Caswallawn, entraîna la défection de sa peuplade et de plusieurs autres tribus. Caswallawn se résigna à traiter : César ne se montra pas exigeant; il se fit promettre un tribut annuel[3], livrer des otages, et repartit. Il n'eût pas jugé prudent de passer un hiver outre mer.

La Gaule paraissait tranquille quand il revint, et, après avoir tenu l'assemblée générale des nations gauloises à Samarobrive, chef-lieu des Ambiens[4], il crut pouvoir, à cause de la difficulté des vivres, disperser ses quartiers d'hiver sur un grand espace, depuis la côte de Morinie jusque par delà la Meuse[5]. Il envoya

1. Il avait tenté d'arriver à la royauté indifféremment par Orgétorix et par César, qui voulait bien couronner des ambitieux vulgaires, mais non pas des hommes de cette audace et de cette valeur. Cæsar. V, 647.

2. *Cassivellaunus.* Cæsar. V, II. C'était le *brenyn* d'une peuplade qui habitait la rive nord de la Tamise, à 80 milles de la mer (à l'ouest de Londres). Quand il vit que les Bretons ne pouvaient tenir de pied ferme contre les légions, il se mit à harceler incessamment les Romains avec des milliers de chariots de guerre.

3. Les Bretons étaient aussi pauvres que les Gaulois du continent étaient riches, et ne connaissaient que les monnaies de cuivre ou de fer. Cæsar. V, 12.

4. Samaro-Briva, pont de la Samare ou de la Somme. Amiens.

5. César cantonna trois de ses légions dans une contrée qu'il appelle le *Bel-*

même une légion chez les Essues (pays de Seez), en Armorique. Le terrain cependant était partout miné sous ses pas. Les violences romaines, dont le meurtre de Dumnorix n'avait été que la plus scandaleuse, les continuelles exactions du proconsul et de ses agents, la spoliation des sanctuaires les plus vénérés[1], l'intervention permanente de César dans le gouvernement de chaque État et dans les assemblées générales qu'il convoquait, présidait, transférait où et comme il lui plaisait, excitaient une indignation à peu près universelle. La haine était dans tous les cœurs contre le despote étranger et contre les ambitieux qui le servaient pour régner sous lui. Presque partout César recherchait des prétextes pour abattre les gouvernements libres, dont il redoutait le mouvement et la vitalité, et pour y substituer de petits tyrans; mais il n'avait pas réussi près de tous les hommes qu'il avait voulu corrompre. Un de ses prétendus affidés avait employé le temps de son voyage de Bretagne à préparer un vaste soulèvement contre Rome : c'était Ambiorix, un des chefs des Éburons[2], peuplade jusque-là fort obscure, et que César avait délivrée de la sujétion des Aduatikes. Tous les notables, emmenés malgré eux par César, se jetèrent dans le complot à leur retour.

César allait chaque hiver consacrer quelques semaines à préparer en Italie les éléments du gigantesque dessein dont la conquête de la Gaule n'était que le prélude. Il fallait à tout prix attendre son départ; les Gaulois n'en eurent malheureusement point la patience. Les Carnutes, le peuple qui possédait le grand sanctuaire druidique de la Gaule, poussés à bout par un roi que César les avait obligés de subir, se soulevèrent et mirent à mort publiquement (*palàm*) cet usurpateur[3]. César fit marcher aussitôt une légion pour comprimer ce mouvement; mais, à la nouvelle

gium, et dont le pays bellovake faisait la partie principale. Il semblerait de là que les Bellovakes étaient le noyau des Belges, les Belges proprement dits. V, 24.

1. Sueton. *C. J. Cæsar.* 54.

2. Les Éburons avaient deux chefs, suivant l'ancienne coutume. Ils s'étendaient sur les deux rives de la Meuse, vers Liége, et, de là, vers l'embouchure de l'Escaut, qui se jetait alors dans la Meuse. Cæsar. VI.

3. Il se nommait Tasget ou Tasgit. Plusieurs membres de sa famille avaient régné autrefois, et César l'avait « rétabli à la place de ses ancêtres ». Cæsar. V, 25. Une médaille au type d'Apollon porte le nom de *Tasjiitios. Revue de la Numismat. française,* mars-avril 1837.

de la révolte des Carnutes, une autre insurrection éclata chez les Éburons. Les lieutenants T. Sabinus et A. Cotta hivernaient avec une légion et demie près d'Atuatuca, place des Éburons située entre la Meuse et le Rhin[1]. Ambiorix les attira hors de leur camp par de faux avis, puis les surprit au milieu des bois. Les Romains, mal commandés, embarrassés par leurs bagages, criblés de traits sans pouvoir faire usage de l'épée, furent vaincus, à nombre égal, par les Éburons. Les Gaulois détruisaient à leur tour une armée romaine par ces moyens qui avaient détruit tant d'armées gauloises. Sabinus, se voyant perdu, essaya d'obtenir une capitulation; Ambiorix le fit massacrer dans la conférence même, et fondit avec une nouvelle fureur sur les Romains découragés et consternés : sept ou huit mille Romains jonchèrent de leurs cadavres les solitudes de l'Ardenne.

La victoire d'Ambiorix fit sortir du tombeau les deux vaillants peuples des Aduatikes et des Nerviens. Tout ce qui, chez l'un, avait échappé aux fers des Romains, tout ce qui, chez l'autre, avait guéri ses blessures ou monté de l'enfance à l'âge d'homme depuis la bataille de la Sambre, accourut joindre le guerrier éburon. Les tribus de la côte[2], clientes des Nerviens, répondirent en masse à l'appel. De ces nations mutilées, écrasées, il sortit encore cinquante mille hommes! Tout se jeta sur le camp où hivernait, chez les Nerviens, la légion du lieutenant Cicéron, frère de l'orateur. Les Belges montrèrent dans l'attaque une remarquable intelligence; ils imitèrent ces vastes circonvallations, ces machines de siége, ces tours roulantes qui les avaient si fort étonnés trois ou quatre ans auparavant. La Gaule se décidait, mais trop tard, à suivre les progrès de l'art de la guerre. En même temps elle faisait un noble effort d'union et de fidélité patriotique. Ainsi, tandis que les nouvelles de la défaite de Sabinus étaient partout expédiées en secret aux chefs de la conspiration, ces mêmes nouvelles étaient complétement interceptées pour les Romains et pour leurs alliés les Rhèmes.

Il se trouva cependant un traître pour rompre ce généreux accord. Un Nervien de haute naissance fit enfin passer à César,

1. Il ne faut pas la confondre avec la forteresse des Aduatikes.
2. West-Flandre.

qui était encore à Samarobrive, l'avis de la perte d'un de ses quartiers et de l'extrême danger où se trouvait un second. César perdit le calme olympien qui lui était habituel : il jura de ne couper ses cheveux ni sa barbe que ses soldats ne fussent vengés[1]. Mais il ne perdit ni sa présence d'esprit ni son audacieuse décision. Sans se donner le temps de concentrer ses forces, avec deux légions incomplètes (sept ou huit mille hommes) qu'il avait sous la main, il courut au secours de Cicéron. Ambiorix leva le siége pour aller à sa rencontre. A l'aspect de ce petit nombre d'ennemis et de la frayeur simulée des Romains, les Gaulois furent repris de leur présomption accoutumée : après avoir offert quartier, à son de trompe, à quiconque, Gaulois ou Romain, passerait de leur côté, ils se ruèrent tumultueusement à l'assaut du camp de César. Une brusque et vigoureuse sortie les mit en pleine déroute, et César opéra sa jonction avec Cicéron. Au bruit de cet échec, les Trévires et les Armoricains, qui avaient fait leur mouvement et qui menaçaient deux des campements ennemis aux deux extrémités des quartiers de César, se retirèrent dans l'intérieur de leur pays, mais sans déposer les armes. La fermentation continua dans la Gaule entière : des rumeurs arrivaient de partout à César sur les conciliabules nocturnes qui se tenaient dans des lieux déserts, entre les délégués des diverses nations. Il se garda bien de faire, cet hiver, le voyage d'Italie.

Sur ces entrefaites, les Sénons éclatèrent à leur tour, par le même motif que les Carnutes. Ils condamnèrent à mort, dans une assemblée publique, le tyran Cavarin, frère et descendant de rois ou chefs suprêmes, et imposé à leur république par César. Cavarin s'enfuit auprès de son protecteur. Les Sénons essayèrent de négocier avec César. Le proconsul manda tout leur sénat ; le sénat ne se rendit point à l'appel, et César apprit, d'un autre côté, qu'Indutiomar, chef du parti national chez les Trévires, qui avait été de moitié dans tous les desseins d'Ambiorix, faisait de grands préparatifs, appelait à lui tous les bannis, tous les proscrits qui erraient dans les forêts et dans les montagnes de la Gaule pour échapper aux lois de l'étranger, enfin qu'il avait fait proscrire par

1. Sueton. *J. Cæsar.* II. 67.

le « conseil armé » des Trévires l'ancien chef établi sur eux par César. Le plan d'Indutiomar était de marcher sur la Gaule centrale avec les Belges septentrionaux, et de porter la guerre sur la Loire. Il lui fallait d'abord enlever la légion du lieutenant Labiénus, cantonnée sur les confins des Trévires et des Rhèmes[1]. Il l'assiégea. Une nuit, la cavalerie auxiliaire des Rhèmes et de leurs clients[2] parvint à rejoindre Labiénus. Le lieutenant romain lança à l'improviste cette cavalerie sur les Trévires avec ordre de ne s'attacher qu'au seul Indutiomar : surpris, enveloppé, le chef qui préparait la délivrance de la Gaule tomba sous des épées gauloises.

Le mouvement s'arrêta encore, mais en apparence seulement. César ne s'y trompait pas, et ne cessait de demander des renforts en Italie. Au commencement du printemps de 53, il put compter sur dix légions au complet, la plus grande force dont il eût jamais disposé[3]. Avant que toute cette armée fût réunie, il fondit à l'improviste sur les Nerviens, porta le fer et le feu dans leurs campagnes et les contraignit de capituler et de livrer des otages. De là, il revint tenir l'assemblée générale de la Gaule à Samarobrive : les Sénons, les Carnutes, les Trévires, n'y parurent pas. Il transféra l'assemblée à Lutèce[4], chef-lieu des Parises, peuplade qui, à une époque assez récente, s'était unie aux Sénons, comme les Suessons l'avaient été aux Rhèmes, mais qui ne les avait pas suivis dans leur soulèvement contre Cavarin. Sans s'arrêter à Lutèce, César se porta droit chez les Sénons, qui n'eurent pas même le temps de se mettre en défense. Les Édues, leurs anciens alliés, intercédèrent pour eux, et se chargèrent de garder les otages qu'ils livrèrent. L'orage allait fondre sur les Carnutes ; les Rhèmes, jaloux des Édues et leurs rivaux de crédit, réclamèrent à leur tour en faveur des Carnutes, qui s'étaient mis dans leur clientèle. César pardonna et emmena même Cavarin avec le contingent exigé des Sénons, pour ne pas laisser de nouveaux germes de haine derrière lui.

1. Aux environs de Mézières ou de Sedan.
2. Probablement les Tricasses (Troies), les Catalaunes (Châlons), les Meldes (Meaux).
3. C'était en réalité onze légions, à cause des cohortes complémentaires.
4. Ou plutôt Lucotèce, *Loukh-teith*, le lieu des marais.

Sa modération n'était qu'une vengeance savamment calculée. Il avait hâte d'être débarrassé de tout autre souci pour écraser à loisir les Éburons. Il commença par promener le pillage et l'incendie chez les Ménapes, qui, abrités dans leurs bois et leurs marais de la basse Meuse, étaient le seul peuple gaulois qui n'eût pas encore courbé le front devant les Romains[1]. Les Ménapes promirent de rompre avec Ambiorix. Pendant ce temps, un second corps d'armée, aux ordres de Labiénus, battait les Trévires et recevait la soumission de cette république. César franchit une seconde fois le Rhin pour effrayer les Germains et les détourner de porter secours à Ambiorix ; puis il se rabattit avec toutes ses forces sur le malheureux pays voué à l'extermination. Ce ne fut point assez de cerner le territoire éburon avec dix légions et une nombreuse cavalerie extorquée à la Gaule elle-même ; César, faisant appel autour de lui à toutes les passions brutales et féroces, convoqua en masse les populations voisines au sac et à l'égorgement des Éburons, afin, comme il le dit lui-même, de faire immoler les Gaulois les uns par les autres, et de ne pas exposer ses légionnaires, dans les retraites des forêts, au désespoir du peuple proscrit[2].

Les Éburons furent presque anéantis; mais Ambiorix, dont César eût payé la tête plus cher que celles de tout son peuple ensemble, échappa, grâce à la fidélité de ses *dévoués*, et vécut pour revoir encore les Romains en face dans plus d'un jour de bataille.

César quitta enfin la contrée qu'il avait changée en désert, tint une assemblée générale de la Gaule à Durocortore (Reims), et, revenant sur sa clémence antérieure, força l'assemblée de livrer au supplice Acco, chef de l'insurrection sénonaise contre Cavarin. Ne voyant plus un seul ennemi debout, il laissa les légions cantonnées chez les Sénons, les Lingons[3] et les Trévires, et se hâta de courir en Italie, où de grandes agitations politiques réclamaient sa présence.

Mais, tandis que le silence de l'esclavage semblait s'appesantir

1. Les Bataves, pauvres sauvages qui vivaient de poissons et d'œufs d'oiseaux de mer, étaient probablement clients des Ménapes.
2. Cæsar. VI, 33-34.
3. « Les Lingons aux armes peintes, » dit Lucain, *Pharsale*.

sur la Gaule, elle s'apprêtait au plus terrible effort pour reconquérir son indépendance. La mort d'Acco avait soulevé un ressentiment plus profond encore que celle de Dumnorix; les nouvelles des troubles de Rome encouragèrent les Gaulois, qui espérèrent que César serait retenu au delà des monts[1]. La coalition secrète, déconcertée par l'explosion prématurée des Carnutes et des Éburons, avait resserré ses liens : mais chacun, devant l'effroyable exemple des Éburons, hésitait à porter les premiers coups. Les Carnutes s'offrirent : c'était du *Milieu sacré* de la terre gauloise que devait partir le signal de la délivrance; mais, pour être sûrs que leurs confédérés les soutiendraient jusqu'à la dernière extrémité, ils les obligèrent d'envoyer mystérieusement tous les étendards nationaux dans un asile reculé de leur forêt sainte, et là, sur les étendards réunis en faisceau, ils reçurent des députés gaulois le plus redouté et le plus inviolable des serments en présence du Dieu qui réside sous la voûte des chênes.

Le jour convenu, au lever du soleil, l'insurrection carnute, dirigée par deux chefs, suivant les anciennes lois, se jeta sur Genabe[2], la seconde ville du pays et l'entrepôt central de la Loire, entre la Noviodun des Édues (Nevers) et la Corbilo des Nannètes (Coiron sous Nantes). Les négociants étrangers, l'intendant des vivres F. Cotta, et tous les Romains, furent massacrés ou jetés à la Loire. L'annonce de cet événement vola de cité en cité, de village en village avec une telle rapidité[3], qu'elle arriva avant la fin de la *première* veille (neuf heures du soir) chez les Arvernes, à plus de cinquante lieues de Genabe.

Il y avait alors en Arvernie un jeune homme qui attirait tous les regards par ses qualités personnelles bien plus encore que par l'illustration de sa famille. Sa haute stature, sa beauté, sa vigueur et son adresse sous les armes, le belliqueux génie qui brillait dans

1. C'est l'époque du meurtre de Clodius par Milon et de la nomination de Pompée comme *seul consul* pour rétablir l'ordre.

2. Même nom que Genève; *tête de l'eau, pointe de l'eau.* C'est Orléans. Le chef-lieu des Carnutes s'appelait Autrike (Chartres).

3. « Quand il survient quelque événement d'importance, ceux qui en ont reçu la nouvelle la proclament à grands cris par les campagnes; les gens qui entendent le cri le répètent et le transmettent à leur tour à leurs voisins... » Cæsar. VIII, 3.

ses regards, tout produisait en lui ce mélange d'admiration et de crainte qui était l'idéal du Gaulois. « Son nom même, dit un historien latin, était fait pour inspirer la terreur[1]. » Il s'appelait Vercingétorix, c'est-à-dire le *grand-chef-des-cent-têtes*[2]. C'était le fils de ce Celtill un moment généralissime de la confédération gaëlique, puis condamné à mort pour avoir tenté d'usurper la royauté sur l'Arvernie. César avait tâché de le séduire, comme tous les fils ou neveux de princes : il l'avait attiré près de lui, dans « cette pépinière de petits tyrans[3] » qu'il lançait sur la Gaule comme les limiers de l'étranger : il lui avait donné le titre d'*ami;* mais le fils de Celtill était bientôt revenu dans ses montagnes, plus préoccupé des exemples d'Ambiorix et d'Indutiomar que de ceux de Tasgit ou de Cavarin. Là, dans les fêtes religieuses, dans les assemblées politiques, dans les réunions secrètes tenues entre les mystiques « cercles de pierres[4] » ou au fond des cratères des volcans éteints, il n'avait cessé d'exhorter ses compatriotes à reconquérir « le droit ancien de la liberté gauloise ». Après avoir relevé l'âme de l'Arvernie, il avait travaillé avec ardeur à conjurer la Gaule entière[5].

Aux premières nouvelles de Genabe, Vercingétorix se met à la tête de ses clients, et déclare l'insurrection dans Gergovie, capitale des Arvernes[6]. Son propre oncle et le reste des grands, « ne voulant pas, dit César, courir cette fortune, » s'arment aussi, mais contre lui, et le rejettent hors de la ville. Repoussé par l'aristocratie, il appelle à lui les pauvres gens, les bannis, les rudes populations de la montagne. Tout se lève; les Dômes, les monts Dore, le Cantal, descendent sur la Limagne : les grands sont chas-

1. Ann. Flor. III, 10.

2. Ou le chef des cent chefs : *Ver-kenn-kedo-righ.* La plupart des noms gaulois étaient composés; ainsi : Orgétorix (*Or-kedo-righ*), le chef des cent vallées ; Boiorix, le chef terrible; Buddig-nat, le fils de la victoire; Virdumar (*Ver-du-mar*), le grand homme noir; Eporedorix (*Ebol-redia-righ*), le chef dompteur de poulains; Bathanat (*Baeth-anet*), le fils du sanglier. D'autres, sans être composés, étaient également significatifs; ainsi *Luern* ou *Louarn* veut dire le renard.

3. Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. III, p. 20.

4. Il y avait un *némède* célèbre, consacré à Teutatès ou Gwyon, au lieu où est maintenant la ville de Clermont, qui s'est appelée d'abord *Nemetum.*

5. Ann. Flor. III, 10; Dion. Cass. XL, 140.

6. A six kilomètres au sud de Clermont.

sés de l'Arvernie; Vercingétorix est proclamé chef suprême[1]. Vingt nations acclament à l'instant même au choix des Arvernes, défèrent le commandement en chef à Vercingétorix et lui envoient des otages en garantie de leur foi : ce sont, avec les Carnutes, les Sénons et les Parises, les peuples aulerkes, les Turons, les Andes, les Lémovikes, les Cadurkes, et tous les peuples armoricains, y compris ces Pictons et ces Santons qui naguère avaient fait un mal irréparable à l'Armorique par leur alliance avec les Romains. Vercingétorix commence aussitôt d'immenses préparatifs avec une célérité digne de César : il lève des contingents, fait fabriquer des armes, organise une puissante cavalerie, fait marcher les braves par enthousiasme, les lâches et les indifférents par la terreur; on brûle vifs les traîtres, on mutile les réfractaires. Dans les temps anciens, on n'eût pas eu besoin de ces terribles expédients!... Une grande armée est sur pied en quelques semaines, et Vercingétorix se dirige vers le Nord afin d'aller assaillir les légions dans leurs cantonnements et soulever les Belges, tandis que son lieutenant, Lucter le Cadurke, marche au Sud pour ramasser les Gaëls méridionaux, Ruthènes, Gabales, Nitiobriges, les jeter sur la Province Romaine, et retenir César loin de ses légions.

Les premiers pas de Vercingétorix sont signalés par l'adhésion d'un peuple antique et célèbre. Les Bituriges, clients des Édues, étaient restés d'abord immobiles. A l'entrée du brenn gaulois sur le territoire biturige, les généraux romains pressent les Édues de secourir leurs clients. Les milices éduennes s'avancent sur la Loire, s'arrêtent, puis se replient, en déclarant qu'elles ont eu peur d'être abandonnées par les Bituriges. Ceux-ci se réunissent à l'armée gauloise.

Lucter avait également réussi à entraîner les peuplades près desquelles il était envoyé. Il fallut l'activité surhumaine de César pour déjouer un plan si bien combiné! Le proconsul vola comme la foudre des Apennins sur le Rhône, improvisa une armée avec les milices provinciales réunies à des cohortes de réserve, amenées d'Italie, jeta dans toutes les places menacées, du Rhône à

1. On a retrouvé, dans ces derniers temps, un certain nombre de médailles d'or, portant le nom de Vercingétorix; elles présentent toutes la tête d'Apollon, ou, pour mieux dire, de Bel, et le cheval au revers.

Toulouse, des garnisons entre lesquelles n'osa pas s'engager Lucter; puis, avec le reste de ses troupes, se porta vers les Cévennes par le pays des Helves (Vivarais), franchit, à travers six pieds de neige, ces montagnes que les Arvernes regardaient comme un rempart inexpugnable, et tomba en Arvernie par des sentiers que les habitants ne croyaient pas praticables en hiver pour un seul homme[1].

Cette diversion ne réussit que trop. Au bruit de leur patrie ravagée par le fer et la flamme, les Arvernes poussèrent de tels cris vers leur chef, qu'il lui fallut suspendre ses projets et revenir au secours de l'Arvernie. César alors, quittant brusquement ses troupes, regagna le Rhône, près de Vienne, y prit en passant un corps de cavalerie, et traversa le territoire éduen à marches forcées pour aller rejoindre sa grande armée, chez les Lingons et les Sénons. Vercingétorix, informé de cette jonction, changea ses combinaisons, s'attaqua aux alliés des Romains, pour les obliger à revenir au parti national, et mit le siége devant la Gergovie des Boïcs[2], chef-lieu de cette colonie boïenne que César lui-même avait établie six ans auparavant chez les Édues. César, craignant de perdre ce qui lui restait d'alliés en Gaule s'il délaissait les Édues et leurs clients, rouvrit la campagne malgré la rigueur de la saison et l'incertitude des vivres. Il laissa une réserve dans Agendike (Sens), capitale des Sénons, qui était restée au pouvoir d'une garnison romaine, prit, en trois jours, par capitulation, Vellaunodun, autre place sénonaise[3], et alla fondre sur Genabe avant que les Carnutes eussent le temps d'y jeter du secours. La population voulut s'enfuir de nuit par le pont de la Loire[4]; mais, tandis qu'elle s'entassait aux abords de cet étroit débouché, les Romains pénétrèrent dans la ville; tout fut égorgé ou traîné en esclavage. La ville fut détruite par les flammes. Après ce nouvel exemple des vengeances romaines, César entra chez les Bituriges et attaqua une de leurs villes appelée Noviodun[5]. Vercingétorix

1. Il descendit, non pas dans l'Auvergne proprement dite, mais dans le Velai, canton client des Arvernes.

2. On croit que c'est Moulins en Bourbonnais.

3. Château-Landon.

4. Ainsi les Gaulois avaient des ponts, au moins en bois, sur les plus larges fleuves.

5. On croit que c'est Nouan-le-Fuzelier, entre Orléans et Bourges.

laissa la cité des Boïes, et marcha au secours des Bituriges. Un combat eut lieu entre les deux cavaleries en vue de Noviodun. La cavalerie romaine pliait, quand six cents cavaliers germains à la solde de César chargèrent à leur tour et renversèrent les Gaulois par l'impétuosité de leur choc[1]. Les deux grands ennemis de la Gaule se réunissaient ainsi contre elle : Noviodun se rendit.

Vercingétorix comprit que le succès à force ouverte était impossible, qu'il fallait éviter les batailles rangées et les siéges, et il fit adopter aux siens une résolution qui prouva de quels sublimes élans, de quels magnifiques sacrifices cette grande race pouvait se retrouver capable, même aux jours de sa décadence. Le conseil suprême de la confédération décida, à l'unanimité, qu'afin d'affamer l'ennemi, on réduirait en cendres, dans les pays qui étaient le théâtre de la guerre, toutes les habitations, tous les villages, toutes les villes que leurs fortifications et la nature des lieux ne mettraient pas hors de tout péril ! Plus de vingt villes bituriges furent brûlées en un seul jour. Les places des régions voisines eurent le même sort. Les Romains se voyaient avec stupeur enfermés dans un cercle de flammes. Le sacrifice, malheureusement, ne fut pas consommé jusqu'au bout. Quand il fut question d'incendier aussi Avarike, une des plus belles villes de la Gaule, le cœur faillit aux Bituriges. Leurs chefs se jetèrent aux pieds des autres capitaines gaulois ; ils supplièrent qu'on ne les forçât pas de détruire de leurs mains la force et l'ornement de leur nation[2] ; ils protestèrent de défendre sans peine leur cité, protégée par la rivière (l'Auron) et par les marais qui l'environnaient presque de toutes parts. Tout le conseil pria pour eux ; Vercingétorix ne céda qu'avec de tristes pressentiments.

Les Bituriges, cependant, firent de leur mieux pour tenir parole : ils défendirent vaillamment Avarike. La grande armée gauloise, campée à cinq ou six lieues de là, dans un poste que César essaya en vain d'attaquer, fit beaucoup de mal aux Romains, leur coupa

1. A chaque cavalier germain était attaché un fantassin robuste et agile, qui le défendait et qu'il défendait, qui chargeait avec lui, en se suspendant à la crinière de son cheval, et se glissait entre les chevaux pour les éventrer et renverser les cavaliers.

2. Ces paroles, citées par César sans réflexions, attestent qu'il y avait en Gaule autre chose que de grands villages.

les vivres, tailla en pièces maintes fois leurs fourrageurs, et jeta dix mille hommes de renfort dans la place. La nature des lieux rendait le blocus impraticable, et les assiégés étaient pourvus de tout, pendant que les assiégeants enduraient la faim et les froides pluies d'une sévère fin d'hiver : la garnison opposait machines à machines[1] ; les Bituriges, habitués au travail des mines de fer, faisaient ébouler par des galeries souterraines les terrasses qu'élevaient les Romains ; dix fois ceux-ci furent obligés de recommencer leurs travaux. Rien ne lassa la constance des légions. César leur offrit de lever le siége ; elles refusèrent, s'estimant déshonorées « si elles abandonnaient une entreprise commencée ». Cette armée, où l'on ne connaissait plus les vertus de l'homme ni celles du citoyen, possédait à un degré inouï les vertus conventionnelles du soldat : sa patrie et ses dieux, c'étaient son chef et ses aigles ! Comme les Gaulois, elle marchait par le point d'honneur, mais par un point d'honneur collectif et plié à la plus formidable discipline.

La terrasse et les tours roulantes des Romains furent enfin achevées : dans la vingt-cinquième nuit du siége, la garnison tenta une sortie furieuse, afin de détruire les tours. Elle fut repoussée[2]. Elle perdit l'espérance, et, sur l'ordre de Vercingétorix, elle s'apprêta à évacuer la place et à se retirer la nuit suivante par les marais. Les femmes de la ville, épouvantées de l'idée qu'on allait livrer Avarike à la merci de l'ennemi, avertirent les Romains par d'horribles clameurs. Il fallut renoncer au départ. Le lendemain, à la faveur d'une pluie violente, durant laquelle les assiégés se relâchèrent un peu de leur vigilance, les Romains escaladèrent le rempart et s'emparèrent de l'enceinte. La garnison et la population, enfermées comme dans un amphithéâtre de mort, furent tout entières passées au fil de l'épée : « On n'épargna, dit César lui-même, ni vieillards, ni femmes, ni enfants à la mamelle. »

1. « Les Gaulois... race d'une souveraine adresse et très habile à imiter tout ce qu'elle voit faire aux autres... » Cæsar. VII, 22.

2. Les Gaulois montrèrent un courage héroïque dans cette lutte. César raconte qu'un des leurs, chargé de lancer des boules de suif et de poix enflammée sur une tour romaine, ayant été percé d'un trait, le Gaulois le plus proche prit sa place jusqu'à ce qu'il tombât sous un second trait ; un troisième succéda, puis un quatrième, et ainsi de suite jusqu'à la fin du combat. VII, 25.

Sur quarante mille personnes, huit cents à peine gagnèrent le camp de Vercingétorix.

Les munitions trouvées dans Avarike rendirent inutile la destruction de tant d'autres villes. Les légions purent se refaire de leurs fatigues et attendre le printemps qui approchait.

On ne vit pas néanmoins chez les Gaulois ce découragement qui leur était trop ordinaire après les revers : l'autorité de Vercingétorix s'accrut par les malheurs mêmes qu'il avait prédits et voulu prévenir. Personne n'avait encore obtenu sur les armées gauloises un pareil ascendant. Ces hommes indociles, turbulents, ennemis du travail, apprenaient à fortifier leurs camps à la romaine, s'exerçaient, sans murmurer, aux durs labeurs du légionnaire. Les nouvelles levées se faisaient avec régularité. Les armées gauloises avaient toujours failli par les armes de jet : Vercingétorix manda au camp tout ce qui, dans la Gaule entière, savait manier un arc.

La grande question, c'était d'entraîner les peuples indécis ou encore alliés de l'ennemi. Le chef ou roi des Nitiobriges[1] amena au camp un gros de cavalerie gaëlique et aquitanique. C'étaient surtout les Édues que se disputaient Vercingétorix et César. Ce peuple, si important par sa position territoriale et par son antique influence, balançait entre la vieille amitié romaine et les sentiments de nationalité et de religion réveillés dans son cœur. Il s'agitait violemment : il était sur le point d'entrer en guerre civile pour l'élection d'un vergobreith. Les principaux du sénat recoururent à la médiation de César. Le proconsul manda à Decetia (Decize) sur Loire, à l'entrée du territoire éduen, les prétendants et tout le sénat : un des deux candidats, Convictolitan, avait été « légalement constitué par les druides avec l'entremise des magistrats[2] ; » l'autre, Cott, n'était que l'élu irrégulier d'une fraction de l'aristocratie. César, quoiqu'il se défiât de Convictolitan, n'osa décider contre le bon droit : le parti de la loi n'eût pas manqué d'appeler Vercingétorix. Le proconsul installa Convictolitan ; mais, en même temps, il demanda aux Édues toute leur cavalerie, dix mille

1. Son père avait été décoré du titre « d'ami du peuple romain ».
2. *Per sacerdotes, more civitatis, intermissis magistratibus... creatus...* (Cæsar. VII, 33). Il est probable que les magistrats, c'est-à-dire les chefs de cantons, élisaient, et que les druides sanctionnaient et proclamaient le candidat élu.

fantassins et des vivres, puis il rentra en campagne. La situation du nord l'inquiétait : bien que les Romains tinssent deux des places des Sénons, tout le pays sénonais était insurgé autour d'eux : les Parises et les populations de la basse Seine étaient en armes ; les Bellovakes s'agitaient, et la Belgique, sous le coup des désastres des Éburons et des Trévires, flottait entre la crainte et la vengeance.

César fit son plan en conséquence : il donna quatre légions à Labiénus, outre les renforts arrivés d'Italie, et l'envoya contre les Sénons et les Parises. Avec les six autres légions il marcha contre la grande Gergovie, la Gergovie des Arvernes. Il surprit le passage de l'Allier (du côté de Vichi), mais il ne put contraindre Vercingétorix à combattre en plaine, et, quand il arriva devant la place, il trouva son adversaire déjà établi sur la montagne même de Gergovie, protégeant cette ville de ses nombreux bataillons. Le mont de Gergovie[1] ressemble à un énorme bastion naturel, forme anguleuse qu'affectent souvent les grandes collines calcaires de ces contrées : sa masse, vue du haut du Puy-de-Dôme, fait le centre d'un des plus beaux paysages du monde, et commande toute la riche plaine de l'Allier et l'entrée des monts Arvernes. Le camp des Gaulois, divisé en autant de quartiers qu'il y avait de nations confédérées, couvrait toutes les pentes, tous les mamelons de la montagne, dont la crête, élevée de douze cents pieds au-dessus de la plaine, était couronnée par les murs de Gergovie. Un immense retranchement, de six pieds de haut, en blocs bruts, élevé à mi-côte, enfermait dans ses replis le camp et le tour entier de la montagne. César ne put voir sans émotion cet aspect imposant et terrible[2]. Il assit toutefois son camp vers le sud, dans la plaine, où chaque jour Vercingétorix envoya ses cavaliers, entremêlés d'archers, s'essayer contre les Romains.

Un premier succès raffermit les espérances de César. Il enleva par surprise, la nuit, une des collines adossées au pied de la montagne, et dont la position devait lui permettre de couper en partie l'eau et le fourrage aux Gaulois[3]. Il y établit deux légions, et

1. Gergoviat, en patois auvergnat.
2. *Horribilem speciem præbebat*. Cæsar. VII, 36.
3. On croit que c'est la hauteur qui est auprès et au sud de Prat.

joignit ce petit camp au camp de la plaine par une double tranchée de douze pieds de profondeur. Le général gaulois, cependant, tournait les yeux avec anxiété vers la frontière éduenne. Le corps d'armée promis par les Édues à César était en route, et Vercingétorix en attendait l'approche avec plus d'espoir que de crainte. La cavalerie éduenne arriva au camp romain : l'infanterie suivait à quelque distance; le commandant en chef Litavic[1] l'arrête à 30 milles de Gergovie, et lui déclare que leurs cavaliers viennent d'être taillés en pièces par les Romains, sous prétexte d'intelligence avec les Arvernes. Les milices éduennes, exaspérées, massacrent les pourvoyeurs romains dont le convoi marchait sous leur escorte, enlèvent le convoi et s'apprêtent à joindre Vercingétorix. Des courriers sont envoyés dans tous les cantons éduens.

Le fait dénoncé était faux : c'était une combinaison concertée entre le nouveau vergobreith, le chef militaire Litavic et les principaux de la jeunesse éduenne, qui craignaient que le sénat ne s'opposât à la rupture de l'alliance romaine. Mais, tandis que Litavic mettait le complot à exécution, un autre des conjurés, Éporédorix, révélait tout à César. Le proconsul part à la hâte au milieu de la nuit, avec quatre légions et sa cavalerie, court au-devant de l'infanterie éduenne, lui montre sains et saufs Éporédorix et Virdumar, chefs de cette cavalerie dont Litavic avait annoncé le massacre. A cette vue, les fantassins stupéfaits mettent bas les armes, demandent grâce et suivent docilement César, pendant que Litavic et ses clients[2] s'enfuient à Gergovie.

César n'eut pas le temps de respirer. A peine fut-il en chemin pour regagner ses positions, que des cavaliers accoururent à toute bride lui annoncer que les deux camps avaient été assaillis par les Gaulois; que les deux légions laissées à la garde, accablées sous une grêle inaccoutumée de flèches et de traits, n'avaient dû leur salut qu'à la puissance des machines de guerre, et qu'elles ne pourraient probablement pas soutenir un second assaut.

1. On a plusieurs médailles de lui, d'une élégance presque grecque, frappées à Cabillonn (Chalon-sur-Saône), sa patrie.

2. « Ses clients, pour qui, suivant la coutume gauloise, c'eût été un crime d'abandonner leur patron, même dans les dernières extrémités... » Cæsar. VIII, 40. On voit qu'il subsistait encore de grands restes de l'institution dés *dévouements*.

Le prompt retour et l'extrême célérité de César les sauvèrent.

Le proconsul commençait toutefois de mal augurer de son entreprise. A la vérité, l'échec de Litavic fit cesser les mouvements violents qui avaient éclaté contre les Romains à Cabillonn, principal port des Édues sur la Saône, et dans divers autres lieux : le vergobreith désavoua Litavic ; mais César ne pouvait plus douter du mauvais vouloir des Édues. Partout entouré de populations ennemies, il regrettait d'avoir séparé ses forces en deux armées. Sur ces entrefaites, un jour que, de son petit camp, situé à l'est de la montagne, il examinait les positions gauloises, il s'aperçoit que les quartiers qui lui font face sont presque déserts : il s'informe; il apprend de transfuges que Vercingétorix, craignant que les Romains ne s'emparent d'une colline située à l'ouest[1], comme ils ont fait de celle de l'est où est leur petit camp, et n'enferment ainsi l'armée et la ville, emploie la plus grande partie de ses troupes à fortifier hâtivement ce poste. Le lendemain matin, César dirige une fausse attaque contre les travailleurs avec une légion et de la cavalerie, attire de ce côté les masses gauloises, fait passer à couvert tout le reste de son armée dans son petit camp, et lance sur les quartiers ennemis trois légions qu'il soutient avec deux autres. En peu d'instants le retranchement des Gaulois est forcé et leur camp envahi ; déjà les légionnaires sont au pied des murailles et aux portes de la ville. Un immense cri d'épouvante s'élève : du haut des remparts, les mères de famille jettent de l'or, de riches vêtements aux ennemis, et, le sein nu, les mains étendues, conjurent qu'on épargne leurs enfants, « qu'on ne fasse point comme à Avarike ! » Les Romains commencent à escalader la muraille peu élevée...

La scène change bientôt de face. La cavalerie de Vercingétorix revient à toute bride par la pente la moins escarpée de la montagne. Tout le reste suit ; on les voit remonter comme les flots sans fin d'une mer soulevée. La garnison de la ville et la garde du camp se rallient; les femmes, qui tout à l'heure tendaient à l'ennemi des mains suppliantes, maintenant, debout sur le mur, les cheveux épars, élèvent leurs enfants dans leurs bras et excitent

1. Entre Prat et Romagnat, au nord-ouest.

à grands cris leurs défenseurs. Ceux des Romains qui avaient gravi sur la muraille en sont rejetés morts. Sous l'effort d'adversaires qui toujours vont croissant en nombre, les légions ploient. En ce moment, le corps d'armée éduen apparaît sur le flanc des Romains. Les Édues avaient le bras droit nu « en signe d'amitié » ; mais les trois légions n'y voient qu'un piége ; saisies d'une terreur panique, elles sont précipitées du haut de la montagne et menées battant jusque dans la plaine. César ne peut qu'arrêter la poursuite à grand'peine avec les deux légions de réserve, elles-mêmes très compromises, et faire rentrer l'armée au petit camp. Quarante-six centurions étaient restés sur le champ de bataille[1].

L'effet moral de cette journée fut immense. Vercingétorix avait prouvé que l'*invincible* pouvait être vaincu. La fortune de la Gaule semblait renaître. César fit tout pour relever le cœur de ses soldats et pour effacer son affront; par deux fois, il offrit la bataille en plaine aux Gaulois : Vercingétorix ne compromit pas son succès, et ne descendit pas de la montagne. César leva son camp; Vercingétorix ne le poursuivit pas. César n'avait plus d'autre parti à prendre que de rejoindre Labiénus et de concentrer toutes ses forces. Il repassa l'Allier, entra sur le territoire éduen, et se dirigea vers le confluent de l'Allier et de la Loire. Chemin faisant, il apprit que Vercingétorix n'était pas resté inactif. Ce même Éporédorix, qui lui avait révélé le complot de Litavic, l'informa que le généralissime avait lancé Litavic avec toute la cavalerie gauloise chez les Édues. Éporédorix et l'autre capitaine éduen, Virdumar, demandèrent à partir en avant pour aller empêcher Litavic d'entraîner leur gouvernement. César n'osa les retenir de force; et bientôt il apprit, coup sur coup, que Litavic avait été reçu en triomphe dans Bibracte ; que le vergobreith et la moitié du sénat étaient allés à sa rencontre ; que les Édues traitaient avec Vercingétorix; qu'Éporédorix et Virdumar étaient entrés à Noviodun (Nevers), le port éduen de la Loire et la place de dépôt

1. César (VII, 43-50) prétend qu'il n'avait voulu tenter qu'un coup de main sur le camp, et que l'ardeur des soldats les entraîna jusqu'à la ville. Nous inclinons à croire, avec M. Amédée Thierry, que les *Commentaires* ne sont point ici tout à fait fidèles.

des Romains; qu'ils avaient surpris et massacré la garnison romaine, les traficants, les voyageurs italiens, enlevé les blés, la caisse, les remontes, les gros bagages de César et de ses six légions, envoyé à Bibracte les otages des nations gauloises gardés par les Romains à Noviodun, enfin mis le feu à la ville, qu'ils n'espéraient pas pouvoir tenir contre l'armée romaine[1].

César était enfermé entre l'armée gauloise et les Édues; devant lui, un large fleuve grossi par la fonte des neiges. Reculer vers la Province était aussi dangereux que honteux; jeter un pont sur la Loire eût donné le temps aux Édues de se masser à l'autre bord et de rendre le passage impossible. Il chercha un gué: les légionnaires traversèrent le fleuve, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, et tenant leurs armes élevées au-dessus de leurs têtes; la cavalerie passait en amont pour rompre la force du courant. César gagna rapidement le pays sénonais pour joindre Labiénus.

Ce lieutenant ne courait pas de moindres périls que le proconsul; il s'était porté sur Lutèce, dont la belle position entre la Seine, l'Oise et la Marne avait frappé les Romains. Il avait trouvé les Sénons, les Parises et leurs alliés de la basse Seine retranchés derrière des marais qu'on croit être ceux de l'embouchure de l'Orge dans la Seine (vers Juvisi). Jugeant la position inabordable, il l'avait tournée, en allant surprendre le passage de la Seine à Mélodun[2] et en revenant sur Lutèce par la rive droite. Le général des tribus de la Seine, Camulogène, vieux guerrier aulerke[3], brûle Lutèce, coupe les deux ponts qui joignent l'île lutécienne aux deux rives, et vient camper en face de l'ennemi, la Seine entre les deux. En ce moment arrive la nouvelle de la défaite de César à Gergovie : les Bellovakes se mettent en mouvement, et Labiénus va être pris entre eux et Camulogène. Il se tire d'affaire comme pourrait faire César lui-même; à la faveur d'une nuit orageuse, il repasse la Seine[4], avec des bateaux qu'il

1. Ceci indique que Noviodun n'était pas sur l'emplacement même de Nevers, mais bien sur la rive opposée, à gauche de la Loire.

2. Melun, ville sénonaise.

3. Probablement un Éburovike, *Camul-ken*, tête de Camul, tête de Mars.

4. Probablement vers Ivri. *V.* une intéressante dissertation de M. J. Quicherat, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, décembre 1852. M. Quicherat place le camp de Labiénus vers Créteil, celui des Gaulois vers Ivri et Vitri.

a pris à Mélodun, et il s'ouvre le chemin de la retraite en passant sur le ventre à l'armée de Camulogène. L'aile droite des Gaulois, que le vieux brenn commandait en personne, enveloppée par l'ennemi, ne céda pas un pouce de terrain, et mourut tout entière à son poste, autour de son général. Labiénus opéra sa jonction avec César, sur l'Yonne.

La guerre allait toujours grandissant. Cette victoire ne compensait pas pour les Romains la défection des Édues, et n'empêcha pas la levée de boucliers de la Belgique. Entre les otages trouvés à Noviodun, les Édues avaient mis à mort ceux des nations qui, telles que les Rhèmes, s'obstinaient dans le parti de l'étranger. Le zèle des Édues était plus violent que désintéressé. Ils disputaient la suprématie à Vercingétorix et aux Arvernes; une assemblée générale est convoquée à Bibracte; toutes les grandes tribus de la Gaule y comparaissent. La Gaule mutilée, décimée en détail depuis tant d'années, retrouve son unité à cette heure suprême, hélas! après que le plus pur de son sang a coulé dans des efforts isolés, après que tant de valeureuses races, dont l'épée eût dû lui assurer la victoire, ont successivement péri sans secours! Toutes les nations gauloises comparaissent, disions-nous; il en manque trois cependant : les Rhèmes et les Lingons, enchaînés à l'alliance romaine; les Trévires, absorbés par leur résistance à de nouvelles attaques des Germains. L'assemblée, d'une voix unanime, confirme le commandement à Vercingétorix. Les Édues cèdent à contre-cœur.

Vercingétorix reprend alors ses premiers plans : il pousse trois colonnes d'attaque contre la Province Romaine, et il s'avance en personne contre César avec la principale armée; il avait jugé suffisante l'infanterie qui avait combattu à Gergovie, et qui comptait 80,000 hommes; mais il avait convoqué la chevalerie entière de la Gaule, 15,000 cavaliers[1].

César, privé d'une grande partie de ses ressources et vivement alarmé pour la Province, n'avait pas cru devoir essayer de se maintenir dans la Gaule centrale, même à la tête de ses dix légions réunies. Il marchait par le midi du territoire des Lingons vers

1. Nombre bien réduit et qui attestait les pertes énormes de la Gaule. Les *Cimbres* seuls en avaient eu autant à la bataille contre Marius.

la Séquanie, afin de se rapprocher du Rhône et de rouvrir ses communications avec la Province[1]; Vercingétorix le rejoignit avant qu'il eût atteint la Saône. Le généralissime gaulois convoqua en conseil tous les chefs de sa brillante cavalerie. « Voici le moment! leur dit-il, il ne faut ni laisser échapper l'ennemi, ni l'attaquer en bataille rangée. Harcelez-le en marche; embarrassée de ses bagages, si l'infanterie tient ferme, elle ne peut continuer sa route, nous l'affamons; si elle abandonne ses bagages pour se sauver, elle perd à la fois sa gloire et ses ressources les plus nécessaires. Quant à la cavalerie romaine, elle n'osera pas seulement paraître en plaine contre vous; allez hardiment : je montrerai en ligne derrière vous la masse entière de notre infanterie. »

Tous les « colliers d'or » répondirent en jurant de ne pas coucher sous leur toit, de ne revoir enfants, parents, ni *femme*[2], qu'ils n'eussent chevauché deux fois à travers la ligne ennemie.

Le lendemain matin, les Romains aperçurent deux gros escadrons sur leurs flancs et un troisième en front qui leur barrait le passage. César partagea aussi sa cavalerie en trois corps et la lança contre les assaillants. La cavalerie romaine[3] eût été absolument hors d'état de soutenir le choc; mais Vercingétorix ignorait que César eût reçu de Germanie un renfort considérable de ces cavaliers et de ces fantassins légers qui combattaient mêlés ensemble[4]. Malgré la valeur forcenée de ces sauvages auxiliaires et leur étrange tactique, les escadrons de César eussent été rompus et accablés, si les masses compactes des légions ne se fussent sans cesse portées au secours là où elles voyaient plier la cavalerie. César était partout au fort du danger : un moment il se vit

1. La Province était déjà entamée en ce moment par les bandes arvernes et gabales, qui avaient taillé en pièces les milices provinciales et envahi le pays des Helves.

2. *Ne ad uxorem...* (Cæsar. VII, 66); ce qui prouve bien qu'ils n'étaient pas polygames.

3. C'est-à-dire numide, espagnole, etc., car il y avait bien peu de Romains et d'Italiens.

4. Ces mercenaires étaient arrivés probablement par la basse Meuse, puis par les terres des Rhèmes et des Lingons, ce qui n'avait pas permis à Vercingétorix d'en recevoir avis. Leurs chevaux, très durs à la fatigue, mais laids et petits, des espèces de chevaux tartares, avaient été remplacés par ceux des officiers, des chevaliers romains, des vétérans, etc. Cæsar. VII, 65.

enveloppé et saisi par des cavaliers arvernes; il ne leur échappa qu'en laissant son épée entre leurs mains[1]. Les Gaulois se lassaient à rencontrer toujours devant eux une barrière de piques, dès qu'ils voulaient pousser leurs avantages. Enfin, les Germains, gagnant le sommet d'une hauteur qui était sur le flanc droit de l'armée romaine, en débusquèrent une des trois divisions gauloises, la renversèrent et la poursuivirent avec un grand carnage, jusqu'au bord de la rivière où Vercingétorix avait mis son infanterie en bataille[2].

A cet aspect, les deux autres corps de cavalerie, craignant d'être tournés, se mirent à fuir à vau-de-route, poursuivis et sabrés par ces cavaliers romains qu'ils étaient près d'anéantir tout à l'heure... Vercingétorix, l'âme navrée, fait rentrer son armée dans un triple camp qu'il avait assis sur la rivière; puis, à l'ébranlement des troupes, ne jugeant pas pouvoir tenir dans ce poste, il se replie sur Alésia, la grande ville des Mandubes, qui était à quelques lieues en arrière. César le suit en toute hâte, poussant et sabrant son arrière-garde, et arrive devant Alésia le lendemain, quelques heures après lui.

Le mont d'Alésia[3] présente à peu près le même aspect que le mont de Gergovie : un immense bastion naturel dominant un large horizon. Le paysage, formé par le bassin accidenté de la Brenne, centre du pays des Mandubes (pays d'Auxois), et borné à l'ouest par les lignes granitiques du Morvant[4], est moins splendide, mais la montagne est plus élevée et d'un plus vaste développement qu'à Gergovie. La montagne est entourée de trois

1. Longtemps après, César retrouva cette épée suspendue en trophée dans un temple des Arvernes. Il sourit, et, comme ses amis la voulaient enlever de ce lieu: «Laissez-la, dit-il, elle est sacrée!» Plutarch. in *Cæsare*, 720. — S'il en faut croire une anecdote très extraordinaire, mais non pas invraisemblable, Cesar n'aurait dû son salut qu'à une bravade de folle magnanimité gauloise. Un de ces colosses gaulois l'avait enlevé et l'emportait sur son cheval; un autre guerrier le reconnaît et crie à son camarade avec un geste dédaigneux : *Cecos Cæsar* (*Secoz Kaisar; lâche César*). Et le premier, là-dessus, le lâche! — Servius assure que César lui-même avait consigné le fait dans ses éphémérides, en s'applaudissant de son bonheur. Serv. *Comment. Æneid.* XI, c. 8.

2. Probablement la Thille. Le combat se donnait à quelques lieues au nord de Dijon.

3. Aujourd'hui le Mont-Auxois.

4. Le Morvant, dont le nom, comme les habitants, porte une physionomie si gauloise, était le canton septentrional des Édues.

côtés par des vallées profondes, qui la séparent des hauteurs voisines ; du quatrième côté, une plaine d'une lieue de long s'étend entre les racines du mont et la rivière de Brenne ; deux autres petites rivières, la Loze et l'Ozerain, coulent à droite et à gauche de la montagne et vont se jeter à la Brenne. L'antique cité des Gaëls couvrait tout le plateau calcaire qui forme le couronnement de la montagne[1]. Le camp de Vercingétorix, fortifié d'un fossé et d'un mur en pierres sèches de six pieds de haut, occuppait le versant oriental au-dessous de la ville et au-dessus du vallon de la Loze. César assit son camp du côté opposé, sur une hauteur en pente douce, séparée du mont d'Alésia par le vallon d'où sort l'Ozerain[2].

Les deux armées se retrouvaient dans la même situation matérielle qu'à Gergovie ; mais la situation morale était changée. D'une part, l'impression de la victoire était effacée par celle d'un revers imprévu ; de l'autre part, on n'était pas disposé à retomber deux fois dans la même faute. César se garda bien d'attaquer à force ouverte : il conçut le gigantesque projet d'enfermer à la fois la ville et l'armée gauloise dans une circonvallation de onze milles, protégée par vingt-trois forts. Vercingétorix tenta de rompre la chaîne dont son rival voulait l'enserrer. Il insinua au cœur de ses chevaliers le désir de venger leur honneur, et les jeta dans la plaine. On combattit, dit César, « avec une souveraine vigueur ». Les escadrons romains ployèrent comme de coutume : les Germains arrivèrent à l'aide, suivis des légions. Le fatal ascendant des barbares du nord l'emporta de nouveau !... La cavalerie gauloise fut rejetée en déroute jusqu'à son camp, avec une grande perte d'hommes et de chevaux.

Vercingétorix ne vit plus d'espérance que dans un effort immense, universel, qui arracherait la Gaule à ses fondements pour la précipiter sur l'envahisseur. « Partez, dit-il aux chefs de sa cavalerie, tandis que les passages ne sont pas encore fermés ; re-

1. Le plateau a deux kilomètres de longueur sur huit cents mètres de largeur. Le bourg actuel de Sainte-Reine est situé sur la pente du col que forme la montagne en se bifurquant au-dessus de la plaine. *V.* l'excellente description du Mont-Auxois par M. Élie de Beaumont, *Description géologique de la France,* t. I.

2. Du côté de Villers-les-hauts-Prés et du *mont Druaux* (Mont-Chênu ?).

tournez chacun dans votre nation; levez tout ce qui peut tenir une arme, et revenez nous délivrer, vos frères et moi. J'ai des vivres pour trente jours; pour un peu plus, avec une épargne rigoureuse. Nous vous attendrons. »

La cavalerie passa, de nuit, entre les lignes inachevées de l'ennemi : Vercingétorix fit rentrer l'infanterie dans la ville[1].

Ce cri de détresse, cette grande voix de la patrie expirante fut entendue. L'assemblée générale de la Gaule, à la hâte réunie, recula devant l'idée colossale d'une levée en masse universelle, qu'elle se sentit impuissante à diriger et à nourrir; mais elle fixa des contingents à tous les peuples gaulois. Tous répondirent d'un seul élan, d'un seul cœur. Toutes les anciennes dissidences s'étaient effacées; on voyait des hommes, longtemps tyrans subalternes sous le conquérant étranger, revendiquer le droit d'expier leur passé en allant mourir les premiers pour la Gaule. Ainsi, l'Atrébate Comm, que César avait imposé pour roi aux Atrébates et aux Morins, et qui avait été son instrument le plus actif, était maintenant le plus ardent organisateur de la guerre sainte. Les magnanimes débris des Nerviens, des Vénètes, des Boïes, parurent au rendez-vous; la petite nation parisienne, qui venait d'éprouver des pertes si cruelles, voulut généreusement fournir huit mille hommes! Les Bellovakes, par un fol orgueil, les Rhèmes, « par une odieuse constance dans l'alliance étrangère[2], » furent les seuls qui désobéirent à l'assemblée nationale. Les Bellovakes prétendirent faire la guerre aux Romains pour leur propre compte et n'avoir d'ordre à recevoir de personne. Ils envoyèrent seulement deux mille hommes, à la prière personnelle de leur allié Comm l'Atrébate. L'ensemble des contingents monta à environ deux cent quarante mille fantassins, mais seulement à huit mille cavaliers. La cavalerie de la Gaule avait fondu dans ces longues et terribles campagnes[3].

1. Ceci indique qu'Alésia s'étendait sur une partie des pentes du Mont-Auxois; car le sommet ne pourrait pas facilement loger une armée de quatre-vingt mille hommes.

2. Améd. Thierry, *Hist. des Gaulois*, t. III, p. 162.

3. Les Édues et leurs clients fournirent trente-cinq mille hommes; les Arvernes et leurs clients, autant; les Ruthènes, *frères* des Arvernes, les Sénons, les Séquanes, les Bituriges, les Santons, les Carnutes, douze mille hommes pour chaque

Il fallut du temps pour rassembler et organiser cette grande armée sur le territoire des Édues, rendez-vous général assigné. Les semaines se succédaient; le terme fixé par Vercingétorix était dépassé; un blocus rigoureux ne laissait arriver aucunes nouvelles aux assiégés, dont les provisions étaient épuisées. Vercingétorix convoqua le conseil. Quelques-uns parlèrent de se rendre; la plupart crièrent qu'il fallait se jeter en désespérés sur l'ennemi. « Vous voulez donc donner une victoire assurée aux Romains? s'écria l'Arverne Critognat; faites comme vos pères au temps des Kimris et des Teutons: nourrissez-vous de la chair de ceux que leur âge rend inutiles à la guerre, et attendez!... »

Cette terrible proposition ne fut pas rejetée, mais ajournée; on adopta en gémissant un parti non moins inhumain : on expulsa comme bouches inutiles les habitants d'Alésia, qui allèrent en vain implorer de l'ennemi des fers et du pain. L'armée gauloise voyait du haut des murs les infortunés Mandubes se traîner, expirant de faim, entre la ville et les lignes romaines, dont César leur fermait impitoyablement l'accès!...

Un autre spectacle apparut enfin aux yeux des défenseurs de la Gaule. Un matin, un cri de joie retentit dans la ville : « Les voilà! » Un flot de cavaliers débouchait dans la plaine, au nord-ouest du mont d'Alésia[1].

Les Romains voyaient de leurs quartiers un spectacle plus formidable. Le revers du massif où était assis leur camp, les hauteurs et le vallon voisins étaient envahis par un océan d'hommes armés. Les quatre généraux de la confédération, l'Atrébate Comm, les Éduens Éporédorix et Virdumar, l'Arverne Vergasillaun, étaient venus planter leur camp à cinq cents pas des quartiers de César.

César ne s'était que trop bien préparé à les recevoir. Il avait

peuple; les Lémovikes, dix mille; les Pictons, les Turons, les Parises, les Suessons, huit mille pour chaque; les Ambiens, les Médiomatrikes, les Pétrocores, les Nerviens, les Morins, les Nitiobriges, les Cénomans, cinq mille pour chaque; les Vélocasses, les Lexoves, les Éburovikes, trois mille pour chaque; les Raurakes et les Boïes, deux mille pour chaque; les peuples armoricains, six mille en tout. Les plus grandes masses furent données par les Gaëls, par la Gaule primitive. Cæsar. VII, 75.

1. L'armée gauloise dut arriver par Semur.

d'abord creusé sur la pente du mont d'Alésia un fossé à pic de vingt pieds de large pour entraver les sorties; à quatre cents pieds plus bas, un second fossé de quinze pieds en largeur et en profondeur; puis un troisième, semblable, dans le fond du vallon : ce dernier était rempli par les eaux détournées de l'Ozerain. Derrière le troisième fossé s'élevaient une terrasse et un rempart de douze pieds, avec revêtement et parapet surmonté de créneaux et hérissé, à la base, de ces pièces de bois fourchues que les Romains nommaient *cerfs,* et que nous appelons *chevaux de frise.* Des tours fortifiaient le rempart de quatre-vingts pieds en quatre-vingts pieds. Ces ouvrages n'avaient pas été jugés suffisants pour la partie des fortifications qui s'étendait en plaine. Là, en avant du rempart, dans une tranchée profonde de cinq pieds, étaient plantés et attachés ensemble un quintuple rang de troncs d'arbres, dont les branches, taillées et aiguisées, rayonnaient au-dessus de la tranchée. Plus avant encore, huit rangs de fosses de trois pieds de profondeur, disposées en quinconce, à trois pieds les unes des autres, et cachées par des ronces et des broussailles, recélaient des pieux aigus dont la pointe ne dépassait le sol que de quatre doigts. On n'arrivait à ces fossés qu'à travers une multitude de *chausse-trapes* ou *aiguillons,* espèces d'étoiles de fer fichées en terre. Ces travaux étaient doubles. A la circonvallation de onze milles correspondait une contrevallation toute pareille, sur un développement de quatorze milles. César avait répété contre l'armée de secours ce qu'il avait fait contre la ville. Ces travaux, qui confondent l'imagination, avaient été exécutés, dans l'espace de six semaines peut-être, par moins de soixante mille légionnaires, que harcelaient sans cesse les vigoureuses sorties des assiégés[1].

La lutte suprême s'engagea par un combat de cavalerie dans la plaine, arène où plongeaient, comme des degrés d'un prodigieux amphithéâtre, les regards des deux camps et de la ville.

1. Une armée de dix légions, dans les anciennes guerres, eût présenté une masse de cent mille à cent vingt mille combattants, à cause des corps auxiliaires qui doublaient les légions; mais César n'avait presque plus de corps auxiliaires. — M. Élie de Beaumont a expliqué comment la nature friable des argiles et des marnes de ces localités avait rendu possibles ces prodigieux ouvrages.

Les Gaulois, imitant la tactique des Germains, avaient mêlé à leurs cavaliers quelques archers et fantassins légers. A l'aspect des escadrons romains mis en désordre par cette manœuvre nouvelle, une clameur immense s'élève d'Alésia et du camp gaulois. Les Romains se rallient, soutenus par les Germains. Les charges se succèdent sans interruption et sans avantage décisif, depuis midi presque jusqu'au coucher du soleil. Une dernière charge des Germains en colonne serrée enfonce la ligne gauloise sur un point. Le reste plie. Les archers, abandonnés de leurs cavaliers, sont sabrés. La cavalerie est refoulée jusqu'au camp.

Les Gaulois restèrent immobiles toute la journée du lendemain; mais, au milieu de la nuit, un grand cri monte de la plaine vers la ville. C'est l'armée de secours qui attaque les fortifications romaines. Les trompes de Vercingétorix répondent. L'armée de secours franchit le premier fossé de la contrevallation avec des fascines et s'avance vers le rempart en faisant pleuvoir sur ses défenseurs une grêle innombrable de flèches et de pierres. Les machines des Romains ripostent. Des décharges meurtrières s'échangent au hasard dans les ténèbres. De loin, les Gaulois ont l'avantage, grâce au nombre; mais à mesure qu'ils avancent, ils s'enferrent dans les chausse-trapes, tombent dans les fosses et s'y empalent, ou sont criblés par les balistes du rempart et des tours... Au point du jour, comme l'armée de Vercingétorix, après avoir comblé de son côté le premier fossé de la circonvallation, approche du rempart opposé, elle reconnaît que l'assaut extérieur a cessé et que l'armée de secours se replie vers son camp.

Les généraux de la grande armée changèrent leur plan d'attaque. Il y avait, au nord-est, entre la Loze et la Brenne[1], une colline que son vaste circuit n'avait pas permis d'enfermer dans les lignes romaines. César avait assis sur la pente douce de cette hauteur un petit camp de deux légions. Les chefs gaulois jugèrent que, s'ils réussissaient à enlever cette position, les Romains ne pourraient plus tenir dans l'étroit vallon de la Loze, entre cette colline et le mur d'Alésia. Vergasillaun, parent de Vercin-

1. Au-dessus des Laumes, vers Saigni et Menestreux.

gétorix, se mit à la tête de cinquante-cinq mille hommes, l'élite de l'armée, tourna la hauteur par une longue marche de nuit, s'embusqua sur le versant opposé, et tout à coup, vers midi, déboucha au-dessus du petit camp romain. En même temps, la cavalerie gauloise reparut dans la plaine, et le gros de l'infanterie se déploya en avant du camp gaulois.

Vercingétorix sort de la ville, et un double assaut, furieux, désespéré, commence. Des deux côtés, on sent que c'est l'heure suprême. L'attaque a été mieux combinée cette fois. César, planant d'un poste élevé sur tout le champ de bataille, voit de moment en moment ses formidables défenses entamées ou éludées. Les piéges et les fossés qui protégent les abords du petit camp disparaissent sous les monceaux de terre que jettent devant eux les bataillons de Vergasillaun. Les Gaulois touchent au rempart. Les deux légions s'épuisent; un renfort envoyé par César ne prolonge qu'à grand'peine la résistance. Pendant ce temps, Vercingétorix, au lieu d'assaillir les gigantesques fortifications de la plaine, se porte contre la partie des lignes où la nature escarpée du terrain n'a pas permis de si grands ouvrages. Son armée accable de traits les garnisons des tours romaines, se fraye un chemin à force de terre et de fascines, entame avec d'énormes faux le rempart et le revêtement. Deux corps de troupes fraîches, dépêchés à l'aide, sont impuissants contre l'élan des assaillants. La journée semble aux Gaulois.

César accourt avec la réserve. Le combat se rétablit : Vercingétorix est repoussé. César sort des lignes avec quelque infanterie et toute sa cavalerie, et marche au secours du petit camp. Il arrive sur la hauteur au moment où, le fossé étant franchi et le rempart forcé, les deux légions du petit camp viennent de se masser en un seul corps avec les garnisons des forts voisins pour se frayer une retraite l'épée à la main. Les Romains se reportent en avant. Les Gaulois chargent : on s'aborde à l'arme blanche. Tout à coup, les Gaulois aperçoivent derrière eux une partie de la cavalerie ennemie qui a tourné la colline. La panique les saisit; assaillis en tête et en queue, ils se rompent. Vergasillaun est pris avec soixante-quatorze enseignes. Le combat n'est plus qu'un massacre. A l'aspect des fuyards échappés au carnage, la masse

de l'armée, déployée au loin sur les hauteurs, se débande dans toutes les directions et se dissout pour ne plus se réunir. « Toute cette grande armée s'évanouit comme un rêve[1]. »

Les défenseurs d'Alésia, délaissés sans retour, rentrèrent, aux approches de la nuit, dans l'antique cité qui avait été le berceau de la Gaule et qui allait en être le tombeau.

Qui pourrait dire les douleurs de cette horrible nuit, pour toute cette foule infortunée ! Qui pourrait dire surtout ce qui se passa au fond du cœur de l'homme qui était devenu en quelque sorte la Gaule incarnée, et qui sentait défaillir en lui l'âme de toute une race humaine ! Ce grand peuple, cette grande religion, ces hautes traditions des premiers âges, tout ce monde glorieux prêt à s'abîmer devant un monde de matière et de corruption ! Les génies de la liberté, de l'infini et de l'immortalité remontant dans les sphères étoilées et laissant la terre aux « dieux d'en bas », aux puissances fatales ! C'étaient là, sans doute, les signes précurseurs d'une de ces destructions périodiques du monde annoncées par les *voyants !* « Le Trépas, père de la Fatalité[2], » allait replonger dans la nuit de l'*abîme* notre globe condamné !

Le héros, le patriote n'avait plus rien à faire ici-bas : la patrie était perdue. L'homme pouvait encore quelque chose pour ses frères. Il pouvait peut-être encore les sauver de la mort et de la servitude personnelle. Cette pensée fut la dernière consolation de cette grande âme. Le lendemain, Vercingétorix convoqua ses compagnons, et « s'offrit à eux pour qu'ils satisfissent aux Romains par sa mort, ou qu'ils le livrassent vivant[3]. » Il poussait le dévouement jusqu'à renoncer à mourir. On envoya savoir les volontés de César. Le proconsul ordonna qu'on livrât les chefs et les armes, et vint siéger sur un tribunal élevé entre les retranchements.

Tout à coup, un cavalier de haute taille, couvert d'armes splendides, monté sur un cheval magnifiquement caparaçonné, arrive au galop droit au siége de César. Vercingétorix s'était paré comme la victime pour le sacrifice. Sa brusque apparition, son imposant

1. Plutarch. in *Cæsare.*
2. *Ankou tad ann anken.* V. le chant des *Séries*, *Barzaz-Breiz*, t. I, p. 8.
3. Cæsar. VII, 89.

aspect, excite un mouvement de surprise et presque d'effroi. Il fait tourner son cheval en cercle autour du tribunal de César, saute à terre, jette ses armes aux pieds du vainqueur, « et se tait ».

Devant la majesté d'une telle infortune, les durs soldats de Rome se sentaient émus : César se montra au-dessous de sa prospérité ; il fut implacable envers l'homme qui lui avait fait perdre, un seul jour, le nom d'invincible. Il éclata en reproches « sur son amitié trahie, sur ses bienfaits méprisés, » et livra le héros de la Gaule aux liens des licteurs. Vercingétorix, réservé aux pompes outrageantes du triomphe, dut attendre six années entières que la hache du bourreau vînt enfin affranchir son âme et l'envoyer rejoindre ses pères dans « le cercle céleste[1] ».

Le but de son martyre fut atteint, du moins en partie. Ses Arvernes furent sauvés. La liberté de vingt mille captifs, Édues et Arvernes, fut le prix de la soumission de ces deux peuples. Tous les autres prisonniers furent distribués comme butin (*præda*) aux soldats : chaque Romain eut un esclave gaulois pour sa part.

La guerre des Gaules n'était pas encore finie, bien que l'issue en fût désormais trop certaine, et que Rome, aux nouvelles d'Alésia, eût décrété « vingt jours d'actions de grâces ». Excepté les Édues et les Arvernes, aucun des peuples gaulois n'avait mis bas les armes ; et à peine César fut-il entré dans ses quartiers d'hiver, qu'il apprit que la confédération, tranchée par le glaive romain, tentait de rapprocher ses tronçons sanglants et mutilés. Les Gaulois, convaincus de l'impossibilité de tenir en masse contre les Romains, voulaient, disait-on, essayer de les lasser en renouvelant la guerre sur un grand nombre de points à la fois. César ne leur laissa pas le temps de mûrir ce nouveau plan. Il tomba à l'improviste chez les Bituriges. Des milliers de ces malheureux furent pris sans résistance au milieu de leurs champs ; la masse émigra chez les nations voisines. César les poursuivit, les traqua, les força de capituler et de retourner sur leurs terres. Dès que les Romains se furent éloignés, les Carnutes se jetèrent sur les Bituriges pour les punir d'avoir traité avec l'ennemi. César revint, saccagea le territoire des Carnutes ; ceux-ci émigrèrent à

1. Plutarch. in *Cæsare*, p. 721. Dion. Cass. XL, p. 140.

leur tour, mais ne revinrent pas, et César fut informé que les Bellovakes étaient en armes et soulevaient leurs voisins.

Ce peuple orgueilleux, qui avait refusé son contingent à la grande armée, tenait parole, et « faisait la guerre pour son compte aux Romains ». Il la fit du moins avec courage. La levée en masse des Bellovakes, renforcée par les Ambiens, les Atrébates, les Calètes, les Aulerkes[1], les Vélocasses, se retrancha au fond des forêts sur une colline entourée d'un marais, et tint longtemps en échec sept légions grossies des contingents rhèmes, lingons et autres. Le Bellovake Corrée et Comm l'Atrébate dirigèrent habilement la défense. Les Rhèmes furent châtiés de leur opiniâtre complicité avec le destructeur de la Gaule : leur cavalerie, attirée dans une embuscade, fut taillée en pièces avec son chef[2], vieux guerrier qui, « suivant la coutume gauloise, » n'avait pas voulu renoncer au commandement, quoiqu'il pût à peine se tenir à cheval. Ce fut une dernière joie pour les patriotes gaulois. Peu de temps après, le brave chef des Bellovakes, Corrée, ayant quitté son camp avec sept mille hommes d'élite, pour surprendre les fourrageurs romains, fut surpris lui-même et enveloppé par toute l'armée ennemie. Sa troupe fut écrasée. Lui, « plus fort que la fortune, » ne voulant ni fuir ni recevoir merci, ne répondit aux sommations de se rendre qu'en abattant à ses pieds tout ce qui osait l'approcher, jusqu'à ce qu'il eût forcé enfin les vainqueurs, saisis de colère et d'admiration, de l'accabler sous une grêle de traits[3].

De même que Vercingétorix, Corrée avait poussé son peuple à l'insurrection, malgré le sénat et les riches : la mort de ce héros fit tomber les armes des mains des Bellovakes. César avait trop

1. Quand on cite les Aulerkes sans autre désignation, c'est des Éburovikes qu'il s'agit : c'était apparemment le noyau de la race.

2. « Le premier de leur république, » dit le continuateur de César (Hirtius Pansa), *De Bell. Gall.* VIII, 12.

3. Contin. Cæsar. VIII, 19. Cette mort rappelle un des tercets d'un des plus beaux chants bardiques qui soient parvenus jusqu'à nous :

« Ni Peil ni Madok n'ont vécu longtemps. Lorsque, selon la coutume, on leur cria : Rendez-vous! — Nous ne nous rendons pas ! — Et jamais ils n'ont demandé quartier. »

Le chant de mort des fils de Liwarkh ; ap. La Villemarqué, *Bardes Bretons du sixième siècle,* p. 157.

de hâte d'achever la victoire, pour réduire au désespoir les vaincus : il se contenta d'exiger de nombreux otages des peuples belges, et ne fut impitoyable que pour les Éburons, dont il anéantit les malheureux débris. Pendant ce temps, les Andes et les autres populations de la basse Loire, conduits par l'Ande Dumnac, avaient assailli, dans Limonn (Poitiers), le chef picton Durat, ami des Romains : les lieutenants C. Caninius et C. Fabius dégagèrent Durat, et Fabius tailla en pièces les Andes et leurs alliés, qui se retiraient vers la Loire. Alors enfin, les indomptables Carnutes courbèrent la tête sous le joug, et, après eux, toute l'Armorique. Les Carnutes eurent, comme les Arvernes, leur victime expiatoire : leur chef Guturvath, qui avait été le plus opiniâtre instigateur de la résistance, fut livré aux Romains, battu de verges et décapité par les licteurs. Drapeth, qui avait joué le même rôle chez les Sénons, et qui avait armé dans son pays jusqu'aux esclaves[1], les affranchissant pour en faire des soldats, évita la hache du bourreau en se laissant mourir de faim. Le dernier peuple qui combattit pour la cause de l'indépendance fut le peuple cadurke : leur chef Lucter, l'ami de Vercingétorix, vaincu sous les murs d'Uxellodun[2] (le Puy-d'Yssolu, dans le Querci) par C. Caninius, tomba au pouvoir des Romains. Ce fut la dernière bataille de la liberté gauloise ! Malgré le désastre de Lucter, deux mille Cadurkes, enfermés dans la place imprenable d'Uxellodun, s'y défendirent si héroïquement qu'il fallut César lui-même pour les réduire : l'excès de la soif put seul les contraindre à se rendre. César, voulant arrêter par la terreur tous ceux des Gaulois qui seraient tentés de remuer encore, et terminer à tout prix la guerre, fit couper les mains aux vaincus, et les renvoya dans leurs foyers « pour servir d'exemple ! » Dans d'autres temps, le sort des hommes d'Uxellodun n'eût excité dans toutes les âmes que la soif de la vengeance ; mais la Gaule épuisée de sang n'avait plus la force de soulever sa grande épée. Les Trévires avaient été subjugués par Labiénus : bientôt la soumission de l'Aquitaine

1. Il faut entendre par là, et les esclaves proprement dits, et ceux des colons (*taeogs, aillts*) qui, sans être esclaves, n'avaient pas le droit de porter les armes.
2. *Uasel-dun*, haute colline.

et celle de Comm l'Atrébate[1] couronnèrent l'œuvre de la conquête, et, lorsque César vint établir son quartier d'hiver à Némétocenne (Arras), la Gaule entière était « pacifiée ».

Mais quelle paix, grand Dieu! quel calme que celui qui suivit cette effroyable crise, cette transformation violente de l'existence de toute une race humaine! C'était le silence de l'atonie et de la mort qui régnait en Gaule. « Durant huit années de guerre, dit Plutarque, César avait forcé plus de huit cents villes, subjugué trois cents nations, vaincu trois millions de combattants, dont un million avaient péri sur les champs de bataille et un million étaient réduits en esclavage[2]. »

1. Il capitula, à la condition qu'on ne l'obligerait jamais à voir le visage d'un Romain (Contin. Cæsar. VIII, 48).

2. Plutarch. in *Cæsare*. On sent qu'il ne faut pas prendre tout à fait au pied de la lettre les chiffres de Plutarque, qui exprime ici l'impression traditionnelle plus que le fait réel.

LIVRE V.

GAULE ROMAINE.

Organisation de la Gaule sous les Romains. Les provinces. Les cités. La civilisation grecque et latine en Gaule. — Révoltes gauloises. — Guerres entre les Romains et les Germains. — Caractère et mœurs des Germains. Introduction du christianisme en Gaule.

(50 ans avant J.-C. — 180 ans après J.-C.)

La Gaule primitive n'avait pu s'élever, par ses propres forces, aux conditions d'une nationalité organisée. Elle commençait les épreuves de la longue et sévère éducation qu'elle était destinée à recevoir des races étrangères. L'indépendance nationale était perdue ; mais les formes de la nationalité ne furent pas détruites immédiatement. César étala autant de douceur et de *clémence* après son triomphe, qu'il avait montré parfois de cruauté après des succès partiels. Il fit, à la vérité, de sa vaste conquête une seconde province transalpine appelée *Gallia Comata,* ou Gaule Chevelue, à cause des longs cheveux qui distinguaient ses habitants des peuples de l'ancienne Province, tondus à la romaine, quoique toujours fidèles aux braies gauloises ; mais il respecta l'organisation intérieure, les mœurs, les habitudes, la religion, et se contenta d'imposer un faible tribut, déguisé sous le nom de solde militaire[1].

César ne voulait point achever la ruine de la Gaule : il n'oublia rien, au contraire, pour atténuer les traces matérielles des maux qu'il lui avait causés, et pour réveiller l'esprit militaire et aventureux, tout en étouffant le patriotisme; car il espérait se servir bientôt des Gaulois vaincus contre Rome victorieuse.

En effet, lorsqu'il crut l'heure venue d'exécuter les grands desseins dont dix ans de victoires n'avaient été que le prélude, des corps considérables de troupes gauloises marchèrent, sous ses

1. 40 millions de sesterces (8,200,000 fr.), suivant Suétone. *C. J. Cæsar.*

aigles, à l'assujettissement de ce peuple romain qui ne devenait maître du monde qu'en perdant sa propre liberté. Une légion tout entière, levée parmi les Gaulois[1], fut admise aux droits de cité, et des Transalpins[2], changeant la saie et les braies de leurs ancêtres contre le *laticlave* romain, vinrent siéger dans le sénat, au grand désespoir des vieux patriciens de Rome, tandis que César s'emparait du trésor sacré destiné aux « tumultes galliques », en s'écriant que la république était déliée de son antique serment, puisque la Gaule était maintenant romaine[3].

Pendant que des milliers de Gaulois suivaient César dans les champs de l'Italie et de l'Espagne, et se consolaient de leur défaite en voyant que rien dans le monde ne résistait à leur vainqueur; pendant que les archers ruthènes, les lanciers suessons, les cavaliers trévires combattaient sur l'Èbre et sur la Sègre pour assurer l'empire du monde au conquérant des Gaules, la république massaliote se heurtait imprudemment contre la fortune de César. Massalie avait été également favorisée par César et par Pompée; mais, lorsque éclata la querelle de ces deux puissants rivaux, ses antécédents et ses penchants aristocratiques entraînèrent la cité phocéenne dans le parti du sénat et de Pompée. Massalie ferma ses portes aux légions de César, qui, maître de Rome et de l'Italie, repassait par la Narbonnaise pour aller s'emparer de l'Espagne, et elle reçut dans son port l'escadre *pompéienne* de Domitius. César manquait de vaisseaux : il fit construire à Arles douze galères, chargea ses lieutenants Caïus Trébonius et Décimus Brutus de réduire Massalie, et passa outre. Décimus Brutus commença l'attaque par mer. Avec ses douze galères à peine achevées, il assaillit dix-sept galères massaliotes et *pompéiennes*, et en prit neuf. Les Massaliotes ne se découragèrent pas : ils armèrent en guerre jusqu'aux barques de pêcheurs, et envoyèrent toute leur marine joindre Nasidius, lieutenant de Pompée, qui arrivait de Grèce à leur secours avec dix-sept navires. Décimus Brutus présenta audacieusement la bataille aux

1. On l'appelait la légion de l'*Alouette* (*alaudæ*), parce que les soldats portaient la figure d'une alouette sur leur casque. (Sueton. *C. J. Cæsar.*; Plin. l. IV, c. 37.)

2. De la Gaule Narbonnaise toutefois, et non de la *Chevelue*. Ceci s'applique également à la légion de l'Alouette.

3. Appian. *Bell. civil.* l. II.

deux escadres combinées dans les parages des Stœchades (les îles d'Hyères). Au premier choc, Brutus fit virer de bord et présenter le flanc aux proues ennemies ; les navires massaliotes, donnant de l'éperon dans le flanc des galères *césariennes*, y restèrent attachés, et l'on combattit sur-le-champ de pied ferme. Nasidius s'enfuit avec ses *Pompéiens;* les Massaliotes furent accablés et perdirent encore dix galères, avec l'élite de leur jeunesse. Décimus Brutus, le vainqueur des Vénètes, semblait avoir mission d'anéantir les marines de la Gaule.

Les Massaliotes, exaltés par la grandeur même de leurs revers, se défendirent longtemps encore contre Trébonius, qui les assiégeait avec trois légions du côté de la terre : ils ne demandèrent à capituler qu'après que les *Césariens* eurent fait brèche au mur qui séparait la presqu'île du continent. Toute la population sortit en vêtements de deuil, et vint supplier Trébonius de ne point pénétrer de vive force dans la ville et d'attendre le retour de César pour décider du sort de Massalie. Le lieutenant y consentit. Quelques jours après, les assiégés firent tout à coup irruption hors de leur ville, surprirent les assiégeants sans défiance, et incendièrent en un moment toutes les machines de guerre. Les légionnaires, exaspérés, travaillèrent avec tant d'ardeur à réparer cette perte, qu'ils eurent rétabli en peu de jours ce qui avait coûté des mois à construire. Massalie, tourmentée par la disette et par le typhus, fut promptement réduite à la dernière extrémité et contrainte de se rendre à discrétion. César, implacable naguère envers les Aduatikes et les Éburons, punit moins sévèrement les Massaliotes, violateurs du droit de la guerre comme ces deux malheureux peuples : la civilisation helléno-romaine, peu sensible aux misères des *barbares,* n'eût point pardonné au destructeur de la brillante fille de Phocée, de l'amie fidèle de Rome. Les Massaliotes conservèrent leur liberté, leurs biens et leurs lois; mais ils durent livrer armes, vaisseaux, trésor public : ils reçurent garnison *césarienne,* et virent plusieurs de leurs colonies, telles qu'Agde et la florissante Antibes, se séparer de la métropole pour obtenir le titre et les droits de colonies romaines. La fondation d'une nouvelle colonie maritime par César, qui, de son nom, la nomma le « Forum de Jules » (*Forum Julii;* Fréjus), ne fut pas moins

funeste à Massalie : ce fut encore une concurrence à ajouter à celle de Narbonne ; Fréjus acquit bientôt une haute importance, et devint une des grandes stations navales de l'Empire et le premier port militaire de la Gaule[1]. César colonisa aussi Arles.

La puissance massaliote ne se releva pas de cette malheureuse guerre, et Massalie, comme la Gaule, dépouillée de son indépendance, fut absorbée dans le grand Empire. La république déchue se consola par l'étude des lettres, et se fit l'émule d'Athènes après avoir été la rivale de Carthage. Sous les empereurs, les grands de Rome envoyaient indifféremment leurs enfants aux gymnases d'Athènes ou à ceux de Massalie.

L'œuvre de César fut achevée par son neveu et son héritier, Octavien Auguste, lorsque la défaite d'Antoine et la fin des grandes guerres civiles eurent donné au nouveau maître du monde le loisir de penser aux réformes politiques et législatives.

On sait qu'Auguste vainqueur régularisa, par le suffrage du sénat et du peuple, la révolution opérée dans l'État, et, tout en réunissant dans sa main les pouvoirs autrefois répartis entre les divers magistrats[2], rendit hommage à la souveraineté populaire, laissant planer ainsi au-dessus du trône impérial[3] une sorte d'idéal républicain que respectèrent nominalement les plus mauvais empereurs et qui préserva jusqu'à un certain point, en théorie, la monarchie romaine de tomber dans l'avilissement radical des despotismes orientaux. Les provinces romaines furent partagées en « provinces du peuple » et « provinces de l'empereur ». L'empereur (*imperator*), c'est-à-dire le chef militaire de l'État, fut seul *proconsul* ou gouverneur de toutes les provinces *armées*, de toutes les provinces frontières et garnies de troupes, et il les délégua en sous-ordre à des *legati* ou lieutenants impériaux, révocables à sa volonté, et qualifiés seulement de *propréteurs*. Ces officiers, qui

1. Cæsar. *Bell. civil.* l. I, II ; Lucan. *Pharsal.* l. III ; Sueton. ; *C. J. Cæsar.* Dion. Cass. l. XLI.

2. Auguste avait feint de vouloir rentrer dans la vie privée ; le sénat le supplia de garder l'autorité suprême, et on lui déféra successivement le pouvoir tribunitien, le consulaire, le censorial, le proconsulaire dans les provinces et le souverain pontificat ; puis on le dispensa personnellement de l'observation des lois et des plébiscites ; en un mot, on l'investit d'une dictature perpétuelle.

3. Ce terme de trône ne peut pas s'appliquer personnellement à Auguste, qui évita toujours les formes susceptibles de rappeler les rois d'Orient.

portaient le glaive et l'habit de guerre, possédaient l'autorité militaire, administrative et judiciaire, les fonctions financières étant attribuées à des *procurateurs* ou intendants choisis par l'empereur entre les chevaliers romains, parfois même entre les affranchis impériaux. Les autres provinces, dites « du sénat et du peuple », étaient gouvernées par des *proconsuls* tirés au sort parmi les sénateurs et revêtus de tous les pouvoirs, sauf du pouvoir militaire, attribut exclusif de l'empereur ; un *questeur* gérait sous eux les finances, mais avec le contrôle des procurateurs impériaux, qui avaient seuls partout le maniement des « finances du prince », c'est-à-dire des fonds destinés à l'armée.

La Gaule Transalpine, en l'an 28 avant J.-C., fut rangée entre les « provinces de l'empereur ». L'année suivante, Auguste convoqua dans Narbonne les députés de toutes les nations gauloises. Il fit rédiger dans cette assemblée un dénombrement général, qui servit de base à l'assiette d'impôts beaucoup plus considérables que le tribut établi par César, et il y promulgua les mesures décisives par lesquelles il se proposait d'assimiler la Gaule au reste de l'Empire, en effaçant les traces les plus vives du passé. Les vieilles fédérations, les clientèles de peuple à peuple furent brisées et morcelées ; des divisions administratives purement arbitraires remplacèrent les divisions naturelles de sang, de race et de topographie. Auguste ne toucha point à la Narbonnaise, suffisamment disciplinée à la domination romaine ; mais il partagea la Gaule Chevelue en trois grandes provinces : l'Aquitaine, la *Lugdunaise* ou Lyonnaise et la Belgique. Quatorze nations de la Gaule centrale et occidentale furent associées à l'ancienne Aquitaine pour former la nouvelle province de ce nom, qui embrassa le pays des Arvernes et de tous leurs anciens clients, avec celui des Bituriges, des Lémovikes, des Pictons, des Santons, etc., et s'étendit des Pyrénées à la Loire, et de l'Océan aux Cévennes. La *Lugdunaise* emprunta son nom à une ville nouvelle, fondée par le proconsul Munatius Plancus, en l'année 43 avant J.-C., sur l'emplacement de Lugdun[1], bourgade ségusienne, dont l'admirable situation au

1. Ce nom, suivant l'auteur anonyme du *Livre des fleuves*, signifie la colline du corbeau. Le mot *lug* (corbeau) n'est plus en usage dans les dialectes celtiques subsistants. Lyon n'occupa d'abord que la rive occidentale de la Saône, sur la

confluent du Rhône et de la Saône n'avait pu échapper aux Romains. Jamais ville ne fit une fortune si rapide que *Lugdunum* (Lyon); en quinze ans, elle devint d'obscur village cité splendide, métropole d'une vaste province et même de toute la Gaule [1] et séjour favori de l'empereur, qui en avait fait une colonie romaine. La Province Lyonnaise comprit les territoires des Édues, des Ségusiens, des Sénons, des Parises, des Tricasses (Troies), des Meldes, des Carnutes, des Andes, des Turons et toute l'Armorique, avec les Calètes et les Vélocasses, singulière délimitation, évidemment adoptée pour brouiller toutes les traditions. La vieille Belgique, qui avait perdu quelque terrain vers la Seine inférieure, fut largement augmentée au sud-est : on lui adjoignit l'Helvétie, la Séquanie et le pays des Lingons. Les quatre provinces (compris la Narbonnaise) furent divisées en soixante *cités* (*civitates*), qui avaient chacune sous leur dépendance plusieurs *pagi* ou cantons. La plupart des petits peuples furent réduits à la condition de simples cantons, subordonnés à la *cité* voisine.

On ne négligea rien pour dénationaliser la Gaule. Des colonies militaires furent semées çà et là dans l'intérieur, afin d'y introduire les mœurs, la langue, le culte de Rome. Auguste savait le druïdisme irréconciliable avec la domination étrangère; il ne le proscrivit pas, mais il en interdit l'usage à tout « citoyen romain », tandis qu'il s'efforçait de faire souhaiter aux Gaulois le titre de citoyen comme la plus haute des récompenses. Il poursuivit la vieille Gaule jusque dans les noms de ses cités, qu'entouraient de respectables superstitions patriotiques, et amena les principales villes gauloises à abdiquer ces vieux et illustres noms pour s'imprimer sur le front le stigmate de la conquête, en se consacrant à César ou à son héritier. Ainsi Bibracte, qui avait déjà pris la qualification de *Julia* sous César, devint *Augustodunum* (Autun); Climberri fut *Augusta* des Auskes (Auch); les capitales des Trévires, des Lémovikes, des Raurakes, des Turons, des Andes, se nommèrent *Augusta* des Trévires (Trèves), *Augustoritum* (Limoges),

pente et au pied de Fourvières. Le nom de Lyon n'est pas une corruption de Lugdun : c'est ce nom même, prononcé à la manière gaëlique, tel qu'un Irlandais le prononcerait encore aujourd'hui.

1. *V.* la *Table de Peutinger*.

Augusta des Raurakes (Augst, près Bâle, *Cæsarodunum*[1]), *Juliomagus* (Angers). Ailleurs, on fit plus : on transféra les chefs-lieux ; on ôta aux anciennes capitales, non plus leurs noms, mais leur existence même. L'illustre Gergovie des Arvernes, la patrie de Vercingétorix, l'unique cité qui eût la gloire d'avoir repoussé les armes romaines, vit une ville nouvelle, *Augustonemetum* (Clermont), s'élever à quelque distance : tous les moyens furent employés pour y attirer les habitants de Gergovie, qui s'éteignit lentement, abandonnée de son peuple, sur sa montagne solitaire. Bratepans fut remplacée par *Cæsaromagus* (Beauvais), Noviodun, par *Augusta* des Suessons (Soissons), qui descendit dans la vallée de l'Aisne ; la capitale des Véromandues (Vermand) fut transférée sur la Somme, où s'éleva *Augusta* des Véromandues (Saint-Quentin). Alésia devint une ville romaine de médiocre importance, qui fut détruite à une époque inconnue. Le plateau du Mont-Auxois est aujourd'hui entièrement désert[2]. Les Romains conservèrent, comme instrument d'administration, les assemblées générales dans la Gaule Transalpine, ainsi qu'ils l'avaient fait dans la Cisalpine. Il va sans dire que ces assemblées étaient entièrement subordonnées aux représentants de l'empereur.

Cette révolution ne s'opéra pas sans résistance : des mouvements violents éclatèrent à plusieurs reprises dans les diverses parties de la Gaule, surtout en Belgique, chez les Trévires, chez les Morins, etc. : les révoltes belges furent secondées par les irruptions menaçantes des Suèves ; l'Aquitaine s'insurgea l'année même de l'assemblée de Narbonne ; mais tous les soulèvements furent étouffés sans lutte vraiment sérieuse, quoique la fiscalité romaine semblât bien dure aux Gaulois, qui demandèrent en vain justice à Auguste des exactions inouïes de son procurateur Licinius[3]. Ces exactions ne furent point punies ; mais la présence

1. *Cæsarodunum* n'était pas sur l'emplacement actuel de Tours, au midi de la Loire, mais sur la colline Saint-Symphorien, au nord du fleuve.

2. Nous avons vu gisant ensemble, sur ce sommet solitaire, un *menhir* druidique à demi enterré, de nombreux fragments de tuiles et de poteries gauloises et romaines, et quelques débris d'architecture religieuse du moyen âge.

3. Ce Licinius était Gaulois de naissance ; pris et fait esclave par César dans la grande guerre, il avait été plus tard affranchi, et s'était élevé à une haute faveur auprès d'Auguste. Devenu procurateur en Gaule, cet affranchi pressura ses compatriotes plus cruellement que n'eût pu faire le pire des chevaliers romains.

de l'empereur et de son beau-fils Drusus y mit sans doute un terme, et Auguste, qui ne quitta guère la Gaule et sa cité favorite de *Lugdunum* pendant plusieurs années (de l'an 16 à l'an 10 av. J.-C.), vit son œuvre couronnée par un acte solennel auquel prirent part toutes les nations gauloises : les soixante *cités* de la Gaule, ou du moins leurs représentants officiels, décrétèrent l'érection d'un temple gigantesque dédié à Rome et à César Auguste auprès de Lugdunum, au confluent du Rhône et de la Saône, et leurs noms furent gravés sur l'autel des dieux étrangers, devant lequel s'éleva la statue colossale de la Gaule, entourée des statues de ses soixante cités[1]. Le génie de Rome et son représentant remplacèrent ainsi le vieil Ésus au sommet de l'Olympe gaulois : l'Éduen Vercundaridub, qui avait pris le nom de Caïus Julius, devint le pontife du nouveau temple. L'anthropomorphisme et l'idolâtrie s'installèrent dans ces enceintes sacrées où l'on adorait, depuis l'origine des temps, le dieu incorporel et infini. L'homme, et quel homme ! l'impur Octavius, se substitua sur les autels aux puissances célestes, aux personnifications mystiques des attributs divins. César n'avait vaincu que le corps de la Gaule : maintenant, c'est son âme qui semble vaincue, ou plutôt envolée ! Qui eût dit que cet abîme de superstition et de matérialisme fût le chemin par lequel la Providence menait la Gaule à une foi nouvelle dont la flamme raviverait en les transformant ses hautes traditions !

L'ordre nouveau qu'Auguste venait d'établir en Gaule n'avait d'unité que relativement au pouvoir romain, et ne reposait point

Comme les impôts se payaient mensuellement, il exigeait des contribuables quatorze mois d'impôt au lieu de douze, prétendant que *décembre*, à cause de son nom, ne devait compter que pour le *dixième*. C'était à son profit, et non à celui de l'empereur, qu'il pillait ainsi la Gaule ; mais, quand il vit qu'Auguste allait le sacrifier aux plaintes des populations, il mena ce prince dans sa maison, et lui montrant de « grands trésors d'argent et d'or » et des monceaux d'objets précieux en tout genre : « Voilà, lui dit-il, ce que j'ai amassé pour toi et pour les Romains, de peur que les gens de ce pays ne tournassent contre Rome ces grandes richesses. C'est pour toi que j'ai conservé tout cela ; prends, c'est ton bien. » Un tel argument désarma l'empereur, et les Gaulois perdirent leurs paroles. (Dion. Cass. l. LIV.)

1. Strab. l. IV ; Tit. Liv. *Epitome*, l. LXXXVII. — Le temple était à la pointe de Perrache. Les deux hautes colonnes de marbre qui étaient devant l'autel, sciées en deux par les chrétiens, forment quatre piliers de la vieille basilique d'Aisnai.

sur l'égalité de toutes les parties du territoire, mais au contraire sur une hiérarchie de priviléges et de conditions diverses, résultat des événements antérieurs, et que la politique impériale se réservait de modifier selon ses intérêts et ses plans. Toutes les *cités* ou nations encore gauloises de mœurs et de coutumes étaient organisées sur une échelle de trois degrés : 1° les *confédérés* ou *alliés* (*fœderati*), qui avaient conservé toutes leurs institutions, et ne devaient à l'empereur que le service militaire et quelques redevances qui se rapportaient à ce service; 2° les *libres* ou *autonomes*, se gouvernant eux-mêmes comme les alliés, mais astreints au tribut; 3° les *sujets*, immédiatement soumis à l'autorité des officiers impériaux. Les nations alliées étaient les Massaliotes; les Voconces, qui avaient deux chefs-lieux, *Vasio* (Vaison) et *Lucus-Augusti* (*le bois-sacré d'Auguste;* Luc, près Die[1]); les Édues, toujours qualifiés de frères du peuple romain; les Carnutes, dont les vainqueurs semblaient avoir respecté les grands souvenirs et l'opiniâtre courage; les Rhèmes et les Lingons. Au rang des *autonomes* figuraient les Nerviens, si déchus de leur population et de leur puissance; les Suessons; les Silvanectes (pays de Senlis), ancien canton suesson érigé en cité; les Leukes, les Trévires, les Meldes, les Ségusiens, les Santons, les Bituriges Cubes et Viviskes, enfin l'illustre *cité* des Arvernes. Le reste des peuples de la Belgique, de la Lyonnaise et de l'Aquitaine étaient réduits à la condition de « sujets provinciaux », un peu moins dure, il est vrai, sous le gouvernement impérial que sous le régime antérieur. Mais, dans la Province Narbonnaise, au-dessus de ce triple degré, s'élevait une autre hiérarchie, celle des cités *italianisées,* si l'on peut s'exprimer ainsi : c'étaient les colonies romaines et les colonies de droit latin et italique; les habitants de Lyon, de Narbonne, de Béziers, de Fréjus, d'*Arausio* (Orange) et d'Arles étaient les seuls, sous Auguste, qui jouissent du droit de citoyens romains. Aix ou *Eaux-Sextiennes, Julia-Valentia* (Valence), ville de fondation récente, Toulouse, peut-être Carcassonne, *Carpentoracte-Julia* (Carpentras), *Cabellio* (Cavaillon), *Nemausus-Augusta* (Nîmes), étaient des colonies de droit latin : Vienne, capitale des Allo-

1. Die, *Dea Augusta.*

broges, et plusieurs villes gaëliques et celto-liguriennes du Midi, *Augusta* des Tricastins (Saint-Paul-Trois-Châteaux), *Augusta* des Auskes (Auch), *Lugdunum* des Convènes (Comminges), *Apta-Julia* (Apt), *Alba-Augusta* (Alps, près Viviers), furent gratifiées du même privilége sans recevoir de colons italiens dans leur sein. Le droit colonial et les institutions italiennes se répandirent ainsi d'abord presque exclusivement dans l'ancienne Province, mais n'y restèrent pas confinés : il entrait dans les vues des Césars de faire désirer aux peuples gaulois cette transformation comme une précieuse faveur, aussi bien que de faire briguer aux particuliers le titre de citoyen romain comme un objet de haute ambition. Auguste demeura toujours très avare des droits civiques : lors du recensement général de l'an 28 avant J.-C., les citoyens romains s'étaient trouvés au nombre de 4 millions 163,000. Ce chiffre ne s'accrut pas durant les années suivantes, et n'était même plus que de 4 millions 130,000 quelques mois avant la mort d'Auguste (an 14 après J.-C.). Les recrues que le corps des citoyens avait reçues durant cet intervalle ne compensaient même pas les pertes occasionnées par les causes générales de dépopulation qui minaient déjà sourdement le monde antique. Auguste eût craint de blesser l'orgueil romain en se montrant trop prodigue du droit de cité[1].

Le ministre et le gendre d'Auguste, l'illustre Agrippa, qui fut longtemps lieutenant de l'empereur en deçà les Alpes, contribua plus que personne à la rénovation sociale de la Gaule; la facilité avec laquelle s'opéra cette rénovation, au moins dans les villes, prouve assez que l'ancien ordre de choses n'y avait plus de bien fortes racines. Les forêts impénétrables furent entamées par la hache et sillonnées par ces indestructibles chaussées dont nous admirons encore aujourd'hui les restes épars dans notre France; sur le *forum* de Lyon, de la métropole romaine des Gaules, s'éleva un *milliaire* où aboutirent les routes de l'Italie et d'où partirent quatre grandes voies lancées vers le Rhin, le Détroit-Gallique, l'Océan occidental et les Pyrénées. La plus longue et la plus

1. Plin. l, III, IV; Strab. l. IV; Pompon. Mel. l. II, c. 5; Tacit. *Annal.* l. III c. 40; XI, c. 25; *Hist.* l. I, c. 65; Amédée Thierry, part. III, c. 1; Guizot, *Essais sur l'Histoire de France ; du régime municipal dans l'Empire romain.*

fameuse de ces chaussées était celle de Lyon au Détroit-Gallique, qu'elle atteignait à *Gessoriacum* (Boulogne), ancienne ville des Morins érigée en *cité;* l'autre route maritime gagnait l'Océan par les Cévennes, l'Aquitaine centrale et la Saintonge; le grand chemin des Pyrénées descendait d'abord tout droit au sud vers le littoral massaliote, puis tournait vers l'Espagne le long des plages narbonnaises. De ces quatre voies principales, dont la direction avait été combinée pour leur faire traverser le plus grand nombre de cités possible, se détachaient une multitude de rameaux secondaires, qui devaient établir de faciles et rapides relations entre toutes les parties du pays. Les grandes voies étaient principalement destinées aux services publics et au transport des armées, comme l'indiquaient et leur nom de chaussées ou « levées publiques militaires » (*aggera, strata;* en vieux français, *estrées*), et les relais de poste toujours prêts aux ordres impériaux, et les « lieux d'étapes » (*mansiones*) disposés pour les légions. Les communications avec l'Italie furent assurées, depuis le Var jusqu'aux Alpes Pennines (Valais), par la destruction ou la soumission des tribus alpines, chez lesquelles furent établies des colonies romaines[1]; le roi montagnard Cotth (*Cottius*), dernier chef indépendant du haut pays, alla au-devant des désirs de l'empereur, et perça lui-même une grande route à travers les gorges des Alpes, pour obtenir de mourir en paix dans son âpre royaume : ce fut la première route du mont Cenis; les montagnes voisines en gardèrent le nom d'Alpes Cottiennes[2]. Tandis que les levées construites de mains d'hommes ouvraient le flanc des collines et se déroulaient au travers des plaines, les fleuves et les rivières, ces voies naturelles, qui avaient jadis apporté au cœur de la Gaule les premiers éléments de la civilisation, prêtaient leurs ondes aux milliers de bâtiments qui échangeaient les produits des provinces gauloises entre elles ou avec les productions des autres régions de l'Empire; on naviguait sur la Seine et sur la Meuse avec autant de sécurité que sur le Pô ou sur le Rhône.

1. A Aoste (*Augusta-Prætoria*); à Turin (*Augusta-Taurinorum*); à *Augusta* des Vagiens, ville située dans le diocèse d'Embrun.

2. Strab. l. IV; Ammian. Marcellin. l. XV, c. 10; Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain.*

Le mouvement intellectuel correspondait à ce progrès matériel : Rome initiait la Gaule à la civilisation intellectuelle de la Grèce et de l'Italie, et enseignait à la verve et à l'éloquence gauloises le goût et le sens exquis de l'hellénisme[1]. De la Province Narbonnaise, le mouvement se propageait dans la Gaule centrale : tandis que toutes les études libérales florissaient dans les gymnases de Toulouse, d'Arles, de Vienne, *Augustodunum* (Autun) devint pour les lettres latines ce qu'était Massalie pour les lettres grecques; tous les enfants des grandes familles gauloises accouraient dans la cité éduenne s'instruire aux arts, aux lois et aux sciences de Rome. *Durocortorum* (Reims), romaine de tout temps, s'efforça de rivaliser avec Augustodunum. La langue et la littérature latines se répandirent avec une rapidité qu'on ne pourrait s'expliquer, si l'on ne se rappelait que les dialectes gaulois étaient totalement dépourvus de monuments écrits; la science orale des druides, l'enseignement un peu monotone des Triades, quand il ne fut plus partout vivifié par une foi héroïque, eurent trop de désavantage à lutter contre l'invasion des lettres classiques. La sirène du midi fascinait ces vives imaginations gauloises auxquelles le druidisme avait si longtemps fermé les beaux-arts et toutes ces élégances de la vie qui leur font cortège. La prompte victoire du latin, au moins chez les hautes classes, se reconnaît sans peine au changement des noms gaulois : dès le règne de Tibère, on voit tous les personnages importants affublés de noms et de prénoms romains, par lesquels ils avaient remplacé leurs titres patronymiques ou leurs surnoms qualificatifs. Les braies et la saie aux couleurs variées finirent par être la seule différence apparente qui distinguât le noble éduen ou rémois du vieux Romain; car les longs cheveux relevés en crinière touffue et les épaisses moustaches tombèrent peu à peu sous le ciseau[2]. L'aristocratie gauloise ne se contenta pas d'emprunter les mœurs et la langue des vainqueurs; elle voulut aussi adopter leurs ancêtres, et une prétendue tradition, favorisée par la politique impériale, obtint grande faveur

1. Toutes les colonies romaines, à l'exemple de la métropole, avaient leurs écoles publiques rétribuées par l'État.

2. Pas généralement, toutefois : on voit encore assez souvent, sur les monuments figurés, des personnages barbus et chevelus.

en Gaule : on raconta que « quelques Troyens, échappés à la fureur des Grecs, s'étaient établis dans la Gaule vide encore, » tandis que d'autres fugitifs de Troie se fixaient dans le Latium avec Énée, et les Arvernes surtout « se dirent frères des Latins[1]. » La popularité que l'Énéide attacha au souvenir de Troie contribua sans doute beaucoup à accréditer cette fable, qui dénaturait d'antiques et obscurs souvenirs.

La physionomie des cités n'avait pas moins changé que celle des hommes qui les habitaient : toutes les magnificences du midi passaient les Alpes; aux villes de terre et de bois succédaient des villes de pierre et de marbre; de toutes parts s'élevaient, comme par enchantement, ces forums, ces curies, ces basiliques, ces aqueducs, ces temples, ces thermes, ces cirques, ces amphithéâtres, ces arcs de triomphe, dont les débris attestent encore la main puissante du peuple romain, non-seulement au sein de nos cités, mais dans bien des campagnes aujourd'hui solitaires, et jusque dans les vallons les plus retirés de nos montagnes. La Gaule entière se revêtit d'une splendeur monumentale que notre imagination a peine à reconstruire dans ses rêves les plus brillants.

Cet éclat nouveau, dont les cités se décoraient, annonçait une modification capitale dans la société gauloise : la lutte du clan et de la cité était terminée; Rome apportait ses principes en Gaule; les villes étaient tout désormais, les campagnes, rien; les chefs de tribus se transformaient en sénateurs[2].

Avec le goût des arts et des lettres qu'elle avait emprunté à la Grèce, Rome enseignait et imposait à la Gaule ce qui lui appartenait en propre : l'ordre, la discipline, le sens pratique, la limite, le poids et la mesure, l'esprit administratif et centralisateur, avec ses grands avantages pour l'organisation extérieure de la société

1. Lucan. *Pharsal.* l. I, c. 427; Ammian. Marcellin. l. XV. — Il faut voir là, non pas une fable purement arbitraire, mais une interprétation forcée des souvenirs relatifs au séjour des Kimris sur le Pont-Euxin, et à leurs rapports avec les Phrygiens. Le savant M. d'Eckstein a cru retrouver les Phrygiens, d'une part, dans les *Bhrigavas* des traditions indiennes, de l'autre part, dans les *Brigantes* celtiques, tribus dont on rencontre la trace en Angleterre, en Irlande et dans les Alpes (dans les noms de Bregenz, de Briançon, etc.; *Brigantium, Brigantiacum*); ce qui nous relierait directement au haut Orient.

2. V. dans le *Cours d'Histoire moderne* de M. Guizot, le beau morceau sur la suprématie des villes dans le monde romain; 2e leçon, 15 avril 1828.

et sa dangereuse propension à substituer le mécanisme à la vie dans le gouvernement des nations. Cet esprit saisit nos pères par leurs tendances à l'action collective, et, durant les cinq siècles de l'éducation romaine, imprima à la nature gauloise une modification profonde dont nous gardons encore les bénéfices et les inconvénients.

La vieille nationalité, dans ses caractères apparents, n'était pourtant pas toute engloutie sous les flots de la civilisation conquérante : elle se réfugiait au cœur du peuple, toujours plus fidèle que les hautes classes aux affections et aux instincts patriotiques, et surtout plus rebelle aux innovations importées par l'étranger. Elle trouvait asile, avec la langue et la religion indigènes [1], parmi les populations des campagnes, principalement dans l'Ouest, énergique et inextinguible foyer du druidisme. Le gouvernement romain travaillait cependant à absorber dans son large et sceptique polythéisme toute la partie extérieure des croyances gauloises : il ouvrait son Panthéon aux dieux de la Gaule, identifiant Teutatès ou Gwyon à Mercure [2], Bélen à Phébus, Ardoinna, la déesse des forêts du nord, à Diane, adoptant Ésus même, le grand dieu des druides ; mais le druidisme ne pouvait s'accommoder d'une pareille transaction, ni plier sa haute théogonie aux vagues et puériles superstitions de cette religion officielle de Rome, à laquelle les Romains eux-mêmes ne croyaient plus, et qu'ils n'introduisaient en Gaule qu'à cause de son étroite liaison avec toutes leurs institutions civiles et politiques. Quel que fût l'abaissement moral, qui ne compensait que trop le progrès intellectuel et matériel, les tendances spiritualistes protestaient, même dans les classes qui acceptaient ces combinaisons : sous le changement

1. Le peuple ne parla jamais latin. Il garda sa langue presque intacte pendant plusieurs siècles ; puis il se forma peu à peu un grand patois, une langue rustique, mêlée de latin et de celtique, où le vocabulaire latin finit par dominer, mais où subsistèrent quelques-unes des formes gauloises et où ne régna jamais la syntaxe latine. La civilisation romaine n'obtint ce triomphe incomplet que tardivement, et grâce à un élément qui lui était étranger et qui pénétra les masses à des profondeurs qu'elle n'avait pu atteindre. Nous parlons de l'Église chrétienne, qui adopta le latin et le fit survivre à l'Empire.

2. Gwyon resta honoré sous son nom de *Korrig* (*Corrigus*), le *nain*, entre autres par les nautoniers du Rhône et de la Saône. Il paraît, dans l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, sous la figure d'un nain tenant une bourse.

des formes, l'esprit subsistait au fond, quoique obscurci et troublé dans ses voies[1]. Néanmoins, l'aristocratie acceptait extérieurement, comme le druidisme repoussait tout ce qui venait du dehors. Aussi le sort des deux classes qui avaient naguère dominé la Gaule fut-il bien opposé : l'aristocratie, perdant son indépendance turbulente et guerrière, conserva son rang et ses honneurs à la tête de la société transformée; la classe sacerdotale, au contraire, fut comprimée, dépouillée et traitée en ennemie par le pouvoir romain, partout où elle ne s'abjura pas elle-même; on lui arracha le pouvoir judiciaire et l'enseignement officiel; ses sacrifices furent proscrits par la politique au nom de l'humanité; ses richesses furent livrées aux colléges des prêtres du polythéisme. Le gouvernement impérial procéda d'abord avec assez de mesure et de lenteur pour ne pas soulever trop violemment l'irritation des masses. On ne peut douter que le peuple ne s'émût profondément des attaques incessantes dirigées contre tout ce qu'il était habitué à révérer; mais sa colère couva longtemps sans explosion redoutable : les habitudes agricoles et pacifiques qui s'introduisaient dans les campagnes et le désarmement opéré par Auguste dans la plus grande partie du pays, arrêtèrent les conséquences du mécontentement populaire. Les provinces transalpines arrivèrent peu à peu à un calme si rassurant, que les petits corps de milices régulières entretenus par les cités, depuis le désarmement du peuple, furent jugés suffisants pour le maintien de l'ordre, et que l'on ne conserva pas douze cents soldats romains dans l'intérieur de la Gaule[2].

Mais il y avait huit légions à la frontière; il y avait deux armées entières sur le Rhin[3].

Là, en effet, était le péril, le seul péril que dussent craindre et l'Empire et la Gaule elle-même, dont l'existence se trouvait maintenant enchaînée à celle de l'Empire. Nous l'avons dit : si César n'eût porté au Rhin les frontières de Rome, les frontières de la

1. On ne peut nier toutefois que le matérialisme romain n'ait eu une prise funeste sur l'esprit gaulois, chez lequel il s'est trop souvent combiné avec la tendance critique et railleuse, qui est comme la réaction de notre tendance enthousiaste.

2. Joseph. l. II, c. 28. 3. Tacit. *Ann.* — *Histor.* passim.

Germanie eussent été bientôt portées aux Alpes. Douloureuse justification de la conquête.

César avait largement reculé les frontières de la civilisation; mais, par delà ces frontières, si larges qu'elles fussent, s'étendait un monde plus vaste encore, un monde ennemi et inconnu : la barbarie se déployait en liberté dans les plaines infinies du Nord et de l'Est, depuis le Rhin jusqu'aux extrémités de la terre, et c'était la plus forte, la plus indomptable des races barbares, la race teutonique, qui servait d'avant-garde à la barbarie contre Rome.

Les Romains apprécièrent nettement leur situation, et, suivant les coutumes que la République avait léguées à l'Empire, ils allèrent fièrement au-devant du danger, et tâchèrent de continuer l'œuvre de César : pour n'avoir plus à craindre la Germanie, ils s'efforcèrent de se l'assimiler ainsi qu'ils avaient fait de la Gaule, et tentèrent sa conquête, moins par avidité que par prudence; qu'avaient-ils à prendre aux sauvages de l'Hercynie? Ils essayèrent tous les moyens, la douceur et la violence, la force des armes et l'exemple des mœurs.

Mais les difficultés étaient immenses, insurmontables. Les Romains ne rencontraient plus là, comme en Gaule, un premier essor de civilisation indigène ouvrant accès à une civilisation plus développée. La barbarie des Germains, nous l'avons montré plus haut[1], était volontaire et consciente d'elle-même. Les Romains l'entamèrent sur deux points : par la passion du vin, puis par celle de l'or[2]; mais cela ne suffit pas : elle résista sur tout le reste. Le caractère germanique se prêtait d'ailleurs infiniment moins que le caractère gaulois à se laisser pénétrer par le génie du Midi.

Les Germains avaient avec les Gaulois de nombreuses ressemblances, attestant une lointaine parenté. Bien que la forme de la tête soit notablement différente[3], ce sont encore ces grands et

1. *V.* ci-dessus, p. 136. La communauté, le roulement annuel des terres, etc., signalés par César, existaient encore du temps de Tacite, un siècle et demi après.

2. La prohibition du vin, qui existait du temps de César, avait disparu du temps de Tacite. L'or et l'argent commençaient à s'introduire chez les nations des frontières.

3. Tête carrée, et non plus ronde comme chez les Gaëls, ou allongée comme chez les Kimris.

larges hommes du Nord, à la peau blanche, aux crins blonds ou rouges, au regard torve jaillissant de prunelles azurées ou verdâtres, à la voix rude et retentissante; ces guerriers terribles à l'attaque, mais facilement rebutés par les fatigues et les longs travaux, supportant bien le froid et la faim, mal la chaleur et la soif, et fondant parfois au soleil comme la neige de leurs climats[1]. L'organisation sociale se rapproche beaucoup chez les deux races. La famille, la tribu, le canton, la nation, la confédération, d'une part, la clientèle ou l'association guerrière, y compris l'institution des *dévouements*, de l'autre, sont constitués et se gouvernent à peu près de la même manière, ainsi que les divers degrés de l'état des personnes[2].

1. Tacit. *De Morib. Germ.* c. 4. Le costume des Germains ne s'éloignait de celui des Gaulois que par sa simplicité grossière : la plupart portaient des saies faites de peaux de bêtes, avec le poil en dehors, et attachées par des épines en guise d'agrafes ; ils allaient les jambes nues, avec des bottines de blaireau aux pieds ; d'autres avaient des pantalons de cuir ou de drap grossier, et de petits manteaux de fourrures qu'ils ôtaient pour marcher au combat la poitrine nue : les chefs, les riches, se distinguaient par des saies de drap bariolé à la mode gauloise, sous lesquelles ils revêtaient des justaucorps étroits et collants. Les femmes avaient les bras et le sein découverts, avec des saies sans manches et des chemises ou robes de lin, teintes en couleur de pourpre. On reconnaissait les Suèves à leurs cheveux relevés et noués au sommet de la tête en crinière de cheval. Les chefs prenaient un soin particulier de leur chevelure (*ornatiorem habent*), et la laissaient flotter de toute sa longueur, « pour se rendre non plus beaux et plus aimables à leurs femmes, mais plus formidables d'aspect à leurs ennemis » ; cet usage, comme on le verra plus tard, passa des chefs suèves aux « rois chevelus » des tribus de l'Ouest. Les Kattes de l'Hercynie n'avaient pas une physionomie moins farouche que les Suèves : presque tous les jeunes gens, parmi eux, portaient volontairement un anneau de fer en signe de servage, et se laissaient croître la barbe et les cheveux, sans découvrir leur front hérissé, jusqu'à ce qu'ils eussent gagné le nom d'homme libre et payé la dette du sang à leur tribu en tuant un ennemi à la guerre. Les casques, les cuirasses étaient assez rares : la plupart n'avaient d'arme défensive que le bouclier peint de vives couleurs, d'arme offensive que la *framée* (*pfriem*, aigu) au fer étroit et court, servant à la fois comme pique et comme javelot (Tacit. *German.* c. 6).

2. Noble (*adeling*); libre (*friling*); colon attaché à la glèbe (*lite, lass*, petit, *minor persona*); esclave (*skalk*). — Les Germains n'ont pas la généreuse loi de succession qui favorise le dernier né, ni les mêmes ouvertures aux hommes de glèbe pour s'élever à la condition libre. Chaque nation a communément un premier magistrat viager (*Koning, Kong, Konong*), sans autorité militaire et choisi dans certaines familles anciennes et illustres. Pour l'élection des chefs de guerre, on ne tient compte que de la vaillance. *Reges ex nobilitate, duces ex fortitudine sumunt* (Tacit. *De Morib. Germanor.* c. 7). — Les *grafs* ou magistrats des cantons sont élus par l'assemblée nationale et assistés chacun de cent *rekin-burghs* (*riches-hommes*, dans le sens primitif d'*hommes forts*, notables). Sur ce point important, nous ne sommes pas bien assurés comment les choses se passaient chez les Gau-

Il semblerait, au premier regard, que les Germains, sauf en ce qui concerne les langues, ne soient que d'autres Gaulois fixés dans une barbarie systématique; mais, si l'on examine de plus près les tendances que révèlent leurs usages, on reconnaît entre les deux races une différence de génie essentielle et ineffaçable. La communauté du sol, l'égalité négative des biens, ne sont point ici un indice de fraternité ni surtout de sociabilité. Ce n'est pas seulement par système, mais par aversion pour la vie en commun, que les Germains n'ont point de villes, ni même, à vrai dire, de villages[1]; chacun s'isole avec sa famille dans sa demeure sauvage, emploie ses colons, quand il en a, à labourer pour lui et à paître son bétail, et passe son temps, lorsqu'il n'est point en guerre, à manger, à dormir ou à rêver dans une vague contemplation. L'ennui seul ramène les Germains les uns vers les autres, non pour causer, comme les Gaulois, mais pour boire et jouer ensemble[2]. L'homme, chez eux, est tout à la fois porté à se séparer des autres hommes et à s'envelopper dans la nature; il associe un esprit d'indépendance intérieur et solitaire et une haute estime de lui-même avec une singulière disposition à subir le joug des faits, de la fatalité, de la tradition, et avec des tendances très disciplinables en ce qui ne touche pas à la vie intime. Le Germain n'a d'élan que pour la guerre : en toute autre chose, une lente persévérance remplace chez lui l'éclat mobile du Gaulois.

Les deux races diffèrent par les défauts comme par les quali-

lois. Le *hérezoghe* ou *héretoghe*, général en chef, est élu dans une assemblée extraordinaire ; on le proclame en le promenant dans les rangs du peuple armé, debout sur un pavois ou grand bouclier. Toutes les grandes affaires sont décidées par l'assemblée nationale (*mâl, thing*).

1. « Les Germains ne veulent pas même d'habitations jointes entre elles; ils s'établissent isolément çà et là dans les champs, dans les bois, au bord des sources, selon que le lieu leur plaît; chacune des maisons de leurs bourgades est entourée d'un espace vide, et séparée des autres par quelque intervalle » (Tacit. *German.* c. 16). Ces maisons n'étaient que de grandes cabanes en bois ou en terre, couvertes de paille : des grottes naturelles ou des souterrains creusés de mains d'hommes, et dont ils cachaient l'entrée dans des lieux de difficile accès, leur servaient de magasins, de demeure pendant les grands froids, et de refuge en temps de guerre. Le luxe des principales habitations consistait dans un revêtement de terre cuite, sorte de *faïence* à laquelle ils savaient donner un grand lustre et des couleurs variées.

2. Ils jouent avec une telle frénésie, qu'après avoir tout perdu, ils risquent parfois, sur un coup de dé, leur liberté après tout le reste, le perdant devenant l'esclave du gagnant (Tacit. *German.* c. 24).

tés : le Gaulois est loquace, vantard, adonné aux femmes; le Germain est ivrogne, obstiné, sournois dans son orgueil; l'un a les défauts d'une activité déréglée; l'autre a des défauts paresseux et sédentaires. Le Germain est plus chaste de corps et plus froid de cœur que le Gaulois; la loi germanique protége énergiquement la femme contre toute insulte et lui témoigne plus de considération que ne le fait la loi gauloise, dans ce sens que, chez les Germains, le rachat du meurtre n'établit point d'inégalité entre les deux sexes[1]; mais, par compensation, les intérêts du sexe le plus faible, soit dans la maison paternelle, soit dans le mariage, sont moins protégés qu'en Gaule, et les fautes de la femme sont punies bien plus durement, et sans cette généreuse réciprocité que le sexe fort s'est imposée, au moins chez certains peuples gaulois[2]. Le Germain respecte surtout dans la femme, d'une part, l'être qui porte le guerrier dans ses flancs, de l'autre part, l'être qui par son exaltation nerveuse et ses vives intuitions, semble plus apte que l'homme à communiquer, dans l'extase, avec les puissances mystérieuses.

1. Ou plutôt, s'il y a inégalité, la différence est en faveur de la femme; car, chez la plupart des peuples germaniques, le rachat du meurtre, pour la femme qui n'a pas encore eu d'enfants ou pour celle qui n'est plus en âge d'en avoir, est égal au rachat du sang de l'homme; mais, pour la femme qui a enfanté et qui peut enfanter encore, le rachat va jusqu'au triple : on rachète avec elle les enfants qu'elle eût pu avoir. Le rachat est triple également pour l'enfant mâle. Peut-être eût-il été un héros. C'est la compensation de la loi celtique du *Juveigneur*.

2. S'il n'y avait pas d'autres témoignages de la sévérité des mœurs germaniques, les peines excessives qui frappent l'adultère de la femme, sans aucune réciprocité envers le mari, ne prouveraient que l'orgueil et le despotisme de l'homme; car l'adultère de la femme est puni de mort chez des peuples orientaux dont les mœurs ne sont nullement pures. — Chez la plupart des Germains, le châtiment de la femme adultère était laissé au mari, qui la chassait de la maison en présence de ses parents, et la traînait nue et les cheveux rasés, à travers toute la bourgade, en l'accablant de coups, puis l'abandonnait sans qu'elle pût espérer de retrouver un autre époux. Chez les Saxons et les Burgondes, la femme adultère et son complice étaient même punis de mort (*v.* Tacit. *German.* c. 18-19, pour les cérémonies du mariage). C'était le mari et non la femme qui donnait la dot. On la nommait *morgane-ghiba* ou *présent du matin,* parce que le mari l'offrait à sa femme après la nuit des noces : une paire de bœufs accouplés sous le joug, un cheval avec son mors, un bouclier, une *framée,* un glaive, tels étaient ces dons symboliques, qui avertissaient la femme qu'elle était associée désormais aux travaux et aux dangers de son époux, sa compagne dans la victoire et dans la défaite, dans la vie et dans la mort. Plus tard, quand les chefs des aventuriers errants furent devenus des conquérants et des monarques, ils donnèrent à leurs femmes des cités et des provinces en *présent du matin.* Les usages gaulois étaient à peu près semblables. *V.* aux Eclaircissements, n° II, *Sur les lois celtiques.*

Des prophétesses, des *voyantes*[1], sont en effet les oracles de la foi chez les Germains comme chez les Gaulois, comme chez les Grecs; mais elles vivent isolées et ne sont pas, ainsi que nos druidesses, organisées en corporations et affiliées à un grand ordre sacerdotal et scientifique. « Les Germains n'ont point de druides », comme le disait déjà César, et comme Tacite le montre avec plus de développement. Les prêtres ne forment point en Germanie un corps séparé, et sont, du moins le plus généralement, subordonnés aux chefs politiques, qui prennent part avec eux aux sacrifices, sont initiés, comme eux, aux *runes* ou langage symbolique, et consultent avec eux les *chevaux sacrés,* équivalent, chez les Germains, des fameux *poulets sacrés* de Rome. Le père de famille, comme chez les Romains, est prêtre dans sa maison. Il n'y a point de science théologique, point de philosophie religieuse constituée, peu de rites, mais un mélange de libre mysticisme individuel et de tendance à l'abstraction, tendance caractérisée par un fait remarquable : les peuples gaulois se distinguent entre eux par des noms empruntés à la nature visible; ce sont les hommes de la montagne, de la plaine, de la mer; les Germains empruntent leurs dénominations aux divisions abtraites du ciel, et s'appellent les hommes de l'Est, de l'Ouest, du Nord ou du Sud.

Le caractère éminemment collectif et unitaire de la religion chez les Gaulois, l'absence de cette unité organisée chez les Germains, la disposition du premier des deux peuples à sentir et à exprimer en commun le sentiment religieux, la disposition du second à chercher Dieu dans la solitude, sont un de ces traits essentiels de l'histoire des races humaines que les siècles n'effacent pas[2].

Une grande différence dans les institutions judiciaires résulte nécessairement de cette différence dans les institutions religieuses. Le prêtre germain n'est pas juge comme le druide; c'est l'assemblée nationale qui juge et condamne les transfuges, les traîtres à

1. *Elfes;* le même nom désigne des êtres surnaturels analogues aux *korrigans* ou fées celtiques.

2. C'est là le principe de ce qu'on a nommé le *catholicisme français* et le *protestantisme allemand,* différence qui tient à tout autre chose qu'à la papauté romaine ou qu'aux dogmes positifs qui séparent depuis le seizième siècle les deux moitiés de la chrétienté occidentale.

être pendus, les lâches et les hommes de mœurs infâmes[1] à être étouffés dans la vase des marais. Toutefois, c'est le prêtre seul qui porte la main sur le coupable; le supplice est donc là encore un sacrifice comme en Gaule. Les crimes que nous venons de citer sont seuls punis de mort, comme attentant à la nationalité; le meurtre et tous les autres crimes ou délits ne sont punis que d'une amende pour la paix violée (*fred*), amende qui appartient au roi ou à la nation, et d'une compensation ou « rachat de la guerre » (*wehre-ghild*), qui appartient à l'offensé ou à ses proches, pour prix de leur renonciation à poursuivre la vengeance. Amende et compensation se payent en chevaux et en bétail. Si l'offensé ou ses proches ne veulent pas accepter de compensation ni renoncer à la vengeance, ils peuvent la poursuivre par les armes. Si l'offenseur ne veut pas payer d'amende ni de compensation, il est mis au *ban,* et l'on peut lui courir sus. Dans les affaires douteuses, l'accusé, ou le défendeur, jure et fait jurer pour lui ses proches et parfois sa tribu tout entière (jusqu'à 600 *co-jurateurs*)[2].

La grande différence entre la pénalité druidique et la pénalité germanique, c'est que la première, tout en admettant le châtiment du tort causé à la société et la réparation du tort causé aux particuliers, fait planer des principes religieux au-dessus de ces principes purement humains, frappe, dans le coupable, la violation des lois divines, et le frappe, comme expiation, en vue de la vie future.

La religion des Germains conserve, comme le druidisme,

1. *Corpore infames* (Tacit. *German.* c. 12). Il faut entendre par là les hommes qui ont « déshonoré leur virilité ». Les Germains ont eu le mérite d'avoir les premiers, parmi les Occidentaux, frappé avec une sévérité implacable le vice contre nature, si sévèrement châtié par Manou, Moïse et Zoroastre, mais plus ou moins toléré en fait, à certaines époques, par les Grecs, les Latins et les Gaulois. D'après l'Edda, il paraîtrait que le faux témoignage, en matière de crime capital, était puni de la même peine.

2. Le système des *co-jurateurs,* qui tient à la solidarité de la tribu, était commun aux Gaulois et aux Teutons. — Chez ces derniers, le désir d'éviter les parjures amena le duel judiciaire, même en action civile. Les druides l'avaient empêché en Gaule, mais non pas chez tous les peuples gaulois. — Dans les causes criminelles, l'épreuve par le feu et par l'eau, qui n'était pas non plus inconnue aux Gaulois, était aussi un moyen d'écarter les chances de parjure pour les proches. On croyait que les puissances divines, latentes sous les éléments, faisaient brûler par le feu ou rejeter par l'eau le coupable. Cette croyance se retrouve dans l'Inde, dans la Grèce, dans l'antiquité presque tout entière. — Chez les Germains, le condamné qui ne pouvait payer la compensation ni la faire payer par ses proches était livré comme esclave à la partie adverse, ou même mis à mort.

quelques traits essentiels de la tradition patriarcale, l'absence de temples construits avec des pierres taillées, l'absence d'idoles, les cercles de pierre consacrés, les sanctuaires des forêts[1]; mais la mémoire du vrai Dieu, de l'Être suprême, paraît s'être effacée chez eux sous les personnifications du polythéisme. Ils n'ont point d'Ésus. Tacite appelle *Mercure* « le plus grand de leurs dieux, auquel ils offrent des victimes humaines »; ce Mercure, dont le vrai nom est Wuotan ou Woden[2], et qui a pour char la constellation de la Grande Ourse, est l'analogue de notre Teutatès ou Gwyon. Il est comme lui le « conducteur des âmes »; mais il n'emmène dans son palais d'or que les héros morts par le fer ennemi ou par le suicide : il faut que ceux qui meurent de maladie se fassent achever par le fer pour que le dieu daigne accepter leurs âmes. Le bonheur des héros, dans la céleste demeure de Woden, consiste à se battre, à manger et à boire sans terme.

Après Woden sont honorés Donar, le dieu au marteau qui luit dans l'éclair de la foudre[3], et Zio ou Ty, le Mars germain, le « porte-glaive » (*sax-not*), le dieu adoré sous la figure d'une épée; fils de Woden, on lui voue, comme à son père, l'extermination des armées vaincues. A côté de ces trois dieux apparaissent l'épouse de Woden, Fréa, déesse de l'abondance, de la fécondité, de l'amour générateur; la déesse du soleil, Sunna; le dieu de la lune, Mani, qui a donné son nom au mois, car les Germains comptent par lunaisons comme les Gaulois; Holda, la belle chasseresse, la Diane du Nord. Enfin, on entrevoit une divinité dont le caractère contraste avec cette religion sanglante : c'est Balder, le dieu de la *Miséricorde*.

L'étroite cosmogonie des Germains est loin de l'immense univers des druides. Ils se figurent le monde divisé en cinq régions. Au nord, la région glacée des ténèbres; au midi, la région du feu; en haut, le séjour des dieux; en bas, le séjour de Hella, déesse de la mort; la terre est au centre, ayant pour pivot l'arbre Irminsül, colonne du monde[4].

1. Tacit. *De Morib. Germ.* c. 9. Le contact des Romains amena plus tard les idoles par imitation.

2. *Wuot* en teutonique, *mens*, esprit.

3. Les Latins en font tour à tour Vulcain, Hercule et Jupiter. C'est le Tarann gaulois.

4. *V.* le résumé des croyances germaniques dans Ozanam, les *Germains avant*

Il y a dans tout cela une sombre et vigoureuse poésie, mais bien peu d'idéal : le sentiment de l'infini n'a pas encore pris l'essor chez les Germains. De cela au druidisme, il y a toute la distance d'une religion de sauvages à une religion de philosophes.

Une autre tradition religieuse, d'un caractère tout ethnographique, semble plus ancienne que la mythologie guerrière que nous venons d'indiquer. « Des chants antiques, dit Tacite (*Germ*. c. 2), célèbrent le dieu *Tuisto*, fils de la *Terre*[1], et *Mann* (l'homme), fils de Tuisto, comme l'origine et les fondateurs de la race des Germains. » Ce nom de *Tuisto* est le même que celui de *Teuto*, ou plutôt *Teutsch*, et le nom des Teutons, le vrai nom de la race germanique, veut dire fils de *Tuisto*.

Suivant les mêmes chants, *Mann* eut trois fils, appelés *Herminn* (le guerrier ; *her, werh, gher*, la guerre), *Ist* ou *Istev* (l'agile, le coureur ; *ist*, d'où hâte), et *Inqh* ou *Inghev* (le jeune) ; desquels sortirent les trois grands rameaux de la race teutonique, à savoir : les *Herminungs* (fils de Herminn), les *Istewungs* (fils d'Istev) et les *Inghewungs* (fils d'Inghev)[2]. Les Herminungs étaient les plus puissants des Teutons ; parmi eux dominait la confédération suève, subdivisée en Semnungs (*Semnones*), Langobards (*Langobardi, Lombards*), Angles, Warnes, Hermundures, Markomans (*Markmanna, hommes de la marche* ou de la frontière), Kwads (*Quadi*) ; et le nom de Herminungs paraît s'être identifié à celui de Suèves. Les Wandales, que mentionne Tacite, pouvaient être aussi Herminungs. Les cent cantons ou tribus suèves dont parle César, et qui avaient menacé de franchir le Rhin pour soutenir Ariowist, n'étaient probablement qu'une partie de la grande confédération ; car les Semnons ou Semnungs des bords de la Baltique comptaient à eux seuls cent tribus au temps de Tacite. Le terri-

le christianisme, c. II. Nous aurions quelques réserves à faire sur l'interprétation des origines germaniques et scandinaves, mais en rendant pleine justice à ce consciencieux et intéressant ouvrage d'un écrivain si digne d'estime et de regrets.

1. *Hertha*, la Cybèle asiatique et la Koridwen gauloise.

2. *Ing, ung*, signifie le *fils*, l'*enfant*, le *jeune* ; le *g* final se prononçant faiblement, les Romains le supprimaient en latinisant les noms germaniques ; ainsi de *Istewungen*, Tacite a fait *Istævones*, etc. — Les Teutons ne donnent à *Mann* ou l'*homme* que trois fils, tous trois Teutons, mettant toutes les autres nations en dehors de l'humanité. C'est le plus éclatant exemple d'orgueil de race et d'isolement national qu'offre l'antiquité.

toire herminung proprement dit était la Germanie centrale et orientale; mais les Suèves, comme on l'a vu dans le récit de la *Guerre des Gaules,* avaient tendu depuis quelque temps à l'invasion des contrées occidentales, et harcelé constamment les populations voisines du Rhin. Hertha, déesse de la terre, paraît avoir été la grande divinité des Herminungs.

Les Inghewungs, le moins considérable des trois rameaux teutoniques, occupaient le littoral de la mer du Nord, depuis les bouches du Rhin jusqu'à celles de l'Elbe et à la *Chersonèse Cimbrique,* où vivaient près d'eux quelques tribus de Kimris, restes de la formidable nation qui était allée mourir, en Italie, sous le glaive de Marius. Les Frisons, entre l'embouchure septentrionale du Rhin et celle de l'Ems, les Chaukes ou plutôt Haukes[1] (*Hawken*), au-dessus de l'Ems, étaient Inghewungs; ces peuples, du moins les Haukes, passaient pour moins batailleurs et moins turbulents que les autres Germains.

Mais, des trois branches du grand arbre germanique, la plus intéressante pour nous est celle des Istewungs, ou Germains occidentaux, qui bordaient tout le cours du Rhin et touchaient à la Gaule par cent lieues de frontières; les Istewungs sont les aïeux des Franks. Les plus proches du Rhin sont les Sicambres, les Usipètes et les Tenctères (*Tenkht-ware?*) si cruellement traités par César; les Bructères (*Brukht-ware*); les Hamaves (*Chamavi*), les Marses, les Mattiaques; puis, du Weser à l'Elbe, les Angriwares, les Hérusques (*Cherusci*), les Hattewares ou Hassewares (*Chattuarii, Chassuarii*), c'est-à-dire les « hommes de la Hesse », etc.; et plus au sud, les Kattes, fantassins nombreux et intrépides, qui peuplaient les vallées et les collines de l'immense *Forêt-Noire* (*Schwarz-Waldt,* l'Hercynie), et s'étendaient jusqu'au Danube.

Enfin, au nord des Inghewungs et à l'est des Herminungs, habitaient deux groupes de peuples aussi proches parents des Germains que les Kimris des Gaëls : les premiers, appelés par Tacite *Suions* et *Sitons,* étaient les Scandinaves; les autres étaient les

1. Nous écrivons *Haukes* et non *Chaukes,* parce que le *ch* dur, du latin *Chauci,* était destiné à exprimer le son de l'*h* rudement aspirée du tudesque *Hawken;* le *ch* français, n'ayant pas le même son, ne peut être employé au même usage, et doit être remplacé par l'*h* fortement aspirée, toute les fois qu'il se trouve placé devant une voyelle dans un nom germanique.

Goths (*Gothoni*). Les premiers dominaient cette vaste péninsule septentrionale dont les anciens ignoraient la forme et les limites (Suède et Norwége) ; les autres étaient au midi de la Baltique, vers la Vistule[1]. Les *Suions* (Swéons, Suédois), bien éloignés de la farouche indépendance des Germains, subissaient une royauté théocratique dont les titulaires se disaient issus des dieux. On trouvait là beaucoup plus fortement organisée et développée, mais non pas moins barbare, cette même religion héroïque que nous avons aperçue en Germanie. Le fameux Odin (*Odhinn, Othinn*) scandinave ne diffère pas du Woden germanique : son nom a aussi un sens analogue à celui de notre Gwyon, et son surnom *All-Fader* (père de tout) répond au sens de notre *Tut-Tat* ou Teutatès. Les autres divinités associées à Woden se retrouvent à côté d'Odin. Sous la mythologie odinique, on aperçoit un certain effort théologique et métaphysique, mais promptement arrêté[2].

Tels étaient les principaux traits de la Germanie primitive, comme nous la montre l'admirable tableau de Tacite, interprété par ce qui a subsisté jusqu'à nous des traditions historiques et religieuses du Nord[3]. Il faut ajouter qu'entre les différences radi-

1. Il y avait aussi des Goths auprès des *Suions* dans la presqu'île Scandinave où ils ont laissé leur nom : *Gothland*. Ils y avaient précédé les *Suions* ou Suédois, qui les avaient assujettis ou du moins subalternisés.

2. Il y a une vague aperception de la Trinité : *Har, Jafn-Har, Thridd ;* le haut, l'également haut, le troisième. — Voici en quelques lignes le résumé de la cosmogonie odinique. — Au matin des siècles, naissent à la fois le mal et le bien, le géant Ymir, père des géants, et la vache Audhumbla, mère des dieux. Les trois Ases, Odin, Vili et Vè, descendants d'Audhumbla, tuent le géant Ymir, et, des diverses parties de son corps, font le ciel, la terre, la nature entière. Les Ases font, d'un frêne et d'un aune, le premier homme et la première femme. Loki, le génie du mal, fils d'Ymir, venge son père en faisant tuer le bon Balder, fils d'Odin, par un autre fils d'Odin, l'aveugle Honer, avec une tige de *gui* (la plante sacrée des Gaulois, devenue l'arme du mal chez les Scandinaves, se rapporte sans doute à l'antique opposition des deux races sur le Pont-Euxin). Balder tué par Honer, c'est la *Miséricorde* tuée par la *Force aveugle*, symbole frappant où cette société se juge elle-même. A la fin, la *nuit des dieux* viendra ; Odin et tous les Ases seront tués par les géants, et le monde finira, mais pour renaître. Il y aura un nouveau soleil, une nouvelle terre, un nouveau genre humain. Odin, Balder, tous les Ases reviendront, et tous les maux cesseront. Le mythe du *retour de Balder* devait avoir de grandes conséquences : là fut le pont, pour ainsi dire, jeté plus tard entre l'odinisme et le christianisme.

3. *V.* sur les Germains, Aug. Thierry, *Lettres sur l'Histoire de France ;* Guizot, *Hist. de la civilisation en Europe*, et *Hist. de la civilisation en France*. Sur le caractère général des sociétés barbares, M. Augustin Thierry a bien voulu nous

cales qui séparaient la société tudesque de la société romaine, il en est une sur laquelle Tacite n'a point insisté dans son traité des *Mœurs des Germains,* et dont il n'avait pu pressentir les graves conséquences : c'est que les offices domestiques, remplis par des esclaves chez les riches Romains, étaient, dans la maison des chefs germains, comme des anciens chefs gaulois, le partage des hommes libres, des guerriers, qui n'y attachaient aucune idée de servilité. Les *lites,* ou hommes de glèbe, disséminés dans la campagne, gardaient les troupeaux et cultivaient la terre; les *fidèles,* les *antrustions*[1], qui vivaient à la table et sous le toit du chef, prenaient soin, l'un des chevaux de guerre, l'autre des armes; un troisième avait la cave sous ses ordres, un quatrième présidait au service de la table, un cinquième versait à boire, etc. Cette coutume survécut à des révolutions immenses, et ne changea que de proportions. Quand les chefs de bandes devinrent de puissants rois, les offices de leur maison devinrent les dignités de leur cour.

La lutte des deux mondes romain et teutonique avait commencé aux bords du Rhin, sous des auspices favorables à la cause de la civilisation : Auguste et son fidèle Agrippa travaillèrent, non plus, comme César, à fermer la Gaule aux Germains, mais à faire, au contraire, d'une partie des Germains les gardiens de la Gaule contre le reste de la Germanie, et à fondre la Germanie avec la Gaule. Dès l'an 36 avant J.-C., les Ubiens, qui avaient naguère contracté des relations amicales avec Jules-César, s'étaient « mis en la foi » du peuple romain, et avaient obtenu d'Agrippa la permisson de s'établir en corps de nation sur la rive gauche du Rhin; près des Ubiens, le territoire désert des malheureux Éburons, les solitudes des Ardennes furent partagées à des tribus de Tungres ou Tongriens, nom identique à celui de Thuringiens (*Thor-ingen*) ou fils du dieu Thor (l'analogue du Donar germanique), et indiquant

ouvrir les trésors de son érudition philologique, aussi inépuisable que sa bienveillance.

1. *Antrustions,* hommes vivant dans la *truste,* dans la *foi* du chef, suivant l'énergique expression germanique. C'étaient les *dévoués* gaulois. On disait aussi les *leudes* ou *leutes* (*lude, lüt*), c'est-à-dire les *gens,* terme qui avait le sens de nobles et de guerriers, comme le *gentilhomme* du moyen âge ; et les *vassaux* (*ghesel*) ou compagnons, correspondant au *uasel* gaëlique et à l'*ukhel* kimrique.

des sectateurs de la religion scandinave d'Odin et de Thor[1].

Après les Ubiens et les Tongriens, une forte tribu de la belliqueuse nation des Kattes, chassée de son pays par quelque guerre intestine, vint demander l'alliance des Romains et se fixer dans l'île située entre les bouches du Rhin, dont la configuration a bien changé depuis ce temps par suite des empiétements de la mer (8 av. J.-C.). Ces Kattes furent appelés *Bataves,* du nom gaulois de l'île qui devenait leur seconde patrie, et furent pour les Romains d'intrépides auxiliaires. Peut-être, dès cette époque, arrivèrent aussi en deçà du Rhin les Toxandriens, que Pline l'ancien place au nord de l'Escaut, près des Ménapes, apparemment sur le territoire alors continental qui forme aujourd'hui les îles de Zélande. Une masse assez considérable de population germanique, ennemie des Germains indépendants, se trouva ainsi cantonnée dans les limites de l'Empire par les Romains eux-mêmes, qui s'efforcèrent, non sans succès, de l'attacher au sol et de l'amener à bâtir des bourgades, des villes même, dans le voisinage des châteaux forts et des « quartiers permanents » (*castra stativa*) qu'occupaient les huit légions préposées à la garde de la frontière. Les plus anciennes villes du Rhin et de la basse Meuse, sauf un certain nombre qui portent des noms gaulois[2], proviennent ou des bourgades germaniques ou des forts et des camps romains. La longue lisière du Rhin, depuis l'Helvétie jusqu'à la mer du Nord, avait été détachée de la Belgique et divisée en deux provinces, la *Germanie supérieure* et la *Germanie inférieure,* correspondantes à la division des huit légions en deux armées : la présence de cinquante mille légionnaires et d'autant d'auxiliaires, celle d'une foule d'employés, de fournisseurs, de commerçants gaulois et italiens, répandait une vie nouvelle sur toute cette rive du Rhin autrefois si sauvage.

1. Tacit. *Annal.* l. XII, c. 27. Dans plusieurs manuscrits de Grégoire de Tours, les noms de *Toringi* et *Tungri*, *Toringia* et *Tongria*, sont employés indifféremment comme identiques ; *v.* Dubos, *Hist. critique de l'établissement de la monarchie française,* t. I, l. II, c. 7e édit. de 1755. C'est Procope (*De Bello Gothico,* l. I, c. 12) qui fait remonter à Auguste l'établissement des Tongriens dans le pays éburon ou liégeois.

2. *Noviomagus* (Nimègue), *Lugdunum Batavorum* (Leyde), *Maguntiacum* (Mayence), etc. Worms, Spire, et autres, out eu des noms celtiques qu'elles n'ont pas conservés.

Les Romains espérèrent être aussi heureux de l'autre côté du grand fleuve : l'an 12 avant J.-C., tandis qu'on érigeait le fameux temple d'Auguste et de Rome à Lyon, Drusus, beau-fils d'Auguste et lieutenant impérial en Gaule, chassa, comme il était souvent arrivé depuis vingt-cinq ans, des bandes de Germains qui passaient le Rhin en ennemis et non en colons ou en tributaires. Il franchit le fleuve à la suite des aventuriers repoussés, s'avança chez les Usipètes, reste de la nation écrasée par César, et joignit le bras septentrional du Rhin (le Lech) à l'Issel (*Sala*) par un canal célèbre sous le nom de « fossé de Drusus » (*fossa Drusi*). Le *Zuyderzée,* cette Méditerranée qui pénètre si avant dans les terres et forme un large golfe au cœur des provinces hollandaises, n'existait point alors ; l'Issel communiquait à une autre rivière appelée *Flévo,* qui traversait une partie du pays des Frisons et qui se déchargeait dans la mer du Nord ; Drusus descendit avec une flotte de l'Issel et du Flévo dans la pleine mer, tourna les côtes de la Frise, puis entra dans l'embouchure de l'Ems et se porta tout à coup au cœur de la Germanie. Malgré la résistance des populations, il pénétra non-seulement jusqu'au Weser, mais jusqu'à l'Elbe, au bord duquel il éleva un trophée comme pour prendre possession des régions teutoniques ; il bâtit un fort à Aliso (Elsent) sur la Lippe (non loin de Paderborn), et la mort interrompit soudain ses succès, au moment où la Germanie entière semblait prête à courber la tête devant lui : il avait construit deux ponts (à Bonn et Mayence) et plus de quarante forteresses sur le Rhin (an 9 av. J.-C.)[1]. Après lui, le général romain Domitius franchit même l'Elbe.

Tibère, frère et successeur de Drusus, marcha sur ses traces : il écrasa les Sicambres, remporta de grands avantages sur les Suèves occidentaux, et transféra de force en deçà du Rhin quarante mille Sicambres et Suèves. Jusqu'alors on n'avait établi en Gaule que des colons volontaires (an 8 av. J.-C.). On croit que

1. Drusus a laissé des traces ineffaçables de son passage dans les Pays-Bas ; les eaux du Rhin, refluant par la « fosse de Drusus » dans l'Issel et de là dans le Flévo, grossirent tellement cette dernière rivière, qu'elle déborda, inonda une partie du pays des Frisons et forma un lac communiquant avec la mer. Le lac Flévo, très largement agrandi par la mer au moyen âge, est devenu le Zuyderzée. *V.* le géographe d'Anville.

ces Sicambres furent appelés depuis Gugherns. La tribu katte des Kaninefats fut soumise et envoyée, vers les bouches du Rhin, retrouver les nouveaux Bataves, ses frères d'origine (an 4 ap. J.-C.). Durant treize ans, les légions parcoururent et fouillèrent, dans toutes les directions, les forêts du Nord, sans que les peuples germains tentassent un effort général contre l'étranger qui venait leur extorquer des otages et des tributs, et bouleverser leurs mœurs et leur existence. L'an 5 de notre ère, les Romains tournèrent de nouveau la Germanie par mer et firent entrer leurs galères dans l'Elbe, que les légions et la flotte remontèrent simultanément par terre et par eau; Tibère pénétra jusque chez les Langobards (Lombards), peuple suève des bords de la Sprée (Brandebourg). Les Suèves, qui jadis avaient aspiré à la conquête de la Gaule, ne songeaient désormais qu'à s'éloigner le plus possible de ce pays et de ses maîtres, et la masse entière des Herminungs recula vers l'est et le nord-est. Le contre-coup de ce grand mouvement fut fatal au dernier peuple gaulois qui eût conservé quelque puissance dans les régions trans-rhénanes: les Boïes, qu'avait épargnés le débordement des Kimro-Teutons, furent assaillis et dépossédés par les Suèves Markomans, que dirigeait le fameux Marobod; la Bohême ne garda des Boïes que leur nom respecté des vainqueurs eux-mêmes (*Boïo-heim*, en tudesque, demeure des Boïes); un autre nom, celui de Bavière (*Boïoaria, Boioware*), est le dernier vestige qu'ait laissé dans l'histoire ce vaillant peuple, qui alla s'éteindre dans les solitudes de l'Hercynie, où il acheva d'être absorbé par les Germains [1].

La soumission des Istewungs et des Inghewungs paraissait assurée; les Suèves seuls, malgré leur retraite vers l'est, gardaient une attitude imposante, et leur confédération se resserrait autour du Markoman Marobod, qui visait à fonder une sorte de monarchie militaire parmi les Herminungs. Les Romains n'eussent point tardé à diriger leurs armes contre Marobod, si Tibère n'eût été rappelé de Germanie en Illyrie par le soulèvement des Pannoniens et des Dalmates contre l'Empire. Pendant cette guerre, la lieutenance impériale de Gaule, à laquelle étaient naturellement

1. Sueton. *August.* — *Id. Tiber.*; Tacit. *De Mor. Germ.* c. 28; Velleius Paterculus, l. XI, c. 108.

annexées les affaires d'outre-Rhin, se trouva entre les mains du propréteur Quintilius Varus, homme présomptueux et léger, médiocre politique, et surtout plus habitué à la jurisprudence qu'aux armes. Fidèle au but de sa mission, mais téméraire et maladroit dans les moyens, il voulut imposer aux Germains les mœurs et les lois romaines : il s'immisçait dans tous leurs démêlés; il mandait les chefs rivaux devant son siége prétorial, les obligeait à emprunter le ministère des avocats, et à plaider entre eux selon les formes judiciaires de Rome; il foulait aux pieds toutes les traditions et tous les usages teutoniques. Tout sembla d'abord lui réussir; les Germains venaient d'eux-mêmes soumettre à son arbitrage les différends qu'il avait fait naître ou fomentés; les chefs les plus renommés l'environnaient d'une cour assidue.

Varus, enivré de ses faciles triomphes, croyait son entreprise achevée, et s'imaginait déjà voir la Germanie gouvernée comme la Gaule par les « édits du préteur », lorsqu'il fut informé que des dissensions violentes éclataient entre les populations des bords du Weser. Il se mit aussitôt en marche avec trois légions, persuadé que sa présence suffirait pour concilier les partis et les dominer les uns par les autres, et projetant sans doute de pénétrer ensuite chez les Suèves. Il ne passa point le Weser : arrivé dans la forêt du *Fort-de-Teuto*[1], lieu sacré en Germanie ainsi que la forêt des Carnutes en Gaule, il fut cerné et attaqué à l'improviste par les Istewungs, confédérés sous le hérezoghe héruske Arminn (*Arminius*), qui avait contribué plus que personne à l'attirer dans le piége. Arminn avait servi dans les armées romaines et accepté le titre de citoyen romain. La valeur des barbares acheva ce qu'avait commencé leur astuce : l'armée romaine fut anéantie; Varus blessé se tua de sa propre main, pour se dérober aux outrages d'un vainqueur implacable; tous les tribuns et les centurions échappés au carnage furent immolés sur les autels du dieu Teutsch, dont les Romains avaient profané le sanctuaire. Les avocats, les juristes qui accompagnaient partout Varus, et qui substituaient leur jurisprudence complexe à la simple procédure des *grafs* et des *rekinburghs,* furent massacrés ou mutilés

1. *Teutschburg,* Dethmold en Westphalie, entre Paderborn et Lemgow.

avec des raffinements de cruauté qui dénotaient une profonde haine. « Cesse de siffler maintenant, vipère maudite ! » s'écria le sacrificateur de Teutsch en coupant la langue à l'un des avocats romains (9 ap. J.-C.)[1].

Cette nouvelle accabla Auguste : dans sa frayeur, il chassa de Rome non-seulement les Germains, mais les Gaulois qui s'y trouvaient comme voyageurs, marchands ou soldats, et ordonna la levée de tous les citoyens au-dessous de trente-cinq ans. Il savait combien de passions mal éteintes et de souvenirs vivaces fermentaient dans la Gaule contre ses réformes, et il tremblait que les populations gauloises ne s'insurgeassent et ne s'unissent aux Germains. La Gaule toutefois ne remua point; Tibère, envoyé à la hâte avec de grandes forces, raffermit les partisans de l'Empire, et contint les populations hostiles. Auguste s'était trompé sur l'imminence, mais non sur la grandeur du péril que révélait la catastrophe de Teutschburg : l'Empire avait peu de chose à craindre dans le présent, mais l'avenir était plein de menaces. La barbarie teutonique venait de dévoiler son véritable caractère, son invincible opiniâtreté, qui promettait à Rome une lutte éternelle.

Outre les trois légions exterminées avec Varus, deux autres se trouvaient dans l'intérieur de la Germanie : elles parvinrent à regagner le Rhin, et l'évacuation de la Germanie fut le seul résultat immédiat de la défaite des Romains. Les vainqueurs n'essayèrent pas de forcer le passage du Rhin, défendu par Tibère, et celui-ci, trois ans après la bataille de Teutschburg, ressaisit même l'offensive par une excursion au delà du grand fleuve. La mort d'Auguste ayant, sur ces entrefaites, appelé Tibère à l'Empire (14 ans ap. J.-C.), son neveu Germanicus, fils de Drusus, qui avait reçu le commandement de la Gaule et de l'armée du Rhin[2], ne pensa plus qu'à venger Varus et à effacer l'affront des armes romaines.

Germanicus passa le Rhin à la tête d'une armée où figuraient des corps nombreux d'auxiliaires gaulois et de Germains cis-rhénans. Germanicus défit les Usipètes, les Bructères, etc.; saccagea

1. Tacit. *Annal.* l. I, c. 60-61-62.

2. Quand nous parlons du gouvernement de la Gaule, on doit en excepter la Province Narbonnaise ; Auguste avait rendu l'ancienne Province au sénat; elle était gouvernée par un proconsul.

la contrée entre l'Ems et la Lippe, profana le sanctuaire de Tanfana, déesse des forêts, et revint sur le Rhin se préparer à une campagne décisive pour l'année suivante (15 ap. J.-C.). Le désastre de Varus n'avait point anéanti le parti romain qui avait commencé à se former en Germanie, mais dont les destinées ne devaient point être semblables à celles du parti romain de la Gaule. Séghest, beau-père du grand Arminn, était le rival et l'ennemi de son gendre, et appelait les Romains aux bords du Weser. Germanicus ravagea le pays des Kattes, pénétra dans la forêt de Teutschburg, où il retrouva et ensevelit sous un haut *tumulus* les ossements blanchis des trois légions égorgées avec Varus ; puis il s'efforça d'attirer Arminn à une action générale. La victoire demeura indécise, et, l'hiver approchant, les Romains furent obligés à une retraite pleine de fatigues et de dangers. L'année d'après, Germanicus rassembla toutes ses forces de terre et de mer dans l'île des Bataves, et revint à la charge avec une nouvelle ardeur. Les rives du Weser furent rougies par de sanglants combats. Malgré la valeur et le génie du hérezoghe Arminn, les Istewungs perdirent deux batailles, et Germanicus, aux approches de l'hiver, se rembarqua et revint vers le Rhin sans autre obstacle que les flots et les vents. La gloire de Rome fut vengée, mais les Istewungs restèrent libres, et les Romains ne gardèrent pied au delà du Rhin que sur une étroite lisière où ils avaient bâti quelques forts, et dans le pays des Frisons, où une garnison romaine occupait un château fort qui commandait l'embouchure du lac Flévo dans la mer. Les Frisons et les Haukes étaient demeurés alliés de l'Empire. Tibère, jaloux du renom de Germanicus, et jugeant d'ailleurs la conquête de la Germanie impossible, rappela son neveu pour l'envoyer de Gaule en Syrie. Les propréteurs qui succédèrent à Germanicus se contentèrent de défendre la ligne du Rhin et les environs de l'île des Bataves et du lac Flévo. L'épreuve avait été jugée décisive, et l'Empire cessait déjà d'inutiles tentatives, espérant que la mobilité qui rendait les Germains insaisissables et indomptables chez eux les empêcherait de réunir leurs forces contre les barrières du monde civilisé[1].

1. Tacit. *Annal.* I, II. — Velleius Paterculus.

La retraite des Romains n'avait pas rendu la paix à la Germanie : à peine les Istewungs se virent-ils délivrés des attaques de Germanicus, qu'ils entrèrent en lutte avec la puissante ligue suévique, à la tête de laquelle était placé le Markoman Marobod. Les Hérusques, après la bataille de Teutschburg, avaient envoyé au chef suève la tête de Varus en signe d'alliance ; mais Marobod, rendant ce lugubre trophée aux Romains, était resté neutre pendant la guerre de Germanie. Arminn l'attaqua audacieusement : les Istewungs triomphèrent des Herminungs, grâce à la défection des Semnungs et des Langobards. L'espèce de monarchie guerrière élevée par Marobod s'écroula rapidement ; les Markomans chassèrent eux-mêmes leur roi vaincu, et Marobod alla mourir exilé chez les Romains. Le vainqueur n'eut pas un meilleur sort que le vaincu : Marobod fut renversé du pavois par les Markomans pour avoir perdu sa puissance ; Arminn tomba sous les *skramasax*[1] des Héruskes, parce qu'il était trop puissant. On l'accusa de vouloir perpétuer son commandement militaire et se faire de général monarque, et le libérateur de la Germanie fut massacré par les siens.

Durant ces luttes intestines des Germains, la Gaule aussi fut en proie à des troubles violents ; les impôts, déjà lourds du temps d'Auguste, s'étaient aggravés sous Tibère. Chaque nouveau recensement amenait un accroissement de charges pour les populations ; les particuliers et les cités qui ne pouvaient payer comptant les sommes exigées par le gouvernement impérial étaient obligés de subir la loi des *publicains,* des usuriers romains. Aux emprunts succédaient les poursuites, les expropriations, la ruine des débiteurs. La patience manqua aux victimes de ces exactions. Deux hommes de courage et d'intelligence, issus d'anciennes et illustres familles gauloises, le Trévire Julius Florus et l'Éduen Julius Sacrovir, se mirent à la tête d'une conjuration qui n'aspirait à rien moins qu'à rétablir l'indépendance de la Gaule. Ils pratiquèrent des intelligences dans toutes les cités, et préparèrent avec beaucoup d'habileté leur téméraire entreprise. Les Andecaves et les Turons (Angevins et Tourangeaux) ayant pris les armes

1. Large couteau des Germains.

prématurément, Florus et Sacrovir eurent la prudence de ne pas se déclarer; et Sacrovir et d'autres grands de la Gaule affiliés au complot marchèrent même avec les détachements romains qui comprimèrent les rebelles. Sacrovir, pour faire connaître, disait-il, « sa vaillance, » combattit au premier rang, la tête découverte. Les Romains apprirent, par le rapport des prisonniers, que le chef éduen avait un tout autre motif, et qu'en montrant son visage il savait bien qu'il n'attirerait pas, mais détournerait les coups de gens avec lesquels il était secrètement d'accord. L'empereur fut averti, et négligea cette dénonciation, chose étrange de la part de l'ombrageux Tibère! Sacrovir et Florus étaient citoyens romains, et portaient tous deux ce nom de *Jules* qui attachait, comme par adoption, certaines familles et certaines cités gauloises à la maison des Césars. L'empereur ne crut point à leur défection.

Tibère ne tarda pas à être détrompé par la nouvelle de la révolte de Florus chez les Trévires. Florus, après avoir tenté en vain de séduire la cavalerie trévirienne *auxiliaire*, arma son clan, ses débiteurs, ses partisans, et voulut se jeter dans les Ardennes; les légions des haute et basse Germanies lui barrèrent le chemin de la Grande Forêt, et le Trévire Julius Indus, son compatriote et son ennemi personnel, l'assaillit et le mit en fuite. Florus se tua de sa propre main.

Le mouvement fut plus sérieux chez les Édues : les armées romaines étaient loin, et Sacrovir eut le temps d'organiser l'insurrection. A la tête des cohortes de la cité (espèce de garde bourgeoise), il se saisit d'Augustodunum, distribua des armes, fabriquées en secret, malgré les édits impériaux, au peuple de la ville et des campagnes voisines; il enrôla tout le monde, depuis les étudiants du gymnase d'Augustodunum, fleur de la jeunesse aristocratique des Gaules, jusqu'aux esclaves gladiateurs, qu'on appelait en Gaule les *crupellaires,* c'est-à-dire les *perclus* (*crupach,* impotent), à cause de la massive armure de fer qui les rendait à la fois invulnérables aux coups et incapables de frapper. Sacrovir eut bientôt quarante mille combattants sous ses ordres : les Séquanes suivirent l'exemple des Édues; les autres cités, sans se déclarer, laissaient leurs citoyens joindre individuellement les insurgés. La renommée, à Rome, faisant le mal bien plus grand qu'il n'était,

proclamait que les SOIXANTE-QUATRE cités de la Gaule avaient levé l'étendard, que les Germains s'avançaient pour les soutenir, et que l'Ibérie même chancelait dans sa foi.

La guerre était déjà terminée, pendant que les oisifs de Rome commentaient sur le forum ces menaçantes nouvelles. Le lieutenant qui commandait l'armée du haut Rhin, C. Silius, entra chez les Séquanes avec deux légions et des corps auxiliaires belges et germains, culbuta en passant les rebelles de la Séquanie, et se dirigea rapidement sur Augustodunum. Sacrovir attendait l'ennemi à douze milles de cette ville. Sur ses quarante mille hommes, huit mille seulement étaient équipés à la manière des légionnaires ; il les plaça aux deux ailes, mit au centre les *crupellaires,* et rejeta en arrière la multitude armée d'épieux, de couteaux et de mauvaises piques. Une bataille livrée en plaine avec de pareilles troupes contre les légions était décidée d'avance : les deux ailes furent enfoncées par la cavalerie romaine et auxiliaire ; la cohue entassée en seconde ligne se dispersa sans combat ; les *crupellaires,* impénétrables aux javelots et aux glaives, furent renversés avec des fourches et pourfendus à coups de hache par les légionnaires. Sacrovir se sauva dans Augustodunum, puis, voyant toute résistance impossible et craignant d'être livré à Silius, le chef vaincu se retira dans une maison de campagne (*villa*) avec ses plus chers amis ; ils incendièrent la *villa,* puis s'entre-tuèrent. La villa embrasée leur servit de bûcher [1].

La défaite des rebelles ne paraît pas avoir été suivie d'une réaction sanglante : Tibère, âme noire et dépravée, mais esprit supérieur, n'entretint point l'agitation des provinces transalpines par des vengeances impolitiques ; du moins on n'en trouve aucune trace dans l'histoire. L'inquiétude que de nouvelles irruptions germaniques causèrent sur ces entrefaites à la Gaule dut la rallier au pouvoir impérial, qui sans doute la ménagea davantage ; et les relations amicales qui s'établirent entre les armées du Rhin et les peuples belges, ainsi que le progrès croissant des mœurs romaines dans les contrées du centre [2], serrèrent de

1 Tacit. *Annal.* III. — Velleius, l. II.

2. Quant à la Narbonnaise, elle était presque aussi romaine que l'Italie ; elle fournit, dans le cours de ce siècle, à la littérature latine une foule de noms cé-

plus en plus étroitement les nœuds qui unissaient la Gaule à l'Empire. Les Frisons assiégèrent à plusieurs reprises le château Flévo, et s'efforcèrent d'expulser les Romains de leur pays; les peuples istewungs, enorgueillis de leur victoire sur les Suèves, prirent l'offensive vers le Rhin, et tentèrent de fréquentes incursions au delà de ce fleuve : Gaulois et Romains ne pensèrent plus qu'à la défense commune[1].

La Gaule vit avec plaisir la couronne impériale passer du front de Tibère sur celui du jeune Caïus Caligula, fils du grand Germanicus, né chez les Trévires et nourri parmi les populations belges et les légionnaires du Rhin; mais ces dispositions favorables se changèrent bientôt en mépris et en indignation, lorsqu'on eut vu de près le fou furieux qui venait de succéder au froid et dur Tibère. En deux ans, les profusions monstrueuses de Caligula eurent épuisé l'Italie : la Gaule eut son tour. L'empereur franchit les Alpes, sous prétexte de porter la guerre aux Germains et aux Bretons, vit le Rhin et le Détroit-Gallique, et s'en revint comme il était venu, sans avoir tiré l'épée. Un monument utile, à la vérité, marqua sa visite aux bords de la mer : il fit ériger à Gessoriacum (Boulogne) « une tour très élevée, au haut de laquelle rayonnaient des feux nocturnes qui signalaient aux navires leur route durant les ténèbres[2]; » mais ce fut là le seul acte raisonnable de Caligula pendant les deux années qu'il passa en Gaule (39-40 ap. J.-C.). N'ayant pu se procurer assez de prisonniers germains pour orner le triomphe qu'il se destinait à son retour à Rome, il fit enlever des Gaulois de toute condition, les plus grands de taille qu'on put trouver, les força de se rougir les cheveux avec de l'eau de chaux, suivant l'ancienne mode barbare, et d'apprendre à bégayer des mots tudesques, puis les envoya en

lèbres : l'historien Trogus Pompéius, les poëtes Varron et Cornélius Gallus, le romancier Pétrone, le stoïcien Votiénus Montanus, l'orateur Domitius Afer, aussi fameux, à la vérité, par son odieux caractère que par ses grands talents.

1. Améd. Thierry, III, 1. — Tacit. *Annal.* III. — Suéton. *Tiber.* — Aurel. Victor. *Annal.* c. 2.

2. Sueton. *Vita Caii*, 46. Le phare de Caligula a subsisté jusqu'au temps de Mazarin; il s'est écroulé en 1644 ; il avait gardé le nom celtique de tour d'*Odre* (tour du bord ou du rivage). Le *Magasin pittoresque* en a donné un dessin curieux (année 1847, p. 332).

Italie attendre la cérémonie pompeuse où ils devaient figurer en qualité de captifs germains.

C'était le prélude de folies plus atroces. Caligula resta plusieurs mois à Lyon, occupé à dévorer la Gaule, confisquant les propriétés des uns, obligeant les autres d'acheter à un prix exorbitant les biens confisqués, et accompagnant presque toujours ses confiscations d'une sentence de mort, pillant indifféremment citoyens romains, alliés et sujets provinciaux, et prodiguant le fruit de ses rapines en jeux publics à Lyon, ou en dons aux armées. Un jour qu'il jouait aux dés, n'ayant plus d'argent, il demande les rôles du recensement de la Gaule, ordonne la mort d'un certain nombre des plus riches contribuables, et, revenant vers ses compagnons de jeu : « Vous vous donnez grand'peine pour gagner quelques drachmes, leur dit-il ; moi, d'un seul coup, je viens d'en gagner cent cinquante millions (75 millions de francs) ! »

Il s'avisa ensuite d'une autre ressource : ses sœurs ayant trempé dans une conspiration contre lui à Rome, il fit vendre à l'encan sur le forum de Lyon leurs meubles, leurs esclaves, etc. Encouragé par le bénéfice qu'il en retira, il se mit à vendre son propre mobilier, qu'il se fit amener de ses palais et de ses *villas,* remplissant lui-même l'office de crieur public et d'huissier-priseur, et offrant à tout venant la défroque de César, d'Auguste, d'Antoine et de Germanicus. Les grands de la Gaule se ruinaient en enchères pour éviter la confiscation directe et la mort. Les vieux Romains étaient saisis d'horreur, les Gaulois, de stupéfaction, à la vue de toutes les gloires de Rome ainsi livrées à la dérision par le fils des Césars. Les majestés de l'Olympe n'étaient pas plus respectées que celles de la terre : Caligula, déguisé en Jupiter, s'amusait à rendre des oracles dans le forum de Lyon. Un pauvre cordonnier gaulois eut l'audace de rire au nez de Jupiter ; Caligula lui cria d'approcher : « Eh bien ! que te semble-t-il de moi ? — Tu me sembles, répliqua le Gaulois, une grande extravagance ! » Jupiter était en veine de magnanimité ce jour-là, et le téméraire cordonnier se retira sain et sauf. L'empereur fut moins clément envers les méchants écrivains : dans un célèbre concours d'éloquence grecque et latine qu'il établit à Lyon, il condamna les auteurs qui présenteraient de mauvais ouvrages à effacer leurs

écrits avec la langue, si mieux ils n'aimaient recevoir publiquement des férules devant l'autel d'Auguste, ou bien être plongés dans le Rhône[1].

Cet insensé monarque, dont le pouvoir absolu avait tourné la faible tête, ne quitta Lyon que pour aller mourir à Rome sous le poignard de Chéréas. Le Viennois Valérius Asiaticus, célèbre par ses talents et ses richesses, fut un des principaux auteurs de la conjuration qui délivra l'Empire de Caligula (41 ap. J.-C.). On connaît la fière réponse de Valérius à la populace romaine et aux prétoriens[2] ameutés, qui demandaient avec menace le nom du meurtrier de *Caïus :* « Plût aux dieux que ce fût moi ! » s'écria Valérius. Tous se turent. La populace de Rome et les soldats de la garde prétorienne n'avaient point senti la pesanteur du joug de Caligula et regrettaient ses fêtes merveilleuses et ses largesses plus merveilleuses encore. La Gaule ne partagea certes pas ces regrets.

Le sénat, qui avait eu un moment la velléité de rétablir la république, se vit contraint par les soldats à proclamer empereur l'oncle du César assassiné et le frère de Germanicus. C'était ce Claudius, bizarre mélange de vices ignobles et de qualités estimables, de brutalité et d'humanité, que les historiens romains nous représentent comme un tyran stupide, mais qui apparaît sous un jour très différent dans certains de ses actes. Les grands de Rome lui eussent peut-être pardonné sa rudesse, sa gaucherie, ses infirmités, ses manières grossières et timides à la fois, qui lui donnaient la tournure d'un esclave barbare affublé de la pourpre ; mais ils ne lui pardonnèrent pas de considérer les esclaves comme des hommes, de protéger leur vie par des lois bienfaisantes contre la cruauté des maîtres, de livrer la direction des

1. Sueton. *Vita Caii.* — Dion. Cass. LIX. — Le nom de l'église d'Aisnai est une corruption d'*Athenæum,* qui désignait le lieu du concours littéraire.

2. Toutes les institutions de l'Empire tiraient leur origine des institutions de la République. Dans les anciennes armées romaines, on appelait cohortes *prétoriennes* les cohortes qui faisaient le service dans le prétoire du consul ou du proconsul commandant l'armée, et qui formaient sa garde. Quand il y eut à Rome un chef suprême des armées, les prétoriens devinrent sa garde permanente et ne quittèrent plus la capitale que lorsque l'empereur la quittait lui-même. Ils étaient au nombre de dix mille hommes d'élite.

affaires publiques à ses affranchis, ni surtout de travailler à faire des provinciaux les égaux des vieux Romains.

Aucun empereur ne travailla plus énergiquement que Claude à l'unité de l'Empire, et ce fut dans la Gaule, sa terre natale[1], qu'on vit sa politique se déployer avec le plus d'énergie, par toutes les voies bonnes ou mauvaises. Tandis qu'il comblait de faveurs l'aristocratie gauloise, il proscrivit et s'efforça d'anéantir l'ordre druidique, et l'alla poursuivre jusque dans ses dernières retraites d'outre-mer. Ne se croyant point assuré de la Gaule romaine tant qu'il subsisterait au dehors une Gaule « barbare », un foyer de résistance contre le régime impérial, il résolut de soumettre les derniers restes du vieux monde celtique qui fussent demeurés indépendants, et alla en personne assaillir l'île de Bretagne, dans l'année 43 de notre ère, après avoir interdit aux Gaulois, sous peine de mort, l'exercice du culte druidique et le port des insignes de ce culte. Il franchit la Tamise, remporta une victoire sur Caradawg (*Caractacus*), roi des Bretons méridionaux, et chargea ses lieutenants de pousser plus loin des avantages qui aboutirent, après des luttes sanglantes, à la conquête de la plus grande partie de la Bretagne[2]; cette conquête toutefois ne fut jamais complétement achevée, et, si les Kimris de la Bretagne subirent le joug romain, les Gaëls d'Albain (la Haute Écosse) gardèrent leur sauvage indépendance à l'abri des roches Grampiennes et au bord des lacs brumeux de la Calédonie. Les Romains ne tentèrent jamais l'invasion de l'île d'Érin ou d'Hibernie.

Le druidisme, saignant et mutilé, n'expira pourtant pas sous les coups de l'empereur : réfugié dans les landes solitaires de l'Armorique et dans les montagnes de la Cambrie (le pays de Galles), conservant de vastes ramifications dans tous les pays gaulois, il brava les édits de Claude, resserra dans l'ombre ses secrètes affiliations, et conserva encore assez de vitalité pour tenter, peu d'années après, de redoutables efforts contre l'Empire. Claude

1. Il était né à Lyon le jour où fut dédié l'autel d'Auguste et de Rome. Sueton. *Claud.*

2. On remarque, dans l'histoire de ces guerres, des *reines* à la tête de quelques peuples bretons. Plusieurs de leurs peuplades paraissent avoir eu alors des rois héréditaires.

n'atteignit donc pas son but par ses rigueurs impitoyables contre les druides et leurs sectateurs, rigueurs qui furent presque son seul mérite aux yeux des historiens latins, et qui sont aujourd'hui sa principale tache aux yeux de la philosophie et de l'humanité. Il réussit mieux par les voies de douceur : il octroya le droit de cité à une multitude de Gaulois et d'autres sujets de Rome, en sorte que le recensement de l'an 48 ap. J.-C. montra le nombre des citoyens romains élevé à sept millions; puis il fit plus pour la Gaule : il fit rendre, malgré l'opposition virulente des vieux patriciens, un sénatus-consulte qui ouvrait aux habitants de la Gaule Chevelue l'entrée du sénat et l'accès à toutes les dignités de l'Empire, ainsi que Jules-César les avait ouverts jadis aux Gaulois de la Province Narbonnaise. Le discours que Tacite a mis dans la bouche de Claude à cette occasion, et par lequel ce prince réfute les objections des sénateurs à l'innovation qu'il propose, est très remarquable comme raison et comme intelligence politique; Tacite n'est cependant pas suspect de partialité en faveur de Claude. Le discours de l'empereur, gravé sur des tables d'airain, fut exposé devant l'autel d'Auguste, à Lyon. On a retrouvé un fragment de ce monument précieux[1].

Les Édues, qui, malgré leurs insurrections contre César et contre Tibère, se disaient toujours « frères du peuple romain », furent les premiers admis au bénéfice de la loi de Claude : après eux, les autres Gaulois eurent leur tour ; de cette époque commencent à dater toutes ces familles *sénatoriales* dont le nom se retrouve si fréquemment dans l'histoire de la Gaule romaine, et qui n'étaient autres que les anciennes familles des chefs gaulois revêtues d'une dénomination nouvelle. Les honneurs sénatoriaux avaient au reste des compensations assez onéreuses : sans parler des périls auxquels les sénateurs étaient exposés sous les mauvais empereurs, par le fait même de leur haute position, ils ne pouvaient s'éloigner du sénat ni voyager hors de l'Italie qu'avec la permission du prince. Claude autorisa les sénateurs de la Narbonnaise à visiter librement leur province sans autorisation spéciale.

1. Améd. Thierry, III, 2.— Tacit. *Annal.* XIII, 23. — Plin. XXX, c. 1. — Sueton. *Claud.* — Le fragment dont nous parlons est au musée de Lyon.

Il n'y eut point de soulèvements en Gaule sous Claude, malgré la persécution druidique; mais l'éternelle guerre germanique ne cessa point d'infester les provinces du Nord : les peuples maritimes, les Inghewungs, devenaient agresseurs à leur tour, et les légères flottilles des pirates haukes, dirigées par le transfuge kaninéfat Gannask, ravagèrent cruellement les côtes de la Germanie Inférieure et même de la Belgique. « Ce Gannask, dit Tacite, savait les Gaulois riches et *peu guerriers* » (*imbelles*). La Gaule était déjà bien changée! Le célèbre Corbulon, commandant l'armée de la Germanie Inférieure, battit Gannask sur mer, poursuivit avec ses trirèmes les barques des pirates dans le lit du Rhin, mit les provinces rhénanes à l'abri de ces incursions pour quelque temps, et creusa, entre le Rhin (sans doute le Wahal) et la Meuse, un canal de vingt-trois milles, bordé d'une digue destinée à arrêter les ravages de l'Océan (47 ap. J.-C.). La domination romaine sur le Rhin fut fortifiée par l'établissement d'une colonie de vétérans chez les Ubiens, ce peuple allié qu'on avait amené à quitter les mœurs tudesques et à bâtir des villes ; Agrippine, seconde femme de Claude et fille de Germanicus, voulut imposer son nom à la colonie fondée dans la principale ville des Ubiens, où elle avait reçu le jour, et la *Colonie Agrippinienne* (Cologne) devint une grande et illustre cité (50 ap. J.-C.). Les Ubiens furent désormais qualifiés d'*Agrippiniens* (*Agrippinenses*).

La dernière mesure importante de Claude fut l'attribution des fonctions judiciaires aux procurateurs ou intendants, qui n'avaient d'abord présidé qu'à la levée des deniers et à l'administration du domaine impérial. C'était encore un empiétement sur les droits des patriciens; car les fonctions des procurateurs n'étaient point de celles réservées aux sénateurs, et Claude n'en investissait guère que ses affranchis (53 ap. J.-C.). Claude eût probablement fini par être victime de la haine des nobles romains, si un crime domestique n'eût prévenu leurs poignards. Il fut empoisonné par sa femme, et le fils d'Agrippine, Néron, monta au trône sur le cadavre de son beau-père (54 ap. J.-C.). On sait si son règne fut digne d'une telle inauguration! Bien qu'il s'enveloppât d'apparences hypocrites dans les premiers temps, son véritable caractère avait transpiré au dehors, et la crainte qu'il inspirait empêcha l'exé-

cution d'un projet aussi utile à la Gaule que glorieux aux Romains: Antistius Vétus, commandant l'armée de la Germanie Supérieure, avait formé le dessein de joindre la Méditerranée à la mer du Nord par un canal entre la Saône et la Moselle; Ælius Gracilis, gouverneur de Belgique, détourna Vétus de cette entreprise, qui l'eût fait soupçonner par l'empereur de « briguer l'affection des Gaules », et Vétus demeura dans une prudente inaction (58 ap. J.-C.). Néron acquit cependant quelques partisans en Gaule par sa conduite envers la ville de Lyon, dévorée par un vaste incendie en l'année 64 de notre ère : Néron donna 4 millions de sesterces (820,000 fr.) aux Lyonnais pour les aider à rebâtir leur belle cité, « l'ornement de la Gaule ».

(68 ap. J.-C.) Ce fut néanmoins dans la Province Lyonnaise que se forma l'orage qui devait renverser ce monstre, l'opprobre du monde civilisé. C. Julius Vindex, sénateur gaulois et propréteur de la Lyonnaise, appela la Gaule à l'insurrection, non contre l'Empire, mais contre l'empereur, et proclama empereur le vieux Sergius Sulpicius Galba, général des légions d'Espagne. « Le chant des coqs[1], dit Suétone, réveilla Néron » : il promit 10 millions de sesterces à quiconque lui apporterait la tête de Vindex; le chef gaulois répondit en offrant sa propre tête en échange de celle de Néron. L'est, le centre et le midi de la Gaule s'étaient levés à l'appel de Vindex, sauf la ville de Lyon, qui demeura fidèle à son bienfaiteur, et qui, à peine relevée de ses cendres, fut assaillie avec fureur par ses voisins les Viennois. Une antipathie mortelle divisait Vienne et Lyon. Vienne, quoique très florissante et décorée de nombreux monuments, dont il subsiste encore de beaux vestiges[2], était éclipsée par Lyon, et regardait la puissance et la prospérité de cette cité nouvelle comme un vol qui lui avait été fait à elle-même. Il suffisait qu'une de ces deux villes se jetât dans une faction pour que l'autre embrassât le parti contraire,

1. On sait que *Gallus*, en latin, signifie également *Gaulois* et *Coq*. L'emblème national qui a orné à plusieurs reprises les étendards de la France moderne n'a pas d'autre origine que ce jeu de mots des Romains, qui avaient apparemment trouvé quelque analogie entre le caractère des Gaulois et celui de cet oiseau bruyant, turbulent et intrépide.

2. *V.* l'important ouvrage publié sur les *Monuments de Vienne* par MM. E. Rey et Vietti. Paris, 1820, grand in-folio.

et ce n'était point là un fait exceptionnel en Gaule : les vieilles rivalités des nations gauloises vivaient toujours dans les rivalités des cités; il y avait unité de gouvernement, mais non point unité de patrie. Lyon eût été bientôt accablé par Vindex, qui avait déjà cent mille combattants autour de lui, si les mouvements hostiles des armées du Rhin n'eussent appelé ce propréteur dans la Séquanie. Les légions du Rhin, mécontentes que les Gaulois s'ingérassent d'imposer un maître à l'Empire, et refusant de reconnaître Galba, entrèrent en ennemies sur les terres des Séquanes, et entraînèrent avec elles les populations belges. Vindex marcha au secours des Séquanes : on se rencontra sous les murs de *Vesontio* (Besançon); les deux armées s'attaquèrent sur-le-champ, malgré leurs généraux, tout disposés à un accommodement : les Gaëls furent mis en déroute, avec perte de vingt mille hommes, par les Romains et par les Belges, et Vindex désespéré se poignarda.

Sa défaite ne sauva pas Néron, car les vainqueurs ne voulaient pas plus de Néron que de Galba, et bientôt on reçut la nouvelle de la révolte de Rome et de la mort du tyran. Les légions victorieuses ne savaient que faire de leur victoire, leur général, Verginius, ayant refusé l'empire. Sur ces entrefaites, Galba, proclamé par le sénat et le peuple romain, passa par Narbonne en se rendant à Rome : il fut reconnu un moment par toute la Gaule, et il eût pu regagner assez facilement les peuples et les légions du Nord; ses rigueurs imprudentes envenimèrent au contraire leur haine. Il donna les droits de citoyens romains en masse à toutes les populations gaëliques qui s'étaient déclarées pour Vindex, et leur accorda une diminution de tribut, pendant qu'il sévissait durement contre les Belges et d'autres peuples kimro-gaëliques, ôtait aux Trévires leur liberté pour les réduire au rang de sujets provinciaux, enlevait aux Lingons des lambeaux de territoire au profit des Séquanes et des Édues, et aggravait les charges des populations belges. Cette conduite porta bientôt ses fruits (69 ap. J.-C.). Les armées du Rhin et la Gaule septentrionale se révoltèrent d'un commun accord et déférèrent la pourpre à Vitellius, commandant de la Germanie Inférieure. L'armée de Bretagne et la ville de Lyon, très maltraitées par Galba, se déclarèrent pour

Vitellius, qui chargea ses lieutenants Valens et Cécina d'aller lui conquérir l'Empire, tandis qu'il solennisait son avénement par les longues et crapuleuses orgies qui ont attaché à son nom une flétrissante célébrité. Galba était détrôné et mis à mort, et un nouvel empereur, Othon, proclamé à Rome, avant que les légions *vitelliennes* eussent franchi les Alpes. Elles continuèrent leur route, rançonnant l'Est et le Midi, quoique tout le pays se fût soumis à Vitellius. Excitées par les Lyonnais, qui avaient de graves injures à venger, elles faillirent mettre Vienne à feu et à sang, et Vienne ne les apaisa qu'à force d'argent et de supplications. La lutte ne fut pas longue après leur descente dans les plaines cisalpines : Othon, vaincu, fut réduit à se donner la mort, et Vitellius n'avait plus d'ennemi à combattre en Italie lorsqu'il prit enfin le chemin de Rome[1].

Mais il laissait derrière lui, en Gaule, les germes de nouveaux bouleversements : aux rébellions *gallo-romaines* de Vindex et des Belges succédèrent des mouvements d'une tout autre nature; le vieux parti druidique, mutilé, écrasé, mais non point anéanti par Claude ni par le récent désastre qui l'avait frappé en Bretagne[2], releva la tête à son tour, et, avant même que Vitellius eût traversé les Alpes, un Boïen de la plus basse classe du peuple, nommé Maric, se donnant pour un héros redescendu du cercle céleste, annonça dans les campagnes éduennes et boïennes qu'il venait délivrer la Gaule du joug étranger. Quelques cohortes *vitelliennes*, renforcées par la jeunesse aristocratique d'Autun, dissipèrent le ramas de paysans que le prétendu génie céleste traînait après lui, et Maric fut exposé aux bêtes en présence de Vitellius. Mais les animaux féroces ne le touchèrent pas, et déjà le menu peuple d'Autun criait qu'il venait vraiment du ciel, quand l'empereur le fit massacrer par ses soldats. Des événements plus graves ne tardèrent point à éclater sur le Rhin : un chef batave d'un hardi génie, qui avait pris le nom latin de Claudius Civilis en

1. Dion. Cass. LXIII. — Tacit. *Annal.* XII, 23-27; XIII, 58; XVI, 15; *Histor.* I, 8, 12, 51,-65. — Plin. IV, 17.

2. Le général romain Suétonius Paulinus avait fait une descente dans l'île de Mona (Anglesey), où s'étaient concentrés les colléges du druidisme breton, et avait taillé en pièces l'armée qui défendait ce sanctuaire, et fait égorger tous les druides et druidesses (an 61). Tacit. *Annal.* XIX, 30.

devenant citoyen romain et préfet d'une cohorte auxiliaire, étant tombé dans la disgrâce des généraux et des légions du Rhin, avait vu son frère périr dans les supplices, et n'était parvenu lui-même qu'à grand'peine à regagner son île natale. Il jura de ne plus couper sa chevelure jusqu'à ce qu'il se fût vengé des Romains. L'occasion s'en présenta bientôt : les armées d'Orient et d'Illyrie avaient proclamé empereur Vespasien, gouverneur de Syrie, pendant que les légions du Rhin couronnaient Vitellius ; le Toulousain Antonius Primus, plus connu sous le surnom gaulois de *Bec,* commandant des troupes de Pannonie, écrivit à Civilis pour l'engager à remuer en faveur de Vespasien. Les Bataves, alliés fidèles de l'Empire, avaient à se plaindre grièvement de l'insolence des préposés et des recruteurs romains ; Civilis souleva sans peine ces hommes irascibles et intrépides. La tribu voisine des Kaninefats prit aussi les armes, et les Frisons accoururent renforcer les insurgés. Les châteaux romains de l'île des Bataves furent brûlés, les garnisons défaites, la flotte du Rhin livrée à Civilis par les rameurs, qui étaient pour la plupart Germains. Tous les auxiliaires bataves désertèrent et joignirent Civilis, qui battit deux légions romaines, les obligea de se retirer dans un ancien camp du temps d'Auguste (*Vetera Castra;* Santen, dans le pays de Clèves), et les y assiégea. Les vieilles troupes du Rhin étaient parties avec Vitellius, qui avait complété, par des recrues gallo-romaines, les cadres dégarnis des légions laissées dans les Germanies ; et cette armée affaiblie était, en outre, livrée à la discorde, les soldats tenant pour Vitellius, les officiers penchant pour Vespasien. Les cités gauloises refusèrent tout secours d'hommes et d'argent ; les Bructères, enflammés par les prédictions de leur *elfe* Velléda, prophétesse qui rendait ses oracles du fond d'une tour solitaire, les Tenctères, les Usipètes, les Kattes, les Mattiaques, passèrent le Rhin et la Meuse, saccagèrent le pays des Ubiens, et coururent au loin la Belgique. L'Empire semblait près de perdre la barrière naturelle du Rhin, qu'une sécheresse excessive rendait guéable en mille endroits. Un plus terrible présage, l'incendie qui consuma le Capitole parmi les sanglants débats des partisans de Vespasien et de Vitellius, vint ajouter au découragement des légions et aux espérances de leurs ennemis. Les légions eurent beau déclarer qu'elles

reconnaissaient Vespasien, au nom de qui Civilis avait pris les armes; Civilis, levant le masque, n'en continua pas moins les hostilités, et, sans abandonner le blocus du *Vieux-Camp,* il mit en déroute à *Novesium* (Nuys) l'armée de la Germanie Supérieure. Tous les Germains cis-rhénans et les Belges septentrionaux se joignirent à lui les uns après les autres (70 ans ap. J.-C.). En même temps, l'insurrection druidique de Maric se renouvelait sur une plus vaste échelle : les druides et les bardes sortaient de leurs retraites sauvages, chantant la ruine prochaine de Rome. « Les dieux de la Gaule ressaisissent le monde, s'écriaient-ils; le Capitole et le temple de Jupiter ne sont plus; la possession des choses humaines est transférée aux nations transalpines! » Et ils excitaient les Gaulois à s'unir aux Germains pour achever la perte de l'Empire. Le Nord et l'Ouest s'ébranlèrent à la voix des prêtres d'Ésus; les Trévires et les Lingons mêmes, ces vieux alliés de Rome, cédèrent à l'impulsion de trois chefs ambitieux, Classicus, Julius Tutor et Julius Sabinus, et proclamèrent l'établissement de l'*Empire des Gaules;* les généraux romains furent massacrés par leurs propres soldats, et les légions qui avaient été battues à Novesium, formées, pour la plus grande partie, de Gaulois jouissant des droits de cité romaine par concession de Claude, prêtèrent serment à l'*Empire gaulois;* les Agrippiniens (Ubiens), les garnisons du Rhin, enfin les deux légions bloquées dans le *Vieux-Camp,* se résignèrent à prendre le même parti. Mais les assiégés du *Vieux-Camp* ne furent pas sauvés par leur soumission : après avoir évacué leur asile, ils furent assaillis et mis en pièces par les Germains de Civilis, qui coupa enfin sa longue chevelure rouge : sa vengeance était satisfaite et son vœu rempli! On raconte qu'il « avait donné pour but, aux flèches de son jeune fils, plusieurs captifs romains; » d'autres furent envoyés en présent à la prophétesse Velléda. Les officiers nés en Gaule furent épargnés et gardés comme otages de l'alliance des cités gauloises avec les Germains[1].

Le péril qu'Auguste avait cru prêt à fondre sur l'Empire, après la défaite de Varus, se réalisait cette fois : un nouvel Arminius était en deçà du Rhin, conviant les Gaules à la liberté, et une partie

1. Tacit. *Hist.* l. IV, c. 1-61. — Le nom de *Velleda* dérive de *wald,* puissant, redoutable.

des Gaules avait déjà répondu à sa voix; le reste montrait une hésitation bien légitimée par l'importance incalculable de la résolution qu'on avait à prendre. Sabinus, un des moteurs de la rébellion, voulut résoudre la crise à son profit : par une inconséquence assez étrange chez un « libérateur de la Gaule », il se vantait d'être issu de l'adultère de sa bisaïeule avec le conquérant Jules-César, et, prenant le titre de César, il entra sur les terres des Séquanes à la tête de ses compatriotes les Lingons. Les Séquanes, demeurés fidèles à Rome, battirent les Lingons; Sabinus s'enfuit, se cacha et se fit passer pour mort. La guerre intestine s'arrêta devant la convocation d'une assemblée générale des délégués de la Gaule, qui se réunit à *Durocortorum* (Reims), sur l'invitation des Rhèmes. Ce fut un des moments les plus solennels que présentent les fastes de notre patrie. La Gaule, rendue à elle-même après avoir été soumise plus d'un siècle aux Romains, avait à disposer de ses propres destinées : l'armée vespasienne, qui venait de détrôner Vitellius, était sur les Alpes; le chef des Germains était sur la Meuse; la Gaule, entre les deux, libre de choisir. Les Rhèmes et les Trévires remplirent les principaux rôles dans ce débat plein de grandeur. Les Rhèmes, inébranlables dans leur attachement aux Romains, servirent l'Empire aussi efficacement par la parole que les Séquanes l'avaient fait par les armes. « Votre *Empire gaulois*, disaient-ils aux partisans de l'indépendance, n'est qu'un vain fantôme; votre liberté, qu'une chimère! Civilis et ses Germains n'ont-ils pas refusé de prêter serment à l'Empire gaulois? Vous verrez quels sont leurs desseins et à quel prix ils vendront leur assistance contre les sept légions qui sont déjà sur nos têtes? Voulez-vous échanger le titre de membres du grand Empire pour celui de sujets des Kattes et des Bructères? »

Cependant le parti de l'indépendance sembla d'abord l'emporter; mais, lorsqu'il fut question de poser les bases de l'Empire gaulois, les vieilles rivalités éclatèrent aussitôt avec violence : chaque cité voulait être la capitale de la Gaule; chaque peuple voulait qu'on choisît le généralissime dans son sein; l'anarchie régnait d'avance dans cette république encore à naître. Une réaction instantanée s'opéra dans les esprits : « Le dégoût de l'avenir, dit Tacite, fit aimer le présent. » La majorité des cités gauloises

décida que l'on ne se séparerait point de l'Empire romain, et l'antipathie des classes lettrées pour le druidisme ne fut probablement pas sans influence sur cette grande résolution. La conquête de l'aristocratie gauloise par la civilisation helléno-latine était irrévocable. Les Trévires, les Lingons, les Nerviens, et quelques autres peuples belges, persistèrent dans la révolte et refusèrent la médiation de l'assemblée générale. Leurs efforts toutefois ne furent point à la hauteur de leur entreprise; leurs chefs montrèrent peu d'union et peu d'activité. A l'approche des troupes de Vespasien, arrivées par la Rhétie et l'Helvétie, les légions qui avaient juré fidélité à l'Empire des Gaules, retournèrent à leurs premiers étendards; les tribus teutoniques de la Germanie Supérieure se soumirent; les Trévires furent défaits dans deux combats avant que Civilis eût pu les secourir; leur capitale Augusta se rendit, et Civilis, accouru avec une armée de Germains et de Belges, risqua en vain une sanglante bataille pour reprendre Augusta. Il fut repoussé; les Lingons déposèrent les armes; les Agrippiniens, qui n'avaient pactisé avec Civilis que pour ne pas voir leur cité rasée par les barbares, se hâtèrent de revenir aux Romains, et une légion, débarquée de Bretagne, contraignit les Nerviens et les Tongriens à rentrer sous l'obéissance impériale.

Civilis se retira dans ce *Vieux-Camp* (Santen) où il avait détruit deux légions romaines; il inonda les campagnes voisines en barrant le Rhin par une digue, et, renforcé par les Haukes, les Frisons, les Bructères et les Tenctères, il attendit l'attaque du lieutenant de Vespasien, Cérialis. La lutte dura deux jours dans les marais qui environnaient le *Vieux-Camp;* les Bataves et les Inghewungs, ces enfants de la mer, habitués à se jouer au milieu des eaux et à sauter au travers des fondrières avec leurs longues piques, eurent d'abord l'avantage sur les légionnaires, mauvais nageurs et embarrassés par le poids de leurs armes; mais, le lendemain, la cavalerie romaine, guidée par un transfuge, tourna les marais et prit les barbares à dos : les Germains furent culbutés et dispersés. Civilis évacua le pays des Gugherns ou Sicambres cis-rhénans (Gueldre méridionale, Clèves), ainsi que les terres bataves situées au midi du Rhin, et rentra dans l'île de Batavie. La guerre se resserrait dans son foyer primitif pour y mourir; mais

elle ne s'éteignit pas sans de grands exploits. Drusus, autrefois, voulant grossir le Lech ou bras septentrional du Rhin pour fortifier la barrière de l'Empire, avait fait refluer les eaux du fleuve, par une vaste digue, dans le Lech et dans le canal du Rhin à l'Issel; le Wahal, ou bras méridional, était presque tari. Civilis ruina la digue de Drusus, et le fleuve, reprenant sa pente naturelle, gonfla de nouveau le Wahal aux dépens du Lech et de la « fosse Drusienne ». Il y avait quelque chose de vraiment colossal dans ces guerres qui déplaçaient le lit des fleuves, changeaient les plaines en lacs et prenaient les éléments pour armes.

Cérialis franchit cependant le Wahal : on se battait à la fois sur les flots et sur la terre; le camp romain et la flotte amarrée dans le Wahal furent surpris une nuit par Civilis; Cérialis n'échappa que par miracle, et sa trirème prétorienne fut envoyée par la rivière de Lippe à l'elfe Velléda. Civilis fut enfin forcé de quitter l'île et de s'en aller au nord du Rhin; mais les pluies d'automne ayant fait déborder le Wahal, l'île devint comme un immense étang, et l'armée romaine se trouva dans la position la plus critique. Civilis n'en profita pas : sentant la réalisation de ses projets impossible, et craignant d'être, à la fin, abandonné par ses Bataves, il avait écouté les propositions de Cérialis, et Velléda elle-même conseillait la paix aux Germains découragés. La paix fut donc conclue à l'entrée de l'hiver. Civilis rentra librement en Batavie avec les siens, redevenus alliés de l'Empire aux mêmes conditions qu'auparavant, et les Transrhénans promirent de ne plus franchir le Rhin; mais il n'y eut point de merci pour les rebelles gaulois qui avaient continué de combattre dans les rangs des Germains. Cent treize sénateurs tréviriens, avec leurs chefs Classicus et Tutor, se donnèrent la mort ou allèrent chercher un asile au fond des forêts germaniques; quelques-uns furent livrés aux Romains. Julius Sabinus, ce chef des Lingons qui avait usurpé la pourpre et s'était fait passer pour mort après sa défaite, ne fut découvert et arrêté qu'au bout de neuf années; il était resté presque tout ce temps enseveli dans un souterrain avec sa femme Éponine ou Péponila, dont Plutarque a immortalisé le dévouement par ses touchants récits. Sabinus et Éponine furent enfin pris et conduits à Rome, eux et leurs deux enfants, qu'Éponine avait « mis au

monde et élevés, comme une lionne, au fond de son antre ». Elle se prosterna avec ses enfants devant l'empereur : « Vois, dit-elle, César, je les ai engendrés et nourris dans les tombeaux pour que nous fussions plus de suppliants à t'implorer. » Vespasien fut inflexible et ordonna le supplice de Sabinus. « Fais-moi donc mourir aussi, s'écria-t-elle alors en se relevant fièrement; car j'aime mieux les ténèbres de mon antre que la lumière du jour en face de Vespasien empereur. » Et elle suivit son époux au supplice [1].

Cette dernière tentative de résurrection de l'indépendance gauloise, repoussée par les Gaulois eux-mêmes, avait prouvé tout à la fois la force des liens qui attachaient la Gaule à l'Empire, et l'impuissance des efforts tentés pour enlacer les Germains dans ces liens. Il était effrayant de voir avec quelle facilité les chefs barbares, introduits dans les armées, dans la *cité,* dans la vie sociale et politique de l'Empire, secouaient leur enveloppe civilisée et tournaient contre la civilisation les armes dont elle leur avait enseigné l'usage. Le périlleux système de transplantation des Germains en Gaule ne put être néanmoins abandonné pour toujours.

L'histoire de la Gaule, après la grande guerre des années 69-70, est longtemps vide d'événements. Les Germains occidentaux paraissaient comprendre que leur temps n'était pas venu. Velléda les avait engagés à la paix; une autre prophétesse teutonique, Ganna, fit même un voyage à Rome, où elle reçut un accueil très honorable de Domitien. On ne connaît de ce fils de Vespasien qu'un seul acte qui intéresse spécialement la Gaule, à savoir, l'édit par lequel il ordonna d'arracher les vignes dans les provinces « chevelues », parce qu'il craignait que la trop grande extension des vignobles ne nuisît aux céréales, si diminuées en Italie! Les restrictions imposées à la culture de la vigne en Gaule ne furent complétement abrogées qu'au bout de deux siècles.

Ce fut en Séquanie, suivant Aurélius-Victor, que le vieux Nerva reçut la nouvelle de son élévation à l'Empire après le meurtre de Domitien (an 96); et ce fut aussi en Gaule que Trajan, l'année suivante, apprit qu'il était adopté par Nerva et appelé à la pourpre. Trajan commandait alors l'armée de la Germanie Inférieure. Son

1. Tacit. *Histor.* l. V, c. 14-26; Plutarch. in *Amatorio*; Dion. Cass. l. LXVI.

règne fut l'apogée de la grandeur impériale, et les limites de l'Empire parvinrent sous lui au plus vaste développement qu'elles dussent jamais atteindre. Trajan reprit l'offensive contre les Germains, non plus vers la mer du Nord, mais sur le Danube. Il soumit une partie de la Germanie méridionale, puis le pays des Daces ou Gètes (Haute Hongrie, Transylvanie, Valachie, Moldavie), et porta la frontière romaine du haut Danube au Mein et du bas Danube au Tiras (le Dniester); il subjugua les régions du Caucase, une portion de l'Arabie, l'Arménie, la Mésopotamie, l'Assyrie, et pénétra jusqu'à Suse et à Ormus. Après lui, le flot de la conquête romaine, qui semblait devoir engloutir l'univers, s'arrêta et recula : l'héritier de Trajan évacua les conquêtes faites sur les Parthes, mais garda les territoires enlevés aux Germains [1].

Le dernier des beaux siècles de l'antiquité avait commencé avec Trajan : au héros succéda un artiste, un poëte, cet Adrien dont le règne ne fut qu'un long voyage, qu'une odyssée impériale. De l'Euphrate à la Tamise, du Nil au Rhin, l'infatigable empereur promena treize années son brillant cortége de littérateurs, d'érudits, d'architectes, de peintres et de statuaires, semant partout les monuments sur ses pas. L'art savant d'une civilisation vieillie s'efforçait à sa voix de lutter avec les chefs-d'œuvre de l'art primitif et inspiré des Hellènes. Le nombre et la grandeur des monuments élevés par Adrien étonnent l'imagination la plus hardie ; la Gaule eut une large part à ses fondations : les *Arènes* ou amphithéâtre de Nîmes, et le magnifique aqueduc connu sous le nom de *Pont du Gard,* lui appartiennent; il fit bâtir de plus à Nîmes, en l'honneur de Plautina, femme de son prédécesseur Trajan et sa mère adoptive, «une basilique d'un travail admirable,» dit l'historien Ælius Spartianus. A sa noble passion pour les arts Adrien joignait cette bienveillance pour les classes opprimées qui milite pour la mémoire de Claude. Il répandit de grands bienfaits en Gaule, et protégea les esclaves dans tout l'Empire par ses édits; il interdit aux maîtres non-seulement de punir de mort leurs

1. La Dacie orientale, plusieurs fois perdue et reprise par l'Empire et enfin submergée sous les flots de la barbarie, est toujours restée *romaine* de traditions et de langue, avec une persistance inouïe. C'est la *Roumanie* (Valachie, Moldavie, partie de la Transylvanie).

esclaves, mais d'avoir dans leurs maisons des prisons particulières pour enfermer ces malheureux ; les esclaves ne purent plus être incarcérés que dans les prisons publiques, où ils se trouvaient du moins à l'abri des châtiments cruellement arbitraires qu'on leur infligeait auparavant, et les magistrats eurent le droit d'empêcher les maîtres de vendre leurs esclaves malgré eux pour en faire des gladiateurs ou des prostituées.

La Gaule produisit sous Adrien beaucoup d'hommes éminents dans les lettres et dans la politique : le plus célèbre fut le philosophe-orateur Favorinus d'Arles.

Après Adrien vinrent les deux Antonins, Titus-Antoninus [1] et Marc-Aurèle. Tout a été dit sur ces hommes admirables, qui réalisèrent l'utopie de Platon en faisant asseoir la philosophie sur le trône. La prospérité dont l'Occident jouit sous Marc-Aurèle ne fut troublée que par le renouvellement de la guerre germanique, qui, cette fois, n'eut plus les bords du Rhin pour théâtre. Les Istewungs, agités par des dissensions que fomentait la politique romaine, laissaient la Gaule en repos, ou du moins ne tentaient rien de sérieux contre elle : ces peuples se ruaient sans cesse les uns sur les autres, et les *marches*, les forêts, les rivières, changeaient continuellement de maîtres. Les Hermundures avaient enlevé aux Kattes les marais salants de la Sala (la Saale ; an 58) ; les Kattes se jetèrent sur les Héruskes, les battirent, et ruinèrent la gloire et la puissance de cette nation, qui avait jadis enfanté le grand Arminn (an 83). Les Bructères, aussi puissants sous Velléda que les Héruskes sous Arminn, furent à leur tour écrasés et presque anéantis par les Hamaves et les Angriwares. La bataille se livra près du Rhin, et les garnisons romaines contemplèrent avec une joie cruelle, du haut de leurs forteresses, cette lutte effroyable qui coûta la vie à plus de soixante mille barbares [2]. Pendant tout un siècle, à partir de l'avénement de Vespasien, l'Empire n'eut point à repousser d'agression tudesque ; mais, dans les premières années du règne de Marc-Aurèle, les Germains, sortant de la forêt Hercynie, franchirent le Danube, pénétrèrent dans la Rhétie (Ty-

1. Ce fut la Gaule qui donna ce grand prince à l'Empire. Il était originaire de Nîmes.
2. Tacit. *De Mor. German.* c. 34.

rol et Grisons), et voulurent descendre dans la Gaule Cisalpine. Ils furent repoussés et vaincus ; mais bientôt les Markomans et les Quades (*Kwaden*), renforcés par d'autres peuples barbares que les Goths refoulaient alors de la Baltique vers le Danube, menacèrent la Pannonie et l'Illyrie d'une invasion beaucoup plus redoutable (164). La guerre fut très longue, très mêlée de succès divers ; les Germains, en 169, défirent complétement le préfet du prétoire Vindex, lui tuèrent vingt mille hommes, firent une multitude de prisonniers, et, traversant la Pannonie, s'avancèrent jusqu'à Aquilée. L'empereur et le sénat jugèrent le péril assez grand pour enrôler les gladiateurs et pour armer jusqu'aux esclaves de bonne volonté, triste indice de la diminution des hommes libres ! On n'aurait pas eu besoin d'une telle ressource dans les anciens temps. Marc-Aurèle écarta les barbares des frontières de l'Italie, et les poursuivit jusque dans leur patrie. Durant cinq ans entiers, les hostilités continuèrent sur les rives du Danube, puis au nord du fleuve ; Marc-Aurèle faillit même périr, avec toute son armée, dans le pays des Quades (Moravie). Il poussa néanmoins victorieusement jusqu'à l'Oder (en Silésie et en Lusace). Les barbares furent enfin réduits à demander la paix, et rendirent plus de cent mille citoyens ou sujets romains qu'ils avaient faits esclaves. Mais l'empereur consentit à recevoir des colonies teutoniques dans la Dacie, dans la Pannonie et dans la Germanie cisrhénane.

La guerre toutefois recommença bientôt, quoique moins violemment, et Marc-Aurèle fut obligé de retourner aux bords du Danube pour comprimer de nouveau les Markomans ; il mourut à *Vindobona* en Pannonie (Vienne en Autriche), le 17 mars 180. Avec lui finirent les beaux jours du monde grec et romain. Jamais on n'avait vu à la tête des nations une succession d'hommes comparables à ceux qui gouvernèrent l'Empire romain depuis Nerva jusqu'à Marc-Aurèle. Les rêves les plus brillants des écoles philosophiques semblaient réalisés ; le sceptre appartenait aux plus dignes, qui se le transmettaient de main en main par voie d'adoption. La modération n'ôtait rien à la force d'un gouvernement aimé au dedans, respecté au dehors. La gloire militaire était intacte ; la gloire des lettres se soutenait encore ; les arts resplendissaient du plus vif éclat ; la douceur et l'équité des princes se

réflétaient chez leurs officiers, qui craignaient d'abuser d'un pouvoir soumis à une constante surveillance, et, du moins en ce qui dépendait du gouvernement, le monde antique semblait avoir retrouvé dans sa vieillesse cet « âge d'or » que ses poëtes cherchaient, auprès de son berceau, dans les ténèbres du passé.

Ce bonheur allait s'évanouir comme un songe, en laissant aux peuples d'amers regrets et d'impérissables souvenirs : le bien public était l'œuvre des princes et non des institutions, et le despotisme ne peut rien fonder. Le despote le plus vertueux emporte avec lui le bien qu'il a pu faire. Les grands empereurs du deuxième siècle ne l'ignoraient pas, et s'étaient attachés avec un pieux respect à ce qui subsistait des formes républicaines; mais il n'avait point dépendu d'eux de rendre la vie à ces fantômes, ni d'abolir le despotisme, créé par des causes bien plus générales et plus complexes que l'ambition des Césars. Le « peuple-roi » depuis longtemps n'existait plus, et les « provinces » d'ailleurs n'eussent rien gagné à le voir renaître. L'Empire n'était qu'une agglomération de cités liées entre elles par l'unique lien de l'autorité impériale; tout se fût dissous avec cette autorité. Les magnificences du monde romain cachaient des plaies incurables; la grande plaie sociale était l'esclavage : l'esclavage dévorait l'Empire. Dès le temps de la République, la guerre ne recrutait pas seule des esclaves pour les riches; la fraude, la violence, l'usure, précipitaient parfois les citoyens eux-mêmes au rang des captifs pris à la guerre ou nés dans la servitude. Ces iniquités s'étaient multipliées à mesure que l'arbitraire et la confusion s'étendaient avec les limites de la domination romaine. Les preuves de la possession d'état étaient souvent impossibles à produire, jusqu'à ce que Marc-Aurèle, renouvelant un antique règlement attribué à Servius Tullius, eût établi à Rome et dans toutes les provinces la salutaire institution des « registres de l'état civil ». Les édits impériaux, tout en réprimant les attentats individuels contre la personne des hommes libres, ne purent arrêter l'action des causes générales qui poussaient à l'extension de l'esclavage. Une révolution diamétralement opposée à celle qui s'opère dans notre France moderne avait concentré, en Italie, la plupart des terres dans un petit nombre de mains : une multitude de petits propriétaires

avaient été réduits à se faire prolétaires ou *colons,* ou même à aliéner leur liberté pour vivre. Cette concentration eut lieu aussi dans la Gaule, bien qu'avec des circonstances différentes, puisque la condition des terres et des personnes, antérieurement à la conquête, n'était pas la même en deçà des Alpes qu'en Italie.

Avant la conquête, les possessions des chefs, des notables gaulois, étaient, de fait, collectives, dans ce sens que les guerriers associés, les *dévoués,* vivaient sur la terre avec leur chef et comme leur chef. Maintenant les *fraternités* guerrières avaient disparu : le chef était devenu un grand propriétaire, le plus souvent entouré d'esclaves à la mode romaine. Les *frères,* les dévoués, les hôtes, s'étaient confondus avec les clients du dehors, et le lien du patron avec les clients s'était relâché à son tour. Le grand propriétaire avait d'ordinaire obtenu les droits de citoyen romain ; les clients, s'ils étaient sujets provinciaux et non membres des cités alliées ou autonomes, restaient simples possesseurs en dehors de la propriété légale. Il dut très souvent arriver que l'espèce de subordination personnelle héréditaire où ils étaient vis-à-vis de leur ancien chef fut considérée comme une sujétion foncière ; que le fonds fut censé appartenir au patron, et le possesseur transformé en fermier ; que lui-même s'y prêta, aimant mieux dépendre de son patron que du domaine public. Pendant les premières générations du nouveau régime, les souvenirs du *clan,* de la commune origine, durent protéger jusqu'à un certain point les inférieurs. Mais ces souvenirs perdaient progressivement de leur force ; puis les guerres civiles, les confiscations des mauvais empereurs, accéléraient la destruction de la vieille société. Dans la terre réunie au fisc ou adjugée à de nouveaux maîtres, toutes les anciennes relations étaient anéanties : plus de liens de famille entre les hommes d'une même contrée ; supérieurs et inférieurs deviennent étrangers les uns aux autres et comme d'essence différente. Les clients sont refoulés sur les hommes de glèbe, sur les *togadhs* ou *taeogs,* et confondus avec eux sous le nom de colons[1]. Les hommes de

1. Le changement d'acception du mot *colon* est bien important à observer. Le *colon* de la République et des premiers temps de l'Empire est un citoyen romain, et le plus ordinairement un vétéran, qui devient propriétaire d'une portion de terre et membre d'une *cité* nouvelle fondée en pays conquis. Le *colon* des époques

glèbe, à leur tour, tendent à être assimilés aux esclaves, et souvent même remplacés par des esclaves. De là cette dégénération, cet abâtardissement des Gaulois (*inertia, desidia, Gallorum*) qui frappe si fort Tacite. La Gaule payait cher l'amélioration matérielle de son sol et la pompe de ses cités.

Au fléau social correspondait le mal moral : la ruine des croyances et des mœurs nationales, bouleversées dans tout le monde romain par la chute des nationalités. Ce n'était pas la religion officielle de Rome, la sombre foi topique de la patrie romaine, défigurée par les fables grecques, puis mêlée à toutes les superstitions de l'Orient et de l'Occident, qui pouvait remplacer ces principes de la vie morale. A Rome même, la haute classe, avant la fin de la république, s'était jetée dans un épicuréisme dissolu qui procédait d'Aristippe plutôt que d'Épicure. Quelques âmes fortes se réfugiaient dans le stoïcisme; quelques esprits élevés, dans le platonisme; la plupart flottaient de toutes les superstitions à toutes les négations, croyant à tout et à rien, et se roulant avec frénésie dans les excès d'un sensualisme effréné. L'épicuréisme théorique commençait, il est vrai, à perdre du terrain devant les idées mystiques de l'Orient; mais l'épicuréisme pratique se confondait avec le *naturalisme,* qui se cachait au fond des cultes orientaux les plus populaires, et l'existence des heureux et des riches n'était plus qu'une longue orgie. Parfois le monde romain s'éveillait aux paroles sévères des philosophes et de leurs disciples couronnés, puis il retombait dans ses voluptés honteuses et dans ses tristes joies, y retrouvait l'ennui, le vide et le néant, et se relevait encore pour demander d'autres émotions, d'autres espérances, pour chercher, en un mot, la vie qui lui échappait, dans les visions de la magie et de la théurgie, dans les exaltations nerveuses de l'extase et du somnambulisme. C'était un chaos indéfinissable de scepticisme et de crédulité, de dégoût de la vie et d'aspiration vers l'inconnu, d'anxiété et d'attente universelles. Il n'est que trop facile, au siècle où nous vivons, de comprendre cette situation des âmes dans un autre âge!

postérieures n'est plus qu'un campagnard privé de tous droits municipaux, travaillant pour le compte du citadin et finalement attaché à la glèbe par les lois. La seconde acception ne chassa point brusquement l'autre, et toutes deux furent employées concurremment pendant un certain temps.

C'était la conquête romaine, c'était l'Empire qui avaient fait tous ces maux, et les prodigieux développements de la civilisation matérielle et même intellectuelle en eussent été une faible compensation. Mais, il faut le dire, il y en avait une autre, qui justifiait la Providence! La réunion du monde antique sous une seule domination, en brisant les religions locales, les vertus patriotiques, la moralité nationale des peuples, avait amené une nouvelle conception morale, l'HUMANITÉ! L'idée de l'unité morale du genre humain, conçue par les philosophes grecs, avait passé chez les écrivains et les jurisconsultes latins, leurs disciples. Sénèque, Lucain, Pline, avaient célébré cette idée inaugurée par l'axiome fameux de Térence[1]. Les jurisconsultes l'appliquaient. Le droit *quiritaire*, le vieux droit de la cité romaine, si étroit, si exclusif, si dur pour la femme, pour l'enfant, pour l'esclave, pour tous les faibles, s'était adouci progressivement par la large interprétation de « l'édit du préteur » : le « droit des gens », créé non plus par la tradition, mais par la raison, à l'usage des étrangers de toute origine dont le magistrat romain avait à juger les personnes ou les biens, le « droit des gens » s'était élevé à côté du vieux droit romain qu'il tendait à absorber, tandis que lui-même tendait à s'identifier au « droit naturel » conçu par les philosophes et à devenir ce qu'on a si grandement nommé la « raison écrite ». Le droit devenait une religion, la religion de la justice universelle[2]. Les oracles de la jurisprudence commençaient d'ébranler la grande iniquité sociale du vieux monde. « Par le droit naturel tous naissent libres; c'est le droit des gens qui a introduit la servitude, par laquelle l'homme est soumis contre nature à la domination d'autrui[3]. »

Il avait fallu que l'homme, qui ne sait pas embrasser toutes les vérités à la fois, oubliât temporairement la distinction nécessaire des nationalités, pour arriver à comprendre l'unité fraternelle du genre humain. L'idée de « l'humanité » fut le dernier mot de cette civilisation helléno-latine qui avait eu pour but spécial le perfec-

1. *Homo sum : nihil humani à me alienum puto.*

2. « Nous sommes prêtres de la justice, disait Ulpien; nous enseignons ce qui est bon et juste. » Ulpian. l. I, D. *De Just. et Jur.*

3. Ulpian. l. IV, D. *De Just. et Jur.*; Florent. l. IX, D. *De Stat. hom.*

tionnement de la société [1], de même que la nationalité gauloise avait eu pour caractère le développement de l'idée de l'immortalité individuelle, et la nationalité juive l'attachement exclusif à l'idée de l'unité de Dieu. Le sentiment et la doctrine de l'humanité, par un contraste admirable, s'étaient développés sous l'immorale domination de ces Césars qui personnifiaient la destruction des vertus antiques, et avaient pénétré, comme malgré eux, dans les actes de leur gouvernement. Le brutal Claude avait été parfois l'interprète de la pensée nouvelle, étonnée d'un tel organe : Titus l'avait un moment fait briller dans toute sa pureté sur le siége impérial ; puis elle avait pris pleine possession de l'Empire avec les Antonins.

En résumé, un immense progrès s'était opéré, de ces beaux siècles de l'antiquité grecque et romaine que nous admirons si justement, à cet âge impérial que nous regardons, justement aussi, comme un âge de décadence. Il suffit de comparer, pour la morale sociale et humaine, l'universel Aristote, le « divin Platon », Socrate lui-même, du moins quant à la notion de la loi, avec Sénèque, Épictète, Papinien ou Ulpien. Et ce progrès vers l'unité morale, vers la justice universelle, eût été impossible, il faut bien le reconnaître, sans le mélange des nations et sans l'unité matérielle de l'Empire, « l'unité romaine », la « paix romaine », suivant la forte expression des écrivains latins.

La conception nouvelle, cependant, ne remplace pas, pour les masses humaines, ces croyances et ces règles de la vie qui ont été détruites. Tous ressentent plus ou moins, en fait, l'influence de l'idée arrivée jusqu'au trône ; un petit nombre en vivent par l'âme. C'est la doctrine des sages ; ce n'est pas la foi des multitudes, et cette doctrine est impuissante à arrêter le débordement des vices et la dissolution presque universelle. Il faut au monde une réorganisation religieuse, et le stoïcisme n'est pas une religion. Il s'accommode du vieux paganisme en l'interprétant, et sa morale héroïque n'est point associée à une conception nette des deux dogmes fondamentaux, la personnalité de Dieu et la personnalité

1. Et qu'on peut, à ce titre, appeler la *civilisation* proprement dite, dans le sens vrai du mot. V. ci-dessus, p. 80.

indestructible de l'homme : le panthéisme est obscurément au fond chez ces magnanimes inconséquents.

Pendant que le stoïcisme, en Occident, prenait les âmes qui gardaient quelque chose de la vieille et simple énergie romaine, le néo-platonisme, en Orient, saisissait les imaginations inquiètes et les esprits subtils de la Grèce et de l'Asie. De prodigieux efforts de science et de génie étaient tentés pour envelopper dans un syncrétisme colossal toutes ces vieilles religions épurées, expliquées par le symbolisme. Mais là encore c'était le panthéisme qui régnait, et avec bien plus d'éclat, avec toutes les fascinations et la poésie infinie de l'Inde. Ce n'était pas encore là que pouvaient être la régénération et la vie : tomber du druidisme au néo-platonisme, pour le génie de l'Occident, c'eût été se renier soi-même. Une petite secte de solitaires, cachée dans quelques retraites obscures de la Judée, avait plus fait pour le monde que cette vaste et resplendissante école d'Alexandrie : c'étaient les ascètes juifs, les Esséniens. L'ascétisme, c'est-à-dire la réaction contre l'esclavage des sens, contre le matérialisme qui avait subjugué le monde antique, réaction poussée jusqu'à la révolte contre la nature même et contre les lois de la vie, se manifestait aussi plus ou moins dans les sectes philosophiques ennemies de l'épicuréisme, comme il s'était manifesté maintes fois dans le haut Orient. Ce n'était donc pas là le caractère particulier des Esséniens : ce qui leur mérita de préparer la plus grande des révolutions religieuses, ce fut d'avoir associé l'inébranlable notion de l'unité et de la personnalité de Dieu, héritage de Moïse, à l'idée claire de l'immortalité humaine, qui venait d'ailleurs que de chez leurs pères, et au sentiment de l'amour divin substitué à la *crainte* des anciens Hébreux[1].

Le monde était préparé matériellement par l'unité romaine; moralement par la doctrine de l'humanité. L'ESPRIT DE VIE se leva en Judée, et la RELIGION DE L'AMOUR naquit. Le CHRISTIANISME apporta au genre humain ce principe de l'amour en Dieu qui avait

1. Les rapports des Juifs avec le magisme zoroastrien avaient dû exercer sur la formation de l'essénianisme une influence que nous ne pouvons que signaler ici. Le principe de l'amour divin est plus vivement indiqué dans la religion de Zoroastre que dans les autres religions antiques.

manqué à nos pères et par lequel l'homme reconnaît enfin clairement en lui-même l'image du Dieu Puissance, Intelligence et Amour, puis atteint à la notion la plus élevée que son esprit puisse concevoir de la nature divine, entrevoyant, suivant le langage de la théologie, le mystère de la sainte Trinité[1].

Le christianisme porte en lui une notion de Dieu plus saine que celle du néo-platonisme, plus complète que celle du druidisme; mais ce n'est point par la science qu'il doit conquérir les nations, c'est par le sentiment. Le néo-platonisme, comme le brahmanisme, comme le druidisme, donne la suprématie à la connaissance; l'Évangile la donne à la charité.

« Aimez Dieu plus que vous-même, et votre prochain comme vous-même. »

La foi nouvelle est résumée dans ces quelques mots par le plus aimé des disciples de Jésus, par celui qui eut surtout en lui l'âme de son maître.

La doctrine de l'humanité tendait à reconnaître les hommes frères et égaux sur la terre : le christianisme les proclame frères et égaux devant Dieu. Le ciel est promis non plus seulement aux savants et aux forts, mais aux petits, aux humbles, aux ignorants, pourvu qu'ils croient et qu'ils aiment, ce qui est la même chose. Plus de mystères d'où la foule soit exclue : l'*église,* l'assemblée est ouverte à tous. — Les premiers seront les derniers. — Que celui qui veut être le premier se fasse le serviteur des autres. — A l'orgueil des sages, le christianisme oppose la vertu de l'humilité et l'impuissance de l'homme sans la grâce divine; à la sensualité et à la cupidité de la foule, la continence et la pauvreté volontaire. Le monde païen est attaqué en face dans son esprit et dans sa chair, en même temps qu'il est attiré par les côtés mystiques de ses traditions. Le peuple, habitué aux légendes d'incarnations divines, n'est pas choqué d'entendre parler d'un Dieu fait homme, et les philosophes eux-mêmes sont parfois ébranlés quand on leur annonce que le prophète, le Messie qui a paru chez les Juifs, est la

1. V. sur le dogme de la sainte Trinité, Bossuet, *Élévations sur les mystères,* etc., 2e semaine. L'amour divin n'était certainement pas inconnu à l'homme de l'antiquité, qui en trouvait le sentiment dans les profondeurs de son être; mais ce fut le christianisme qui en fit un principe et le principe de toute chose.

manifestation terrestre du Verbe divin, de la Pensée de Dieu, enseignée par Platon d'après les théologies de l'Orient. Comme Platon, les chrétiens prêchent le Verbe; comme Zénon et Épictète, l'abstinence et le mépris des joies matérielles; mais, de plus que Platon, ils présentent le dogme du Verbe sous une forme palpable aux multitudes, et montrent aux sages, dans le Verbe, le médiateur nécessaire entre Dieu et l'homme, l'homme-Dieu, type éternel de perfection proposé à l'homme et vainqueur du mal et de la mort; de plus que les stoïciens, ils promettent des joies impérissables aux chastes et aux résignés. Le mouvement est bientôt immense en Orient parmi tout ce qui souffre, parmi les esclaves, les pauvres, parmi les femmes surtout, qui se sentent appelées à un plus noble rôle dans le monde et comme remplies d'une âme nouvelle par une religion fondée sur ce principe d'amour qui est le fond même de leur être.

La propagation de la *bonne nouvelle* (εὐαγγέλιον) est beaucoup plus lente en Occident : le génie tout extérieur et politique de la race latine est plus difficile à entamer; il ne se laisse envahir qu'à mesure des progrès de la décomposition sociale. Le génie de la Gaule, bien mieux préparé au fond que celui de Rome, n'est pas éveillé tout d'abord aux échos vagues et lointains qui lui arrivent de l'Asie et de la Grèce. Les classes supérieures sont toutes aux enivrements de leur civilisation nouvelle; le peuple est encore séparé de la société conquérante et de toutes les choses du dehors par sa vieille langue et par ses traditions persistantes sous la couche superficielle du polythéisme romain. L'Église fondée à Rome, dans la première période chrétienne, reste stationnaire durant bien des générations, ou, du moins, ne rayonne point au delà des Alpes, et c'est la Grèce d'Asie qui, des mêmes plages d'où sont venus les fondateurs de Marseille, envoie les disciples de saint Jean, Pothin et Irénée[1], établir, à Lyon, la première Église des Gaules (vers l'an 160). L'Évangile grandit dans Lyon et dans Vienne, et bientôt il soulève les colères de la société qu'il vient conquérir. Le gouvernement impérial, après une assez longue tolérance, s'est décidé à frapper les novateurs.

1. Disciples de Polycarpe, disciple immédiat de saint Jean. — Le nom de l'église Saint-Jean de Lyon atteste encore cette illustre origine.

La multitude, troublée dans ses habitudes et dans ses préjugés, est d'abord hostile aux chrétiens. Marc-Aurèle, par raison d'état, et c'est la seule tache de son règne, agit comme le réclamait la multitude.

Les divers polythéismes, gréco-latin, égyptien, syriaque, phrygien, siégeaient paisiblement côte à côte dans le Panthéon romain; mais le christianisme, comme le druidisme, condamnait tout ce qui n'était pas lui, et attaquait partout les rites sacriléges de « l'idolâtrie ». Or ces rites étaient mêlés à tous les actes de la vie civile et politique : les magistrats remplissaient les fonctions sacerdotales; on rendait les honneurs divins aux statues des empereurs après leur mort, et parfois de leur vivant, ainsi qu'aux aigles des légions et aux simulacres des cités personnifiées. L'eau lustrale, les viandes consacrées, étaient d'un usage continuel. Tout était enveloppé dans ce panthéisme, et les chrétiens, en refusant avec indignation de participer aux cérémonies païennes, semblaient des étrangers dans l'État et des ennemis publics, tandis que le secret dont ils enveloppaient par nécessité leurs propres rites faisait porter contre eux des accusations odieuses et absurdes. A Lyon, en 177, le peuple ameuté commença par les chasser des bains, du forum, de tous les lieux publics, puis il en arrêta violemment plusieurs et les mena devant les magistrats. Le gouverneur de la Lyonnaise les fit mettre à la torture, pour les obliger d'avouer qu'ils mangeaient de la chair humaine et se livraient à des «abominations incestueuses» dans leurs «agapes». Ils nièrent ces infamies, mais non leur titre de chrétiens, et moururent au nombre de quarante-huit, plutôt que d'apostasier. La moitié étaient citoyens romains, ils furent décapités; les autres furent exposés aux bêtes, ou périrent dans les prisons, des suites de la torture. Parmi les martyrs figuraient « l'évêque » (ἐπίσκοπος, *surveillant*) de l'Église de Lyon, Pothin, vieillard de quatre-vingt-dix ans, et l'esclave Blandine. Cette femme et plusieurs autres souffrirent les supplices avec une insensibilité qui inspirait une sorte de terreur aux bourreaux. Les femmes, que le paganisme traitait comme de simples instruments de plaisir ou de reproduction, affranchissaient leur personnalité par l'ascétisme et le martyre. «Sainte Blandine» resta, dans la tradition, l'héroïne de la

« chrétienté » lyonnaise, grand signe que le christianisme gaulois ait reçu son premier caractère d'une femme et d'une esclave !

De Lyon, la persécution gagna Vienne, Autun, Chalon. A Autun, Symphorianus, fils d'un décurion (membre du sénat municipal), fut condamné à mort pour avoir refusé dédaigneusement de saluer la statue de Cybèle qu'on promenait par les rues, sur un char, le jour de la fête de cette « mère des dieux ». Tandis qu'on le menait hors de la ville pour l'exécuter, sa mère lui criait du haut des murailles : « Mon fils, mon fils Symphorianus, souviens-toi du Dieu vivant ; élève ton cœur en haut, et regarde celui qui règne dans le ciel ! On ne t'ôte pas aujourd'hui la vie ; on te la change en une meilleure ! » Les mères chrétiennes renouvelaient les effrayantes vertus des mères de Lacédémone. Du sang fécond des martyrs lyonnais et viennois étaient nées de nouvelles Églises : Benignus (saint Bénigne), après avoir fondé les Églises d'Autun et de Langres, mourut pour l'Évangile à Dijon (*Divio*) ; Marcellus (saint Marcel) fonde l'Église de Chalon ; Ferreolus (saint Ferréol), celle de Besançon ; Félix, celle de Valence.

L'Église de Lyon resta la métropole de toutes ces sociétés chrétiennes, par la gloire de la science comme par la gloire du martyre. Elle fut quelque temps la plus grande autorité chrétienne de l'Occident. Du fond même des prisons, où ils attendaient l'heure de mourir pour la foi, les « confesseurs » lyonnais avaient dépêché à Rome Irénée, pour arracher l'évêque Eleuthère et son Église à la secte de Montanus, qui, poussant à la dernière exagération l'ascétisme et la sévérité chrétienne, transformait toute faute en crime, refusait le pardon aux pécheurs repentants et anéantissait l'esprit de Jésus-Christ, l'esprit de douceur et de miséricorde. C'était bien aux disciples de saint Jean qu'il appartenait de combattre cette dure hérésie. Lyon ramena Rome : l'évêque de Rome rejeta Montanus. Irénée, devenu successeur du martyr Pothin dans la direction de l'Église lyonnaise, ajouta bientôt à sa victoire sur Montanus un triomphe non moins éclatant sur une autre secte qui menaçait d'envahir toute la chrétienté orientale. Il envoya aux Églises de sa première patrie *l'Exposition et la réfutation de la fausse science,* « livre précieux, dit un historien de notre temps, le plus précieux des écrits chrétiens des deux premiers siècles,

après ceux des apôtres[1]. » La « fausse science » qu'attaquait Irénée était celle des gnostiques, les néo-platoniciens du christianisme, comme les montanistes en étaient les stoïciens. De même que les néo-platoniciens, les gnostiques refaisaient une doctrine secrète; ils élevaient la science, la « gnose », au-dessus de tout, jusqu'à rendre infaillibles dès cette vie ceux qui « savent », et cette science était imaginaire. Ils noyaient la sublime conception de la Trinité[2] dans cette série de prétendues émanations divines qui composait leur fantastique « Plérôma », et ils condamnaient la chair, la matière, non plus même comme corrompue par la faute de l'homme, mais comme mauvaise en soi et n'étant pas l'œuvre de Dieu[3].

Les progrès de cette secte puissante s'arrêtèrent devant la parole du grand docteur lyonnais, qui, avant de « s'endormir dans le Seigneur », rendit encore un éminent service à l'Église. Il mit la paix entre les chrétiens grecs et les chrétiens latins, qui se querellaient sur l'époque de la célébration de la Pâque, et, quoique d'accord avec l'évêque de Rome, Victor, en faveur du dimanche[4], il l'obligea de retirer une lettre d'excommunication qu'il avait lancée contre les évêques de l'Asie Mineure, et de reculer devant un schisme si faiblement motivé et qui eût été si funeste (vers l'an 196). Saint Irénée laissa après lui des disciples célèbres. Caïus et saint Hippolyte, dont on a retrouvé récemment un livre si intéressant : la *Réfutation de toutes les hérésies,* où il signale l'origine de toutes les hérésies dans les diverses sectes de la philosophie ancienne[5].

1. Améd. Thierry, *Hist. de la Gaule sous l'administration romaine*, t. II, p. 232. *V.* dans M. Amédée Thierry toute l'histoire de l'établissement du christianisme en Gaule.

2. Théophile d'Antioche avait récemment appelé de ce nom, pour la première fois, la notion de la nature divine qui se dégageait du fond du christianisme.

3. Un passage de la préface du livre de saint Irénée est important à mentionner. Il dit qu'habitant « chez les Celtes, il est obligé le plus souvent d'user d'une langue barbare » , c'est-à-dire de la langue gaëlique. Irén. I, *Proœm.*

4. La plupart des Grecs célébraient la résurrection le jour de l'ancienne Pâque juive, le quatorzième jour de la lune, quel que fût le jour de la semaine; mais ils ne prétendaient pas imposer leur coutume aux Occidentaux. Le concile de Nicée établit plus tard l'uniformité sur ce point.

5. *V. Hippolytus and his age*, etc.; *by* C. C. J. Bunsen; *London*, 1852. Saint Hippolyte eut de très violents démêlés avec les évêques de Rome saint Zéphyrin

L'Église des Gaules avait ainsi, dès sa fondation, exercé la plus glorieuse et la plus salutaire influence sur les destinées du christianisme. L'étendue de sa propagation ne fut pourtant pas tout de suite en rapport avec son importance morale; il se passa un demi-siècle encore avant qu'elle fît des progrès sensibles au delà de cette région orientale de la Gaule qui avait été son berceau; mais elle pouvait être patiente; elle se sentait sûre de l'avenir.

et saint Calliste. Le disciple de saint Irénée n'était pas montaniste, mais il était rigoriste, et n'admettait pas que le prêtre qui avait failli pût être rappelé à ses fonctions après pénitence. Les chefs de l'Église romaine tenaient pour l'indulgence, et l'on alla jusqu'aux excommunications réciproques. Saint Hippolyte porte, dans son livre, des accusations terribles contre la vie et les mœurs de Calliste.

LIVRE VI.

GAULE ROMAINE

(*SUITE*).

Apparition des Franks.—Décadence de l'Empire romain.—Irruptions des barbares. —Bagaudie.—Progrès et triomphe du christianisme.—Constantin, Julien, saint Martin de Tours.

(180-406 après J.-C.)

Pendant que les chrétiens débattaient entre eux les choses du ciel et de la vie future, la terre tremblait autour d'eux, et d'effroyables tempêtes bouleversaient l'Empire sans pouvoir les arracher à leurs contemplations. Commode, indigne fils de Marc-Aurèle, montrait au monde étonné un nouveau Néron dans l'héritier des Antonins; les fruits d'un siècle entier de bon gouvernement furent perdus en quelques années. Le bien public ne reposant que sur l'intelligence et la vertu du prince, dès que les rênes de l'État flottèrent dans une main énervée, l'anarchie leva partout la tête. Commode, aussitôt après la mort de son père, s'était hâté de traiter avec les barbares, en leur promettant des tributs sous le nom de *pensions*, et de ramener les légions en deçà du Danube. Les soldats désertèrent en foule et s'organisèrent en bandes de brigands. Les barbares recommencèrent à insulter la Pannonie et la Gaule; mais leurs ravages n'étaient rien auprès de ceux des déserteurs, qui avaient formé une véritable armée sous le commandement d'un soldat appelé Maternus. Les petits corps de milices des cités n'étaient point en état de leur résister, et ils forcèrent, incendièrent et pillèrent beaucoup de grandes villes en Gaule et en Espagne. Maternus délivrait partout les prisonniers et appelait les esclaves à la liberté. Un général célèbre, Pescennius Niger[1],

1. Un historien, Ælius Spartianus, rapporte sur Niger une particularité remarquable et malheureusement obscure : « Pescennius, par le consentement général, prit en main la célébration de certains mystères (ou rites sacrés, *quœdam sacra*)

fut enfin envoyé contre les déserteurs, tandis qu'un second lieutenant impérial, Clodius Albinus, chassait les Frisons et d'autres Germains qui avaient franchi le Rhin. Maternus, traqué par Niger et par les gouverneurs des provinces, entre autres par Septimius Sévérus, propréteur de la ville de Lyon, tenta un coup d'une audace inouïe : il ordonna aux plus déterminés de ses compagnons de passer les Alpes par petites troupes et de gagner Rome isolément. Les brigands devaient profiter du tumulte qui régnait dans la ville, le jour de la fête de Cybèle, pour pénétrer jusqu'à Commode, le massacrer et proclamer Maternus empereur. Cet incroyable projet eût probablement réussi, sans la défection de quelques déserteurs qui trahirent leur chef et révélèrent le complot. Maternus et beaucoup des siens furent arrêtés et mis à mort (187)[1].

Commode n'évita ce danger que pour périr par les mains de ses propres domestiques. Il laissa après lui le chaos (193). Pertinax, vieux consulaire rempli de mérite et de vertu, qui avait été proclamé empereur par les meurtriers de Commode, d'accord avec le sénat, fut massacré au bout de trois mois par les prétoriens irrités de ses efforts pour rétablir la discipline militaire, et surtout de ce qu'ils nommaient son « avarice ». Pertinax [2] ne leur avait donné, en montant sur le trône, que 12,000 sesterces (1,500 francs) à chacun ; ils étaient habitués à recevoir au moins le double à chaque avénement impérial, et considéraient ces dons énormes, qui épuisaient le trésor, comme un droit aussi bien acquis que leur solde de retraite. Pour n'être pas trompés cette fois dans leur attente, ils prirent le parti de mettre l'Empire à l'encan, et l'adjugèrent au plus fort enchérisseur, au sénateur Didius Julianus, moyennant 9,250 drachmes (4,600 francs) par tête de prétorien. L'Empire n'était point encore tombé si bas qu'une telle infamie n'excitât l'indignation universelle : de violents soulèvements écla-

qui, dans la Gaule, doivent être accomplis par les plus chastes. » Il s'agit évidemment de vieux rites gaulois auxquels s'associe le général romain. Nous verrons tout à l'heure reparaître les druidesses.

1. Herodian. l. I; Spartian. *Pescen. Nigr.*

2. Pertinax avait, par une loi, donné les terres abandonnées et en friche, avec exemption d'impôts pour dix ans, à quiconque les mettrait en culture. Cette mesure annonce suffisamment les progrès de la dépopulation.

tèrent dans Rome, et toutes les armées refusèrent de reconnaître l'empereur des prétoriens. Comme après la mort de Néron, chaque armée voulut revêtir son chef de la pourpre, et une conflagration générale s'alluma dans l'Empire; mais les conséquences en devaient être cruelles surtout pour la Gaule.

Les trois lieutenants impériaux qui s'étaient trouvés ensemble dans la Gaule lors de la «guerre des déserteurs», Niger, Albinus et Sévère réclamèrent à la fois la succession de Pertinax. Niger prit la pourpre en Orient, Sévère en Pannonie, et Albinus se disposait à en faire autant dans l'île de Bretagne, lorsqu'il reçut de Sévère l'offre du titre de *César*, qui équivalait à celui d'héritier de l'*Auguste* ou empereur. Sévère était déjà maître de Rome. Didius avait été détrôné et mis à mort après deux mois de règne, et les prétoriens s'étaient laissé, sans combat, décimer et casser ignominieusement. Albinus accepta la transaction proposée, et Sévère, rassuré à cet égard, alla en Asie détruire son autre compétiteur Niger. La ruine de celui-ci fut bientôt suivie d'une rupture éclatante entre l'« Auguste » et le «César.» Sévère n'avait jamais pensé qu'à tromper et à perdre Albinus, qui, de son côté, s'ennuya de n'être que le second dans l'Empire et se proclama *Auguste*, après avoir attiré dans ses intérêts la Gaule et l'Espagne, qui avaient d'abord reconnu Sévère. Albinus passa de Bretagne en Gaule et se dirigea vers l'Italie. Sévère le prévint avec une célérité digne du grand César ; accourant du fond de la Mœsie, il occupa les défilés des Alpes avant son ennemi, et entra en Gaule au moment où Albinus prenait possession de Lyon. Les deux armées se rencontrèrent aux bords de la Saône, et, le 19 février 197, trois cent mille combattants s'entre-heurtèrent dans les vastes plaines qui s'étendent de Lyon à Trévoux (*Trivurtium*). La lutte fut terrible, acharnée et longtemps douteuse, surtout entre les légions de Pannonie et celles de Bretagne, qui se disputaient avec rage l'honneur de donner un maître à l'Empire. Les « Albiniens » plièrent, se débandèrent et s'enfuirent vers Lyon, où les vainqueurs entrèrent après eux, le glaive dans une main et la torche dans l'autre. Le carnage continua jusque dans Lyon, aux lueurs des flammes qui ravageaient la cité, livrée au pillage. Les «Sévériens» trouvèrent Albinus dans une villa voisine de Lyon : il s'y était

retiré pour mourir, et venait de se plonger un poignard dans le sein. Les soldats ennemis le portèrent presque sans vie devant Sévère, qui foula sous les pieds de son cheval le corps de son ennemi expirant, lui fit couper la tête, et envoya au sénat ce trophée de sa victoire[1] !

Les torrents de sang versés sur le champ de bataille ne rassasièrent pas la cruauté de Sévère : il fit égorger et jeter dans le Rhône la femme et les enfants d'Albinus avec le cadavre de cet infortuné César, qu'il avait gardé gisant devant le seuil de son prétoire, jusqu'à ce que les vers vinssent lui disputer sa proie ; il ordonna le massacre de tous les prisonniers de distinction, défendit d'ensevelir les restes des vaincus, et condamna à la confiscation et à la mort les principaux habitants des cités de Gaule et d'Espagne qui avaient fourni quelques secours à Albinus. Une foule de familles illustres virent leurs chefs traînés au supplice et leurs biens réunis au domaine impérial ou vendus à l'encan. Sévère avait besoin de trouver beaucoup de coupables, et les dépouilles des victimes suffirent à peine à solder les dettes de l'empereur envers ceux qui lui avaient donné l'Empire. Sévère, en marchant contre Didius Julianus, avait promis à ses légionnaires de Pannonie le double de la somme payée aux prétoriens par Didius, et tout son règne répondit à ce début. Le prétendu vengeur de Pertinax détruisit ce qui restait de discipline dans les armées : tyran des citoyens, esclave des soldats, il foula aux pieds ces formes républicaines qui rendaient plus supportable la réalité du pouvoir absolu, et mit le despotisme dans les mots comme il était dans les choses. Mais le despote avait à son tour quatre cent mille maîtres, et ne se soutenait qu'en donnant d'une main aux soldats ce qu'il arrachait de l'autre aux citoyens. La domination de la force militaire, auparavant contenue et tempérée par la prudence des princes, s'étalait désormais dans toute sa brutalité, et les armées, chose inévitable, perdirent les vertus guerrières qui leur avaient valu cette domination, dès qu'elles l'eurent saisie. Sévère, afin de comprimer plus aisément les révoltes qui pourraient éclater parmi les légions des frontières, rétablit et quadrupla le corps

1. Dion. l. LXXXV; Herodian. l. III, c. 21-23; Spartian. *Sever.*

des prétoriens, qu'il avait cassé, et en fit une armée de quarante à cinquante mille hommes d'élite, choisis dans tous les autres corps : il tomba ainsi d'un péril dans un autre, et livra au préfet du prétoire, général de cette armée, le pouvoir le plus formidable. Sous un gouvernement où tout était subordonné au pouvoir militaire, le chef de la garde impériale, le plus haut dignitaire de l'armée, s'était emparé tout naturellement de la direction des affaires législatives, administratives et financières, et l'accroissement des forces matérielles dont il disposait le mit, pour ainsi dire, aux prises avec une tentation continuelle d'usurpation. Les successeurs de Sévère tâchèrent d'affaiblir ce danger en partageant entre deux officiers les attributions de la préfecture.

Des guerres brillantes et heureuses en Orient, des palliatifs habiles, des améliorations administratives[1], un bon choix de fonctionnaires, dissimulèrent la profondeur du mal tant que vécut Sévère, qui s'efforça de faire oublier ses cruautés en ménageant les pauvres, après avoir décimé les riches.

Sévère mourut en 211 au fond de la Bretagne, où il était allé attaquer les Calédoniens, qui se maintenaient toujours libres dans le nord de l'île. Les misères des temps postérieurs furent telles, qu'on regretta ce despote avide et impitoyable, mais dont les talents n'étaient pas moins grands que les vices. Sévère avait laissé deux fils, Bassianus, surnommé *Caracalla,* parce qu'il portait habituellement une casaque gauloise appelée *caracalle*[2], et Géta. L'aîné[3], pour commander seul, égorgea le second dans les bras de leur mère commune, et son règne de six années ne fut qu'une longue série de meurtres et de pillages. Parmi les proscrits, figura Papinien, préfet du prétoire, le plus grand de ces jurisconsultes dont nous avons rappelé plus haut

1. Sévère mit au compte du fisc les frais des postes impériales qui étaient auparavant une charge ruineuse pour les propriétaires voisins des routes, soumis à des réquisitions continuelles. De grands travaux voyers furent exécutés sous Sévère et sous son fils Caracalla, comme l'attestent les nombreuses bornes milliaires qui portent leurs noms, et qu'on retrouve enfouies dans nos campagnes. Ces bornes étaient plantées non de *mille* en *mille,* ainsi qu'en Italie, mais de *leugue* en *leugue ;* la *leugue* ou lieue gauloise valait une demi-lieue de vingt-cinq au degré.

2. C'est la *cagoule* ou robe à capuchon des moines, qui l'ont seulement allongée. Ces casaques se fabriquaient à Langres et à Saintes.

3. Il était né à Lyon.

les titres impérissables à la reconnaissance du genre humain.

Caracalla, outrant les vices de son père sans avoir les qualités de Sévère, frappa les provinces de calamités inouïes, même après les Caligula, les Néron et les Commode : la spoliation était le principe de son gouvernement, et des impôts écrasants régularisaient en quelque sorte la confiscation, et la réduisaient en système au profit des armées. En 213, étant venu deçà les Alpes, il mit à mort le proconsul de la Narbonnaise « et déposséda tous ceux qui avaient quelque autorité en Gaule », dit l'historien Spartien.

On doit pourtant à ce méprisable tyran la plus grande mesure qu'ait peut-être jamais prise un empereur, l'extension du droit de cité romaine à tous les alliés et sujets de Rome, acte qui consomma l'unité de l'Empire (212); il n'y eut plus dorénavant qu'une seule loi et un seul droit dans le monde romain : les fonctions civiles et militaires furent accessibles à tous; il n'y eut plus que des citoyens dans l'Empire, si toutefois il y a des citoyens là où il n'y a point de liberté. On ne saurait méconnaître, dans la célèbre *Constitution* de l'an 212, la pensée sociale des grands juristes et des sages administrateurs, qui parvinrent à emprunter l'organe même du bourreau de Papinien; mais Caracalla ne réalisa leurs plans que par des motifs d'un ordre moins élevé, et ne vit là qu'une question fiscale. En généralisant le droit de cité, l'empereur abolissait implicitement les exemptions d'impôts dont jouissaient les alliés et les obligeait à contribuer à toutes les charges publiques; les Rhèmes, les Édues, les Massaliotes, etc., perdirent ainsi leurs priviléges; mais ce ne fut pas là le seul bénéfice que Caracalla retira de son édit : il ordonna expressément que les *sujets,* devenus *citoyens,* et astreints aux *impôts* que payaient les *citoyens,* continueraient de payer en outre les *tributs* auxquels ils étaient auparavant soumis comme *sujets.*

On a cru à tort que les derniers vestiges des coutumes gauloises avaient entièrement disparu alors devant le droit romain[1]; ce qui est vrai, c'est que les variétés qui existaient dans le régime municipal des cités s'effacèrent peu à peu : dans le cours du troisième siècle, toutes les cités de la Gaule furent régies par des

1. *V.* les preuves contraires données par M. La Ferrière dans sa belle *Histoire du droit français*, 2e édition, t. II.

curies, espèces de sénats *timocratiques* élus parmi les propriétaires les plus aisés; les petits propriétaires (*possessores*) et les artisans libres (*opifices*) étaient exclus des droits municipaux. Il fallait posséder au moins vingt-cinq arpents (*jugera*) pour être membre de la curie (*decurio, curialis*) : la curie administrait les affaires de la cité, ses dépenses et ses revenus; outre ces attributions municipales, elle répartissait et percevait les divers impôts, soit en argent, soit en denrées, pour le compte de l'État, et veillait à l'entretien des routes et des étapes militaires, le plus important des services publics sous un gouvernement de cette nature. Les *curiales* ou *décurions* étaient exempts de la torture et de certaines peines afflictives ou infamantes; mais, par compensation, ils répondaient solidairement de la levée des impôts et des besoins de la cité, responsabilité qui eut pour eux des conséquences terribles. La curie confiait l'autorité exécutive à des magistrats élus sous les titres de *duumvirs, quatuorvirs, édiles,* etc., et même de *consuls,* dans quelques cités qui qualifiaient fastueusement leur curie de *sénat* et leur lieu d'assemblée de *capitole* (comme à Poitiers, à Bordeaux, à Toulouse, etc.). Les magistrats curiales donnaient l'authenticité aux transactions particulières, qui sont aujourd'hui de la compétence des notaires, et jugeaient en première instance les causes civiles d'une importance secondaire; les procès les plus graves étaient portés directement au tribunal du gouverneur de la province, qui pouvait toujours casser les décisions des magistrats municipaux.

Quant aux familles dont les chefs avaient siégé au sénat romain et occupé les grands offices de l'Empire, elles formaient, non pas une aristocratie véritable, car elles n'avaient point de pouvoir collectif, mais une espèce de noblesse héréditaire, distincte de « l'ordre des curiales », et gratifiée de priviléges honorifiques; cette haute classe s'affranchit des soins et des charges de la curie, et les rejeta sur la moyenne propriété, qui ne tarda pas à plier sous le faix[1].

1. Guizot, *Cours de* 1829, 2e leçon; Fauriel, *Histoire de la Gaule méridionale,* etc., t. I, c. 10; Savigny, *Histoire du droit romain,* etc., c. 1-2; *Digeste,* l. I, tit. 5, loi 17; Spanheim, *Dissertation sur la Constitution de Caracalla,* etc., dans le t. XI des *Antiquités romaines* de Grævius.

Du temps de Caracalla, l'histoire mentionne pour la première fois un peuple dont le nom était destiné à une grande célébrité. Après que les Markomans, sous Auguste, eurent abandonné la Souabe pour se jeter sur la Bohême, des bandes d'aventuriers gaulois, « enhardis par leur indigence, » dit Tacite, allèrent s'établir sur une partie du territoire abandonné, entre le Rhin, le Danube et le Necker, sous la protection de l'Empire, auquel ils payèrent une *dîme* qui les fit qualifier de *Décumates :* les *Champs Décumates* furent plus tard englobés dans la frontière romaine et couverts par des postes militaires, que liaient entre eux de longues lignes de fossés et de palissades. Près des Décumates, le reste des *marches* qu'avaient évacuées les Markomans fut occupé par diverses tribus suéviques, qui formèrent une confédération nouvelle sous le nom d'Alamans ou *Allemans* (*Alle-man;* littéralement *tout-à fait homme;* homme *viril*). En 214, Caracalla entra chez les Allemans, construisit sur leurs terres plusieurs forteresses sans qu'ils essayassent de s'y opposer, et offrit à leur jeunesse de la prendre à sa solde. Les Allemans acceptèrent cette proposition ; mais, lorsqu'ils vinrent au camp romain, l'empereur les fit envelopper et massacrer par ses légions : tout fier de cette honteuse victoire, il envahit le pays des Kattes ; mais la résistance de ce peuple redoutable fut telle, que Caracalla se trouva trop heureux d'acheter sa retraite à prix d'or. Il n'en *triompha* pas moins des Allemans et des Kattes, et, en mémoire de ses exploits, il s'entoura désormais d'une garde levée à grands frais parmi les Germains, et quitta sa *caracalle* gauloise pour la casaque de fourrures que portaient les chefs teutons.

L'année suivante, Caracalla tourna ses armes contre un grand peuple, parent des Germains, qui commençait à se trouver en contact avec l'Empire, auquel il devait être bien funeste. Les Goths, qui, du temps de Tacite, étaient établis sur la rive méridionale de la Baltique (en Prusse et en Pologne), descendirent, dans le cours du deuxième siècle, de la Baltique vers le bas Danube, se trouvèrent ainsi portés sur les derrières de la Dacie, et secondèrent involontairement par quelques diversions les entreprises de Marc-Aurèle contre les Suèves et les Sarmates ; ils envahirent ensuite la Dacie, et furent bientôt, pour la Mœsie (Bulgarie, Ser-

vie) et la Thrace, des voisins aussi dangereux que les Germains occidentaux pour la Gaule : Caracalla ou ses lieutenants repoussèrent quelques incursions de ces barbares, mais ne les empêchèrent pas d'étendre leur domination sur les vastes contrées situées entre la Theyss et le Don ou Tanaïs : la moitié du cours du Danube et tout le nord du Pont-Euxin jusqu'aux Palus-Méotides (la mer d'Azow) étaient bordés par les tribus gothiques.

Après la mort du tyran, assassiné et remplacé par un de ses préfets du prétoire, Macrin, qui régna peu, le monde romain flotta de nouveau entre les superstitions sensualistes et la philosophie, personnifiées dans Élagabal et Alexandre-Sévère. Élagabal résuma, dans une immense et dernière orgie, tous les délires impurs des vieux cultes naturalistes de l'Orient ; Alexandre-Sévère, ce jeune philosophe qui associait dans sa vénération Platon et Jésus-Christ, et les maximes des chrétiens à celles du Portique, tenta ensuite de ramener l'Empire aux beaux jours des Antonins et d'effacer quarante ans de crimes et de malheurs. On revit quelques heureuses années ; le soleil de la civilisation antique jeta encore quelques brillantes clartés avant de s'ensevelir dans les nuages de ce crépuscule auquel devait succéder une si longue nuit ! Les peuples respirèrent : la vie et les biens des particuliers furent protégés par une administration équitable et humaine ; le sénat reprit son influence : le titre de citoyen, accordé par Caracalla aux *sujets* de l'Empire, cessa d'être une amère dérision ; à force d'ordre et d'économie, Alexandre trouva moyen de subvenir aux frais énormes des armées, tout en soulageant les populations, et les tributs qui pesaient par leur double emploi sur les anciens *sujets* investis du droit de cité furent réduits au TRENTIÈME. Le jeune empereur voulut réformer les armées comme l'administration civile : il s'efforça de leur rendre l'austère discipline qui avait fait leur force et leur gloire ; il imagina un établissement qui eût sauvé l'Empire, si l'Empire eût pu être sauvé, et qui, du moins, en prolongea l'existence. Il décréta que tout officier ou soldat vétéran recevrait, en même temps que son congé, une portion de terre voisine des frontières, avec les esclaves, les bestiaux et les instruments de labour nécessaires pour la mettre en valeur. « Ces bénéfices militaires » ne devaient passer aux fils des « bénéficiaires »

qu'à la condition qu'ils suivraient la profession des armes. Alexandre espérait créer ainsi, le long des limites romaines, une population guerrière qui ferait face aux barbares et mettrait les provinces paisibles de l'intérieur à l'abri de leurs incursions[1]. Ces bénéfices peuvent être considérés comme une des origines de la féodalité. On donna aux soldats bénéficiaires établis sur la rive des fleuves qui servaient de frontières à l'Empire, comme le Rhin et le Danube, le nom de *riparienses* ou *riverains*.

Mais l'entreprise d'Alexandre était au-dessus des forces humaines : le sort de son préfet du prétoire, le célèbre jurisconsulte Ulpien, disciple et successeur de Papinien, qui fut massacré entre ses bras par les prétoriens révoltés, lui annonçait son propre destin! Depuis longtemps, l'Empire ayant été moins sérieusement inquiété vers le Rhin que vers le Danube et l'Euphrate, on avait dégarni les deux Germanies pour renforcer les armées d'Illyrie et d'Orient; il n'y avait plus que trois légions en Gaule, au lieu de huit. Les Germains occidentaux en profitèrent pour renouveler leurs déprédations, et Alexandre, en 234, fut obligé d'accourir d'Orient, où il combattait les Perses, afin de marcher en personne contre les Germains. Leurs bandes pillardes ne l'attendirent pas, et Alexandre, arrivé durant l'automne sur le Rhin, y passa l'hiver occupé aux préparatifs d'une guerre offensive. Il ne revit pas le printemps : les mauvaises passions contre lesquelles il soutenait une longue et douloureuse lutte fermentèrent avec violence parmi les masses de troupes concentrées autour de lui près du Rhin, et éclatèrent par une explosion formidable ; Alexandre disparut dans la tempête. Les légions du Rhin le surprirent et l'égorgèrent dans sa tente, à *Sicila* (Siklingen, près Mayence) (19 mars 235); il n'avait que vingt-sept ans, et en avait déjà régné treize ; les soldats s'ennuyèrent d'avoir trop longtemps à attendre le bénéfice d'un nouvel avénement; ils eussent sans doute pris patience, si Alexandre eût consenti, comme Caracalla, à ruiner pour eux tous les autres ordres de l'État[2]. La mort de ce grand homme déchaîna sur le monde des calamités sans bornes et sans fin.

1. Lamprid. *Alexandr. Sever.* c. 53. Cet établissement n'eut pas toutes les conséquences espérées par Alexandre; néanmoins il fut efficace pour conquérir définitivement à l'agriculture les régions rhénanes et danubiennes.

2. Le biographe Lampridius raconte que, tandis qu'Alexandre se dirigeait vers

Un officier qui avait répondu aux bienfaits d'Alexandre en conspirant le meurtre de son bienfaiteur, Maximin, recueillit le sanglant héritage de ce malheureux prince. Maximin égorgeant Alexandre, c'était la barbarie égorgeant la civilisation : ce farouche géant, né, au fond de la Thrace, d'un père goth et d'une mère alaine, n'eût pas même eu le droit d'entrer dans une légion avant l'édit de Caracalla : tel fut l'empereur que les légions imposèrent « au sénat et au peuple romain ».

Maximin rendit d'abord quelques honneurs funèbres à son prédécesseur, dont il n'eût pu avouer le lâche assassinat sans quelque péril, car les légions de Germanie avaient seules trempé dans le complot : celles d'Orient, qui avaient servi sous Alexandre et subi l'ascendant de sa vertu, le regrettaient hautement. Mais bientôt Maximin secoua tout frein et s'abandonna en toute liberté à sa férocité native ; on eût dit que l'Empire était déjà livré aux compatriotes de cet *Auguste* goth : le sang coulait à grands flots ; les familles sénatoriales, les lettrés, les jurisconsultes, étaient persécutés, ruinés, écartés des emplois ; l'empereur ne s'entourait que de soldats grossiers, d'esclaves barbares, de gladiateurs, et semblait avoir déclaré la guerre à tout le reste du genre humain ; le peuple n'était pas moins opprimé que le riche ; les revenus des cités, qui servaient à donner « du pain et des spectacles » à la multitude, étaient confisqués ; les temples, dépouillés de leurs trésors ; l'Empire tout entier avait l'air d'une ville mise au pillage. Pendant que les agents du tyran traitaient ainsi les cités romaines, Maximin se posait en héros et en vengeur de l'Empire : à la tête de la nombreuse armée rassemblée par Alexandre-Sévère, il avait passé le Rhin, pénétré à plus de cent lieues dans l'intérieur de la Germanie, et ramené en Gaule une prodigieuse quantité de captifs et de bestiaux ; mais il ne monta point au Capitole et n'entra ja-

le Rhin, une *druidesse* (*mulier druias*) s'était présentée sur son passage à la descente des Alpes, et lui avait crié *en langue gallique* : « Va! mais n'espère pas la victoire, et garde-toi de tes soldats ! »

Le druidisme se maintenait toujours à l'état d'affiliations secrètes, et la science divinatoire des druidesses était toujours en grand renom. Il semblerait que le pouvoir se fût relâché de sa rigueur à leur égard. Vopiscus nous montre l'empereur Aurélien consultant des druidesses. — On croit que l'*aiguille* ou pyramide qui se voit près de Vienne, au bord du Rhône, a été élevée à la mémoire d'Alexandre-Sévère.

mais dans Rome. Les populations indignées s'étaient partout soulevées contre lui : deux empereurs (les deux premiers Gordiens) avaient été proclamés en Afrique ; puis trois autres (Maxime, Balbin et Gordien III), à Rome ; dans l'espace de treize mois (juin 237, juillet 238), six princes revêtus de la pourpre périrent de mort violente, au milieu de furieuses guerres civiles ; Gordien le père et Gordien le fils, d'abord, puis Maxime et son fils, qu'abandonnèrent leurs soldats ; et enfin Maximin et Balbin, égorgés par les prétoriens ; la pourpre resta au troisième Gordien, fils ou neveu du second et petit-fils du premier.

Au court règne du jeune Gordien appartient vraisemblablement une circonstance de haute importance pour nos origines nationales. « *Aurelianus* (depuis, l'empereur Aurélien), étant alors tribun de la sixième légion gauloise à *Maguntiacum* (Mayence), défit les FRANKS, qui couraient par toute la Gaule, en tua sept cents, et en prit trois cents, qu'il vendit comme esclaves (*sub coronâ vendidit*) ; sur quoi les soldats firent cette chanson : Nous avons tué mille Franks et mille Sarmates : nous cherchons maintenant mille, mille, mille, mille, mille Perses [1]. »

Cet événement dut avoir lieu vers l'année 241, époque à laquelle une agression vigoureuse du roi de Perse Schapour (*Sapor*) obligea Gordien de marcher contre les Perses avec ses principales forces. C'est la première fois que ce grand nom des Franks retentit dans les fastes de l'Europe ! La chanson que nous a conservée Vopiscus atteste que le soldat romain les regardait comme ses ennemis les plus difficiles à vaincre. Les Franks et les légionnaires du Rhin se connaissaient en effet de vieille date : les Franks n'étaient autres que ces Istewungs, ces peuples de l'Ouest, Kattes, Sicambres (ou *Sigambres,* du nom de la rivière de Sieg), Angriwares, Hamaves, Hattewares, Bructères, Usipètes, Tenctères, Ampsiwares (ou *Emsiwares,* hommes de l'Ems), etc., avec lesquels l'Empire était en contact depuis trois siècles. Les Franks n'avaient donc rien de nouveau que leur nom ; mais ce nom superbe (*Fraken, Franken ;* les hardis, les indomptables)[2], adopté collec-

1. Flavius Vopiscus, *Inter script hist. Augustæ.* Paris, 1620,
2. C'est le même radical que le latin *ferox,* suivant l'observation de Fréret. Le mot *Frank* prit un peu plus tard le sens de *libre* dans tous les dialectes germaniques.

tivement par tant de petits peuples, était quelque chose de bien menaçant : il annonçait que désormais toutes ces tribus, si longtemps affaiblies et presque annihilées par leurs discordes, s'étaient réunies dans une confédération offensive contre Rome et la Gaule. L'empereur Maximin avait récemment porté le fer et le feu dans toute la Germanie occidentale, brûlant les villages, fouillant les bois et les marais, massacrant les populations ou les emmenant captives : la formation de la ligue des Franks fut peut-être le contre-coup de cette expédition [1].

Les deux futurs héritiers de l'Empire, la barbarie germanique et le christianisme, semblaient également impatients de ce grand héritage. L'Arabe Philippe, qui n'avait pas les vertus, mais qui avait, sans les avouer, les croyances des chrétiens, venait de saisir le sceptre sanglant tombé de la main du jeune Gordien. Le christianisme profita de sa tolérance, et un nouveau flot de missionnaires arriva sur la Gaule, cette fois, non plus de la Grèce, mais de Rome. L'évêque de Rome, Fabianus (saint Fabien), imprimant à son Église une énergie de propagande qu'elle n'avait pas encore montrée, expédia en Gaule une troupe nombreuse « d'ouvriers évangéliques » conduits par sept « évêques des nations » (chefs de missions) (avant l'année 245). C'étaient Paul, qui devint l'apôtre de Narbonne; Trophime, l'apôtre d'Arles; Saturninus (saint Cernin), de Toulouse; Stremonius, de l'Auvergne; Martial, de Limoges : Gatien, de Tours; enfin, Dionysius, le fameux saint Denis, de Paris, qui, de l'île de Lutèce, étendit au loin ses conquêtes dans le centre, dans l'ouest et dans le nord de la Gaule.

Ces progrès ne furent pas longtemps paisibles : après le court règne de Philippe, une violente réaction eut lieu contre le christianisme sous l'empereur Décius; et bientôt les barbares rendirent à l'Empire les maux qu'il infligeait aux chrétiens.

1. Les Franks ne cessèrent plus de harceler cette Gaule où les appelait leur destinée. Ce serait perdre son temps aujourd'hui que de discuter l'identité des Franks avec les Germains occidentaux, les *Istœvones* de Tacite, fait qui ne souffre pas l'ombre d'un doute. On ne peut toutefois se dispenser de mentionner une tradition rapportée par Grégoire de Tours, l. II, c. 9, et suivant laquelle les Franks seraient *venus de Pannonie*. Beaucoup d'hypothèses plus ou moins ingénieuses ont été bâties sur ce passage, dans lequel nous ne saurions voir que le vague et lointain souvenir d'une primitive immigration teutonique, arrivée en Allemagne par la vallée du Danube et la forêt Hercynie.

Les Goths, les Sarmates, les Alains et une foule d'autres barbares se précipitèrent par myriades sur la Mœsie, l'Illyrie et la Thrace. L'empereur Décius tomba sous les coups des Goths avec toute son armée, aux bords du Danube, et son successeur Gallus, qui l'avait, dit-on, trahi et vendu aux barbares, n'obtint l'évacuation des provinces envahies que moyennant la promesse d'un tribut considérable : la Chronique Alexandrine cite les Franks entre les peuples qui vainquirent Décius; des bandes frankes avaient pu traverser la forêt Hercynie pour aller joindre les Goths (251). Le monde barbare s'ébranla tout entier au bruit de la défaite des Romains. « Le fatal secret de l'opulence et de la faiblesse de l'Empire avait été révélé à l'univers, » dit un historien célèbre (Gibbon). Les barbares orientaux, Goths, Sarmates, etc., continuèrent leurs horribles ravages au sud du Danube, et débordèrent bientôt jusque dans la Grèce et l'Asie Mineure, dont les riches et molles cités n'opposèrent presque aucune résistance à quelques milliers de pirates goths : les Franks se ruèrent sur les deux provinces germaniques et la Belgique; les Allemans, que la perfidie de Caracalla n'avait pu détruire, et qui s'étaient, au contraire, grossis de nombreuses bandes suèves et vraisemblablement fusionnés avec les Hermundures, forcèrent la frontière, pénétrèrent dans la Rhétie, dans la Gaule Cisalpine, et s'avancèrent quasi jusqu'aux portes de Rome; les Perses saccagèrent la Syrie. Les lâches légions d'Orient fuyaient partout devant les barbares, si même elles ne les aidaient à dévaster les régions confiées à leur garde; les armées de Gaule et d'Illyrie, moins énervées, mais aussi indisciplinées, avaient abandonné la garde des frontières pour s'arracher les lambeaux de l'Empire : les légions d'Illyrie s'étaient portées en Italie afin de détrôner Gallus et de couronner leur chef Émilien; les légions de Gaule prirent la même route pour renverser à leur tour Émilien et introniser Valérien. Valérien, demeuré en possession de la couronne, s'efforça de faire face au danger, et partit pour l'Illyrie, en renvoyant dans la Gaule les légions des deux Germanies, sous les ordres de son fils Gallien, associé à l'Empire. Les Franks furent refoulés au delà du Rhin, non par le voluptueux Gallien, mais par son lieutenant Posthumus, grand capitaine qui délivra la Gaule pendant que le jeune empereur éta-

lait un faste efféminé tantôt à Trèves, tantôt à Bordeaux, où on lui attribue l'érection d'un vaste amphithéâtre, dont quelques débris subsistent encore (253-257). Valérien, de son côté, repoussa les Goths et les Sarmates, mais l'Empire n'eut pas le temps de respirer, et bientôt un désastre égal à celui de Décius jeta le monde romain dans des convulsions plus terribles qu'auparavant. Valérien fut défait et pris en Mésopotamie par le roi de Perse, Schapour (260) : l'empereur des Romains, traîné en esclavage à la suite du *padischah* iranien, vengeait dans sa personne tous les rois d'Orient foulés sous le char triomphal de Rome! Les chrétiens virent la vengeance divine dans le désastre de Valérien comme dans celui de Décius : la persécution avait continué en Gaule sous Valérien; Saturnin avait été attaché à la queue d'un taureau qui lui brisa le crâne sur les degrés du Capitole de Toulouse; Denis avait été décapité à Lutèce[1].

La catastrophe de Valérien, suivie d'une immense anarchie, sembla devoir être le signal de la chute et du démembrement de l'Empire : presque tous les gouverneurs et les généraux se proclamèrent empereurs, chacun dans leur province, et les barbares pénétrèrent derechef au cœur de l'Italie; à chaque instant, des noms inconnus retentissaient aux oreilles épouvantées des malheureux habitants de l'Empire, et leur révélaient de nouveaux ennemis; les peuples wandaliques, anciens voisins et frères des Goths, envoyaient à leur tour leur jeunesse chercher une part dans la grande proie : c'étaient les Wandales proprement dits et les Burgondes, venus des plages et des îles de la Baltique (Poméranie, Prusse)[2]; c'étaient les Érules (*iarl; eorl,* noble), et les Juthungs (*Juth-Ungen*), sortis de la *Chersonèse Cimbrique,* à laquelle ils ont donné leur nom (Jutland). Les Érules désolèrent la Grèce, pendant qu'une horde de Goths, évitant la rencontre des légions

1. Suivant la tradition, ce fut sur la colline qui en garda le nom de *Mons-Martyrum* (Montmartre).

2. L'île de Bornholm est appelée *Borgundar-Holm* dans le *Heimskringla* de Snorro. Burgondes, *Burg-Gund*, signifie guerriers associés, guerriers se *cautionnant*, se *garantissant* mutuellement; *Burg*, *caution*, et *homme susceptible de donner caution*, homme jouissant des droits civils et politiques. Le plus important de ces droits était celui de donner *caution* pour ses parents et amis, c'est-à-dire de jurer qu'ils étaient innocents, lorsqu'ils étaient accusés devant l'assemblée du peuple.

d'Illyrie, suivait en Italie les traces des Allemans; « le sénat et le peuple romain » retrouvèrent une ombre de courage à l'approche des barbares, et, à défaut des troupes régulières, on parvint à lever une armée de *citoyens* pour la défense de Rome. Les Goths, peu nombreux, se retirèrent devant cette démonstration patriotique, et Gallien, accouru de Gaule à Rome, ne trouva plus d'ennemis. Ce voyage lui coûta les trois grandes provinces occidentales. Son humeur à la fois efféminée et sanguinaire, son odieuse indifférence pour les malheurs publics, l'avaient rendu très impopulaire en Gaule : à peine eut-il passé les Alpes, que les troupes et les populations se révoltèrent d'un commun accord. Gallien avait laissé au delà des monts son fils Saloninus, associé à l'Empire, avec Posthumus pour général et Silvanus pour gouverneur. Les légions gauloises ne voulurent point obéir à un enfant incapable de les guider et de les défendre, et déférèrent la pourpre au plus digne, à Posthumus, guerrier qui s'était élevé, par son seul mérite, de la condition la plus obscure au rang de « duc[1] de la frontière transrhénane » et de « président » ou propréteur des Gaules. Posthumus, à la tête des insurgés, mit le siége devant *Agrippina* ou Cologne, où s'étaient renfermés le jeune *Auguste* et son gouverneur. La garnison livra Saloninus et Silvanus, qui furent mis à mort sur-le-champ par les soldats sans l'ordre de leur chef. La Gaule, l'Espagne et l'île de Bretagne reconnurent Posthumus.

Le règne de Posthumus ne fut qu'un long et glorieux combat, et, durant neuf années, ce grand homme n'eut d'autre pensée que le salut de la malheureuse Gaule, qui le proclama son « libérateur » à juste titre (*restitutor Galliæ*) : à l'intérieur, il rétablit l'ordre, la justice, la sécurité; à l'extérieur, il repoussa les irruptions des Franks, vainquit une partie de leurs tribus, amena les autres à rechercher son alliance et à lui fournir des soldats, dangereux auxiliaires auxquels la nécessité des temps le forçait de recourir. Les tentatives de Gallien pour ressaisir les provinces d'Occident compromirent les premiers résultats du gouvernement de Pos-

1. Trebell. Pollion. in *Posthumo*. Le mot vague de *dux*, qui désignait primitivement le *conducteur*, le chef d'une armée en campagne, avait fini par devenir le titre des lieutenants impériaux qui commandaient les armées stationnaires et les provinces frontières.

thumus et attirèrent de nouvelles calamités sur ces contrées. Gallien avait paru aussi indifférent à la mort de son fils qu'à la captivité ignominieuse de son père, et, en apprenant la perte de la Gaule, il s'était d'abord contenté de dire en riant que la république pouvait se passer de « saies d'Arras » (*sagis atrebatibus,* vêtement de drap rouge, alors fort à la mode) : il semblait satisfait, pourvu qu'on lui laissât l'Italie et ses voluptés; malheureusement il ne persista pas dans cette résignation insouciante, et, appelant à son aide Auréolus, général des troupes d'Illyrie, il franchit les Alpes et vint attaquer Posthumus à deux reprises. Rien n'est plus incohérent, plus sec et plus confus à la fois que les rares monuments historiques de ce siècle; on ne connaît pas les détails de la guerre. Il paraît que Posthumus fut défait par Auréolus, mais que celui-ci, craignant de rendre Gallien trop puissant, perdit volontairement le fruit de sa victoire : Posthumus put se retirer dans une grande cité (on ne sait laquelle), et y soutenir un siége; Gallien, blessé d'un coup de flèche devant les murs de la ville assiégée, fut contraint d'abandonner les opérations militaires, et finit par évacuer la Gaule[1]. Le « grand amour des Gaulois » avait puissamment soutenu l'empereur de Rome, et beaucoup d'auxiliaires franks avaient combattu vaillamment pour Posthumus. Mais, tandis que ce chef était obligé d'employer toutes ses forces à sa défense personnelle, d'affreuses misères désolaient ses provinces ouvertes à l'étranger : des bandes de Franks, de ceux-là même peut-être que Posthumus avait attirés à sa solde, exercèrent des ravages terribles en Gaule; puis, craignant la vengeance de ce redoutable capitaine, et entraînés au loin par leur soif d'aventures et de pillage, ils s'écartèrent du centre de la Gaule, percèrent jusqu'aux Pyrénées orientales, traversèrent ces montagnes et fondirent sur la riche province Tarragonaise (Catalogne, Valence, etc.), où ils commirent des dévastations inouïes; enfin, s'emparant des navires qu'ils trouvèrent dans les ports de la Tarragonaise, ils allèrent saccager les côtes d'Afrique; aussi audacieux sur mer que sur terre, ils ne cessèrent, durant douze années, d'infester de leurs pirateries les deux rivages espagnol et africain.

1. Eutrop. *Histor. roman.* l. IX; Treb. Pollion; Zosim. l. I; Paul. Oros. l. VII; Aurel. Victor.

Tandis que les Franks pénétraient en Espagne, les Allemans franchissaient la frontière vide de gardiens et se précipitaient à leur tour sur la Gaule. La tempête se dissipa encore une fois. Posthumus, débarrassé de la guerre civile, purgea le pays des pillards germains, remit la frontière en état de défense, et, s'avançant même sur les terres des Franks, établit, au delà du Rhin, des postes retranchés et des garnisons pour contenir les barbares. « A force de valeur et de modération, dit Eutrope, il restaura les provinces presque anéanties. » Tant de services et d'exploits ne purent lui enchaîner l'affection des soldats aussi bien que la reconnaissance du peuple ; ce grand homme fut, comme Alexandre-Sévère, la victime de ses vertus. Un de ses lieutenants, Lollianus, se révolta contre lui dans la Première Germanie, et entraîna dans la rébellion une partie des légions et la cité de *Maguntiacum* (Mayence), capitale de cette province : Posthumus défit les rebelles; ses soldats victorieux demandèrent à grands cris le pillage de Mayence; Posthumus refusa; les légions se soulevèrent et le massacrèrent avec son fils. Lollianus hérita de son vainqueur (269).

A la nouvelle de la mort du grand empereur des Gaulois, les Franks coururent aux armes, assaillirent et emportèrent les forts construits chez eux par Posthumus, et, passant le Rhin, recommencèrent leurs ravages en Gaule; mais Lollianus leur résista comme eût pu faire Posthumus lui-même ; il les chassa, les poursuivit au delà du fleuve et rétablit les forts. Son zèle pour la discipline lui coûta la vie : au bout de quelques mois les soldats le tuèrent, « parce qu'il exigeait d'eux de trop grands travaux. » Victorinus, principal lieutenant de Posthumus, se proclama empereur : tous ces usurpateurs, ces « tyrans », ainsi que les nomment les historiens latins, parce qu'ils ne furent point reconnus empereurs par le fantôme de sénat qui végétait à Rome, étaient des hommes de courage et de mérite, sortis pour la plupart des classes inférieures; au sein des convulsions sociales, les distinctions factices s'effacent, et les supériorités naturelles se font jour à la surface. Victorinus avait pour conseiller et pour guide sa mère Victoria, femme d'un génie héroïque ; les soldats l'appelaient la « mère des camps »; elle portait le titre d'impératrice

(*Augusta*), et l'on battait la monnaie en son nom à Trèves (*Treviri*). Victorinus cependant ne fut pas plus heureux que ses devanciers, mais il s'attira son sort par les violences odieuses où l'entraînait sa passion pour les femmes : un greffier, dont il avait outragé l'épouse, trama contre lui une conspiration, et Victorinus fut assassiné à Cologne. Victoria pour lors fit successivement trois empereurs ; d'abord, son petit-fils Victorinus; les soldats n'en voulurent point et l'égorgèrent ; ensuite, un simple ouvrier armurier, Marius, qui était parvenu aux hauts grades par sa valeur et sa force prodigieuse. Marius régna trois mois, et fut tué par un de ses anciens compagnons de travail, qu'il avait mal accueilli au milieu de sa nouvelle grandeur. « Reconnais-tu cette épée? lui cria l'autre en le frappant ; c'est toi qui l'as forgée ! » Victoria eut encore le crédit de revêtir de la pourpre son parent Tétricus, personnage consulaire qui était gouverneur d'Aquitaine et qu'on proclama dans Bordeaux, capitale de cette province (271).

Rome, cependant, n'était plus dans les mains efféminées de Gallien : la gloire de l'Empire renaissait sous Claude II, cet illustre capitaine, qui détruisit, en Mœsie et en Macédoine, une immense horde de Goths, évaluée à trois cent vingt mille têtes dans une lettre du vainqueur à un de ses lieutenants. Un mouvement se produisit dans la Gaule orientale en faveur de l'unité de l'Empire. La cité d'Autun appela Claude le *Gothique;* mais il ne put venir à l'aide du parti romain, et Autun fut pris et saccagé par les légions de Tétricus.

Claude le *Gothique* était mort de maladie (270), fin peu commune chez un empereur de ce siècle, et avait été remplacé dignement par cet Aurélien, qui s'était autrefois signalé en Gaule par ses exploits contre les Franks. Claude avait relevé l'honneur de l'Empire : Aurélien en rétablit l'unité ; il chassa d'Italie une nuée d'Allemans, de Wandales, de Markomans, de Juthungs, descendus des Alpes Rhétiques dans les plaines du Pô ; puis il recouvra les provinces d'Orient, réunies au petit royaume gréco-arabe de Palmyre, sous le sceptre de la fameuse Zénobie, qui, de concert avec son mari Odénat, avait sauvé l'Asie romaine de l'invasion persane ; il entreprit enfin de reconquérir la Gaule et ses annexes, l'Espagne et la Bretagne. Il fut plus heureux que Gallien dans ce

dessein, et les événements qui lui livrèrent l'Occident eurent quelque chose de bizarre : Tétricus, qui n'avait d'empereur que le titre, se lassant d'être le jouet de ses officiers et de la soldatesque, et n'osant abdiquer de peur d'être égorgé par ceux qui opprimaient la Gaule en son nom, conspira contre sa propre couronne, et écrivit secrètement à Aurélien, l'invitant à passer les Alpes, par cette citation de Virgile : *Eripe me his, invicte, malis* (Délivre-moi de ces maux, guerrier invincible). Aurélien entra en Gaule, et s'avança jusqu'à *Catalauni* (Châlons-sur-Marne), où Tétricus lui présenta la bataille à la tête de ses légions : au premier choc, Tétricus, son fils et leurs affidés passèrent à l'ennemi : les légions de Gaule, qui se battaient pour leur compte, et non pour celui de Tétricus, contre le sévère restaurateur de la discipline romaine, continuèrent à se défendre avec fureur; mais enfin, culbutées et taillées en pièces, elles expièrent leur licence et leur tyrannie par une sanglante défaite (273). Aurélien renvoya en Germanie les auxiliaires franks des empereurs gaulois, traita durement Lyon, qui lui avait apparemment fermé ses portes tandis qu'il marchait vers la Belgique, et fut peu généreux envers Tétricus, qu'il obligea de figurer dans la pompe de son *triomphe,* à côté de Zénobie et des rois barbares pris à la guerre : Tétricus suivit au Capitole le char du vainqueur, « avec un manteau de pourpre, une tunique couleur de safran et des braies gauloises ». Aurélien chercha plus tard à lui faire oublier cette humiliation, en lui donnant le gouvernement d'une province d'Italie[1].

(273-274) Ce fut ainsi que la Gaule fut de nouveau réunie à Rome, après treize années de séparation, et que l'Empire sortit glorieusement de l'épouvantable crise qui avait failli l'anéantir : le monde romain avait encore quelques générations à vivre! Les cités gauloises respirèrent un moment sous l'administration sévère, mais équitable, de l'empereur Aurélien, qui, né dans l'obscurité, se montra rude aux grands et bienveillant pour les petits. Aurélien revint en Gaule l'année d'après la bataille de Châlons, et, dans ce voyage, il élargit et reconstruisit l'enceinte de la ville de Genabum sur Loire, la détacha de la *cité* des Carnutes, dont elle

1. Eutrop.; Trebell.

avait dépendu jusqu'alors, l'érigea en *cité* et lui donna son nom (*Aurelianum* ou *Aureliani*, Orléans). On attribue aussi à Aurélien d'avoir changé Dijon (*Divio*), simple bourgade lingonaise, en un *château* ou place fortifiée (*castrum*). Peut-être pourrait-on lui attribuer la formation des compagnies de *nautes* ou mariniers de la Seine et de la Loire, corporations de négociants qui eurent le monopole du transit des marchandises par eau, à la condition de se charger des transports d'armes, de grains, de denrées qui se faisaient par les rivières pour le service de l'État; il est certain au moins, d'après le témoignage de Vopiscus, qu'Aurélien organisa des compagnies de cette espèce sur le Nil et sur le Tibre[1].

Ce prince mérita véritablement le titre de restaurateur de l'Empire; il y rétablit si bien l'ordre, que sa mort, quoiqu'il eût péri assassiné, n'occasionna nul trouble intérieur (275); les armées semblaient lasses de leurs propres excès, et, au lieu de choisir le successeur d'Aurélien, elles renvoyèrent l'élection impériale au sénat, qui n'osa y procéder que sur une invitation deux fois réitérée par les soldats; Vopiscus nous a conservé une lettre dans laquelle le sénat romain invite la curie de Trèves à prendre part à sa joie, et lui mande « que le choix du prince est rendu au sénat ».

Cette lettre n'arriva sans doute pas à sa destination : la curie de Trèves, en ce moment même, était dispersée, égorgée ou captive, et la moitié de la Gaule était au pouvoir de l'ennemi. Les Franks, poussés et suivis par les peuples de la Baltique, de l'Oder et de la Wistule, s'étaient rués en masse sur la rive gauche du Rhin, et un déluge de barbares inondait les provinces gauloises. Les circonstances de cette effrayante invasion nous sont inconnues; on sait seulement que soixante ou soixante-dix des principales villes de la Gaule furent saccagées par les hordes teutoniques, derrière lesquelles s'avançait un grand corps de nation sarmate, les Lyges[2] de la Wistule et de la Warta.

(277) L'empereur Probus, qui rappelait par son héroïque sim-

1. La compagnie des *nautes* de la Seine existait dès les premiers temps de l'Empire (*v.* ci-dessus, p. 57); mais rien n'indique qu'elle eût alors un monopole officiel.

2. On croit que ce sont les mêmes que les Liekhes ou Lekhs, aïeux des Polonais. Les Sarmates paraissent des conquérants asiatiques superposés à des Slaves.

plicité et ses manières républicaines les héros de l'ancienne Rome, accourut avec toutes les forces de l'Empire, et la Gaule devint le théâtre d'une guerre immense qui eût été digne d'avoir d'autres historiens que Zosime et Vopiscus. Probus défit successivement, dans plusieurs grandes batailles, les Franks, les peuples wandaliques (Wandales et Burgondes), les Lyges, et, suivant le bulletin qu'il adressa au sénat, « tailla en pièces quatre cent mille ennemis, » chiffre qui ne paraîtra pas invraisemblable, si l'on considère que les barbares s'étaient avancés, non plus en pillards, mais en hordes conquérantes, avec leurs femmes et leurs enfants. Les Lyges furent détruits : les Wandales et les Burgondes regagnèrent leur ancienne patrie; les Franks furent refoulés dans leurs bois et leurs marais, et menés battant bien au delà du Rhin par Probus, qui pénétra jusqu'à l'Elbe en poursuivant les vaincus. Neuf rois ou chefs de peuples teutoniques vinrent implorer la paix à ses genoux; la terreur était si grande parmi les Franks, qu'ils se soumirent à toutes les conditions imposées par Probus, rendirent tout ce qui leur restait du butin conquis en Gaule, livrèrent une multitude de bestiaux, qui furent distribués aux laboureurs gaulois, se soumirent à entretenir de blé, de chevaux, de bétail, les garnisons que l'empereur plaça sur la rive droite du Rhin, et ne conservèrent pour ainsi dire que leur liberté et leurs armes; encore se virent-ils obligés de fournir à l'empereur seize mille hommes de troupes auxiliaires. Des milliers de captifs furent colonisés dans les deux provinces germaniques, dont la population belliqueuse était très affaiblie par les hostilités incessantes qu'elle avait à soutenir : la Toxandrie (Zélande et partie du Brabant), et même les pays des Nerviens et des Trévires, reçurent beaucoup de ces colons germains, auxquels on concéda des terres à charge de service militaire[1]; quant aux seize mille auxiliaires, bien que Pro-

1. Les historiens les qualifient de *Lètes* (*Lœti*), nom qui fut appliqué désormais à tous les barbares colonisés, et qui a donné lieu à beaucoup d'interprétations diverses. On ne peut hésiter qu'entre les deux suivantes : *Lète* vient soit de *Lite*, homme de glèbe, colon agricole, en langue teutonique, soit de *Leude* ou *Leute* (mot collectif qui répond à notre mot *gens*, avec une acception guerrière). Les colons germains se faisaient appeler les *leudes*, les *gens de guerre* de l'empereur... Nous inclinons, avec M. Guérard (*Polyptique d'Irminon*), vers la seconde explication.

bus eût pris la précaution de les disperser par petites troupes dans tout l'Empire, ils portèrent partout le désordre et la révolte, aussitôt leur premier étourdissement passé. Eumène et Zosime racontent un trait d'audace inouïe de leur part : Probus avait envoyé un détachement de ces Franks à l'extrémité du monde romain, sur la côte de l'ancien royaume du Pont; ils s'emparèrent de quelques navires, traversèrent le Bosphore, la Propontide, l'Hellespont, piratèrent dans toute la mer Égée, passèrent de là dans la Méditerranée, allèrent surprendre et pillèrent la grande cité de Syracuse, tentèrent d'en faire autant à Carthage; puis, repoussés des plages africaines, ils franchirent le détroit de Gadès (ou de Gibraltar), se lancèrent avec intrépidité sur le grand Océan, « et parvinrent à regagner leur demeure sans avoir souffert aucune perte ». Cette demeure était peut-être la Batavie; car les Bataves, ces vieux alliés de l'Empire, avaient été englobés dans la ligue des Franks.

La prodigieuse énergie qu'attestaient de telles actions était bien effrayante pour une société amollie, où les membres du sénat regardaient comme une faveur l'édit de Gallien qui les excluait de l'armée! Cependant l'impression produite sur la masse des Germains par la victoire de Probus, et la grandeur de leurs pertes, les empêchèrent de mettre à profit la double rébellion de Proculus et de Bonosus, lieutenants impériaux en Gaule, qui prirent, l'un après l'autre, la pourpre à Cologne, « et revendiquèrent les Gaules, l'Espagne et la Bretagne ». Il semblerait que, parmi les cités gauloises, il se fût conservé, depuis le temps de Posthumus, un parti hostile à l'unité de l'Empire, et que Lyon, malgré son titre de colonie romaine, fût le foyer de ce parti. Les Lyonnais, selon Vopiscus, suscitèrent Proculus à la révolte; Proculus, battu par l'invincible Probus, et acculé à l'extrême frontière du nord, espérait être secouru par les Franks, qui lui avaient promis leur assistance, « et desquels il disait tirer son origine »; mais les Franks, « qui ont coutume de violer leurs serments en riant », dit Vopiscus, le livrèrent à l'empereur. Bonosus ne fut pas plus heureux : il se pendit de sa propre main pour éviter le châtiment de sa témérité (280). Ce fut après cette guerre civile que Probus, pour ôter aux Gaulois tout grief contre l'Empire, révoqua entièrement

les restrictions qui gênaient la culture de la vigne, et « remplit lui-même de vignobles les collines des Gaules », suivant l'expression d'Aurélius Victor (281).

(282) A Probus succéda un empereur né dans la Gaule, Carus, de Narbonne, qui périt bientôt en Orient avec un de ses fils par la trahison de son préfet du prétoire, Aper : Dioclétien, « comte des domestiques », c'est-à-dire commandant de la « maison » de l'empereur, chef des gardes du palais [1], vengea son prince par la mort d'Aper, et tua ce préfet de sa propre main, moins par zèle pour la mémoire de Carus que par un motif fort extraordinaire (284). Vopiscus raconte que Dioclétien, séjournant dans une hôtellerie du pays tongrien, tandis qu'il servait encore dans les grades inférieurs de la milice, se débattit fort avec l'hôtesse sur le prix de ses repas. « Dioclétien, lui dit cette femme, tu es trop avare ! — Je serai généreux, répliqua-t-il en riant, quand je deviendrai empereur. — Dioclétien, reprit-elle, ne plaisante pas : tu seras empereur quand tu auras tué un sanglier ! » Cette femme était une druidesse. Dioclétien, pour réaliser la prédiction, fit longtemps en vain une guerre acharnée aux sangliers; il crut enfin avoir trouvé le sens caché de l'oracle, en tuant le préfet *Aper,* dont le nom, en latin, signifie *sanglier,* et ce fils d'esclave se fit proclamer empereur sans difficulté par l'armée d'Orient, bien que Carinus, fils aîné de Carus, eût été associé à la couronne par son père et gouvernât en ce moment même l'Occident. La lutte qui s'éleva entre Dioclétien et Carinus fut promptement terminée par la mort de ce dernier, que massacrèrent ses propres officiers, irrités de ses cruautés et de ses débauches.

(285) Dioclétien, en montant sur le trône, trouva les provinces occidentales dans une situation déplorable : les exactions de Carinus avaient poussé à bout les populations de la Gaule. Quand

1. Corps différent des prétoriens à qui les empereurs ne confiaient plus la garde du palais. — Auguste et ceux de ses successeurs qui observèrent quelques règles avaient coutume de prendre les avis d'un certain nombre de sénateurs choisis, qui les accompagnaient toujours, et qu'on nommait les *comites* ou *compagnons* du prince. Cette qualification, d'abord vague comme celle de *dux* ou *duc*, prit un caractère plus arrêté, et devint le titre de la plupart des fonctionnaires impériaux, entre autres des officiers qui représentaient l'empereur dans chaque cité, auprès des curies municipales, et qui étaient subordonnés aux gouverneurs des provinces. De ces *comites* proviennent les *comtes* du moyen âge.

les fléaux du dehors étaient pour un moment écartés, les fléaux du dedans sévissaient moins impétueux, mais plus insupportables encore, parce que rien n'échappait à leur atteinte. La fiscalité du pouvoir et la grande propriété avaient marché de front dans leur double développement. Le fisc employait tous les moyens, la prison, la confiscation, la torture, même contre les personnes libres, pour arracher aux contribuables leur dernière obole; les grands propriétaires, de leur côté, envahissaient et tyrannisaient tout. « Partout, dit un orateur contemporain, le fils même de l'empereur gaulois Posthumus, partout on chasse le peuple : il n'a plus d'héritage; ce qui suffisait à la nourriture d'une cité est le parc à bétail d'un seul maître. Les riches sont comme les rois et les nations : il leur faut pour frontières des fleuves et des montagnes. — O riche! fait dire l'écrivain à un pauvre exhérédé, ô riche! tu es fort contre moi..... quelle que soit ta confiance dans les biens qui te protégent, écoute!..... Quand j'ai fait le sacrifice de ma vie, nous sommes égaux [1]! »

Cent mille hommes répétèrent ce cri de désespoir qu'un orateur, des marches même du trône gaulois, avait prêté à un de leurs frères. Les paysans, les colons, écrasés, affamés, quittèrent leurs sillons, tuèrent et mangèrent leur bétail, montèrent sur leurs chevaux de labour, et, après avoir pillé et brûlé les maisons de plaisance éparses dans les campagnes, ils fondirent sur les villes, saisis d'une haine furieuse contre cette civilisation étrangère qui n'asseyait la magnificence de quelques-uns que sur la misère presque universelle. Ils ne pouvaient refaire la société du *Clan,* la grande famille de leurs pères, à jamais brisée; ils rejetaient un ordre oppressif pour aller à l'inconnu par l'anarchie, par le chaos. Ils s'appelaient eux-mêmes, dans la vieille langue nationale, la bande, l'attroupement, l'insurrection, la BAGAUDIE [2]. Dans beaucoup de villes, le peuple leur ouvrit les portes. Ils s'étaient organisés en une espèce d'armée, et, imitant, par une contradiction commune dans l'histoire, les formes de la société qu'ils voulaient détruire, ils s'étaient donné un *Auguste* et un *César* ap-

1. Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule sous l'admin. romaine,* t. II, p. 349.
2. *Bagad,* dans les langues celtiques. — *In Bagaudiam conspiravere;* Prosp. Tyr. ap. *Historiens des Gaules et de la France,* t. I, p. 639.

pelés Amandus et Ælianus, qui firent frapper des médailles en leur nom dans quelques cités conquises. Autun résista : les Bagaudes l'assiégèrent, la forcèrent, la dévastèrent par le fer et le feu, et ne laissèrent pas une pierre debout de ses temples, de ses palais, de ses bains, de ses célèbres écoles *Méniennes,* foyer des lettres latines en Gaule.

La Bagaudie menaçait de gagner les autres grandes régions de l'Empire, où existaient les mêmes souffrances et les mêmes ressentiments, et le danger parut immense à Dioclétien ; retenu en Orient par la nécessité de repousser les Perses et les barbares du bas Danube, il prit un grand parti : il comprit qu'il était impossible à un seul homme de diriger cette immense machine de l'Empire toujours plus ébranlée et de contenir toutes ces turbulentes armées : il partagea la dignité impériale avec son principal lieutenant, Maximien, et, après l'avoir associé à la pourpre, il se hâta de l'envoyer contre les rebelles gaulois (286). La marche de Maximien et de son armée fut signalée par un événement fameux dans les annales du christianisme : le massacre de la *Légion Thébaine.* Une légende du septième siècle rattache cette catastrophe, d'une manière spécieuse, à la guerre des Bagaudes. On sait que Maximien, en traversant le Valais, près d'*Agaune* (Saint-Maurice), fit décimer à plusieurs reprises, et enfin passer au fil de l'épée plusieurs cohortes d'une légion égyptienne, la *Thébaine,* qui refusait, disent les plus anciennes traditions, « de l'aider à persécuter les chrétiens des Gaules ». Suivant la légende de saint Babolen, ce ne fut point pour avoir refusé de prêter main-forte aux magistrats et aux bourreaux contre les chrétiens isolés, que ce corps de troupes fut ainsi chargé et taillé en pièces par tout le reste de l'armée sur l'ordre de l'empereur : « ces chrétiens » que la Légion Thébaine « refusait de persécuter », la légende prétend que c'étaient les Bagaudes, qui comptaient beaucoup de chrétiens dans leurs rangs, et qui avaient mis deux chrétiens à leur tête [1]. Les Thébains ne voulurent point combattre leurs frères, mais n'opposèrent qu'une force d'inertie aux injonctions et à la colère de

1. Il est certain que la légende de saint Babolen exagère l'importance de l'élément chrétien dans la *Bagaudie.* Les médailles d'Amandus, l'empereur des Bagaudes portent des emblèmes païens.

Maximien. Arrivés au défilé d'Agaune, on ne put les faire avancer davantage, et ils se laissèrent massacrer sans résistance plutôt que d'entrer en Gaule.

Maximien poursuivit sa route, assaillit les Bagaudes[1] : après divers échecs, la plus grande partie de cette multitude indisciplinée se dispersa et mit bas les armes devant une amnistie partielle; les plus braves, avec leurs chefs Ælianus et Amandus, se retirèrent dans la presqu'île que forme la Marne un peu au-dessus de son confluent avec la Seine, et qui était alors complétement isolée de la terre ferme par un mur et un immense fossé attribués à Jules-César ; ils se défendirent jusqu'à la dernière extrémité dans ce vaste camp retranché, que les légions finirent par emporter d'assaut après un long siége; Ælianus et Amandus moururent les armes à la main. Ce lieu conserva pendant plusieurs siècles le nom de *Camp des Bagaudes* ou *Fossé des Bagaudes;* c'est aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés près Paris[2]. Les Bagaudes ne tentèrent plus d'insurrection générale; mais la *Bagaudie* ne fut point anéantie, car les causes qui l'avaient engendrée subsistaient et croissaient d'intensité : elle dégénéra en brigandage; il y eut toujours désormais, dans les forêts et les montagnes de la Gaule, une population errante et poursuivie, vivant en état de guerre contre les lois de l'Empire, jusqu'à l'époque où la *Bagaudie,* grandissant de nouveau, changea de caractère et tenta de former un État indépendant.

Bien que les chefs des églises chrétiennes, exclusivement préoccupés d'une révolution spirituelle, eussent été incontestablement étrangers à la révolte des campagnes, Maximien les enveloppa dans la répression de la *Bagaudie;* et, entre les années 286 et 290, un grand nombre des apôtres du christianisme gaulois versèrent leur sang pour l'Évangile : les uns étaient d'anciens compagnons de saint Denis; les autres, de nouveaux venus de Rome, ou des

1. Suivant une tradition douteuse, il les aurait défaits sur le territoire des Édues (près de Cussi en Bourgogne), où se trouve une colonne érigée, à ce qu'on prétend, en mémoire de cette journée.

2. V. la *Vie de saint Babolen,* premier abbé de Saint-Maur, dans les *Scriptores rerum francic.* de Duchesne, t. I, p. 656; Eutrop. l. IX; Aurel. Victor. *De Cæsaribus ;* Eucher. *Act. S. Mauric.* ap. Ruinart; *Act. Martyr.;* Améd. Thierry, *Hist. de la Gaule sous l'administr. rom.* t. III, c. 1.

Gaulois convertis. L'histoire doit recueillir les noms de Quintinus (saint Quentin), apôtre du Vermandois[1]; de Firminus (saint Firmin), apôtre d'Amiens; de Crispinus et Crispinianus (saint Crépin et saint Crépinien), les deux cordonniers apôtres de Soissons; de Régulus (saint Rieul), apôtre de Senlis; de Donatien et Rogatien, apôtres de Nantes; de Victor, apôtre de Marseille. Plusieurs femmes, comme autrefois à Lyon, figurent dans la liste des martyrs: Macra (sainte Macre), de Fîmes, et Fidès (sainte Foi), d'Agen, sont restées célèbres par de touchantes légendes. La rosée du sang des martyrs faisait partout multiplier «la moisson de Jésus-Christ».

Tandis que le préfet du prétoire, Riccius Varus, continuait la persécution avec acharnement, surtout dans le Nord, plus voisin de la résidence impériale de Trèves, Maximien tournait ses armes contre les barbares, qui avaient profité des troubles de la Gaule pour infester, par terre et par mer, les provinces septentrionales et les côtes. Le retour triomphal des exilés franks et leurs étranges aventures avaient enflammé d'émulation toute la jeunesse des pays maritimes entre le Rhin et le Jutland, et une nuée de hardis pirates, bravant les tempêtes de la mer du Nord et les flottes romaines avec leurs légères nacelles d'osier recouvertes de cuir, pillaient les rivages de la Gaule et de la Bretagne, et enlevaient les vaisseaux marchands jusque dans le lit des fleuves. La plupart de ces corsaires n'étaient pas de la ligue des Franks, mais de celle des *Saxons* (*sax, sex,* arme; les gens d'armes, les gens de guerre), qui paraissent identiques aux anciens Haukes (*Chauci*), le plus puissant des peuples inghewungs. Ce changement de dénominations, qui a jeté tant d'obscurité dans l'histoire des Germains, apparaît comme un fait presque général au troisième siècle, et tous ces noms nouveaux ont un caractère également belliqueux et menaçant. Pendant ce temps, des bandes nombreuses d'Allemans, de Burgondes, d'Érules, couraient les deux Germanies et la Belgique: Maximien coupa les vivres aux Allemans et aux Burgondes, et les réduisit à périr de misère et du typhus; puis il écrasa les Érules, passa le Rhin, saccagea les terres des Franks et obligea deux de

1. La cité des Véromandues quitta plus tard son nom d'*Augusta* pour celui de Saint-Quentin.

leurs peuplades à recevoir des chefs de sa main; il transporta un grand nombre de barbares sur le territoire des Nerviens et des Trévires, et repeupla ainsi beaucoup de champs qui demeuraient en friche et qui furent cultivés, dit le panégyriste Eumène, « par le Lète rétabli dans ses droits[1] et par le Frank soumis aux lois romaines. »

(286-289) Maximien, en marchant contre les brigands de terre, avait confié la répression des brigands de mer au Ménapien Carausius, habile navigateur, et l'avait établi duc du *Tractus* armoricain et belge, c'est-à-dire commandant des régions maritimes de la Gironde au Rhin. Carausius rassembla une flotte considérable dans le port de Boulogne (*Bononia* ou *Gessoriacum*), mais, au lieu de protéger les côtes, il laissait les pirates piller en liberté pour les attaquer au retour et s'emparer de leur butin. Maximien résolut la mort de Carausius : celui-ci, prévenu, passa dans l'île de Bretagne avec la flotte, prit la pourpre, et s'allia aux Franks, aux Frisons et aux Saxons contre l'Empire. Ce Ménapien, né sur les confins de la Batavie, était lui-même plus Germain que Romain. Tous les efforts de Maximien pour le soumettre et recouvrer la Bretagne furent inutiles : Carausius resta maître de cette île et de la mer; Dioclétien et Maximien se virent obligés de traiter avec lui afin de mettre les parages de Gaule et d'Espagne à couvert de ses déprédations.

(292) Les dangers de l'Empire augmentaient toujours : l'habileté administrative de Dioclétien et la farouche valeur de Maximien ne suffisaient plus à y faire face, et Dioclétien, qui était la tête du gouvernement comme Maximien en était le bras, jugea nécessaire de partager de nouveau le pouvoir, pour lui donner plus de défenseurs; il empêcha les gouverneurs des provinces d'imiter Carausius, en déférant la dignité de *César* aux deux principaux d'entre eux, Constance Chlore et Galérius; on vit alors quatre princes dans l'Empire, sans compter Carausius : Dioclétien à Nicomédie, Galérius en Illyrie, Maximien en Italie et Constance en

1. *Postliminio restitutus. Panegyric. in Constantium,* c. 21. Les Lètes «rétablis» sur des terres qu'ils avaient déjà occupées, n'étaient autres probablement que les captifs colonisés par Probus. Les Franks, dans leurs incursions, les avaient soulevés et ramenés en Germanie, et Maximien exigea qu'on les lui rendît, comme condition de la paix.

Gaule. La *tétrarchie* avait remplacé la monarchie. Constance eut pour département la Gaule et l'Espagne, son annexe accoutumée: le *César* Constance était subordonné à l'*Auguste* Maximien, et le *César* Galérius à l'*Auguste* Dioclétien. Chacun des quatre princes eut son préfet du prétoire : chaque préfecture fut divisée en *diocèses* régis par des vicaires préfectoraux; le département de Constance forma deux diocèses, la Gaule et l'Espagne, et le nombre des provinces fut augmenté. La Belgique fut démembrée en trois: la Première Belgique, ayant pour métropole Augusta des Trévires, ou Trèves (*Treviri*); la Seconde Belgique, capitale Durocortorum des Rhèmes ou Reims (*Rhemi*)[1]; la Séquanaise, capitale Besançon; l'Helvétie était comprise dans la Séquanaise. La Lyonnaise fut aussi partagée en deux provinces ayant leurs chefs-lieux à Lyon et à Rouen (*Rotomagus*). On détacha l'Aquitaine primitive de l'Aquitaine romaine, et on l'appela *Novempopulanie* ou pays des neuf peuples, en lui donnant Eause (*Elusa*) pour métropole. La contrée entre le Rhône et les Alpes fut séparée de la Narbonnaise sous le titre de Viennoise. Dans le cours du quatrième siècle, les provinces allèrent encore se subdivisant; Tours (*Cæsarodunum; Turones*) et Sens (*Agendicum; Senones*) devinrent capitales d'une Troisième et d'une Quatrième Lyonnaises; on coupa en deux l'Aquitaine, avec Bourges (*Avaricum; Bituriges*) et Bordeaux pour chefs-lieux. *Aquæ-Sextiæ* ou Aix fut la capitale d'une Seconde Narbonnaise démembrée de la Viennoise; enfin les Alpes firent deux petites provinces : les Alpes Maritimes, chef-lieu Embrun (*Ebrodunum*), et les Alpes Graïes et Pennines (Haute Savoie et Valais), chef-lieu *Darantasia* (Moustier en Tarantaise). Le diocèse de Gaule fut à son tour partagé en deux vicariats, dont l'un embrassa les dix provinces au nord de la Loire et du Rhône, l'autre les sept provinces méridionales, division dont il resta des vestiges très durables; les régions aquitaniques et surtout narbonnaises étaient bien plus «romanisées» d'esprit et de mœurs que celles du Nord, et résistèrent avec bien plus d'opiniâtreté à l'invasion du régime barbare.

1. Vers la fin du troisième siècle, les cités de la Gaule avaient commencé pour la plupart à perdre leurs noms propres, pour ne plus porter que celui des anciens peuples gaulois dont elles étaient les chefs-lieux.

Ce fractionnement territorial se rattachait à des changements plus importants, commencés par Dioclétien et achevés plus tard par Constantin dans la constitution de l'Empire, et qui peuvent se résumer en deux faits généraux : 1° la substitution des formes d'une monarchie despotique aux formes d'une dictature républicaine créée par l'élection du sénat, du peuple et de l'armée ; 2° la séparation du pouvoir civil et du pouvoir militaire, innovation inconnue à l'antiquité romaine. Les mauvais empereurs, les tyrans, avaient souvent emprunté l'étiquette servile des monarchies orientales; mais tous les princes amis de l'ordre et des lois s'étaient empressés jusque-là de protester contre ces importations étrangères en montant sur le trône, et, tout récemment encore, Probus avait affecté en toute occasion, à l'égard du sénat, le langage d'un général de la république. Dioclétien organisa régulièrement le despotisme, ceignit le diadème oriental au lieu de la couronne de laurier, revêtit la robe d'étoffe d'or brodée de pierreries au lieu du manteau de pourpre, éleva au niveau des grands dignitaires les serviteurs de son palais qui remplissaient des offices autrefois livrés aux esclaves, et laissa le sénat s'éteindre obscurément dans Rome abandonnée des empereurs avec ses traditions et ses souvenirs. Maximien, toujours docile aux inspirations de son collègue, s'était installé à Milan, et le palais impérial de Rome demeura vide durant les vingt années de leur règne. Le faste systématique de Dioclétien accrut les charges publiques déjà si pesantes, et la séparation des pouvoirs civil et militaire, très sage en principe, ne contribua pas moins que les nouvelles formes monarchiques à compliquer les rouages du gouvernement, auparavant si simples, et à multiplier les fonctionnaires au delà de toute mesure. Dioclétien créa une véritable armée d'employés administratifs et fiscaux, qui servaient presque autant que les soldats à maintenir les provinces dans l'obéissance du prince, mais qui rançonnaient les citoyens plus encore qu'ils ne servaient l'empereur : « le nombre des salariés, dit Lactance, devenait plus grand que celui des contribuables qui les payaient. » Cet écrivain trace, dans son *Traité de la mort des persécuteurs,* un horrible tableau de la situation des peuples dévorés par une fiscalité impitoyable.

La Gaule était la moins malheureuse des grandes régions de l'Empire : Constance Chlore, prince intelligent, brave et humain, allégeait de tout son pouvoir le fardeau des populations qui lui étaient confiées, en même temps qu'il les protégeait avec vigueur contre les attaques des barbares[1]. L'année même de sa promotion au rang de César (292), attaqué par Carausius, qui s'était saisi de Boulogne par surprise, il mit le siége devant cette ville, qui rendait l'empereur de Bretagne maître du détroit, barra le port par une estacade qui en interdit l'entrée à tout secours maritime, et força la garnison de capituler ; il s'avança ensuite vers la Batavie, et reconquit cette île qui avait été enlevée par les Franks à la domination romaine, ainsi que d'autres cantons deçà le Rhin (sans doute la Toxandrie et la Ménapie) ; il pénétra dans l'intérieur du pays frank (*Francia*), remporta de grands avantages sur les Hamaves et les autres Franks, sur les Frisons, sur les Haukes (ou Saxons), les contraignit par la terreur de ses armes à rompre leur alliance avec Carausius, et transporta des milliers de captifs sur les territoires d'Amiens (*Samarobriva: Ambiani*), de Beauvais (*Cœsaromagus; Bellovaci*), de Troies (*Tricasses*) et de Langres (*Autoritum; Lingones*) ; on en fit des pâtres, des laboureurs et des soldats. Constance crut enfin pouvoir marcher directement à son principal but, le recouvrement de la Bretagne : Maximien vint d'Italie en Gaule pour veiller sur la frontière du Rhin, pendant que Constance combattrait outre-mer, et deux flottes rassemblées, l'une à Boulogne, l'autre à l'embouchure de la Seine, débarquèrent sur les plages britanniques deux armées commandées par le César et par son préfet du prétoire, Asclépiodotus. Carausius n'était plus : il avait été assassiné et remplacé par son lieutenant Allectus, et ce fut celui-ci qui soutint le choc. La flotte d'Asclépiodotus, favorisée par un brouillard qui déroba sa marche aux navires ennemis, placés près de l'île de *Vectis* (Wight), toucha la première au rivage breton : à cette nouvelle, Allectus, qui faisait face à Constance et

1. Les druidesses avaient, disait-on, prédit son élévation. Consultées par Aurélien sur ce que deviendrait l'Empire après lui, elles avaient répondu « qu'aucun nom ne brillerait davantage dans la république que le nom des descendants de Claudius ». — Vopisc. *Aurelian.* 234. Constance était petit-neveu de Claude le Gothique.

à la flotte de Boulogne, abandonna son poste pour s'élancer au-devant du préfet : son armée, presque entièrement formée de Franks et d'autres Germains, fut taillée en pièces; il périt dans la déroute, et une seule bataille rendit la Bretagne à l'Empire; la Bretagne fut ajoutée au département de Constance. Constance, après son retour d'outre-mer, eut de nouveaux combats à livrer pour la défense de la Gaule : les Allemans avaient renversé la grande muraille élevée par Probus sur la lisière des Champs Décumates, entre le Rhin et le Danube, et ils se précipitaient en masse dans la Séquanie. Constance faillit être victime de l'ardeur avec laquelle il courut à la rencontre des barbares : arrivé près de Langres avec une faible avant-garde, il fut assailli à l'improviste par toute la masse allemane; les barbares le serrèrent de si près qu'il se vit réduit à se faire hisser avec des cordes par-dessus les murs de la ville, les habitants n'osant pas même lui ouvrir leurs portes. Le gros de l'armée gallo-romaine parut quelques heures après sous les remparts : Constance, quoique blessé, sortit de la ville, se mit à la tête des légions et prit une sanglante revanche de sa fuite. Il poursuivit les Allemans jusque chez eux, saccagea leur pays comme il avait fait de celui des Franks[1], rétablit et renforça tous les postes des frontières, depuis le haut Danube jusqu'au Lech et à l'Issel.

Sa conduite envers la ville d'Autun ne contribua pas moins que ses exploits à lui gagner le cœur des populations gauloises : il releva aux frais du trésor, non-seulement les édifices publics, mais les maisons particulières de cette antique et illustre cité, ruinée par la Bagaudie; il rouvrit ses écoles sous la direction du rhéteur Eumène, et n'épargna rien pour la repeupler et lui rendre son ancien éclat[2].

Constance avait fait cesser les persécutions religieuses : il préserva la Gaule presque entièrement du grand orage qui s'éleva sur ces entrefaites en Orient. Les chrétiens, forte minorité dans la

1. Le pays frank (*Francia, Franken-land,* d'où *Franconie*) et le pays alleman (*Alamannia,* d'où *Allemagne*) étaient séparés par le cours du Mein.

2. Eumen. *Pro scholis restaurandis,* et *Panegyric. in Constantium.* On a conservé la lettre par laquelle Constance charge Eumène de la direction des écoles : elle fait honneur à tous deux. Eumène consacra les appointements considérables qu'il recevait du prince (environ 70,000 francs) à la reconstruction des écoles.

moitié occidentale de l'Empire, avaient maintenant la majorité dans la moitié orientale : ils étaient partout, à l'armée, au palais, au sénat; ils formaient dans l'État un autre État gouverné par les évêques, ayant son trésor, ses impôts (volontaires, il est vrai), ses lois, ses tribunaux, car tous les procès entre chrétiens étaient déférés aux évêques. Le despote Dioclétien toléra néanmoins longtemps cette république religieuse : l'esprit de paix et de soumission que montraient la plupart des chrétiens, la docilité avec laquelle ils subissaient les charges publiques et les volontés du prince, tout en s'imposant des obligations d'une autre nature, le rassuraient sur leurs intentions, et la crainte de les pousser au désespoir retenait ses coups. Son collègue Maximien et le César Galérius, plus violents et moins politiques, le poussèrent enfin hors de cette modération, et lui persuadèrent qu'on ne devait pas souffrir davantage une association qui, tôt ou tard, porterait ses chefs à l'Empire et son dieu au Capitole, si on ne l'accablait quand il était temps encore. Dioclétien consentit à signer le fameux édit du 24 février 303, qui ordonna la destruction de toutes les églises, la confiscation de tous les biens ecclésiastiques (leur revenu servait à l'entretien du culte et des pauvres), et défendit sous peine de mort les assemblées des chrétiens. Deux autres édits enjoignirent aux magistrats d'employer la force pour contraindre les chrétiens à « abjurer leurs superstitions ». Cette épreuve fut la plus terrible qu'eût jamais soufferte l'Église : Constance n'osa refuser de promulguer dans son département les édits des deux *Augustes ;* il les promulgua, mais ne les exécuta point, et bientôt, élevé au rang d'*Auguste* par l'abdication de Dioclétien et de Maximien (mai 305), il n'eut plus à dépendre de personne, et accorda la tolérance ouverte aux chrétiens, que l'autre *Auguste,* Galérius, continuait de poursuivre avec fureur.

Constance ne porta le titre d'empereur qu'un an, et mourut à *Eboracum* (York), dans l'île de Bretagne, le 23 juillet 306 : ses soldats proclamèrent *Auguste* son fils aîné Constantin, qui hérita de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne, tandis que Galérius dominait tout le reste de l'Empire, par lui-même et par ses créatures, Sévère et Maximin Daza. Les premières années du nouveau règne, qui allait marquer une phase solennelle dans l'histoire de l'huma-

nité, furent remplies par des guerres heureuses contre les Franks et les Allemans, que nulle défaite ne pouvait abattre, que nul traité ne pouvait lier. Lorsque les magistrats des cantons, les anciens, les hommes mûrs et prudents, souhaitaient le maintien des traités et empêchaient que la guerre ne fût proclamée dans le mâl national, la jeunesse, avide de gloire et de butin, se groupait autour de quelque hardi chef de bande, et partait, sans que rien pût la retenir, pour aller tenter en Gaule des incursions qui attiraient ensuite sur toute la confédération les vengeances romaines. La *perfidie* tant reprochée aux Franks par les écrivains latins tenait surtout à la faiblesse des pouvoirs sociaux chez ces peuples. Pendant le dernier séjour de Constance en Bretagne, deux chefs franks avaient violé la paix et dévasté les terres romaines; Constantin, revenu d'outre-mer, les battit, les fit prisonniers, porta une guerre d'extermination dans le pays frank et surtout chez les Bructères, et exposa aux bêtes tous ses captifs dans l'amphithéâtre de Trèves! Les rois farouches des Germains furent déchirés par les lions et les ours sur cette arène qui peut-être avait bu naguère le sang des martyrs chrétiens, et les populations belges, exaspérées par leurs souffrances et leurs alarmes éternelles, applaudirent à ces cruelles représailles de la rupture des traités. Des *Jeux Franciques* furent institués en mémoire du désastre des Franks. Constantin, « bravant les haines opiniâtres et les implacables colères des barbares, » avait voulu les frapper d'épouvante par un exemple terrible, et de grands travaux militaires consolidèrent ses succès : les postes qui protégeaient tout le cours du Rhin, le long de la rive germanique, furent réparés et fortifiés; une multitude de barques armées furent disposées de distance en distance dans le lit du fleuve, et le rétablissement de l'ancien pont de Cologne annonça l'intention où était Constantin de garder l'offensive. Mais la rage l'emporta sur la crainte dans le cœur des Franks, et ils recommencèrent à remuer au bout de deux ans, animés par l'éloignement de Constantin, qu'une trahison domestique appelait précipitamment dans le midi de la Gaule : l'ex-*Auguste* Maximien, beau-père de ce prince, s'était bientôt repenti d'avoir déposé la pourpre à l'exemple de Dioclétien, et, après d'inutiles efforts pour ressaisir l'Empire en Italie et en Illyrie, il s'était retiré auprès

de son gendre : Maximien paya l'hospitalité de Constantin en séduisant une partie de ses soldats et en s'emparant du trésor destiné à la solde de l'armée, qui était déposé dans la cité d'Arles. A la nouvelle de cette perfidie, Constantin accourut du Rhin sur la Saône avec l'élite de ses troupes, les embarqua sur des bateaux rassemblés dans le port de Chalon, descendit la Saône à force de rames, puis le Rhône, et fit une telle diligence, que Maximien, surpris et hors d'état de résister, eut à peine le temps d'évacuer Arles et de se jeter dans Marseille. Le siége de Marseille ne fut pas long, et la muraille, hérissée de tours, qui fermait la presqu'île, eût été enlevée de vive force le premier jour, si les échelles des *Constantiniens* ne se fussent trouvées trop courtes. Constantin n'eut pas besoin de renouveler l'assaut : une des portes lui fut livrée par les habitants ou par les soldats, et il entra dans la ville sans coup férir. Maximien dût d'abord la vie aux prières de sa fille Fausta ; mais, quelques mois après, cette grâce fut révoquée, et Maximien, condamné à mourir, n'obtint plus que la permission d'être son propre bourreau. Il avait, dit-on, essayé d'assassiner son gendre (308-310).

Ce fut quelques années après ces événements que la ville d'Arles, rentrée avec joie sous l'obéissance de Constantin et embellie par les soins de ce prince, prit le titre de *Constantina,* qui n'a point prévalu sur le vieux nom d'*Arelate*. Autun, visitée par Constantin, quitta le patronage des Césars pour celui des Flavius (nom de famille de Constantin), et *Augustodunum* devint *Flavia,* nom qu'elle ne devait pas non plus garder. Les Édues ne furent point guidés par un motif de basse flatterie, mais par l'impulsion d'une légitime reconnaissance : malgré les bienfaits du père de Constantin, leur cité n'avait plus que l'ombre de son ancienne splendeur ; les cantons les moins fertiles du territoire éduen, abandonnés par les petits propriétaires et par les colons écrasés de dettes et de misère, n'offraient plus que des marais, des bruyères et des halliers ; les vignobles renommés du canton *Arebrignus*[1] dépérissaient d'abandon et de vétusté. L'arriéré des impôts, que la cité ne pouvait payer, allait s'accumulant, et ce triste état de

1. Danville croit que c'est le Beaunois.

choses eût abouti à une expropriation presque générale, si le prince eût usé de rigueur envers les Édues : Constantin leur remit cinq années d'arriéré, et réduisit de plus d'un quart le chiffre total de la *capitation.* Il y avait, dans la cité éduenne et ses dépendances, vingt-cinq mille contribuables assujettis à l'impôt personnel et fixe qu'on nommait *capitation;* Constantin réduisit les vingt-cinq mille parts à dix-huit mille, diminuant ainsi, non pas le nombre des contribuables, mais la quotité de la contribution pour chacun d'eux. Ces chiffres sont d'un haut intérêt pour l'histoire : ainsi le vaste territoire éduen, qui comprenait les trois quarts de la Bourgogne et le Nivernais, ne contenait que trente et quelques mille « personnes adultes » de condition libre; car les femmes et les fils de famille, parvenus à l'âge d'homme, étaient assujettis à la capitation[1] ; seulement les femmes ne payaient que demi-part; deux femmes pour « une tête ». En évaluant la population de la Gaule d'après celle de la cité éduenne, on peut conjecturer que la Gaule n'avait plus guère au delà d'un million d'habitants libres, tout le reste étant esclave ou cultivateur attaché à la glèbe.

D'Autun, Constantin était retourné à Trèves : son père et lui avaient fait, en quelque sorte, de cette cité, la capitale de la Gaule et de l'Occident; il y éleva de vastes édifices, que le rhéteur Eumène a célébrés en termes magnifiques; il bâtit un cirque, une basilique (salle d'assemblée entourée de portiques), un forum, un prétoire « dont le faîte touchait les cieux[2] » : Trèves, bouleversée par les barbares dans la grande invasion de 275 à 277, s'était relevée plus promptement qu'Autun.

Les mouvements hostiles des Franks troublèrent ces pacifiques travaux : la confédération franke, un moment déconcertée par la prompte victoire de Constantin sur Maximien, se préparait, en

1. Eumen. *Gratiarum actio ad Constant.* etc. — Plus tard, une loi de Valentinien et Valens permit de diviser les *têtes* ou quotes-parts de capitation entre deux et trois hommes trop pauvres pour en payer une entière, et entre quatre femmes. *Cod. Justinian.* l. II, t. 47, *lex* 10. Outre l'impôt *personnel,* les propriétaires fonciers payaient une taxe *réelle,* à tant l'arpent, appelée *jugeratio ;* les commerçants, fabricants et artisans libres étaient soumis à un impôt proportionnel sur leurs bénéfices. *Cod. Theodosian.* l. XIII, t. 1 et 4.

2. Il subsiste des restes considérables de ces monuments.

310, à une attaque générale, lorsque Constantin prévint l'ennemi en passant le Rhin; les Franks, parmi lesquels le panégyriste Nazarius nomme les Bructères, les Hamaves et les Héruskes, essuyèrent une défaite qui permit à Constantin de porter ses armes sur de plus illustres champs de bataille, sans craindre de perdre la Gaule en conquérant l'Italie. Galérius était mort à Nicomédie (mai 311), et quatre empereurs se partageaient le monde romain : Maxence, fils de Maximien, avait enlevé l'Italie et l'Afrique à Sévère; Licinius régnait sur l'Illyrie, la Thrace et la Grèce, et Maximin Daza, sur l'Asie, la Syrie et l'Égypte. Galérius avait reconnu en mourant l'impossibilité de détruire le christianisme, et l'édit de persécution avait été solennellement révoqué; mais Maximin n'en continuait pas moins à opprimer les chrétiens : Licinius les tolérait; quant à Maxence, appuyé sur une soldatesque sans frein, il faisait peser sur tout le reste de ses sujets une brutale et infâme tyrannie. Ce prince lâche et sanguinaire eut la témérité de provoquer le vainqueur des Franks, sous prétexte de venger son père Maximien, et les légions de Maxence menacèrent d'entrer en Gaule par la Rhétie. Constantin ne leur en laissa pas le temps : ravi d'une agression qui justifiait d'avance ses conquêtes, il se mit à la tête d'une armée faible en nombre, mais formidable par le courage et la discipline : sans embrasser encore le christianisme et sans bannir encore des légions les images des dieux de Rome, il se déclara le chef du grand parti chrétien en faisant inscrire le monogramme du Christ sur son étendard impérial (*labarum*), et descendit dans les plaines de l'Italie par le Pas de Suze : trois batailles consécutives dissipèrent le ramas de soldats débauchés et indisciplinés que Maxence opposait aux héroïques vétérans du Rhin; Maxence périt dans la troisième journée, et le christianisme entra victorieux dans Rome avec Constantin par la *Porte Triomphale* (29 octobre 312). L'exercice du culte chrétien fut autorisé dans tout l'Empire, du consentement de Licinius, qui, sur ces entrefaites, traita Maximin comme Constantin avait traité Maxence : les chrétiens furent remis en possession de tous leurs droits et de tous leurs biens; les églises surgirent partout de leurs ruines, et la foi évangélique se répandit désormais sans obstacles dans les contrées les plus reculées et les plus étran-

gères jusqu'alors à ses doctrines. La Gaule, retrouvant sa vieille gloire sous une inspiration nouvelle, avait eu l'honneur d'être le point de départ de cette immense révolution, présage de l'initiative que devaient garder les enfants de la Gaule dans l'ère moderne! Cependant la Gaule n'était pas, à beaucoup près, la région de l'Empire qui renfermait le plus de chrétiens. L'organisation régulière de l'Église dans toutes les provinces, sous la protection de l'empereur, accéléra le rapide développement de la religion, mais en modifiant beaucoup les mœurs et les traditions chrétiennes. Cette organisation se modela tout naturellement sur celle de l'ordre civil et politique; chaque cité gauloise eut son évêque[1], élu par les *fidèles*, clercs et laïques; les évêques des cités métropolitaines ou chefs-lieux de provinces acquirent peu à peu une certaine suprématie sur les autres évêques *comprovinciaux*, et reconnurent à leur tour la prééminence de l'évêque de Rome, comme patriarche d'Occident, prééminence d'abord d'honneur et d'influence plutôt que d'autorité positive, de même que les évêques orientaux reconnurent la préséance des patriarches d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, puis de Constantinople. Des *chorévêques* ou *évêques errants*, indépendants de leurs confrères fixés dans les cités, parcouraient les campagnes et prêchaient la foi aux paysans (*pagani*, d'où *païens*), toujours plus attachés aux vieilles croyances et plus rétifs aux choses nouvelles que les citadins: les chorévêques furent peu à peu remplacés par de simples prêtres, groupés autour d'*archiprêtres* ou *doyens*, qui étaient subordonnés eux-mêmes aux évêques des cités; les évêques avaient pour vicaires et pour économes des *archidiacres* chargés de veiller aux besoins du bas clergé, de distribuer les aumônes, de gérer les biens ecclésiastiques.

La société chrétienne, qui, depuis si longtemps, travaillait à se former sous la société officielle, avait enfin obtenu la sanction de la loi : l'importance de ce grand fait éclata aux yeux de toute la Gaule, lorsque Constantin, en 314, convoqua dans la cité d'Arles les évêques d'Occident, pour juger un schisme élevé entre les chrétiens d'Afrique. Constantin avait été rappelé en Gaule, dès

1. Le nombre des cités s'était fort augmenté : de soixante environ, il se trouve porté à cent quinze vers la fin du quatrième siècle.

l'année qui suivit sa victoire sur Maxence (313), par les hostilités des Franks : il les laissa cette fois passer le Rhin et pénétrer dans la Germanie Inférieure; puis, leur faisant fermer la retraite par la flottille du Rhin, il les enveloppa, les tailla en pièces et envoya tous les prisonniers mourir aux arènes de Trèves. Tout couvert du sang des barbares, il partit de Trèves pour aller présider à Arles un concile où siégèrent trente-trois évêques et beaucoup de prêtres et de diacres délégués par le reste des évêques occidentaux : sans être encore au nombre des fidèles, puisqu'il ne reçut le baptême qu'à la fin de sa vie, il se croyait le chef de l'Église, parce qu'il en était le libérateur [1], et se qualifiait « d'évêque du dehors », d'évêque laïque. Le concile d'Arles, entre autres canons ou règlements, excommunia les clercs usuriers, et, par usuriers, on entendait toute personne qui prêtait moyennant un intérêt quelconque; l'abus monstrueux de l'usure dans la civilisation romaine explique l'horreur de l'Église pour le prêt à intérêt, et l'exagération de la réaction.

Le concile d'Arles établit aussi qu'un évêque élu ne pourrait être *ordonné* par moins de quatre autres évêques, afin de prévenir les *ordinations* précipitées et scandaleuses.

La joie des chrétiens était inexprimable : ils pouvaient penser que le retour du Christ sur la terre et le règne des saints approchaient; l'esprit évangélique envahissait la loi civile, si longtemps l'arsenal du paganisme, et non-seulement les chrétiens, mais tout ce qui souffrait, tout ce qui avait enduré l'oppression, tressaillait d'espérance à la voix d'un prince qui s'annonçait comme le réparateur de tous les maux, qui remettait à toutes les cités l'arriéré des impôts, qui lançait des édits foudroyants contre les magistrats concussionnaires, et invitait les citoyens lésés, les veuves, les orphelins, à lui porter directement leurs plaintes. L'odieuse coutume d'exposer les enfants, fruit du vice et de la misère, fut défendue sous de graves peines, et le trésor se chargea de nourrir et de vêtir les enfants nouveau-nés des plus pauvres citoyens. L'émancipation des esclaves fut encoura-

1. Ce n'était pas le seul motif : il appliquait au christianisme le principe d'après lequel le chef de l'État remplissait, dans le paganisme, les fonctions de souverain pontife.

gée, et les formalités en furent simplifiées : la loi se contenta dorénavant d'une simple déclaration d'affranchissement faite dans l'église et certifiée par l'évêque, et il fut permis d'émanciper des esclaves le dimanche, tandis que les autres actes civils et judiciaires étaient interdits ce jour-là, ainsi que tous les travaux, sauf ceux de l'agriculture. Les agents du fisc reçurent défense de saisir les esclaves laboureurs et les bœufs de labour, et des édits sages et humains adoucirent beaucoup la condition des esclaves, en défendant à leurs maîtres de les appliquer à la torture dans aucun cas, et de séparer les parents des enfants, ou les maris des femmes, dans les ventes et les partages de biens[1]. Le fardeau des curiales s'était accru par les exemptions accordées aux membres du clergé et aux officiers impériaux : Constantin essaya de soulager les curies en leur donnant les biens des curiales morts sans testament et sans héritiers, biens qui auparavant échéaient à l'État; mais cette compensation fut très insuffisante. L'empereur réduisit à 12 pour 100 l'intérêt légal, qui était à peu près illimité. Les citoyens qui avaient cinq enfants furent exemptés des charges de la curie; les médecins, les grammairiens et les professeurs de belles-lettres furent déclarés à la fois exempts des charges (*munera*) et susceptibles des honneurs (*honores*), c'est-à-dire des magistratures municipales. Les vétérans obtinrent aussi divers priviléges, outre leurs *bénéfices*. Les coryphées du christianisme, qui entouraient l'empereur, l'évêque de Cordoue, Osius (rédacteur du symbole de Nicée), l'éloquent Lactance, le docte Eusèbe de Césarée, l'excitaient à porter sur toutes les plaies sociales une bienfaisante sollicitude. Ce furent les belles années du règne de Constantin; le vieux monde croyait renaître à la vie : illusion bientôt dissipée, aurore trompeuse qui ne précédait point le jour! La transformation de l'Europe devait coûter plus cher.

Les vœux des peuples accompagnèrent Constantin dans ses deux guerres contre l'*Auguste* d'Orient, Licinius (314-323). La première de ces campagnes, suivie d'une paix de huit années, valut à Constantin la plus grande partie de l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce; la seconde lui valut tout l'Empire. Constantin, à son

1. L'Amérique n'en est pas encore là aujourd'hui!

départ de la Gaule en 314, avait confié ce département à son jeune fils Crispus, décoré du titre de César, avec Lactance pour conseil. Le système d'extermination adopté par Constantin contre les Franks n'avait pu mettre un terme à leurs attaques : toujours battus, ils revenaient toujours à la charge, et Crispus remporta sur eux une victoire assez considérable en 320. Leur opiniâtreté se lassa enfin de tant de revers, et, l'or impérial aidant sans doute aux armes romaines, le parti pacifique l'emporta pour quelques années outre-Rhin.

Constantin était parvenu au comble de la prospérité, et le christianisme régnait avec lui sur tout l'Empire ; mais les hommes qui, dans la simplicité de leur âme, avaient salué le triomphe de la foi comme l'avénement de la paix et du bonheur universels, virent leurs espérances cruellement déçues, et le jour de la victoire fut celui de la guerre civile. Le christianisme vainqueur manifesta à la face du ciel les dissensions sourdes qui fermentaient dans son sein, et se déchira de ses propres mains tout en poursuivant le paganisme. La liberté religieuse, promise après la première victoire de Constantin, fut bientôt méconnue par ceux qui l'avaient tant invoquée, et les martyrs de la veille devinrent les oppresseurs du lendemain. La révolution chrétienne, ainsi que toutes les révolutions, fut accompagnée de destructions violentes et d'une guerre acharnée contre le passé ; on commença de s'attaquer aux temples[1], aux tombeaux, aux statues, à ces innombrables chefs-d'œuvre dont l'art païen avait couvert la surface de la terre, et l'œuvre de ruine que les barbares étaient destinés à accomplir fut bien avancée par les chrétiens dans le cours du quatrième siècle : on ne pouvait prévoir alors que le christianisme remplirait à son tour l'Europe de merveilles, et qu'il lui rendrait une parure monumentale presque aussi magnifique que celle dont il la dépouillait : les premières églises n'étaient généralement que des *basiliques*, salles d'assemblées publiques appropriées aux besoins du culte, et n'annonçaient pas encore la création d'un art nouveau.

1. Les temples ne furent fermés par mesure générale que sous Théodose, à la fin du quatrième siècle ; mais Constantin avait détruit ou dépouillé plusieurs des plus célèbres, et toutes les curies où dominaient les chrétiens s'emparaient des édifices païens, et en changeaient la destination, lorsqu'elles ne les démolissaient pas.

Deux ans après la chute de Licinius, Constantin présida une assemblée ecclésiastique dont les débats eurent bien une autre gravité que les discussions du concile d'Arles. Ce fut le concile de Nicée.

Les luttes intestines du christianisme, qui, de plus en plus, se souillèrent de toutes les violences des passions humaines, portaient du moins, à cette époque, sur les plus grands objets auxquels puisse s'élever l'intelligence de l'homme. Les premiers âges chrétiens, les âges vraiment évangéliques, avaient été dominés par la question morale ; l'ère de la métaphysique arrivait à son tour. Après avoir échappé au péril de ce mysticisme gnostique qui l'eût noyé dans une théogonie pleine de chimères, le christianisme était amené à la nécessité de définir ses idées et de préciser ses dogmes avec une rigueur dont l'époque de sentiment et d'expansion n'avait pas éprouvé le besoin. Il était aux prises avec le problème par excellence, celui de la nature divine, de la Trinité, de l'essence et des rapports des personnes divines. Il passa entre l'écueil de l'unitarisme, qui n'eût vu que des attributs en Dieu, qu'un dieu ayant puissance, intelligence et amour, et l'écueil bien plus fatal du trithéisme, qui eût vu trois dieux, trois substances égales et séparées, et qui eût restauré le polythéisme[1]. Le combat s'engagea sur un autre terrain. Il était admis que le Verbe, l'intelligence active et manifestée de Dieu, n'était pas un simple attribut, mais un être divin ; qu'il n'était pas une substance divine égale au Père et différente du Père, un autre dieu à côté de Dieu. — Qu'est-il donc ? — Le problème se pose dans la savante cité d'Alexandrie, laboratoire universel des idées dans le monde grec et oriental. L'évêque Alexandre et le diacre Athanase disent : « Le Verbe *n'a pas été* créé dans le temps : il *est* engendré du Père de toute éternité, de même substance que le Père, égal au Père. » Le diacre Arius dit : « Le Verbe est inférieur au Père ; il a été créé par le Père : il est une créature parfaite et semblable à Dieu, mais non pas Dieu ni de même substance que le Père ; » c'est-à-dire qu'Arius ne fait du Verbe qu'une créature archétype de la création,

1. L'une de ces deux doctrines n'eût été qu'une insuffisance, l'autre eût été une ruine entière.

intermédiaire entre Dieu et le monde[1]. La théologie positive ayant identifié la personne de Jésus avec le Verbe, la foule ne voit là que la question : « Jésus est-il Dieu ou non ? » Mais il y a tout autre chose. Arius détruit le mystère de la Trinité, c'est-à-dire le fond même de la théologie chrétienne : il anéantit cette sublime idée de l'Être absolu se reproduisant éternellement lui-même par sa pensée nécessairement substantielle et nécessairement efficace, Dieu *concevant,* engendrant éternellement Dieu *conçu.*

Arius fut condamné à Nicée[2]. La faction arienne, très puissante dans tout l'Orient, ne se soumit point à cette décision, et continua la guerre théologique à la faveur des équivoques et des définitions subtiles dont elle enveloppa ses doctrines. Constantin, alarmé peut-être de l'exaltation des *athanasiens,* qui tendaient à bouleverser la société romaine et à pousser les populations en masse dans la vie monastique, finit par se tourner du côté des ariens, ou du moins des *demi-ariens,* qu'il avait d'abord persécutés ; il exila le grand Athanase à Trèves, et mourut baptisé par des prélats de cette secte. Athanase fut accueilli avec respect en Gaule, où les évêques gaulois, tout occupés à convertir les païens, semblaient d'abord ne se rendre compte que vaguement du problème métaphysique débattu entre les théologiens orientaux ; la Gaule en était encore à la phase d'expansion et de propagande. Athanase exerça une influence décisive sur ces esprits simples et sincères, et forma deux illustres disciples qui devaient dominer moralement, l'un, la Gaule, et l'autre, l'Italie : c'étaient saint Hilaire et saint Ambroise. Le clergé gaulois devint le plus ardent soutien de l'orthodoxie.

Le concile de Nicée avait été suivi d'un événement aussi important que la conversion même de Constantin au christianisme, la fondation de Constantinople. Dioclétien avait déjà eu la pensée de transférer en Orient le siége principal de l'Empire, et Nicomédie avait été sous lui une espèce de capitale. Constantin, qui,

1. Le Verbe d'Arius rentrait dans la même conception que le Gwyon ou Teutatès de nos druides.

2. Le concile ne décida que ce qui regardait la première partie du mystère de la Trinité. La question de la troisième personne, du Saint-Esprit, de Dieu *aimé,* engendré éternellement par Dieu *concevant* et par Dieu *conçu,* ne fut résolue que beaucoup plus tard, et ce fut là que l'Église grecque fit naufrage.

sauf à l'égard de la religion, ne fit que continuer et développer la politique de Dioclétien, créa une seconde Rome aux dépens de l'ancienne, et déclara sa nouvelle cité capitale de la moitié de l'Empire comprise entre le bas Danube et le Nil, l'Adriatique et le Tigre, c'est-à-dire de tous les pays où dominait la langue grecque. Cette création gigantesque ne fut pas le fruit d'un orgueilleux caprice : la Rome d'Orient, assise dans la plus admirable situation du monde, est restée onze siècles, avec l'Empire grec dont elle était le centre, aux mains des successeurs de Constantin ; mais la chute inévitable de la vieille Rome et du véritable Empire romain, de l'Empire d'Occident, fut accélérée par la fondation de Constantinople : la richesse et le commerce refluèrent du Tibre au Bosphore ; la vie s'éloigna de Rome et de l'Italie, et la force de résistance contre la barbarie diminua rapidement. Les changements introduits par Constantin dans le régime des armées furent plus funestes encore à l'Occident : lui qui avait si bien défendu les barrières de l'Empire, il les ouvrit, pour ainsi dire, aux barbares ; exclusivement préoccupé d'affermir le pouvoir impérial et de le mettre à l'abri des révoltes militaires, il avait cassé le corps dangereux des prétoriens, réduit les quatre préfets du prétoire à une autorité purement civile, et transféré le commandement des troupes à des « maîtres de la cavalerie et de l'infanterie », auxquels furent subordonnés les ducs et les comtes militaires, tandis que les vicaires des diocèses, les gouverneurs des provinces et les comtes civils relevaient des préfets du prétoire[1]. Ces garanties ne lui parurent pas suffisantes : après avoir dissous les prétoriens, il dispersa les légions des frontières. « Abolissant, dit Zosime, cette forte barrière de garnisons qui protégeaient l'Em-

1. A l'époque où fut rédigée la *Notice des dignités de l'Empire*, vers le commencement du cinquième siècle, le commandement militaire des Gaules appartenait à un maître de la cavalerie, ayant sous lui six généraux, le comte d'*Argentoratum* (de Strasbourg), et les ducs de la Séquanie, de la région Armoricaine et Nervienne, de la Seconde Belgique, de la *Première* (ou plutôt *Seconde?*) Germanie, et de Mayence. Le duc de la région Armoricaine et Nervienne commandait toutes les flottilles et les corps de troupes destinés à la défense des côtes, depuis la Gironde jusqu'à l'Escaut. Son autorité s'étendait jusque sur les stations navales de la Moyenne Loire et de la Moyenne Seine, dans les provinces centrales telles que la Première Aquitaine et la Quatrième Lyonnaise. Paris était le siége d'une de ces stations.

pire, il retira des frontières la plupart des soldats et les logea dans des villes qui n'avaient nul besoin de garnisons; il priva ainsi de secours les lieux exposés aux ravages des barbares, et mit à la charge des tranquilles cités de l'intérieur une soldatesque insolente, qui s'amollit et perdit toute discipline parmi les plaisirs des théâtres et la licence des villes. » Les nombreux camps romains épars dans nos provinces attestent cependant que toutes les troupes retirées des frontières ne furent pas logées dans les villes : ces campements, que la voix populaire qualifie partout de « camps de César », ne datent évidemment que du quatrième siècle, et leur configuration, qui, le plus souvent, n'offre aucun rapport avec la forme primitive et consacrée des camps de Rome païenne, suffirait à prouver qu'ils n'appartiennent pas au Haut Empire.

Constantin mourut en 337, après avoir consommé la plus grande révolution de l'histoire : ses cruautés *néroniennes* contre son propre sang avaient appris à l'univers que la morale évangélique n'était pas montée sur le trône avec le dogme chrétien, et les catastrophes dont sa mort fut le signal démontrèrent aussi que Constantin, en affermissant le despotisme, n'avait pas réussi à assurer la paix de l'Empire. Constantin, suivant toujours les exemples de Dioclétien, avait conféré le titre de César à ses trois fils et à l'un de ses neveux, et désigné la part que chacun prendrait dans son héritage : un second neveu devait être roi de Pont et de Cappadoce. Dès que l'empereur eut fermé les yeux, les soldats, excités par Constance, le second fils du feu monarque, en l'absence des deux autres fils, massacrèrent les deux neveux destinés à régner, avec tout le reste des parents et alliés de la famille impériale, sauf deux enfants, dont le plus jeune fut l'empereur Julien.

Les trois fils de Constantin procédèrent alors à un nouveau partage : la préfecture des Gaules (Gaule, Espagne et Bretagne) était échue à l'aîné, Constantin II, né à Arles; mais ce prince ne s'en contenta pas longtemps, et le plus jeune frère, Constant, qui régnait sur l'Italie, l'Afrique, l'Illyrie et la Grèce, ayant refusé de céder l'Afrique à son aîné, la guerre éclata entre eux : Constantin, se précipitant sur la Rhétie et la Vénétie avec une aveugle fureur, alla périr auprès d'Aquilée, dans une embuscade dressée par les

lieutenants de Constant (340), et la préfecture des Gaules passa sous les lois du vainqueur. Il la trouva entamée par les barbares : Constantin II, si ardent à envahir les provinces de son frère, n'avait pas su défendre les siennes propres, et, l'année même de la mort du grand Constantin, « l'état de l'Empire, dit l'évêque Idace dans sa *Descriptio Consulum,* avait été grandement troublé, parce que les Franks qui habitent sur les frontières firent une irruption en deçà. » Plusieurs peuplades frankes pénétrèrent dans la Batavie, dans la Seconde Germanie et dans les deux Belgiques, et, durant quatre années, aucun effort sérieux ne fut tenté pour les expulser : en 342 seulement, la chronique de saint Jérôme et l'évêque Idace rapportent que Constant « vainquit ou pacifia les Franks ». Une des principales peuplades obtint de rester cantonnée, comme sujette ou alliée de l'Empire, en Batavie et en Toxandrie, région mal limitée, dans laquelle on avait fini par comprendre tout l'ancien pays ménapien (le Brabant) entre l'Escaut et la Meuse. Ces premiers Franks établis dans la Gaule étaient les fameux Saliens, dont le nom, alors tout récent, paraît emprunté à la rivière de *Sala* ou d'Issel : suivant Zosime (l. III), chassés par les Saxons de la demeure primitive qu'ils occupaient dans l'intérieur de la Germanie, ils s'étaient avancés vers les bords de l'Issel et l'île de Batavie. Les Saliens s'associèrent les Bataves et les colons germains de la Toxandrie, pays sauvage, mal peuplé et dénué de villes. Depuis cette époque, les Franks furent aussi mêlés aux affaires de l'Empire d'Occident que les Goths à celles de l'Empire d'Orient, et les aventuriers de cette nation, s'enrôlant en foule à la solde romaine, dominèrent et bouleversèrent souvent la cour impériale par leur ambition, leur turbulence et leur audace. Ce fut un Frank d'origine, Magnentius, élevé parmi les Lètes et fils d'une elfe, d'une prophétesse germanique (Zosime, l. II), qui arracha la couronne et la vie à Constant. Cet empereur, qui n'avait dû ses succès qu'à ses généraux, s'était attiré le mépris universel par ses vices et son incapacité; une conspiration éclata contre lui à Autun, où se trouvait en ce moment la cour : au milieu d'un grand festin que le « comte des sacrées largesses » (grand trésorier), Marcellinus, donnait aux principaux fonctionnaires civils et militaires, Magnentius, d'accord avec Marcellinus, se montra

tout à coup revêtu de la pourpre ; les conjurés le saluèrent *Auguste,* et entraînèrent le reste de l'assistance ; les soldats, et jusqu'aux gardes de Constant, abandonnèrent ce malheureux prince, qui était à la chasse dans la forêt voisine, et qui n'eut que le temps de s'enfuir au plus vite (18 janvier 350) ; craignant que la route d'Italie ne fût déjà interceptée, il se dirigea vers l'Espagne ; mais, avant d'avoir pu traverser les *ports* des Pyrénées orientales, il fut rejoint et massacré à Elne (*Helena*) par les émissaires de Magnentius. Les préfectures de Gaule et d'Italie se soumirent à Magnentius.

L'empereur d'Orient, Constance, ayant repoussé tout accommodement avec le meurtrier de son frère, ce refus devint le signal d'une guerre qui eut pour la Gaule d'effroyables conséquences. Magnentius attira sous ses étendards une multitude pillarde de Franks et de Saxons, et s'avança jusqu'en Pannonie contre Constance. Vaincu dans la sanglante bataille de Mursa (Essek) sur la Drave (28 septembre 351), il se replia sur l'Italie, puis sur la Gaule, et les légions de Constance franchirent les Alpes, secondées par une violente irruption des Allemans, qui passèrent le Rhin en corps de nation et inondèrent les provinces de l'Est[1].

1. Les bandes allemanniques coururent d'un bout à l'autre de la Gaule. C'est à cette invasion que M. Amédée Thierry (*Hist. de la Gaule sous l'admin. romaine*, t. III, p. 268) rattache avec vraisemblance les traditions relatives à un chef appelé Khrok (*Chrocus*, Roch), qui laissa d'effroyables souvenirs dans l'imagination populaire. Khrok promena le fer et la flamme depuis les Vosges jusqu'aux Cévennes et jusqu'au Rhône, incendiant les villes et les maisons de campagne, massacrant les habitants, ruinant les monuments. Il enleva d'assaut la cité des Lingons (Langres), et fit abattre la tête à l'évêque Désidérius, qui le suppliait d'épargner ses concitoyens. Il ne traita pas mieux l'évêque des Gabales (de Gévaudan) Privatus, qui fut assommé de coups de bâton pour avoir refusé de « sacrifier aux démons », dit Grégoire de Tours, c'est-à-dire apparemment à Hertha ou à Woden. Les dieux du polythéisme n'étaient pas plus respectés par les barbares que le Dieu des chrétiens, et Khrok, étant entré à *Augustonemetum* (Clermont-Ferrand), « brûla, ruina et renversa un temple que les Gaulois appelaient *Vasso* en langue gallique, merveilleux ouvrage et d'une étonnante solidité ; la muraille en était double, faite au dedans de petites pierres, au dehors de grandes pierres carrées, et elle avait trente pieds d'épaisseur ; les parois étaient incrustées de mosaïques et de marbres de diverses couleurs ; tout l'édifice était pavé en marbre et couvert en plomb. » *Bas, vas,* en gaëlique, veut dire *mort, destruction.* Ce devait être un des noms de Teutatès, comme présidant à la mort et aux migrations des êtres. C'était, à ce qu'on croit, pour ce temple, qui avait remplacé l'antique *némède* de Teutatès, que le sculpteur grec Zénodore avait fait, sous Claude et Néron, une statue colossale de Mercure

C'était le fils de Constantin qui avait convié les barbares à déchirer l'Empire ; Constance, prodiguant l'or aux chefs des Allemans pour obtenir d'eux une puissante diversion, leur avait promis toutes les terres qu'ils pourraient conquérir en deçà du Rhin. Les deux rivaux semblaient disputer à qui ferait le plus de mal à la Gaule : Magnentius écrasait ce malheureux pays d'exactions pour lui extorquer de l'argent et des soldats, et travaillait à reformer son armée à Lyon, pendant que son frère Décentius, qu'il avait associé à l'Empire, courait en Belgique pour tâcher de tenir tête aux Germains. Trèves, poussée à bout par les exigences des officiers de Magnentius, ferma ses portes à Décentius, qui se retira vers Sens, fut battu en route par les Allemans, et là, pressé, cerné par ces farouches auxiliaires de Constance, abandonné de ses troupes, s'étrangla de ses propres mains. Magnentius, voyant sa cause perdue, se plongea son épée dans le cœur, après avoir, dit-on, poignardé sa mère et son plus jeune frère (août 353).

La fin de la guerre civile ne fit que marquer une nouvelle phase des misères de la Gaule, tombée sous un gouvernement de vils eunuques, de lâches courtisans et de prêtres intrigants et serviles. Constance était arrivé à Lyon peu de jours après la mort de Magnentius, amenant avec lui deux nouveaux fléaux, les vengeances politiques et les persécutions religieuses : les Franks ravageaient les provinces du Nord, vides de défenseurs ; l'Est était en proie aux Allemans ; Constance ne vit rien de plus urgent que de convoquer à Arles (novembre 353) un concile, où tous les moyens de séduction et de violence furent employés pour contraindre les évêques d'Occident à ratifier la condamnation prononcée par les évêques d'Asie contre le grand Athanase. Constance, qui s'était fait le patron dévoué des anti-trinaires, *l'évêque des*

en bronze, qui coûta quarante millions de sesterces (neuf millions de francs) et dix années de travail. (*v.* Pline, l. XXXIV, c. 8.) Khrok, disent les chroniqueurs, était poussé à l'iniquité par les conseils de sa mère, une de ces *elfes* dont nous voyons sans cesse le mysticisme farouche exciter les Germains. « Si tu veux acquérir renommée, détruis, lui avait-elle dit, tout ce que les autres ont construit. » Khrok fut enfin battu et pris auprès d'Arles par les Romains. Un chroniqueur prétend qu'on le promena, enchaîné comme une bête féroce, par toutes les villes qui avaient été en proie à ses fureurs ; il expia dans de longs et cruels supplices les calamités dont il avait accablé la Gaule. Greg. l. I, c. 30-32. — Fredegar. ap. *Hist. des Gaules et de la France*, t. II, p. 464. — Sigeb. Gembl. *Chronic. Ann.* 411.

évêques ariens, poursuivait le chef du parti orthodoxe comme un ennemi personnel. La majorité des évêques eurent la faiblesse de céder : plusieurs des prélats gaulois, qui ne voulurent pas être les instruments des passions de l'empereur, furent exilés au fond de l'Orient : à la tête de ces *confesseurs* de l'orthodoxie figurèrent Paulin, évêque de Trèves, et Hilaire, évêque de Poitiers, le plus beau génie qui eût paru dans l'Église de Gaule depuis saint Irénée ; mais tous les efforts de Constance, aidés par l'évêque d'Arles, Saturninus, ne purent faire prendre racine à l'arianisme en deçà des Alpes.

(354) Les cris de détresse des populations de la Séquanie et de la Première Germanie déterminèrent enfin Constance à marcher contre ses alliés les Allemans, et à rompre le pacte odieux et absurde qu'il avait contracté avec eux. Les rois des Allemans reculèrent jusqu'au Rhin ; on négocia : les Allemans jurèrent, « selon les rites des nations barbares » (*gentium ritu*), de se renfermer dans leurs anciennes limites, ou peut-être de se contenter de la cession des Champs Décumates, et Constance repassa les Alpes pour aller tenir un nouveau concile à Milan. D'énormes impôts, des services publics désorganisés et des frontières ouvertes de toutes parts, tel fut l'état dans lequel il laissa la Gaule : les Allemans y rentrèrent aussitôt ; les Franks n'en étaient pas sortis ; Constance envoya cependant d'Italie le « maître de l'infanterie » d'Occident, Silvanus, Frank d'origine, avec la mission de repousser les barbares ; mais à peine ce brave guerrier avait-il commencé d'agir, qu'il apprit qu'on l'avait perdu dans l'esprit de l'empereur, que ses biens étaient séquestrés et sa vie en danger : réduit à commettre, pour se sauver, le crime dont on l'avait injustement accusé, il usurpa la pourpre à Cologne, et menaçait déjà d'occuper les passages des Alpes, lorsque ses officiers, gagnés par l'or de Constance, le tuèrent en trahison, sur le seuil d'une chapelle chrétienne où il courait se réfugier : il avait régné vingt-huit jours. Avec lui périrent plusieurs comtes et beaucoup d'autres de ses partisans ; tous les Franks au service de l'Empire s'étaient déclarés pour lui, car « une multitude de Franks, dit Ammien Marcellin (liv. XIV, c. 10), florissaient alors dans le palais (355) ».

Le meurtre de Silvanus fut suivi d'un débordement de calamités inexprimables : Constance, n'osant plus confier le commandement de la Gaule à l'un de ses généraux, prit le parti d'y envoyer un César; il manda de Grèce son cousin Julien, dont il avait jadis égorgé toute la famille, et conféra la pourpre à ce jeune homme, jusqu'alors écarté des affaires publiques et absorbé dans des études philosophiques et littéraires; puis il lui enjoignit de passer les Alpes. Mais, en chargeant Julien d'affranchir la Gaule, le jaloux monarque lui en refusait les moyens. Julien partit de Milan au milieu de l'hiver (355-356), avec une escorte de trois cent soixante soldats, et reçut en chemin la nouvelle de la prise et du sac de Cologne par les Franks : quand il arriva à Vienne, toute la population de la cité vint à sa rencontre, lui tendant les bras et le saluant d'avance comme le libérateur des Gaules! La mission que lui imposait cette voix populaire eût épouvanté le plus fier génie et la plus grande âme : Trèves, Cologne, Mayence, *Argentoratum* (Strasbourg), quarante-cinq villes, sans compter les forteresses et les tours isolées, avaient été forcées et démantelées par les barbares; les Franks et les Allemans occupaient en corps de nations toute la rive gauche du Rhin, depuis le lac de Constance jusqu'à la Batavie, dans une largeur de plus de quinze lieues, et, à l'exemple des anciens Suèves, ils avaient fait devant eux une solitude immense; un espace trois fois aussi étendu que la lisière envahie était vide d'habitants; ceux qui avaient pu éviter l'esclavage s'étaient réfugiés dans l'intérieur de la Gaule; mais les barbares les y suivaient : les bandes germaniques, laissant le gros de leurs nations sur le Rhin, la Meuse et la Moselle, sillonnaient toutes les provinces de leurs courses dévastatrices, portant partout le pillage, l'incendie et la mort; en ce moment même, Autun était assiégé par les Allemans. Et les barbares n'étaient pas encore les plus cruels ennemis de la Gaule; les malheureux Gaulois attendaient avec indifférence l'approche des Germains, ne se souciant plus si leur sang serait versé à grands flots par leurs sauvages ennemis, ou épuisé goutte à goutte par l'impitoyable rapacité de leurs maîtres.

Le nouveau César n'avait reçu ni le pouvoir de réprimer les mille tyrans du peuple, ni même la libre disposition des forces

militaires contre l'étranger : toute l'autorité civile était aux mains du préfet du prétoire Florentius, et l'autorité militaire était partagée entre des officiers chargés de surveiller le César plutôt que de lui obéir. Julien envisagea d'un œil ferme la situation, lui fit face et la vainquit. La délivrance d'Autun, abandonné lâchement par les « soldats présents » (troupes mobiles, différentes des garnisons stationnaires), et sauvé par le courage d'une poignée de vétérans, parut d'un heureux présage à Julien, qui, obligé de disperser dans les cités menacées le peu de troupes rassemblées autour de lui, ne put entrer en campagne qu'à la fin de juin 356. Il assigna hardiment Reims pour lieu de rendez-vous aux différents corps de sa petite armée, gagna lui-même cette ville avec un faible détachement à travers des nuées de barbares, et, après quelques combats incertains contre les Allemans, il se tourna contre les Franks, recouvra Cologne, releva les fortifications de cette cité à demi ruinée, et conclut paix ou trêve avec les chefs des Franks, pour concentrer tous ses efforts vers l'expulsion des Allemans, qui poussaient beaucoup plus loin leurs ravages. Tout le pays frontière, et même la Première Belgique, étant entièrement dévastés, Julien revint, par Trèves, hiverner à Sens; mais à peine y avait-il établi ses quartiers, qu'il se vit bloqué dans Sens par une multitude d'Allemans, et, durant un mois entier, il ne reçut aucun secours du maître de la cavalerie d'Occident, Marcellus, cantonné dans les environs; ce général croyait apparemment servir Constance en trahissant Julien. Les barbares heureusement étaient malhabiles dans l'art des siéges : la résistance opiniâtre du César les contraignit à la retraite (356-357).

(357) Julien espérait de plus grands résultats au printemps suivant : il avait réussi à obtenir le rappel de Marcellus et l'envoi du maître de l'infanterie, Barbation, avec un renfort de vingt-cinq mille hommes; l'armée de Julien et celle de Barbation, partant l'une de Reims, l'autre de Bâle, devaient prendre les Allemans comme entre des tenailles. Une fâcheuse nouvelle surprit Julien au milieu de ses préparatifs : les Lètes de la Belgique s'étaient soulevés, et, animés par l'exemple des barbares indépendants, leurs anciens compatriotes, ils avaient passé entre les deux armées de Reims et de Bâle, et se portaient rapidement sur

Lyon. Ils faillirent surprendre cette grande cité, qui n'eut que le temps de fermer ses portes et de se mettre en défense, et ils dévastèrent toute la contrée : trois corps d'infanterie et de cavalerie, détachés en toute hâte par Julien, rejoignirent et dissipèrent les rebelles, qui continuèrent en détail les brigandages qu'ils ne pouvaient plus exercer en masse, et trouvèrent même un asile au camp de Barbation, s'il faut en croire Ammien Marcellin ; ce qui est certain, c'est que la lâcheté ou la perfidie de ce maître de l'infanterie fit avorter les plans si bien dressés par Julien contre les Allemans.

Barbation rentra dans l'intérieur de l'Helvétie après un échec ignominieux, et les barbares, qui avaient évacué la Germanie Supérieure et repassé le Rhin, ressaisirent l'offensive en apprenant la retraite du maître de l'infanterie : trente-cinq mille Allemans, conduits par Chnodomar et par six autres rois ou chefs de tribus, franchirent de nouveau le fleuve près d'*Argentoratum* (Strasbourg) ; informés que Julien n'avait que treize mille soldats dans son camp de Saverne (*Tres-Tabernæ*), ils le sommèrent arrogamment de sortir des terres qu'ils avaient conquises par leur vaillance.

Julien répondit en marchant à l'ennemi. Ce fut une terrible journée : les cavaliers pesamment armés (*cataphracti*) et les gens de trait plièrent d'abord devant la furie des barbares, et la bataille sembla un moment perdue. Julien ressaisit la victoire par des prodiges de valeur et d'intelligence ; le nombre succomba sous la discipline : le Rhin emporta des milliers de cadavres allemans. Le farouche Chnodomar, le vainqueur de Barbation et du César Décentius, le destructeur des villes de la Gaule, fut pris avec deux cents guerriers de sa *truste* et « trois amis plus étroitement dévoués à sa personne, qui eussent regardé comme un crime de lui survivre », dit Ammien. Julien envoya ces redoutables captifs à l'empereur, et termina la campagne en faisant prisonniers six cents guerriers franks, qui, après avoir pillé la Belgique, s'étaient cantonnés dans deux forteresses romaines sur la Meuse. Cette poignée de Franks fut plus difficile à vaincre que toutes les hordes allemanniques, et l'excès de la famine put seul amener les assiégés à se rendre, « chose nouvelle, dit Libanius, car la loi des Franks leur ordonne de vaincre ou de mourir. » Ils furent expé-

diés en Italie, de même que les Allemans, et incorporés dans la garde de l'empereur.

(358) Julien revint séjourner le reste de l'hiver à Lutèce, la « petite ville des Parises » (ou Paris, *Parisii*), qu'il affectionnait entre toutes les cités gauloises, et dont il a laissé une intéressante description dans son *Misopogon*[1]. Depuis que Trèves était sans cesse en butte aux irruptions des Germains, le gouvernement gallo-romain s'était replié sur Lutèce, dont il appréciait l'admirable position. Durant le peu de semaines que Julien resta dans ses quartiers, il acquit de nouveaux droits à la reconnaissance des peuples, en empêchant le préfet du prétoire, Florentius, d'imposer sur les provinces gauloises une *superindiction* ou contribution extraordinaire[2], alors que les contribuables succombaient sous l'impôt ordinaire. Il jeta à terre avec indignation l'ordonnance du préfet, et obtint que nulle voie de contrainte ne serait employée pour le recouvrement de l'impôt de la Seconde Belgique, qui avait tant souffert de l'invasion. Ces voies de contrainte étaient non-seulement l'expropriation et la détention, mais la torture et la perte de la liberté. Sous les plus mauvais règnes, on alla jusqu'à vendre comme esclaves les enfants des parents qui ne pouvaient payer. Les Gaulois, pénétrés de reconnaissance, s'épuisèrent volontairement pour entretenir l'armée de leur généreux protecteur.

La délivrance de la Gaule n'était pas complète; la moitié de la Seconde Germanie se trouvait encore au pouvoir des Franks : la peuplade des Hamaves s'était cantonnée à côté des Saliens, qui, établis depuis une vingtaine d'années dans la Toxandrie, avaient

1. « J'étais en quartier d'hiver dans ma chère Lutèce... qui est située au milieu d'un fleuve, dans une île de médiocre étendue, jointe au rivage par deux ponts... L'hiver y est moins rigoureux qu'ailleurs, peut-être à cause des douces brises de la mer, qui arrivent jusqu'à Lutèce, la distance de cette ville à l'Océan n'étant que de neuf cents stades (quarante-cinq lieues)... Aussi ce pays possède-t-il d'excellents vignobles; on y élève beaucoup de figuiers qu'on protége contre le froid de l'hiver par des couvertures de paille, etc. » (*Misopogon*, p. 340). Julien n'habitait cependant pas l'île de Lutèce ou de la *Cité*, mais un vaste palais bâti vraisemblablement par Constance-Chlore dans le faubourg de la rive méridionale. La tradition a conservé aux derniers vestiges de cet édifice le nom de *Thermes de Julien*.

2. La *superindiction* était une taxe imposée soudainement sur les propriétés, en sus de la *jugération*, qui était toujours *indiquée* à l'avance.

secoué l'autorité romaine et secondé les entreprises des autres Franks. Les Saliens, espérant détourner de leurs têtes le glaive du vainqueur d'Argentoratum, lui dépêchèrent des députés pour demander la paix; mais Julien voulait davantage : il fondit comme la foudre sur les Saliens, auxquels une division romaine ferma la retraite du côté de la Meuse. Toute la peuplade, épouvantée, se remit à sa discrétion. Il usa envers les Saliens d'une « clémence opportune », leur permit de vivre, selon leurs coutumes, dans la Toxandrie, et se contenta d'exiger d'eux un tribut de soldats et de bestiaux. Les Hamaves, nouveaux venus en Gaule, ne furent point si favorablement traités : assaillis avec la même impétuosité que les Saliens, qui servirent Julien contre eux, ils s'estimèrent heureux d'obtenir la permission de regagner leurs anciennes demeures au delà du Rhin. Julien les eût facilement écrasés, mais il avait résolu d'essayer envers les barbares d'une autre politique que son oncle Constantin, et cherchait à émouvoir leurs âmes grossières par sa supériorité morale et son humanité, comme il avait frappé leur imagination par sa supériorité militaire.

Un auteur grec[1] raconte une anecdote intéressante sur le traité conclu par Julien avec les Hamaves. Le roi et les principaux de ce petit peuple avaient demandé au César une entrevue sur les bords du Rhin, et le suppliaient de leur accorder la paix. « Vous n'aurez point de paix, répondit Julien, si vous ne me livrez en otage Nébisgast, le fils de votre roi. » Alors le roi et les autres barbares se jetèrent à ses pieds, fondant en larmes, éclatant en sanglots. « Hélas! s'écrièrent-ils, ne nous demande point ce qui est hors de notre puissance; car nous ne pouvons rappeler à la vie ceux qui ont péri au combat, ni donner les morts en otage : Nébisgast est tombé sous les coups des Romains. » Julien affecta d'abord de ne pas croire à leurs paroles. « Malheur à moi! répétait le père désolé; j'ai perdu avec mon fils la paix de ma nation, et il faut que ma misère s'accroisse des misères de tous les miens! » Julien, attendri, ne supporta pas davantage le spectacle de cette douleur qu'il savait trop réelle, et fit paraître tout à coup un nouvel acteur qui dénoua le drame : c'était le

1. Eunap. *Excerpta de Legationibus*, etc.; dans les *Historiens des Gaules et de la France*, t. I, p. 657.

jeune Nébisgast en personne, qui avait été pris, épargné et comblé de bontés par Julien. Les cris et les pleurs s'arrêtèrent court. Plongés dans une stupeur muette, les barbares s'imaginaient voir un spectre. « Vous ne vous trompez pas, dit Julien, c'est bien là celui que vous pleuriez! La guerre vous l'avait enlevé, Dieu et les Romains vous le rendent; je le garde toutefois en otage, l'ayant reçu de la guerre plutôt que de vous; mais, si vous violez le pacte que je vous accorde, le châtiment retombera sur vous seuls, et non sur lui; car c'est chose impie devant Dieu que de faire porter à l'innocent la peine du coupable. »

« Les barbares, ajoute le narrateur grec, crurent que c'était un Dieu qui leur parlait!... »

Il est consolant de penser que la politique de la vertu et de la philosophie réussit où avait échoué celle de la corruption et de la cruauté, et qu'en s'adressant aux sentiments nobles qui existent chez l'homme, à quelque degré que ce soit de la civilisation, Julien ne fut pas trompé dans son calcul. Tant qu'il vécut, les Saliens et les Hamaves demeurèrent fidèles à leurs serments.

L'année suivante, Julien couronna ses héroïques travaux en passant le Rhin au-dessus de Mayence et en pénétrant chez les Allemans, qui, après avoir essuyé à leur tour une partie des maux qu'ils avaient infligés à la Gaule, restituèrent au César vingt mille captifs gallo-romains et se soumirent à rebâtir de leurs propres mains les cités et les forteresses ruinées sur la frontière de l'Est : les Franks furent assujettis aux mêmes corvées sur le bas Rhin, et les lignes de places fortes du Rhin et de la Meuse surgirent rapidement de leurs cendres : la flottille du Rhin fut reconstruite, et les communications rétablies avec la Bretagne, d'où l'on tira le blé nécessaire à la subsistance des troupes[1]. On eût dit que la Gaule sortait du tombeau : les arts et le commerce renaissaient; « on recommençait, dit Libanius (*Oratio X*), à se marier, à voyager, à célébrer les jours de fêtes et les cérémonies publiques. »

1. Le Nord et l'Est de la Gaule étaient tellement ruinés, que, pendant toute cette guerre, on avait été obligé de faire venir des deux Aquitaines les approvisionnements des armées.

(360) Le concert de louanges que la reconnaissance des Gaulois élevait de toutes parts vers Julien franchit les Alpes et retentit dans tout l'Empire. Le lâche empereur, qui s'était attribué, aux yeux des provinces éloignées, l'honneur des victoires remportées, malgré lui, par des soldats qu'il ne payait même pas, craignit que Julien n'aspirât à devenir son égal, et résolut de dissoudre l'armée qui avait délivré la Gaule. Tandis que le César hivernait à Lutèce, rendant assidûment la justice aux peuples qu'il avait affranchis, deux officiers de Constance vinrent lui signifier d'envoyer à l'empereur ses deux meilleures légions et ses plus braves auxiliaires barbares : Constance prétendait avoir besoin de ce renfort pour soutenir la guerre en Asie contre les Perses. L'ordre impérial fut accueilli avec un sombre mécontentement par les troupes et avec une consternation profonde par les citoyens : les populations gauloises croyaient déjà voir les barbares rentrer dans les provinces privées de défenseurs; quant aux soldats, les auxiliaires germains ne s'étaient enrôlés qu'à la condition de ne point passer les Alpes, et les légionnaires, presque tous nés en Gaule, s'indignaient d'être arrachés à leur patrie et à leur vaillant chef pour aller servir un misérable despote au fond de l'Orient. Julien cependant s'était résigné à obéir, mais en quittant la pourpre, qu'il ne pouvait plus porter avec honneur, et il conseilla aux agents impériaux d'emmener les troupes désignées sans qu'elles prissent congé de lui. Les officiers de Constance s'imaginèrent que cet avis cachait quelque piége et ordonnèrent au contraire que les soldats traversassent Paris. Julien alla au devant de ses compagnons d'armes, dans le faubourg, et leur adressa de touchants adieux, en les exhortant à se soumettre et à bien mériter de l'empereur. Les soldats l'écoutèrent dans un morne silence, et se retirèrent tristement dans leurs quartiers; mais, au commencement de la nuit, de terribles clameurs s'entendirent autour du palais des Thermes; toutes les issues étaient cernées par les troupes soulevées, et des milliers de voix proclamaient Julien *Auguste*, avec des cris d'amour et de colère. Après plusieurs heures d'attente, le César ne paraissant pas, les soldats enfoncèrent les portes : Julien, qui avait passé cette nuit à se débattre dans d'étranges perplexités et à prier, non le Christ, mais

Jupiter, résista longtemps encore à la fougue des soldats; enfin, cédant, dit-il, aux auspices envoyés par les dieux dont il projetait de restaurer les autels, il se laissa élever sur un bouclier, à la manière des Germains, et couronner avec le collier d'un *dragonnaire* (porte-enseigne) en guise de diadème.

Le lendemain les troupes et le peuple furent convoqués dans le Champ-de-Mars, voisin du palais, et Julien, revêtu de la poupre impériale, les harangua du haut d'un tribunal qu'entouraient les aigles d'or et les enseignes victorieuses des légions : il jura et fit jurer aux soldats de ne rien entreprendre contre l'empereur, si celui-ci annulait ses ordres et reconnaissait Julien comme collègue. Julien s'abstint même de prendre le titre d'Auguste en attendant la réponse de Constance, et, tout en privant de leurs emplois les rapaces et cruels officiers de ce prince, il les préserva du courroux populaire et les renvoya sains et saufs. Constance répondit à la modération du César, en recourant pour la seconde fois à l'infâme expédient qu'il avait employé contre Magnentius : il s'efforça de précipiter les Franks et les Allemans sur la Gaule. Les Hattewares seuls, entre les Franks, écoutèrent ses instigations; mais Julien, passant brusquement le bas Rhin, assaillit chez elle cette peuplade, qui habitait, aux bords de la Lippe, un pays sauvage et de difficile accès : les Hattewares, attaqués à l'improviste, furent écrasés et contraints à implorer la merci du vainqueur. Les Allemans n'osèrent tenter de mouvement sérieux[1].

Ce ne fut point la Gaule qui servit de théâtre à la lutte de Julien contre Constance : Julien, menacé en Gaule par les vastes préparatifs de son ennemi, résolut de le prévenir, et les mêmes soldats qui s'étaient révoltés pour ne pas quitter leur pays reçurent avec des clameurs d'allégresse la proposition de suivre Julien jusqu'au bout de l'Empire. Julien déclara la guerre tout à la fois à l'héritier et à la religion de Constantin : emporté par son admiration pour l'antiquité hellénique, et ne comprenant point l'avenir réservé au christianisme, dont les furieuses discordes intestines lui semblaient des convulsions d'agonie, il se crut destiné à déli-

1. Sur les campagnes de Julien et son élévation à l'Empire, *v.* Amman. Marcellin. l. XV, c. 8; l. XVI-XX; et Julien lui-même, *Lettre au sénat et au peuple d'Athènes.*

vrer le monde romain de cette « superstition étrangère », et se jeta ainsi dans l'erreur fatale qui a dévoué son nom, durant tant de siècles[1], aux malédictions du christianisme vainqueur.

Il quitta la Gaule au printemps de 361 : il avait trouvé, en prenant le gouvernement de ce pays, la capitation accrue jusqu'à 25 pièces d'or par tête; il la laissa réduite à 7. Ce furent ses adieux à la Gaule. Les Gaulois apprirent bientôt avec joie que la victoire était restée fidèle aux étendards de leur libérateur, et que Constance n'existait plus. La cour impure de Constantinople, la tourbe d'eunuques et de valets titrés qui dévoraient les peuples avait été balayée par la seule apparition du guerrier simple et austère qui apporta les mœurs de Marc-Aurèle sur le trône fastueux de Dioclétien. L'administration de Julien fut vraiment inspirée par le génie du droit romain, le génie du droit commun et de l'équité, tandis que le régime précédent avait eu pour principe le privilége et le monopole[2]. Julien ne fut injuste qu'envers les chrétiens, auxquels il imputait la décadence de l'Empire. Indigné de ne pas trouver chez eux des vertus politiques qui n'existaient plus nulle part, il ne leur tenait point compte des vertus morales, qui n'existaient presque que chez eux. Cette injustice a coûté assez cher à sa mémoire!

La majorité des Gaules, païenne encore, donna d'amers regrets à son héros, tombé sous les flèches persanes dans les plaines du Tigre (363), et tous les hommes encore attachés à l'antique société qui s'écroulait pleurèrent Julien comme le dernier des Romains. Les chrétiens, au contraire, assez durement traités par le préfet du prétoire Salluste, ami dévoué et coreligionnaire de Julien, remercièrent le ciel d'avoir arrêté le retour du paganisme et d'avoir frappé Julien l'*Apostat* après Constance l'hérétique. L'expansion du christianisme reprit son libre cours.

1. « Je ne suis pas de ceux qui nient l'immortalité de l'âme, écrivait Julien, mais les dieux seuls connaissent ce grand secret; nous ne pouvons ici que conjecturer. » Julian. *epist.* 53. — Ce n'était pas avec de si vagues idées qu'on pouvait lutter contre la foi chrétienne.

2. Parmi les nombreuses lois de Constance, on doit remarquer celle qui interdit de commercer avec l'étranger autrement que par voie d'échange. L'exportation de l'or et de l'argent dans l'Inde, par la voie de l'Égypte, alarmait le gouvernement impérial.

L'Évangile avait alors pour principaux propagateurs dans l'Occident deux hommes qui se complétaient l'un par l'autre, Hilaire, le grand docteur, l'éloquent écrivain, qui fut l'Athanase de la Gaule, le régulateur des conciles gallicans, et qui effaça de notre sol l'arianisme imposé par Constance; et Martin, l'homme d'action et de sentiment, le grand convertisseur des païens, qui avait, comme les premiers apôtres, la charité pour toute science, mais cette charité dont la flamme invincible dévore tous les obstacles. Martin, « la lumière nouvelle, la lampe dont les rayons éclairèrent la Gaule, » dit Grégoire de Tours, était né en 317, à *Sabarca* (Szombatel ou Sarwar), en Pannonie, de parents païens; il se fit recevoir catéchumène dès l'âge de dix ans, ayant grande répugnance à devenir soldat comme son père, tribun parmi les vétérans du Danube. A douze ans, il voulait déjà se retirer entre les moines et mener la vie du désert. Un édit impérial ayant ordonné d'enrôler les fils de vétérans, son père le livra : il fut enlevé, chargé de chaînes et contraint de prêter le serment militaire. Il se contenta d'un seul esclave pour le servir, et souvent c'était le maître qui servait l'esclave; il lui déliait sa chaussure, le lavait de ses propres mains et mangeait à la même table que lui. Pendant un rude hiver, dont la rigueur causait la mort de beaucoup de gens, il rencontra à la porte d'Amiens (*Ambiani*) un pauvre tout nu; ce malheureux suppliait tous les passants, et tous se détournaient; Martin n'avait plus que ses armes et ses habits : il avait donné tout le reste; il tire son glaive, partage son manteau et en donne la moitié au pauvre. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut vêtu de cette moitié de manteau qui avait couvert la nudité du pauvre. Cette vision le détermina à recevoir le baptême, car il n'était point encore baptisé, bien qu'il eût près de quarante ans. Il porta les armes encore deux ans; puis, le temps de sa vétérance étant arrivé, il demanda son congé à Julien. « Je t'ai servi fidèlement jusqu'ici, César, lui dit-il; maintenant permets-moi de servir Dieu ! »

C'était au milieu d'une campagne contre les barbares. Julien lui reprocha qu'il s'en allait de peur de se trouver à la prochaine bataille.

« Je serai demain, sans armes, au premier rang; et, muni seu-

lement du signe de la croix, je percerai sans crainte les bataillons ennemis. »

On le mit aux fers pour l'obliger à tenir parole; mais, le lendemain, les barbares implorèrent la paix et se rendirent corps et biens au César. Martin, sorti de la milice, s'en alla en Pannonie convertir sa mère, et, après diverses aventures, revint en Gaule à la nouvelle du retour d'Hilaire de Poitiers, exilé naguère par Constance[1]. Martin fonda, près de Poitiers, le monastère de *Liguglacum* (Ligugé), suivant l'exemple des disciples de saint Athanase, qui avait établi à Trèves la première congrégation monastique qu'eût vue la Gaule; mais il ne demeura pas longtemps absorbé dans la vie contemplative, et le peuple de Tours le voulut pour pasteur. De moine on le fit évêque[2], mission plus conforme à l'activité de son caractère; et il ne cessa désormais, durant sa longue carrière, de guerroyer contre le paganisme et l'*hérésie* (l'arianisme). Il joncha la Gaule de ruines, renversant les temples, brisant les simulacres, coupant les bois sacrés, aussi humain du reste envers les hommes qu'impitoyable pour les monuments « consacrés aux démons... » Jamais, dit son biographe, jamais il ne s'irritait; jamais il ne s'affligeait ni ne riait. Toujours impassible, et portant une joie céleste sur son visage, il semblait supérieur à la nature humaine; il n'avait sur les lèvres que le nom du Christ; il n'avait dans le cœur que la charité, la paix et la miséricorde[3].

Martin, que les empereurs successeurs de Julien faisaient servir avant eux à leur propre table, passait pour doué du don des miracles, ainsi que son collègue Hilaire, et pouvait être redevable des respects excessifs qu'on témoignait à sa réputation personnelle. L'accroissement de la puissance épiscopale était toutefois un fait général, et coïncidait avec la décadence de toutes les institutions politiques; tout ce qui restait de vie dans la société romaine se retirait dans le sein du clergé, et la force du clergé se concentrait à son tour dans l'épiscopat, où affluait l'élite de l'ordre

1. Peu après le retour d'Hilaire, il se tint à Paris un concile où les évêques des Gaules se prononcèrent fortement contre les ariens.

2. Il garda les habitudes monastiques et fonda près de Tours un nouveau monastère qui fut le célèbre Marmoutier (*Majus monasterium*). A la même époque appartient l'établissement du monastère de l'île Barbe, près Lyon.

3. Sulpic. Sever. *sancti Martini vit.*

sénatorial. Les hommes des grandes familles y portaient la richesse, les moyens matériels de puissance, qui s'annihilaient entre les mains des grands laïques, et qui devenaient des leviers formidables entre celles des chefs de l'Église. Violemment divisés entre eux par les questions de dogme, quelquefois persécutés par des empereurs hérétiques, qui préféraient les ariens comme plus malléables et moins enclins à la théocratie que les orthodoxes, les évêques grandissaient de règne en règne et empiétaient incessamment sur le domaine des magistrats civils. Constantin le Grand leur avait accordé une haute juridiction et les avait autorisés à recevoir les appels des procès jugés par les magistrats curiaux, sur lesquels ils eurent droit de surveillance. Ils siégèrent dans les curies sans en supporter les charges, et s'emparèrent bientôt d'une institution chrétienne et populaire tout ensemble, que les cris de désespoir des populations arrachèrent à l'empereur Valentinien en 365. Ce prince décréta que, dans chaque cité, tous les hommes libres, clercs, curiales, simples citoyens, se réuniraient pour élire un *défenseur* chargé de s'opposer aux exactions des curiales contre le peuple, et des officiers impériaux contre les curiales, et de poursuivre la punition des coupables puissants que les magistrats ordinaires n'osaient attaquer. En cas de résistance, le *défenseur* devait s'adresser aux gouverneurs des provinces. Les évêques envahirent peu à peu les fonctions de *défenseurs* et devinrent les premiers magistrats des cités et les chefs des curies. Les conséquences de cette nouvelle position des prélats chrétiens furent plus vastes qu'on ne saurait l'indiquer ici, et la catastrophe immense qui s'approchait, la chute de l'Empire d'Occident, devait les développer au lieu de les étouffer[1].

Mais l'institution des *défenseurs* ne fut qu'un faible palliatif pour les maux intérieurs de la Gaule, et les périls du dehors n'avaient été conjurés qu'un moment par Julien. Au premier bruit de la mort de ce grand homme, toute l'Allemannie fut en armes et les

1. Guizot, *Essai sur l'Histoire de France.* — Savigny, *Histoire du droit romain,* t. I, c. 2. — *Cod. Theodosian. De Defensoribus,* l. I, 2-4; *De Episcopis,* l. 22, 26, 30, 35. A l'exemple des cités, les églises se donnèrent des *défenseurs* qui défendirent leurs intérêts par la parole devant les tribunaux romains, et plus tard les défendirent par le sabre, lorsque le régime de la force eut triomphé avec les barbares. Ce fut là l'origine des vidames et des avoués du moyen âge.

irruptions recommencèrent. Après Julien et son éphémère successeur, Jovien, le monde romain avait été partagé entre deux frères, Valentinien et Valens. Valentinien, l'empereur d'Occident, fixa en vain son séjour dans la Gaule ; sa présence n'effraya point les barbares. Trois bandes nombreuses d'Allemans traversèrent à pied sec le Rhin glacé et passèrent sur le corps à une division romaine commandée par le Frank Hariett (*Charietto*), comte des deux Germanies, qui se fit tuer plutôt que de suivre ses soldats dans leur honteuse déroute. Les vainqueurs se répandirent au loin dans les deux Belgiques. Hariett cependant fut vengé : Valentinien, de son quartier général de Paris, dépêcha contre les barbares un brave et habile capitaine, Jovinus, maître de la cavalerie[1], qui surprit et accabla, près de la Moselle, aux environs de Metz, deux des hordes ennemies, puis alla fondre sur leur principale armée, qui dévastait la vallée de la Marne. Une lutte sanglante s'engagea dans les Champs Catalauniques (territoire de Châlons) : dix mille Allemans restèrent sur la place, et leur *hérezoghe* fut accroché à un gibet par les soldats victorieux.

(366) Ces revers n'empêchèrent pas les Allemans de surprendre Mayence « pendant une solennité du rite chrétien », et d'emmener en esclavage une grande partie des habitants. Mais Valentinien exerça de terribles représailles : il envahit l'Allemannie par le Rhin et par le Danube, écrasa les forces des Allemans réunies sur la montagne de Saltz, aux environs de la rivière de Necker, et revint triomphant dans sa résidence impériale de Trèves (368). Pendant ce temps, le comte de la région armoricaine ou maritime, secondé par le maître de l'infanterie Sévérus, détruisit une flotte de pirates saxons qui avait remonté par les rivières jusqu'au cœur de la Gaule. Toutes les côtes de Gaule et de Bretagne étaient horriblement ravagées par les corsaires franks, saxons et frisons. Le comte Théodose (père de l'empereur Théodose), suivant un panégyriste (*Panegyr. Latini Pacati*) « vainquit les Saxons sur mer

1. Le tombeau de Jovinus, conservé à Reims, est un des plus célèbres monuments romains que possède la France. La beauté de ses bas-reliefs a fait penser qu'il n'appartenait pas à ce temps de décadence, et qu'on avait dépossédé de son dernier asile quelque grand personnage du premier ou du deuxième siècle pour y installer les restes de Jovinus. Dusommerard, *les Arts au moyen âge*, p. 29.

et la Batavie sur terre». Les Bataves et les Saliens s'étaient révoltés et associés aux autres barbares.

Mais Valentinien, comme Julien, fut surtout et toujours occupé à combattre l'hydre allemannique : elle croissait et se multipliait sous l'épée qui la frappait et la mutilait sans relâche ; la population mobile des Allemans, avant-garde des Suèves, se recrutait éternellement parmi toutes les tribus suéviques. Cependant, du côté du nord-est, un peuple germain d'une autre race pesait sur les Allemans depuis le milieu de ce siècle : les Burgondes s'étaient avancés de l'Oder jusqu'au delà du haut Elbe, et disputaient les rives de la Saale aux Allemans. Valentinien conclut une alliance avec les Burgondes, et les invita à concerter leurs efforts avec ceux des Romains contre l'ennemi commun ; mais, lorsqu'on vit arriver au bord du Rhin quatre-vingt mille Burgondes réclamant les subsides offerts par l'empereur, on trouva de tels alliés plus dangereux que l'ennemi : la jonction ne s'opéra pas, et la solde promise ne fut point envoyée (370). Les Burgondes irrités s'en retournèrent dans l'intérieur de la Germanie, et, sans doute, la Gaule n'évita les effets de leur ressentiment que grâce à l'imposant état de défense dans lequel Valentinien avait mis la ligne du Rhin. Les fortifications élevées par Julien ne servirent en quelque sorte que de base aux vastes travaux de Valentinien, qui construisit, depuis la Rhétie jusqu'à la Batavie, une multitude de tours, de châteaux et de boulevards sur tous les points où les barbares pouvaient tenter le passage du Rhin : vaine protection, quand une telle barrière n'est point elle-même protégée par le cœur et le bras d'un peuple nombreux et dévoué à la défense de la patrie !

Les hostilités, sous Valentinien, avaient perdu ce caractère de grandeur et de magnanimité que leur avait imprimé Julien : l'empereur et ses généraux employaient indifféremment la force et la trahison, et plusieurs chefs germains, qu'on n'avait pu tuer ou prendre les armes à la main, furent lâchement assassinés. Le sentiment de son impuissance contre la barbarie inspirait une sorte de rage continuelle au violent Valentinien : il mourut d'un accès de colère, après une entrevue avec les ambassadeurs des Quades (375). Il avait rendu, en 370, une loi pour interdire les mariages

entre Romains et barbares : il eût fallu alors pouvoir se passer des corps auxiliaires barbares qui faisaient la force des armées impériales; une telle loi n'était propre qu'à empêcher les auxiliaires de se fondre dans la société qu'on les appelait à défendre ; il était malséant au monde civilisé, dans sa décrépitude, de repousser si fièrement le mélange du sang étranger !

A Valentinien succéda son fils aîné, le jeune Gratien, qu'il avait proclamé Auguste à Amiens, tout enfant encore, dès l'an 368. L'année de l'avénement de Gratien en Occident fut le théâtre d'événements qui exercèrent sur la destinée de l'Europe une influence décisive. D'immenses mouvements de peuples, comparables aux migrations des premiers âges du monde, eurent lieu dans les steppes sans bornes de la Scythie : les Huns, nation nomade appartenant à la race mongole, que nous appelons improprement tartare, s'élancèrent du fond de l'Asie, envahirent et assujettirent les Alains, tribus de pasteurs qui habitaient entre le Wolga et le Don ou Tanaïs, les entraînèrent avec eux et se précipitèrent, comme la tempête, sur les Goths. Ceux-ci, divisés en deux principaux corps de nations, les Ostrogoths (Goths orientaux), entre le Tanaïs et le Dniester, et les Wisigoths ou Westgoths (Goths de l'ouest), entre le Dniester et la Theyss, étaient alors au comble de la prospérité : leur empire s'étendait depuis la mer d'Azow jusqu'à la Baltique, et tous les peuples germains, slaves ou autres de la Sarmatie (Russie, Pologne) subissaient leur orgueilleuse domination. Toute cette grandeur s'écroula au premier choc des Huns : la large épée des fantassins goths ne les défendit pas contre les flèches rapides des cavaliers mongols; les Ostrogoths subirent la vassalité des Huns, et les Wisigoths, préférant celle des Romains, refluèrent en masse sur la rive septentrionale du Danube, demandant le passage du fleuve et des terres à cultiver dans le sein de l'Empire. Les Goths avaient récemment embrassé l'arianisme, et cette circonstance contribua, sans doute, à faire agréer leur requête par l'empereur arien Valens, qui s'enorgueillit follement de compter un million de sujets de plus.

De tels sujets n'étaient pas disposés à se laisser traiter comme les populations dégénérées de la Grèce et de l'Asie : après avoir accueilli ces dangereux hôtes avec imprudence, on les opprima

avec insolence et rapacité. Ils se soulevèrent, battirent les armées de Valens et s'emparèrent de la Mœsie et de la plus grande partie de la Thrace. Gratien, averti du péril où se trouvait son oncle Valens, détacha l'élite de ses troupes, par la Rhétie, vers le Danube. A cette nouvelle, le cri de guerre retentit dans tous les *gaws* ou cantons de l'Allemannie, et quarante mille Allemans assaillirent la Première Germanie : les légions heureusement n'étaient pas loin; elles furent rappelées en toute hâte et coururent présenter la bataille aux barbares près d'*Argentaria* (Colmar). Les Romains plièrent d'abord, abandonnèrent la plaine à l'ennemi et reculèrent vers un terrain inégal, boisé, coupé de ravins buissonneux; mais, là, ils firent face avec opiniâtreté et profitèrent habilement des accidents du sol pour dissimuler leur infériorité numérique. Le faux bruit de l'approche de l'empereur avec une seconde armée jeta enfin la terreur parmi les barbares, et le désordre se mit dans les rangs. Le carnage devint horrible : ce fut la plus cruelle défaite que les Allemans eussent encore éprouvée. La gloire de la journée fut surtout attribuée au Frank Mellobaud ou Mérobaud, qui était en même temps chef d'une tribu franke et « comte des domestiques » de l'empereur, circonstance assez remarquable. Ce *roi* frank obtint le consulat cette même année (377), en récompense de ses services (*Chronique de Cassiodore*), et l'on vit un nom germain figurer dans les fastes consulaires. Les auxiliaires barbares ne daignaient plus, comme autrefois, se déguiser en Romains, et ne changeaient plus de noms ni de costumes : les « satellites vêtus de fourrures » faisaient la loi dans l'Empire longtemps avant que leurs nations l'eussent conquis [1].

L'éclatante victoire d'Argentaria permit à Gratien de reprendre son projet : se croyant assuré de la tranquillité des Franks par les tributs qu'il leur payait sous le titre de pensions, il conduisit lui-même les légions en Orient, et, au lieu de suivre la rive méridionale du Danube, il s'ouvrit un passage au nord de ce fleuve,

1. Ammian. l. XXXI, c. 10. Mérobaud fut deux fois consul; d'autres noms franks, ceux de Rikomer et de Baud ou Bald (*Baudo, Bauto*), apparaissent ensuite dans les fastes consulaires. Mérobaud, du reste, était initié aux lettres latines, et l'on a même conservé de lui des écrits de quelque mérite.

à travers l'Allemannie terrifiée : les Allemans furent réduits à lui livrer l'élite de leur jeunesse comme troupes auxiliaires. Gratien toutefois n'arriva pas à temps pour secourir Valens ; l'inepte et téméraire monarque d'Orient, sans attendre son collègue, avait attaqué les Goths, et l'armée impériale gisait tout entière avec son empereur dans les plaines d'Andrinople (3 août 378). Gratien, craignant que ce grand désastre n'encourageât les barbares occidentaux à fondre sur la Gaule, se hâta de regagner les Alpes, après avoir conféré l'Empire d'Orient au célèbre Théodose, dont le père avait jadis combattu glorieusement les Franks et les Saxons. Théodose se montra digne de ce choix, et, après quatre ans d'une guerre acharnée, ne pouvant expulser les Wisigoths, il les amena du moins à reconnaître de nouveau la souveraineté impériale, moyennant des concessions de terre et une forte solde, et, tant qu'il vécut, la nation wisigothe observa fidèlement le traité de l'an 382.

Tandis que Théodose sauvait ainsi l'Empire d'Orient, le jeune Gratien terminait par une fin tragique et prématurée un règne commencé sous de brillants auspices : la popularité qu'il avait due aux succès de ses généraux et aux sages inspirations de ses ministres s'était promptement évanouie ; sa négligence et sa passion exclusive pour la chasse favorisèrent les complots des ambitieux mécontents. Les citoyens des villes gauloises, aussi insatiables de spectacles que les vrais Romains, eussent pardonné à Gratien de passer sa vie à tuer des bêtes fauves dans les amphithéâtres de Trèves et de Paris [1] ; mais les légionnaires et les Germains même ne lui pardonnèrent pas de réserver toutes ses faveurs pour une bande d'archers alains, lestes et adroits chasseurs, qu'il avait attirés à son service à force d'or. Une révolte ayant éclaté parmi les légions de la Bretagne, qui proclamèrent empereur un Espagnol nommé Maxime, l'usurpateur franchit le détroit à la tête de ses soldats et d'une multitude de Bretons, et envahit la Gaule : les légions de Gaule se rangèrent aussitôt sous les étendards de Maxime ; les *domestiques* mêmes ou gardes du

1. Un jour, il fit lâcher à la fois cent lions dans l'amphithéâtre, et les tua tous avec diverses armes de jet. On prétend que chacun d'eux fut abattu d'un seul coup. — Ammian. Marcellin. l. XXX, c. 10.

palais abandonnèrent Gratien, qui s'enfuit de Paris à Lyon avec trois cents chevaux. Trahi par le gouverneur de la Première Lyonnaise, il fut livré à ses adversaires et mis à mort, ainsi que le Frank Mérobaud, qui avait été élevé au rang de maître des milices (généralissime) (383). A l'invasion de Maxime se rattache un fait important, le premier établissement des Bretons en Gaule. Il paraîtrait que Maxime conféra des *bénéfices* militaires à un grand nombre de volontaires bretons dans la partie la plus occidentale de l'Armorique (Basse Bretagne). Ces émigrants avaient à leur tête, suivant la tradition, un chef nommé Conan-Mériadec, sur qui les légendes bretonnes ont débité beaucoup de fables.

La situation de l'Orient ne permit pas à Théodose de venger immédiatement le meurtre de son bienfaiteur, et ce prince reconnut Maxime comme empereur, en l'obligeant seulement de se contenter de la préfecture des Gaules : l'Italie, l'Illyrie occidentale et l'Afrique demeurèrent à Valentinien II, frère de Gratien, encore en bas âge. Le règne de Maxime fut signalé par la première persécution religieuse qu'eussent exercée les catholiques contre les hérétiques : dans les longues et furieuses luttes des trinitaires et des ariens, les deux partis s'étaient souvent disputé de vive force la possession des églises, et s'étaient traités réciproquement en factieux et en rebelles; mais le principe de la persécution des hérétiques, la répression des erreurs d'opinion par les tortures et les supplices, n'avait point encore été adopté par les évêques ni par les princes chrétiens; la triste gloire de cette innovation était réservée à Maxime, catholique plus violent que Théodose lui-même, ce grand destructeur de l'arianisme et du paganisme. L'Égyptien Marcus ayant apporté en Espagne un nouveau rejeton du gnosticisme, beaucoup de gens de distinction, et même plusieurs évêques, embrassèrent cette hérésie : les évêques espagnols Idacius et Ithacius étaient venus à Trèves, en 380, dénoncer les novateurs à l'empereur Gratien, qui, bien qu'élevé par un précepteur assez peu zélé pour qu'on l'ait cru païen, le poëte bordelais Ausonius, avait rendu plusieurs décrets assez sévères contre les hérétiques. Maxime montra beaucoup plus de zèle que Gratien : il convoqua un concile à Bordeaux pour juger Priscillianus, chef des novateurs, et ses partisans : Priscillianus, ayant appelé des évêques à

l'empereur, fut mené à Trèves devant Maxime; mais il y retrouva ses accusateurs Idacius et Ithacius, qui réclamèrent sa mort à grands cris : il fut condamné et exécuté avec plusieurs de ses disciples, entre autres une noble matrone de Bordeaux. Saint Hilaire n'était plus (mort en 368). Saint Martin s'était opposé avec une extrême énergie à l'arrêt odieux que sollicitait la majorité des prélats, et, soutenant que c'était bien assez de chasser les hérétiques des églises, il avait obtenu de Maxime la promesse d'épargner leurs jours. Mais après que Martin eut quitté Trèves, les accusateurs de Priscillianus entraînèrent l'empereur à violer sa parole, et lui arrachèrent même l'ordre d'envoyer des officiers en Espagne pour rechercher tous les hérétiques et « leur ôter la vie et les biens ». « Cette tempête, dit le biographe de saint Martin, eût enveloppé une multitude d'hommes pieux ; car la distinction n'était pas facile à faire.»

Martin, soutenu par plusieurs autres évêques, s'était séparé avec éclat de la communion des évêques qui avaient demandé du sang : lorsqu'il sut le cruel décret de Maxime, il retourna en toute hâte à Trèves. Les évêques se jetèrent aux genoux de l'empereur, le suppliant avec larmes de ne pas préférer l'avis d'un seul à celui de tous. L'empereur interdit sa présence à Martin. Celui-ci promit alors de communier avec les évêques, pourvu qu'on rappelât les tribuns déjà expédiés pour l'extermination des hérétiques d'Espagne. Maxime accorda tout, et Martin, le lendemain, se présenta à la communion, « aimant mieux céder que d'exposer ceux dont la tête était sous le glaive. » Il se reprocha ensuite cette concession comme un crime, croyant sentir la grâce de Dieu diminuée en lui, ne se mêla plus à la communion des bourreaux de Priscillianus, et n'assista plus aux assemblées des évêques. Le souvenir des exécutions de Trèves attrista profondément ses derniers jours. On eût dit que ce véritable apôtre de l'Évangile pressentait que *l'hérésie d'Ithacius* régnerait sur le monde chrétien durant bien des siècles et verserait cent fois plus de sang humain au nom de Jésus-Christ que les persécuteurs païens n'en avaient versé au nom des *faux dieux!* [1]

1. Sulp. Sever. *Historia sacra*, l. II. — Dialog. III.

Une telle humanité peut faire pardonner bien des destructions de monuments! Le métropolitain de Milan, saint Ambroise, Gaulois de naissance[1], se prononça aussi hautement que saint Martin contre le fanatisme persécuteur. Saint Martin mourut dans une grande vieillesse, vers la fin du quatrième siècle[2]. « Beaucoup de personnes entendirent, à sa mort, un concert dans les cieux, » dit Grégoire de Tours.

La gloire de saint Martin de Tours alla toujours croissant : l'époque de sa mort fut pendant longtemps une sorte d'ère nationale pour les Gaulois; son tombeau, son fameux couvent de Marmoutier, et la basilique que lui consacra un de ses successeurs, tinrent plus tard une place très considérable dans l'histoire de la Gaule franke; trois siècles après, son ombre révérée protégeait encore contre le courroux des rois barbares les proscrits qui se réfugiaient dans son église.

Saint Martin avait prédit qu'il serait tué par l'*Antichrist,* et que l'avénement de cet être mystérieux, puis le retour du vrai Christ et la fin du monde approchaient. Un monde en effet allait finir! mais ce n'était pas le « règne des saints » qui devait lui succéder!

Saint Martin, avant de mourir, avait vu la Gaule changer trois fois de maîtres.

Maxime avait envahi l'Italie en 387, et le jeune Valentinien, pour éviter le sort de Gratien, avait été forcé d'aller chercher un refuge auprès de Théodose : l'empereur d'Orient se déclara aussitôt en faveur de l'opprimé, et une seule bataille décida la querelle; les Gallo-Romains et les Germains de Maxime furent culbutés, aux bords de la Save, par les Illyriens, les Goths et les Tatars (Huns et Alains) de Théodose, et Maxime, abandonné de son armée après un seul échec, fut pris et décapité. Le comte Arbogast, général frank, qui avait passé du service de Gratien à celui de Théodose, reçut la mission d'aller soumettre les Gaules à Valentinien, Théodose ayant généreusement gratifié ce jeune prince de toute la dépouille de l'usurpateur. Arbogast ne rencon-

1. Il était fils d'un préfet du prétoire des Gaules, et né à Trèves.
2. Grégoire de Tours fixe sa mort en novembre 397; mais, d'après Sulpice Sévère, il semblerait qu'elle n'ait pas eu lieu avant 401 ou 402.

tra aucune résistance parmi les partisans de Maxime; mais il eut d'autres ennemis à combattre : ce furent ses compatriotes les Franks. Trois peuplades frankes, tandis que Maxime disputait l'Empire à Théodose, s'étaient jetées sur les deux Germanies : les maîtres de la cavalerie et de l'infanterie, Nannenus et Quintinus, que Maxime avait chargés de la défense des Gaules, se portèrent au secours de Cologne menacée par les Franks; mais le gros des barbares avait déjà repassé le Rhin avec son butin. Quintinus, contre l'avis de son collègue, voulut suivre l'ennemi au delà du Rhin. Nannenus retourna à Mayence; Quintinus passa le Rhin à Nuys (*Novesium*); mais il ne trouva que des bourgades vides sur l'autre rive : les Franks s'étaient retirés au fond des bois. Il les y suivit, et s'égara dans des fourrés inextricables; tous les sentiers étaient coupés par des barricades, du haut desquelles les barbares faisaient pleuvoir sur leurs ennemis des flèches empoisonnées « qui donnaient la mort rien qu'en effleurant la peau »; enfin, la petite armée de Quintinus, attirée et enfermée par les Franks dans un vallon plein de fondrières, resta presque tout entière ensevelie dans la vase des marais (389). Arbogast arriva sur ces entrefaites, et empêcha les Franks de poursuivre les résultats de leur victoire. En 392, profitant de la saison « où les forêts dépouillées de feuillage ne peuvent recéler d'embuscades », il pénétra chez eux au milieu des plus grandes rigueurs de l'hiver, et saccagea sans résistance le pays des Bructères et des Hamaves[1]. Il est probable qu'une partie des tribus frankes servirent d'auxiliaires à Arbogast dans cette guerre.

Ce n'était pas pour Valentinien, mais pour lui-même, qu'Arbogast défendait ainsi la Gaule, et le superbe Frank était le véritable empereur d'Occident. Il s'était conféré, de sa propre autorité, le titre de maître des deux milices (cavalerie et infanterie), avait rempli le palais et l'armée d'officiers franks, gagné les principaux fonctionnaires civils, et traitait Valentinien en esclave couronné. Le jeune prince, confiné dans la cité de Vienne, entouré des affidés et des espions de son généralissime, plus dénué de crédit que le dernier des amis d'Arbogast, se lassa d'une sujétion

1. Sulpic. Alexandr. ap. Gregor. *Hist. Eccles. Franc.* l. II, c. 9.

si honteuse, et écrivit à Théodose pour le supplier de l'arracher à la tyrannie d'un nouveau Maxime. Malheureusement pour lui, Valentinien n'eut pas la patience d'attendre que Théodose fût à portée de le secourir : un jour qu'Arbogast venait saluer l'empereur à Vienne, Valentinien reçut le maître des milices du haut de son trône, entouré de toute la pompe impériale, et, lui lançant des regards de colère, lui mit entre les mains l'arrêt de sa destitution. Arbogast lut le rescrit, et souriant dédaigneusement : « Ce n'est pas toi qui m'as donné ma puissance ; ce n'est pas toi qui me l'ôteras ! » Il déchira l'ordre impérial, le foula aux pieds, et sortit. Peu de temps après, on trouva l'empereur étranglé au fond de son palais (15 mai 392).

Les chrétiens furent saisis d'angoisse ; car c'était un nouveau Julien qui se levait. Arbogast était païen. Il ne prit pas le diadème, se contenta de la réalité du pouvoir et en accorda les apparences à un littérateur nommé Eugène, qui, après avoir enseigné la grammaire et la rhétorique, s'était élevé, par l'appui d'Arbogast, à la plus haute des dignités civiles, celle de *maître des offices*[1]. Eugène fut proclamé empereur ; mais il ne jouit guère des honneurs que lui avait conférés Arbogast, et le redoutable Théodose leva bientôt l'étendard contre l'assassin de son beau-frère Valentinien. Une nuée de Goths et d'autres barbares orientaux s'avancèrent contre l'Italie et la Gaule sous les ordres de Théodose : Arbogast attendait l'empereur d'Orient sous les murs d'Aquilée. On combattit deux jours durant ; le premier jour, dix mille Goths périrent, et Arbogast eut l'avantage ; mais, le lendemain, la défection d'un corps considérable, et un ouragan soudain

1. Le maître des offices, dignité créée par Constantin, était une sorte de « ministre de l'intérieur », dont les attributions empiétaient un peu sur les autres départements : par exemple, les fabriques d'armes étaient sous sa surveillance. Il y en avait huit en Gaule : une de toute espèce d'armes à Strasbourg ; une de flèches à Mâcon ; une de cuirasses à Autun ; une de boucliers, de machines de jet (*balistæ*) et d'armures en écailles de fer (*clibani*) à Soissons ; une de grandes épées (*spathæ*) à Reims ; deux de boucliers et de balistes à Trèves ; enfin une d'épées et de boucliers à Amiens. Les grands ateliers d'hommes et de femmes où se fabriquaient les habits des troupes ne dépendaient cependant pas du maître des offices, mais « du comte des sacrées largesses » (ministre des finances), qui avait aussi sous sa direction les ateliers où les étoffes se teignaient en pourpre (*baphii*) et se brochaient d'or et d'argent (*brambaricarii*) pour l'usage de la cour. *V.* la *Notitia Dignitatum Imperii.*

qui jeta le désordre parmi le reste des Occidentaux, firent tourner la chance en faveur de Théodose; Eugène fut livré par ses propres gardes et mis à mort : Arbogast évita les fers et le supplice en se perçant de son épée (septembre 394). Les dernières espérances des païens tombèrent avec Eugène et Arbogast, qui avaient relevé un moment les autels de l'ancienne religion.

Le christianisme n'eut plus désormais à craindre de réaction politique : il n'eut plus d'autre obstacle à vaincre que les habitudes traditionnelles et les poétiques superstitions des campagnes[1]; les dieux de Rome furent balayés sans grand'peine de notre sol; les vieux génies de la Gaule, les esprits des *pierres,* des eaux et des chênes, les êtres mystiques qui animaient la nature, résistèrent avec bien plus d'opiniâtreté au dogme qui déclarait la nature déchue; ils finirent par capituler devant le christianisme; mais, en fait, ils ne disparurent jamais, et la *féerie* ne se laissa jamais confondre avec les esprits infernaux qu'exorcisait l'Église.

Si le génie de la Gaule offrait de l'opposition à certaines des croyances chrétiennes, aucun peuple, toutefois, n'était plus apte à recevoir les principes essentiels du christianisme.

L'Évangile n'avait pas envahi impétueusement la Gaule; mais il la pénétra lentement et profondément jusqu'au cœur. L'unité du genre humain en Dieu, l'égalité des hommes devant le Père céleste, entra jusqu'au fond des instincts gaulois. Au lieu des familles particulières, des tribus dissoutes et remplacées par des individualités dévorantes, le christianisme apprenait aux Gaulois la famille universelle. Le genre humain était le *clan* suprême. Si l'antique doctrine de la série des existences, de la vie active et du progrès outre tombe s'obscurcit sous l'impétueux élan des chrétiens vers le ciel et vers une béatitude plus sentie que définie[2], la croyance

1. *Pagani,* paysans; *paganisme,* religion des campagnes.

2. Il y eut une grande tentative pour faire entrer dans le christianisme la doctrine de la préexistence, des vies successives et de la prédestination de toute créature au bien comme cause finale; par conséquent du caractère temporaire du mal et du châtiment. Cette tentative fut l'œuvre du plus profond des Pères de la chrétienté orientale, d'Origène, en qui se résumait le prodigieux mouvement d'idées de l'école chrétienne d'Alexandrie. Il y mêla malheureusement des données d'ascétisme platonicien, incompatibles avec la vraie fonction de l'homme sur la terre. Le concile de Constantinople condamna les erreurs d'Origène, sans rien décider sur le fond de la question; néanmoins, l'étroit génie romain repoussa Origène

passionnée des chrétiens à l'âme immortelle, la haute théologie des conciles triomphant du scepticisme romain et des puériles superstitions païennes, enfin l'organisation d'un grand sacerdoce électif, âme de la société, n'en sont pas moins pour les Gaulois comme un retour à leur tradition. Aussi, quoique la tradition positive des druides s'accorde avec le polythéisme étranger, son ennemi, pour résister aux novateurs, l'esprit du druidisme facilite la conquête. La Gaule, cependant, recueille les fruits de la discipline romaine dans l'établissement même de la religion qui détrône le culte de Rome. On reconnaît les leçons ultramontaines dans l'intelligence pratique et positive que les organisateurs du christianisme gallican unissent à leur enthousiasme; ils ne s'absorbent pas, comme les Grecs et les Orientaux, dans les spéculations sublimes de l'esprit qui mènent à la contemplation pure; mais, avec les Romains et plus que les Romains, ils pensent surtout à la morale, à la règle du sentiment, à l'organisation de la charité; l'âme de Jésus-Christ est surtout avec eux.

Théodose n'avait survécu que peu de mois à Eugène et à Arbogast: il laissa, sur les bras de deux faibles enfants, Arcadius et Honorius, le fardeau du double Empire. Il y avait de la vitalité dans l'Empire d'Orient, malgré ses misères; mais l'Empire d'Occident penchait de jour en jour vers sa ruine, qui fut retardée quelque temps par un grand homme, le maître des milices Stilicon, Wandale d'origine, mais Romain de cœur et de génie. Arbogast et Eugène, avant de marcher contre Théodose, s'étaient montrés aux bords du Rhin avec de grandes forces, pour imposer aux « rois des Franks et des Allemans », et « les obliger à renouveler les anciens traités de paix ». Mais à peine l'armée d'Occident fut-elle partie pour l'Italie, que les Germains renouvelèrent leurs furieuses irruptions : la cité de Trèves, la capitale de la Gaule, fut surprise et pillée par les barbares. Stilicon accourut en Gaule, et sans livrer une seule bataille, il parvint, par son habileté politique plus encore que par sa valeur, à effrayer, à diviser les

tout entier, et la doctrine de l'épreuve unique sur la terre et de l'éternité des peines l'emporta, avec toutes ses conséquences morales et sociales, dont la principale fut le système de contrainte et de persécution.

Germains, à rendre aux partisans de l'alliance romaine, chez les Franks et les Allemans, une prépondérance durable; « les rois aux longues chevelures blondes, les rois aux formidables noms, implorèrent la paix qu'ils étaient accoutumés à vendre; les Franks et les Allemans reçurent des chefs de la main de Stilicon, et le plus renommé des chefs des Franks, Markomer, ayant encore cherché à soulever ses compatriotes, fut enlevé par les Romains et envoyé en exil dans la Toscane. Son frère Sunn voulut le venger; il fut massacré par les Franks eux-mêmes. La Gaule obtint plusieurs années de repos[1]. »

C'était une dernière halte au bord de l'abîme! Nulle force humaine n'était capable d'arrêter l'effroyable travail de dissolution qui s'opérait dans le sein de l'Empire. De règne en règne, d'année en année, le mal avait été croissant: la liberté civile disparaissait après la liberté politique; la plaie mortelle de l'esclavage avait gagné, pour ainsi dire, les parties vitales du corps social. Chacun s'efforçant de quitter sa condition, afin de se soustraire aux charges publiques, des lois impitoyables avaient enchaîné successivement tous les ordres de citoyens à leurs professions respectives; comme le colon était attaché à sa glèbe, le commerçant et l'artisan furent attachés à leur négoce, à leur industrie; le curiale, à sa curie; le vétéran, à son bénéfice; le fils du vétéran fut soldat de droit. Les commerçants et artisans libres, organisés en corporations, furent solidairement responsables de l'impôt industriel, de même que les curiales répondaient des impôts foncier et personnel. Une main de fer étouffait l'industrie libre et l'empêchait de lutter avec avantage contre l'industrie des esclaves, qui fabriquaient pour le compte des riches ou du fisc impérial: la classe industrielle était donc comprimée et entravée dans son développement; la moyenne propriété, *l'ordre* des *curiales,* était ruiné, écrasé. Les malheureux curiales cherchaient en vain à s'échapper de la curie, et à se réfugier dans les classes privilégiées: on leur interdit la milice, les offices impériaux, la cléricature même, parce que les soldats, les fonctionnaires et les ecclésiastiques étaient exempts des charges municipales. On leur

1. Claudian. *De Laudibus Stiliconis.*

défendit d'habiter leurs maisons de campagne, de sortir des villes sans la permission des magistrats, et de vendre les propriétés dont la possession les constituait membres de la curie; leur désespoir était tel qu'ils abandonnaient leurs maisons et s'en allaient vivre dans les bois et dans les déserts avec les Bagaudes et les esclaves fugitifs. Les membres des curies ne pouvaient alléger leurs propres souffrances qu'en faisant peser d'horribles misères sur la plèbe : ils étaient tour à tour les instruments et les victimes de la tyrannie; ils dévoraient le peuple, dévorés eux-mêmes par les agents du pouvoir central; des contributions indirectes de toute nature, péages, douanes, impôt du sel, extorquaient aux sujets le peu que leur laissait l'impôt direct, et la substance populaire, qui ne se renouvelait pas incessamment par l'industrie comme dans nos sociétés modernes, s'épuisait à engraisser la cour et l'administration impériale, tête monstrueuse d'un corps amaigri et desséché. Une seule classe, l'ordre sénatorial, qui remplissait presque toutes les hautes fonctions et qui aggravait l'oppression publique en se soustrayant aux charges communes, jouissait encore de grandes richesses et de vastes possessions; mais l'opulence et la fastueuse mollesse de quelques citoyens n'offraient qu'un odieux contraste avec la misère de tous les autres[1].

Ainsi, tandis que d'incalculables dangers présageaient à l'État une subversion imminente, l'immense majorité des citoyens avait perdu tout intérêt à la défense de l'État; il n'y avait plus de peuple derrière les armées. Ces armées, peu nombreuses, difficilement recrutées, se composaient, moitié de légions romaines, c'est-à-dire de sujets impériaux, moitié d'auxiliaires barbares : les légions, efféminées, dégénérées, n'avaient plus ni la discipline, ni même les armes des anciens Romains; le casque et la cuirasse leur semblaient trop pesants, et « le glaive et le formidable pilum (javelot), qui avaient subjugué l'univers, tombaient de leurs débiles mains[2] ». L'existence de l'Empire était subordonnée au bon vouloir des intrépides et farouches auxiliaires qu'on payait pour

1. Salvian. *De Gubernatione Dei*, passim. — *Cod. Theodosian.* l. VIII, X, XII, *passim*, pour les lois relatives aux curiales.
2. Gibbon, c. 7.

le défendre. Tout se dissolvait, tout se mourait en Occident, sauf le christianisme, sauf l'Église, qui, respectée de tous, abritée par la protection des empereurs contre l'oppression générale, continuait ses débats intellectuels avec autant de liberté d'esprit et d'activité que si le monde politique au milieu duquel elle vivait n'eût point été prêt à s'écrouler : elle était sûre de ne pas mourir avec lui; mais elle n'avait pas le pouvoir de le sauver. Le christianisme avait même contribué à accélérer la décadence de l'Empire, en amortissant l'esprit militaire, en excitant les plus grands cœurs au mépris des choses de la terre et en propageant l'opinion de la fin prochaine du monde.

Le christianisme apportait à l'homme des vertus morales, des puissances spirituelles extraordinaires en vue d'un ordre extra-terrestre ; mais il ne rendait point à l'homme ces autres vertus qui se proposaient pour but l'ordre à établir entre les hommes sur la terre, les vertus civiques étouffées avec les cités libres sous le despotisme cosmopolite des empereurs. Lui aussi est cosmopolite; il l'est bien plus que la civilisation romaine, puisqu'il prêche l'unité du genre humain, la fraternité du Romain et du barbare. C'est là sa gloire, mais aussi son insuffisance; car il n'a pas en lui le principe de distinction nécessaire, en lui qui est la réaction de l'unité religieuse contre les cultes locaux et nationaux, et qui ne conçoit le genre humain que sous la forme de l'Église une en Christ. Ce n'est donc pas lui qui peut dégager et mettre en forme les diversités nécessaires sur lesquelles la Providence doit fonder l'harmonie de ce monde ; ce n'est pas lui qui peut ranimer la vie politique éteinte. Quoique certaines misères privées soient soulagées, la décomposition de l'Empire continue après qu'une révolution émanée de l'initiative gauloise a livré aux chrétiens le trône des Césars, et son arrêt n'est pas révoqué : il faut que l'Empire meure pour que les nationalités renaissent, et le christianisme n'a pas la mission de faire éclore les nationalités.

Viennent donc les barbares, et qu'ils brisent le corps multiple de l'Empire, afin que les existences emprisonnées dans les flancs de ce colosse reparaissent à la lumière et vivent de leur propre vie ! Viennent ces Germains que la Providence a repoussés une première fois, quand ils eussent empêché l'éducation de la Gaule,

et qu'elle appelle maintenant pour raviver violemment la Gaule, pour réveiller la libre personnalité et les vertus guerrières chez ce peuple affaibli sous la monotonie du despotisme, pour apporter enfin le ciment qui reliera les matériaux de la nationalité française!

LIVRE VII.

GAULE ROMAINE

(*SUITE*).

Grandes invasions barbares. — République Armoricaine (*Bagaudie*). — Transactions de l'Empire avec les barbares. — Établissement des Wisigoths, des Burgondes, des Franks et des Bretons en Gaule. — Pélage et l'école de Lérins. — Guerre des Huns. — Fin de l'Empire romain.

(406-477 après J.-C.)

Pour renverser les faibles barrières de l'Empire d'Occident, il suffisait qu'il s'opérât du Danube au Rhin un mouvement de peuples analogue à celui qui s'était opéré du Tanaïs au Danube, et l'heure en était venue! le funèbre cinquième siècle avait commencé!

Aussitôt après la mort du grand Théodose, les Wisigoths, dont ce prince avait su faire les instruments de ses victoires, étaient devenus, d'alliés et de vassaux, les tyrans de l'Empire d'Orient. Réunis en monarchie militaire sous le célèbre Alarik, chef de la race des Balthes, ils avaient forcé l'empereur Arcadius à revêtir Alarik de la dignité de maître des milices; puis le roi goth, disposant des forces de l'Empire d'Orient comme des siennes propres s'était jeté sur l'Empire d'Occident. L'épuisement des ressources, l'affaiblissement numérique des armées, l'atonie des populations, étaient tels que le généralissime d'Honorius[1], Stilicon, fut obligé de mander en deçà des Alpes une partie des légions de Gaule et même de Bretagne, pour pouvoir défendre l'Italie. Stilicon parvint à repousser Alarik (400-403), et à le rejeter en Illyrie; mais l'attaque des Wisigoths n'avait été que le prélude d'une invasion plus terrible. Vers l'année 405, le monde barbare fut agité par

1. Stilicon était maître des milices dans les deux préfectures d'Italie et des Gaules. *v.* Claudian. *De Bello Getico,* v. 416, sur le rappel des légions.

d'immenses tempêtes; les peuples de l'Europe orientale et centrale refluèrent les uns sur les autres, et beaucoup de nations quittèrent leurs anciennes demeures. Les Huns, héritiers de la puissance des Goths, plantaient leurs pavillons du Volga jusqu'à la Vistule, et pesaient, au nord, sur les Sarmates, au midi, sur les Ostrogoths; et les Sarmates et les Ostrogoths pressaient à leur tour les Germains orientaux et les peuples du moyen Danube. Le poids de cette formidable pression retomba sur l'Empire d'Occident. Deux émigrations s'organisèrent, la première dans les steppes de la Sarmatie ou sur les rives de la Vistule, la seconde aux bords du Danube. Un demi-million de Sarmates, d'Ostrogoths et de Germains septentrionaux, conduits par un chef qui portait le nom germain de Radaghis (*Radagaisus*), descendirent du nord-est au sud-ouest et se ruèrent contre l'Italie (406), pendant qu'une autre horde, formée d'Alains et de Wandales, et partie de la Pannonie et de la Dacie, se précipitait vers la Gaule, entraînant sur ses pas les Markomans et les Quades[1].

A l'approche de ce déluge, Stilicon, accusé de trahison, après sa mort, par des écrivains d'une grande autorité qui se firent les échos d'injustes rumeurs[2], Stilicon se conduisit en héros de l'ancienne Rome; il rappela de nouveau en Italie les légions transalpines, les joignit aux troupes italiennes, pour mourir à leur tête ou sauver l'Empire, offrit la liberté aux esclaves qui prendraient les armes, et rassembla ainsi trente à quarante mille soldats : c'était la dernière des armées romaines! Elle fut grossie par trente mille auxiliaires, Goths, Huns et Alains, et Stilicon attendit avec toutes ses forces, qui ne dépassaient pas soixante ou soixante-dix mille combattants, les deux cent mille guerriers de Radaghis. Il n'avait pas néanmoins abandonné la Gaule. En lui enlevant ses défenseurs accoutumés, il lui avait donné pour défenseurs ses éternels ennemis; il avait prodigué l'or et les promesses aux Germains occidentaux, réveillé les vieilles haines nationales des Franks contre les Suèves et les Wandales, et obtenu, des deux

1. La plupart des historiens désignent cette troisième portion de la masse émigrante sous le nom générique de Suèves, qui a prévalu.

2. Oros. l. VII. — Hieronym. (saint Jérôme) *Epist. ad Ageruchiam*. Ils l'accusent d'avoir « excité contre la Gaule les nations des Alains et des Wandales ».

confédérations franke et allemannique, l'engagement de fermer le passage à la multitude émigrante. Et les mobiles Allemans, les Franks, qui « regardaient le parjure comme une forme de langage et non comme un crime[1] », furent, cette fois, fidèles à leur serment!

L'Empire eut encore quelques jours de gloire avant d'expirer, et les derniers poëtes de Rome eurent à chanter un autre Marius, vainqueur d'autres Cimbres : l'innombrable horde de Radaghis fut affamée, exterminée ou réduite en esclavage par Stilicon; mais les nouvelles de la Gaule troublèrent bientôt la joie de cette grande victoire. Tout avait paru d'abord répondre aux espérances du maître des milices : les Alains et les Wandales s'étant avancés, ceux-ci vers le pays frank, ceux-là vers l'Allemannie, avaient été arrêtés par les Franks et les Allemans, et Goar, l'un des deux principaux chefs des Alains, gagné apparemment par Stilicon, s'était même détaché de la ligue barbare pour se ranger du côté des Romains et se joindre aux Allemans, tandis que les Franks et les Wandales étaient aux prises. Les Wandales perdirent une sanglante bataille : près de vingt mille de leurs guerriers « moururent par le fer », et les Franks, poursuivant les vaincus avec furie, s'apprêtaient à « détruire entièrement la nation des Wandales ». Mais le gros des Alains et les autres coalisés quittèrent les confins de l'Allemannie et accoururent au secours de leurs alliés; les Franks, assaillis par toutes les tribus liguées, succombèrent sous le nombre : la horde émigrante leur passa sur le corps et traversa de pied sec le Rhin glacé, près de l'embouchure du Mein, dans la nuit du 31 décembre 406 au 1er janvier 407[2]. Cet épouvantable orage creva d'abord sur Mayence, qui fut emportée d'assaut, renversée de fond en comble et noyée dans le sang de ses habitants; plusieurs milliers d'hommes furent égorgés dans la cathédrale. De là, le torrent de l'invasion se répandit dans toute la Gaule : Worms (*Wangiones*) fut pris et détruit après un long siége; puis succombèrent « la puissante cité de Reims », Amiens, Arras (*Atrebates*), la cité des Morins (Térouenne), Tournai (*Torna-*

1. Salvian. *De Gubernatione Dei,* l. II, p. 85.
2. Renatus-Profuturus Frigeridus, ap. Gregor. Turon. l. II, c. 9. — Prosper. *Chronicon.* — Oros. l. VII.

cum)[1], Argentoratum (Strasbourg), la cité des Némètes (Spire), et beaucoup d'autres villes de la Gaule septentrionale. Bientôt les provinces d'outre-Loire furent envahies à leur tour. Les Alains, les Wandales et les Suèves étaient résolus de percer jusqu'à l'extrémité de l'Empire et de ne s'arrêter qu'en Espagne. La résistance vigoureuse des montagnards ibériens (Waskes ou Basques, Cantabres, etc.) devint fatale aux Gaulois. Les coalisés, ne pouvant forcer les ports des Pyrénées, se rejetèrent dans l'intérieur des provinces gauloises et y exercèrent d'inexprimables ravages : ils pillèrent toutes les villes de la Novempopulanie, des deux Aquitaines, de la Première Narbonnaise et de la Première Lyonnaise, sauf quelques-unes, qui, assiégées par le glaive au dehors, par la faim au dedans, se défendirent avec le courage du désespoir et lassèrent l'ennemi par leur opiniâtre constance. « Toulouse, dit saint Jérôme, fut sauvée de ces catastrophes par les mérites de son évêque, saint Exupère. » Une nuée de Saxons, d'Érules, de Burgondes, de Sarmates, de Gépides[2], étaient entrés en Gaule à la suite de la masse émigrante, sans autre vue que le pillage, et achevaient de dévaster le Nord durant les ravages des coalisés dans le Midi ; ils emmenèrent en captivité tant de Gaulois, que les cités belges, selon l'expression d'un contemporain, furent « transférées en Germanie ». On ne voyait plus dans les campagnes ni troupeaux, ni arbres, ni moissons ; les barbares ne laissaient après eux qu'un sol nu et des débris fumants. « Ni les places fortes entourées par l'eau des fleuves, ni les châteaux situés sur des rochers abrupts, n'échappaient à leurs furieux assauts ou à leurs stratagèmes perfides. La ruine de la Gaule eût été moins complète, si l'Océan tout entier eût débordé sur les champs gaulois[3]. »

1. Le pays des Nerviens avait été partagé en deux cités, Tournai et Cambrai (*Camaracum*), dont le nom rappelle les *Cimbres*, les Kimris ou Cambriens.

2. Les Gépides étaient une troisième branche de la race gothique : ce nom, dans la langue des Goths, signifiait, dit-on, « les tardifs, les traînards ». Une tradition gothique voulait que les aïeux des Ostrogoths, des Wisigoths et des Gépides fussent venus de la presqu'île scandinave sur les côtes de Germanie, montés sur trois vaisseaux de guerre. Le troisième navire demeura en arrière et n'arriva que longtemps après les autres ; les hommes de ce vaisseau furent appelés les *Ghépids* ou les *Tard-venus*. *v.* Gibbon, c. X.

3. Oros. l. VII. — S. Hieronym. *Epist. ad Ageruchiam.* — *Carmen de Providentiâ*, dans les *Historiens des Gaules*, t. I, p. 777.

La région entre le Rhône et les Alpes, la Viennoise et la Seconde Narbonnaise, où s'étaient retirés le préfet du prétoire et le maître de la cavalerie des Gaules, avaient été seules préservées du sort des autres contrées; mais, pour que rien ne manquât aux misères publiques, la guerre civile ne tarda point à éclater sur le Rhône. Les faibles détachements des troupes impériales qui occupaient encore l'île de Bretagne, au bruit des désastres de la Gaule, renoncèrent à l'obéissance d'Honorius et proclamèrent empereur un soldat obscur, appelé Constantin, nom qui parut d'un heureux présage à leurs imaginations superstitieuses. Le nouveau Constantin, quittant la Bretagne, où les aigles romaines ne devaient jamais reparaître, vint débarquer à Boulogne, fut reconnu ou subi avec une morne indifférence par les restes des populations belges, rallia les rares cohortes gallo-romaines ou auxiliaires éparses dans la Gaule, et entama des négociations avec les principaux chefs des nations émigrantes, afin d'obtenir qu'ils cessassent leurs affreuses dévastations, qu'ils employassent leurs forces à son service et fermassent du moins le Rhin aux autres barbares; mais « Constantin, dit Paul Orose, fut incessamment trompé par les pactes illusoires des barbares ». Ce qui est certain toutefois, c'est que les barbares ne lui refusèrent pas leur assistance pour aller enlever le pays d'outre-Rhône aux officiers d'Honorius; la désolation et la mort entrèrent dans la Province Viennoise avec le prétendu libérateur des Gaules (408). Constantin cependant ne s'empara point de ce pays sans combat. Un corps d'armée, envoyé par Stilicon, avait enfin franchi les Alpes, et le lieutenant de Stilicon, le Goth Sare (*Sarus*), tailla en pièces la nombreuse avant-garde des barbares à la solde de Constantin. L'usurpateur, effrayé de cet échec, se réfugia dans les murs de Valence et essaya de traiter avec Sare; mais le général goth fit égorger traîtreusement le négociateur de Constantin, le Frank Nébiogast, le même peut-être que ce Nébisgast qui, dans son enfance, avait dû la vie et la liberté au César Julien; puis Sare mit le siége devant Valence. Constantin fut promptement secouru par ses farouches alliés, et Sare, au bout de sept jours, fut contraint de lever le siége et de se replier vers les Alpes. Arrivé au pied des montagnes il se trouva enfermé entre les barbares auxiliaires de Constantin et les

montagnards insurgés, et se vit réduit à acheter le passage des défilés par l'abandon de tout son butin aux populations des Alpes. Les dépouilles des cités gauloises, enlevées aux Alains ou aux Wandales par les soldats impériaux, finirent ainsi par rester entre les mains des *Bagaudes* de la montagne[1].

La Bagaudie prenait, sur ces entrefaites, une extension immense et un caractère tout différent de celui qui l'avait jusqu'alors signalée : ce n'étaient plus seulement les pauvres, les esclaves, les colons, qui se révoltaient contre l'ordre social, mais toutes les classes de la société, mais les cités et les provinces entières, qui rejetaient le pouvoir romain et le gouvernement impérial. Après le départ de Constantin pour la Gaule, la Bretagne avait ressaisi son indépendance sous des chefs de race et de langue kimriques : la Gaule occidentale suivit l'exemple de la Bretagne; les provinces de l'Ouest, moins épuisées, moins complétement désolées que les autres par les barbares, chassèrent « les gouverneurs romains », qui ne savaient que les piller et non les défendre, se détachèrent d'un Empire croulant de toutes parts et se donnèrent, dit Zosime[2], « un gouvernement à leur convenance ». Rien n'est plus obscur que ce fait si grave et si digne d'intérêt : aucun monument écrit par les acteurs de cette révolution n'est parvenu jusqu'à nous, et les détails en sont tout à fait inconnus. On ne sait pas même jusqu'où s'étendit l'espèce de république fédérative qui brisa le joug d'Honorius et de Constantin : Zosime dit qu'elle embrassa « toute l'Armorique (Ἀρμορικὸς ἅπας) et d'autres provinces gauloises »; diverses inductions autorisent à présumer que la Seconde Aquitaine, la Troisième et la Seconde Lyonnaises, les cantons maritimes de la Seconde Belgique, et quelques cités des Provinces centrales, au moins de la Quatrième Lyonnaise, entrèrent dans la confédération. Ce noble effort, tenté pour le salut de la Gaule, ne fut malheureusement pas couronné de succès. Une jeune et forte république ne pouvait sortir ainsi, par un coup de désespoir, du sein d'une société agonisante : on obtint quelques succès partiels contre les bandes errantes des brigands étrangers; mais on ne put constituer un ordre un peu stable : l'anarchie succéda, dans

1. Zosim. l. 4.— Oros. l. VII. Olympiodor. dans les *Hist. des Gaules*, t. I, p. 587.
2. L. VII, dans les *Hist. des Gaules*, t. I, p. 587.

les cités insurgées, à la tyrannie des présidents et des comtes impériaux; les artisans, les colons, les esclaves, secouèrent la domination écrasante des maîtres et des riches, et dominèrent tumultueusement à leur tour, mais sans être capables d'organiser la démocratie. La révolution ne fonda quelque chose de durable que dans un coin du territoire confédéré, et ce ne fut point une société nouvelle; ce fut, tout au contraire, ce retour à la vieille Gaule, grâce auquel la langue et quelque chose des mœurs et des traditions primordiales se sont conservées jusqu'à nos jours au fond de l'Armorique comme dans un sanctuaire des aïeux. L'île de Bretagne avait été bien moins romanisée que le continent gaulois, et l'établissement de nombreux émigrants bretons sur cette pointe occidentale de l'Armorique, qui était restée elle-même le pays le plus gaulois de la Gaule, constitua là un foyer celtique indestructible. Nous verrons bientôt quels événements renouvelèrent sur une beaucoup plus grande échelle l'émigration des Bretons en Gaule.

Constantin, maître du reste de la Gaule, de compte à demi, pour ainsi dire, avec les Alains, les Wandales et les Suèves, ne paraît point avoir tenté de ramener la confédération armoricaine à son obéissance : il tourna ses efforts vers l'Espagne, et envoya au delà des Pyrénées le peu de troupes régulières dont il disposait. L'Espagne était habituée à saluer pour son maître quiconque régnait en Gaule, et Honorius, loin d'être à portée de s'opposer aux progrès de l'usurpateur, lui reconnaissait, en ce moment même, le titre d'*Auguste,* et implorait son assistance contre Alarik. Stilicon n'était plus : l'ingrat et inepte Honorius avait sacrifié à de perfides délateurs l'appui de sa jeunesse, le dernier défenseur de Rome (août 408), et les hordes des Wisigoths, assurées désormais de la victoire, inondaient de nouveau l'Italie. Ce n'était pas Constantin qui pouvait remplir la place de Stilicon, et le monde civilisé apprit bientôt avec terreur l'entrée des Goths dans la VILLE ÉTERNELLE. Rome, deux fois assiégée et mise à rançon par Alarik, fut enfin prise d'assaut et livrée au pillage le 24 août 410!

L'Empire romain, frappé au cœur, n'expira pourtant pas sur-le-champ de cette mortelle blessure : il devait traîner encore bien

des années sa douloureuse agonie! Alarik sembla épouvanté de son triomphe et n'osa rester dans Rome. Il mourut quelques mois après, comme il se disposait à passer en Sicile et en Afrique, et son successeur Ataülf, cantonné dans la Toscane, consentit à une sorte de trêve avec la cour impériale, réfugiée à Ravenne. Les ministres d'Honorius, réduits à recevoir la loi des Wisigoths au sein de l'Italie, voulurent néanmoins reconquérir la Gaule, et profitèrent, pour exécuter leur dessein, du répit que daignait leur accorder Ataülf. La situation de la Gaule favorisa cette entreprise. Deux ans auparavant (409), un des lieutenants de Constantin, Gérontius, lui avait enlevé l'Espagne : Constantin s'était vengé en poussant les Alains, les Wandales et les Suèves à réaliser leur premier projet et à se jeter sur la Péninsule; les *ports* des Pyrénées leur furent livrés par les troupes régulières qui se joignirent aux hordes conquérantes, et l'Espagne, jusqu'alors presque étrangère aux calamités de l'Empire, expia sa longue prospérité par des maux sans nom (octobre 409); les trois quarts de la Péninsule furent partagés entre les trois peuples émigrés, et la Province Tarragonaise demeura seule au pouvoir de Gérontius. Les deux usurpateurs de Gaule et d'Espagne continuèrent à guerroyer sur les ruines de leurs provinces, et Gérontius, attirant à sa solde les bandes des envahisseurs, vint assaillir Constantin au nord des Pyrénées : il remonta le Rhône jusqu'à Vienne, s'empara de cette ville, et fit décapiter Constant, fils de Constantin et son associé à l'Empire, qui avait présidé à la défense de Vienne; de là il se rabattit sur Arles; le siége de la préfecture des Gaules, un moment établi à Lutèce, avait été transféré à Arles dans les dernières années du quatrième siècle, et Constantin y avait fixé sa résidence. L'empereur de Gaule se défendit opiniâtrément dans Arles, en attendant l'arrivée des secours qu'il avait envoyé demander aux Franks et aux Allemans, et la lutte se prolongeait entre Constantin et Gérontius, lorsque l'armée d'Honorius, commandée par le Romain Constance et le Goth Ulfila, parut en deçà des Alpes et s'avança droit à Arles. La plupart des soldats de Gérontius, gagnés par les chefs impériaux, abandonnèrent leur général, et Gérontius se tua pour éviter d'être livré à l'empereur. A peine abandonné par Gérontius, le siége d'Arles fut repris et

continué avec une nouvelle vigueur par Constance[1]. L'approche des bandes frankes et allemanes, qu'amenait des bords du Rhin le Frank Édowig, maître des milices de Constantin, obligea cependant les impériaux à suspendre les opérations du siége, mais pour courir de l'autre côté du Rhône au devant des auxiliaires germains. Les manœuvres de Constance, brave et habile capitaine, décidèrent la victoire : Édowig fut défait et tué ; et Constantin, perdant toute espérance, se fit ordonner prêtre et se rendit, sans autre condition que d'avoir la vie sauve; la capitulation fut violée, non par Constance, mais par Honorius, à qui le vainqueur expédia l'usurpateur captif : Constantin fut mis à mort (411)[2].

Le passage des barbares en Espagne et la chute de Constantin ne rendirent pourtant pas la Gaule au gouvernement impérial : les confédérés de l'Ouest ne se soumirent point, et un nouvel usurpateur avait revêtu la pourpre dans le Nord, avant même que Constantin eût succombé; le Gallo-Romain Jovinus s'était proclamé *Auguste* à Mayence, ou plutôt parmi les débris de Mayence, « à l'instigation, dit Olympiodore, de l'Alain Goar et de Gunther, qui commandait aux Burgondes. » Goar était ce prince alain qui avait abandonné la coalition des émigrants en 406, et qui était resté avec sa peuplade sur le territoire des Allemans ; quant aux Burgondes, par suite des bouleversements qui avaient eu lieu dans l'intérieur de la Germanie en 406, ils s'étaient aussi avancés dans l'Allemannie, et frappaient à leur tour aux portes de la Gaule; Jovinus les leur ouvrit, noua des relations avec les Franks, irrités de la défaite de leurs compatriotes par Constance, et, grâce à l'appui des barbares du Nord, fut reconnu empereur par toute la Gaule orientale et centrale, depuis Mayence et Trèves jusqu'à l'Arvernie et jusqu'à Arles, Constance n'ayant point apparemment les moyens de lui résister.

Tandis que la peuplade alaine de Goar et, derrière elle, la nation entière des Burgondes se disposaient à traverser le Rhin, la Gaule voyait descendre du haut des Alpes dans ses provinces méridionales des hôtes plus formidables encore. Après avoir long-

1. Fauriel, *Histoire de la Gaule mérid.* etc. t. I, p. 105.
2. Sozomen. *Histor. ecclesiastic.* l. IX. — Olympiodor. — Zosim. l. IV.

temps hésité sur le choix de leur établissement définitif, les Wisigoths, par suite de négociations mal connues avec Jovinus, s'étaient décidés pour la Gaule, et les hordes des vainqueurs de Rome, parties de la Toscane, arrivèrent aux bords du Rhône dans le courant de l'année 412 : la Viennoise et la Seconde Narbonnaise furent comme englouties par ce débordement de trois à quatre cent mille barbares. Jovinus ne tarda pas à devenir la victime de ses redoutables alliés : le roi des Wisigoths, Ataülf, s'étant brouillé avec l'usurpateur, la princesse Placidie, sœur d'Honorius, qui était demeurée prisonnière des Wisigoths depuis le sac de Rome, et qu'Ataülf aimait éperdument, poussa son amant à se rapprocher de son frère, et Ataülf offrit à Honorius la tête de Jovinus en gage de réconciliation. Jovinus, mal secondé par les barbares du Nord, s'étant retiré dans les murs de Valence, la ville fut enlevée de vive force par les Wisigoths, qui livrèrent Jovinus au préfet du prétoire, Dardanus, chef du parti *honorien* en Gaule. Dardanus poignarda le vaincu de sa propre main à Narbonne, et dirigea une réaction sanglante contre les officiers et les partisans de l'usurpateur : la noblesse arverne surtout fut cruellement décimée (413).

La mésintelligence recommençait déjà entre les Wisigoths et la cour impériale : Ataülf avait promis de rendre Placidie à l'empereur, et les ministres d'Honorius s'étaient engagés à fournir des grains et du bétail aux Wisigoths, dont la multitude avait peine à subsister dans des régions tourmentées par la famine, suite inévitable des ravages de l'invasion et de l'abandon de l'agriculture. On ne se tint parole ni d'un côté ni de l'autre, et Ataülf, après avoir tenté inutilement de s'emparer de Marseille, vigoureusement défendue par le comte Boniface, traversa le Rhône à la tête de son peuple et des Alains de Goar, qui étaient venus se joindre à la horde gothique, et envahit toute la contrée entre les deux mers, des Cévennes aux Pyrénées et du Rhône à la Gironde. Narbonne, Toulouse et Bordeaux, les trois principales cités de cette région, furent occupées par les Wisigoths dans l'automne de 413. Pendant ce temps, les Burgondes, s'avançant en corps de nation dans la Première Germanie, s'étendaient dans les campagnes entre les Vosges et le Rhin, depuis Mayence jusqu'au Jura et à la Séqua-

nie : à la droite des Burgondes, les Franks, qui avaient soutenu successivement Constantin et Jovinus contre les généraux d'Honorius, signalaient leur rupture définitive avec l'empereur par une impétueuse incursion dans la Première Belgique et la Seconde Germanie, et saccageaient de nouveau la malheureuse ville de Trèves, éternel objet de leurs attaques. Le but de cette agression était moins la conquête que le butin ; néanmoins on pourrait y rattacher sans invraisemblance le premier établissement des bandes frankes sur les deux rives de la Meuse, dans la Tongrie (pays de Liége), au sud-est des anciens Saliens de Toxandrie[1].

L'entrée des Wisigoths dans les contrées à l'ouest du Rhône ne fut point accompagnée de semblables violences : un séjour de trente-huit années dans l'intérieur de l'Empire avait déjà modifié sensiblement, sinon ce peuple, du moins ses chefs, et Ataülf, résolu de se fixer dans la Gaule méridionale, ne voulait pas achever de ruiner son futur royaume ; son cœur était d'ailleurs gagné à la cause de la civilisation, et, en épousant la princesse Placidie à Narbonne (janvier 414), ce fut, pour ainsi dire, la société romaine qu'il épousa ; dans la cérémonie nuptiale, il se montra vêtu à la romaine. La majesté de l'Empire, dans sa profonde décadence, frappait d'admiration et de terreur l'héritier d'Alarik ; il semblait craindre qu'une si grande ruine, en tombant, n'écrasât le monde. On lit dans un écrivain contemporain un passage très remarquable sur les idées et les vues d'Ataülf : « Le roi des Goths, dit Orose, homme de grand cœur et de grand esprit, avait coutume de dire que son ambition la plus ardente avait été d'abord d'anéantir le nom romain, et de faire, dans toute l'étendue des terres romaines, un nouvel Empire appelé Gothique ; de sorte que, pour parler vulgairement, tout ce qui était *Romanie* devint *Gothie*, et qu'Ataülf joua le même rôle qu'autrefois César-Auguste ; mais qu'après s'être assuré par l'expérience que ses Goths étaient incapables d'obéissance aux lois, à cause de leur barbarie indisciplinable, jugeant qu'il ne fallait pas toucher aux lois, sans lesquelles la république cesserait d'être république, il avait pris le

1. Prosper Aquitan. — Prosper Tyr. — Olympiodor. — Idat. *Chronic.* — Renat. Frigerid. — Cassiodor. *Chronic.*

parti de chercher la gloire en consacrant les forces des Goths à rétablir dans son intégrité, à augmenter même la puissance du nom romain, afin qu'au moins la postérité le regardât comme le restaurateur de l'Empire, qu'il ne pouvait transporter ailleurs. Dans cette vue, il s'abstenait de la guerre et recherchait soigneusement la paix[1]. »

Mais la *conversion* même des barbares ne pouvait sauver l'Empire, trahi par ses propres chefs quand ses ennemis lui offraient leurs secours. L'empereur, qui avait tué Stilicon, repoussa l'amitié d'Ataülf; le patrice[2] Constance, ennemi personnel d'Ataülf, engagea Honorius à gagner les Burgondes en ratifiant leur passage sur la rive gauche du Rhin, et poussa contre les Wisigoths toutes les forces dont l'Empire pouvait encore disposer. Constance dirigea du reste avec habileté cette guerre impolitique. L'armée impériale, marchant rapidement d'Arles sur Narbonne, surprit et enferma le roi goth dans cette ville, sans qu'il eût le temps de rassembler tous ses guerriers épars du Rhône à la Gironde. Ataülf, assiégé par terre et par mer, se vit réduit à capituler et à promettre d'évacuer la Gaule, pour aller en Espagne combattre les Alains, les Wandales et les Suèves; mais cette évacuation ne fut qu'un malheur de plus pour les provinces gauloises : les Wisigoths, n'ayant plus rien à ménager, rançonnèrent durement les cités qu'on les forçait de quitter. Les Alains de Goar restèrent en Gaule comme milices auxiliaires de l'Empire (fin 414)[3].

Ce fut là un succès bien inutile; car les Wisigoths ne tardèrent point à reparaître au nord des Pyrénées, du consentement de l'empereur. Après la mort d'Ataülf, son successeur Wallia conclut avec le patrice Constance, en 416 ou 417, un traité qui autorisa les Wisigoths à s'établir dans la Seconde Aquitaine et dans quelques cantons de la Première Narbonnaise et de la Novempopulanie, à condition qu'ils reconquerraient l'Espagne sur les autres

1. Oros. l. III, c. 43, trad. par M. Aug. Thierry; *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 104, édit. de 1836.

2. Titre créé par Constantin. C'était la plus haute dignité de l'Empire; elle était supérieure à celle de préfet du prétoire et de maître des milices.

3. Oros. l. VII, c. 43. — Paulin. *Eucharisticon*.

barbares pour le compte de l'Empire. Les Wisigoths écrasèrent les Alains, maltraitèrent fort les Wandales; puis, dès 418, rappelés peut-être par la cour impériale elle-même, qui ne voulait pas les laisser se cantonner sur les côtes tarragonaises, ils vinrent demander le prix de leurs travaux inachevés. En 419, les Wisigoths furent mis en possession du territoire promis, et les habitants des cités de Poitiers, de Saintes, d'Angoulême, de Bordeaux, de Périgueux (*Petrocorii*), d'Agen (*Aginum* des Nitiobriges) et de Toulouse, durent, ainsi que l'atteste le code des Wisigoths, céder les deux tiers de leurs terres et le tiers de leurs esclaves aux *hôtes* barbares qui s'installèrent parmi eux. Les vastes domaines du fisc impérial, les « villas césariennes », les haras, les ateliers d'hommes et de femmes esclaves, devinrent sans doute la propriété du roi des Wisigoths. Ainsi fut commencé le partage de la Gaule entre les peuples teutoniques; ainsi fut consommé le premier acte du grand drame de la conquête!

L'état des esprits après ces prodigieux bouleversements, la situation du monde moral et intellectuel, offre un spectacle plein de grandeur et de tristesse : les derniers adorateurs de Jupiter s'enveloppaient dans leur manteau, annonçant d'une voix mélancolique que la prédiction faite à Romulus s'accomplissait, et que Rome, après douze siècles d'existence, allait finir avec l'univers; les sceptiques, les indifférents, les hommes ébranlés dans leurs croyances par l'aspect du chaos sanglant qui les faisait douter de Dieu, se jetaient par désespoir dans tous les délires des sens, comme leurs aïeux s'y étaient jetés autrefois par ennui : chacun d'eux étant exposé à perdre, d'un instant à l'autre, les biens, la liberté, la vie, ils s'efforçaient de fermer leurs oreilles aux rumeurs sinistres qui grondaient dans le lointain, jusqu'à ce qu'elles éclatassent sur leurs têtes en cris d'extermination; ils mouraient ivres, les fleurs au front et la coupe en main; sans être résignés à périr, ils ne tentaient nul effort pour prévenir leur perte. « L'assoupissement du Seigneur, dit Salvien, était tombé sur eux! » La cité de Trèves fut pillée, brûlée, ruinée quatre fois par les Franks dans l'espace d'un demi-siècle; à peine les barbares étaient-ils partis, que les restes des citoyens, échappés au massacre de leurs pères, de leurs frères, de leurs amis, réparaient le cirque et

rouvraient le théâtre parmi les décombres ensanglantés et les ossements épars[1].

Les chrétiens fervents, au contraire, redoublaient d'exaltation spiritualiste : ils fuyaient dans les îles de la mer et dans les grottes des montagnes, pour y vivre seuls avec Dieu, ou savaient se créer une vie ascétique au sein même des palais[2]; mais, en abjurant les intérêts matériels et presque la vie sociale, en se séparant, par un puissant effort, de la déplorable réalité, ils n'absorbaient point leur intelligence dans une contemplation isolée. Aux clameurs des hordes barbares, au bruit des cités croulantes, les théologiens discutaient sur la liberté morale de l'homme et la grâce divine, et débattaient le problème du mal et de la chute : admirable puissance de l'esprit humain à se dégager du temps et des faits pour s'élancer dans la sphère éternelle des idées! Le monde intellectuel avait alors sa guerre comme le monde matériel, et la nature de l'homme, cette fois, non plus la nature de Dieu, ainsi qu'au temps d'Arius, était le sujet du combat. La lutte de Pélage et de saint Augustin, qui devait se renouveler tant de fois et sous tant de noms divers, n'est pas seulement d'un intérêt universel pour l'histoire de l'esprit humain; elle est d'un intérêt tout spécial pour l'histoire de la race gauloise; car ce fut le génie propre de cette race qui se manifesta dans cette lutte. L'homme qui disputa la chrétienté au grand évêque d'Hippone était sorti de l'indestructible foyer du druidisme, de l'île de Bretagne. Le Kimri Morgan, qui traduisit son nom en celui de Pelagius[3], avait quitté le culte, mais non l'esprit druidique. Il prêche à la fois pour la Trinité et contre le péché originel et la déchéance de la nature. Il tente, au nom de la « nature propre » de chaque âme[4], de la responsabilité individuelle et du libre arbitre, de la volonté en équilibre, une réaction dans le christianisme contre la doctrine qui enveloppe tous les hommes dans la solidarité du péché du premier couple et contre celle qui tend à absorber la liberté humaine dans la volonté divine, contre l'esprit de saint Paul exagéré par saint

1. Salvian. *De Gubernatione Dei*, l. VI.
2. *V.* aux Éclaircissements, n° X, la belle *histoire de sainte Scholastique*.
3. *Môr-gan*, génie de la mer; *pelagus*, mer.
4. C'est exactement l'*awen* druidique, « l'individualité absolument distincte ».

Augustin et saint Jérôme. — Il n'y a point de péché héréditaire : la volonté seule constitue le péché. La volonté étant libre, l'homme peut éviter le péché et gagner le ciel par les seules forces de la nature que Dieu lui a donnée. La grâce de Dieu n'est que la *nature* (la force initiale) qu'il a mise en nous lorsqu'il nous a créés. Pélage ne conserve pas seulement, il exagère la doctrine druidique de l'*équilibre*. Dieu n'est plus que la cause et la fin de l'homme : dans l'intervalle, l'homme marche seul. A force de relever la personne humaine, il ne voit plus le concours et le support perpétuellement nécessaire de Dieu. Il perd le sens de cette société du Créateur et de la créature, de ce mystère de la vie que semble avoir enveloppé le symbole du chêne et du gui. En même temps qu'il exagère l'*équilibre* druidique jusqu'à l'indépendance, il laisse dans l'ombre la *préexistence*, cette autre doctrine fondamentale de ses pères, et brise les traditions en niant la chute et la solidarité au lieu d'en chercher l'explication dans la liberté même.

On sait avec quelle énergie et quelle persévérance saint Augustin poursuivit Pélage. Le grand docteur africain voyait à la fois le dogme positif de la chute et de la rédemption nié et l'essence même du christianisme, la grâce, le lien perpétuel de Dieu et de l'homme, brisé par le docteur breton. Mais ce qu'il opposa à Pélage, ce ne fut pas seulement la grâce universelle, incessamment nécessaire à toute âme humaine et que l'homme peut accepter ou repousser en vertu de sa liberté, ce fut l'impuissance radicale de l'homme vicié par la chute originelle en Adam ; ce fut la grâce donnée arbitrairement aux uns et non aux autres en vertu de la prédestination des élus, prédestination qui a pour corrélatif la destination des non-élus à la damnation éternelle[1].

Le pélagianisme fut condamné par plusieurs conciles ; mais la Gaule et la Bretagne, émues jusqu'au fond de leurs instincts et de leurs traditions par la voix de Pélage, ne subirent pas sans une longue résistance, ou plutôt ne subirent jamais véritablement la doctrine de saint Augustin. Des docteurs illustres, des saints essayèrent de soutenir la liberté et le *pouvoir* de l'homme tout

1. Il allait déjà, lui et les siens, à toutes les conséquences logiques de ce dogme, la damnation des enfants morts sans baptême, etc. Il admet positivement des prédestinés de la damnation comme du salut. « Dieu choisit, dit-il, les uns par miséricorde, les autres par jugement. » *De Correptione et Gratia*, c. VII.

en corrigeant ce qu'il y avait d'excessif en Pélage. Ils niaient que l'homme eût été radicalement vicié par la chute; ils voulaient qu'au moins on accordât à l'homme de pouvoir désirer et appeler la grâce, et repoussaient avec horreur la *double prédestination* et tout ce qui tend à faire Dieu *auteur du mal.* « C'est un sacrilége de dire que Dieu ait voulu sauver, non tous les hommes, mais une partie des hommes[1]. » Cette tentative partit de deux grands monastères fondés vers 410, l'un dans une des îles de Lérins, par saint Honorat, évêque d'Arles[2], l'autre à Marseille, par Cassien, sous l'invocation de saint Victor, apôtre de cette ville. Lérins et Saint-Victor, surtout Lérins, l'*île bienheureuse,* l'*île des Saints,* figuraient déjà parmi les principales écoles théologiques du christianisme; toute la Gaule s'y précipitait. Cassien, chef et législateur de tout ce mouvement, eut, dit-on, jusqu'à cinq mille moines sous sa direction[3] : de ces pépinières d'évêques et de docteurs sortirent une foule d'hommes éminents. Le *semi-pélagianisme,* comme disaient les *augustiniens,* domina la Gaule durant tout le premier siècle. L'Orient lui était favorable. Rome, quoique très fortement influencée par saint Augustin, gardait beaucoup de ménagements[4]. Saint Augustin consuma ses dernières années dans des luttes désespérées contre l'Église de Gaule. Ce grand esprit, qui, après avoir parlé si admirablement de la nature de Dieu et de la nature de l'homme, professa des opinions si étranges sur les rapports de Dieu avec la race humaine, cette âme tendre, qui acheva sa carrière ici-bas dans des croyances si impitoyables, et qui contribua plus que personne à imprimer au christianisme « un caractère sombre et terrible qu'il n'avait pas à son origine[5]. »

1. Cassian. *Collat.* XIII, c. 7.
2. Cette petite île prit plus tard le nom de Saint-Honorat.
3. Il avait fondé aussi à Marseille un grand couvent de femmes. Il eut une glorieuse part dans cette réhabilitation du travail manuel qu'avaient commencée les apôtres. Dans ses *Institutions monastiques,* à l'exemple des moines d'Égypte, il recommande instamment le travail à ses religieux, ce qu'avait négligé saint Martin.
4. La papauté se montra généralement assez modérée sur la question de la grâce. Au quatorzième siècle, Urbain V n'hésitait pas à qualifier Cassien de *saint.*
5. Ampère, *Hist. litt. de la France,* t. II, p. 71.

« L'Évangile à l'esprit n'offre de tous côtés
Que pénitence à faire et tourments mérités »

dit Boileau, organe des disciples de saint Augustin.
Il y a heureusement autre chose dans l'Évangile.

fut continué par des disciples qui donnèrent à sa pensée une expression plus dure encore. Un Gaulois, en guerre avec l'esprit de la Gaule, saint Prosper d'Aquitaine, prédécesseur, à travers les siècles, de Jansénius et de Saint-Cyran, résuma les dogmes de la double *prédestination* dans un poëme latin d'une éloquence sinistre [1].

L'Église de Gaule éclata. Ses docteurs les plus renommés étaient alors Vincent de Lérins et Faustus de Riez [2]. Vincent, qui, renouvelant, au cinquième siècle, l'œuvre de saint Irénée au deuxième, concentre tout le corps de l'orthodoxie dans son *Commonitorium* (l'*avertissement*), avec une précision et une vigueur étonnantes ; assigne à l'orthodoxie un triple fondement : l'Écriture sainte, la tradition la plus générale de l'Église, et le consentement actuel du plus grand nombre des docteurs ; pose enfin le principe du progrès (*profectus*) dans le développement du dogme ; Faustus, abbé de Lérins, puis évêque de Riez, Breton de naissance comme Pélage, qui, dans une lettre célèbre, soutient, d'accord avec Cassien et le plus grand nombre des Pères, qu'il n'y a pas d'autre être incorporel que Dieu, opinion concordant avec l'antique doctrine gauloise

1. *In ingratos;* contre les ennemis de la grâce.

2. Parmi les élèves de l'école de Lérins figurait, à côté de Faustus et de Vincent, le second saint Hilaire, évêque d'Arles, qui eut, en 445, avec le pape saint Léon (Léon Ier), un débat de juridiction remarquable. L'évêque d'Arles, ville devenue le siége du préfet du prétoire des Gaules, se prétendait primat de l'Église gallicane, et avait, en cette qualité, convoqué des conciles pour déposer des évêques accusés de prévarication. Ceux-ci portèrent plainte au pontife romain. Saint Hilaire alla s'expliquer à Rome, mais ne se soumit nullement à la cassation de ses sentences, et l'affaire aboutit à une rupture violente. Saint Léon agit avec beaucoup d'habileté en écrivant aux évêques de la Province Viennoise, théâtre de la lutte, une lettre où il accusait son adversaire de ne refuser la soumission à saint Pierre que pour assujettir les autres métropolitains de la Gaule, et prétendait combattre non pour son intérêt, mais pour celui des évêques gaulois (*Leon. pap. epist. ad Viennens. prov. episcop.*). Saint Léon recourut à l'empereur Valentinien III, qui enjoignit que les évêques tinssent pour loi ce que l'évêque de Rome aurait ordonné, et que tout évêque qui, appelé à son jugement, aurait refusé de venir, y fût contraint par le gouverneur de sa province (*In nov. Theodos.* t. 14). — Cette affaire fait bien voir comment les siéges épiscopaux s'étaient hiérarchisés d'après la hiérarchie civile, les métropoles civiles devenant métropoles religieuses, et comment l'évêque de la capitale de l'Empire travailla à empêcher qu'il se formât ou se maintînt des primaties au-dessus des métropoles provinciales dans chacune des grandes régions de l'Empire. Saint Léon, afin d'écarter saint Hilaire, proposa aux évêques gaulois de prendre, comme en Afrique, le plus ancien d'entre eux pour primat ; mais ils n'acceptèrent pas.

sur la réalité et l'activité des existences futures [1]. Vincent de Lérins avait déjà réfuté les *prédestinatiens :* Faustus provoqua la réunion d'un concile à Arles, où trente évêques gaulois, tout en réprouvant « l'erreur de Pélage, à savoir, que l'homme naisse sans péché et puisse se sauver par ses seules forces », condamnèrent ceux qui prétendent « que le libre arbitre ait péri en Adam; que l'homme soit précipité dans la mort par la prescience de Dieu ; et que l'effort de l'homme ne coopère pas avec la grâce divine » (vers 472). Ce fut là un des jours les plus glorieux de l'Église de Gaule.

L'augustinianisme n'accepta pas sa défaite, et poursuivit la guerre théologique. Un demi-siècle après le concile d'Arles, en 529, un nouveau concile gallican, tenu à Orange, condamna la doctrine de l'école de Lérins sur le pouvoir qu'aurait l'homme d'appeler la grâce, et décida qu'il ne peut rien s'il n'est prévenu par elle ; que le libre arbitre a été réduit à l'impuissance par la chute, tant qu'il n'est pas restauré par la grâce. Ce concile toutefois maintint la condamnation très expresse de la double prédestination. Sa doctrine, qui devint celle de l'Église catholique, fut bien la victoire de la grâce sur la liberté, mais ne fut pas, comme on l'a trop répété, la victoire complète de l'augustinianisme. Si la Gaule céda enfin, comme le reste de la chrétienté, à l'impulsion qui emportait impétueusement le monde chrétien vers la doctrine de la grâce, c'est que la chrétienté voyait peu alors cette doctrine par ses côtés sombres : elle sentait le besoin de s'envelopper de Dieu ; elle allait où on lui disait que tout vient de Dieu et que l'homme ne peut rien. Le temps de la liberté devait revenir : éternelles oscillations entre deux vérités que l'homme oppose l'une à l'autre au lieu de les réunir dans leur éternel concours [2].

Nous avons un peu dépassé la marche du temps. Il nous faut revenir à la première partie du cinquième siècle. Ces luttes, purement abstraites, n'épuisaient pas toute l'activité des théologiens ; ils étaient bien obligés de s'occuper parfois du

1. A la vérité, la question est mal posée. Faustus ne distingue pas l'immatérialité propre de l'âme d'avec la nécessité où elle est de se manifester dans et par la matière, ce qui donne tout avantage à son adversaire Mamertus Claudianus, prêtre viennois, défenseur éloquent et profond de la spiritualité de l'âme.

2. On peut lire un intéressant résumé de ces grands débats dans l'*Hist. litt. de la France,* par M. Ampère, t. II, c. 15-17.

présent, ne fût-ce que pour combattre les doutes désespérés qui s'emparaient des peuples et pour justifier la Providence des calamités de la terre. Cette nécessité enfanta le grand ouvrage de saint Augustin, *la Cité de Dieu,* qui transporta dans un autre monde la «Jérusalem céleste», le règne du Christ, attendu incessamment sur la terre par les millénaires et par tous ceux qui prenaient l'Écriture à la lettre[1]. Tel fut aussi le motif qui dirigea la plume de Salvien, lorsqu'il écrivit, à Marseille, trente ans après (de 441 à 450), son traité du *Gouvernement de Dieu;* mais, dans ce livre, plus politique et moins métaphysique que *la Cité de Dieu,* Salvien s'attacha surtout à prouver que les hommes civilisés, les riches, les puissants, avaient mérité leurs malheurs. Retraçant avec audace les causes de la ruine de l'Empire, la corruption et l'égoïsme des grands, la misère des petits et des faibles, qui portaient tout le poids des impôts et se voyaient réduits, pour obtenir protection et subsistance, à se faire les clients et les serviteurs des riches[2], il n'hésita pas à disculper les Bagaudes, les rebelles, et à déclarer la domination des barbares mêmes plus supportable que le gouvernement impérial.

Et Salvien avait raison! La tyrannie des empereurs, ou plutôt des cours impériales, croissait en raison de leur faiblesse. La «divine hiérarchie» des fonctionnaires, protégée contre le ressentiment des opprimés par des lois aussi ineptes qu'atroces[3], semblait se hâter de dévorer les débris des provinces pour prévenir

1. Cette opinion avait dominé durant les premiers âges du christianisme : saint Irénée, saint Martin la professaient. C'est dans l'attente du retour prochain du Christ qu'il faut chercher le vrai sens de la passivité politique des premiers chrétiens. Il n'y avait pas à se préoccuper d'un monde qui allait finir. César était là pour y maintenir provisoirement un ordre matériel quelconque. « Rendez à César ce qui est à César. » La croyance changea; les maximes restèrent et devinrent une théorie permanente d'obéissance passive au profit de tous les despotismes.

2. On doit voir à la fois, dans ce groupement des faibles autour des forts, une des origines de la vassalité et du régime féodal, et un retour à l'ancien régime gaulois.

La retraite de beaucoup de *sénateurs,* avec leurs gens, dans des *villas* isolées et fortifiées où ils pouvaient se défendre contre les bandes barbares, est un fait saillant du même ordre.

3. *V.* dans Gibbon, c. 32, la loi d'Arcadius qui punit de mort la *pensée* même de conspiration contre les « membres de la maison impériale », c'est-à-dire contre tout officier, fonctionnaire ou serviteur du palais, avec infamie héréditaire sur la postérité des criminels de lèse-majesté.

les barbares. La plèbe des contrées encore *romaines* enviait le sort des populations soumises aux Wisigoths et aux Burgondes. Dans ces provinces, les familles sénatoriales étaient, à la vérité, humiliées et appauvries par le partage de leurs biens avec les *hôtes* barbares; mais les classes inférieures souffraient moins qu'auparavant : les exacteurs s'étaient retirés avec les présidents et les comtes de l'empereur. Les conquérants, satisfaits des terres et des habitations qu'ils s'étaient appropriées, ne songeaient pas plus à grever leurs sujets de contributions régulières qu'à s'immiscer dans l'administration municipale des cités, bien que le roi des Wisigoths trônât dans le prétoire de Toulouse. Les Wisigoths étaient, à cette époque, les moins barbares entre tous les barbares. Quant aux Burgondes, qui occupaient les territoires de Mayence, de Worms, de Spire, de Strasbourg, de Bâle et peut-être de Besançon, malgré leur taille colossale, leur voix rauque, leur figure rude et grossière, on les trouvait assez pacifiques et faciles à vivre. Bien inférieurs en héroïsme et en intelligence aux Franks, leurs voisins du nord, ils n'en avaient ni l'arrogance ni la fureur guerrière. « Il paraît que cette bonhomie, qui est l'un des caractères actuels de la race germanique, se montra de bonne heure chez ce peuple... Presque tous les Burgondes étaient gens de métiers, ouvriers en charpente ou en menuiserie. Ils gagnaient leur vie à ce travail dans les intervalles de paix, et étaient ainsi étrangers à ce double orgueil du guerrier et du propriétaire oisif, qui nourrissait l'insolence des autres conquérants barbares [1]. » Suivant Ammien Marcellin, lorsqu'ils erraient dans la Germanie centrale, du temps de Julien et de Valentinien Ier, ils avaient à leur tête un roi qualifié de *hendinos* et un grand-prêtre appelé *sinniste,* qu'ils révéraient beaucoup [2], et ils déposaient leur roi quand la nation était battue à la guerre ou la récolte mauvaise. Mais, aussitôt après leur établissement en Gaule, ils se laissèrent convertir par les prêtres catholiques qu'on leur envoya, et, si l'on en doit croire Orose (l. VII, c. 32), « ils traitèrent les Gaulois, parmi lesquels ils vivaient, moins en sujets qu'en frères. »

1. Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France,* p. 101. — Socrat. l. VII, c. 30.
2. Ceci indiquait que leurs institutions se rapprochaient plus de celles des Goths et des Scandinaves que de celles des Germains occidentaux.

Quelque exagéré que puisse paraître le témoignage d'Orose, on ne saurait douter que la masse populaire, indifférente, hostile même à une civilisation qui réservait tous ses bienfaits pour quelques privilégiés, n'eût plus d'horreur pour l'oppression savante et systématique de l'Empire que pour le régime brutal et capricieux des barbares. La classe même des curiales seconda faiblement les efforts du gouvernement impérial, qui tentait de ressaisir et de réorganiser la Gaule; les familles sénatoriales étaient seules enchaînées à l'Empire par leurs idées et leurs intérêts. Après le passage d'Ataülf en Espagne, des négociations avaient été entamées entre le gouvernement d'Honorius et les rebelles de l'Armorique, par l'entremise du sénateur poitevin Exupérantius: les riches citoyens, fatigués d'être « les esclaves de leurs serviteurs », secondèrent le négociateur, et, vers l'an 416, suivant le poëte Rutilius[1], « les lois et la paix furent rétablies sur les plages armoricaines », c'est-à-dire dans la partie méridionale de la région armoricaine qu'habitait Exupérantius, dans la Seconde Aquitaine. Les sénateurs aquitains n'y gagnèrent que d'être obligés, trois ans après, de partager leurs terres avec les Wisigoths. Après la soumission d'une partie de l'Armorique, le gouvernement impérial promulgua, en 418, un édit célèbre qui renouvelait « à perpétuité » un édit de Gratien de l'an 382, tombé en désuétude « par les désordres des temps et l'incurie des usurpateurs ». Honorius ordonna que tous les *juges* ou gouverneurs provinciaux, magistrats municipaux (*honorati*) et simples curiales des Sept Provinces (les deux Narbonnaises, la Viennoise, les deux Aquitaines, la Novempopulanie et les Alpes Maritimes), se rassemblassent chaque année à Arles, « des ides d'août aux ides de septembre », sous la présidence du préfet du prétoire des Gaules, pour soumettre à ce haut fonctionnaire leurs vues « touchant les nécessités publiques et privées[2] ». La Seconde Aquitaine et les cités voisines, où allaient s'installer les Wisigoths par suite de

1. *Rutilii Numatiani Itinerar.* dans Dubos, t. I, p. 836. — *V.* dans l'*Hist. littér. de la France*, par M. Ampère, t. II, p. 79, un curieux chapitre sur ce Gaulois qui fut un des derniers poëtes du paganisme romain.

2. *V.* l'édit dans les *Histor. des Gaules*, t. I, p. 766. Le rédacteur de l'édit s'étend avec complaisance sur la beauté de la ville d'Arles, et sur le commerce florissant dont elle était encore le centre.

leur traité avec le patrice Constance, étaient comprises dans cette convocation. L'Empire prétendait ne recevoir les barbares qu'à titre d'hôtes et d'auxiliaires, et ne pas perdre ses droits politiques sur les provinces cédées; mais ni les Goths ni les *Romains* du nouveau pays goth ne l'entendirent ainsi, et l'assemblée d'Arles ne réunit guère, entre les citoyens convoqués, que ceux qui n'osèrent braver l'amende de trois livres d'or imposée par l'empereur aux absents. Ces édits de Gratien et d'Honorius n'instituaient rien de nouveau et nous indiquent une institution qu'on tâchait d'empêcher de périr, et non point une institution qu'on tâchait de créer. Il y avait toujours eu des assemblées *consultatives* périodiques en Gaule comme dans toutes les provinces romaines. Ces assemblées se détraquaient comme le reste.

Pendant que les Wisigoths et les Burgondes prenaient possession du territoire concédé, le gouvernement impérial dirigea une expédition contre les Franks, qui ne cessaient d'infester la Seconde Germanie et la Première Belgique, et qui pillèrent encore Trèves en 417 ou 420. Cette guerre n'amena point de résultat important : les Franks furent probablement repoussés, sans qu'on pût les débusquer entièrement des bois marécageux de la Tongrie et du pays de Cologne[1]. Les événements d'Espagne, puis la mort d'Honorius et les troubles qu'elle causa (423), rappelèrent les généraux romains des bords de la Meuse et du Rhin sur ceux de l'Èbre et du Rhône.

1. C'est à cette date (418 ou 420) que l'abbé Velli et tant d'autres font gravement commencer le règne de « Pharamond, premier roi de France », d'après ces mots interpolés, on ne sait à quelle époque, dans la chronique de *Prosper Tyro : Faramundus regnat in Franciâ.* Le plus ancien ouvrage authentique qui ait parlé de Faramond est le *Gesta Regum Francorum.* « Les Franks, dit cette chronique du huitième siècle, voulant avoir un seul roi comme les autres nations, élurent Faramond, fils de Markomir, et l'élevèrent au-dessus d'eux, comme roi *chevelu.*» Cette fausse tradition, dont on a fait si longtemps le point de départ de l'histoire de France, s'appuie indirectement sur un passage de Grégoire de Tours, qui ne parle pas de Faramond, mais qui paraît croire que les Franks n'eurent que des chefs de guerre, des *ducs,* jusqu'à Markomir et Sunn, et qu'ils eurent ensuite des rois. Ce qui est sûr, c'est que nous ne voyons plus de traces, au cinquième siècle, parmi les tribus frankes, de la distinction signalée par Tacite entre les *rois* ou chefs civils des Germains et leurs *ducs* ou chefs militaires. Chaque tribu a un seul roi, à la fois chef civil et militaire. Quant à Faramond, il put être, momentanément, le « chef de guerre » de toute la confédération franke, mais il ne fut *roi* que d'une tribu.

Le successeur de Wallia, le jeune Théoderik, petit-fils du grand Alarik, n'avait point hérité des dispositions de son oncle Ataülf envers l'Empire, et regardait le territoire concédé à ses Wisigoths comme le noyau d'un royaume qui devait se former aux dépens de la monarchie romaine : ce fut là désormais la politique des rois goths; elle découlait tout naturellement de leur situation. De grands désordres avaient suivi la mort d'Honorius, la couronne étant disputée entre son neveu Valentinien III, encore enfant, et un usurpateur nommé Jean : Théoderik profita de ces dissensions pour envahir les cités *romaines* de la Première Narbonnaise et assiéger Arles, dont la possession lui eût livré tout le pays entre le Rhône et les Alpes; mais la capitale de la Gaule romaine fut secourue par un guerrier qui commençait dès lors à jouer un rôle immense et que la Providence réservait à sauver l'Occident d'un malheur plus grand encore que la domination germanique! C'était ce fameux Aétius, qui, Romain de naissance et de génie, mais nourri sous les tentes des Goths et des Huns, et aussi familier avec chacun des peuples barbares que s'il eût été de leur race à tous, passa sa vie à retarder la chute définitive de l'Empire, en opposant les nations les unes aux autres et la barbarie à la barbarie. Le comte Aétius, à la tête des légions de Valentinien III, accourut d'Italie et força les Goths à lever le siége d'Arles avec perte (425). La paix se fit un an ou deux après, et les Wisigoths rentrèrent dans leurs limites. Aétius tourna ensuite ses armes contre les Burgondes, qui, à l'exemple des Wisigoths, avaient voulu étendre leurs possessions et se répandaient au delà des Vosges jusqu'à la Moselle : il les refoula dans la Première Germanie, puis alla fondre sur les Franks, « tailla en pièces beaucoup d'entre eux, et recouvra la partie de la Gaule voisine du Rhin, qu'ils avaient envahie pour y fixer leur demeure (428)[1]. » Faut-il entendre par ce *recouvrement* de la Gaule rhénane l'expulsion des bandes frankes, ou leur soumission à la suprématie romaine et au service militaire ? Cette seconde explication est de beaucoup plus probable. Rien n'est vague et incertain comme l'histoire de l'établissement des Franks dans le nord de la Gaule :

1. Prosper Aquitan. — Cassiodor. *Chronic.*

ils ne traversèrent pas bruyamment le Rhin en masse, un beau jour, comme avaient fait les Burgondes; ils le franchirent cent fois pour aller surprendre et piller les grandes villes du Nord, se retirant avec leur butin, mais laissant à chaque expédition, en deçà du fleuve, quelque bande aventurière cantonnée dans les marais du Wahal, dans les rochers de la Meuse, parmi des campagnards qui étaient en grande partie de même sang et de même langue que les Franks, et qui les aidaient peut-être à saccager les cités *romaines*. Toute cette contrée devenait de plus en plus inculte et sauvage, et ce qui s'y passait n'avait guère de retentissement dans le reste de la Gaule; à peine les chroniqueurs mentionnent-ils les calamités qui accablaient les rares cités clairsemées dans ces déserts.

Les Burgondes renouvelèrent leurs usurpations dès qu'Aétius eut quitté la Gaule pour aller en Italie disputer à ses rivaux les rênes de l'État. Les discordes intestines de l'Empire avaient empêché ce grand capitaine de poursuivre ses succès et de soumettre les provinces armoricaines qui persistaient dans leur séparation depuis vingt-cinq ans, à savoir : la Seconde et la Troisième Lyonnaises, et peut-être quelques cités de la Quatrième. Durant l'absence d'Aétius, un mouvement analogue à celui de l'Armorique éclata dans les contrées centrales situées entre l'Armorique et le territoire des Burgondes. « La Gaule ultérieure, dit Prosper Tyro (la Gaule au nord de la Loire, par opposition aux Sept Provinces ou Gaule citérieure), la Gaule ultérieure, entraînée à la révolte par Tibato, se sépara de la société romaine » : l'autorité impériale fut partout rejetée entre le Rhin et la Loire, et dans le Midi même, dans la Gaule citérieure, presque tous les esclaves et les pauvres s'agitèrent et complotèrent de propager la *Bagaudie* jusqu'aux Alpes (*in Bagaudiam conjuravere*) (435). Aétius, revêtu de la dignité de patrice, se hâta de raccourir en Gaule à la tête d'une armée qui consistait principalement en mercenaires huns, étranges défenseurs des lois et de la civilisation : il joignit à ses Huns la peuplade d'Alains qu'avait commandée Goar, et, marchant d'abord contre les Burgondes, il battit leur roi Gonther et le força d'implorer une paix dont ce chef des Burgondes ne jouit pas longtemps, car, l'année suivante, « les Huns le détruisirent avec

son peuple et sa race[1] » : vingt mille Burgondes furent taillés en pièces par les féroces auxiliaires d'Aétius. On ignore si cette soudaine et terrible attaque avait été motivée par quelque nouvelle entreprise de Gonther ; le massacre de vingt mille Burgondes ne *détruisit* pas leur nation, comme le dit hyperboliquement le chroniqueur, mais l'affaiblit beaucoup et la livra en quelque sorte à la discrétion d'Aétius. Depuis cette catastrophe, il n'est plus question des Burgondes vers la Moselle ni dans la Première Germanie, et, quelques années après (443), on voit le gros de la nation transféré par Aétius dans la Savoie (*Sabaudia*), région beaucoup plus vaste que la Savoie moderne et qui s'étendait de l'Isère au lac de Neufchâtel, embrassant une partie de la Séquanie (Bresse, Bugei, pays de Vaud[2]). Tibato et ses Bagaudes n'eurent pas un meilleur sort que Gonther : « ce prince de la rébellion » fut défait, pris et mis à mort avec les plus importants de ses adhérents, ce qui « apaisa le soulèvement des Bagaudes » ; et les deux Belgiques, la Première Lyonnaise et sans doute une partie de la Quatrième, avec la Séquanie, rentrèrent sous l'obéissance impériale. Aétius n'eut pas le temps de contraindre les cités armoricaines à en faire autant : le roi des Wisigoths avait repris les armes ; il pressait vivement Narbonne, et cette ville, réduite à une cruelle disette, allait capituler, lorsque Aétius et son lieutenant Litorius, arrivés à marches forcées, parurent en vue des murailles et ravitaillèrent la place de vive force (437). Cet avantage fut suivi de quelques autres ; mais tout le fruit des succès d'Aétius disparaissait aussitôt que ce chef, qui portait tout le fardeau de l'Empire, était rappelé au delà des monts par les affaires d'Italie ou d'Afrique. Litorius, qui commandait en son absence, ayant été attaquer les Armoricains sur la Loire, les Wisigoths ressaisirent l'offensive : Litorius retourna sur ses pas, traversa rapidement la Première Aquitaine, dans laquelle ses Huns commirent autant de ravages qu'en pays ennemi, atteignit les Goths et les poussa jusqu'au pied des remparts de Toulouse, résidence de leur roi. Théoderik fit demander la paix à Litorius par des évêques

1. Prosper Aquitan. — Idat. — Prosper Tyr.
2. Grenoble au sud, Iverdun au nord, en étaient. V. *Notit. Imperii.*

catholiques du royaume des Goths. Le général romain refusa. Les Goths ariens, dont le catholique Salvien ne peut s'empêcher de louer la piété, se préparèrent alors à la bataille par la prière et les macérations. Des torrents de sang coulèrent! La victoire fût demeurée à Litorius, si son aveugle impétuosité ne l'eût emporté trop avant dans les rangs de ses adversaires. Les soldats de Théoderik s'emparèrent de sa personne, et les auxiliaires huns furent hachés par les Goths, leurs vieux ennemis. Mais la perte des vainqueurs avait été si considérable que Théoderik tira peu de parti de sa victoire, et consentit bientôt à traiter derechef avec Aétius par l'intermédiaire du sénateur Avitus, préfet du prétoire des Gaules, qui avait contracté avec le roi goth une étroite amitié (439). Prosper d'Aquitaine impute le malheur de Litorius à sa confiance criminelle dans les « réponses des aruspices et les signes envoyés par les démons ». Il y avait donc encore des païens dans les hautes dignités de l'Empire au milieu du cinquième siècle[1] ?

Cette lutte meurtrière fut suivie de calamités plus cruelles pour la Gaule que l'extermination des barbares soldats de Litorius : les Franks, encouragés par l'affaiblissement des troupes impériales, firent, vers 440, une irruption terrible dans tout le Nord, prirent, saccagèrent et brûlèrent Cologne, Mayence et Trèves; les populations de ces grandes cités se laissaient égorger presque sans résistance, comme de vils troupeaux, tant les pauvres étaient abâtardis par une misère oisive, et les riches par l'abus des voluptés. « L'avarice et l'ivrognerie, dit Salvien, perdirent la magnifique cité de Cologne... On y était si furieusement adonné au vin, que l'ennemi entra dans les murailles avant que les princi-

1. Prosper Aquitan. — Idat. — Prosper Tyr. « En l'année 438, dit cette dernière chronique, fut publié pour la première fois le Livre Théodosien, qui renferme toutes les lois des empereurs légitimes, réunies en un seul corps. » Cette vaste compilation, promulguée à Constantinople sous le nom de l'empereur Théodose II, successeur d'Arcadius, contenait tous les rescrits impériaux publiés depuis Constantin, et devint le Code de tous les sujets romains, en Orient et en Occident. On y inséra une Constitution de Valentinien III, de l'an 426, laquelle donnait force de loi aux *réponses* de Papinien, Paul, Gaïus, Ulpien et Modestin. Les travaux de ces cinq grands jurisconsultes sur les anciennes sources du droit romain remplacèrent ainsi ces sources mêmes, dont l'étude était devenue trop difficile et trop obscure

paux de la cité se fussent résolus à quitter la table... Dans cette ville, on ne trouvait nulle différence entre les jeunes gens et les vieillards : les uns étaient aussi légers, aussi frivoles que les autres ; ce n'étaient que luxe, *buveries* (*potationes*), perditions ! Les anciens, les magistrats, débilités par l'âge, trouvaient toujours des forces pour boire ; les plus cassés et ceux qui marchaient à peine redevenaient lestes et dispos pour danser des danses lascives. » Les malheureux expièrent durement leurs folles débauches : les barbares aux crins fauves et enduits de beurre rance s'installèrent dans les somptueux *triclinia* rougis du sang de leurs premiers maîtres, et les nobles matrones, qui avaient perdu leurs maris et leurs biens, furent réduites, pour vivre, à servir les femmes des Franks !

Trèves essuya un sort plus affreux encore : cette ancienne capitale des Gaules, déjà si déchue de sa grandeur, fut changée en un monceau de ruines. Salvien dit avoir vu de ses propres yeux les rues et les places jonchées de cadavres nus, que se disputaient les chiens et les oiseaux de proie. Les Franks ne s'étaient point établis à Trèves comme à Cologne, et les restes des habitants, dépouillés, affamés, mutilés par le fer et les flammes, se traînaient comme des spectres parmi les décombres. La faim, le froid, les miasmes exhalés de tant de corps en putréfaction, décimaient chaque jour les Tréviriens échappés à la rage des barbares. « Quelques nobles avaient survécu au massacre : quel était le remède suprême qu'ils demandaient pour leur ville presque anéantie ? Ils demandaient à l'empereur le rétablissement des jeux du cirque » (Salvien, liv. VI, p. 130-142).

L'invasion de 440 accrut probablement beaucoup le nombre des Franks établis dans la Seconde Germanie ; mais les Franks n'entreprirent pas encore cette fois de garder les cités qu'ils avaient conquises : le séjour des villes répugnait à leurs habitudes vagabondes, et ils s'ennuyèrent bientôt de vivre entre les ruines qu'ils avaient faites. Cologne fut abandonnée après Mayence et Trèves, sans qu'Aétius eût recouvré par force ces trois chefs-lieux de provinces. Aétius était alors occupé de ses projets sur la région armoricaine, qu'il s'efforçait d'amener à recevoir les officiers civils et militaires de l'Empire : on ignore complétement quelle était la

situation des provinces rebelles; elles ne formaient certainement point une république régulière avec un centre politique bien déterminé, une capitale, un conseil suprême; c'était tout au plus une vague et anarchique fédération; les cités s'estimaient indépendantes les unes des autres; et les petites villes, à leur tour, ayant leurs corps municipaux à elles, leurs curies subalternes, ainsi que l'atteste Salvien (l. V, p. 103), ne respectaient sans doute guère l'autorité des curies supérieures. Les limites de la *Bagaudie,* comme l'appelaient les sujets de l'Empire, ne sont pas mieux connues que son état politique : Orléans, Chartres, Paris y étaient peut-être compris. Aétius, qui en 440 avait donné à un corps d'Alains les terres incultes de la cité de Valence, expédia, deux ans après, le reste des Alains auxiliaires dans la Gaule ultérieure, avec l'autorisation de prendre pour eux une partie des terres de la cité d'Orléans; les habitants défendirent vigoureusement leurs biens contre les *hôtes* qu'on leur envoyait; mais les Alains eurent le dessus et expulsèrent les légitimes possesseurs. Aétius avait-il voulu punir les Orléanais de leur participation à la rébellion armoricaine ou au mouvement de Tibato? L'on ne saurait rien affirmer à ce sujet; car, vers le même temps, ce patrice octroyait de la même manière aux Burgondes une partie des biens-fonds dans la région entre l'Isère et le Rhône, région paisible et obéissante[1].

Aétius avait espéré obtenir la soumission des Armoricains sans recourir aux armes. « Après la mort de l'évêque Xiste (Sixte) (en 440), dit Prosper d'Aquitaine, l'Église de Rome demeura plus de quarante jours sans pasteur..., en attendant le retour du diacre Léon, qui travaillait alors dans la Gaule à rétablir la bonne intelligence entre Aétius et Albinus. » Le diacre Léon, à son retour, fut proclamé évêque de Rome : c'est le célèbre pape saint Léon. Quant à Albinus, l'histoire ne parle plus de lui, et aucun chroniqueur autre que Prosper n'a même cité son nom; ce devait être néanmoins un personnage important et redoutable, pour qu'un homme tel que Léon vînt tout exprès de Rome négocier son accommodement avec le grand patrice Aétius. Un historien a établi,

1. Prosper Tyr.

par des rapprochements très ingénieux et très plausibles, qu'Albinus figurait entre les principaux chefs des Armoricains et qu'il était de la cité de Vannes ou des Vénètes[1]. Peut-être était-il un des évêques de l'Armorique : l'expulsion des présidents et des comtes impériaux, l'hostilité de la multitude contre les nobles laïques et les curiales dans les provinces rebelles, avaient dû profiter au pouvoir épiscopal, seule autorité que le peuple craignît sans la haïr. Quoi qu'il en soit, l'intervention de Léon eut peu de résultats; car, vers 446, Aétius donna l'ordre à Éokarik, chef des Alains cantonnés dans l'Orléanais, d'envahir l'Armorique avec sa cavalerie barbare. La conduite des Armoricains à l'approche de l'ennemi fut bien celle d'une population dominée par l'influence ecclésiastique : en ce temps-là florissait à Auxerre (*Altissiodorum*)[2] l'évêque Germain (*Germanus*), dont toute la Gaule révérait la sainteté, et qui était allé récemment, à travers mille périls, combattre le pélagianisme dans l'île de Bretagne, berceau et foyer de cette *hérésie;* les Armoricains se hâtèrent d'envoyer des députés à saint Germain pour le prier d'interposer sa médiation auprès d'Éokarik. Germain part, accompagné seulement d'un interprète, rejoint les Alains, perce à travers les « cavaliers couverts de fer qui remplissaient toute la route », se présente devant Éokarik, le somme de s'arrêter, le supplie et le menace tour à tour au nom du ciel. Le chef alain, peu sensible aux remontrances que lui traduisait l'interprète, voulait passer outre ; l'intrépide vieillard se jette à la tête du cheval et saisit la bride, prêt à se faire fouler aux pieds plutôt que de laisser le passage libre. Éokarik, tout païen qu'il fût, sembla frappé de respect et d'effroi en voyant ce vieux prêtre chrétien entreprendre d'arrêter à lui seul une armée; il céda, consentit aux conditions de paix proposées par le saint évêque, pourvu qu'elles fussent ratifiées par Aétius et par l'empereur, et retourna dans ses cantonnements[3].

Tel est du moins le récit du biographe de saint Germain, le

1. Dubos, *Hist. de l'établiss. de la monarc. franç.* l. II, c. 10.
2. La cité d'Auxerre était un démembrement de celle des Sénons ou de Sens.
3. Saint Germain n'avait pas montré moins d'énergie en Bretagne : il avait mené les Bretons au combat contre les pirates saxons qui désolaient leur pays, et remporté une victoire à leur tête, aux cris d'*Alleluia.*

prêtre auxerrois Constance, qui écrivit sa légende peu d'années après la mort du célèbre évêque d'Auxerre; et le fait n'a rien d'invraisemblable : on rencontrera, dans la suite de cette histoire, maint autre exemple de l'espèce de fascination que les évêques, les moines, les saints du christianisme, exerçaient souvent sur l'esprit mobile et impressionnable des barbares, même des barbares païens, qui les croyaient armés d'une puissance surnaturelle; c'était l'ascendant de la force morale sur la force physique, presque celui de l'homme sur la brute.

Saint Germain voulut conduire à bonne fin la mission conciliatrice qu'il avait acceptée : après la suspension d'armes, il traversa les Alpes, se rendit à la cour de Ravenne, où l'empereur Valentinien et sa mère Placidie l'accueillirent avec « grand respect »; l'empereur promit une amnistie générale et une « sécurité perpétuelle » (c'est-à-dire apparemment des garanties contre les exactions de ses officiers). La réunion de l'Armorique à l'Empire paraissait assurée, lorsqu'on fut informé qu'une partie des Armoricains rejetaient la pacification et avaient même pris l'offensive contre ceux de leurs confédérés qui s'étaient déjà soumis au patrice Aétius. Le poëte lyonnais Sidonius Apollinaris, partisan de l'unité romaine, appelle Aétius, dans une de ses lettres (l. VII, *epist.* 12), le « libérateur de la Loire », sans doute parce que le patrice avait reçu la soumission de quelques villes des bords de la Loire, Tours et Angers par exemple. D'autres cités de l'intérieur des terres et peut-être de la Seconde Lyonnaise (Normandie) se rallièrent également au général romain; mais la presqu'île occidentale de l'Armorique (Bretagne), où la réaction anti-romaine était plus opiniâtre et les évêques moins influents, refusa tout rapprochement, et les rebelles marchèrent sur Tours dans l'hiver de 446 à 447, pour reprendre cette métropole de la Troisième Lyonnaise. Aétius dépêcha au secours de la cité menacée le plus illustre de ses lieutenants, Majorien, qui depuis fut empereur, et les Armoricains furent repoussés; cependant cet avantage n'eut rien de décisif. Un parti nombreux, dans les petites villes et dans les campagnes, secondait les bandes insurgées, et le comte Ægidius, autre lieutenant d'Aétius, ne réussit pas à s'emparer de la forte place de Chinon (*Cainonense castrum*), qui tenait pour les rebelles.

Le vénérable évêque d'Auxerre n'était plus là pour s'interposer entre les combattants : saint Germain ne revit pas sa patrie et mourut à Ravenne, poursuivi, sur son lit de mort, par le regret de n'avoir pas réussi à pacifier la Gaule. Une grande partie de l'Armorique demeura donc indépendante[1].

(447) Aétius avait été obligé de rappeler Majorien avec l'élite de ses troupes pour combattre d'autres ennemis que les Armoricains : la nouvelle attitude que prenaient en ce moment les Franks semblait tellement menaçante au patrice qu'il se hâta d'aller en personne arrêter leurs progrès : les pillards du Nord commençaient à agir en conquérants.

Cette époque est d'une haute importance dans l'histoire de la race franke. Si l'on prenait le récit de Grégoire de Tours au pied de la lettre, les Franks seraient alors arrivés en corps de nation dans la Tongrie : « On rapporte, dit cet historien (l. II, c. 9), qu'ils habitèrent d'abord les rives du Rhin, puis, qu'ayant franchi ce fleuve, ils passèrent dans la Tongrie, et, là, établirent au-dessus d'eux, dans chaque canton ou nation (*juxtà pagos vel civitates*), « des rois chevelus » tirés de la première et de la plus noble de leurs familles. » Mais on ne doit voir dans le fait général énoncé par Grégoire que le résumé, et, pour ainsi dire, la concentration d'une longue série de faits partiels. Lorsque les anciens Saliens se fixèrent dans la Toxandrie, où Julien les trouva et les toléra, ils avaient laissé, au nord du Rhin, sur les bords de l'Issel, d'autres tribus de leur nation : les hommes de l'Issel acquirent depuis ce temps une certaine prépondérance sur leurs voisins, et les peuplades frankes du nord-est se groupèrent autour d'eux et adoptèrent, comme dénomination collective, le nom de *Salisken* ou Saliens. Les nouveaux Saliens débordèrent peu à peu en deçà du Rhin dans la première moitié du cinquième siècle, et finirent par se trouver en masse sur les rives de la Meuse, à la suite de la furieuse irruption qui ruina Cologne, Mayence et Trèves, vers 440 et 441. Selon toute apparence, les anciens Saliens, bien qu'ayant un peu perdu de la barbarie et de l'humeur

1. Constantius, *Vita sancti Germani*, dans les Hist. des Gaules, t. I, p. 643. — Bed. *Hist. eccles.* l. I, c. 22. — Sidon. Apollinar. *Paneg. Majoriani.* — Greg. Turon. *De Gloriâ Confessorum*, c. 22.

inquiète et aventureuse des hommes d'outre-Rhin, rentrèrent alors dans la fédération salienne, et les diverses peuplades, tout en conservant leur indépendance respective et leurs chefs particuliers, furent réunies par le lien d'une alliance offensive et défensive et par l'identité de leurs coutumes : ce sont ces coutumes, apportées d'outre-Rhin et conservées par la tradition orale, qui ont donné naissance à la fameuse Loi Salique, laquelle ne fut jamais écrite en langue tudesque[1].

Tous ou presque tous les chefs (*reges; koningen*) non-seulement des tribus saliennes, mais des autres peuplades frankes répandues le long du Rhin jusqu'au Mein et jusqu'au Necker, appartenaient, comme nous l'apprend Grégoire de Tours, à une même souche [2], celles des Mérovingiens ou enfants de Mérowig (*Merowig-ingen;* par contraction *Merowingen*). Cet avénement d'une seule famille à la tête de tant de tribus indépendantes se rattachait à quelque grand fait dont la tradition avait disparu dès le temps de Grégoire de Tours, et doit vraisemblablement se repor-

1. Voici comment l'origine de la Loi Salique est racontée dans le préambule de cette loi :

« La nation des Franks, illustre, ayant Dieu (ou un dieu) pour fondateur, forte sous les armes, ferme dans les traités de paix, profonde en conseil, noble et saine de corps, d'une blancheur et d'une beauté singulières, hardie, agile et rude au combat, depuis peu convertie à la foi catholique, libre d'hérésie, lorsqu'elle était encore sous une croyance barbare, avec l'inspiration de Dieu recherchant la clef de la science, et, selon la nature de ses qualités, désirant la justice, gardant la piété : la Loi Salique fut dictée par les chefs de cette nation, qui, en ce temps, commandaient chez elle.

« On choisit, entre plusieurs, quatre hommes, savoir : le Gast de Wise, le Gast de Bode, le Gast de Sale et le Gast de Winde, dans les lieux appelés canton de Wise, canton de Sale, canton de Bode et canton de Winde. Ces hommes se réunirent dans trois *mâls* (assemblées), discutèrent avec soin les causes de procès, traitèrent de chacune en particulier, et décrétèrent leur jugement en la manière qui suit, etc. » (*Lex Salica*, dans les *Histor. des Gaules*, t. IV, p. 122.)

« *Gast*, dans les dialectes actuels de la langue germanique, signifie *hôte*. Il paraît que, dans l'ancienne langue, il servait à exprimer la dignité des chefs de gaw ou de canton. On trouve encore, dans la province d'Over-Issel, antique demeure des Saliens, un canton nommé Salland et un autre appelé Twente, peut-être plus correctement T'Wente, ce qui répond au Winde de la Loi Salique. Le canton de Wise tirait probablement son nom de sa situation occidentale (Wise, West, Ouest), et celui de Bode rappelle l'ancien nom de l'île des Bataves. » (Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 114, édit. de 1836.)

2. Chlodowig (*Clovis*) appelle les rois des Ripuaires ses *parents*, dans Grégoire de Tours, l. II, c. 40. Les Ripuaires étaient la principale des peuplades frankes non saliennes.

ter au delà du passage des Saliens en Gaule; peut-être pourrait-on en reculer l'origine jusqu'à l'époque même où les peuples istewungs se confédérèrent pour fermer la ligue des Franks : peut-être cette fédération eut-elle lieu sous les auspices d'une race héroïque et sacerdotale tout ensemble. Le respect superstitieux dont on entourait la race mérovingienne [1], le signe particulier qui distinguait ses membres, semblent avoir eu primitivement un caractère religieux au moins autant que politique. Tandis que les autres Franks relevaient et nouaient sur le sommet du crâne leurs cheveux d'un blond ardent, qui retombaient en forme d'aigrette ou de queue de cheval, et se rasaient le derrière de la tête, les Mérovingiens séparaient sur leur front leur chevelure, à laquelle le ciseau ne touchait jamais, et la laissaient flotter de chaque côté sur leurs épaules, partagée en longues tresses [2]; usage qui paraît emprunté aux chefs suèves.

Au moment où les affaires de l'Armorique préoccupaient le plus sérieusement Aétius, une des tribus saliennes, qui habitait autour du château de *Dispargum* (Duysborch, entre Bruxelles et Louvain), sur les confins de la Tongrie et de la Toxandrie, avait pour roi un « noble et vaillant homme » appelé Chlodio [3] que la chronique des *Gestes des Rois franks* veut avoir été le fils de Faramond. Chlodio résolut d'entreprendre une grande expédition contre l'Empire; il se fit sans doute élire « chef de la guerre » dans un *mâl* général des tribus, et, « après avoir envoyé devant lui, disent les chroniques, des explorateurs pour reconnaître le pays », il s'enfonça dans la forêt *Carbonaria* ou Charbonnière, partie des Ardennes qui s'étendait à l'ouest de la Meuse et qui joignait la Tongrie au territoire des cités nerviennes : les Franks, sortant des profondeurs de la forêt, apparurent soudain aux bords de l'Escaut, surprirent et occupèrent la cité de Tournai, s'élancèrent

1. On se révoltait contre les rois mérovingiens, on les déposait, on les chassait; mais ce n'était que pour leur substituer d'autres chefs de même sang; l'histoire de Hilderik (*Childeric*) est la seule exception connue; encore Hilderik fut-il bientôt rappelé au commandement.

2. Gregor. *Hist.* l. VI, c. 24; l. VIII, c. 10. — Agath. l. I, p. 14. — Sidon. *Panegyric. Majorian.* Les Franks, comme les anciens chevaliers gaulois, se rasaient les joues et le menton, et portaient seulement de longues moustaches.

3. Clodio, Clogio, Cloio, Clodéo : dans les divers historiens. Le vrai nom, suivant M. Aug. Thierry, est Chlodi ou Chlodio.

de là sur Cambrai, l'emportèrent de vive force, massacrèrent tous les *Romains* (les Gallo-Romains) qu'ils y trouvèrent, et, après avoir séjourné quelque temps à Cambrai, envahirent toute la contrée voisine jusqu'à la Somme[1].

Aétius, en apprenant que la moitié de la Seconde Belgique était au pouvoir des Franks, crut devoir quitter la guerre civile pour repousser l'invasion étrangère : il accourut, avec Majorien, de la Loire sur la Somme, passa ce fleuve et fondit sur l'armée franke, qui avait assis son camp, fermé par des barricades de chariots, auprès d'une petite rivière voisine de la bourgade d'*Héléna*[2], dans le pays des Atrébates. Les Franks, habitués à assaillir inopinément les cités romaines, furent surpris à leur tour au milieu d'une fête. Ils célébraient le mariage d'un de leurs chefs; les collines retentissaient d'une sauvage harmonie, et l'on voyait la fumée du feu où cuisaient les viandes du banquet. Tout à coup la cavalerie romaine déboucha par une chaussée étroite et un pont de bois qui traversait la rivière. Les Franks, malgré le désordre où ils étaient, se défendirent avec leur valeur accoutumée; « ils lançaient leurs rapides haches à travers les airs, et savaient d'avance où les haches iraient frapper; ils dardaient leurs traits d'une main robuste, et suivaient le dard avec des bonds si prodigieux qu'ils arrivaient avant lui sur l'ennemi[3]. » Les Franks cependant furent culbutés, mis en déroute, et la « blonde épousée » demeura

1. Gregor. *Hist.* l. II, c. 9. — *Gesta Reg. Franc.* c. 5.

2. Lens, en Artois, suivant Adrien de Valois et M. Aug. Thierry; le Vieil Hesdin, suivant Sirmond, Dubos et M. Fauriel.

3. Sidon. *Paneg. Major.* « La hache était l'arme nationale des Franks, l'arme franke par excellence, la *frankiske*, ainsi qu'ils l'appelaient. Ils avaient en outre une arme de trait qui leur était particulière et qu'ils nommaient *hang*, c'est-à-dire hameçon. C'était une pique de médiocre longueur et capable de servir également de près et de loin. La pointe, longue et forte, était armée de plusieurs barbes ou crochets tranchants et recourbés comme des hameçons. Le bois était recouvert de lames de fer dans presque toute sa longueur, de manière à ne pouvoir être brisé ni entamé à coups d'épée. Lorsque le *hang* s'était fiché au travers d'un bouclier, les crocs dont il était garni en rendaient l'extraction impossible; il restait suspendu, balayant la terre par son extrémité : alors le Frank qui l'avait jeté s'élançait, et, posant un pied sur le javelot, appuyait de tout le poids de son corps et forçait l'adversaire à baisser le bras et à se dégarnir ainsi la tête et la poitrine. Quelquefois le *hang*, attaché au bout d'une corde, servait, en guise de harpon, à amener tout ce qu'il atteignait. Pendant qu'un des Franks lançait le trait, son compagnon tenait la corde, puis tous deux joignaient leurs efforts, soit pour désar-

entre les mains des vainqueurs, avec tous les apprêts du gigantesque festin, les chariots, les mets, les vastes chaudières ornées de guirlandes.

A la suite de ce combat, Chlodio et ses Franks durent être chassés de la contrée entre la Somme et le haut Escaut, ainsi que des deux cités de l'Escaut, Cambrai et Tournai; mais on peut douter qu'Aëtius les ait refoulés jusqu'à la Meuse : la partie septentrionale de la région nervienne, cette terre où devaient s'élever un jour les grandes communes de Flandre, où devaient se presser plus de populations et de richesses que dans aucune autre région de l'Europe, n'offrait guère alors qu'un sol inondé d'eaux stagnantes ou hérissé de halliers, que des sables, des marais et des bois : on ne rencontrait pas une seule ville au delà de Tournai jusqu'au Wahal. Il n'était pas facile d'expulser les Franks d'un pays si approprié à leurs habitudes, et, d'ailleurs, la paix ne tarda pas à se rétablir entre eux et Aëtius. Le patrice romain voyait de loin s'amasser contre l'Occident une formidable tempête, et jugeait nécessaire, pour pouvoir la conjurer, d'étouffer ou de suspendre à tout prix les luttes intérieures qui divisaient la Gaule.

La puissance des Huns n'avait cessé de s'accroître depuis leur entrée en Europe : les hordes hunniques, agglomérées en monarchie conquérante, avaient marché de victoire en victoire pendant soixante-quinze ans, et tous les nomades des steppes tatares et sarmates, toutes les tribus slaves, toutes les populations teutoniques, enfin le monde barbare presque entier, de la mer Caspienne et de la mer Noire jusqu'au Rhin et à l'océan du Nord, reconnaissait Attila pour *seigneur,* et s'ébranlait dans ses plus sombres profondeurs à l'appel de ce terrible roi des Huns, la barbarie incarnée : 5 ou 600,000 hommes de guerre se levaient au premier ordre d'Attila. L'Empire barbare, une fois formé,

mer leur ennemi, soit pour l'attirer lui-même par son vêtement ou son armure. » Aug. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France,* p. 97, 98, d'après Agathias, l. II.

Quelques Franks joignaient au hang et à la frankiske une épée suspendue à un large baudrier : ils n'usaient ni de l'arc ni de la fronde et ne portaient guère de cuirasses; les casques mêmes étaient rares parmi eux, et ils combattaient souvent nus jusqu'à la ceinture, avec des pantalons d'étoffe grossière ou de cuir pour tout vêtement et un grand bouclier pour toute arme défensive.

déborda sur l'Empire romain : Attila venait (de 444 à 447) d'envahir les États byzantins, et les cités, les forteresses, les bourgades, rasées au niveau du sol, avaient disparu sous ses pas comme s'il eût été le génie de la destruction et de la mort ; la Mœsie, l'Illyrie, la Thrace, la Macédoine, étaient changées en déserts ; le faible Théodose II n'avait racheté Constantinople que par un tribut ignominieux et par la cession d'une grande partie de l'Illyrie et de la Mœsie. L'Occident était menacé à son tour, et Aétius, malgré ses vieilles relations avec les Huns, perdait l'espoir de conserver la paix : les intrigues du Wandale Ghenserik l'emportaient sur les siennes auprès d'Attila ; le roi des Wandales, qui avait arraché les provinces africaines à l'Empire[1] et fait une offense mortelle au roi des Wisigoths en lui demandant sa fille et la lui renvoyant ensuite cruellement mutilée, craignait que Théoderik et Aétius ne se liguassent contre lui ; il s'efforçait donc de pousser Attila sur la Gaule : le monarque des Huns était aussi attiré vers le Rhin par les querelles des Franks ; une peuplade franke, établie sur le Necker, à côté ou au milieu des Allemans, ayant perdu son chef, les deux fils du *koning* trépassé se disputaient le commandement ; l'aîné invoqua la protection d'Attila ; l'autre recourut au patrice Aétius, et alla même à la cour de Ravenne solliciter l'appui de l'empereur ; l'accueil que ce jeune homme reçut d'Aétius et de Valentinien irrita l'orgueilleux Attila, qui installa son protégé à la tête des Franks du Necker sans qu'Aétius pût s'y opposer, et accéléra ses préparatifs d'invasion.

(450-451) Une terreur universelle régnait en Gaule : les peuples épouvantés croyaient voir de funestes présages dans chaque phénomène qui apparaissait au ciel ou sur la terre. L'effroi populaire n'avait pas ce caractère vague que peut produire l'attente d'un ennemi inconnu ; on ne connaissait que trop ces Huns, qui passaient pour avoir été engendrés, dans les déserts de la Scythie, par des sorcières accouplées avec les esprits infernaux ; on avait vu, en Gaule, à la suite d'Aétius lui-même, ces hideux cavaliers au crâne pointu, au teint livide, aux petits yeux enfoncés dans la

1. Les Wandales étaient passés d'Espagne en Afrique en 428 : avec l'aide des barbares de l'Atlas, ils ruinèrent la civilisation romaine dans la Mauritanie, la Numidie et l'Afrique proprement dite.

tête, au nez écrasé, aux larges épaules, qui vivaient de viande crue et de lait aigre, et qui buvaient le sang de leurs chevaux quand les vivres leur manquaient. Tous les autres barbares pouvaient passer pour civilisés auprès d'eux, et ceux mêmes des Germains qui suivaient par force les étendards du « roi des rois », avaient les Huns en horreur. Aétius profita de ce sentiment général avec son habileté ordinaire, afin de coaliser toutes les populations de la Gaule contre l'ennemi commun; mais ce ne fut pas chose facile que de réunir, bien qu'en présence d'un si grand péril, tant d'intérêts divers et hostiles. Les Franks cis-rhénans promirent leur assistance : Chlodio n'existait plus, et la principale tribu salienne avait alors pour roi Mérowig (*Merovechus*, le *Mérovée* de nos historiens), « que quelques-uns, dit Grégoire de Tours, assurent avoir été de la race de Chlodio[1] ». Les Armoricains rebelles pactisèrent aussi avec Aétius, et probablement reconnurent de nom l'autorité impériale, en conservant leur indépendance effective et les chefs qu'ils s'étaient donnés. Quant aux Wisigoths, ennemis héréditaires des Huns, Aétius croyait pouvoir compter sur eux, autant que sur ses propres soldats. Attila, de son côté, ne négligeait rien pour diviser et endormir les adversaires qu'ils se proposait d'accabler : le rusé barbare écrivait en même temps à l'empereur qu'il n'en voulait qu'aux Goths, et à Théoderik qu'il n'armait que contre les Romains. Les plus grands obstacles que rencontrât Aétius dans ses apprêts de résistance lui venaient de l'imbécile cour de Ravenne, dupe des artifices du monarque tartare; Valentinien III était le digne suc-

1. Les historiens parlent fort peu de *Mérovée* ou Mérowig ; mais il paraît avoir joui d'une haute renommée parmi les Franks. Sa naissance fut enveloppée de traditions fabuleuses : Frédegher, l'abréviateur et le continuateur de Grégoire de Tours, rapporte à ce sujet un conte populaire qui avait cours chez les Franks au septième siècle : « On raconte, dit-il, qu'un jour d'été, vers le midi, *Chlodeo* se reposant avec sa femme sur le rivage de la mer, la femme se leva pour s'aller baigner dans les eaux et fut épouvantée par un monstre marin (*bestia Neptuni*), semblable au Minotaure, qui avait eu désir d'elle... Ayant été touchée soit par la bête, soit par son mari, elle conçut et engendra un fils appelé *Meroveus*, du nom duquel les rois des Franks furent depuis nommés Mérovingiens. » Cette dernière assertion n'est pas plus vraie que l'histoire de la « bête de Neptune », et prouve seulement combien les traditions orales s'altèrent et s'effacent promptement. Le Mérowig qui donna son nom à la race mérovingienne avait vécu, selon toute apparence, à une époque bien antérieure.

cesseur d'Honorius, avec des vices honteux de plus. Aétius, pour briser les misérables intrigues du palais impérial, fut obligé de courir en Italie pendant l'hiver de 450 à 451, et, lorsqu'il reparut en deçà des Alpes, il apprit à la fois le passage du Rhin par Attila, et la résolution où était Théoderik d'attendre les Huns sur son territoire sans coopérer à la défense du reste de la Gaule. Aétius, assiégé par de cruelles anxiétés, dépêcha aussitôt le sénateur arverne Avitus vers Théoderik : la vieille amitié qui liait ce noble Gaulois au prince wisigoth avait déjà été fort utile à l'Empire après le désastre de Litorius; Avitus démontra sans peine à Théoderik le danger auquel il s'exposait en abandonnant la cause commune, et « les escadrons gothiques couverts de fourrures se levèrent au son des trompettes romaines ». De tous les points de la Gaule les masses des coalisés se dirigeaient vers le lieu du rendez-vous général assigné par Aétius près de la Loire; les Burgondes arrivèrent des bords de l'Isère et du Rhône, et les Franks saliens, des rives du bas Escaut, de la Meuse et des bouches du Rhin; les Armoricains, des plages baignées par la mer Britannique. Les Lètes des provinces de l'Ouest, qui, autrefois sujets et soldats de l'Empire, s'étaient rendus indépendants à la faveur de la révolution armoricaine, retournèrent à leurs anciens drapeaux : on vit accourir les Saxons, colonisés dans le pays de Bayeux depuis le quatrième siècle[1]; les Sarmates auxiliaires, restes des garnisons de la Gaule; les Bréons ou Ibrions, nation qui habitait à l'est du lac de Constance, au delà de l'Helvétie; enfin les Ripuaires, peuplade franke d'outre-Rhin, qui s'était avancée derrière les Saliens et qui occupait déjà vraisemblablement le plat pays aux environs de Cologne, des deux côtés du fleuve. Ces Ripuaires ou Ripewares[2] étaient destinés à agglomérer autour d'eux les Franks orientaux, comme les Saliens avaient fait des

1. On ne connaît pas les circonstances de l'établissement de ces Lètes saxons, qui conservèrent leur langue nationale pendant six à sept siècles. On les nommait *Otlings*, et leur canton, *Otlinga Saxonia*. *V.* le Glossaire de Ducange.

2. *Riparioli, Riparii,* dans Jornandès (c. 36); *Ripuarii* dans les écrivains postérieurs. Ce nom paraît composé du latin *ripa* et du tudesque *ware,* et signifier « hommes de la rive ». Il fut adopté par ceux des Franks qui se fixèrent dans le pays entre Rhin et Meuse, qu'on appelait vulgairement *Ripa,* la *rive* romaine, la *rive* par excellence, et dont les habitants se nommaient *Riparienses.*

Franks du Nord et de l'Ouest. « Telle fut, dit Prosper d'Aquitaine, la prévoyance du patrice Aétius, qu'ayant rassemblé de toutes parts une foule d'hommes belliqueux, il put marcher à forces presque égales contre l'immense multitude des ennemis. »

Mais il s'était écoulé plusieurs mois avant que l'armée des confédérés gallo-romains et barbares fût au complet, et le roi des Huns avait eu le temps de « désoler la Gaule par une grande tempête ». Les hordes hunniques, remontant le Danube, s'étaient précipitées à travers la Germanie, et cette énorme avalanche, grossissant à mesure qu'elle approchait du Rhin, avait tout entraîné avec elle : Sarmates, Ostrogoths, Gépides, Rugiens, Thuringiens, Franks et Burgondes d'outre-Rhin[1], sans parler de vingt peuples oubliés dont on ignore la demeure et l'origine, fondirent sur la Gaule à la suite d'Attila ; « la forêt Hercynie, tombant sous la hache, se transforma en barques innombrables qui couvrirent au loin le lit du Rhin. » Le passage fut effectué, à ce que l'on peut croire, auprès de l'embouchure du Necker, vers la fin de février 451, et les provinces du Nord furent comme submergées par les flots furieux des barbares ; ils entassèrent de nouvelles ruines sur les ruines faites à Trèves par les Franks ; ils détruisirent la ville de Tongres, qui, située au milieu des tribus frankes, avait jusqu'alors échappé aux périls d'un tel voisinage ; ils forcèrent Metz (*Metensis urbs*) la veille de Pâques, et livrèrent la cité aux flammes, les habitants au tranchant du glaive : les populations, au premier bruit de l'approche des Huns, s'enfuyaient par troupeaux dans les bois et sur les montagnes : le peuple de Troies (*Tricasses*) se réfugia ainsi sur la hauteur de Lainçon (*Latisco*), aujourd'hui Saint-Germain, à une lieue de sa cité ; cependant Attila, désarmé, dit-on, par les prières de l'évêque Lupus (saint Loup), épargna Troies, ville toute ouverte et incapable de défense : saint Loup

1. L'île de Rügen a conservé le nom des Rughes ou Rugiens. Les Thuringiens, frères des anciens Tongriens de la Gaule, habitaient à l'est des Franks, sur les rives de l'Unstrutt, et appartenaient probablement à la souche *istévone*, quoiqu'ils ne fussent pas entrés dans la confédération franke. Sidonius, dans le panégyrique d'Avitus, cite les Bructères et les Franks du Necker parmi les Germains qui suivirent Attila. Ceux des Burgondes qui étaient restés en Germanie furent aussi emportés par ce torrent irrésistible. Personne ne parle de ce que firent les Allemans; mais on ne saurait douter qu'ils n'aient figuré dans l'armée du « roi des rois ».

obtint sur Attila le même triomphe que son ami saint Germain avait remporté naguère sur le chef alain Éokarik. Le roi des Huns, d'ailleurs, continuait à user de ruse et « tâchait de surprendre les cités gauloises par de faux semblants de paix » ; mais les horribles dévastations de son armée n'aidaient pas aux succès de ses artifices : à Paris, les citoyens, saisis d'épouvante, voulaient abandonner la ville et s'en aller, avec tout ce qui se pouvait emporter de leurs biens, dans des cités moins exposées à l'invasion; ils furent détournés de ce dessein par une sainte recluse, la célèbre Genovefa (sainte Geneviève), qui sortit de sa cellule pour leur annoncer que les Huns « se détourneraient de Paris » et ne l'attaqueraient pas[1].

La prédiction fut vérifiée par l'événement : Attila, se dirigeant du nord-est au sud-ouest, marcha par Troies sur Orléans et arriva devant cette dernière ville au commencement de juin : il croyait prendre Orléans et franchir la Loire sans combat. Sangiban, successeur d'Éokarik et roi des Alains de l'Orléanais, ne s'imaginant pas que personne pût résister à l'invincible monarque des Huns, avait promis secrètement de lui livrer la ville ; mais Sangiban ne réalisa pas sa promesse : les intelligences qu'il entretenait depuis longtemps avec Attila ayant été découvertes par l'évêque Anianus (saint Aignant), ce prélat avait couru au devant d'Aétius pour le presser de secourir Orléans, et l'avait rejoint à Arles lors de son retour d'Italie. Aétius, partant d'Arles, ordonna aussitôt à Sangiban de venir le joindre avec ses Alains : le chef tartare craignit d'être écrasé entre tous les corps de l'armée coalisée avant d'avoir pu se réunir aux Huns, et obéit, tandis que les Orléanais travaillaient ardemment à fortifier, par de grands boulevards, leurs tours, leurs portes et leurs murailles.

Les escadrons asiatiques parurent bientôt dans la vallée de la Loire, et les Huns commencèrent à battre les remparts d'Orléans à grands coups de bélier, instrument de guerre dont ils avaient emprunté l'usage aux Romains : les habitants se défendirent d'a-

1. Greg. *Hist.* l. II, c. 7-9. — *Gesta Reg. Franc.* c. 5. — Vie de saint Loup, dans les *Bollandistes*, au XXIX juillet. — Vie de sainte Geneviève, *ibid.* au iij janvier. La vie de saint Waast (*S. Wedastus*) nous apprend qu'Arras fut au nombre des cités ruinées par les Huns.

bord avec énergie; mais les jours s'écoulaient et le secours ne paraissait pas; les malheureux Orléanais ouvrirent leurs portes et se remirent à la discrétion du vainqueur, espérant du moins obtenir la vie sauve. Les khans des Huns entrèrent à cheval dans Orléans, réunirent sur les places publiques toute la proie, hommes et choses, et déjà ils tiraient au sort les captifs et faisaient charger sur des chariots les dépouilles de la cité, lorsqu'un horrible tumulte les arracha aux joies de leur facile victoire. C'étaient Aétius et Théoderik qui arrivaient à la tête de toutes les forces confédérées et qui chargeaient les Huns à l'improviste : on se battit avec fureur autour de la ville et dans la ville même; les Huns furent chassés d'Orléans; plusieurs milliers d'entre eux furent taillés en pièces ou jetés dans la Loire, et Attila, étonné de ce revers, le premier qu'il eût encore essuyé, fit un mouvement de retraite du côté du nord-est et se replia vers la Seine et la Marne, « ne cherchant, selon toute apparence, pour accepter la bataille, qu'une position où il pût déployer librement son immense cavalerie[1] » (21 juin 451).

Les alliés l'avaient suivi, et la rencontre eut lieu dans des plaines vaguement désignées par les chroniqueurs sous les noms de Champs Mauriciens et de Champs Catalauniques, « non loin du territoire de

1. Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.* t. I, 228. — Nous avons cru devoir suivre pour le siége d'Orléans la légende de saint Aignan (dans le recueil de Duchesne, t. I, p. 521), qui explique si bien les paroles du contemporain Sidonius : « Orléans fut bloqué, assailli, envahi, mais non pillé » (l. VII, epist. 12). Le récit de Grégoire de Tours, un peu différent et moins authentique, est d'une haute poésie : « Dans le temps où Attila, roi des Huns, assiégea Orléans, vivait dans cette ville l'évêque Anianus, homme de haute prudence et de grande sainteté..... Comme le peuple enfermé dans la cité demandait à grands cris à son évêque ce qu'il fallait faire, Anianus, mettant sa confiance en Dieu, leur commanda à tous de se prosterner en oraison, et d'implorer avec larmes l'assistance du Seigneur. Ils firent ainsi qu'il avait prescrit, et il leur dit : « Regardez du haut des murailles si la miséricorde de Dieu vient vous secourir. » Et ils regardèrent du haut des murailles, et ne virent personne. Mais lui : « Priez avec instance, reprit-il, car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. » Et ils prièrent de nouveau. « Regardez de rechef, » dit-il alors. Ils regardèrent encore et ne virent personne qui leur portât secours. Il leur dit pour la troisième fois : « Si vous demandez avec instance, le Seigneur va paraître. » Ils implorèrent alors le Seigneur avec larmes et grandes plaintes, puis ils regardèrent pour la troisième fois, et ils virent de loin comme un nuage qui s'élevait de terre. « Voilà le secours du Seigneur, » dit l'évêque. Et, comme les murailles tremblaient déjà aux chocs redoublés des béliers et allaient tomber, voici qu'Aétius et Théoderik, roi des Goths, et Thorismond son fils, avec leurs armées, accoururent vers la cité et repoussèrent et chassèrent l'ennemi. » (L. II, c. 7.)

Metz. » Jornandès, l'historien des Goths, donne à « cette partie de la terre, qui fut foulée aux pieds de tant de peuples », cent lieues gauloises de long sur soixante-dix de large (cinquante lieues sur trente-cinq), dimensions exagérées qui désignent l'ensemble des grandes plaines appelées un peu plus tard *Campania* ou Champagne. D'après Frédegher (*Excerpta*, III), on a voulu retrouver dans Mauriac Méri-sur-Seine, ville du diocèse de Troies; peut-être les environs de Méri furent-ils le théâtre des premiers engagements, et Attila recula-t-il de Méri jusqu'au pays de Châlons, où se rencontrèrent enfin les deux innombrables armées « pour combattre à force ouverte et sans stratagèmes ». L'arrière-garde d'Attila, composée des bandes gépides, fut atteinte durant la nuit par les tribus frankes, qui, probablement sous les ordres de Mérowig, ouvraient la marche des confédérés. Les Franks et les Gépides s'entr'égorgèrent dans les ténèbres pendant plusieurs heures, et, le matin, on vit la plaine jonchée de quinze mille cadavres. Ce ne fut là que le prologue de l'épouvantable drame du lendemain.

Le roi des Huns avait montré une incertitude toute nouvelle chez lui : il hésitait à tirer le fameux cimeterre qui lui avait été, dit-on, envoyé par les dieux ; il semblait douter de sa fortune depuis l'échec d'Orléans; si l'on en doit croire Jornandès, il consulta ses prêtres, ses sorciers, qui lui prédirent des choses fatales pour les Huns, mais lui annoncèrent, comme consolation, que « le grand chef des ennemis » mourrait dans le combat. Attila, pensant que ce présage concernait Aétius, et souhaitant la mort d'Aétius au prix de sa propre défaite, « parce qu'Aétius était le seul homme qui se pût opposer à lui », donna le signal vers la neuvième heure du jour (trois heures de l'après-midi); et ses hordes s'ébranlèrent au son des tambours tatars et des trompes gothiques[1]. Attila se plaça au centre avec ses Huns, étendant sur sa gauche les bataillons des Ostrogoths, que conduisaient les trois frères Walamir, Théodemir et Widemir, de l'illustre race des Amales ; sur sa droite, les tribus des Gépides, commandées par Ardarik, « roi très fameux » et son plus fidèle ami, et distribuant

1. C'étaient des cornes de bœuf sauvage (*aurochs*).

entre les deux ailes « la foule des rois et des chefs de nations » qui formaient son armée. Vis-à-vis se déployaient les longues lignes des défenseurs de la Gaule ; à la droite, Théoderik avec les Wisigoths ; à la gauche Aétius et les Gallo-Romains ; au centre, Sangiban et les Alains de la Loire, serrés de toutes parts entre les cohortes fidèles qui surveillaient ces auxiliaires suspects ; les Goths étaient opposés aux Goths, les Franks aux Franks, les Burgondes aux Burgondes, dans cette gigantesque guerre civile du monde barbare.

Les retards du « roi des rois » avaient été favorables à ses adversaires : la plaine était dominée par une colline dont la possession importait également aux deux partis ; Aétius et Thorismond, fils aîné du roi des Wisigoths, prévinrent Attila, occupèrent le sommet de l'éminence, et, du haut de ce poste avantageux, culbutèrent les escadrons des Huns qui gravissaient sur la pente opposée. Attila ranima ses gens par une harangue véhémente.

« Voyez, s'écria-t-il, l'ennemi n'ose nous attendre en plaine ; fâché d'avoir quitté les murs de ses villes, il cherche des postes qui lui tiennent lieu de murailles ; ne les connaissez-vous pas, ces lâches Romains que la poussière seule met hors de combat ? Ils ne sont bons qu'à des évolutions de parades : ne tenez nul compte d'eux ; chargez les Alains, tombez sur les Wisigoths ! Ceux-ci détruits, la guerre est finie. »

Les Huns se précipitèrent à la charge avec une nouvelle fureur, et ces deux mers d'hommes commencèrent à mêler leurs flots rugissants : la bataille couvrait pour ainsi dire toute une province de ses tourbillons d'hommes et de chevaux ; jamais l'Occident n'avait vu s'entre-heurter de si prodigieuses masses. « Ce fut une lutte horrible, immense, inouïe : l'antiquité ne raconte rien de semblable ; et il s'y fit de tels exploits que tout ce que l'œil humain avait jamais pu voir n'était rien auprès ; on mourut des deux parts dans des massacres incalculables... Les vieillards racontent qu'un petit ruisseau qui coulait à travers le champ de bataille, grossi, non par les pluies, mais par une liqueur inaccoutumée, fut changé en torrent et roula des flots de sang[1] ! »

1. Jornandès, c. 36-41.

Les Wisigoths décidèrent enfin le sort de la journée : ils repoussèrent les Ostrogoths qui leur faisaient face, et, par un mouvement oblique, se repliant de la droite sur le centre et passant devant le front des Alains, ils fondirent comme un ouragan sur le flanc des Huns : au milieu de cette évolution, le vieux roi Théoderik, atteint d'un trait jeté par l'Ostrogoth Andaghis, tomba parmi les files ondoyantes de chevaux, qui, dans leur irrésistible flux et reflux, l'écrasèrent mourant ou déjà mort[1]. Les Wisigoths, lancés en avant, avaient passé sur le cadavre de leur roi sans s'apercevoir de sa chute ; leur charge fut si terrible que les Huns, rompus et enfoncés, ne purent se rallier que derrière l'enceinte de chariots qui défendait le camp d'Attila. La nuit protégea la retraite des Huns, et les débris mutilés des cent corps divers qui composaient les deux armées, errant dans la vaste plaine et s'entre-croisant dans l'ombre, cherchèrent à gagner, les uns le camp des Huns, les autres le camp des Wisigoths. Cette nuit fut encore témoin de bien des scènes de carnage : Thorismond, qui, avec un fort détachement de Wisigoths, s'était séparé de Théoderik pour aider Aétius à se saisir de l'éminence qui commandait la plaine, ayant voulu rejoindre le gros de sa nation, alla donner contre les barricades d'Attila : les Huns sortirent d'entre leurs chariots, et Thorismond, blessé à la tête et renversé de cheval, ne fut sauvé qu'à grand'peine par les siens. Aétius s'égara aussi avec une faible escorte et marcha longtemps au hasard parmi les bandes ennemies, jusqu'à ce qu'il eût rencontré le camp des Wisigoths.

L'aurore ne tarda pas à paraître ; car on était alors aux plus longs jours de l'année : le soleil éclaira un lugubre spectacle ; aussi loin que la vue pouvait s'étendre, les Champs Catalauniques étaient couverts de morts : l'historien goth Jornandès assure que, « dans cette très grande bataille des plus vaillantes nations du monde, il avait péri des deux parts cent soixante-cinq mille hommes, sans compter les morts franks et gépides de la veille. » L'Espagnol Idace, auteur contemporain, élève au hasard le nombre des victimes jusqu'à trois cent mille !

1. Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale,* etc. t. I, p. 230.

Les confédérés ne se reconnurent vainqueurs qu'à l'immobilité des ennemis derrière leurs barricades, immobilité menaçante encore : on entendait bruire les armes, sonner les trompes et les instruments de cuivre; et des nuées d'archers, postés entre les chariots, accablaient d'une grêle de flèches tout ce qui s'approchait du camp d'Attila. Les chefs victorieux projetèrent de bloquer un adversaire qu'ils jugeaient trop dangereux d'assaillir dans ses retranchements. La matinée cependant avançait, et l'on s'étonnait que le roi Théoderik ne se montrât point dans le conseil des chefs : on le chercha partout, jusqu'au pied des barricades ennemies; on le retrouva enseveli sous un monceau de cadavres. Les Goths emportèrent le corps du vieux héros en chantant des chansons de guerre, sans que les Huns essayassent de leur disputer les dépouilles de Théoderik, et Thorismond, son fils aîné, fut proclamé roi sur le champ de bataille, au bruit des épées et des boucliers entre-choqués. Le reste du jour fut consacré aux funérailles.

Les suites de la bataille sont étranges et difficiles à expliquer. Attila, se jugeant perdu, se préparait déjà une mort digne de sa vie : il avait, dit-on, fait empiler en guise de bûcher un énorme monceau de selles de chevaux, résolu d'y mettre le feu et de se précipiter dans les flammes, si son camp était forcé, « afin que personne ne se glorifiât de l'avoir tué et que le seigneur de tant de nations ne vînt point au pouvoir de ses adversaires. » Mais Attila ne fut pas attaqué : un matin, à sa grande surprise, il ne vit plus d'ennemis, et le long silence qui régna dans la plaine lui prouva que leur départ n'était point une ruse de guerre. Suivant le témoignage de Jornandès, confirmé par Grégoire de Tours, Aétius craignit que l'extermination des Huns ne donnât trop de prépondérance aux Goths; il détourna donc Thorismond de venger son père sur les restes des Huns, et lui conseilla de retourner au plus vite dans le royaume paternel, de peur que ses frères, qui étaient demeurés outre-Loire, ne s'emparassent des trésors de Théoderik et ne disputassent le royaume à leur aîné. Thorismond se rendit à cet avis, et décampa sans délai avec ses Wisigoths. Grégoire de Tours ajoute qu'Aétius éloigna le chef des Franks (apparemment Mérowig) par une semblable ruse. Peut-être l'événe-

ment attribué par les historiens aux artifices d'Aétius n'eût-il d'autre cause qu'une de ces paniques qui saisissent parfois les grandes masses d'hommes, surtout lorsqu'elles sont formées d'éléments aussi hétérogènes. Tous ces peuples, associés un moment par une impérieuse nécessité, mais ennemis de la veille et destinés à redevenir ennemis le lendemain, se défiaient les uns des autres et purent être saisis tous à la fois par de vagues terreurs qui les dispersèrent et les chassèrent chacun vers ses propres foyers.

L'armée coalisée ne se dissipa sans doute point entièrement, et Aétius continua d'observer Attila, qui avait levé son camp et repris la route de la Germanie avec les restes de ses hordes. Le roi des Huns emmena, dit-on, jusqu'au Rhin l'évêque de Troies, Lupus, qu'il croyait armé d'une puissance surhumaine, et dont la présence lui semblait une garantie de salut : puis il le remit respectueusement en liberté lorsqu'il eut atteint le grand fleuve.

Ainsi furent sauvés la Gaule et l'Occident de la domination tatare.

Après cet immense ébranlement, toutes les populations de la Gaule, épuisées de sang et de fatigue, s'affaissèrent un moment sur elles-mêmes : la lassitude était universelle, et le jeune roi des Wisigoths, le fougueux Thorismond, ayant voulu contraindre ses sujets à de nouveaux efforts, fut la victime de son ambition. Après avoir assailli et battu les Alains de la Loire, peut-être pour les obliger à déposer le traître Sangiban, il rompit la paix avec l'Empire, et, sans s'arrêter aux cités de la Narbonnaise, alla brusquement assaillir Arles (452) ; mais il ne put réduire cette ville, et les Wisigoths, irrités de son obstination à guerroyer malgré eux, se soulevèrent contre lui ; il fut égorgé par deux de ses frères, Théoderik et Fréderik, ou du moins à leur instigation, et Théoderik II, l'un de ses meurtriers, lui succéda au trône (août 455). Cette révolution, la mort du roi des Huns, arrivée la même année, et la dissolution du grand empire barbare, dont tous les vassaux ressaisirent leur indépendance, eussent pu donner un peu de repos à l'Occident ; tout fut bouleversé par le meurtre de l'homme qui, depuis près de trente années, était comme l'Atlas de ce monde chancelant.

Au bruit de la mort du grand Aétius, assassiné de la propre main du jaloux et lâche Valentinien, ce *demi-homme,* ainsi que l'appelle énergiquement Sidonius, les Franks d'outre-Rhin envahirent la Première Germanie : les Saliens se jetèrent sur la Seconde Belgique; les Allemans pénétrèrent en Helvétie; les pirates saxons infestèrent les côtes de l'Armorique (454). Valentinien, assassiné à son tour en mars 455, ne survécut guère à l'illustre patrice, et Maxime, auteur de sa mort et son successeur, conféra la charge de maître des milices à l'Arverne Avitus, en le chargeant de défendre la Gaule romaine. Avitus repoussa les Franks et les autres barbares d'outre-Rhin, et renoua avec Théoderik II les relations amicales qu'il avait eues avec l'ancien Théoderik : suivant le poète Sidonius, qui fut le gendre d'Avitus et qui connut personnellement Théoderik, ce jeune roi goth avait dû aux conseils d'Avitus une éducation libérale et littéraire ; il savait le droit romain et lisait Virgile, ce qui, du reste, ne l'avait pas empêché de s'élever au trône par un fratricide[1].

On apprit bientôt en Gaule que Maxime avait péri au bout de deux mois de règne, et que Rome avait été surprise et pillée, durant quatorze jours, par les Wandales d'Afrique (juin 455). Théoderik n'abusa point des malheurs de l'Empire : il engagea son ami Avitus, qui était à Toulouse auprès de lui, à se saisir de la pourpre, et lui promit son assistance. Avitus, proclamé à Toulouse au milieu des Goths, fut accepté avec acclamation dans une assemblée des principaux citoyens de la Gaule impériale et des milices gallo-romaines, réunie à Ugernum (Beaucaire); puis il entra solennellement dans Arles avec ses alliés les princes goths. Ce fut là qu'Avitus et Théoderik se séparèrent, l'un pour se rendre en Italie, l'autre pour aller combattre les Suèves au delà des Pyrénées. Depuis la destruction presque totale des Alains par les Wisigoths et le passage des Wandales en Afrique, les Suèves, de leurs cantonnements de Galice, s'étaient répandus dans tout l'intérieur de l'Espagne et envahissaient maintenant la Province Tarragonaise. Avitus, pour engager Théoderik à sauver cette grande province maritime, lui offrit vraisemblablement la concession

1. Sidon. *Panegyric. Aviti.*

des terres qu'il pourrait enlever aux Suèves dans le reste de l'Espagne. Théoderik, renforcé par les Burgondes, poussa les Suèves du bas Èbre jusqu'aux confins de la Galice, gagna sur eux une bataille décisive à Astorga (*Asturica*) (octobre 456), et il les eût probablement subjugués ou exterminés, si la nouvelle de la chute d'Avitus n'eût décidé le roi goth à retourner en toute hâte dans la Gaule.

Avitus avait perdu le sceptre impérial par ses fautes et ses débordements, qui ternirent la gloire de ses services et donnèrent beau jeu aux intrigues du Suève Rikimer, chef des auxiliaires barbares en Italie. Déposé par le sénat, puis proscrit, Avitus était mort tandis qu'il cherchait à regagner la Gaule. Cette catastrophe plongea la Gaule dans une complète anarchie : les Gallo-Romains, irrités du traitement qu'avait subi leur compatriote, l'empereur de leur choix, refusèrent de recevoir les ordres du sénat et de Rikimer, qui s'était fait nommer patrice durant l'interrègne qui suivit la déposition d'Avitus ; les Burgondes, qui avaient repris des forces depuis vingt ans, élargirent leur territoire, sans doute de l'aveu de Rikimer, débordèrent hors de la *Sabaudie,* envahirent, des deux côtés de la Saône, tout le pays éduen et séquanais, et contraignirent « les sénateurs gaulois[1] à partager leurs terres avec eux », dit la chronique de Marius d'Avenches. Les Saliens de Mérowig, à qui venait de succéder son fils Hilderik (le Childeric de nos historiens), s'étendirent de nouveau dans la Nervie. Les Wisigoths s'apprêtèrent aussi à tirer parti de l'état des choses ; mais un homme supérieur se retrouvait encore une fois à la tête de l'Empire : Rikimer, n'osant aspirer à la pourpre, avait été obligé de souffrir que le sénat couronnât Majorien, le plus illustre des anciens lieutenants d'Aétius ; et Majorien, accompagné du Lyonnais Ægidius Syagrius, son

1. Les Burgondes ne prirent donc pas toute espèce de terre, mais n'envahirent que les grandes propriétés. Le territoire ne fut pas pris en masse et divisé entre tous les Burgondes, mais on assigna à chaque Burgonde un héritage que le *Romain* propriétaire dut partager avec lui. Le *Romain,* par rapport au Burgonde, est appelé *hospes* (hôte), et réciproquement. La propriété que le partage donnait au Burgonde s'appelait *sors* (sort, lot), et son droit, *hospitalitas.* Les Burgondes eurent la moitié des forêts et des cours et jardins, les deux tiers des terres labourées et le tiers des esclaves (*Lex Burgund.* l. 54 ; Savigny, t. I, c. 3). Les choses s'étaient passées de la même manière dans le pays occupé par les Wisigoths.

frère d'armes et son maître des milices, descendit en Gaule à travers les neiges et les glaces des Alpes, au mois de décembre 458, à la tête d'une puissante armée d'auxiliaires barbares. La Gaule romaine, ou du moins un parti considérable, secondé par les Wisigoths et dirigé par un certain Pœonius qui s'était arrogé le titre de préfet du prétoire, résista vivement à Majorien; mais, malgré l'appui du roi Théoderik, les rebelles furent battus, et Lyon, foyer de cette faction, fut emporté, pillé et incendié. Majorien n'employait ses armes qu'à regret contre les Gaulois; une amnistie générale suivit la victoire, et l'empereur n'oublia rien pour regagner les esprits : il conclut une prompte paix avec Théoderik, contint les autres barbares soit par la force, soit par la voie des négociations, et tâcha d'alléger les misères publiques par des lois sages et humaines. « Les curiales, dit-il dans un de ses rescrits, sont, comme personne ne l'ignore, les serviteurs de la république et les entrailles des cités, et cependant l'iniquité des juges (gouverneurs) et l'avarice des exacteurs ont réduit beaucoup d'entre eux à déserter leur patrie, à se cacher dans d'obscures retraites ou à chercher un asile sous *des lois étrangères.* » Il était plus facile d'avouer le mal que de trouver le remède, et l'Empire d'ailleurs n'eut pas le bonheur de conserver longtemps Majorien[1].

(460) Ce prince, après la pacification de la Gaule, était passé en Espagne pour diriger les préparatifs d'une grande expédition contre les Wandales, sur lesquels il voulait reconquérir l'Afrique; mais ces barbares surprirent et enlevèrent ses bâtiments de transport sur la côte de Carthagène, et il fut obligé de retourner en Italie sans avoir réalisé son dessein.

En quittant la Gaule, il avait confié le commandement militaire de cette région à son fidèle compagnon d'armes Ægidius, et c'est probablement à la fin de l'année 459 qu'on doit rapporter la célèbre aventure d'Ægidius et de Hilderik. « Hilderik, dit Grégoire de Tours (l. II, c. 12), se livrant à une extrême dissolution, se prit à abuser des filles des Franks : eux, indignés de cela, le destituèrent de la royauté... Informé en outre qu'on voulait le mettre

1. Sidon. Apollinar. — Idat. — Marius Aventic.

à mort, il partit et s'en alla dans la Thuringe, laissant chez les Franks un homme dévoué à sa personne, qui pût apaiser par de douces paroles les esprits courroucés[1]. Ils convinrent d'un certain signe afin que Hilderik sût quand il pourrait revenir dans sa patrie : ils partagèrent ensemble un sou (*solidus*) d'or; Hilderik en prit une part, et son ami garda l'autre part en lui disant : « Lorsque je t'enverrai cette moitié et que les moitiés réunies formeront un tout, reviens sans crainte dans ta patrie. » Il s'en alla donc en Thuringe et se cacha chez le roi Basin et sa femme Basine. Et les Franks, qui l'avaient rejeté, choisirent unanimement pour roi le maître des milices Ægidius. »

Grégoire de Tours n'ajoute pas la moindre réflexion sur ce fait si extraordinaire d'un général romain élu *roi* par les Franks : sans doute Ægidius, aussi habile politique que brave guerrier, avait contracté d'utiles relations avec les principaux des Saliens, lors de la grande confédération qui avait rallié Mérowig et ses compatriotes aux aigles de l'Empire. Après la mort de Mérowig, son jeune et fougueux successeur rompit la paix, contre le gré de beaucoup de Franks, qui se ressentaient encore de la terrible secousse de 451 : ce put être là, surtout parmi les vieux Saliens de Toxandrie, un grief qu'aggravèrent ensuite les débauches de Hilderik; et l'arrivée de Majorien et d'Ægidius, leurs menées, soutenues par leurs armes victorieuses, déterminèrent dans la tribu de Hilderik une révolution analogue à celle qui, chez les Wisigoths, avait récemment arraché le trône et la vie à Thorismond. Mais on n'en a pas moins beaucoup de peine à comprendre que les Saliens ou une portion des Saliens aient choisi Ægidius pour *roi :* ils le prirent apparemment pour chef militaire, c'est-à-dire qu'ils s'engagèrent à servir l'Empire sous ses ordres; mais on ne peut croire qu'Ægidius ait présidé leurs *mâls* et leur ait rendu la justice selon les coutumes saliques.

Ægidius apprit, sur ces entrefaites, la fin tragique de son prince et de son ami : Majorien venait de périr victime de ses vertus, comme Avitus l'avait été de ses vices; le patrice Rikimer, irrité de ne pouvoir gouverner sous le nom de l'empereur, excita

1. Frédegher dit que cet ami, appelé Wiomad, avait autrefois délivré Hilderik et sa mère des mains des Huns qui les emmenaient captifs.

contre lui une sédition militaire à Tortone, au moment où Majorien se disposait à repasser en Gaule pour châtier les brigandages des Alains de la Loire, et ce héros fut massacré par les auxiliaires barbares (août 461). Rikimer remplaça Majorien par un fantôme d'empereur appelé Sévère. Ægidius, indigné, rompit avec le tyran de l'Italie, s'empara du pouvoir suprême sans prendre le titre d'*Auguste,* et s'efforça de réunir sous ses étendards toutes les populations *romaines* et barbares de la Gaule pour venger Majorien; mais Rikimer lui créa des embarras qui ne lui permirent pas de franchir les Alpes. Rikimer gagna Gondiok, un des deux frères qui régnaient alors sur les Burgondes, en conférant à ce chef germain le titre de maître des milices, excita le roi des Wisigoths à assaillir la Gaule romaine, et envoya des émissaires jusque chez les Franks et les Saxons pour susciter des ennemis à Ægidius. Ce valeureux maître des milices, que Sidonius compare aux plus glorieux héros de l'ancienne Rome, et que tous les chroniqueurs s'accordent à représenter comme aussi grand par le cœur que par l'intelligence, soutint la lutte avec une constance inébranlable.

L'Empire n'existait plus que de nom : les mercenaires barbares régnaient sur Rome et l'Italie; les Wisigoths et les Burgondes pressaient entre eux la Gaule romaine, qui allait toujours s'amoindrissant et se rétrécissant : les Saliens chancelaient dans leur foi; la masse des Gaulois était indifférente, sinon hostile; les nobles gallo-romains eux-mêmes, jusqu'alors fidèles à la cause impériale, s'en détachaient peu à peu, et beaucoup d'entre eux ne songeaient plus qu'à s'accommoder avec les rois barbares. Le Gaulois Agrippinus, comte de Narbonne ou peut-être même *président* de la Première Narbonnaise, livra la capitale de sa province à Théoderik : Ægidius se jeta dans Arles avec tout ce qu'il avait de soldats, afin de préserver cette importante cité d'un semblable sort; Théoderik vint l'y assiéger, mais le général romain se défendit si vigoureusement que les Wisigoths, battus et mis en déroute dans une sortie meurtrière, furent forcés de lever le siége à la hâte (462)[1].

Les événements du Nord empêchèrent Ægidius de mettre à

1. Lettre du pape Hilaire à l'évêque d'Arles. — Idat. — Paulin. Petrocor. l. VI. — Gregor. *De Miraculis sancti Martini,* l. II.

profit cet avantage et de recouvrer Narbonne, qui ne sortit plus des mains des Goths : dans l'hiver de 462 à 463, les Franks d'outre-Rhin et les Ripuaires, excités par Hilderik, qui, du fond de sa retraite, avait travaillé activement à préparer sa vengeance contre Ægidius, prirent tout à coup les armes et assaillirent les cités de la Gaule septentrionale. Hilderik avait, dit-on, reçu la moitié du sou d'or gardée par Wiomad, et avait reconnu à ce signal que les Saliens « étaient apaisés ». Ægidius accourut du Rhône sur le Rhin et entreprit de défendre Cologne; mais il fut moins heureux contre les Franks que contre les Goths : les Franks emportèrent Cologne d'assaut et « tuèrent une grande foule de Romains du parti d'Ægidius »; Ægidius n'évita qu'à grand'peine la mort ou la captivité, et s'échappa de la ville ravagée par le fer et les flammes. Les Franks victorieux se répandirent dans tout le pays entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, et bouleversèrent encore une fois ce qui restait de Trèves. Hilderik fut restauré à la tête de sa tribu, après plusieurs combats où une partie des Saliens soutinrent probablement la cause d'Ægidius. Pendant ce temps, les Wisigoths, secondés par les Alains de l'Orléanais et par une flotte de pirates saxons entrés dans l'embouchure de la Loire, envahissaient les cités voisines de ce fleuve : les Burgondes occupaient sans résistance Lyon, Vienne, Genève. Ægidius et la Gaule romaine semblaient perdus [1].

Ægidius sortit plus grand encore de cette terrible épreuve : sentant l'impossibilité de résister tout ensemble aux Goths et aux Franks, il employa toute l'habileté politique dont il était doué à se réconcilier avec ces derniers et à enflammer leur jalousie contre les Goths; il abandonna Cologne et son territoire aux Ripuaires, ratifia la restauration de Hilderik, qui n'était peut-être pas encore reconnu de tous les Saliens, changea son plus mortel ennemi en allié, et, avant la fin de l'année 463, reparut aux bords de la Loire avec une nombreuse armée de Gallo-Romains, d'Armoricains et de Franks. L'Orléanais devint le théâtre d'une guerre acharnée; les Wisigoths, que commandait Fréderik, frère du roi Théoderik, furent défaits par Ægidius et Hilderik « sous les murs

1. Gregor. Turon. l. II, c. 12. — Fredegar. *Epitom.* c. 2. — *Gesta Reg. Franc.* c. 8.

d'Orléans, entre la Loire et le Loiret », dit le chroniqueur Marius d'Avenches, et Fréderik resta sur le champ de bataille. Depuis ce temps, les Alains de l'Orléanais disparaissent de l'histoire : ils furent apparemment chassés des cantons où ils avaient appelé l'ennemi et dispersés dans l'intérieur de la Gaule romaine, ou refoulés chez les Wisigoths. Suivant quelques anciens monuments de l'abbaye de Saint-Satur en Berri, Ægidius aurait eu à punir non-seulement les Alains, mais une partie des populations de la Première Aquitaine, qui avaient soutenu les Goths. « Le comte Ægidius, disent ces légendes, après avoir vaincu les Goths, vint d'Orléans avec une grande armée pour détruire le château de Gordon (depuis Saint-Satur ou Sancerre), non loin de la cité de Bourges. » Il prit d'assaut cette place et la livra au pillage ; mais l'abbé Romulus (saint Romble) obtint de lui, à force de prières, la grâce des habitants et la restitution de tout ce qui leur avait été ravi[1]. Quant aux pirates saxons, qui s'étaient avancés jusque dans l'Anjou, ils furent vraisemblablement repoussés de ce pays, mais se retranchèrent dans les petites îles de l'embouchure de la Loire, sans qu'on pût les en expulser.

La campagne de 463 avait donc relevé les affaires d'Ægidius, au lieu d'achever sa ruine ; le maître des milices résolut de prendre l'offensive contre Rikimer, et d'opposer coalition à coalition. Il s'accommoda sans doute avec les Burgondes, qui ne paraissent point avoir participé aux hostilités contre lui, et envoya, par l'Océan, une ambassade au roi des Wandales, malgré sa répugnance pour cette monarchie de brigands et de corsaires, qui siégeait sur les débris des cités romaines de l'Afrique. La lutte allait s'engager dans tout l'Occident entre les deux ligues qui avaient à leur tête le défenseur de la Gaule et le tyran de l'Italie ; mais Rikimer employa des armes d'une autre nature pour prévenir son rival, et le grand Ægidius mourut avant la fin de l'année 464, assassiné ou empoisonné par quelques-uns des siens qu'avait corrompus Rikimer. C'est là du moins ce que fait entendre le contemporain Idace. Depuis Stilicon, tous les hommes qui s'étaient

1. *Breviarium antiq. abbatiæ sancti Satyri*, dans les *Hist. des Gaules*, t. I, p. 821. La bataille d'Ægidius contre Fréderik se livra, suivant Idace, dans la « Province Armoricaine ». Orléans avait fait partie du *Tractus Armoricanus*.

dévoués à la cause de la civilisation expirante avaient obtenu la même récompense!

(465) L'esclave couronné de Rikimer, l'inepte Sévère, disparut peu de mois après Ægidius; et Rikimer, ne daignant pas remplacer ce mannequin impérial, régna pendant deux années en Italie sous le titre de patrice, et abandonna la Gaule à elle-même, si ce n'est qu'il conféra le patriciat à Hilperik, l'un des deux rois des Burgondes; il avait nommé l'autre maître des milices. Les chefs burgondes profitèrent de ces dignités romaines pour faire accepter leur autorité aux cités de la Première Lyonnaise, de la Séquanie et de la Viennoise, et pour s'avancer, sans éclat et sans bruit, des bords du Doubs, de la Saône et de l'Yonne, jusqu'à ceux de la Durance. Les flottilles saxonnes, rentrant dans le lit de la Loire, assaillirent de nouveau la ville d'Angers et « d'autres lieux », qui se rachetèrent par une forte rançon et furent obligés de livrer des otages aux barbares en garantie du payement. Les Goths, de leur côté, « envahirent les régions qu'Ægidius avait conservées au nom romain. » Les Franks reprirent possession de Tournai, de Cambrai, et se répandirent de la Nervie dans la Morinie, sur les territoires de Térouenne, de Boulogne et d'Arras. Les cités de la Gaule centrale et de l'Armorique, livrées à une confusion inextricable, se défendaient ou négociaient en détail avec les agresseurs. Les deux principaux foyers de résistance étaient l'Arvernie et le Soissonnais. La noblesse montagnarde de l'Arvernie, qui, tout en adoptant les mœurs et les goûts de la civilisation romaine, avait conservé quelque chose de la puissance et de l'énergie des chefs de clans ses aïeux, se voyait avec indignation menacée de perdre sa grande existence et de livrer ses terres aux Wisigoths; et le peuple, loin d'être indifférent ou hostile là comme ailleurs, soutenait opiniâtrément les grands contre l'étranger; à Soissons, la résistance prenait un caractère différent : elle reposait sur un seul homme et non sur une aristocratie. On croit qu'Ægidius avait rempli d'abord l'office de comte à Soissons, et que cette ville avait été ensuite sa résidence la plus ordinaire; la situation de Soissons convenait en effet à ses relations continuelles avec les Franks, et lui permettait de surveiller et de contenir les Saliens et les Ripuaires, sans être exposé à une

surprise de leur part. Ce fut là probablement qu'il mourut. Son fils Syagrius, qui avait hérité de son courage et peut-être de ses talents, se fixa dans Soissons, y exerça une autorité illimitée, soit sous le titre de comte, soit sous celui de duc de la Seconde Belgique, et groupa autour de lui les restes des garnisons et des Lètes de la province. Son pouvoir direct s'étendait probablement sur les cantons de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne et de la Marne, et son influence, sur toutes les contrées où le nom de son père était encore en vénération. Il y avait aussi à Angers un chef indépendant, le comte Paulus, qui, suivant une chronique bretonne, était le fils d'un puissant chef des Bretons Armoricains[1].

L'Empire romain tenta un dernier effort pour se relever et ressaisir les restes de la Gaule : l'empereur d'Orient, Léon, traita avec Rikimer, lui fit épouser la fille du patrice Anthémius, et l'amena à souffrir l'installation d'Anthémius sur le trône d'Occident. A la nouvelle de l'arrivée d'Anthémius en Italie, les Gaulois du parti romain se hâtèrent d'envoyer au nouvel empereur une députation, à la tête de laquelle était le célèbre Sidonius Apollinaris, chef d'une des premières familles de la Gaule, et plus considéré encore par son mérite littéraire que par sa position sociale. Sidonius fut nommé préfet de Rome; ses amis Arvandus et Ecdicius (celui-ci était fils ou beau-fils de l'empereur Avitus) eurent les charges de préfet du prétoire et de maître des milices de la Gaule, et Anthémius travailla énergiquement à prévenir la perte totale de cette région. Les rois burgondes Hilperik et Gondiok étaient morts et avaient laissé leur héritage aux quatre fils de Gondiok, à savoir : Gondebald (le fameux Gondebaud), Godeghisel, Hilperik et Godemar. Ces princes se rallièrent volontiers à l'Empire, dont ils ne nièrent jamais la suprématie; et Anthémius, sans doute par l'intermédiaire de Syagrius, obtint aussi l'alliance de Hilperik et de ses Franks contre les Goths, alliance plus active, mais aussi plus dangereuse; puis il sollicita, dit Jornandès (c. 45), « le secours des Bretons, dont le roi Riothime vint de l'Océan sur ses vaisseaux, avec douze mille hommes de guerre, et fut reçu dans la cité de Bourges. »

1. *Vita sanct. Lupicin.* dans les *Hist. des Gaules,* l. I, p. 646. —Gregor. Turon. l. II, c. 18.— Idat. — Fauriel, t. I, p. 289.

Les émigrants de Maxime et de Conan-Mériadec[1] étaient devenus un peuple ayant ses chefs de guerre et ses chefs religieux. En 461, les évêques de la Troisième Lyonnaise s'étant réunis en concile à Tours, les actes du concile nomment Mansuétus, « évêque des Bretons », entre les prélats qui composèrent l'assemblée. Un mouvement incessant d'émigration avait eu lieu de Bretagne en Armorique dans le courant du cinquième siècle, et les Bretons étaient devenus la population dominante sur le territoire des Osismes (Léonnais, Trégorrois) et des Corisopites (Cornouaille), alors appelé *Domnon,* d'où ils se répandirent plus avant dans la Péninsule. Ce n'était plus pour suivre un conquérant, ainsi qu'au temps de Maxime, mais pour échapper à d'impitoyables ennemis, que les Bretons abandonnaient leur île. Ils fuyaient devant les cruelles et incessantes irruptions des Gaëls barbares du Nord (Scotts et Pictes) et des Saxons dans la Bretagne.

Abandonnés de l'Empire, qui ne pouvait plus les régir ni les défendre, les malheureux Bretons n'avaient pas su porter le fardeau de leur indépendance, ni se donner un gouvernement capable de diriger leur résistance contre l'étranger. Assaillis, au milieu de leurs discordes, par la Calédonie et la Saxe, qui débordaient sur eux tout entières, les uns résistaient avec un courage désespéré, tandis que d'autres élevaient vers Aétius leurs gémissements, et redemandaient à grands cris les Romains (en 454). « Les barbares, s'écriaient-ils, nous repoussent vers la mer ; la mer nous repousse vers les barbares ; nous sommes pressés entre deux genres de mort! Nous périssons sous le fer ou dans les flots[2].... » Mais Aétius n'avait rien pu faire pour eux : une grande

1. Les historiens bretons attribuent à Conan-Mériadec (le *grand chef,* le *grand roi ; conan,* analogue au *konong* germain) la fondation d'un royaume qui aurait embrassé toute l'Armorique, et travestissent ainsi la révolution armoricaine : ils font de Conan la tige de tous les petits rois (*reith, rei, riah*) ou chefs indépendants, qui commandèrent dans la Bretagne armoricaine depuis le cinquième siècle, et desquels toutes les nobles familles de Bretagne ont voulu tirer leur origine. L'imagination bretonne a bâti sur cette époque de nationalité indépendante tout un monde de traditions poétiques, dont les héros sont aussi renommés dans les contes populaires qu'obscurs dans l'histoire : on connaît la légende de la fabuleuse ville d'Is, Babylone bretonne de la côte de Cornouaille, engloutie par l'Océan avec tout son peuple, moins le bon roi Grallon. Grallon est le plus célèbre de ces romanesques personnages.

2. Gildas, *De Excid. Britann.* — Beda, *Hist. eccl.* l. I, c. 13.

partie de la population fut exterminée ou assujettie par les Saxons. La masse des Bretons libres recula peu à peu vers la Cambrie occidentale (Galles) et la Cornouaille insulaire (Cornwall) : mais beaucoup de fugitifs traversèrent la Manche et gagnèrent l'Armorique. Les traditions nationales contribuèrent sans doute à faire choisir pour asile à des milliers de Bretons ce continent gaulois d'où étaient sortis leurs premiers aïeux. La fusion de ces colons avec les Armoricains, fusion volontaire et fraternelle, effaça du pays nommé plus tard Basse Bretagne le peu qui pouvait y exister d'éléments romains. Les Bretons Armoricains s'enfoncèrent de plus en plus profondément dans la vieille barbarie gauloise, et retrouvèrent l'esprit héroïque et poétique de leurs ancêtres en reprenant toute leur rudesse. L'émigration, qui se prolongea durant plus de cent années, ainsi que l'atteste Procope (*Bell. gothic*, l. IV, c. 20), n'avait reçu un grand développement que vers le milieu du cinquième siècle, et Riothime ou plutôt Riotham était un des principaux chefs des émigrants. On peut douter toutefois que ce prince breton soit venu directement de l'île de Bretagne avec sa petite armée : il était probablement établi depuis plusieurs années en Armorique lorsque Anthémius l'appela au secours de l'Empire, comme allié, non comme sujet, et lui donna des cantonnements dans le pays Biturige ou Berri, en le chargeant de défendre la Première Aquitaine et les bords de la Loire contre les Goths.

L'attitude des Wisigoths était plus menaçante que jamais, depuis une catastrophe qui avait ensanglanté récemment le palais de Toulouse. Théoderik II avait été traité par son plus jeune frère, Eurik ou Éwarik, comme il avait lui-même traité son aîné Thorismond; une conspiration tramée par Éwarik lui enleva le sceptre et la vie (467). Cet événement eut de graves conséquences : deux factions, ou au moins deux tendances opposées existaient chez les Wisigoths : une partie d'entre eux inclinaient aux mœurs romaines, à la civilisation et à la tolérance religieuse ; les autres voyaient de mauvais œil les progrès qu'avait faits l'autorité de leurs rois aux dépens des chefs subalternes, gardaient fidèlement les traditions barbares et professaient pour l'arianisme un attachement fanatique. Théoderik avait été élevé au trône par le parti

qu'on pourrait appeler *romain*, et, tout en élargissant ses États sans scrupule aux dépens de l'Empire, il s'était généralement montré bienveillant pour ses sujets *romains* de Gaule et d'Espagne; il aimait la pompe et l'élégance des cités, et sa cour offrait, jusqu'à un certain point, l'image de celle des empereurs[1]. Il habitait ordinairement le palais de Toulouse, y rendait la justice avec assiduité aux Goths et aux Gallo-Romains, chacun suivant sa loi nationale, et on ne pouvait guère le reconnaître pour barbare qu'aux « longues tresses qui lui couvraient les oreilles ». Tant qu'il régna, les deux races et les deux religions vécurent assez pacifiquement côte à côte : les Goths ariens avaient leurs évêques; les *Romains* catholiques avaient les leurs, et ces derniers n'étaient l'objet d'aucune persécution.

Les choses changèrent par l'avénement d'Éwarik, âme ardente, esprit violent et superbe, qui se croyait né pour achever la ruine de l'Empire romain et pour conquérir l'Occident à la foi arienne. « Il avait, dit Sidonius (l. vi, *epist.* 7), tant d'animosité dans le cœur contre le nom catholique, qu'on eût pu douter s'il était le prince de sa nation ou celui de sa secte. » Éwarik ne renonça point aux pompes royales de son frère, et la puissance monarchique s'accrut même entre ses mains; mais il obtint ce résultat en excitant et non en contenant les passions religieuses et guerrières de ses Goths : il ne s'attacha ceux-ci qu'en s'aliénant la masse des *Romains,* profondément dévoués au christianisme orthodoxe, et son brillant règne ne fonda rien en Gaule[2].

(468-469) Éwarik avait commencé par porter ses armes en Espagne, dont la conquête avait été fort avancée par Théoderik : les Suèves, refoulés dans les montagnes de la Galice, se virent forcés d'abandonner aux Goths la Bétique et la Lusitanie. Éwarik eût pu achever de subjuguer l'Espagne; mais, pensant que cette

1. Les principaux dignitaires de la cour de Toulouse étaient le comte des trésors, le comte des *spathaires* (chef des gardes armés de *spathes* ou grandes épées), le comte des notaires (présidant à la rédaction des lettres et actes officiels du roi), le comte de l'écurie ou des haras (*comes stabuli,* d'où connétable), le comte de la chambre (grand chambellan), le comte du patrimoine (intendant des biens-fonds du roi), le comte des échansons. Sur Théoderik et sa cour, *v.* Sidonius, l. I, ep. 2.

2. Dans ses relations avec les ambassadeurs impériaux, il affectait de ne pas savoir le latin et de se servir d'un interprète. *V.* la Vie de saint Épiphane.

vaste région ne lui échapperait dans aucun cas, il jugea plus urgent d'étendre sa domination en Gaule et de conquérir au royaume des Goths les limites de la Loire et du Rhône, ou même des Alpes. Une vaste expédition concertée entre les empereurs d'Orient et d'Occident, Léon et Anthémius, contre les Wandales, venait d'échouer complétement, et ce grand revers encourageait Éwarik à se déclarer ouvertement l'ennemi de l'Empire : il s'apprêta à fondre sur les Bretons qui défendaient la moyenne Loire et la Première Aquitaine. Plusieurs des grands de la Gaule, convaincus que la cause impériale était perdue, allaient au-devant de la conquête, et le préfet du prétoire, Arvandus, le représentant de l'empereur en deçà des Alpes, écrivit lui-même à Éwarik pour l'inviter à chasser les Bretons et à partager la Gaule de gré à gré avec les Burgondes! La lettre d'Arvandus fut interceptée : ce préfet fut arrêté, envoyé à Rome et relégué dans une île déserte; et un autre conspirateur, Séronatus, président ou gouverneur de la Première Aquitaine, pris par les fidèles Arvernes, subit la peine capitale[1].

Les Wisigoths n'en poursuivirent pas moins leurs projets : Éwarik entra brusquement dans le Berri avec une puissante armée; Riotham, forcé de soutenir seul l'effort des Goths, avant que le maître des milices, Ecdicius, eût pu se joindre à lui, accepta bravement la bataille à Bourg-Déols (*vicus Dolensis,* près de Châteauroux); mais les Bretons furent accablés par le nombre, et Riotham, après une lutte sanglante et opiniâtre, évacua le Berri avec le reste de ses compagnons et se réfugia dans la Première Lyonnaise, sur le territoire des Burgondes, alliés de l'Empire. Cette victoire valut à Éwarik la possession du Limousin (*Lemovices*), du Querci (*Cadurci*), du Rouergue (*Rutheni*), et d'autres cantons de la Première Aquitaine; mais Ecdicius préserva la cité des Arvernes, et il paraît que les Goths n'entrèrent point dans Bourges (l'ancien *Avaricum*); une armée de Gallo-Romains du Nord, de Franks, de Bretons Armoricains, réunie sous les ordres de Paulus, comte d'Angers, arrêta les progrès des Goths du côté de la Loire, « et fit du butin sur eux », dit Grégoire de Tours. Le comte Paulus fut rappelé à Angers par une diversion des Saxons, qui avaient déjà rançonné cette cité en 464. Le roi saxon Adowa-

1. Sidonius, l. I, ep. 7.

ker, sans doute à l'instigation d'Éwarik, reparut dans la Loire avec ses navires et attaqua de nouveau Angers. Le récit de Grégoire de Tours, qui seul a mentionné cette guerre, est très obscur : ce qui semble en résulter, c'est que Paulus fut tué en défendant Angers, que la ville fut emportée d'assaut et incendiée par les Saxons, puis reprise le lendemain par Hilderik, arrivé à la tête de nouvelles troupes frankes et gallo-romaines. « Les Saxons, dit Grégoire, tournèrent le dos, poursuivis par les Romains, et abandonnèrent beaucoup d'entre eux au glaive. Leurs îles, avec beaucoup de peuple, furent prises et bouleversées par les Franks[1]. » S'agit-il ici de quelques îles de la Loire occupées par les Saxons, ou bien des fameuses îles saxonnes des bouches de l'Elbe? La question est fort douteuse. Peut-être une guerre générale entre les Franks d'outre-Rhin et les Saxons se rattachait-elle alors à la guerre de la Gaule. Quoi qu'il en soit, la paix se conclut promptement entre Hilderik et Adowaker ; et ces deux ennemis, devenus tout à coup frères d'armes, entreprirent en commun une expédition aussi aventureuse que singulière, s'il n'y a pas quelque erreur matérielle dans le texte de Grégoire de Tours : le Frank et le Saxon s'en allèrent, Grégoire ne dit pas par quel chemin, attaquer et battre les Allemans qui avaient fait une invasion en Italie, apparemment afin de leur enlever le riche butin qu'ils en rapportaient.

Les quatre chefs des Burgondes, qui exerçaient dans leurs possessions tous les droits souverains en reconnaissant la souveraineté nominale de l'empereur, étaient demeurés les alliés de l'Empire sans l'assister avec beaucoup de zèle. Leurs discordes intérieures les préoccupaient trop pour leur permettre d'agir efficacement au dehors. On n'entrevoit ce qui se passa dans la *Burgondie* que par quelques allusions des lettres de Sidonius : il semblerait que deux des quatre frères, Hilperik et Godomar, chassèrent les deux autres, avec l'assistance de mercenaires allemans, et régnèrent seuls quelque temps en Burgondie. Gondebald, vaincu devant Autun et contraint de quitter la Gaule, alla chercher fortune auprès de Rikimer, dont il avait épousé une parente, et sut gagner à un si haut degré la faveur de ce tyran de l'Italie,

1. Greg. Turon. l. II, c. 18. — Jornandès, c. 45.

que Rikimer se l'associa dans la dignité de patrice. Anthémius avait bientôt rejoint Avitus et Majorien. Le lien de famille qui l'unissait à Rikimer ne put le protéger : Rikimer, irrité que l'empereur osât avoir une volonté personnelle, le fit déposer par les soldats, puis massacrer (juillet 472), et lui substitua un obscur personnage appelé Olybrius. Anthémius fut le dernier prince qui mérita le nom d'empereur d'Occident. Son meurtrier ne se glorifia pas longtemps de ce nouveau crime : Rikimer, qui avait été depuis seize ans le mauvais génie de l'Empire, expira quarante jours après Anthémius. Olybrius mourut la même année, et Gondebald fit empereur à sa place un certain Glycérius (mars 473). Le chef burgonde pouvait aspirer au rôle de Rikimer; mais il préféra se venger des frères qui l'avaient dépossédé, et commander à sa propre nation plutôt qu'aux mercenaires de toute race qui dominaient l'Italie. Il repassa les Alpes avant la fin de 473; puis, secondé par Godeghisel et par un parti burgondien et gallo-romain, il vainquit Hilperik et Godomar, prit Vienne, « fit mourir Hilperik et ses deux fils par le glaive, et jeter sa femme dans l'eau avec une pierre au cou. » La malheureuse reine fut pleurée des Gallo-Romains : elle les avait toujours protégés contre la brutalité des barbares et contre les délations de leurs propres compatriotes ; car le plus grand mal de la domination barbare était peut-être l'influence des *Romains* avides et corrompus qui s'insinuaient auprès des nouveaux maîtres. L'écume de la civilisation remontait à la surface après ces grands bouleversements[1].

Godemar avait été brûlé vif dans une tour où il s'était réfugié : Gondebald s'établit à Lyon, Godeghisel à Genève; le premier eut le pays entre le Rhône et la Durance, et la Première Lyonnaise; l'autre, la Séquanie et l'Helvétie. Les deux filles de Hilperik furent envoyées en exil : l'aînée, Chrone (*Chrona*), embrassa la vie religieuse; la seconde, encore enfant, fut la célèbre Chlothilde (*Chrotechildis*).

La puissance des Wisigoths, favorisée par les dissensions de leurs rivaux, allait toujours croissant : Éwarik reçut, avant 474,

1. Greg. l. 2, c. 28. — Sidonius, l. V, ep. 1; l. VI, ep. 7. — Fredegar. *Epitom.* c. 17. — Vales. *Rer. francic.* l. V, p. 250.

un formidable renfort. Après la mort d'Attila, les peuples soumis à la suprématie des Huns s'étaient révoltés en masse contre ces féroces dominateurs ; les Huns avaient été vaincus et repoussés vers l'Asie, et les Ostrogoths, une des nations affranchies, jetés hors de leur ancienne demeure par ces vastes tempêtes, s'étaient arrêtés quelques années dans la Pannonie, entre le Danube et la Save : ils en sortirent en 473, se divisèrent en deux grands corps, dont l'un exigea de l'empereur d'Orient, Léon, une concession territoriale dans la Mœsie, et l'autre pénétra en Italie, demandant pareillement des terres à Glycérius. Celui-ci s'en débarrassa en les engageant à aller joindre dans la Gaule les Wisigoths, leurs frères d'origine. Éwarik accueillit avec une vive joie ces nouveaux soldats qui lui offraient leurs bras et leurs vies, et il leur donna sans doute des terres aux dépens des cantons qu'il avait récemment conquis.

L'Arvernie était le théâtre des hostilités depuis la défaite des Bretons, et la résistance des Arvernes, secondée avec tiédeur par les Burgondes, arrêtait seule l'accomplissement des projets d'Éwarik. Chaque année, les moissons de la Limagne étaient brûlées ou coupées sur pied ; les bourgades et les petites villes de la montagne et de la plaine étaient saccagées, la cité (Clermont), assiégée ou bloquée. Les Arvernes supportaient toutes les horreurs de la guerre et de la disette plutôt que de se résigner à subir le joug, et défendaient la cause romaine avec autant de constance et de magnanimité que leurs ancêtres avaient jadis défendu la cause de l'indépendance gauloise sous le grand Vercingétorix. Le chef qui les dirigeait, Ecdicius, fils d'Avitus, n'était point indigne d'être comparé au héros de l'antique Gaule : sa valeur n'avait d'égale que sa générosité. Durant une famine qui avait désolé récemment la Burgondie, il avait envoyé ses serviteurs, ses chevaux et ses chariots parcourir les cités burgondiennes voisines de l'Arvernie, pour rassembler les plus malheureux de leurs habitants, s'était fait amener ainsi jusqu'à quatre mille pauvres, et les avait nourris à ses frais jusqu'à la fin de la disette. Lorsque l'Arvernie fut à son tour en proie à la faim, Patiens, évêque de Lyon, rendit aux Arvernes le bienfait que les Lyonnais et les Édues avaient reçu d'Ecdicius. Sidonius raconte d'Ecdicius un exploit vraiment fabu-

leux : tandis que les Goths assiégeaient la cité des Arvernes, Ecdicius tenta un jour une sortie à la tête de dix-huit cavaliers ; à son aspect, à son nom redouté, une terreur panique s'empara des ennemis ; plusieurs milliers d'hommes s'enfuirent devant dix-neuf guerriers, et toute l'armée assiégeante se retira en désordre sur une colline, abandonnant un moment la plaine à cette poignée de braves, qui rentrèrent triomphants dans la cité.

Sidonius Apollinaris était plus que le témoin de la lutte héroïque des Arvernes contre les Goths ; il en était le principal acteur après Ecdicius : il avait quitté la préfecture de Rome pour entrer dans les rangs du clergé, et avait été élu évêque d'Arvernie. Ce poëte courtisan, changeant de caractère en changeant de profession, déployait dans sa nouvelle situation une énergie, une force d'âme qu'on n'eût pas dû attendre du panégyriste officiel de toutes les puissances; il appelait l'exaltation religieuse au secours du patriotisme : il avait introduit dans sa cité les processions expiatoires dites des *Rogations,* instituées par Mamertus; évêque métropolitain de Vienne [1], pour demander au ciel la fin des malheurs de la Gaule, et promenait sur les remparts cet imposant appareil au milieu des alarmes et des assauts. « Ce qui soutient notre courage parmi les terreurs qui nous environnent, écrivait Sidonius à Mamertus, ce ne sont pas nos murailles noircies par les flammes, nos palissades pourries, nos parapets usés par nos poitrines durant nos longues veilles, c'est votre sainte institution des Rogations. »

(474) Les Goths rebutés levèrent encore une fois le siége ; mais ils n'eurent pas besoin de renouveler leurs efforts. Éwarik obtint par les négociations ce que n'avaient pu lui donner les armes. Un des faibles monarques qui passaient comme des ombres sur le trône vermoulu de l'Occident, Julius Népos, successeur de Glycérius, traitait en ce moment même avec le roi des Goths, par l'intermédiaire des évêques Léontius d'Arles, Græcus de Marseille et Faustus de Riez (*Reii*), et lui cédait toute la Gaule à l'ouest du Rhône, afin de sauver la contrée entre le Rhône, la Durance et

1. La Viennoise était divisée en deux provinces ecclésiastiques, dont Vienne et Arles étaient les métropoles. — Sur toute cette guerre, *v.* Sidonius, l. III, ep. 3; l. V, ep. 14; l. VI, 12; l. VII, 1.

les Alpes (Provence), que menaçait Éwarik. Les Arvernes accueillirent cette fatale nouvelle avec des cris d'indignation et de désespoir. « Voilà donc, s'écrie Sidonius (*Lettre à Græcus*), voilà la récompense de nos sacrifices! C'est pour cette glorieuse paix que nous avons été décimés par la misère, par le fer, par le feu, par la peste; que nous avons été réduits à arracher, de nos mains livides, les herbes vénéneuses de nos remparts, pour apaiser notre faim! Faut-il encore soutenir un siége? encore combattre? encore avoir faim? nous sommes prêts! mais ne nous livrez pas aux Goths!... » Les plaintes et les reproches furent inutiles, et le honteux traité reçut son exécution. Ecdicius se réfugia chez les Burgondes; Sidonius attendit son sort dans sa cité épiscopale. Éwarik se contenta de l'exiler dans la Narbonnaise. L'intrépidité des Arvernes avait inspiré une sorte de respect au fier conquérant : il n'exerça point contre eux les vengeances qu'on redoutait de son humeur violente, et il leur donna pour gouverneur, pour comte, un de leurs compatriotes appelé Victorius, qui paraîtrait avoir commandé, au nom des Goths, dans toute la Première Aquitaine, car Grégoire de Tours le qualifie de *duc.* Ce titre, sous les rois goths, désignait les gouverneurs des provinces, ou au moins des grandes divisions territoriales; chaque cité était régie par un comte qui réunissait, ainsi que le duc, les pouvoirs civils et militaires, auparavant séparés sous le gouvernement impérial.

Pourquoi, en effet, l'Empire eût-il accepté jusqu'au bout le dévouement des Arvernes? Ce dévouement ne pouvait plus retarder la fin de sa longue agonie. Ce n'était plus même pour concentrer son existence en Italie, mais pour achever d'y mourir, que l'Empire d'Occident se retirait de la Gaule. Népos, envoyé par l'empereur d'Orient, avait renversé Glycérius, la créature de Gondebald : Népos fut à son tour chassé par le patrice Oreste, qui, né en Pannonie, sur les terres de l'Empire, était devenu le sujet et le favori d'Attila, puis était entré au service impérial et avait succédé à Rikimer et à Gondebald dans le commandement des milices barbares de l'Italie. Oreste éleva au trône, à la place de Népos, son propre fils Romulus, que le dédain populaire surnomma *Augustulus,* ou le *petit empereur* (octobre 475). A peine Augustulus avait-il été proclamé, que les milices barbares, lasses du rôle de

mercenaires et jalouses du sort des Wisigoths et des Burgondes, demandèrent à Oreste le tiers des terres de l'Italie. Ce patrice eut le courage de le refuser : les milices se soulevèrent, tuèrent Oreste, déposèrent *Augustule,* et proclamèrent roi Odowaker (Odoacre), un de leurs chefs, Érule ou Goth de nation. Odowaker contraignit le sénat de Rome d'envoyer des députés à l'empereur d'Orient Zénon, pour lui reporter les insignes de la dignité impériale et tous les ornements du palais, « l'Occident n'ayant plus besoin d'empereur, disait-il, et l'autorité d'un patrice suffisant à gouverner l'Italie sous la souveraineté de l'Empire d'Orient. » A cette nouvelle, les derniers *Romains* de la Gaule, Syagrius et les autres chefs gaulois des pays du Nord et de la Loire, d'accord sans doute avec les Burgondes, expédièrent une ambassade à Constantinople, pour offrir à Zénon d'agir de concert contre l'usurpateur Odowaker et contre le conquérant Éwarik. Mais Zénon ne se fit point illusion sur leurs ressources ni sur les siennes ; il abandonna la Gaule à elle-même et se résigna à accepter les propositions d'Odowaker, qui, demeuré maître de l'Italie, céda au roi des Wisigoths tous les droits de l'Empire sur la Gaule et l'Espagne. La Province Tarragonaise subit le joug d'Éwarik ; les Wisigoths franchirent le Rhône, prirent possession sans résistance d'Arles, d'Aix et de Marseille, et atteignirent la limite des Alpes Maritimes [1].

Ainsi furent brisés, après plus de cinq siècles, les liens politiques qui unissaient la Gaule à Rome ; mais les traces de la domination romaine ne devaient jamais être effacées de notre sol. L'antiquité classique nous laissait en héritage une conception de la vie sociale, des formes de civilisation, surtout une éducation de l'esprit, qui ne périt jamais complétement et qui était destinée à *renaître* un jour avec un prodigieux éclat. La Rome impériale avait imprimé au génie de la Gaule de profondes modifications qui n'étaient pas toutes également salutaires et qui devaient exercer sur notre caractère national bien autrement d'influence que la superficielle conquête des Germains.

1. *Excerpta Candidi, ap. biblioth. Photii,* p. 175. — Jornandès, c. 44.

LIVRE VIII.

ÉTABLISSEMENT DE LA DOMINATION FRANKE.

Lutte entre les Franks, les Wisigoths et les Burgondes. — Éwarik, roi des Wisigoths. — Chlodowig (Clovis). — Chute du dernier établissement en Gaule. — Chlothilde et saint Remi. — Bataille de Tolbiac. — Les Franks se font chrétiens. — Les cités armoricaines traitent avec les Franks. — Loi Salique. — Défaite des Wisigoths. — La plus grande partie de la Gaule se soumet aux Franks.

477 — 511.

Après la chute de l'Empire d'Occident, il se fit en deçà des Alpes un grand silence, comme si la Gaule se fût recueillie un moment en elle-même devant l'avenir sombre et inconnu. Une paix telle qu'on la peut concevoir dans un pareil temps, paix incomplète, agitée et pleine d'orages, s'établit pour quelques années entre les divers peuples qui occupaient le territoire gaulois. Les Wisigoths, séparés des cités gauloises indépendantes par la basse et la moyenne Loire, des Burgondes par la haute Loire, le Rhône, la Durance et le Verdon, se reposaient sur leurs armes victorieuses : le roi Ewarik s'occupait à consolider sa vaste domination, qui embrassait l'Espagne presque entière et plus du tiers de la Gaule, et qu'il espérait reculer un jour de la Loire jusqu'au Rhin. Les Suèves en Espagne, les Burgondes en Gaule, avaient reconnu la suprématie du conquérant goth. Les rois des Franks, à la suite de revers vaguement indiqués dans les lettres de Sidonius, avaient aussi sollicité la paix d'Ewarik. On voyait se presser à la cour de Toulouse : « le Saxon aux yeux bleus, accoutumé à se jouer parmi les tempêtes de l'Océan ; le vieux Sicambre, dont le *chef,* tondu après sa défaite (en signe de servitude), se recouvre de nouveaux cheveux relevés sur le crâne, depuis que la paix lui a rendu la liberté ; l'Érule aux joues tatouées de bleu, au teint pareil à l'eau de la mer ; le Burgonde haut de sept pieds[1] ; l'Ostrogoth fier de l'appui d'Ewarik contre les Huns... ; et jusqu'aux en-

1. Sidonius, l. VIII, ep. 9. — Le pied romain était de onze pouces.

voyés des souverains de la Perse. » Ewarik étendait le bras au fond de la Germanie, et protégeait les Warnes, les Thuringiens et les Érules contre les Franks d'outre-Rhin et les Saxons. Tout le monde barbare subissait son influence : les Franks avaient renoncé à lutter contre lui, et se tenaient en repos sur les deux rives du Rhin, dans les deux Provinces Germaniques et la partie septentrionale des deux Belgiques. Il y avait encore un comte *romain* à Trèves, dans le voisinage des tribus ripuaires : c'était un Frank d'origine, appelé Arbogast, et descendant du fameux maître des milices de ce nom; Hilderik possédait Tournai; un autre chef salien, Cambrai; et leurs tribus touchaient peut-être déjà la rive nord de la Somme. Au midi de ce fleuve, le fils d'Ægidius, le comte Syagrius, dominait sur la contrée voisine de Soissons : le reste de la Gaule indépendante se fractionnait en petits gouvernements locaux, sinon en anarchies locales; l'administration provinciale avait complétement disparu ; la *cité* restait, mais fort ébranlée, ou même démembrée en *pays* (*pagi*) ou cantons; les comtes, les évêques, les curies, et, au fond de l'Armorique, les petits rois bretons, tiraillaient entre eux les lambeaux du pouvoir; la meilleure part restait aux évêques.

Dans une telle situation, la paix ne pouvait être qu'une trêve, qu'un temps d'arrêt précédant une crise décisive : la question pour les provinces encore indépendantes n'était pas posée entre la liberté et l'esclavage, mais entre des sujétions diverses; les éléments d'un État libre, d'une fédération gauloise, n'existaient pas; l'exemple de l'Armorique l'avait prouvé depuis soixante-dix ans, et, quel que fût le mérite personnel de Syagrius, l'érection d'une royauté gallo-romaine était plus impossible encore que celle d'une république[1]. Les provinces libres se voyaient destinées à disparaître sous la pression des États barbares qui les environnaient : elles ne pouvaient manquer d'être conquises et elles n'avaient plus que le choix entre des maîtres étrangers. Mais quels seraient ces maîtres?

A ne considérer que la surface des choses et l'aspect du mo-

1. Grégoire de Tours appelle Syagrius « roi des Romains » ; mais le titre de *roi* n'a ici que le sens de *chef indépendant* d'une partie des *Romains*. Syagrius ne dépendait plus d'aucun pouvoir supérieur depuis l'extinction de l'Empire. C'est dans le même sens qu'on appelle *rois* les chefs des cantons de Bretagne.

ment, la réponse n'eût point été douteuse : l'un des trois peuples qui se partageaient la Gaule avait une prépondérance éclatante sur les deux autres.

Les Burgondes, race sans élan et sans gloire, qui devait ses progrès non à ses exploits, mais au besoin qu'avait eu le gouvernement impérial d'opposer un contre-poids aux Goths, n'étaient évidemment point appelés à régner sur la Gaule, bien que le plus puissant de leurs deux rois, le fratricide Gondebald, fût doué d'une intelligence remarquable et ne négligeât rien pour se concilier les Gallo-Romains. C'était aux Wisigoths que cette haute fortune semblait réservée, et la formation d'un grand empire goth englobant tout l'Occident paraissait le dénouement le plus probable de l'immense drame du cinquième siècle. Ewarik, après avoir agrandi son pouvoir par ses conquêtes, l'affermissait par des travaux d'une autre nature : ramené par la force des choses et par son intérêt monarchique dans la voie de la civilisation romaine, il donnait en ce moment des lois écrites à ses Goths, « qui, auparavant, dit Isidore de Séville, ne connaissaient que leurs mœurs et leurs coutumes. » Ces lois, écrites en latin et « indubitablement rédigées par quelques-uns des jurisconsultes gallo-romains devenus sujets des rois wisigoths[1], » forment la première partie du célèbre code des Wisigoths, et offrent une imitation continuelle de la législation impériale : le meurtre y est puni de mort, et le rachat du sang, le *wehre-ghild* germanique, en a disparu ; les affranchissements et les autres actes les plus importants de la vie civile y sont soumis à des formes purement romaines. Le nouveau régime et l'esprit gothique reparaissent seulement dans les peines excessives portées contre l'adultère, le rapt et la prostitution, et dans les dispositions concernant le partage des terres et l'organisation politique du peuple conquérant : on y voit que le système de la *truste,* du patronage guerrier, universel chez les nations teutoniques comme celtiques, était resté la base de l'existence sociale des Wisigoths, et que la masse des hommes libres ne s'était point dispersée sur les terres enlevées aux Gallo-Romains, mais demeurait groupée autour des chefs.

1. Fauriel, *Hist. de la Gaule mérid.* t. I, p. 513.

Sans doute il y avait mainte exception, et plus d'un homme libre de condition inférieure avait demandé son *lot* dans le grand partage, et vivait indépendant et isolé sur son coin de terre ; mais la plupart préféraient la vie en commun dans la maison de chefs qui étaient devenus de véritables seigneurs héréditaires[1], et beaucoup d'autres, sans vivre à la table d'un chef, se *recommandaient,* eux et leurs *terres,* à son patronage, ou recevaient de lui des armes, des chevaux, *des biens-fonds,* à condition de service militaire; la féodalité était déjà véritablement constituée chez les Goths. Le vassal qui renonçait à l'obéissance de son seigneur, ou qui le trahissait, perdait la terre et les autres dons qu'il avait reçus de lui, avec la moitié des acquisitions qu'il avait pu faire depuis qu'il était entré sous le patronage du seigneur; les filles héritaient de la « terre recommandée » (du fief) à défaut d'héritiers mâles, et le seigneur devait prendre soin d'elles et les marier.

Ewarik, ne pouvant détruire ce régime si peu favorable au pouvoir royal, avait du moins tâché de le régulariser, et d'arrêter les violences et les déprédations auxquelles tous les chefs de bande n'avaient pas renoncé en devenant de grands propriétaires : les Goths voulaient sans cesse revenir sur les partages opérés entre eux et les anciens propriétaires *romains;* Ewarik rendit à ces derniers un peu de sécurité, par une loi qui déclara les partages irrévocables; mais il ne fit rien pour la fusion des deux races, et n'abrogea point la loi impériale qui interdisait les mariages entre Barbares et Romains. Le code wisigoth semble au contraire singulièrement préoccupé de maintenir les barrières qui séparaient les races et les conditions diverses; il punit de mort la femme qui épouse son esclave ou même son affranchi.

Malgré la dureté de quelques-unes de leurs dispositions, les lois d'Ewarik étaient un progrès dans la vie nationale des Wisigoths, et la législation civile et politique de ce peuple ne faisait point absolument obstacle au splendide avenir que rêvait son monarque : l'obstacle existait pourtant, et il était insurmontable.

1. La loi des Wisigoths appelle ces compagnons du seigneur les *buccellaires* (de *bucca,* bouche), c'est-à-dire les *bouches* que nourrit le chef, le *patron.* V. *Wisigoth. Cod.* l. V, t. 3.

Ewarik ne pouvait régner sur la Gaule sans le concours des masses gallo-romaines, et ces masses, au dedans comme au dehors des États gothiques, étaient animées d'une malveillance croissante contre les Goths; elles les avaient autrefois accueillis comme des libérateurs; elles les haïssaient maintenant comme des tyrans. D'une part, les impôts avaient été rétablis sur les terres laissées aux propriétaires *romains :* de l'autre part, les efforts d'Ewarik pour asseoir l'arianisme sur les ruines de l'orthodoxie avaient rendu tous les évêques gaulois ennemis mortels du gouvernement wisigoth, et les évêques avaient un crédit presque illimité sur les populations.

La destinée de l'arianisme est un des faits les plus intéressants de l'histoire des religions : « chassé du monde romain, dit un chroniqueur (Prosper Tyro), il s'était réfugié chez les nations barbares et relevé par leur secours. » Au moment où, foudroyé par les conciles et par le pouvoir impérial, abandonné de l'opinion publique, foulé aux pieds par le grand Théodose et ses successeurs, il s'éteignait dans le sein de la civilisation, il s'était rallumé avec éclat parmi la barbarie, et, dans le cours du cinquième siècle il avait conquis presque tous les peuples teutoniques établis sur les terres de l'Empire; saint Augustin avait vu en mourant la grande hérésie envahir l'Afrique à la suite des Wandales; les Goths l'avaient partout propagée autour d'eux, et les Suèves en Espagne, les Burgondes en Gaule, convertis d'abord du paganisme au catholicisme par des prêtres orthodoxes, venaient d'abandonner le catholicisme pour se faire ariens. Les Goths avaient jadis reçu l'arianisme des missionnaires de l'empereur arien Valens, et leur influence aida ensuite son développement chez les autres branches de la race teutonique; mais ces circonstances accidentelles ne suffisent point à expliquer l'entraînement des peuples barbares vers la religion antitrinitaire, et la cause en fut sans nul doute plus générale et plus profonde : si les Goths eux-mêmes n'eussent embrassé l'arianisme que par hasard, ils eussent cédé aux instigations de Théodose et du clergé catholique, et fussent entrés dans l'Église en entrant dans l'Empire. C'était la nature même de l'arianisme qui attirait vers lui les Barbares : ces dogmes sublimes du Verbe divin et de la Trinité, qui

résumaient et complétaient la sagesse antique, cette haute théodicée qui avait persuadé les esprits des Grecs et des Gallo-Romains en expliquant et en dominant leurs traditions, étaient insaisissables pour l'intelligence des Teutons, que rien n'avait préparés à un tel développement métaphysique; les Barbares se perdaient dans ces augustes obscurités; c'était déjà un assez grand effort que de passer du polythéisme cosmogonique ou héroïque de Hertha et de Woden à la connaissance du Dieu unique, de l'Absolu, sans essayer de sonder les mystères de son essence; quand ils connurent ce Dieu unique, ils traitèrent d'impies les trinitaires qui lui donnaient deux égaux et deux rivaux : ils s'arrêtèrent à l'arianisme, qui ne faisait du Verbe incarné qu'une puissance subalterne, un agent du Dieu suprême [1].

Pendant bien des années, les rois goths avaient maintenu en paix leurs coreligionnaires ariens avec les catholiques; mais le bruit des violences que les Wandales et les hérétiques africains exerçaient sur les orthodoxes de l'Afrique arrivait jusqu'en Gaule, et y entretenait toujours une certaine répulsion contre toute la secte : ce fut bien pis lorsque Ewarik prit lui-même le rôle de persécuteur, et manifesta l'intention d'anéantir l'épiscopat orthodoxe dans ses États; quand un évêque mourait, il ne permettait pas qu'on lui donnât de successeur, et, dès 474, les diocèses de Bordeaux, de Périgueux, de Rhodez, de Limoges, de Javouls (*Gabali*, Gévaudan), d'Eause, de Bazas, de Comminges (*Convenæ*), d'Auch, de Nîmes, et plusieurs autres, étaient sans pasteurs [2] : les toits des églises tombaient en ruines; les portes étaient arrachées de leurs gonds; l'entrée des basiliques était obstruée de ronces et d'épines, et les troupeaux allaient brouter l'herbe qui croissait

1. Leur Odin ou Woden, organisateur et gouverneur du monde, n'avait pas toujours été : il avait été précédé par d'autres êtres; mais le Créateur, le vrai Dieu, n'apparaissait pas derrière ce *démiurge*, et l'origine des choses était restée voilée dans les religions germanique et scandinave. On comprend comment les barbares furent saisis par la révélation du Dieu unique, et comment ils refusèrent d'aller plus loin.

2. Sidonius, l. VII, ep. 6. — Grégoire de Tours, interprétant mal la lettre de Sidonius, prétend qu'Ewarik avait tué tous ces évêques; mais, bien que les expressions de Sidonius (*morte truncatis*) semblent au premier abord indiquer une mort violente, le reste de la lettre et l'ensemble des monuments contemporains ne permettent pas de croire à une persécution aussi atroce.

autour des autels déserts. Les paroisses rurales étaient abandonnées, et mille entraves gênaient l'exercice du culte dans les cités mêmes.

La politique d'Ewarik ne fut point couronnée de succès : il n'imposa pas sa croyance religieuse à ses sujets *romains*, et il ne réussit qu'à décider les hommes qui dominaient la Gaule septentrionale à tout souffrir et à tout faire plutôt que de subir le joug des Goths.

Des trois nations teutoniques de la Gaule, restaient donc les Franks. Inférieurs d'un degré aux Burgondes et aux Goths sur l'échelle de la civilisation, ils en étaient encore à la tribu et à la bande dans l'ordre politique, au paganisme dans l'ordre religieux. Leur culte était celui que nous avons indiqué plus haut, le culte guerrier de Woden, de Donar, etc. Grégoire de Tours dit qu'ils adoraient les esprits des forêts, des eaux et des autres éléments, ainsi que certaines figures d'animaux qui personnifiaient apparemment les puissances de la nature. D'autres monuments nous apprennent qu'ils avaient aussi quelques idoles de forme humaine, ce qui était une altération de la primitive religion teutonique, altération due au contact de l'idolâtrie romaine. Cette religion, qui inspirait à ses sectateurs, au lieu de visions mystiques, des transports de frénésie furieuse, et qui avait pour prophètes et pour « voyants» les « enragés Berserkars[1], » dut renouveler maintes fois dans les clairières des Ardennes, en l'honneur de Woden, les sacrifices sanglants d'Ésus et de Teutatès.

Le fanatisme teutonique cependant avait commencé à s'affaiblir parmi les tribus cis-rhénanes, qui étaient en contact incessant avec les Gallo-Romains, et les évêques redoutaient moins cette idolâtrie que l'hérésie des ariens : ils la jugeaient, avec raison, beaucoup moins fortement enracinée, et ne pensaient pas que le paganisme fût plus invincible chez les Franks que chez tant d'autres peuples barbares. Quant à l'infériorité politique des

1. « Les plus jeunes et les plus violents d'entre eux éprouvaient quelquefois dans le combat des accès d'extase frénétique, pendant lesquels ils paraissaient insensibles à la douleur et doués d'une puissance de vie tout à fait extraordinaire. Ils restaient debout et combattaient encore, atteints de plusieurs blessures dont la moindre eût suffi pour terrasser d'autres hommes. » August. Thierry, *Lettres sur l'Hist. de France*, p. 99.

Franks vis-à-vis des Goths et des Burgondes, elle tenait à ce que, n'ayant point émigré en masse comme ces deux peuples, la fédération franke n'avait pas encore éprouvé la nécessité de se concentrer en corps de nation compact : les Franks y tendaient néanmoins, mais lentement et presque insensiblement. Chlodio, Mérowig et Hilderik avaient acquis peu à peu une certaine prépondérance à la tribu salienne dont ils s'étaient transmis le commandement. Les Franks avaient jusqu'alors éparpillé leur activité et leur élan guerrier en efforts partiels, en courses aventureuses, en exploits sans but et sans résultats; mais on pouvait pressentir que cette force vague, capricieuse et disséminée, lorsqu'elle se concentrerait sous l'empire d'une passion ou d'une idée, deviendrait irrésistible; il y avait dans cette race quelque chose de grand et de formidable, et sa barbarie même était une cause de supériorité relative sur les Goths amollis par les délices de l'Aquitaine.

Depuis Ægidius, les relations avaient été continuelles entre les chefs religieux et militaires de la Gaule septentrionale et les petits rois des Franks : les Mérovingiens, fort modifiés depuis leur établissement sur la rive gauche du Rhin, avaient toujours la valeur et la violence des anciens chefs teutons, mais non plus leurs mœurs sévères, leur volontaire pauvreté ni leur haine systématique contre la civilisation romaine[1]. Ils s'étaient souvent associés aux *Romains* contre les Goths; Hilderik avait dix fois parcouru, tantôt en ennemi, tantôt en allié, le pays entre la Somme et la Loire, et la *Vie de sainte Geneviève*, monument très authentique et d'un haut intérêt, mentionne le passage de ce roi frank

1. Ils étaient devenus très fastueux dans leur costume et dans leurs armes. Sidonius (l. IV, ep. 20) fait une description splendide de l'entrée du jeune chef Sighismer à Lyon, où il venait épouser la fille d'un des rois burgondes. « Le royal jeune homme était précédé et suivi de chevaux dont les caparaçons rayonnaient de pierreries...; sa chevelure ressemblait à l'or de ses vêtements; son teint était aussi éclatant que l'écarlate de son habit; sa peau égalait en blancheur la soie dont il était paré... Il s'avançait à pied, entouré d'une troupe de chefs de tribus (*regulorum*) et d'un cortége de compagnons (*antrustions*) terribles à voir même au sein de la paix; leurs pieds étaient chaussés de bottines velues, leurs jambes étaient nues, et leur vêtement court et serré descendait à peine au jarret : c'était une saie de soie verte bordée d'écarlate. Ils portaient des glaives suspendus à leurs épaules par de riches baudriers, des lances recourbées (*hang*), des haches de jet, et des boucliers doublés de fer et de cuivre bien polis. »

à Paris : Hilderik montrait, suivant la légende, un grand respect à Geneviève, cette sainte *voyante,* espèce de druidesse chrétienne, qui intervenait dans toutes les affaires politiques du temps, et qui, aux yeux d'un Frank, devait ressembler singulièrement aux elfes de Germanie. Sans doute les évêques de Tournai, de Cambrai, de Tongres et des autres cantons occupés par les Franks, avaient obtenu aussi d'eux quelques égards, après les premiers emportements et la première effervescence de la conquête apaisés. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter qu'une partie du clergé n'ait tourné les yeux vers les Franks dès la chute de l'Empire, et n'ait conçu l'espoir de diriger leurs armes contre les royaumes ariens : ces espérances se traduisirent bientôt en complots. « En ce temps-là, dit Grégoire de Tours (l. II, c. 23), comme la terreur des Franks retentissait déjà dans ces contrées (dans le nord de la Burgondie), et que tout le monde souhaitait ardemment leur règne, Aprunculus, évêque de la cité de Langres, commença de passer pour suspect chez les Burgondes, et, la haine croissant de jour en jour contre lui, l'ordre fut donné de le frapper secrètement du glaive... mais il se fit descendre, la nuit, du haut des murs du château de Dijon, et il s'en alla chez les Arvernes... qui l'élurent évêque à la place de Sidonius. » C'était apparemment avec les Ripuaires de la Moselle et du Rhin qu'avait correspondu Aprunculus.

Cet événement se passa vers 484, époque où mourut Sidonius Apollinaris, à qui Ewarik avait fini par permettre de retourner dans son diocèse : Ewarik n'eût pas souffert l'installation d'un évêque partisan des Franks en Arvernie; mais le grand roi des Goths n'était plus! Ewarik venait de mourir prématurément à Arles en 483, emportant avec lui ses vastes projets et la fortune de sa nation, et laissant son trône, mais non pas son génie, à son jeune fils Alarik II. L'enfant qui régnait à Toulouse n'inspirait plus de crainte à ses sujets ni à ses ennemis : les seigneurs goths ressaisissaient leur turbulente indépendance ; l'anarchie avait succédé à un « gouvernement de fer », et tous les rivaux de la nation gothique relevaient la tête; Gondebald, rompant ses traités avec la cour de Toulouse, envahit le pays entre la Durance et la mer et s'empara d'Aix et de Marseille. Le prestige

de la puissance gothique reçut dès lors une profonde atteinte.

Hilderik avait précédé Ewarik dans la tombe; mais sa mort fut le signal de la grandeur des Franks, ainsi que celle d'Ewarik le fut de la décadence des Wisigoths. Hilderik, jadis, lors de son exil, s'était retiré au delà du Weser, chez le roi des Thuringiens. Après son retour, la femme de ce roi, appelée Basine, « quitta son mari et vint vers Hilderik. Celui-ci demandant à Basine avec curiosité pourquoi elle était venue vers lui d'une si lointaine région, l'on rapporte qu'elle répondit : « J'ai reconnu ton mérite (*utilitatem tuam*) et ta grande vaillance, et c'est pour cela que je suis venue habiter avec toi; sache que, si j'eusse connu dans le pays d'outre-mer un plus vaillant homme que toi, j'eusse été certainement le chercher et habiter avec lui. » Hilderik, tout joyeux, se la joignit par mariage; elle conçut[1] et engendra un fils, et lui donna le nom de Chlodowig (*Chlodovechus*, Clovis); celui-ci fut grand et illustre dans les combats[2]. »

Hilderik mourut en 481, et fut enseveli dans le faubourg de Tournai, où l'on a découvert son tombeau en 1655. On trouva,

1. Frédegher, qui paraît avoir puisé dans un fonds de superstitions frankes négligé à dessein par Grégoire de Tours, rapporte, sur la première nuit du mariage de Hilderik, une tradition qui avait cours au septième siècle, alors que commençait la décadence des Mérovingiens. Dans ce récit, la belle Basine, cette Hélène germanique, qui cherche partout le plus beau et le plus brave des guerriers pour se donner à lui, prend une physionomie sévère et mystérieuse : c'est une elfe savante dans les arts de la divination ; la nuit de ses noces, elle et son mari veillent « dans une chaste abstinence », et elle dit à Hilderik : « Sors secrètement, et dis à ta servante ce que tu auras vu au dehors. » Hilderik sort à trois reprises, et voit comme des « apparences d'animaux » qui passent devant sa demeure : d'abord un lion, une licorne et un léopard, puis un ours et un loup, enfin un chien et d'autres bêtes de moindre grandeur. — Les choses que tu as vues de tes yeux, dit alors Basine, sont vraies, et voici leur signification : il naîtra de nous un fils semblable au lion par la force et le courage : le léopard et la licorne désignent ses fils, qui engendreront d'autres fils pareils à l'ours et au loup en force et en voracité; mais les fils de ceux-ci règneront comme le chien et les animaux inférieurs en courage. » La croyance sur laquelle repose cette tradition était fort accréditée chez les Barbares; ils pensaient que l'avenir se révélait aux nouveaux époux qui passaient chastement la nuit des noces.

2. Grégoire de Tours, l. II, c. 12. — Ces derniers mots semblent la traduction de *Chlodo-Wig*, qui signifie « illustre guerrier ». Les Latins écrivirent ce nom : *Chlodovechus* plutôt que *Chlodovichus*, parce que l'*i* avait presque le son de l'*e*. Le *g* final de *Chlodowig* se prononçant faiblement, beaucoup d'auteurs latins supprimèrent le *ch* qui y correspondait, et Frédegher, dès le septième siècle, écrivit *Chlodoveus*, dont nos plus anciens chroniqueurs français ont fait *Chlodovées*, puis les modernes, *Clovis*.

près des restes du héros frank, le crâne d'un cheval et celui d'un jeune homme, peut-être d'un des fidèles de Hilderik qui avait voulu mourir avec lui, un anneau d'or sur le chaton duquel était gravée une tête chevelue avec la légende *Childerici legis*, beaucoup de monnaies d'or romaines, un petit globe de cristal, un tête de taureau en or, un fer de hache, un fer de framée, un glaive romain, et un grand nombre de fleurons ou ornements d'or détachés d'un manteau de soie rouge, dont les débris tombèrent en poussière au contact de l'air[1].

Chlodowig avait quinze ans à la mort de son père, et lui succéda sans obstacle. Sa peuplade occupait presque toute la moderne Flandre : on ne sait si elle avait conservé ses anciennes possessions dans la Tongrie, ou si, en avançant vers l'Escaut, elle avait abandonné les cantons de la Meuse à d'autres Franks; une seconde tribu, dont le chef se nommait Hararik (*Chararicus*), possédait, à ce qu'on croit, le pays maritime ou Morinie entre la Lys et le Détroit Gallique. Un autre roi frank, Raghenaher (*Ragnacharius*), commandait à Cambrai, aux bords de la Sambre et du haut Escaut; et le territoire des cités de la Somme (Amiens et Saint-Quentin) était probablement entamé. A l'est des tribus saliennes, au delà des Ardennes et de la Meuse, s'étendaient les puissants Ripuaires, dont le roi résidait aux environs de Cologne; tous les Franks d'outre-Rhin se rattachaient à l'alliance ripuaire, et la ligue des Franks était ainsi subdivisée en deux grandes associations.

L'histoire n'a conservé aucun souvenir de la première période du règne de Chlodowig : seulement une lettre du fameux Remigius ou saint Remi, évêque métropolitain de Reims, qui était alors le prélat le plus influent de la Gaule septentrionale, donnerait la preuve des espérances que Remigius et ses collègues avaient dès l'origine fondées sur l'héritier de Hilderik, si la date de cette lettre était établie avec plus de certitude. L'évêque de Reims y félicite le roi Chlodowig, « seigneur illustre et magnifique en mérite, d'avoir pris le gouvernement des choses de la guerre, et

1. Quelques antiquaires ont voulu voir dans ces fleurons des crapauds, qui eussent été l'insigne national des Saliens, en mémoire des marais de la Batavie; mais cela ressemble beaucoup mieux à des abeilles.

d'être ainsi ce que ses pères avaient toujours été avant lui. » Remigius exhorte ensuite Chlodowig à rendre honneur aux évêques du pays où il commande, à écouter leurs conseils, s'il veut que la situation de sa *province* (son état) s'améliore (ou s'agrandisse), et à gouverner équitablement son *bénéfice,* expressions que les *Romains* appliquaient encore aux possessions des rois barbares dans ce qui avait été l'Empire. Les premières lignes de cette lettre semblent se rapporter à l'avénement de Chlodowig; mais le reste conviendrait mieux à une époque un peu plus avancée de sa vie[1].

Ce qui paraît certain, c'est que les évêques n'employèrent pas leur pouvoir à seconder la résistance de l'homme que les Barbares appelaient le « roi des Romains », du dernier chef militaire de la Gaule romaine, lorsque ce chef fut assailli par les Franks.

(486) Les dernières années de Hilderik, les premières du jeune Chlodowig, avaient été pour Syagrius un temps de trêve et de répit : mais l'orage éclata sur sa tête dès que l'enfant eut atteint l'âge d'homme. Chlodowig, à vingt ans, jeta un regard d'aigle sur les Gaules, et comprit sur-le-champ ses destinées. La tribu tournaisienne salua par des acclamations enthousiastes le projet de dépouiller Syagrius : le roi du Cambraisis, Raghenaher, dont les possessions séparaient le Tournaisis du territoire de Syagrius, s'empressa d'adhérer aux propositions de Chlodowig, qui sollicita pareillement l'assistance de Hararik, roi de Térouenne et de la Morinie ; mais Hararik, dit Grégoire de Tours (l. II, cap. 27), « se tint à l'écart, n'aidant ni l'un ni l'autre parti, et attendant l'événement pour lier amitié avec le vainqueur ».

Chlodowig et Raghenaher, renforcés par les plus braves aventuriers de toutes les tribus saliennes, partirent des environs de Cambrai, entrèrent sur les terres de Syagrius, et, à la manière des temps héroïques, lui dépêchèrent des messagers pour l'inviter « à fixer un champ de bataille ». Syagrius accepta le défi « sans délai et sans crainte » : il marcha au-devant des barbares avec une armée peu nombreuse et composée vraisemblablement des

1. D. Bouquet et M. Fauriel rejettent la date de ce document jusqu'à l'année 507, ce qui nous paraît tout à fait inadmissible ; nous ne croyons pas qu'il puisse être postérieur à 493, ou tout au plus à 497.

Lètes et des autres troupes régulières du nord de la Gaule, joints aux milices de Soissons et de quelques villes voisines ; la plupart des cités ne lui envoyèrent point de secours, et Reims même semble avoir été maintenu dans la neutralité par saint Remi. Les Franks et les Gallo-Romains se rencontrèrent à quelques lieues au nord de Soissons, peut-être aux bords de la petite rivière d'Ailette, qui sépare le Soissonnais du Laonnois. On ignore les circonstances de cette célèbre bataille : l'armée de Syagrius fut écrasée par les Barbares, et le chef romain, après d'opiniâtres et inutiles efforts, quitta enfin le champ du carnage couvert des cadavres de ses soldats. Le désastre était sans remède : Syagrius, n'espérant pas être secouru, après sa défaite, par les populations qui l'avaient abandonné lorsque le sort était incertain, prit le parti désespéré d'aller chercher un asile à la cour de Toulouse, chez ses ennemis et ceux de son père. Sa noble confiance dans la loyauté des Goths fut mal récompensée : Chlodowig, maître de Soissons et du *royaume* de Syagrius, envoya vers Alarik pour réclamer le chef vaincu, comme il eût réclamé un esclave fugitif, et signifia au monarque wisigoth que le refus de *rendre* Syagrius équivaudrait à une déclaration de guerre. « C'est la coutume des Goths d'avoir peur, dit dédaigneusement Grégoire de Tours : Alarik craignit d'encourir la colère des Franks à cause de Syagrius, et il le livra enchaîné aux députés de Chlodowig. Chlodowig ordonna qu'on enfermât Syagrius dans une prison.... et le fit mourir secrètement par le glaive. »

Si c'était « la coutume des Goths d'avoir peur », ainsi que le prétend Grégoire, leur mortel ennemi, cette coutume était nouvelle chez le peuple qui avait pris Rome et défait Attila ! Les Goths avaient été jusqu'alors la plus glorieuse des races barbares, et leur brillant courage n'était pas encore éteint ; mais ils n'avaient plus un Éwarik à leur tête, et le jeune efféminé qui régnait à Toulouse, environné d'une cour de Goths dégénérés et de *Romains* corrompus, s'était laissé effrayer par l'appréhension de voir les Franks se liguer avec les Burgondes, qui ne cessaient de harceler les Wisigoths depuis la mort d'Éwarik. Il n'est pas vraisemblable toutefois que la trahison d'Alarik et la mort de Syagrius aient immédiatement suivi la bataille et la prise de Soissons ; et sans doute

il fallut que les progrès ultérieurs de Chlodowig eussent grandi l'impression de son premier succès et rapproché les frontières frankes de la Loire.

La défaite de Syagrius en effet n'avait pas donné la Gaule indépendante à Chlodowig : elle ne valut d'abord aux Franks que le Vermandois, le Soissonnais et quelques cantons voisins de la Marne. Raghenaher s'en retourna au nord de la Somme avec sa part de butin, et garda probablement la cité de Vermandois (Saint-Quentin) : Chlodowig s'installa dans Soissons après le pillage et le sac de cette ville, et en fit son point d'appui pour porter la guerre dans toutes les directions et assaillir l'une après l'autre les cités gallo-romaines. L'établissement des Franks dans les cantons entre la Somme, l'Oise, l'Aisne et la Marne, fut accompagné de violents bouleversements : c'était une contrée riche, fertile, populeuse et très-civilisée, bien différente sous tous les rapports de la Tongrie ou du Tournaisis; la crise de la conquête dut être d'autant plus terrible. Tout le pays, villes et campagne, fut d'abord pillé de fond en comble; puis Chlodowig, comme chef de la guerre, s'empara des vastes propriétés du domaine impérial, et s'en servit pour augmenter sa truste en distribuant des bénéfices aux braves de toutes tribus qui s'associèrent à sa fortune. Quant aux biens des officiers de Syagrius, des sénateurs, des curiales, ils furent certainement envahis en grande partie par les deux rois, par les grafs et par les autres Franks ; mais on ne trouve aucune trace d'un partage régulier des terres, analogue à ce qui était arrivé chez les Wisigoths et les Burgondes. Les vainqueurs prirent ce qui leur plut : beaucoup de riches Gallo-Romains furent entièrement dépouillés; d'autres conservèrent leurs terres et leurs maisons en gagnant par leurs services la faveur des *konings* victorieux.

Au milieu de cet effroyable désordre, Chlodowig gardait quelques ménagements pour les évêques, sans pouvoir toutefois empêcher ses Franks de piller les églises partout où ils passaient. Après la conquête de Soissons, Chlodowig marcha sur Châlons et sur Troies, mais épargna Reims par égard pour saint Remi, « qu'il écoutait volontiers, et pour l'amour de qui il s'abstenait de beaucoup de méchancetés » : il poursuivit sa route

le long de la cité de Reims, « par le chemin qui conserve, à cause de ce passage des Barbares, le nom de rue Barbarique (*via Barbarica*)[1], sans vouloir entrer dans la cité, de peur que son armée n'y fît quelque mal ». Mais une troupe de Franks indisciplinés, comme les habitants n'étaient point préparés à résister par les armes, pénétrèrent dans la ville à l'insu du roi, forcèrent les églises, et enlevèrent beaucoup d'ornements et de vases sacrés, entre autres une *buire* (*urceus*) d'une grandeur et d'une beauté merveilleuses. Saint Remi, affligé de cette perte, fit prier Chlodowig de lui rendre au moins ce vase, s'il n'était pas possible de recouvrer le reste.

Le roi répondit aux envoyés : « Suivez-moi jusqu'à Soissons, parce que là sera partagé tout ce qui aura été *acquis*, et, lorsque ce vase sera tombé dans mon lot, je remplirai le désir du *pape*[2]. » De retour à Soissons, les Franks mirent en commun « toute la proie », et, quand la masse du butin fut réunie, le roi dit : « Je vous prie, mes braves guerriers, de ne pas me refuser ce vase hors part. » Tous acquiesçaient d'une commune voix, lorsqu'un Frank, « léger, envieux et écervelé », leva sa *frankiske* et en frappa le vase, en s'écriant : « Tu n'auras rien, ô roi, que ce que le sort t'accordera ! » « Tous s'étonnèrent de cette action » : le roi souffrit son injure avec patience, et, prenant le vase, de l'aveu des assistants, il le rendit tout fracassé à l'envoyé de l'église de Reims ; « mais il garda sa colère enfermée en son cœur. »

(487) L'année s'écoula, et l'époque du *mâl* revint : c'était à la suite de cette assemblée qu'on entrait en campagne, et elle se tenait annuellement au mois de mars, dans chaque peuplade, ce qui lui fit donner par les Gallo-Romains le nom de *Champ-de-Mars*. Lorsque tous les guerriers furent réunis, Chlodowig commença de parcourir leurs rangs et d'examiner leurs armes. Arrivé devant le Frank qui avait frappé le vase: « Nul, lui dit-il, n'a ici des armes aussi mal entretenues que les tiennes : ni ta pique (*hang*), ni ton

1. Hincmar. *Sanct. Remigii vit.* — On croit que c'est la rue *Barbastre*, renfermée plus tard dans l'enceinte de Reims.

2. Tous les évêques prenaient alors le titre de *pape* (père), grec d'origine, et primitivement attribué à tous les prêtres, usage qui s'est conservé dans l'Église grecque: on sait que ce fut Grégoire VII qui le réserva exclusivement à l'évêque de Rome.

glaive, ni ta frankiske, ne sont en état de service. » Et, lui arrachant sa hache, il la jeta par terre. Et, comme cet homme se baissait pour ramasser son arme, Chlodowig leva sa propre hache, et lui fendit la tête, en s'écriant : « Qu'il te soit fait ainsi que tu as fait au vase l'an passé dans Soissons[1]. » « Il parvint de la sorte à s'environner d'une grande crainte », ajoute Grégoire de Tours. Cette anecdote si connue jette beaucoup de lumière sur les mœurs des Franks et sur les étroites limites de l'autorité de leurs rois.

« Chlodowig, dit ensuite Grégoire de Tours, fit beaucoup de guerres et remporta beaucoup de victoires. » Les quatre années qui suivirent la prise de Soissons (487-491) furent remplies par une lutte entremêlée de négociations entre le vainqueur de Syagrius et les cités indépendantes : le bruit des dévastations et des violences commises par les Franks avait déterminé tardivement les peuples à concerter leur défense contre ces farouches envahisseurs, et les évêques hésitaient à servir un roi païen, dont la conversion n'était encore qu'une vague espérance. Les hostilités se concentrèrent durant plusieurs années autour de Paris[2] : Chlodowig avait compris l'importance de la position de cette ville, et voulait s'en emparer à tout prix; chaque printemps ramenait les Barbares du Soissonnais dans le Parisis, et la belle vallée de la Seine était ravagée sans relâche; mais les Parisiens, secourus sans doute par les cités armoricaines, résistaient aussi opiniâtrément aux Franks que naguère les Arvernes aux Goths. Sainte Geneviève, cette Jeanne d'Arc du cinquième siècle, Jeanne d'Arc moins l'épée, fut admirable dans les périls de sa cité : elle communiquait à ses concitoyens l'énergie de sa grande âme; elle les soutenait de parole et d'action ; un jour, elle s'embarqua sur la Seine pour aller chercher à Corbeil et à Melun un grand convoi de vivres, qu'elle ramena dans la ville affamée. Elle conquit glorieusement ce titre de *patrone de Paris* que lui a donné une tradition adoptée par l'Église gallicane.

Les événements de la Germanie interrompirent momentanément cette guerre : l'accroissement continuel de la population

1. Greg. Turon. l. II, c. 27. — Hincmar. *Sanct. Remigii vit.*
2. Dix ans, ou cinq ans, suivant les divers manuscrits de la *Vie de sainte Geneviève;* ce dernier chiffre est le seul vraisemblable.

franke cis-rhénane, sans cesse grossie par l'élite des aventuriers d'outre-Rhin, avait affaibli la vieille *France* germanique, où n'était demeurée que la partie la moins belliqueuse des tribus : les Franks d'outre-Rhin, assaillis par les Thuringiens, leurs voisins orientaux, demandèrent la paix et livrèrent des otages, mais les Thuringiens égorgèrent les otages, saccagèrent le pays frank, et y exercèrent d'horribles cruautés, pendant les enfants aux arbres par les nerfs de la cuisse, écartelant les jeunes filles, écrasant les vieillards sous les roues de leurs chariots. Toutes les tribus frankes coururent aux armes avec fureur : les Ripuaires appelèrent les Saliens à leur aide; Chlodowig, à ce qu'il paraît, fut élu hérezoghe ou chef de la guerre, et la confédération franke, se précipitant en masse sur les Thuringiens, leur rendit avec usure tous les maux qu'ils avaient infligés aux tribus d'outre-Rhin (491). La Thuringe néanmoins ne fut que dévastée, mais non conquise, comme le dit inexactement Grégoire de Tours[1].

(491-493) Chlodowig repassa le Rhin, et revint victorieux à Soissons : chaque nouveau succès, en augmentant sa renommée, augmentait pareillement les ressources matérielles dont il disposait; les meilleurs soldats, les hommes *utiles*[2], suivant l'énergique expression teutonique, se détachaient incessamment des autres peuplades pour entrer dans la *truste* de Chlodowig; cependant la Gaule indépendante se défendait toujours, et les forces du chef salien suffisaient pour la désoler, mais non pour la dompter. Un événement capital dans la vie de Chlodowig, son mariage, lui fut plus profitable que ses victoires.

La nièce des deux rois burgondes, la jeune Chlothilde, épargnée autrefois lors du massacre de sa famille, vivait obscurément dans le royaume de ses oncles; « Chlodowig envoyait souvent des ambassadeurs en Burgondie : les députés franks découvrirent *Chrotchilde* (Chlothilde), et, la voyant belle et sage, et apprenant qu'elle était du sang royal, annoncèrent ces choses au roi Chlodowig. Celui-ci dépêcha sans délai une autre ambassade à Gondebald pour demander la jeune fille en mariage : Gondebald, n'osant refuser, la remit aux hommes de Chlodowig, et

1. Greg. l. I, c. 27; III, c. 7.
2. *Utilis*, en latin; *nit, nut, nutze*, en tudesque.

ceux-ci la conduisirent au plus vite vers leur roi. Le roi, fort réjoui de voir Chlothilde, se la joignit par mariage. »

Le simple récit de Grégoire de Tours (l. II, c. 28) ne ferait guère soupçonner l'importance politique de cette alliance, qui eut des résultats incalculables et qui fut l'œuvre et l'instrument du parti catholique gaulois. Chlothilde était restée catholique comme sa malheureuse mère, et ce furent, selon toute apparence, les évêques de la Burgondie qui suggérèrent le projet de cette union aux conseillers chrétiens de Chlodowig; plusieurs nobles *romains* de Soissons et des autres cités conquises avaient été admis dans la *truste* du roi salien, et ce fut le *Romain* Aurélianus qui conduisit toute l'affaire du mariage. Cette union et ses graves conséquences frappèrent vivement l'imagination populaire, et le mariage de Chlothilde devint le texte de récits romanesques, qui allèrent s'ornant et s'embellissant de génération en génération. Frédegher raconte qu'Aurélianus se déguisa en mendiant pour parvenir jusqu'à Chlothilde et lui remettre l'anneau de Chlodowig, « où étaient gravés son nom et sa figure ». Chlothilde échange avec allégresse son anneau contre celui de Chlodowig, et engage Aurélianus à presser la conclusion, de peur qu'un « sage Romain », nommé Arédius, ne revienne de Constantinople où Gondebald l'a envoyé, et ne fasse manquer le mariage par ses conseils. Chlodowig se hâte d'expédier une ambassade officielle à Gondebald, qui, non sans hésiter, permet aux députés d'épouser Chlothilde au nom de Chlodowig, par le sou d'or et le denier d'argent, selon la coutume salique[1], et, après un *plaid* (*placitum*, conférence) tenu à Chalon entre les grands de Burgondie et les envoyés franks, ceux-ci emmènent Chlothilde dans une *basterne*, chariot couvert traîné par des bœufs. Le cortége apprend, chemin faisant, qu'Arédius est revenu de sa mission dans l'Empire d'Orient : Chlothilde, à cette nouvelle, quitte sa basterne, monte à cheval et se dirige à grandes journées vers le pays frank, tandis qu'Arédius excite Gondebald à retirer sa parole et à dépêcher ses soldats après sa nièce, « de crainte qu'elle ne cherche à venger

1. Le mari était censé acheter sa femme par ces deux pièces de monnaie; notre *denier* de *mariage* semble un vestige de cette coutume analogue à l'*emption fictive* de l'épousée chez les Romains.

ses parents mis à mort, si jamais elle croît en puissance ». Mais l'escorte franke a les devants et gagne le territoire de Troies, première cité du royaume de Chlodowig. Avant de franchir la frontière et de joindre Chlodowig, qui l'attend à *Villariacum* (Villers ou Villori), Chlothilde prie ses conducteurs de piller et de brûler deux lieues du pays burgondien de chaque côté de la route : on va demander la permission à Chlodowig, qui s'empresse de l'accorder, et les Franks se mettent à l'œuvre : « Dieu tout-puissant, je te rends grâces ! s'écrie alors Chlothilde; je vois enfin commencer la vengeance de mes parents et de mes frères ! »

Ce dernier trait si profondément germanique[1], ce cri de l'âme, n'a certes pas été inventé par le chroniqueur. Chlothilde, toute sainte que l'ait faite l'Église, manifesta longtemps après, par de plus terribles marques, cet esprit de vengeance aveugle et implacable : chez les Barbares les plus zélés pour la foi chrétienne, l'Évangile ne modifiait que bien lentement le fond du cœur ; le christianisme n'existait guère qu'à la surface, et le génie de la barbarie reprenait sans cesse le dessus sur les nouvelles croyances.

L'auteur anonyme des *Gesta regum Francorum* ajoute que Chlodowig, à la prière de sa femme, renvoya Aurélianus en Burgondie pour demander à Gondebald les trésors qui avaient appartenu aux parents de Chlothilde : Gondebald, exaspéré, veut d'abord tuer Aurélianus; mais ses Burgondes l'engagent à ne point attirer sur leur terre l'invasion des Franks, « peuple très féroce et qui n'a point de Dieu », et Gondebald fait droit, d'assez mauvaise grâce, à la requête de Chlodowig.

« En ces jours-là, disent les *Gesta*, immédiatement après le récit du mariage, Chlodowig étendit son royaume jusqu'à la Seine » : l'union du roi salien avec une femme catholique, les relations toujours plus étroites de Chlodowig avec saint Remi et les autres prélats du nord, la naissance du premier enfant de Chlothilde, que le roi permit de « consacrer au Christ par le baptême », produisirent une grande impression sur les peuples : Paris, qui n'avait pu être conquis, se donna ; les autres cités entre la basse

1. « Au plus proche appartiennent les biens, les armes du mort, et *sa vengeance.* » Loi des Angles. Le *devoir de la vengeance* existe également chez tous les Germains.

Somme et la basse Seine, Amiens, Beauvais, Rouen (*Rotomagus*), déposèrent pareillement les armes et reconnurent la souveraineté de Chlodowig[1], qui confia la place forte de Melun avec le commandement du pays environnant, sous le titre de *duché*, à son favori Aurélianus. Le domaine impérial passa aux mains de Chlodowig et de ses antrustions : on ignore entièrement si les Gallo-Romains de ces contrées durent en outre céder aux Franks une portion de leurs propriétés particulières; le silence de la Loi Salique permet d'en douter; mais, s'il n'y eut pas de partage régulier, les usurpations et les empiétements ne manquèrent sans doute point, et les *bénéficiaires* franks durent être de terribles voisins pour les Gallo-Romains.

(494-496) Les hostilités, éteintes au nord de la Seine, continuèrent entre ce fleuve et la Loire : les cités de l'Armorique, accoutumées, dans tout le cours de ce siècle, à une orageuse indépendance, qui avait rendu à leurs populations du ressort et de l'énergie, ne voulurent point encore reconnaître la royauté de Chlodowig; les Bretons de la presqu'île armoricaine prenaient probablement une part très active à la lutte, et servaient en quelque sorte d'arrière-garde aux cités libres de la Seconde et de la Troisième Lyonnaises. Les Franks avançaient cependant; mais leurs avantages étaient vivement disputés et toujours incomplets: une bande de Franks, auxiliaires de Chlodowig, parvinrent à s'établir sur le territoire du Mans (*Cenomanni*) : c'était sans doute un détachement de la peuplade du Cambraisis, car leur chef Rignomer était frère du roi Raghenaher. Une armée barbare, commandée par un chef appelé Hill ou Hillo (*Chillo*), mit le siége devant Nantes (l'ancien *Condivicum* des Nannètes), et pressa vigoureusement cette ville durant soixante jours; mais une terreur panique, que Grégoire de Tours attribue à l'apparition des martyrs Donatien et Rogatien, patrons de la cité de Nantes, dispersa pendant la nuit les bandes des assiégeants, « si bien qu'au retour de l'aurore on ne vit plus un seul ennemi ». Grégoire ne dit pas

1. Suivant de très anciens manuscrits de Grégoire de Tours, appartenant aux églises cathédrales de Beauvais et d'Amiens, on comptait, dans ces deux cités, les années du règne de Chlodowig à partir de 492 ou 493, ce qui fait correspondre la soumission de Beauvais et d'Amiens avec l'époque du mariage de Chlothilde. *V.* les notes de D. Ruinart sur Grégoire de Tours, l. II, c. 37.

si les Franks avaient marché contre Nantes par les pays du Mans et d'Angers, ou s'ils étaient arrivés par mer des bouches de l'Escaut ou de la Seine[1]. C'est là tout ce qu'on sait de la guerre d'Armorique.

Chlothilde cependant faisait tous ses efforts pour remplir l'attente des évêques, et Chlodowig, chaque fois qu'il revenait, après quelque expédition, dans ses *villas* du Soissonnais, était en butte aux pieuses obsessions de sa femme, que ses serviteurs *romains* ne manquaient pas d'appuyer par d'excellents arguments politiques. Mais la crainte de mécontenter les Franks, et aussi l'habitude, les préjugés nationaux et religieux, retenaient fortement le chef salien. Chlothilde avait beau disserter sur les erreurs du paganisme et sur l'unité de Dieu, Chlodowig secouait la tête, et répondait que « toutes choses étaient créées et produites par ses divinités ». « Il est évident, disait-il, que votre Dieu ne peut rien ; ce n'est pas même un Dieu, car il n'est pas de la *race divine !* » Cette race des dieux, dont parlait le roi frank, était la race des *Ases*, la race de Woden ou d'Odin.

Chlodowig cependant, comme on l'a vu, consentit à ce que son premier-né fût présenté au baptême; mais cet essai réussit mal; car l'enfant, appelé Ingomer, mourut, « étant encore dans les aubes » (*in albis*), c'est-à-dire dans la robe blanche que portaient les nouveaux baptisés pendant la semaine qui suivait leur baptême, en signe de régénération et de pureté. Le roi fut fort chagrin de cette perte, et prétendit que l'enfant ne fût point mort s'il eût été consacré au nom de ses dieux. Chlothilde assura qu'on devait au contraire remercier le Dieu tout-puissant d'avoir appelé l'enfant dans son royaume, « parce que ceux qui mouraient dans les aubes étaient nourris des regards de Dieu dans le ciel ». « Elle engendra un second fils, et le nomma Chlodomir (ou Chlodomer). Or voici que celui-là tomba malade à son tour. « Cela doit être ainsi, commençait à dire le roi; il en sera de cet enfant comme de l'autre : il va mourir pour avoir été arrosé d'eau au nom de votre Christ! » — Mais le Seigneur accorda la vie de l'enfant aux prières de la mère. »

1. Greg. *De Gloriâ martyrum*, l. I, c. 60.

Un grand péril, qui menaçait toute la race des Franks, obligea sur ces entrefaites Chlodowig à suspendre ses progrès en Gaule, et à prendre derechef la route du Rhin avec ses guerriers. Les Allemans, après s'être montrés, dans la seconde moitié du quatrième siècle, les plus dangereux voisins de la Gaule, n'avaient plus joué qu'un rôle assez secondaire depuis l'invasion de 406 : ils avaient occupé obscurément le territoire rauracien (canton de Bâle), la rive helvétique du haut Rhin, et probablement quelques cantons de la Première Germanie, sans tenter d'effort sérieux pour pénétrer dans les provinces de l'intérieur. Vers 495, ils se décidèrent enfin à réclamer leur part de cette Gaule tant de fois sillonnée par les pas de leurs ancêtres. Lors du passage des Suèves proprement dits (Markomans et Kwads) en Gaule et en Espagne, une partie de ces émigrants étaient restés, à côté des Allemans, dans la contrée qui reçut d'eux le nom de Suévie ou Souabe (*Schwab*), et les deux peuples avaient fini par s'allier étroitement et se fondre dans une même fédération : au commencement de 496, le ban de guerre fut publié depuis le Mein jusqu'au lac de Constance; les Allemans et les Suèves se portèrent en masse sur la rive gauche du Rhin, dans la Première Germanie, et envahirent le territoire des Ripuaires, qui s'étaient vraisemblablement étendus dans la Première Belgique, autour de Trèves, de Metz et de Verdun, pendant que les Saliens s'avançaient vers le centre et l'ouest de la Gaule. Les Ripuaires se replièrent sur Cologne, où Chlodowig accourut les joindre avec tous les petits rois saliens, et la confédération franke présenta la bataille aux Allemans près de Tolbiacum, à quatre lieues de Cologne (Zulpich, dans le duché de Juliers).

Comme au temps d'Attila, il s'agissait de savoir si le sort de la Gaule resterait à débattre entre les populations diverses qui se partageaient son territoire, ou si elle serait livrée sans fin à tous les débordements de tous les barbares errants : les conquérants de la Gaule la défendaient contre une nouvelle conquête; c'étaient les descendants des vainqueurs de Varus qui défendaient les provinces romaines contre les fils des compagnons d'Ariowist.

La bataille fut longue, opiniâtre et furieusement disputée entre ces deux peuples semblables d'origine, de mœurs et de courage.

Des milliers de braves tombèrent de part et d'autre : Sighebert, roi des Ripuaires, ayant été atteint d'une blessure au genou et forcé de quitter le combat, le désordre se mit parmi ses soldats, et toute l'armée franke commença de plier et de « pencher grandement vers sa perte ». Chlodowig, entraîné dans le mouvement rétrograde des siens et reculant pour la première fois, appelait à son secours avec de grands cris ses dieux et ses déesses ; mais « il n'en reçut aucune aide ; il vit les siens fuir et tomber en foule »; blessé au visage et tout couvert de son sang et de celui des ennemis, il tâchait en vain d'arrêter ses guerriers saisis d'épouvante, lorsque son fidèle Aurélianus lui conseilla d'invoquer ce Dieu du ciel que lui avait prêché Chlothilde.

« J'ai appelé mes dieux, s'écria Chlodowig, et ils ne m'assistent point dans ma détresse : ils ne peuvent donc rien, puisqu'ils ne secourent pas ceux qui les servent? Christ, que Chlothilde assure être le fils du Dieu vivant, j'invoque avec foi ton assistance : si tu m'accordes la victoire sur mes ennemis et que je fasse l'épreuve de cette *vertu* que t'attribue le peuple qui t'est consacré, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom!

« Comme il parlait de la sorte, voici que les Allemans tournèrent le dos et commencèrent à prendre la fuite, et, quand ils virent leur roi tué, ils se soumirent au pouvoir de Chlodowig[1]. »

Sans doute les circonstances de cette mémorable journée ont été un peu poétisées par la pieuse imagination des chroniqueurs : Frédegher, moins romanesque en cet endroit que Grégoire de Tours, laisse entendre que Chlothilde avait obtenu de son mari, au moment du départ de l'armée, la promesse d'embrasser la religion chrétienne en cas de victoire, et que Chlodowig renouvela seulement son vœu à l'instant du danger. La foi que Chlodowig et ses antrustions eurent dans un secours surnaturel les rendit capables de faire eux-mêmes les prodiges qu'ils attendaient d'en haut; ils ressaisirent l'avantage, et la mort du chef de la fédération allemannique décida la défaite des agresseurs.

La victoire fut complète et eut des résultats immenses : les deux peuples avaient déployé toutes leurs forces et joué leurs des-

1. Greg. l. II, c. 50.—*Gesta Reg. Franc.* c. 19.—*Sanct. Remigii vit.*—Id. *Sanct. Arnulfi*, dans D. Bouquet, t. III, p. 383.

tinées dans les champs de Tolbiac : les Franks passèrent le Rhin, le Mein, le Necker, à la suite des vaincus qui avaient précipité leur fuite vers leur patrie ; toute l'Allemannie et la Souabe furent envahies ; la meilleure partie des populations implorèrent la paix, se soumirent à la suprématie des Franks, et s'obligèrent à leur fournir des troupes auxiliaires dans toutes leurs guerres : les Boïowares (*hommes Boïes,* Bavarois), population semi-celtique, semi-germanique, mais où dominaient la langue et l'élément teutons, et qui habitait sur les deux rives du Danube, à l'est de la Souabe, la contrée colonisée par les fameux Boïes après leur expulsion de la Bohême, devinrent aussi vassaux des Franks ; les reste des Allemans indépendants traversèrent le Danube, se réfugièrent dans les montagnes de la Rhétie (Grisons et Tyrol), et, « frappés de terreur », allèrent se cacher au sein des hautes vallées alpestres, sur les confins de l'Italie. Les Franks les eussent poursuivis jusque dans ces asiles sauvages, si le prince qui régnait alors sur l'Italie n'eût pris ces malheureux fugitifs sous sa protection, et n'eût détourné Chlodowig, par la voie des négociations, de porter ses armes contre les anciennes provinces romaines au sud du Danube (Vindélicie et Rhétie)[1].

Ce n'était plus Odowaker, mais le grand Théoderik, qui gouvernait l'Italie ; une nouvelle révolution avait arraché la péninsule au roi des mercenaires barbares. En 475, la moitié de la nation des Ostrogoths avait reçu des concessions de terre dans la Mœsie et la Thrace ; un de leurs chefs, Théoderik, du sang royal des Amales, les réunit tous sous son commandement, et domina, pendant plusieurs années, l'Empire d'Orient, où il avait été revêtu des dignités de patrice et de consul. L'empereur Zénon se délivra de ce redoutable serviteur en lui proposant une glorieuse entreprise, la conquête de l'Italie sur Odowaker. Théoderik accepta, entra en Italie avec tout son peuple (489), et détrôna et tua Odowaker après une lutte opiniâtre de quatre années (493), que l'assistance des Wisigoths décida en sa faveur. L'Italie respirait enfin sous le gouvernement du monarque ostrogoth, qui, également honoré des Barbares et des Romains, et s'entourant des

1. Greg. *Hist.* l. II, c. 30. — Fredeg. — *Annal. Boïorum.;* dans Dubos, t. II, p. 492.— Lettre de Théoderik à Chlodowig, dans D. Bouquet, t. IV, p. 2.

hommes les plus éminents de la péninsule, témoignait aux restes de la civilisation antique un noble amour, un respect éclairé et actif. Théoderik avait promptement réprimé les courses dévastatrices que Gondebald et ses Burgondes faisaient en Ligurie durant la guerre des Goths contre Odowaker, et racheté de leurs mains tous leurs captifs italiens : l'influence du roi d'Italie s'étendait pacifiquement sur la Gaule ; il avait donné une de ses filles à Alarik et demandé en mariage une sœur de Chlodowig, se ménageant ainsi les moyens et le droit de s'immiscer dans les affaires des royaumes transalpins[1].

Le vainqueur de Tolbiac retourna enfin du Danube sur le Rhin, et reprit, par les Vosges et par Toul, le chemin de Reims et de Soissons : sans doute les cités de Bâle (*Basilea*), d'Argentoratum ou Strasbourg, et celle de Toul ou des Leukes, avec son vaste territoire qui s'élargissait depuis la haute Marne jusqu'au revers occidental des Vosges, avaient reconnu la souveraineté du roi salien. Chlodowig revint trouver Chlothilde « à *Juviniacum* (Juvigni) dans le pays de Soissonnais, » une de ces *villas* ou métairies du domaine qu'il préférait aux palais des cités, et ce fut là qu'il raconta à la reine comment il avait obtenu la victoire en invoquant le nom du Christ. Chlothilde aussitôt manda secrètement saint Remi, en le priant « d'insinuer au roi la parole du salut »; car Remi, « singulièrement versé dans la science de la rhétorique, possédait à un haut degré le don de persuasion.»

« Je t'écouterai volontiers, très saint père, répondit Chlodowig, qui, dans le trajet de Toul à Soissons, avait déjà été endoctriné par le moine Wédast (saint Waast); mais il reste un obstacle : c'est que le peuple qui me suit ne veut pas abandonner ses dieux; j'irai vers lui, et je lui parlerai d'après tes paroles. » Il assembla donc les siens ; mais, avant qu'il eût ouvert la bouche, la puissance de Dieu le prévint, et tout le peuple s'écria d'une commune voix : « Nous rejetons les dieux mortels et nous sommes prêts à reconnaître le Dieu immortel que prêche Remi[2]. »

1. Théoderik, lorsqu'il intercéda pour les Allemans auprès de Chlodowig, lui envoya un habile musicien d'Italie, « qui chantait en s'accompagnant sur la lyre pendant le festin royal ».
2. Gregor. *Hist.* l. II, ch. 31.

Chlodowig sans doute avait bien aidé l'influence de la *grâce* en disposant à l'avance les esprits de ses antrustions et des chefs subalternes; et, quoi qu'en dise Grégoire de Tours, toute la peuplade sur laquelle régnait le fils de Hilderik n'adopta point ainsi le christianisme par acclamation : une grande partie des compagnons de Chlodowig firent scission d'avec les néophytes.

« L'évêque, cependant, transporté d'allégresse, ordonne qu'on prépare la piscine sacrée. On tend, d'un toit à l'autre, dans les rues et sur les parvis de l'église, des voiles aux brillantes couleurs; on orne les murailles de blanches draperies; on dispose le baptistère; l'encens fume, les cierges brillent, et le baptistère et le temple tout entier sont remplis d'un parfum divin. Le cortége se met en marche, précédé par les crucifix et les saints Évangiles, au chant des hymnes, des cantiques et des litanies, et aux acclamations poussées en l'honneur des saints... Le saint pontife menait le roi par la main du logis royal au baptistère... « Patron, s'écriait Chlodowig émerveillé de tant de splendeur, n'est-ce pas là le royaume de Dieu que tu m'as promis? — Non, répliqua l'évêque, ce n'est pas le royaume de Dieu, mais la route qui y conduit[1]. »

« Le nouveau Constantin » descendit dans la cuve, où les catéchumènes, à cette époque, se plongeaient encore presque nus; ce fut alors que saint Remi prononça ces paroles célèbres : « Adoucis-toi, Sicambre, et courbe la tête (*mitis depone colla, Si-*

1. Gregor. *Hist.* l. II, ch. 31. Ce fut, suivant l'opinion commune, dans la cathédrale (Notre-Dame) de Reims que Chlodowig reçut le baptême; une charte de Lodewig ou Louis le Débonnaire le dit positivement; cependant un document du sixième siècle, cité dans le recueil de Duchesne, t. I, p. 855, semble indiquer que ce prince fut baptisé dans une église de saint Martin. — C'est à l'instant de l'arrivée du cortége au baptistère, que les légendes racontent l'apparition d'une colombe « plus blanche que la neige, qui apporta dans son bec une fiole (*ampullam*) pleine d'un chrême qui répandit sur toute l'assemblée des parfums d'une suavité sans égale. » Cette fable poétique de la *Sainte Ampoule* fut pour la France ce qu'avaient été pour Rome le palladium et les boucliers tombés du ciel. Le premier monument écrit qui en fasse mention est la *Vie de saint Remi*, rédigée par l'archevêque Hinkmar au neuvième siècle; mais la tradition remontait plus haut : les fraudes pieuses sont plus rares qu'on ne croit, et cette fameuse *Ampoule*, gardée si précieusement dans le trésor de Reims, pouvait bien être la vraie fiole dont s'était servi saint Remi; le temps et l'imagination enthousiaste des clercs de Reims avaient fait le reste, et lui avaient donné une origine miraculeuse.

camber) ; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré [1] ! » Le roi confessa donc le Dieu tout-puissant dans la Trinité, et fut baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et oint du saint chrême avec le signe de la croix du Christ. Et plus de trois mille de ses guerriers [2] furent baptisés avec lui, ainsi que sa sœur Alboflède; et son autre sœur Lanthilde, qui était tombée dans l'hérésie des ariens, confessa le Fils et l'Esprit égaux au Père, et fut ointe du chrême [3]. »

Ce grand événement arriva le jour de Noël de l'année 496. L'alliance de la race franke avec la Gaule chrétienne préparait le berceau de cette nationalité française à laquelle les Franks devaient avoir l'honneur d'imposer leur nom. Ils n'en sont pas les pères, comme on l'a trop longtemps répété : ils en ont été les *parrains.*

Quelques jours après, raconte Frédegher (c. 22), Chlodowig, étant encore dans les *aubes,* écoutait la lecture de l'Évangile que lui faisait saint Remi. Quand le prélat vint à réciter comment Jésus-Christ avait été livré aux bourreaux, Chlodowig entra en fureur : « Que n'étais-je là avec mes Franks ! s'écria-t-il, j'eusse promptement vengé son injure. » On voit comment les néophytes franks comprenaient les mystères de leur nouvelle foi. La position particulière où se trouvaient les Franks, leur alliance avec le clergé orthodoxe et les premiers triomphes qu'ils remportèrent au nom du catholicisme amortirent à leur égard l'influence générale que l'arianisme exerçait sur les barbares : le Christ leur apparut comme un puissant allié qui les appelait à le venger de ses ennemis, un chef invisible qui les menait à la victoire pour les récompenser de proclamer sa divinité. Le Christ ainsi remplaça Woden dans leur vénération. « Vive le Christ qui aime les

1. *Sicambre* n'est-il ici qu'une variante du nom de *Frank*, ou bien Chlodowig était-il réellement de race sicambre? Les Sicambres auraient-ils été ainsi le noyau de la fédération salienne? Ce sont là des problèmes dont on chercherait vainement la solution.

2. Il ne faut pas croire que ces trois mille Franks aient été les seuls qu'entraîna l'exemple de Chlodowig. Ce prince fut baptisé au retour d'une longue et terrible campagne; beaucoup de Saliens qui étaient retournés dans leurs bénéfices, et qui se trouvaient dispersés depuis l'Escaut jusqu'à la Seine, ne vinrent sans doute point au mâl extraordinaire qui précéda la conversion de leur chef.

3. Gregor. *Hist.* l. II, ch. 31.

Franks! s'écrie le préambule de la Loi Salique : qu'il garde le royaume, qu'il protége leur armée! »

(497) La conversion de Chlodowig porta d'abord quelque atteinte à sa popularité parmi les Franks, et il paraîtrait, d'après la *Vie de saint Remi,* que beaucoup de ses compagnons le quittèrent, afin d'aller, au nord de la Somme, grossir la peuplade de Raghenaher, le roi de Cambrai; mais le mécontentement ne grandit pas jusqu'à l'hostilité; et, à la première guerre, la soif des aventures et du pillage devait ramener bien vite les païens les plus opiniâtres sous les victorieuses bannières du roi de Soissons. Rien ne fut négligé d'ailleurs pour répandre la foi évangélique chez les Franks : le moine Wédast (saint Waast) fut envoyé comme évêque au milieu des tribus saliennes, à Arras (*Atrebates*), l'ancien *Nemetacum,* cité qui avait été complétement ruinée par les barbares, et Chlodowig employa dans le même but tous les moyens que lui fournissaient sa renommée et ses richesses.

Qu'était-ce, au surplus, que la défection de quelques soldats, auprès du vaste accroissement de puissance que la cérémonie de Reims valut à Chlodowig? Dès ce jour, on peut dire que la Gaule fut à lui. Le clergé catholique jeta un long cri de joie et de menace en apprenant que cette formidable épée s'était mise au service de l'orthodoxie, et tous les trônes ariens furent ébranlés sur leur base : Chlodowig fut proclamé le fils unique de l'Église entre les rois d'Occident[1]. Le premier des évêques occidentaux, le pape de Rome, Anastase, exhorta le roi des Franks, « son glorieux et illustre fils », à être désormais pour l'Église « une colonne de fer », et l'on a conservé une lettre encore plus remarquable que Chlodowig reçut d'Avitus, évêque métropolitain de Vienne, grand poëte religieux, théologien et politique éminent, qui avait dans la Burgondie le même crédit que saint Remi dans le nord de la Gaule : l'évêque de Vienne était un proche parent de l'empereur Avitus et du maître des milices Ecdicius. « La divine Providence, écrit Avitus, vous a donné pour arbitre à notre siècle : en choisissant pour vous la vraie croyance, vous décidez pour tous; votre foi est notre victoire!... Bien que je n'aie point

1. De là ce titre de fils aîné de l'Église, que prirent les rois de France après les rois franks.

assisté corporellement aux pompes de votre régénération, j'ai participé aux joies de ce grand jour : grâce à la bonté divine, nos régions avaient appris l'heureuse nouvelle avant que votre baptême fût accompli; notre anxiété avait disparu, et la nuit sacrée de la Nativité nous a trouvés assurés de vous! Nous en suivions en esprit toutes les cérémonies; nous voyions la troupe des pontifes répandre sur vos membres royaux les ondes vivifiantes; nous voyions cette tête redoutée des nations se courber devant les serviteurs de Dieu, ces cheveux, nourris sous le casque, revêtir l'armure de l'onction sainte, et ce corps purifié déposer la cuirasse de fer, pour briller sous la blanche robe du nouveau chrétien... Ce léger vêtement fera plus pour vous qu'une impénétrable armure! Poursuivez vos triomphes; désormais, partout où vous combattez, nous vainquons! » Avitus achevait en annonçant à Chlodowig la visite d'un jeune Gallo-Romain de haute naissance, qu'il lui envoyait de la part de l'empereur d'Orient, Anastase, avec qui le roi frank commençait à nouer quelques lointaines relations.

Les promesses de saint Remi et d'Avitus s'étaient déjà réalisées : le baptême de Chlodowig avait fait tomber les armes de la main des Armoricains, qui, las d'une longue et douloureuse lutte, cédèrent enfin aux instigations de leurs évêques; « Chlodowig étendit son royaume de la Seine jusqu'à la Loire. » « Les Germains (les Franks), dit l'historien grec Procope, voulant imposer leur joug aux Armoricains[1], qui étaient leurs voisins et avaient abandonné l'ancienne forme de gouvernement, les harcelèrent d'abord par des excursions continuelles, puis les attaquèrent à force ouverte; mais les Armoricains, témoignant courageusement leur bon vouloir envers les Romains, agirent en vaillants hommes dans cette guerre. Les Germains, ne gagnant rien sur eux par la force, leur proposèrent un traité d'alliance; les Armoricains y consentirent, parce que les uns et les autres étaient chrétiens, et, réunis par ce pacte en un même peuple, ils devinrent très puissants. » Ce passage de Procope a été la source

1. Il y a, dans Procope, Αρβορυχοι au lieu de Αρμορυχοι. Cette variante, qui tient aux permutations de consonnes en usage dans les dialectes celtiques, a donné lieu à beaucoup de faux systèmes et d'interprétations erronées.

de graves erreurs historiques; ce ne fut pas sur le pied de l'égalité, la Loi Salique l'atteste assez, que s'opéra l'union des Franks avec les Gaulois, et les deux races ne formèrent point « un même peuple », bien qu'elles reconnussent l'autorité du même chef. Les *Romains,* ainsi que les Barbares nommaient tous les anciens sujets de l'Empire, continuèrent de vivre sous la loi romaine, du moins dans leurs rapports entre eux, et les Franks sous la coutume salique, qui reçut des modifications analogues à la nouvelle situation des Saliens; la Loi Salique, punissant tous les délits et tous les crimes privés par une composition en argent, imposait au meurtrier d'un Barbare une amende double de celle qui atteignait le meurtrier d'un Romain. Le clergé seul marcha l'égal des conquérants qui lui devaient leur conquête. Les propriétaires ne furent point spoliés régulièrement d'une portion de leurs biens; mais assurément, ni dans l'Armorique, ni dans le reste de la Gaule, les terres occupées à main armée dans le cours de la guerre ne furent restituées à leurs légitimes possesseurs, et ces terres devaient être en grand nombre, puisqu'un petit royaume frank fut fondé dans le seul territoire du Mans.

Les cités romaines de Nantes, de Rennes et de Vannes suivirent l'exemple des autres villes; mais on peut douter que les Bretons de langue kimrique, qui occupaient la péninsule armoricaine presque jusqu'aux portes de ces cités, aient participé aucunement au traité de paix. Ils ne reçurent ni comtes, ni ducs de la main de Chlodowig, et, si les chefs qui se partageaient la *Petite Bretagne* reconnurent au roi frank quelque suprématie, ils s'en affranchirent à la première occasion. Grégoire de Tours, en affirmant (l. IV, c. 3) que les Bretons n'eurent, depuis Chlodowig, que des *comtes* et non des *rois,* énonce une prétention des Franks plutôt qu'un fait historique. Le petit peuple breton fut, durant plusieurs siècles, l'ennemi le plus opiniâtre et le plus acharné des Franks.

Après avoir raconté la jonction des Armoricains avec les Franks, Procope ajoute ces lignes à la fois curieuses et obscures : « Les autres soldats des Romains qui étaient chargés de garder les extrémités de la Gaule, ne pouvant retourner à Rome et ne voulant point se donner aux ennemis ariens, passèrent aux Armoricains

et aux Germains avec leurs étendards et la contrée qu'ils gardaient auparavant pour les Romains, et conservèrent les mœurs de leur pays, qui subsistent encore chez leurs descendants. Aujourd'hui encore (vers 550), ceux-ci conservent l'ancienne organisation militaire, se reconnaissent à leurs enseignes particulières, à leurs habits romains et à leur coiffure. » On a voulu voir, dans ces soldats romains, les garnisons d'Orléans, d'Angers et de quelques places voisines de la Loire et des Wisigoths; sans doute il faudrait généraliser davantage et appliquer ce récit aux débris des troupes régulières de toute origine, dispersés en divers lieux de la Gaule. Peut-être quelques cités du Rhin, comme Mayence et Argentoratum, n'avaient-elles point jusqu'alors ouvert leurs portes aux Franks.

(498-499) Les Franks et les Goths se trouvaient enfin face à face sur les deux rives de la Loire : le vaste intervalle qui séparait ces deux peuples avait disparu sous les pas des compagnons de Chlodowig, sans que le faible gouvernement d'Alarik eût tenté d'arrêter ce flot de la domination franke qui menaçait de tout envahir. Le roi des Wisigoths, qui, emporté sans doute par l'opinion populaire, avait retrouvé quelque énergie pour secourir les Ostrogoths en Italie, était retombé dans son engourdissement apathique, et ne demandait à ses rivaux que de respecter les barrières de la Loire et du Rhône; mais ce partage amiable de la Gaule entre les trois nations teutoniques n'était pas dans la force des choses : les Franks, poussés en avant par leurs propres passions et par celles du grand parti ecclésiastique, ne pouvaient s'arrêter, et leur approche faisait fermenter avec une violence croissante les éléments de dissolution qui existaient dans le royaume des Wisigoths. Le clergé orthodoxe n'avait pourtant pas contre Alarik les mêmes griefs que contre son père : le relâchement général du pouvoir après la mort d'Ewarik avait profité à l'Église; on n'apportait plus de tyranniques empêchements à l'élection des évêques; on ne suivait plus contre le catholicisme un plan habilement combiné; mais le clergé sut peu de gré à Alarik d'une modération qui n'était guère que de l'incurie, et, n'y voyant aucune garantie contre le retour de la persécution, ne se fit nul scrupule d'employer à tramer la ruine de la royauté gothique le

répit que celle-ci lui accordait. La cité de Tours, située sur la rive méridionale de la Loire, appartenait aux Wisigoths, bien que tout le reste de la Troisième Lyonnaise, dont elle avait été la métropole administrative, et dont elle était encore la métropole religieuse, fût au pouvoir des Franks et des Bretons : Volusianus, riche *sénateur*[1] de Tours, qui avait été élu évêque de cette cité, conspira pour livrer Tours aux Franks ; le complot fut découvert, et Volusianus fut conduit à Toulouse, où on le condamna à être relégué en Espagne.

La guerre, toutefois, ne s'alluma point encore entre les Franks et les Goths : le roi d'Italie interposa sa médiation, et, secondé par la vindicative Chlothilde, excita Chlodowig à porter ailleurs ses étendards. Le roi de Lyon, Gondebald le Burgonde, avait assumé sur sa tête bien des haines : sa nièce, son frère, ses voisins, étaient tous ses ennemis mortels; en restituant à Théoderik les captifs qu'il avait faits dans ses brigandages au delà des Alpes, il n'avait pas restitué les villes de la Province Marseillaise, ainsi que l'on commençait à nommer le pays entre la Durance et la mer, et Théoderik aspirait à ressaisir sur les Burgondes cette contrée, qui eût permis aux deux monarchies gothiques de se donner librement la main par-dessus les Alpes; une alliance offensive fut donc conclue, en 499, entre les Franks et les Ostrogoths, non point contre les deux rois des Burgondes, mais contre Gondebald seul; car le roi de Genève, Godeghisel, était secrètement d'accord avec Chlodowig, quoiqu'il feignît de s'apprêter à secourir Gondebald, et il avait juré au roi frank de lui payer un tribut annuel, si, grâce à son aide, il devenait roi de tous les Burgondes.

Le clergé, qui haïssait moins les rois burgondes que les rois goths, et qui n'avait jamais été opprimé par eux, chercha un moment à conjurer l'orage : Gondebald ne paraissait pas fort zélé pour sa secte, et le clergé, ayant quelque crainte des calamités

1. Greg. l. II, c. 26; l. X, c. 31. — Le titre de *sénateur*, après la conquête, semble se confondre avec celui de *curiale ;* les hommes de race sénatoriale, isolés de ce pouvoir impérial d'où ils recevaient tout leur lustre, s'étaient rattachés à la curie comme au dernier élément politique qui eût survécu au grand naufrage, et la curie avait repris quelque importance dans les royaumes des Wisigoths et des Burgondes.

qui allaient fondre sur les provinces burgondiennes, tâcha d'amener ce prince à embrasser le catholicisme; saint Remi, à ce que laisse entendre un monument contemporain, avait mis à ce prix son intervention auprès de Chlodowig, et promis de détourner le roi frank de la guerre. Beaucoup d'évêques méridionaux se réunirent à Lyon, en septembre 499, sous prétexte de célébrer la fête de saint Just, fameux évêque de Lyon dans le quatrième siècle, mais en réalité dans le but « d'essayer si les ariens, qui divisaient la religion catholique, se pourraient ramener à l'unité»: ils allèrent trouver Gondebald dans sa *villa* de *Sarbiniacum*, et Avitus, évêque de Vienne, porta la parole au nom de tous : « Si *votre Excellence,* dit-il au roi, voulait procurer la paix de l'Église, nous sommes prêts à démontrer que notre foi, et non la vôtre, est selon l'Évangile et les apôtres : vous avez ici quelques-uns des vôtres instruits en toutes sciences ; ordonnez qu'ils s'entretiennent avec nous, et qu'ils essayent de répondre à nos raisons comme nous répondrons aux leurs. — Si votre foi est la vraie, répliqua Gondebald, d'où vient que vos évêques n'empêchent pas le roi des Franks de s'associer à mes ennemis pour me détruire ? car la foi n'est pas là où sont le désir du bien d'autrui et la soif du sang des peuples. Que le roi des Franks montre sa foi par ses œuvres ! — Nous ne savons, reprit Avitus, pourquoi le roi des Franks fait ce que vous dites, mais l'Écriture nous apprend que le Seigneur suscite des ennemis de toutes parts contre ceux qui se déclarent ses ennemis : revenez avec votre peuple à la loi de Dieu, et il donnera la paix à votre royaume. »

Gondebald entendit, sans montrer de colère, ces menaces mal déguisées par le ton respectueux du prélat, et se contenta de répondre qu'il n'était point hors la loi de Dieu, « parce qu'il ne croyait pas à trois dieux. » Il écouta paisiblement les explications d'Avitus sur la Trinité, releva ce prélat, qui s'était jeté à ses pieds ainsi que les autres évêques, et accorda la conférence pour le lendemain. Elle se tint dans le palais royal de Lyon, en présence des principaux personnages barbares et romains de la contrée; on se querella pendant deux jours sans se convaincre réciproquement; et, après qu'Avitus eut déployé beaucoup d'éloquence contre le champion des ariens, le théologien hérétique Bonifacius, les

adversaires se séparèrent, plus aigris qu'auparavant. Gondebald, soit scrupule sincère, soit crainte de s'aliéner les Burgondes en gagnant les Gallo-Romains, ne changea pas de religion, et laissa échapper la seule chance qu'il eût de détourner la tempête[1].

(500) Les hostilités éclatèrent dans les premiers mois de l'année suivante : les Wisigoths avaient sans doute adhéré à la ligue, quoique l'histoire n'en dise rien; les Franks et les Ostrogoths s'étaient préparés à la guerre avec une ardeur et une activité fort inégales. Quoiqu'on eût stipulé dans le pacte d'alliance une forte amende contre celle des deux nations qui ne remplirait pas ses engagements, Théoderik prescrivit à ses généraux de marcher le plus lentement possible, de laisser Chlodowig s'engager seul, et de faire halte si les Franks étaient vaincus. Théoderik eût autant aimé apprendre la défaite de ses alliés que celle de ses ennemis.

Chlodowig, sans se soucier des délais du roi goth, s'était précipité en avant avec ses bandes impétueuses; Gondebald, malgré ses justes soupçons contre Godeghisel, l'appela à son secours. Godeghisel vint avec les guerriers de l'Helvétie et de la Séquanie, et les deux rois burgondes rencontrèrent les Franks près de Dijon. « Tandis que l'on combattait aux bords de la rivière d'Ouche (*Oscara*), Godeghisel se joignit tout à coup à Chlodowig, et leurs armées réunies accablèrent le peuple de Gondebald. Celui-ci, voyant la trahison de son frère, tourna le dos, s'enfuit vers le Rhône, et courut, le long des rivages et des marais de ce fleuve, jusqu'à la ville d'Avignon, où il s'enferma; Godeghisel, ayant ainsi obtenu la victoire, promit à Chlodowig de lui céder une portion de son royaume, et, se séparant pacifiquement d'avec les Franks, entra triomphant à Vienne, comme s'il eût déjà possédé tout le royaume. Le roi Chlodowig, ayant encore augmenté ses forces, s'en alla après Gondebald pour le tirer de la cité où il s'était réfugié, et le faire mourir[2]. »

Ces « nouvelles forces, » dont Grégoire de Tours mentionne vaguement l'adjonction, c'étaient les bataillons ostrogoths envoyés par Théoderik : ils avaient passé tardivement les Alpes, et n'étaient entrés sur les terres burgondiennes qu'à la nouvelle du désastre

1. *Excerpta ex conciliis,* dans D. Bouquet, t. IV, p. 99.
2. Greg. l. II, c. 52. — Marius Aventicus, *Chronic.*

de Gondebald à Dijon. Les Ostrogoths avaient alors recouvré sans résistance la province de Marseille, enlevée naguère aux Wisigoths par Gondebald; puis ils rejoignirent Chlodowig au nord de la Durance. « Les Goths, dit Procope (l. I, c. 12), répondirent aux reproches des *Germains* (des Franks) en arguant de la difficulté des chemins, et payèrent l'amende fixée à l'avance; moyennant quoi ils partagèrent le pays avec les vainqueurs, ainsi qu'on en était convenu. » Théoderik garda la province de Marseille, au lieu de la rendre à Alarik.

Le roi Gondebald, cependant, caché derrière les murs de sa forte cité d'Avignon, était en proie à de cruelles anxiétés : une seule bataille avait renversé de fond en comble l'édifice de sa puissance; l'élite de ses Burgondes étaient morts sous les remparts de Dijon ou séduits par Godeghisel, et ses sujets romains l'avaient abandonné en masse au premier bruit de son malheur : Autun, Lyon, Vienne, Valence, avaient ouvert leurs portes aux Franks, comme Fréjus, Aix et Marseille, aux Goths; et Avignon, dernier asile du roi vaincu, était assailli par les armes de Chlodowig. Le malheureux Gondebald eut recours à son favori Arédius, personnage qui, dans les récits des chroniqueurs, semble le type poétisé de ces nobles Romains qui mettaient leur esprit au service de la force, pour la diriger vers le bien ou vers le mal, régnaient humblement à la cour des rois *barbares*, et les dominaient, en les servant, de toute la supériorité intellectuelle que la civilisation dégradée gardait encore sur la barbarie triomphante.

« Gondebald, dit Grégoire de Tours, manda près de lui Arédius, homme illustre, prudent et sage. « Les angoisses, dit-il, m'assiégent de toutes parts, et j'ignore ce que je dois faire, parce que ces Barbares [1] sont venus sur nous afin de nous tuer et de détruire tout le pays. » Arédius répondit : « Il te faut adoucir la férocité de cet homme pour ne point périr : si tu y consens, je feindrai de fuir d'auprès de toi et de passer de son côté; et, lorsque j'aurai trouvé accès près de lui, je ferai en sorte qu'il ne détruise ni toi ni le pays, pourvu que tu accomplisses ce qu'il te demandera par mon conseil. — Je ferai, repartit Gondebald, tout ce que tu me prescri-

1. Il est assez remarquable de voir Gondebald traiter les Franks de *Barbares* et se placer ainsi lui-même en quelque sorte parmi les *Romains*.

ras. » Arédius prend congé de lui, et va trouver Chlodowig. « Voici que ton humble serviteur, très pieux roi, se remet en ta puissance, délaissant ce misérable Gondebald. Si ta miséricorde daigne jeter un regard sur moi, toi et les tiens aurez en moi un homme fidèle et dévoué. »

Malgré les anciens griefs de Chlothilde contre Arédius, Chlodowig le retint avec empressement; car il était « joyeux conteur, bon au conseil, judicieux dans les jugements et fidèle exécuteur des missions qu'on lui confiait ». Bref, comme Chlodowig, avec toute son armée, séjournait autour des murailles d'Avignon, Arédius lui dit : « Si la gloire de ta grandeur, ô roi, voulait écouter les paroles de mon humilité, quoique tu n'aies pas besoin de conseil, je te donnerais, en toute sincérité, un avis profitable pour toi et pour les cités par lesquelles tu te proposes de passer. Pourquoi retiens-tu ici ton armée, tandis que ton ennemi réside dans un lieu très fort et inaccessible? Tu dépeuples les champs, tu mets à nu les prairies, tu arraches les vignes, tu coupes les oliviers, et tu détruis tous les fruits de la contrée, mais tu ne parviens pas à nuire à Gondebald. Envoie-lui plutôt une ambassade, et impose-lui un tribut, afin que la contrée soit sauvée, et que tu commandes à perpétuité à ton tributaire; s'il refuse, alors tu feras ce qui te plaira. »

Chlodowig suit ce conseil : Gondebald, trop heureux de sauver sa vie et sa couronne à tel prix que ce soit, paie la première année d'un tribut considérable, qu'il jure d'acquitter désormais tous les ans. Chlodowig, satisfait d'avoir réduit les deux rois des Burgondes au rang de tributaires, s'en retourne vers les rives de la Seine avec ses Franks chargés des dépouilles de la Burgondie. Le vaste territoire de Langres avait sans doute été cédé au roi frank par Godeghisel, qui s'était saisi d'Autun, de Lyon, de Vienne, de toute la Burgondie au nord de l'Isère : Gondebald, à ce qu'il semble, ne recouvra que le pays entre l'Isère et la Durance, et Godeghisel resta dans Vienne, sa nouvelle capitale, avec un certain nombre d'auxiliaires franks, qui avaient reçu des terres en Burgondie.

Les rapides catastrophes qui venaient de bouleverser cette région furent suivies d'un retour de fortune plus surprenant et plus

rapide encore : il s'opéra, en quelques semaines, dans l'esprit des *Romains*[1] de la Burgondie, une révolution que Grégoire de Tours indique en trois mots : « Gondebald reprit des forces ». Les Franks avaient dévasté horriblement le pays, traîné les populations captives, porté la désolation dans des cantons où ils n'éprouvaient aucune résistance : une réaction violente éclata contre eux et contre leur allié Godeghisel, et le clergé ne tenta point d'arrêter cette impulsion; Gondebald avait saisi, avec promptitude et habileté, l'unique chance qui lui restât de se relever : il donna aux évêques de grandes espérances de conversion, laissa son fils Sighismond embrasser publiquement le catholicisme, et promit aux sujets romains d'améliorer législativement leur condition vis-à-vis des Barbares. Le soulèvement fut général, et à peine Chlodowig eut-il évacué la Burgondie, que Gondebald se revit à la tête d'une nombreuse armée.

Gondebald, déclarant fièrement qu'il ne payerait plus de tribut à Chlodowig, passa l'Isère, marcha droit à Godeghisel, qui se trouva hors d'état de tenir la campagne, le rejeta sur Vienne, le força de s'enfermer dans cette ville, et l'y assiégea. Quand les aliments commencèrent de manquer « au menu peuple », Godeghisel, « craignant que la faim n'arrivât jusqu'à lui, fit expulser de la ville les moindres du peuple »; on chassa, entre autres, un artisan, auquel était confiée la garde de l'aqueduc; cet homme, indigné du peu de cas qu'on faisait de lui, s'en va trouver Gondebald, lui révèle le moyen de surprendre son frère, et guide un corps de soldats ennemis, par le conduit de l'aqueduc, jusque dans l'intérieur de la ville : tout à coup, aux sons d'une trompette qui s'élève du milieu de la cité, le gros des assiégeants court à l'assaut, attaque les portes, et les défenseurs des remparts se trouvent pris entre deux armées. Godeghisel, jugeant tout perdu, se réfugia dans l'*église des hérétiques,* mais il y fut massacré avec l'évêque

1. On a pu remarquer que nous employions indifféremment les noms de *Romains* et de *Gaulois ;* nous ne faisons que suivre les monuments des siècles barbares, qui qualifient de Romains tous les anciens sujets de l'Empire d'Occident; l'Empire n'était plus; Rome tombée subissait obscurément la loi d'un roi goth, et les peuples jadis conquis par Rome n'en restaient pas moins Romains, à leurs propres yeux et aux yeux de leurs nouveaux maîtres; il y a là peut-être quelque chose de plus imposant que toutes les grandeurs des anciens jours de Rome.

arien de Vienne. Les Franks qui étaient auprès de Godeghisel se retirèrent tous dans une tour : Gondebald défendit qu'on leur fît aucun mal, et, après les avoir obligés à se rendre, il les envoya captifs à Toulouse vers le roi Alarik, comme un glorieux présent et un témoignage de réconciliation entre les Burgondes et les Goths; quant aux sénateurs gallo-romains et aux chefs burgondiens qui avaient soutenu jusqu'au bout le parti de Godeghisel, Gondebald les fit périr dans de cruels supplices, et plusieurs évêques et prêtres furent contraints de s'enfuir chez les Franks; « ce fut ainsi que Gondebald, recouvrant le royaume qu'il avait perdu et acquérant celui que Godeghisel avait possédé, devint roi de toute la Burgondie[1]. » Il recouvra même Langres sur les Franks, mais non pas la Province Marseillaise sur les Ostrogoths.

Gondebald ne remplit qu'à demi ses engagements envers le clergé orthodoxe : il consentit à recevoir de la main d'Avitus cette onction du chrême, qui était le signe du Christ et de ceux qui croyaient à sa divinité; mais il ne voulut jamais confesser publiquement l'égalité du Fils et de l'Esprit avec le Père. Il tint parole à ses sujets romains, « prescrivit, dit Grégoire de Tours, des lois plus douces aux Burgondes, afin qu'ils n'opprimassent point les Romains », et publia, en 501 ou 502, le code burgondien, appelé *Loi de Gondebald* (par corruption, *Loi Gombette*). Ce code dut être accueilli par les acclamations des Gallo-Romains : il les mettait sur un pied d'égalité parfaite avec les Barbares, leur accordait, contre les violences et les vexations de ceux-ci, toutes les garanties que le pouvoir royal avait pu imaginer, et donnait même aux propriétaires romains quelque ouverture à rentrer dans l'intégralité des biens qui avaient été partagés entre eux et les *hôtes* burgondes; la loi établit que le propriétaire romain aurait la préférence, dans le cas où l'*hôte* burgonde voudrait vendre son *lot*. La clôture définitive des partages fut ordonnée par Gondebald, ainsi qu'elle l'avait été autrefois chez les Wisigoths, par Éwarik, et les *possesseurs* n'eurent plus à craindre de nouvelles spoliations.

A côté de ces articles inspirés par le désir de favoriser les anciens propriétaires, on remarque, dans le droit territorial du code

1. Greg. l. II, c. 33. Mar. Aventic.

burgondien, quelques dispositions purement germaniques : la permission, octroyée à tout homme qui n'a point de forêt à lui, de couper, dans la forêt d'autrui, le bois dont il a besoin, fut acceptée avec joie et reconnaissance par le pauvre romain; quant au Burgonde, il avait toujours usé de ce droit; c'était pour lui un souvenir du temps où les bois et les *marches* de la Germanie étaient communs entre tous. La loi qui punit d'une amende le refus de l'hospitalité appartenait aussi à la tradition d'outre-Rhin; dans le code burgondien, comme dans la loi des Goths, on voit poindre la féodalité : les bénéfices (*munera*) accordés par le roi sont déclarés héréditaires. Le droit civil institué par Gondebald est tout à fait romain; le droit pénal est mixte : il punit de mort le meurtre d'un homme libre, sauf le cas où la victime s'est attiré son sort en provoquant le meurtrier; le meurtre d'un esclave est puni d'une amende variable suivant la profession ou l'art qu'exerçait l'esclave; la compensation (*wehre-ghild*) d'un esclave orfèvre est quintuple de celle d'un laboureur ou d'un pâtre, et s'élève à cent cinquante sous d'or[1], maximum qui est aussi le taux du meurtre d'un esclave romain du roi; le meurtre d'un serviteur barbare du roi est puni de mort. C'est la seule trace d'inégalité entre les deux races qui se trouve dans le code. La femme qui abandonne son mari est étouffée dans la boue; l'homme qui divorce d'avec sa femme, sans qu'elle ait commis de crime, doit abandonner à sa femme sa maison et son bien. Un article consacre, dans les procès criminels et même civils, un usage profondément contraire au droit romain, le combat judiciaire entre deux champions, le « jugement de Dieu » par les armes, lorsque le plaignant refuse de se contenter de la dénégation de l'accusé confirmée par le serment de douze parents et amis. Avitus s'était opposé à la consécration du duel judiciaire, motivé, dans la loi de Gondebald, sur la fréquence et le scandale des faux serments. Le duel judiciaire et la peine atroce contre la femme coupable appartiennent aux coutumes apportées d'outre-Rhin.

On reconnaît, dans le code burgondien, que sans compter les

1. Le sou d'or valait environ 15 francs de notre monnaie.

esclaves, la société burgondienne se composait de trois classes, comme presque toutes les sociétés teutoniques. La classe supérieure, parmi les Burgondes, c'étaient les *Faramannen* ou *Farons* (de *Fara*, famille, *gens*), chefs de familles, et, par extension, chefs de tribus, de familles factices, titre qui indiquait que le régime de la bande guerrière, de la *truste*, n'avait point absorbé chez eux, comme chez les Franks, le régime patriarcal : au-dessous se trouvaient les simples hommes libres, et enfin les *lites*[1].

(502-506) Gondebald n'eut pas à faire l'épreuve de la gratitude des *Romains :* Chlodowig ne tenta point d'efforts sérieux pour châtier le monarque burgonde de la mort de Godeghisel ni de la violation du pacte d'Avignon. Le parti ecclésiastique, assez content de l'aspect qu'avaient pris les affaires de Burgondie, travailla sans doute à empêcher le renouvellement de la lutte, et à pousser Chlodowig contre un autre ennemi. La mésintelligence entre les Goths et leurs sujets gallo-romains continuait toujours au midi de la Loire, et une faction puissante ne cessait d'appeler secrètement les Franks : l'on n'eut pas beaucoup de peine à tourner de nouveau vers le pays d'outre-Loire l'ambition de Chlodowig ; la guerre de Burgondie n'avait été qu'une diversion pour lui, et il revint avec ardeur à ses projets contre les Goths. La colère rendait de l'énergie au roi Alarik, exaspéré par les menaces des Franks et les complots de leurs partisans ; et ce prince semblait disposé à prévenir l'attaque. Le grand Théoderik s'enterposa encore une fois : il écrivit à Alarik de ne point entamer les hostilités : « Quelque confiance que vous inspirent la longue suite de glorieux ancêtres dont vous descendez, et le souvenir du puissant Attila, terrassé par les forces des Wisigoths, gardez-vous de jouer votre destin sur un coup de dé : une longue paix amollit les cœurs des plus vaillants peuples, et voici bien longtemps que les Wisigoths ne sont plus exercés aux combats ! » Le roi d'Italie dépêcha en même temps une ambassade à Gondebald, avec qui il avait conclu la paix et contracté une alliance de famille, et il envoya des députés au fond de la Germanie, vers les rois des Thuringiens, des Érules et des Warnes[2], qui avaient été autrefois

1. *Cod. Burgond. passim,* dans D. Bouquet, t. IV, p. 252-282.
2. Théoderik, dans ses lettres, qualifie tous ces princes d'*Excellence*.

secourus par Ewarik contre les Franks. Une coalition défensive se forma sous les auspices du roi d'Italie, et les ambassadeurs des princes ligués dénoncèrent la guerre au nom de tous à Chlodowig, s'il refusait d'accepter une paix équitable avec les Wisigoths. Chlodowig n'abandonna pas, mais suspendit l'exécution de ses plans, et consentit à une entrevue avec Alarik : la conférence eut lieu sur la frontière des deux peuples, dans une île de la Loire, près d'Amboise (*Ambacïa*), « bourgade du territoire de Tours. » Les deux rois s'entretinrent pacifiquement, « mangèrent et burent ensemble, et se séparèrent de bon accord après s'être promis amitié. »

Grâce à la politique du roi d'Italie, qui remplissait avec tant de noblesse et d'habileté le rôle de médiateur de l'Occident, et grâce peut-être aussi à une bien petite cause, à une fièvre quarte qui tourmenta Chlodowig pendant deux ans, la Gaule compta six années de paix ou de trêve à partir du meurtre de Godeghisel. C'est vraisemblablement dans cet intervalle qu'on doit placer la première révision des coutumes saliennes, qui, dans leur forme antique, n'étaient plus en rapport avec la nouvelle situation des Franks : « Quand, par la faveur de Dieu, Chlodowig le Chevelu, le beau, l'illustre roi des Franks, eut reçu le premier le baptême catholique, tout ce qui, dans le pacte salique, paraissait le moins convenable, fut éclairci et amendé par les glorieux rois Chlodowig, Hildebert et Chlother[1]. » La Loi Salique, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous, ne date point toutefois de Chlodowig ni de ses fils, et sa rédaction n'est pas antérieure au septième siècle : elle fut probablement d'abord révisée de vive voix dans un *mâl* particulier de la tribu sur laquelle régnait Chlodowig, puis le reste des Saliens, quelques années après, ratifièrent la révision[2].

Cette fameuse loi des Saliens offre un caractère bien différent du code des Wisigoths ou de celui des Burgondes : le génie en est purement germanique et barbare, et l'on n'y sent guère ces influences nouvelles qui apparaissent dans les lois d'Éwarik ou de

1. *Proleg. Leg. Salic.*
2. Suivant l'opinion de MM. de Savigny et Guizot, le texte que nous avons de la Loi Salique n'est qu'un extrait incomplet de la coutume orale, écrit par un particulier.

Gondebald; la forme et le fond, empreints parfois d'une poésie sauvage, rappellent sans cesse la vie des forêts et les libres « assemblées de la montagne (*mâlberg*) »; l'orgueil des conquérants teutons se déploie, avec toute sa rudesse, dans les articles qui règlent les rapports, la valeur relative du Barbare et du Romain. Nulle dignité, nulle fonction n'est interdite au Romain : il peut être antrustion du roi, comte d'une cité, duc d'une province; mais, si haut qu'il parvienne, il ne vaudra jamais que la moitié d'un Frank ou d'un Barbare de condition analogue à la sienne; le meurtrier d'un Romain *convive du roi* (antrustion) ou d'un lite germain du roi doit payer 300 sous d'or aux héritiers du mort; le meurtrier d'un antrustion barbare doit payer 600 sous. Le meurtre d'un Barbare libre, étranger à la truste du roi, est taxé à 200 sous d'or; celui d'un propriétaire romain, à 100, taux du meurtre d'un lite ou *colon* germain; le meurtrier d'un colon ou *tributaire* romain ne paye que 45 sous. Le Barbare qui dépouille un Romain à main armée n'est condamné qu'à 30 sous de *compensation;* le Romain qui dépouille un Barbare doit payer 62 sous.

Tous les crimes et les délits contre les personnes et les propriétés entrent ainsi dans un système général de *compensation* en argent, graduée suivant le rang de l'offensé : les peines corporelles contre les hommes libres sont presque inconnues, si ce n'est pour trahison, pour crime public; mais le texte que nous avons de la Loi Salique ne parle que des crimes privés. Ce n'est point douceur, mais impuissance de la part du pouvoir; l'acceptation du « rachat de la guerre », de la *compensation,* n'était pas même obligatoire à cette époque pour l'offensé ou ses héritiers, et ceux-ci conservèrent longtemps encore le droit de refuser le *wehre-ghild* et de se faire justice par la force. Le pouvoir redevient plus fort en temps de guerre, et toutes les *compensations* sont triplées pour les meurtres commis à l'armée; la peine est également triplée en cas de trahison domestique et d'assassinat d'un homme libre par son commensal, par l'homme qui vit sous le même toit (*in contubernio*). Par le rang supérieur assigné aux antrustions entre le reste du peuple, on voit comment le régime de la truste avait fini par dominer et absorber entièrement celui de la tribu, mais en se transformant lui-même : la vieille noblesse des tribus avait dis-

paru : il n'y avait pas d'autres nobles que les membres de la *truste* du roi; mais tous ne vivaient certainement point habituellement dans sa maison, quoiqu'ils eussent droit de s'asseoir à sa table. Les principaux avaient à leur tour des troupes d'antrustions, des *arimannies*[1], qui leur juraient fidélité ainsi qu'eux-mêmes la juraient au roi. Les anstrustions des chefs inférieurs et les hommes libres isolés composaient la seconde classe de la nation. Les Barbares non libres se divisaient aussi en deux classes inégales, les lites du roi et les lites des particuliers, sans parler des esclaves.

L'homme qui enlève à un homme libre sa liberté est puni comme s'il lui avait donné la mort. La *compensation* de 200 sous atteint la plupart des crimes graves; elle est imposée à l'homme qui incendie une église, et à celui qui force à main armée la maison d'autrui, «tue les chiens de garde », pille et blesse les habitants. Le sexe n'établit point de différence dans la quotité de la *compensation :* le meurtre de la femme est assimilé au meurtre de l'homme du même rang, sauf le cas de grossesse; le meurtrier d'une femme grosse paye un wehre-ghild de 700 sous d'or. Le tarif du meurtre d'un enfant hors d'état de se défendre, d'un enfant mâle de moins de douze ans, s'élève à 600 sous. Les moindres attentats à la pudeur des femmes sont punis sévèrement. Le mariage n'émancipe pas les femmes. Lorsqu'une veuve se remarie, on réitère la cérémonie de l'emption fictive, et le nouvel époux paye le « sou et le denier » triples aux parents de la veuve.

On ne fait qu'entrevoir la procédure salique dans les articles confus de cette loi : le *mâl* national était présidé par le roi, les *mâls* cantonaux, par les *grafs,* et il y avait encore, au-dessous de ceux-ci, de moindres réunions tenues par les *tunghins* ou centeniers, magistrats subalternes, dont le ressort ne comprenait qu'une centaine de feux. Les débats d'un procès criminel étaient ordinairement fort simples : lorsque la preuve par témoins n'était pas possible, et elle ne l'était presque jamais, on recourait à des

1. Ce mot dérive de *Heri-Mann*, homme de guerre, ou de *Ehre-Mann*, homme d'honneur, homme notable. *Arimannie* se prend ici pour une réunion d'*hommes de guerre*, d'*hommes libres*, sous un chef; dans d'autres cas, ce mot est synonyme d'*all-od,* de propriété libre.

expédients plus conformes aux mœurs et aux idées d'une telle société. L'accusé amenait avec lui ses parents, ses alliés, ses voisins, depuis le nombre de six jusqu'à celui de cent, lesquels juraient qu'il était innocent du fait à lui imputé; si le plaignant et les siens ne se contentaient pas de ce serment collectif, on se battait : le progrès social consista dans la substitution de deux champions choisis par les deux partis à une guerre générale entre la tribu de l'accusateur et celle de l'accusé; le rôle de champion devint une profession, un métier[1]. Dans certains cas, on invoquait le « jugement de Dieu » d'une autre manière : on obligeait l'accusé à plonger la main dans une chaudière pleine d'eau bouillante; s'il se brûlait, il était réputé coupable. L'Église, envahie par la barbarie, finit par sanctionner, malgré la réprobation des plus éclairés de ses docteurs, ces épreuves toutes païennes : la chaudière d'airain (*æneum*), qui révèle la vérité, n'est autre que le chaudron magique des sorcières du Nord.

Quand un homme condamné à payer le wehre-ghild n'avait, « ni sous la terre ni sur la terre », de quoi satisfaire à la loi, il devait entrer dans sa maison, prendre dans sa main droite une poignée de terre aux quatre angles, puis, debout sur le seuil, jeter de la terre de la main gauche, par-dessus ses épaules, sur ses trois plus proches parents, puis, en chemise, sans ceinture et sans chaussure, sauter, le bâton à la main, par-dessus la haie de sa maison. Les parents alors étaient obligés de payer pour le coupable. Si l'un d'eux était aussi trop pauvre, il jetait à son tour de la terre sur le parent le plus proche après lui : lorsque le condamné n'avait aucuns parents qui pussent payer son wehre-ghild, le chef qui « l'avait dans sa foi », et dont il était l'antrustion, était substitué aux parents. Le coupable isolé, qui n'avait ni parents ni chef, était mis à mort (t. 61). Cette rigueur contribua sans doute beaucoup à propager le régime de la vassalité.

1. L'extrême difficulté, chez les peuples ignorants et grossiers, d'arriver à la preuve testimoniale, hors le cas de flagrant délit, a été, au moins en Germanie, la principale cause de l'établissement du duel judiciaire. Les petites sociétés de la Grèce et de l'Italie antique n'avaient jamais eu besoin de cette barbare ressource; la science du droit était née chez elles avec l'organisation de la *cité;* mais cette science n'avait pu naître chez les tribus disséminées et mobiles des forêts germaniques.

Malgré la prépondérance du lien volontaire de la truste, le lien naturel de la famille avait encore une grande force et imposait de bien graves obligations : l'homme qui trouvait trop lourd le poids de ces devoirs pouvait s'y soustraire et rentrer dans l'isolement absolu. « Si quelqu'un se veut soustraire de la parenté, il doit citer ses parents devant le *mâl* ou l'assemblée du *tunghin*, et, là, casser au-dessus de sa tête en quatre parts quatre bâtons d'aune, et jeter les fragments dans le *mâl*, et dire qu'il se retire de leur *serment* (de l'obligation de jurer pour eux), de leur héritage, et de tout ce qui les concerne. Et, ainsi, l'un de ses parents venant par la suite à mourir ou à être tué, ni l'héritage ni la *composition* (le wehre-ghild) ne le concernent plus. » Les périls de l'homme isolé étaient si grands, et les avantages de l'indépendance, si douteux et si précaires, que l'on devait profiter rarement de cette faculté (t. 63).

Mais il est dans la Loi Salique une disposition tout autrement célèbre que ces vieilles coutumes symboliques, dont quelques vestiges ont subsisté à travers le moyen âge : c'est le *titre* 62, intitulé *des alleux* (*all-od,* toute propriété) ou biens patrimoniaux, *titre* fort intéressant par son objet, puisqu'il réglait la transmission de la propriété chez les Franks, mais d'une plus grande importance historique par le sens politique qu'on s'avisa de lui attribuer, lorsqu'on l'exhuma plusieurs siècles après la mise en oubli de la Loi Salique et la dissolution de la nation franke elle-même. En voici la traduction :

I. Si quelqu'un meurt et ne laisse point d'enfants, si son père ou sa mère lui ont survécu, ils succéderont à son héritage.

II. Si son père et sa mère ne lui ont point survécu, et qu'il ait laissé un frère ou une sœur, ceux-ci succéderont à l'héritage.

III. S'il n'y a ni frère ni sœur, la sœur de la mère succédera.

IV. S'il n'y a point de sœur de mère, la sœur du père succédera.

V. Et, à défaut de celle-ci, les plus proches du côté paternel.

VI. Mais aucune portion de la « terre salique » ne passe aux femmes; le sexe viril l'a tout entière, c'est-à-dire que les fils succèdent dans l'héritage (à l'exclusion des filles). Mais, lorsqu'entre les neveux et petits-neveux, après un long temps (après plusieurs générations), s'élève une contestation touchant la pro-

priété de la terre, la terre sera divisée par têtes et non par branches. »

La loi des Ripuaires, rédigée postérieurement à celle des Saliens, explique ce fameux article VI en disant que, « tant qu'il existe des mâles, les femmes ne succèdent point à l'*héritage des aïeux* (*Lex Ripuar.* t. 56.) » *Terre salique* ne veut donc pas dire terre possédée par un *Salien,* mais terre de la *sala,* ou manoir de famille. Le terrain qui entourait le manoir ou *sala* avait été d'abord la seule propriété foncière chez les Germains; c'est-à-dire que, tandis que le reste du territoire cultivable était partagé à nouveau chaque année entre tous les membres de la tribu, chaque famille occupait à demeure son manoir : on changeait de champ; on ne changeait pas de maison. De possession collective de la famille, le manoir finit par devenir propriété individuelle[1]. A mesure que la propriété individuelle s'étendit et que la coutume du partage annuel disparut sous l'influence du voisinage et de l'exemple des Romains, la loi de la *sala* fut appliquée à toute terre appropriée; mais l'article qui excluait les filles ne fut pas longtemps observé à la rigueur; l'esprit chrétien et le sentiment paternel s'unirent pour combattre cette dureté tudesque, et le précieux recueil de formules d'actes *civils,* rassemblé par le moine Markulf au septième siècle, atteste que les pères pouvaient appeler leurs filles, par testament, à partager avec les fils. L'auteur des formules traite d'*impie* l'ancienne coutume. La préférence accordée aux fils sur les filles devait revenir avec la féodalité.

L'article de la Loi Salique qui est devenu cette loi tout entière dans l'opinion commune ne contenait donc que des dispositions civiles et nullement politiques : on ne rencontre pas, dans toute la loi, un seul mot relatif à la transmission du commandement suprême, et les Franks ne songeaient guère à exclure législativement les femmes de la royauté; car ils n'eussent pas même compris qu'elles pussent prétendre à un titre dont les deux principaux attributs étaient de juger les hommes et de les mener au combat. La loi salutaire qui, pendant plusieurs siècles, a servi puissamment au maintien de la nationalité française en écartant

1. *V.* les considérations de M. Guérard sur ce sujet; *Cartulaire de Saint-Père,* p. 22.

du trône les princes étrangers, fut donc qualifiée improprement de *Loi Salique,* et ne dérive qu'indirectement des antiques coutumes frankes.

(506-507) Vers le même temps où les Saliens revisaient leurs lois nationales, le roi des Wisigoths promulguait un nouveau « corps de droit », non pour ses sujets barbares, mais pour ses sujets romains : au moment de la chute de l'Empire, les sources du droit romain étaient le code théodosien, les écrits des cinq jurisconsultes Papinien, Paul, Gaïus, Ulpien et Modestin, les rescrits impériaux recueillis dans les codes grégorien et hermogénien, et les *Novelles* ou recueil des lois postérieures à l'année 438, époque de la promulgation du code théodosien. La jurisprudence baissait rapidement en Occident : le corps de droit qui avait remplacé les anciennes sources devenues obscures et difficiles paraissait à son tour trop complexe, et de « sages hommes », prêtres et laïques, avaient travaillé plusieurs années à l'abréger et à l'interpréter : leur ouvrage, approuvé par les évêques et par les délégués des cités, fut sanctionné par Alarik, et publié en 506 à Aire ou *Vico-Julius* sur l'Adour, qui était alors une cité considérable et l'une des résidences des rois goths. Cette compilation est connue sous le nom de *Breviarium Aniani,* du nom du référendaire Anianus, qui la souscrivit : on y reconnaît l'accroissement sensible de l'importance des curies, depuis la disparition des présidents impériaux ou gouverneurs de provinces. Le *Breviarium* impose le célibat aux prêtres. Il interdit le mariage au quatrième degré de parenté, tandis que les lois impériales ne l'interdisaient qu'au troisième. C'est le premier indice des monstrueuses exagérations du moyen âge sur l'*inceste.* Sighismond, fils et successeur de Gondebald, suivit plus tard chez les Burgondes l'exemple d'Alarik, en promulguant le recueil de droit romain qualifié de *Papiani Responsum,* beaucoup moins considérable, du reste, que le *Breviarium* (517).

Alarik se montrait de plus en plus bienveillant envers les Gallo-Romains, et la crainte que lui inspiraient les Franks lui faisait traiter le clergé non-seulement avec tolérance, mais avec une faveur marquée : loin de troubler les évêques dans l'intérieur de leurs diocèses, il permit à tous les prélats de la Gaule gothique

de s'assembler à Agde, pour délibérer sur la discipline de l'Église. Trente-quatre évêques ou délégués d'évêques, sujets d'Alarik ou de Théoderik, se réunirent le 11 septembre 506, et le concile s'ouvrit par des prières pour la longue vie et la prospérité du roi des Wisigoths; mais une grande partie des assistants, la plupart peut-être, avaient la prière sur les lèvres et la haine dans le cœur, et Alarik eut bientôt la preuve que ses ménagements ne lui avaient pas réconcilié ses ennemis secrets. Une mesure inique et maladroite à la fois dont il s'avisa sur ces entrefaites, pour parer à quelque besoin d'argent, lui enleva d'ailleurs le peu qu'il avait pu gagner sur l'esprit des populations : il altéra dans ses États la monnaie d'or par un alliage de cuivre, suivant l'exemple que lui avait donné Godeghisel, et qui n'avait guère profité à ce malheureux roi de Genève[1].

L'orage, détourné à deux reprises par Théoderik, allait fondre enfin sur le royaume des Wisigoths : Chlodowig avait réussi à dissoudre la ligue défensive formée contre lui, et le roi des Burgondes s'était rallié aux Franks, moyennant la promesse d'une part dans les dépouilles d'Alarik. Les complots catholiques reprirent une nouvelle activité : l'évêque de Tours, Vérus, sans être effrayé par le sort de son prédécesseur Volusianus, avait renoué les intrigues de celui-ci avec les Franks; il fut, comme lui, arrêté et envoyé en exil : l'évêque de Rhodez ou des Ruthènes, Quintianus, dénoncé aux Goths qui habitaient Rhodez par ses propres ouailles, les Romains de la cité, prit la fuite avec son clergé, et se retira en Arvernie. Galactorius, évêque de Béarn (*Beneharnum*)[2], apprenant que les Franks étaient en marche, souleva les montagnards de son diocèse, moins amis des Franks qu'ennemis de toute domination étrangère, et se dirigea vers la Garonne à leur tête pour franchir ce fleuve et joindre Chlodowig; mais les Wisigoths lui barrèrent le passage et taillèrent en pièces sa petite armée : le belliqueux prélat mourut les armes à la main[3].

Aux *kalendes* de mars 507, Chlodowig avait convoqué à Paris le

1. Avitus, *ep.* 78.
2. La cité qui a donné son nom au Béarn est aujourd'hui Lescar.
3. Greg. l. II, c. 36. — Marca, *Hist. de Béarn*

mâl de sa tribu, ou plutôt de sa truste devenue une armée : « Je supporte avec grand chagrin, dit-il aux siens, que ces Goths ariens possèdent une excellente partie des Gaules; allons; avec l'aide de Dieu, nous les vaincrons, et nous réduirons leur terre en notre puissance! » « Ce discours plut à tous », et l'armée se mit en marche : Chlodowig, avant de partir, reçut la bénédiction de saint Remi, et fit vœu de bâtir, près de Paris, sur le mont Lucotitius (la montagne Sainte-Geneviève) une belle basilique sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul, s'il revenait victorieux. L'élite de toutes les peuplades frankes était accourue sous les étendards du conquérant, et Chloderik, fils du roi des Ripuaires, lui avait amené plusieurs milliers de guerriers des bords du Rhin; une multitude de Gallo-Romains, poussés par l'exaltation religieuse comme les Franks l'étaient par la soif des combats et du pillage, se pressaient à la suite des Barbares. Cette masse redoutable traversa probablement la Loire à Orléans, et se précipita vers le Poitou à travers la Touraine.

Tandis que l'armée traversait le territoire de Tours, Chlodowig, « par respect pour le bienheureux Martin », défendit de prendre dans le pays autre chose que des légumes et de l'eau : un soldat, ayant arraché une botte de foin à un pauvre homme, fut mis à mort. « Où sera donc l'espoir de la victoire, si nous offensons saint Martin? » s'était écrié Chlodowig; et il dépêcha des messagers chargés de présents vers la basilique où reposaient les restes de l'apôtre des Gaules. « Allez, leur dit-il, et peut-être recueillerez-vous quelque présage de victoire en entrant dans la demeure sainte. » S'il en faut croire Grégoire de Tours, à l'instant où les envoyés arrivèrent dans l'église, le premier chantre entonnait l'antienne : « Seigneur, vous m'avez ceint de force pour la guerre; vous avez renversé sous mes pieds ceux qui s'élevaient contre moi; vous m'avez montré le dos de mes ennemis, et vous avez ruiné ceux qui me trahissaient. » Chlodowig, rempli d'allégresse par cet heureux augure, s'avança sur le territoire de Poitiers. Sur la rive gauche de l'Auzance, à peu près en face de Quinçai, à une lieue et demie ouest de Poitiers, on reconnaît encore des restes de retranchements en terre et en pierres sèches défendant le pied d'un mamelon que couvre de l'autre côté l'Au-

zance. C'est là qu'Alarik s'était établi, pour attendre les renforts qu'il avait mandés du fond de l'Espagne, et surtout pour tâcher de traîner la guerre en longueur jusqu'à ce que les Ostrogoths y pussent intervenir; car c'était principalement sur Théoderik que le faible roi des Wisigoths fondait ses espérances.

Chlodowig n'attaqua pas de front l'ennemi. Il remonta la Vienne, grossie par les pluies, jusqu'à ce qu'il eût trouvé un gué; mais, au point du jour, racontent les chroniqueurs, on vit tout à coup une biche « d'une merveilleuse grandeur » entrer dans la rivière et la traverser sans se mettre à la nage : le « peuple des Franks reconnut où il pouvait passer, » et toute l'armée franchit la rivière sans obstacle. Ce lieu, voisin de Lussac, se nomme encore le *Gué-de-la-Biche*. Chlodowig se porta de la Vienne sur le Clain, et campa sur le plateau de Sichar, qui domine au loin les prairies du Clain, en face de Voulon (4 lieues sud de Poitiers)[1]. Le soir, un brillant météore, un « phare de feu », dit Grégoire de Tours, sembla sortir de la basilique de saint Hilaire, l'illustre évêque de Poitiers, et se dirigea, au travers de l'espace, vers les pavillons de Chlodowig, « sans doute afin qu'aidé par la lumière du bienheureux confesseur, il assaillît plus hardiment les bataillons de ces hérétiques, contre lesquels le saint évêque avait souvent combattu pour la foi. » Et Chlodowig interdit à tous ses guerriers de dépouiller personne et de piller les biens de qui que ce fût, soit en ce lieu, soit partout ailleurs sur leur route; interdiction qui ne fut guère observée et ne pouvait l'être. Les Franks, au contraire, n'épargnant que les terres qui avoisinaient la cité, portèrent au loin, dans toutes les directions, la terreur et le ravage.

Les deux armées restèrent ainsi quelque temps séparées par un intervalle de plusieurs milles : Chlodowig, par sa position habilement choisie, coupait à son adversaire les communications avec le Midi, et le tenait comme bloqué. Les Wisigoths, las de voir leur royaume saccagé par les Franks, se soulevèrent enfin tumultueusement contre Alarik, lui reprochant d'avoir peur de l'ennemi et de n'oser combattre sans son beau-père Théoderik. « Nous valons bien les Franks en force et en courage, s'é-

1. On y voit encore des levées de terre hautes, en quelques endroits, de vingt pieds et larges de trente.

criaient-ils, et nous les vaincrons bien sans avoir besoin du secours de personne! » Alarik fut forcé de quitter ses retranchements et d'offrir la bataille à un ennemi qui ne demandait qu'à combattre; on en vint aux mains dans la plaine de Voulon (*Vogladensis, Vocladensis Campus*)[1]. L'armée gothique était formidable par le nombre : la loi des Wisigoths ordonnait, en cas de guerre nationale, la levée en masse de tous les hommes libres, barbares ou romains, et du dixième des esclaves; mais il n'y avait point, dans cette multitude incohérente, l'unité de sentiments qui associait, pour un moment, les hommes de races et de croyances diverses rassemblés sous la bannière de Chlodowig; la plupart des Gallo-Romains de l'armée d'Alarik ne souhaitaient que d'être vaincus. La fortune des armes ne fut pas longtemps en balance : les Franks, sans répondre à la grêle de traits que les Wisigoths faisaient pleuvoir sur eux, abordèrent brusquement l'ennemi, la hache et le glaive au poing; les lignes d'Alarik furent enfoncées du choc; les Wisigoths ne se rallièrent plus, et Alarik, tandis qu'il cherchait à arrêter la fuite de ses guerriers, fut terrassé et blessé mortellement de la propre main de Chlodowig, qui faillit payer sa victoire de sa vie. Deux soldats goths, se dévouant pour venger leur roi et leur nation, fondirent tout à coup avec rage sur Chlodowig, et le frappèrent à la fois de leurs lances dans les deux flancs, mais la bonne trempe de sa cuirasse et la légèreté de son cheval le sauvèrent de ce péril. Avant la troisième heure du jour (neuf heures du matin), le sort de cette grande journée était décidé : le carnage continua jusqu'au soir; les vainqueurs furieux massacraient indistinctement Goths et Romains; « il mourut en ce lieu une grande multitude d'Arvernes, qui étaient venus avec Apollinaris (fils du fameux Sidonius), et les principaux d'entre les sénateurs tombèrent.... Les cadavres étaient amonce-

1. Greg. l. II, c. 37. — Hinkmar appelle le champ de bataille *Campus Mogotensis*, du nom du monastère de Mougon, qui était au nord de Voulon. Les historiens modernes ont cru à tort que *Vocladensis Campus* désignait Vouillé (en latin, *Villiacum* ou *Volleiacum*), qui est sur l'Auzance, près du camp évacué par Alarik. — Tous ces points, déjà touchés en partie par l'abbé Lebeuf, en 1739, ont été très bien éclaircis dans un Mémoire de M. de Beauregard, évêque d'Orléans, analysé par M. Ménard, ap. *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1837, p. 109 et suivantes.

lés en tel nombre, qu'on eût dit des montagnes de morts...[1] »

L'armée victorieuse se répandit, comme un torrent dévastateur, des bords de la Vienne jusqu'à ceux de la Garonne : sans doute les cités qui ouvrirent leurs portes, à l'instigation des évêques, ne furent point saccagées; mais tout le plat pays, les bourgades, les *villas,* furent livrés à des ravages que ces contrées n'avaient point eu à subir depuis la grande invasion de 407. « Il se fit une multitude innombrable de captifs qui furent dispersés par diverses régions. » Chlodowig avait eu beau prescrire solennellement de respecter les églises, les choses et les personnes consacrées au culte; une foule de *clercs* furent traînés en captivité pêle-mêle avec des milliers d'autres malheureux de tout rang, de tout sexe et de tout âge, et les Gallo-Romains du midi expièrent cruellement les vœux par lesquels ils avaient appelé le « nouveau Constantin ». Ce fut alors sans doute qu'ils appliquèrent à la venue des Franks un terrible prodige qui était, dit-on, apparu jadis à Toulouse. « L'an II du règne d'Anthémius, racontent les chroniques, on vit, au milieu de la cité de Toulouse, un flot de sang jaillir du sein de la terre, et couler pendant tout un jour, présageant la ruine du royaume des Goths et l'approche du règne des Franks[2] ! »

Une partie des vaincus de *Voulon* s'étaient réfugiés dans quelques places fortes de la Seconde Aquitaine, principalement dans Angoulême, et s'y défendirent durant le reste de la saison; Chlodowig, laissant derrière lui Angoulême, poussa jusqu'à Bordeaux, et passa l'hiver dans cette ville. La Première Aquitaine, pendant ce temps, reconnaissait tout entière la domination franke : aussitôt après la bataille, le jeune Théoderik, fils aîné de Chlodowig, qui, avant d'épouser Chlothilde, l'avait eu d'une autre femme, s'était dirigé avec un grand corps d'armée vers la Dordogne, le Lot et le Tarn, et, prenant à revers la Première Aquitaine, avait parcouru rapidement l'Albigeois, le Rouergue, et enfin l'Arvernie; cette héroïque contrée, qui avait perdu à Voulon ses principaux citoyens, se soumit sans résistance, ainsi que le Berri, et Théoderik hiverna sur les confins de la Burgondie.

1. Greg. l. II, c. 37. — *Gesta Reg. Franc.* c. 17. — Ven. Fortunatus, *Vita sancti Hilarii.* — Procop. p. 343.
2. Fredegar. *Excerpta.*

Les troupes rassemblées par l'autre Théoderik, par le roi d'Italie, pour assister Alarik, n'avaient pris aucune part aux derniers événements de la campagne, et il semblerait même que les principales forces des Ostrogoths n'eussent point encore passé les Alpes. Les discordes que le malheur suscitait parmi les Goths expliquent ce retard et cette inaction du grand Théoderik. Alarik avait deux fils, l'un né d'une concubine, l'autre, de la princesse Théodegothe, fille du roi d'Italie; le bâtard Ghésalik, qui était parvenu à l'âge d'homme, se fit proclamer roi à Narbonne, au détriment du fils légitime Amalarik, jeune enfant qui fut emmené par ses partisans au delà des Pyrénées. Les Wisigoths de la Gaule, qui, fuyant devant l'invasion franke, avaient abandonné leurs terres des deux Aquitaines et s'étaient concentrés dans la Première Narbonnaise, reconnaissaient Ghésalik, et les Wisigoths d'Espagne se partageaient entre lui et Amalarik; le nouveau roi, qui craignait avant tout le ressentiment du monarque d'Italie, s'efforça, mais en vain, d'obtenir la paix des Franks et des Burgondes; le vieux Gondebald vint l'assaillir jusque dans Narbonne: cette belle cité fut surprise et pillée par les Burgondes, avec un grand carnage, et Ghésalik, fuyant à travers les montagnes, alla se cacher dans les murs de Barcelone.

Les troupes burgondiennes se replièrent sur le bas Rhône avec leur butin, et joignirent devant Arles l'armée du fils de Chlodowig, qui, au printemps de 508, avait descendu la vallée du Rhône; Gondebald et le jeune Théoderik formèrent le siége d'Arles. La ruine complète de la puissance gothique au nord des Pyrénées était imminente : Chlodowig, parti de Bordeaux, remontait la Garonne, et, recevant sur son passage les soumissions de la Novempopulanie, se portait rapidement sur Toulouse. La capitale d'Ewarik ouvrit ses portes aux Franks; le palais royal de Toulouse et les trésors qu'il renfermait tombèrent au pouvoir de Chlodowig; mais « la renommée publiait » que les plus grandes richesses des rois wisigoths n'étaient point à Toulouse; la citadelle de Carcassonne abritait, disait-on, dans ses tours, situées sur des rochers inaccessibles, le dépôt des « trésors impériaux, que, dans le siècle passé, Alarik l'ancien avait enlevés de Rome captive; là se voyaient les meubles magnifiques de Salomon, roi

des Hébreux, et ces vases sans nombre, étincelants d'émeraudes, que les Romains avaient conquis autrefois dans Jérusalem ». Chlodowig, enflammé du désir d'une si belle proie, se dirigea en toute hâte de Toulouse sur Carcassonne, et pressa cette place avec une extrême vigueur [1].

La prise d'Arles n'était pas l'objet de moindres efforts ; mais, à Arles comme à Carcassonne, la défense ne le cédait point en énergie à l'attaque : les plus braves des Wisigoths s'étaient jetés dans ces deux villes, et la nombreuse population d'Arles, bien que divisée en factions rivales, secondait généralement la garnison avec zèle : les Franks et les Burgondes ne purent s'emparer du grand pont de bois qui joignait les deux bords du Rhône; repoussés dans plusieurs assauts sanglants, ils furent obligés d'établir un pont de bateaux pour occuper les deux rives et assurer leurs communications, et ils se bornèrent à bloquer la ville. La disette se mit bientôt dans Arles, et les partis, aigris par la souffrance commune, recommencèrent à se déchirer : les catholiques, les ariens, les juifs, qui étaient nombreux et riches dans Arles, se querellaient avec fureur; l'évêque Césarius (le fameux saint Césaire) [2], déjà exilé sous Alarik, comme suspect de vouloir livrer la cité aux Burgondes, fut emprisonné par les Goths; puis les soupçons se retournèrent contre les juifs, qui avaient accusé le prélat, et qui furent, à leur tour, accusés en masse de trahison.

Arles ne pouvait plus être délivrée que par un secours étranger. Ce secours arriva enfin : le roi d'Italie s'était résolu aux derniers efforts pour empêcher la perte d'une place qui eût livré à ses ennemis tout le pays jusqu'aux Alpes, et une nombreuse armée ostrogothe marchait contre les assiégeants, sous les ordres d'Ebbe ou Hibba, le plus habile capitaine de Théoderik. Aucun historien n'a décrit la grande bataille qui fut alors livrée devant Arles:

1. Procop. — Isidor. *Chronic.* — Greg. l. II, c. 37.

2. Un passage curieux de la Vie de cet évêque, monument contemporain, atteste qu'au commencement du sixième siècle, l'usage de la langue grecque était encore très populaire, non-seulement dans la cité hellénique de Marseille, mais à Arles et dans quelques villes de la côte méditerranéenne. Saint Césaire introduisit dans son diocèse l'usage de faire chanter les offices religieux « en grec et en latin » par les laïques, chacun chantant dans sa langue maternelle, « afin que nul n'eût le loisir de s'occuper de vaines conversations dans l'église. »

on sait seulement que les assiégeants la perdirent, que les Goths tirèrent vengeance du désastre de Voulon par un terrible carnage, et ramenèrent dans Arles « un nombre immense de captifs ».

Les restes de la puissance gothique furent sauvés sans que les Franks parussent fort affaiblis par ce revers, le premier que leur race eût essuyé depuis l'avénement de Chlodowig. Le vainqueur de Voulon, au bruit de la journée d'Arles, leva le siége de Carcassonne; mais il n'évacua pas même toute la Narbonnaise, et garda Toulouse et le bassin de la haute Garonne, que les Goths ne cherchèrent point à reconquérir. Hibba ne suivit pas les Franks dans leur retraite, et ne tenta point d'attirer Chlodowig à une seconde bataille; il prit possession d'Arles au nom de Théoderik, et ne s'occupa que d'étendre la Province Marseillaise aux dépens des Burgondes, qu'il chassa d'Avignon et de plusieurs autres places au nord de la Durance. Gondebald n'eut qu'à se repentir d'une coalition dont le profit fut pour les Franks et les pertes pour lui. Tandis que les Ostrogoths poussaient leurs avantages contre les Burgondes, Chlodowig, malgré le rude échec d'Arles, achevait de se rendre maître des vastes régions comprises entre la Loire, les Pyrénées occidentales, la haute Garonne et les Cévennes. La forte place d'Angoulême, dernier refuge des Wisigoths dans l'ouest de la Gaule, succomba sous les armes frankes, et Chlodowig reprit la route de la Loire avec le gros de ses bataillons qui traînaient après eux un prodigieux butin et des troupeaux de captifs: des comtes franks ou romains de la faction franke, choisis par le conquérant, avaient remplacé dans toutes les cités du Midi les comtes wisigoths, et un corps d'armée frank restait cantonné dans la Saintonge et le Bordelais, pour tenir en respect les nouveaux sujets de Chlodowig. Le vainqueur de Voulon fut reconnaissant envers les deux grands saints gaulois, à la protection desquels il attribuait son triomphe: il gratifia les basiliques de Saint-Hilaire et de Saint-Martin d'une riche part dans la dépouille des Goths, et le clergé n'eut point à reprocher à Chlodowig d'être ingrat envers ses alliés; le roi frank ordonna la mise en liberté des ecclésiastiques de tout rang qui auraient été emmenés captifs, et promit aux évêques de délivrer, à leur requête signée de leur anneau pastoral, les prisonniers laïques qui se-

raient réclamés nominativement comme ayant été pris sans avoir porté les armes contre les Franks. Il était plus aisé à Chlodowig de rendre un pareil édit que d'en obtenir l'exécution [1].

Chlodowig fit dans Tours une entrée triomphale à la romaine : il venait de recevoir d'importantes dépêches de l'empereur Anastase ; la cour de Constantinople, qui était en mésintelligence avec les Ostrogoths, et qui d'ailleurs ne perdait jamais de vue l'espoir de chasser les Barbares d'Italie, projetait sans doute d'opposer Chlodowig à Théoderik, ainsi qu'elle avait lancé autrefois Théoderik contre Odowaker, et Anastase avait expédié au héros frank le diplôme de consul avec un diadème orné de pierreries, ratifiant de la sorte implicitement les conquêtes de Chlodowig. Le roi frank revêtit, dans la basilique de Saint-Martin, la tunique de pourpre et la chlamyde consulaire, ceignit le diadème envoyé par l'empereur, et chevaucha, suivi d'un brillant cortége, depuis l'église de Saint-Martin hors les murs jusqu'à la cathédrale de Tours, jetant le long de son chemin des poignées d'or et d'argent à la foule émerveillée. « Depuis ce jour, dit Grégoire de Tours, il fut qualifié de consul et d'Auguste. » La dignité romaine dont Chlodowig avait été investi dut affermir son autorité sur ses sujets gaulois, et lui donner un prestige de plus : les paroles de Grégoire sembleraient indiquer que le nouveau consul ne se contenta pas des honneurs que lui déférait Anastase, et usurpa le titre d'*Auguste* ou d'empereur, comme si Anastase l'eût reconnu pour collègue à l'Empire [2].

De Tours, Chlodowig retourna ensuite à Paris, et y établit « le siége de son royaume » (*cathedram regni*). Le choix d'un tel centre politique révèle une haute intelligence chez le conquérant barbare. S'il ne fonda pas réellement la France, comme on l'a si longtemps répété, on peut dire qu'il la pressentit et la prépara.

Chlodowig ne repassa plus la Loire : il n'aspirait plus, du moins immédiatement, à accroître ses conquêtes, et n'eut point à com-

1. *Epist. Chlodovechi,* dans le recueil de D. Bouquet, t. IV, p. 54. — Greg. l. II, c. 37. — Fredeg. *Epitom.* — *Sancti Cæsarii Vita;* dans D. Bouquet, t. III, p. 384; *Gesta Reg. Franc.* — *Epist. Theoderic.* dans D. Bouquet, t. IV.

2. Il paraît toutefois certain que Chlodowig ne battit point monnaie en son nom, et que le type impérial fut conservé en Gaule jusqu'au milieu du sixième siècle.

battre pour les défendre. Théoderik avait tourné ses armes contre le rival de son petit-fils Amalarik, et les discordes intestines des Goths, au bout de trois ou quatre années, se terminèrent par la ruine et la mort de Ghésalik : ce prince, chassé d'Espagne, alla solliciter inutilement l'assistance des Wandales, regagna par mer la Narbonnaise, où dominaient ses partisans, y reforma une armée à la tête de laquelle il repassa les Pyrénées, et enfin, battu complétement par le redoutable Hibba auprès de Barcelone, revint se faire tuer aux bords de la Durance. Les deux branches de la race gothique furent alors réunies sous le gouvernement du grand Théoderik, qui régna sur les provinces wisigothes d'Espagne et de Gaule avec autant d'autorité que sur l'Italie, fit transporter de Carcassonne à Ravenne le fameux trésor des rois wisigoths, concentra en Italie la haute direction de son empire gotho-romain, et restaura dans la province d'Arles toutes les formes de l'administration impériale : un vicaire préfectorial, le Romain Gémellus, fut installé à Arles, dans la résidence des préfets du prétoire, et, à la lecture des lettres et des édits que le célèbre Cassiodore expédiait en Gaule sous le nom de Théoderik, les *Provinciaux* eussent pu se croire revenus au temps de Majorien et d'Ægidius. Le roi d'Italie s'annonçait aux *Romains* du Rhône et de la Durance comme un libérateur qui les affranchissait du joug de la force brutale et relevait chez eux l'empire des lois ; il les invitait à secouer l'influence des mœurs barbares, et à revenir, en hommes libres, aux antiques usages romains. La discipline la plus sévère était prescrite aux soldats ostrogoths, et rien n'était épargné pour effacer la trace des misères de la vieille Narbonnaise : les peuples avaient à redouter de voir reparaître, avec les formes impériales, la fiscalité de l'ancien gouvernement ; des exemptions de tributs les rassurèrent à cet égard[1].

Le bon ordre établi par Théoderik dans les provinces échappées à l'invasion franke, et la concentration d'une grande masse de Wisigoths dans la Première Narbonnaise, rendaient une nouvelle attaque fort difficile. Chlodowig et Théoderik se craignirent trop l'un l'autre pour recommencer une lutte pleine de périls et

1. *Theoderic. Epist.* dans D. Bouquet, t. IV.

d'incertitude, et la paix générale fut conclue vers 510; tout l'honneur en fut pour les Franks, qui n'abandonnèrent pas un pied de terre de leurs vastes conquêtes : les Ostrogoths gardèrent Arles avec le pays entre la Durance et la mer, et restituèrent aux Burgondes Avignon et les autres places au nord de la Durance ; les Wisigoths sauvèrent de leur naufrage la Première Narbonnaise, moins la cité de Toulouse. On ne possède aucun document explicite sur l'état des nouvelles provinces frankes après ces prodigieux bouleversements; elles devaient offrir un étrange contraste avec le pays que gouvernait Théoderik. On ne sait pas même ce que devinrent les biens abandonnés par les Wisigoths, et qui formaient les deux tiers des propriétés territoriales; au premier abord, on jugerait tout simple que les vainqueurs eussent succédé aux vaincus dans la possession de ces propriétés; mais on reconnaît bientôt avec certitude que les Franks ne se fixèrent au midi de la Loire qu'en fort petit nombre, tandis qu'au contraire ils s'étaient établis par milliers sur la Somme, l'Aisne et la Seine. La plupart attachaient sans doute moins de prix à la terre qu'au riche butin qu'ils emportèrent avec eux dans leurs demeures du Nord. Chlodowig s'empara de toutes les propriétés royales, et peut-être de beaucoup d'autres, et il dut y avoir quelque distribution de biens-fonds parmi les Franks; mais vraisemblablement les églises et même les laïques romains qui avaient servi la cause franke se firent aussi payer largement leurs services; et le sol retourna en grande partie aux descendants ou du moins aux compatriotes de ses anciens possesseurs. Ainsi, dans les régions au midi de la Loire, l'invasion franke affaiblit plutôt qu'elle ne fortifia l'élément barbare.

Chlodowig ne pensait plus aux conquêtes étrangères; une autre œuvre absorbait sa terrible activité : l'unité de la race franke, qu'il avait commencée par la gloire, qu'il acheva par le crime. Le but était grand et illustre; les moyens furent atroces et dignes d'une âme incapable de pitié, de scrupules et de remords : le christianisme l'avait enveloppée sans la pénétrer ni l'adoucir, et l'absence complète du sens moral n'était pas moins remarquable chez cette âme étrange que le développement de l'intelligence. Simple roi d'une tribu, Chlodowig n'avait com-

mandé jusqu'alors à la confédération franke que comme un heureux chef de guerre, et son autorité avait été précaire comme la victoire elle-même; il voulut l'assurer héréditairement à lui et à ses fils en faisant de toutes ces peuplades un seul peuple régi par un seul roi; la grandeur de la race franke et la sienne se confondaient dans sa pensée.

Il faut lire, dans Grégoire de Tours, le récit des catastrophes qui réalisèrent les plans de Chlodowig; l'écrivain gallo-romain du sixième siècle, l'évêque, le *saint*, si touchant, si sympathique parfois dans ses légendes chrétiennes, descend ici, par ses sentiments, presque au niveau du héros tudesque : c'est le signe le plus stupéfiant de l'immense perturbation morale qui suivit l'établissement des Barbares et leur mélange avec les héritiers de la civilisation romaine et chrétienne!

Chlodowig s'attaqua d'abord aux plus considérables des princes franks, aux chefs de la fédération ripuaire, les seuls qui pussent, jusqu'à un certain point, lutter avec lui de puissance.

« Tandis que le roi Chlodowig résidait à Paris, il envoya secrètement vers Chloderik, fils de Sighebert, et lui fit dire : « Voici que ton père est vieux, et qu'il boite de son pied malade (il avait été blessé à Tolbiac) : s'il venait à mourir, son royaume t'appartiendrait de droit ainsi que notre amitié. »

« Alors le fils, séduit par l'ambition, médita de tuer son père. Il arriva que Sighebert sortit de la cité de Cologne et passa le Rhin pour se promener dans la forêt de Buconie : comme il s'endormit dans sa tente, sur le midi, son fils dépêcha contre lui des meurtriers et le fit tuer, afin de posséder son royaume. Mais, par le jugement de Dieu, il tomba lui-même dans la fosse qu'il avait creusée pour son père. Il envoya des messagers vers Chlodowig : « Mon père est mort, lui manda-t-il, et j'ai en mon pouvoir ses biens et son royaume. Expédie-moi quelques-uns des tiens, et je leur remettrai volontiers ce qui te plaira dans ses trésors. — Je te rends grâces de ton bon vouloir, répondit Chlodowig, et te prie seulement de montrer à mes hommes les biens dont tu resteras possesseur. » Chloderik ouvrit donc, devant les messagers, les trésors de son père. Tandis que ceux-ci regardaient çà et là, il leur dit tout à coup : « Voici le coffre où mon

père avait coutume d'entasser ses pièces d'or. » Les envoyés lui répondirent : « Plonge ta main jusqu'au fond afin de t'assurer s'il n'y reste rien. » Et, pendant qu'il se baissait, l'un d'eux leva sa frankiske et lui brisa le crâne. Chlodowig aussitôt se rendit à Cologne, convoqua tout ce peuple et dit : « Écoutez ce qui est arrivé. Tandis que je naviguais sur le fleuve d'Escaut, Chloderik, le fils de mon parent, poursuivait son père, prétendant que je voulais le tuer. Et, pendant que Sighebert fuyait à travers la forêt de Buconie, Chloderik l'a fait mettre à mort par des brigands ; puis lui-même, à l'instant où il ouvrait les trésors de son père, a été frappé et tué je ne sais par qui. Je ne suis nullement complice de ces choses, car je ne puis verser le sang de mes parents, ce qui n'est pas permis ; mais, puisque c'en est fait, je vous donne un conseil : s'il vous est agréable, acceptez-le. Ayez recours à moi, et mettez-vous sous ma protection. » Les Ripuaires accueillirent ces paroles en poussant de grands cris et en entre-choquant leurs boucliers : ils élevèrent Chlodowig sur un bouclier, et le proclamèrent roi. Et Chlodowig reçut ainsi le royaume de Sighebert et ses trésors ; car Dieu renversait chaque jour ses ennemis sous sa main et accroissait son royaume, parce qu'il marchait d'un cœur droit devant lui, et faisait ce qui était agréable à ses yeux !.... »

Qu'eussent dit saint Irénée ou saint Martin de Tours, le glorieux prédécesseur de Grégoire, si le *saint* du sixième siècle eût proféré devant eux avec naïveté de pareils blasphèmes ? Ils n'eussent pas même pu demander si l'on avait abandonné le Dieu de l'Évangile pour le dieu de la *Walhalla;* car Odin, s'il aimait les cruels, châtiait les traîtres !

Suivant Grégoire, Chlodowig aurait été proclamé roi tout d'une voix dans le *mâl* des Ripuaires : il paraît néanmoins que son sanglant avénement fut contesté, et qu'il y eut, dans l'est de la Gaule, des troubles auxquels participèrent certaines cités gallo-romaines ; les Gallo-Romains des bords de la Meuse et de la Moselle ne portaient sans doute qu'un médiocre intérêt à la mémoire de Sighebert, mais l'occasion sembla favorable aux plus énergiques d'entre eux pour tenter de secouer le joug des Franks, et la cité de Verdun devint le centre d'une insurrection assez menaçante pour que Chlodowig crût devoir accourir en toute hâte

« avec des forces rassemblées de toutes parts ». La rébellion n'eut pas le temps de gagner les provinces du centre : Verdun, vivement pressé par les Franks et prêt à voir tomber ses murs sous les coups « des béliers et des autres machines de guerre », fut réduit à capituler; un saint prêtre appelé Euspicius alla trouver Chlodowig sous sa tente, et obtint le pardon de ses concitoyens; les portes furent ouvertes; le clergé sortit processionnellement au-devant du roi des Franks, et la ville dut son salut à l'intervention des *clercs*[1].

Après avoir étouffé ce mouvement, le dernier que tentèrent les *Romains* du Nord, Chlodowig, continua son entreprise contre les rois franks : il déclara la guerre au roi Hararik, sous prétexte que celui-ci avait refusé de l'assister vingt-quatre ans auparavant dans sa querelle avec Syagrius. « L'ayant environné de piéges », il le prit avec son fils, les fit charger de liens et *tondre* tous les deux en signe de déchéance, et commanda que le père fût ordonné prêtre, et le fils diacre (ainsi, ce roi frank avait embrassé le christianisme). « Comme Hararik gémissait et pleurait sur son abaissement, on rapporte que son fils dit : « Ces feuillages ont été coupés sur un arbre vert; l'arbre ne séchera point et produira bien vite une verdure nouvelle : puisse aussi vite mourir l'homme qui a fait ces choses ! »

« Cette parole retentit aux oreilles de Chlodowig, qui comprit qu'*ils* le menaçaient de laisser repousser leur royale chevelure, et de le tuer ensuite. Chlodowig enjoignit qu'on leur abattît la tête à tous deux, et, les ayant mis à mort, il acquit leur royaume avec leurs trésors et leur peuple.

« Or dans Cambrai régnait alors Raghenaher, homme d'une luxure si effrénée, qu'il épargnait à peine ses plus proches parents dans ses débauches. Il avait pour conseiller un certain Faron, souillé de la même impureté, et, lorsqu'on apportait au roi quelque mets, ou quelque présent, il avait coutume de dire : « Voilà pour moi et pour mon Faron ! » ce qui gonflait d'une grande indignation le cœur des Franks. Chlodowig, sachant cela, donna aux leudes (ou *antrustions*) de Raghenaher des bracelets et des

1. *Vita sancti Maximini* (monument du septième siècle), dans D. Bouquet, t. III, p. 393. — *Chronic. Virdun.* id. 353.

baudriers qui semblaient d'or, afin qu'ils se tournassent contre leur roi; puis il conduisit son armée contre Raghenaher. Celui-ci dépêcha plusieurs éclaireurs à la découverte, et leur demanda quelle était la force de la troupe ennemie qui approchait. « Oh! répondirent-ils, c'est un grand renfort pour toi et ton Faron! » Et Chlodowig, arrivant, lui livra bataille. Raghenaher, voyant son armée en déroute, voulut s'enfuir; mais il fut arrêté par ses propres guerriers, qui lui lièrent les mains derrière le dos et le menèrent ainsi devant Chlodowig avec son frère Rikher (*Richarius*). « Pourquoi as-tu fait honte à notre race en te laissant enchaîner? lui dit Chlodowig; ne te valait-il pas mieux mourir? » Et il lui fendit la tête d'un coup de hache; puis, se tournant vers Rikher : « Si tu avais porté secours à ton frère, il n'eût pas été enchaîné. » Et il le frappa aussi de sa frankiske.

Après leur mort, ceux qui les avaient livrés reconnurent que « l'or que leur avait donné Chlodowig n'était que cuivre doré »; mais, quand ils se plaignirent de cette tromperie, le roi leur répondit : « Celui qui fausse sa foi envers son chef, et le livre de sa propre volonté à la mort, mérite de recevoir du faux or pour récompense. » Et ils durent se contenter d'être épargnés eux-mêmes.

« Or, les rois ci-dessus dits étaient les parents de Chlodowig; et leur frère Rignomer fut aussi tué dans la cité du Mans par ordre de Chlodowig, et Chlodowig reçut tout leur royaume et leurs trésors. Et, ayant encore tué beaucoup d'autres rois et les principaux de ses parents, qu'il craignait de voir un jour prétendre à son royaume, il étendit sa souveraineté sur toutes les Gaules. Un jour cependant, ayant assemblé ses fidèles : « Malheur à moi, dit-il, qui suis resté comme un voyageur parmi des étrangers, n'ayant pas de parents qui me pussent secourir si l'adversité venait! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de la mort des siens; il parlait ainsi seulement par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelque parent, afin de le faire tuer. » Ce fut ainsi que Chlodowig devint roi de tout le peuple frank. Il survécut peu à l'achèvement de son œuvre sanglante.

Sa conduite avait offert, dans ces derniers temps, un bizarre mélange de crimes atroces et de témoignages de dévotion. Il con-

sidérait Dieu comme un allié fidèle qui avait droit à sa part du butin, et il consacra une partie des dépouilles de ses victimes à l'édification d'églises et de monastères, entre autres à l'achèvement de Saint-Hilaire de Poitiers et à la construction de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul[1], qu'il bâtissait à Paris, non loin de l'ancien palais impérial des Thermes. Son dernier acte politique fut la convocation d'un concile que les évêques de ses États lui avaient demandé l'autorisation de tenir à Orléans (juillet 511).

Dans cette assemblée religieuse, la première qui ait été réunie sous la domination franke, furent promulgués plusieurs canons importants pour la discipline de l'Église et pour le règlement des mœurs publiques. On confirma et on étendit le droit d'asile, qui interdisait, sous peine d'excommunication, d'arracher des églises, de leurs parvis et des maisons épiscopales, quiconque y chercherait un refuge. Ce privilége, imité du paganisme antique, avait été accordé sur de larges proportions, puis restreint, à cause de ses abus, par les empereurs chrétiens; mais, dans le chaos où les barbares avaient plongé la Gaule, c'était un bienfait inappréciable pour tous les faibles que d'avoir un abri assuré au pied des autels contre les vengeances et les fureurs des forts. Les intérêts du pouvoir ecclésiastique étaient ici d'accord avec ceux de l'humanité. Les innocents persécutés, les coupables poursuivis par les personnes qu'ils avaient offensées ou par les magistrats, les esclaves qui craignaient le courroux de leurs maîtres, se pressaient pêle-mêle dans les enceintes privilégiées, et l'évêque ne les forçait jamais à en sortir jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient eussent juré de leur laisser la vie et les membres, et de ne leur infliger aucun châtiment corporel. Le violateur d'un tel serment était frappé des plus terribles anathèmes. Les actes de ce concile sont un monument bien frappant de la puissance de l'épiscopat, seul resté debout parmi tant de ruines : les évêques exerçaient une véritable souveraineté sur une très grande partie de la société. A côté du mâl présidé par le *graf* ou comte frank, au-dessus de la *curie* civile, s'élevait un troisième tribunal, la *curie* épiscopale, la « cour de chrétienté », comme on la nomma plus

1. Depuis, Sainte-Geneviève.

tard, qui jugeait sans appel toutes les causes du clergé, et le clergé formait une classe immense. A l'ombre des basiliques vivaient une multitude de familles, engagées héréditairement dans les rangs inférieurs de l'Église, sans renoncer au mariage ni aux professions civiles, et ne connaissant de chef et de magistrat que l'évêque. Chlodowig voulut arrêter l'accroissement de cette caste, qui échappait au pouvoir du roi et de ses comtes[1]; et les évêques furent obligés de décréter qu'aucun des *séculiers* (des laïques) ne pourrait être admis désormais dans le clergé sans l'autorisation du roi ou du juge (du comte); mais les évêques continuèrent à *ordonner* des esclaves sans l'aveu des maîtres, en payant à ceux-ci le double de la valeur de l'esclave. Les vastes propriétés données par Chlodowig à certaines basiliques fameuses demeurèrent exemptes de toutes charges, exemption qui s'étendait à tous les clercs attachés au service de ces églises.

Les *canons* du concile d'Orléans, convoqué au nom de Chlodowig, furent sanctionnés par son autorité royale : c'était un véritable traité entre les deux puissances qui se partageaient la Gaule. « Après ces choses, Chlodowig mourut à Paris et fut enseveli dans la basilique des Saints-Apôtres, qu'il avait construite avec la reine Chlothilde. » Il n'était âgé que de quarante-cinq ans.

A la mort de cet homme extraordinaire, tous les éléments qui doivent enfanter la nationalité française ont achevé de se juxtaposer sur le sol gaulois : la Gaule n'est plus une province d'un immense empire, et tend à se constituer en un nouvel édifice politique dont une race étrangère vient d'apporter le ciment. La troisième période de nos origines sera l'histoire de cette formation, quelque temps interrompue, en apparence plus qu'en fait, par le renouvellement de l'Empire d'Occident au profit des Franks.

1. Les abbés, les prêtres, les religieux et tous les clercs ne pouvaient rien demander au roi sans la permission de l'évêque.

FIN DU TOME PREMIER.

ÉCLAIRCISSEMENTS.

I

NOMENCLATURE DES PEUPLES DE LA GAULE.

La situation territoriale des diverses nations ou grandes tribus qui se partageaient la Gaule n'ayant plus subi de changements considérables depuis l'établissement des Belges jusqu'à la fin de l'indépendance gauloise, c'était à la fin de notre premier livre qu'il convenait de rattacher une nomenclature succincte des principales peuplades de la Gaule. Nous commencerons par le Nord.

1° Confédération belge : Kimris purs. — *Bataves* (*Bat-av, Pad-av,* profonde eau), dans l'île qui porte leur nom et dans les autres îles formées par les bouches du Rhin et de la Meuse, dont la configuration a entièrement changé depuis par les invasions de la mer. — *Menapes;* partie du Brabant septentrional; pays de Clèves et Gueldre; s'étendent à quelque distance sur la rive droite du Rhin, dans la Westphalie. Les Bataves sont leurs clients. — *Nerviens ;* Flandre orientale; Hainaut ; Brabant méridional; des tribus clientes des Nerviens occupent la Flandre occidentale. Les Nerviens s'étendent au Midi jusque vers Camarakh (Cambrai, *Kamr-ac'h, Kymr-ac'h ; la race kimrique* ou *cambrienne?*) — *Éburons ;* Liégeois ; partie du Brabant. — *Trévires ;* électorat de Trèves, Luxembourg, et tout ce qui s'étend de la moyenne Meuse jusqu'au coude du Rhin, vers Mayence. — *Médiomatrikes ;* pays Messin; Lorraine septentrionale; partie de l'Alsace; évêché de Spire; chef-lieu, *Divodure* (*l'eau divine*; Metz). — *Leukes;* Toullois; Barrois; la plus grande partie du duché de Lorraine; chef-lieu, Toul. — *Catalaunes;* partie de la Champagne; chef-lieu, *Duro-Catalaunn* (Châlons-sur-Marne). — *Rhèmes;* Rémois, Laonnois, Thierrache; Rételois; chef-lieu, *Duro-Cortore* (Reims). — *Suessons ;* Soissonnais; Noyonnais; Valois; Château-Thierri; chef-lieu, *Noviodun* (Soissons, ou plutôt le village de Noyant). — *Bellovakes;* Beauvaisis ; Vexin français; partie de l'Amiénois et du Santerre[1] ; chef-lieu, *Bratuspans* (le

1. La population bellovake était extrêmement considérable : 100,000 hommes en état de porter les armes supposeraient un total d'au moins 700,000 ou 800,000 âmes, car il semble que le nombre des colons qui n'avaient pas le droit de l'épée, réunis aux esclaves, devait bien équivaloir à celui des guerriers. Le territoire bellovake ne dépassait guère l'étendue d'un de nos grands départements. Une telle

village de Gratepenche). - *Vélocasses;* Vexin normand; Roumois; chef-lieu, *Roto-magh* (Rouen). — *Calètes;* pays de Caux et de Brai. — *Meldes;* Meaux; Brie champenoise. — *Morins;* Ponthieu; Boulenois; Calaisis; Térouenne; Saint-Omer; Dunkerque; chef-lieu, *Gessoriakh* (Boulogne). — *Atrebates;* la plus grande partie de l'Artois; chef-lieu, *Némélakh* (*Neimheidh-ac'h; la race sainte*; Arras). — Amiénois; Santerre; chef-lieu, *Samarobrive* (Amiens). — *Véromandues;* Vermandois; chef-lieu, le bourg de *Vermand.*

2° CONFÉDÉRATION ARMORICAINE; Kimro-Gaëls. — *Lexoves;* pays de Lisieux et de Caen. — *Baïocasses;* pays Bessin. — *Aulerkes Éburovikes*; pays d'Évreux; chef-lieu, *Médiolann* ou plutôt *Meadhon-lan* (Évreux) (ce nom, si commun dans la géographie celtique, et qui est le nom de Milan, veut dire *terre sainte du milieu*). —*Essues;* pays de Seez, d'Argentan, d'Alençon. — *Abrincatues*; pays d'Avranches. —*Unelles;* presqu'île de Cotentin. — *Rhedons;* pays de Rennes; — *Curiosolites;* Saint-Malo; Dinan; chef-lieu, le bourg de *Coursault.* — *Ambialites; Lamballe*; Saint-Brieuc. — *Osismes;* Trégorrois; Léonnais; chef-lieu, *Vorgan* ou *Ossismor* (n'existe plus). —*Corisopites;* Cornouailles; chef-lieu, *Kemper* (Quimper-Corentin). Ils dépendaient des Osismes. — *Vénètes;* pays de Vannes; chef-lieu, *Dariorigh* (Locmariaker?). *Nannètes;* pays de Nantes; chef-lieu, *Condivic* (Nantes). —*Pictons*; Poitou; chef-lieu, *Limomm* (Poitiers). —*Santons;* Saintonge; Angoumois; chef-lieu, *Médiolann*; Saintes). — A ces peuples maritimes, ou peu éloignés de la mer, se rattachaient, par l'origine, des populations importantes de l'intérieur, les *Carnutes;* pays Chartrain; Blaisois; Orléanais; chef-lieu, *Autrike* (Chartres). — Les *Senons;* partie de la Champagne; Brie française; Gâtinais; Auxerrois; chef-lieu, *Agendikec* (Sens). — Les *Parises;* Parisis; Hurepoix; chef-lieu, *Lutèce,* ou plutôt *Loucotèce* (Paris) [1]. — Les *Andecaves;* Anjou. —Les *Turons*; Touraine. — Les *Aulerkes Cénomans* et les *Aulerkes Diablintes;* haut et bas Maine; chef-lieu, le Mans et *Jubleins.* — Les *Lingons;* pays de Langres; Bassigni; Dijon; chef-lieu, *Autorite* (Langres). — Les *Tricasses* (comté de Troies).

3° CONFÉDÉRATION GAELIQUE. — *Édues;* la plus grande partie de la Bourgogne, avec le Nivernais et le Bourbonnais; chef-lieu, *Bibracte* (Autun). — *Mandubes;* Auxois; chef-lieu *Alesia.* — *Ségusiens;* Forez et Lyonnais. — *Ambarres*; Bresse? — *Insubres*; position incertaine. — *Bituriges-Cubes;* Berri; chef-lieu, *Avarike* (Bourges). — *Arvernes;* Auvergne; chef-lieu, *Gergovie* (n'existe plus). — *Velaunes;* Velai. — *Gabales;* Gévaudan. — *Helves;* Vivarais.

population prouverait une agriculture très avancée. Nous faisons la même observation pour les Suessons. Un tel chiffre est même si extraordinaire qu'il pourrait faire croire que, dans les cas extrêmes, on armait tous les colons, ce qui réduirait la population totale à environ 400,000 âmes si tous les colons étaient compris dans les 100,000 guerriers. —Les Bellovakes avaient leur *milieu sacré* (*Méz-lan, Meadhon-lan*) au village de Moliens.

1. D'après l'étymologie, le sanctuaire des Parises aurait été à Némétodore (*Neimheidh-Dor;* le sanctuaire du bord de l'eau); c'est Nanterre, depuis le berceau de sainte Geneviève.

— *Ruthènes;* Rouergue. — *Cadurkes;* Querci. — *Lémovikes;* Limousin. — *Pétrocores;* Périgord. — *Nitiobriges;* Agenais. — *Bituriges-Viviskes;* Bordelais; chef-lieu, *Burdigala* (Bordeaux); (c'est, à ce qu'il semble, la seule peuplade purement gaëlique qui se soit maintenue sur l'Océan). — *Séquanes;* Franche-Comté; partie de la Bresse et de la haute Alsace; chef-lieu, *Vesontio* (Besançon). — *Helvètes;* la plus grande partie de la Suisse, du Jura aux sources du Rhin; ils sont subdivisés en quatre puissantes tribus. — *Raurakes;* canton de Bâle. — *Tulinges, Latobriges;* partie de la Souabe. — *Nantuates;* partie de la Savoie et du pays de Vaud. — *Véragres* et *Sédunes;* Valais. — *Allobroges;* le nord du Dauphiné et partie de la Savoie; chef-lieu, Vienne. — *Centrons;* Tarantaise. — *Garocèles;* Maurienne. — *Caturiges; Ebrodun* (Embrun). — *Ségalaunes;* Valentinois. — *Cavares;* Comtat Venaissin; villes principales: *Avennio* (Avignon); *Cabellio* (Cavaillon). — La Provence, une portion du Dauphiné méridional et les Alpes Dauphinoises et Maritimes sont occupées par une multitude de tribus, les unes gaëliques, les autres liguriennes; d'autres, mélangées des deux races. — Les *Voconces* (partie du Dauphiné) et les *Salyes* (Basse Provence; chef-lieu *Arlath* ou Arles), sont les plus importantes des peuplades gallo-liguriennes.

4° Belges méridionaux. — *Volkes-Arécomikes;* Bas Languedoc, du Rhône jusqu'au delà de Narbonne; chef-lieu, *Nemause* (Nîmes). — *Volkes Tectosages;* Haut Languedoc; chef-lieu, *Tolosa* (Toulouse) — Les *Sardes* ou *Sordes,* peuplade ligurienne, et quelques autres tribus liguriennes et gaëliques, se maintiennent libres dans le Roussillon et dans les hautes vallées de l'Aude, de l'Ariége et de la Garonne.

5° Euskes Aquitains. — Ils sont divisés en un grand nombre de peuplades. Les principales sont les *Auskes* ou *Euskes* proprement dits; Armagnac; chef-lieu, *Eli-Berri* (Auch); (une autre tribu se nommait *Oskidates,* même radical). — Les *Élusates,* leurs voisins; chef-lieu, *Élusa* (Eause); les *Sotiates,* dont le nom se retrouve dans le bourg de Soz; Condomois. — Les *Tarbelles,* Basse Navarre; Biscaye française; partie des Landes; *Lapourde* (Baïonne) leur appartient. — Les *Vocates;* Bazadois. — Une tribu kimrique, de la grande race des *Boïes,* est enclavée dans le nord des Landes, entre les Aquitains et les Bituriges Viviskes : elle occupe la Tête-de-Buch, les environs du bassin d'Arcachon.

6° Grecs Ioniens. — *Massalie* (Marseille).— Colonies ou villes clientes de Massalie. — Le *Port d'Hercule Monoikos* (Monaco). — *Nikaia* (la Victorieuse; Nice). — *Antipolis* (Antibes). — *Athénopolis* (la ville d'Athênê ou de Minerve). — *Olbia* (Eaube). — *Tauroention* (le bras de Saint-Georges et l'Évescat). — *Rhodanousia* (dans la Camargue). — *Heraclea-Cacabaria* (Saint-Gilles). — *Agathê-Tykhê* (la Bonne-Fortune; Agde. — *Rhoda* (Rosas). — *Emporion* (Empurias)). — *Dianion* (Denia); ces trois dernières sur les côtes d'Espagne.

M. Amédée Thierry (t. II, c. 1) compte vingt peuplades chez les Aquitains; vingt-deux chez les Gaëls; dix-sept chez les Armorikes ou Gallo-Kimris; vingt-trois chez les Belges; mais il n'a pas essayé de compter les tribus gaëliques et liguriennes des Alpes. Il y avait d'ailleurs, sur le territoire des principales nations, des tribus clientes qu'il faudrait distinguer du peuple dominant. Josèphe (*De Bell.*

Jud. II, 28) compte 305 peuples en Gaule; Appien élève ce nombre à 400 (*Bell. civil.* II, c. 150; *De Reb. Gallic.* c. 2).

II

LOIS CELTIQUES.

Nous ne possédons malheureusement pas les lois de l'ancienne Gaule; mais les lois de plusieurs peuples, les Gallois, les Bretons, les Écossais, les Irlandais, qui ont conservé très avant dans l'ère moderne la langue, les mœurs, l'esprit gaulois, peuvent combler en partie cette lacune. Tout ce qui, dans ces lois, est entièrement étranger aux coutumes et aux idées des peuples qui ont établi en Occident des dominations postérieures à celle des Gaulois appartient sans aucun doute à la tradition gauloise, faiblement modifiée par le temps, qui n'a eu que peu de prise sur ces populations presque immobiles durant tant de siècles. On retrouve dans ces lois quelque chose des contradictions ci-dessus signalées. Ainsi la *marquette,* le trop fameux *droit du seigneur*, porte un nom gaulois, et a, dit-on, existé, nous ne savons dans quelles limites, chez un peuple gaëlique, les Scotts ou Écossais, du huitième au onzième siècle. (La tradition veut qu'elle ait été abolie par Malcolm, le vainqueur du fameux Mac-Beth.) Il y en a peut-être aussi quelques vestiges dans certaines lois galloises, où elle paraît avoir été rachetée par un tribut; mais on en peut douter. *v.* Du Cange (*Glossar.* voce *Marcheta.*) D'autres coutumes moins odieuses sont pourtant contraires encore à la dignité de la femme. Ainsi, dans les lois de Galles, le rachat du meurtre ou de l'injure est moindre de moitié ou des deux tiers pour la femme que pour l'homme. Par compensation, les lois favorables à la femme surabondent. Ainsi la communauté de biens entre époux, partielle en Gaule du temps de César, est devenue générale, dans le pays de Galles, pour les biens mobiliers; le survivant a la moitié de tous ces biens (*Leg. Walliæ*, t. I, II, n° 2, et *Cod. Guent.* t. I, n° 14.) Dans la coutume de Vénédotie, la femme a même les deux tiers. La femme, il est vrai, n'a point de part à la terre, dont la possession est liée aux devoirs militaires envers la tribu et la nation; mais elle a droit à l'équivalent de la moitié du lot de son frère : l'épouse, la mère ou la sœur dont on a tué le mari, le fils ou le frère, a part au « rachat de l'injure » (*sarhaad*) payé par le meurtrier, quoiqu'elle ne soit pas tenue, comme les mâles, de poursuivre la vengeance. Cette admission de la femme au prix du sang n'existe chez aucun autre peuple barbare.

Une autre disposition du code de Galles atteste une remarquable délicatesse morale. « Il y a trois pudeurs de la femme : la première, quand son père, en sa présence, dit qu'il l'a accordée au mari; la seconde, quand elle entre pour la première fois dans le lit du mari; la troisième, quand, au lever, elle paraît pour la première fois devant les hommes. Pour la première, elle reçoit le don de l'*amobyr;* pour la seconde, le *cowill;* pour la troisième, l'*agweddi;* » les deux premiers dons, ou au moins le second, de la main du père; le troisième de la main du mari. Une cou-

tume analogue existait chez les Germains; mais il est évident que les peuples ne s'empruntent pas les uns aux autres ces usages, qui tiennent au fond même de la famille, si ce n'est quand ils s'empruntent une religion qui règle ces choses, ce qui n'est point ici le cas. Gaulois et Germains avaient probablement emporté cette coutume de leur berceau commun. Ce qui est spécial aux lois galloises, c'est leur extrême mansuétude pour les fautes de la femme. « L'homme est libre de quitter sa femme si elle s'attache notoirement à un autre homme. — Il y a trois choses qui ne peuvent être ôtées à la femme, bien qu'elle soit renvoyée par sa faute, savoir : le *cowill* et l'*argifreu*, c'est-à-dire les bestiaux qu'elle a amenés de chez ses parents et les bestiaux qui lui ont été payés pour *wynebwerth*, si le mari a commis un adultère (*Cod. Venedot.* t. I, n° 3; *Cod. Demet. Leg. Wall.* t. II, lib. II, c. xx). » Ainsi la femme coupable ne perdait que le don offert en échange de sa virginité et les fruits de la communauté, et le mari adultère payait une amende à sa femme. Nous doutons que l'histoire offre un second exemple d'une telle réciprocité. La réciprocité n'est pas complète quant au divorce : la femme, dans le code de Guent et de Vénédotie, ne peut divorcer que si l'époux est lépreux, impuissant ou de mauvaise odeur. L'homme peut divorcer sans ces restrictions, mais en payant un certain douaire à la femme s'il la quitte avant sept années; si c'est après sept années, il doit lui donner la moitié de tous les biens (*Cod. Demet.* t. I, lib. II, n° 12). Deux tiers des enfants vont avec le père, un tiers avec la mère. L'homme peut reprendre la femme qu'il a répudiée. La femme répudiée ne peut se remarier que si le mari en a donné l'exemple. Dans ce dernier cas, le mari doit une amende à la femme répudiée, s'il introduit une autre femme dans la couche nuptiale de la délaissée (*Leg. Wall.* II, 1, 26, 27). Le mari qui a frappé injustement sa femme lui doit un *sarhaad* (amende). La fille séduite est crue dans ses affirmations sur les promesses du séducteur. Il est permis de douter que notre code, qui proscrit absolument la recherche de la paternité, soit en progrès à cet égard sur nos aïeux.

Il y a enfin, dans les lois des peuples celtiques, en dehors de ce qui regarde les femmes, deux dispositions, l'une d'une générosité, l'autre d'une équité incomparables. La première est l'institution, dite du *juveigneur* dans la langue française du moyen âge (en kimrique, *iouank*, jeune), antithèse du droit d'aînesse, qui défère au plus faible les avantages matériels que s'attribuera le plus fort dans le régime féodal, et qui fait du dernier né le principal héritier. En Galles, le plus jeune frère a le domicile principal, l'âtre et le toit paternels, avec le chaudron, la hache et la serpe du père, et une portion de terre égale à celle de chacun de ses frères (*Leg. Wall.* II, 12, 4e al.). Dans une partie de la Bretagne, *le juveigneur a le tout de la tenue*, s'il n'y a qu'une *tenue*, ou le choix des *tenues*, s'il y en a plusieurs (*Usements de Rohan et de Quevaize*). Il a subsisté des traces de cette loi jusqu'aux temps modernes dans quelques cantons de la Forêt-Noire, dont les habitants, quoique absorbés et germanisés depuis des siècles par les Souabes, leurs voisins, sont d'origine gauloise. — L'autre disposition est celle qui statue que la faute du père ne préjudiciera point au fils, et interdit implicitement la confiscation, maxime essentielle du vrai droit humain, qui doit être mise en oubli pendant l'ère féodale et l'ère monar-

chique tout entières. Elle est exprimée d'une manière bien solennelle dans le code gallois. « La loi ecclésiastique dit que ce n'est pas au fils à avoir l'héritage paternel, mais seulement au plus âgé des fils du père et de la femme légitime. Mais la loi d'Hoël adjuge l'héritage au plus jeune aussi bien qu'au plus âgé, et décide que la faute du père ou tout acte illégal de sa part ne doit pas être porté au préjudice du fils ou de son patrimoine » (*Leg. Wall.* t. I; *Cod. Venedot.* t. II). » Ainsi, en plein moyen âge, le petit peuple gallois, magnanime débris d'un monde antérieur, avant de tomber sous les coups des conquérants féodaux, proteste, au nom de l'égalité fraternelle et de la personnalité indépendante, ces principes fondamentaux de la vieille Gaule, contre la fatalité héréditaire et contre la tradition hébraïque du droit d'aînesse, adoptée par l'Église et par la féodalité. C'était l'âme de nos pères qui nous jetait ce cri du fond des siècles! Sa protestation devait être un jour relevée par la nouvelle Gaule, par la France de la Révolution!

Les Irlandais dépassaient l'égalité normale de la famille. chez eux, les *bâtards* (le mot est celtique) héritaient sur le pied de l'égalité avec les enfants légitimes, ce que nous voyons aussi chez les Franks.

M. de Courson a réuni, dans son *Histoire des peuples bretons*, un grand nombre de textes des lois galloises, publiées en Angleterre. Il serait fort à désirer qu'on en fît autant pour les lois irlandaises des Brehons.

III

SUR LE NOM DE DIEU EN CELTIQUE.

Les mots *diu, div, diw,* en vieux breton, *diw, duw,* en gallois, *dia,* génitif *de*; pluriel *dhe, dee,* en gaëlique, qui désignent Dieu ou les forces divines en général, ces mots sont toute une révélation; analogues au latin *deus, divus, dis,* au grec *zeus, theos, dios,* au sanscrit *deva,* ils nous enseignent que Neimheidh, le père symbolique des Gallo-Kimris, comme les aïeux des Grecs et des Latins, a quitté la Haute-Asie avant cette époque, si antique pourtant, où s'est opérée la scission religieuse des Indiens et des Bactro-Perses, des brahmanes et des mages ou *athravos;* car, à partir de cette époque, la langue bactrienne, par réaction contre le sanscrit, donna au mot *deva* ou *diw* un caractère infernal, désignant non plus Dieu, mais les ennemis de Dieu. Il n'est pas douteux, d'après l'analogie de génie, que les Gaulois, s'ils eussent été encore en Orient, n'eussent pris parti pour les mages contre les brahmanes Observons, en passant, que le français *dieu* est plus près du kimrique *diou* que du latin *deus,* ou même que de ses cas obliques. Au moyen âge on disait *deu* et *dieu* (*dex* et *diex*).

IV

SUR LE NOM D'ÉSUS.

Lucain le nomme Esus. Un écrivain postérieur, Lactance, l'appelle *Heusus. Euzuz*

ou *heûzuz,* en breton, veut dire encore aujourd'hui *l'effroyable, celui qui inspire l'épouvante.* V. La Villemarqué, *Essai sur l'histoire de la langue bretonne,* p. VIII; 1847.—En gaëlique-écossais, *ogaiz, eugaiz,* a le même sens. Il est probable que ce sens qualificatif n'est que dérivé et secondaire, et qu'il y avait une signification cachée, plus haute et plus métaphysique. M. J. Reynaud (*Encyclopédie nouvelle*, art. *Druidisme*) croit retrouver dans *Esus* le radical pélasgique *Ais,* d'où *Aisa,* en grec, *la Fatalité*, souveraine des dieux mêmes, *Aisar, Aisoï* (le dieu, les dieux), en étrusque (*Hezychius*). Les dérivés grecs *aisios* (juste, bon, beau), *aisia* (justice, devoir), impliquent une notion primitive, supérieure à celle de destin ou de fatalité, la notion du vrai Dieu, du Dieu personnel et libre. Aristote et d'autres écrivains grecs interprètent le radical *ais* par : *celui qui est toujours* ou *qui est toujours le même.* Quant à l'identification d'*Esus* avec *Hu-Gadarn,* proposée par des savants gallois et acceptée par M. Amédée Thierry, elle nous paraît inadmissible étymologiquement et théoriquement. Hu est un personnage purement humain dans celles des Triades qui nous apprennent sa venue en Occident avec son peuple; et les plus anciennes Triades sont évidemment postérieures de bien des siècles au culte d'Ésus, qui est le fond même de la religion gauloise, et qui a tous les caractères de l'antiquité première. A la vérité, dans d'autres Triades et dans les poésies galloises, Hu figure comme un personnage cosmogonique, mari de Koridwen, sauveur de la Terre, qu'il délivre du déluge suscité par Avank-Du; il est une espèce de génie protecteur des Kimris; mais il n'a jamais les caractères de l'Être suprême, et il semble reconnaître la supériorité d'un autre génie, *Uther-Pen-Dragon* (Uther à tête de serpent). Il y a là un problème que nous ne sommes pas complétement en mesure de résoudre. Hu-Gadarn, Arthur, Merlin ou Merzin, Taliésin, Uther-Pen-Dragon lui-même, sont tour à tour, dans les Triades, dans les poésies et dans les traditions bardiques, des personnages humains et historiques et des personnages surnaturels. La légende a-t-elle confondu les héros avec des êtres mythologiques dont ils portaient les noms, qui étaient l'objet de croyances antérieures, et qu'on croyait ressuscités en eux, ou bien, au contraire, la légende a-t-elle transformé postérieurement les héros en êtres mythologiques? La première solution nous paraît de beaucoup la plus vraisemblable. Dans le chant d'Uther-Pen-Dragon, le dieu Hu « aux ailes étendues » a un fils qu'on appelle le *protecteur de grands priviléges,* le *héraut bardique,* le *ministre,* et qui est probablement le Hu de l'histoire. V. La Villemarqué, *Contes populaires des anciens Bretons,* II, 295.

V

SUR LES CULTES GAELIQUES.

Suivant l'interprétation donnée par M. d'Eckstein aux légendes irlandaises (*le Catholique,* avril-mai 1829), le culte gaëlique primitif aurait été celui de Baath et d'Eire, suivi par les *Némèdes,* druides primitifs, pontifes, législateurs, chefs de tribus pacifiques, pastorales et agricoles; puis serait venu un second sacerdoce,

celui des *Tuatha,* introducteurs des rites pélasgisques du cabirisme, pontifes-artistes, forgerons et magiciens. C'est à ceux-ci que se rapporterait le culte de Gwyon, du moins en tant que dieu du commerce et des arts. Les *Tuatha* auraient été remplacés à leur tour par la hiérarchie druidique et bardique proprement dite, correspondante à la période des héros. Le point de départ tout au moins de ce système, quant aux *Némèdes,* paraît incontestable et applicable à toute la race gaëlique. — Koridwen ou Eire porte encore, comme déesse de la lune, le nom de *Belisana :* elle est alors la compagne de Bel ou du soleil. — Sur le Cabirisme chez les peuples gaëliques, voyez le beau travail de M. Adolphe Pictet.

VI

SUR LA *SECONDE VUE* DES DRUIDES ET DES BARDES.

On ne saurait douter que les phénomènes du somnambulisme, du magnétisme, de l'extase, quels que soient la nature et les caractères réels de ces phénomènes, n'aient été très fréquents chez les peuples gaulois, et n'aient joué un grand rôle dans le druidisme. La *seconde vue* (*taisha-taraigh*) des montagnards écossais et les légendes qui s'y rattachent sont une dernière révélation de cet ancien monde : la hiérarchie druidique a disparu en Écosse de bonne heure; mais le bardisme, avec ses *voyants,* y a vécu jusqu'au dix-huitième siècle. Les *voyants* n'étaient pas moins communs chez les Gallois du moyen âge. « Parmi les Cambriens, écrivait, au douzième siècle, Giraud le Cambrien, il existe certains hommes qu'on appelle *awendhyon,* c'est-à-dire *conduits par l'esprit.* Quand on les interroge sur quelque chose d'obscur, on les voit soudain frémissants et comme ravis hors d'eux-mêmes par l'esprit. Ce n'est pas néanmoins sur-le-champ qu'ils donnent ce qu'on désire d'eux; mais, après beaucoup de détours et de circonlocutions, de paroles vagues, oiseuses, sans liaison, toujours ornées toutefois de figures éclatantes, le questionneur attentif saisit enfin, dans quelque phrase jetée comme au hasard, la réponse attendue. Ils sortent de cette extase comme d'un profond sommeil. Il faut qu'on les réveille de force pour les rendre à eux-mêmes.... C'est le plus souvent dans les visions du sommeil que leur est infusé ce don de prophétie. A quelques-uns, il semble qu'on leur met dans la bouche du lait ou du miel; à d'autres, une cédule écrite; et, aussitôt éveillés, ils annoncent publiquement qu'ils ont reçu cette grâce... Pendant qu'ils prophétisent, ils invoquent le Dieu vivant, le Dieu de vérité et la sainte Trinité (ou *Triade*), afin que leurs péchés ne les empêchent point de révéler la vérité. On trouve peu de ces prophètes chez d'autres peuples que chez les Bretons... Ce fut ainsi qu'autrefois Merlin... prédit la venue des Saxons et même celle des Normands. » Girald. Cambrens. ap. *Anglica, Hibernica, Cambrica,* etc Francofurti, 1602, in-fol., p. 892. — Les livres dépositaires des traditions religieuses et poétiques des bardes sont appelés par les écrivains latins du moyen âge *libri exaltationis,* les livres de l'extase. — Nous ajouterons que, dans le nord de la France, la verveine, une des plantes druidiques, s'appelle encore *herbe de la double vue.*

VII

SUR LA PÉRIODE TRENTENAIRE DES DRUIDES.

C'était par suite de savantes observations astronomiques que les druides avaient adopté cette période. « Leur mois commençait, non à la syzygie ou nouvelle lune, ni à la première apparition de cet astre, mais au premier quartier, lorsque près de la moitié de son disque est éclairé, phénomène invariable, tandis que la syzygie dépend toujours d'un calcul, et que le temps de la première apparition est sujet à des variations. Leur plus longue période d'années ou siècle était de trente ans, au bout desquels il y avait concordance entre l'année civile (lunaire) et l'année solaire, c'est-à-dire que les points cardinaux des équinoxes et des solstices, chaque trentième année civile, revenaient au même quantième des mêmes lunes. Ce retour suppose nécessairement dans ce calendrier une intercalation de onze lunes en trente ans ou, ce qui est la même chose, sur les trente années onze années de treize lunes. Par le moyen de cette intercalation, les lunaisons demeuraient attachées sensiblement aux saisons, et, à la fin du siècle gaulois, il s'en fallait seulement d'un jour et de dix heures que la concordance de l'année civile avec la révolution solaire fût complète, différence qui pouvait se corriger aisément... » (Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois,* t. II, p. 79). Plusieurs monuments gallo-romains représentent les druides tenant dans leurs mains un croissant pareil au croissant de la lune à son premier quartier.

VIII

SUR LA FAMILIARITÉ DES GAULOIS AVEC LA MORT.

Un des témoignages les plus frappants de cette « familiarité » des Gaulois avec la mort, suivant la belle expression de M. J. Reynaud, se retrouve dans un vieux chant de ces Bretons qui, sous leur fervent catholicisme, ont gardé un fond d'esprit druidique indestructible. Tout le monde connaît la ballade de *Lénore,* où un mort vient chercher sa fiancée et l'emmène au pays des morts. Le caractère dominant de la ballade allemande est un fantastique lugubre, une terreur croissante, jusqu'au moment où le mort se découvre et où la fiancée s'abîme au milieu des spectres. Le même sujet a été traité par un faiseur de lais bretons au moyen âge. C'est le contraste le plus absolu avec la version allemande. Ici c'est comme un rayonnement qui va s'épanouissant à mesure qu'on approche des lieux éclairés par le soleil de l'autre vie. La jeune fille, orpheline, est mariée malgré elle par une marâtre ; la nuit des noces, son frère de lait, disparu depuis six ans, vient l'enlever sur un cheval blanc.

« Que nous allons vite, mon frère »!... Que je suis heureuse auprès de toi!...

« Que ton cheval est souple et ton armure brillante ! Je te trouve bien grandi, mon frère de lait !

« Je te trouve bien beau !... Est-il encore loin, ton manoir ? — Tiens-moi, tiens-moi toujours bien, ma sœur ; nous arriverons tout à l'heure...

« Tiens-moi toujours bien, ma sœur ; nous voici tout près. N'entends-tu pas les sons perçants des joyeux *sonneurs* (musiciens) de nos noces ? »

« Il n'avait pas fini de parler que son cheval s'arrêta...

« Et ils se trouvèrent dans une île où une foule de gens dansaient, où garçons et belles jeunes filles, la main dans la main, s'ébattaient.

« Tout autour, des arbres verts, chargés de *pommes* (le fruit mystique des druides), et, derrière, le soleil levant sur les montagnes.

« Une petite fontaine claire y coulait : des âmes y buvaient, et revenaient à la vie.

« La mère de Gwennola (la fiancée) était avec elles, et ses deux sœurs aussi. Ce n'étaient là que plaisirs, chansons et cris de joie.

« Le lendemain, au lever du soleil, des jeunes filles portaient le corps sans tache de la petite Gwennola de l'église blanche à la tombe. »

(La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, t. I, p. 279.)

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer à quel point ce *paradis* est différent de celui de l'Église du moyen âge. Cette *île* est la mystique *Avallon*, l'île des *Pommiers*, où Arthur a été enlevé vivant et d'où il doit revenir sur la terre.

IX

SUR L'AUTEL D'ÉSUS.

Sur une des faces du même autel est figuré un taureau orné d'une étole, entouré de touffes de feuillage (sans doute de gui), et portant trois grues sur son dos et sur sa tête, avec l'inscription : *tarvos trigaranos* (tarv-os-tri-garan-os) ; *tarv*, taureau, *tri*, trois, *garan*, grue, *os*, particule indiquant le génitif, dans les langues gauloises. Le *tarv-tri-garan* est le même que le taureau solaire, le *taro-trin* des bardes, emblème de Bel et comme dieu du soleil et comme dieu de la guerre. Un numismatiste distingué, M. Duchalais, récemment enlevé à la science, nous a prouvé que l'association du taureau et de la grue, oiseau qui, selon un mythe rapporté par Athénée, s'en va devenir homme dans les îles hyperboréennes, est commune au culte d'Apollon et au culte de Bel, et se retrouve sur des médailles gauloises et sur des monuments grecs. Le *tarv-tri-garan* a pour correspondance, sur une autre face de l'autel d'Ésus, une figure du dieu forgeron, de Vulcain, qui est peut-être ici un analogue de Gwyon ; car Gwyon réunit les caractères de Vulcain à ceux de Mercure et à une partie de ceux d'Apollon.

X

SUR L'ASTRONOMIE DES DRUIDES ET LEURS AFFINITÉS AVEC PYTHAGORE ET NUMA.

Sur les existences successives, les idées de Pythagore semblent un reflet incomplet de celles des druides. Sur la philosophie des nombres, c'est-à-dire sur l'importance mystique de certains nombres comme principe de l'harmonie universelle, Pythagore et les druides sont d'accord. On ne peut guère douter que les druides n'aient eu les mêmes connaissances et les mêmes opinions astronomiques que Pythagore, et il y a grande apparence qu'il les tenait d'eux. Hécatée nous apprend que les habitants de l'île de Bretagne croyaient voir des montagnes dans la lune. Le chant des *Séries* enseigne qu'il y a plusieurs soleils et plusieurs lunes (*sept* soleils et *sept* lunes; mais les nombres ont presque toujours un sens symbolique. Tout porte à croire que les druides connaissaient la vraie position du soleil au centre de notre système planétaire. « Je demanderai aux bardes du monde, dit un chant attribué à Taliésin, et pourquoi les bardes ne me répondraient-ils pas? je leur demanderai qui soutient le monde pour que, privé de support, il ne tombe pas; et, s'il tombe, quel est le chemin qu'il suit? Mais qui pourrait lui servir de support? Quel grand voyageur est le monde! Tandis qu'il glisse sans repos, il demeure tranquille dans son orbite; et combien la forme de cette orbite est admirable, pour que le monde n'en tombe dans aucune direction! » (*Chant du monde.*) Ce magnifique passage suffit pour attester que les données des druides sur les phénomènes matériels des cieux n'étaient point inférieures à leurs conceptions des destinées de l'âme dans les cieux, et qu'ils avaient des vues scientifiques d'une tout autre portée que les Grecs alexandrins, que les Latins, disciples des Grecs, et que le moyen âge. « Qui ne sent frémir ici, dit très bien M. J. Reynaud, ce grand courant duquel était sorti Pythagore, et qui, reparaissant, devait produire Képler et tous les explorateurs modernes des étoiles? » (Art. *Druidisme.*) Une anecdote du huitième siècle fournit une preuve de plus en faveur de la science druidique. Tout le monde sait que Virgile, évêque de Salzbourg, fut accusé d'hérésie par saint Boniface, auprès du pape Zacharie, pour avoir avancé qu'il existait des antipodes. (Aventinus, *Annal. Boiorum,* t. III.) Virgile était sorti de ces savants monastères d'Irlande, pleins de bardes chrétiens, qui avaient conservé les traditions scientifiques du druidisme. — Un personnage historique qu'une tradition matériellement erronée fait disciple de Pythagore, Numa Pompilius, pourrait être relié avec plus de vraisemblance aux druides qu'à Pythagore, non plus sous le rapport scientifique, mais sous le rapport religieux. A partir de Numa, Plutarque rapporte que, durant cent soixante-dix ans, il n'y eut point d'images dans les temples de Rome. Cette absence d'idoles, et les doctrines *pythagoriciennes* attribuées à Numa, ont une explication fort plausible : c'est que Numa représente dans la Rome primitive un élément demi-gaulois, comme Romulus et Tullus représentent l'élément latin,

comme les Tarquins représentent l'élément étrusque. Les montagnards de la Sabine, patrie de Numa, étaient en voisinage et en rapport continuels avec les Gaulois Ombriens.

XI

HISTOIRE DE SAINTE SCHOLASTIQUE.

Dans le sein immense du christianisme se déployaient les mouvements les plus divers, les plus contradictoires de l'âme humaine. Dans l'ascétisme même, c'est-à-dire dans le renoncement à la matière, étroitement lié de fait au christianisme sans être le fond du christianisme, il y a les plus grandes oppositions morales. Ainsi, il n'y a pas *monachisme* partout où il y a *ascétisme*. L'esprit monastique, que les grands moines des premiers siècles n'ont pas tous poussé à ses conséquences logiques, est un esprit de détachement non pas seulement de la matière, mais de toute créature, de tout lien entre les êtres ; c'est l'esprit de *solitude* devant Dieu. Qu'il ait eu sa grandeur, son utilité, sa vérité *relative*, en ramenant violemment l'homme à son individualité spirituelle noyée dans la vie des sens, ce n'est pas ce que nous avons à discuter ici ; mais, au point de vue rigoureux et absolu, le moine est un panthéiste inconséquent ; car le ciel qu'il rêve est incompréhensible, si ce n'est l'absorption en Dieu. Il y avait dans les premiers âges chrétiens des ascètes qui, tout en repoussant avec une puissance de sacrifice inouïe les conditions physiques de la vie actuelle, tendaient à maintenir, de sentiment, si ce n'est de théorie, les vraies lois de la vie morale et les relations essentielles des êtres, et aspiraient à un tout autre paradis que celui des moines. Un des exemples les plus intéressants de ces existences extraordinaires est l'histoire de sainte Scholastique, rapportée par Grégoire de Tours (*Hist. eccles. Francor.* l. I, c. 12).

« Injuriosus, un des sénateurs d'Arvernie, homme fort riche, rechercha en mariage une jeune fille de même condition, et, après lui avoir donné des gages de sa foi, il fixa le jour des noces : ils étaient tous deux enfants uniques de leurs pères. Le jour arrivé, la cérémonie des noces ayant été célébrée, ils se placèrent, selon la coutume, dans le même lit ; mais la jeune fille, grandement affligée, se tourna du côté de la muraille et se prit à pleurer amèrement. Son mari lui dit :

— Qu'est-ce qui te chagrine ? dis-le moi, je t'en supplie.» Comme elle gardait le silence : — Je te conjure par Jésus-Christ, fils de Dieu, reprit-il, de me faire part de ce qui t'afflige. »

« S'étant alors retournée vers lui, elle répondit : — Dussé-je pleurer tous les jours de ma vie, mes larmes ne seraient jamais assez abondantes pour effacer la douleur immense de mon cœur. J'avais résolu de consacrer à Jésus-Christ mon corps pur de tout attouchement d'homme ; mais malheur à moi, qu'il a tellement abandonnée que je ne pourrai accomplir mon désir ! Faut-il que je perde en ce jour, que je n'aurais jamais dû voir, ce que j'avais conservé depuis le commencement de ma jeunesse ! Voilà que, délaissée par le Christ immortel qui me promettait

le paradis pour dot, je suis liée à un homme mortel, et, au lieu d'être parée d'une couronne de roses incorruptibles, je recevrai du mariage la triste parure d'une couronne de roses flétries. Je devais revêtir l'étole de pureté aux bords des fleuves célestes où règne l'Agneau, et voilà que la robe que je porte est pour moi un fardeau et non un honneur. Mais pourquoi plus de paroles? Malheureuse! moi qui devais obtenir la demeure des cieux, je suis aujourd'hui précipitée dans les abîmes. Oh! si tel était mon avenir, pourquoi le jour qui fut le commencement de ma vie n'en fut-il pas la fin? Ah! plût au ciel que j'eusse passé par la porte de la mort avant d'avoir goûté le lait d'une femme! Plût au ciel que les baisers de mes douces nourrices ne m'eussent été donnés que dans le cercueil! Les pompes de la terre me font horreur, car je me représente les mains du Rédempteur percées pour le salut du monde! Je ne puis voir les diadèmes rayonnants de pierreries, lorsque je porte le regard de ma pensée sur sa couronne d'épines. Je méprise les vastes espaces de la terre, car je souhaite ardemment les douceurs du paradis. Les palais élevés me font pitié lorsque je regarde le Seigneur élevé au-dessus des astres! »

« A ces paroles, prononcées avec des torrents de larmes, le jeune homme, touché de pitié, lui dit :

— Nous sommes les enfants uniques des parents les plus nobles de l'Arvernie, et ils ont voulu nous unir pour propager leur race, de peur qu'à leur sortie du monde un héritier étranger ne vînt à leur succéder. »

« Elle lui dit : — Le monde n'est rien, les richesses ne sont rien, la pompe de cette terre n'est rien, la vie même dont nous jouissons n'est rien. Il vaut bien mieux rechercher cette autre vie que la mort même ne termine point, qu'aucun accident, aucun malheur ne peut interrompre ni finir, où l'homme, plongé dans la béatitude éternelle, s'abreuve d'une lumière qui n'a point de coucher, et, ce qui vaut bien plus encore, où la présence et la contemplation du Seigneur lui-même transportent le bienheureux au niveau des anges, et le pénètrent d'une joie intarissable. »

« Il répondit : — A tes douces paroles, la vie éternelle brille à mes yeux comme un soleil resplendissant! Si donc tu veux t'abstenir de toute concupiscence charnelle, je m'unirai à tes pensées. »

« Elle lui répliqua : — Il est difficile que les hommes accordent aux femmes de telles choses. Cependant, si tu fais en sorte que nous demeurions sans tache dans ce monde, je te donnerai une part de la dot qui m'a été promise par mon époux, mon Seigneur Jésus-Christ, à qui je me suis consacrée comme épouse et servante. »

« S'étant alors armé du signe de la croix, il reprit : — Je ferai ce à quoi tu m'exhortes. » S'étant donné les mains, ils s'endormirent. Ils couchèrent depuis, pendant un grand nombre d'années, dans un seul lit, et vécurent dans une admirable chasteté, comme leur mort le prouva par la suite.

« Leur épreuve étant accomplie, lorsque Scholastique monta vers le Christ, son mari, après s'être acquitté des devoirs funéraires, dit en la déposant au tombeau :

— Je te rends grâce, ô notre Seigneur, Dieu éternel, je rends à ton amour ce trésor sans tache, comme je l'ai reçu de toi! »

« A ces paroles, elle se mit à sourire dans son cercueil, et lui dit :

— Pourquoi révèles-tu ce qu'on ne te demande pas ?

« Il ne tarda pas longtemps à la suivre.

« Comme on les avait placés dans deux tombeaux séparés par une cloison, l'on vit un nouveau miracle qui mit au grand jour leur chasteté. Le lendemain matin, le peuple, s'étant approché de ce lieu, trouva réunis les tombeaux qu'il avait laissés à distance l'un de l'autre, comme si la tombe avait dû ne pas séparer les corps de ceux que le ciel avait réunis. »

On peut voir aussi, dans le même historien (*Glor. Confess.* 1, 75), l'histoire du mariage de Rheticius, évêque d'Autun :

« Quand sa femme fut près d'expirer, elle lui prit la main et lui dit : — Frère très cher, accomplis une dernière volonté. Lorsque ta course en ce monde sera terminée, je veux que ton corps soit placé dans le sépulcre où va descendre le mien, afin que nous reposions côte à côte sous la même pierre, nous qui avons conservé dans le même lit l'amour de la chasteté. »

Il importe de remarquer que ces exemples du mariage des âmes dans la séparation des corps se rencontrent spécialement en Gaule, chez la race où les traditions de la doctrine des *cercles*, de la vie active et des relations humaines conservées dans le ciel combattaient les tendances *indiennes* du monachisme. Là sont les premiers germes de l'amour idéal, de l'infini dans l'amour, que les anciens n'avaient pas connu et que nous verrons éclore au moyen âge, sous l'inspiration des petits peuples restés purement celtiques. Il fallait des victoires inconcevables sur la tyrannie de la nature pour rendre possible ce nouveau et admirable développement de l'âme humaine.

XII

SUR L'ORIGINE DE LA ROUMANIE.

Il existe, à l'extrémité orientale de l'Europe, une nation opprimée, mutilée, démembrée, jamais détruite, dont le groupe principal, aujourd'hui à demi affranchi, relève de la Turquie par un simple lien de vassalité, dont deux autres fragments subissent la sujétion de l'Autriche et de la Russie. Cette nation, longtemps perdue, pour ainsi dire, au milieu des Slaves, des Magyars, des Grecs et des Turcs, ne se donne à elle-même d'autre nom que le nom attribué à cette famille de langues modernes où domine le vocabulaire latin : elle s'appelle la nation roumane (*romane*, romaine), tandis que ses voisins la nomment *Vlaque* ou Valaque, nom peut-être plus rapproché encore de ses origines premières; sa langue est une langue romane, cousine de la langue d'*oïl*, sœur de la langue d'*oc* et de la langue de *si*. Cette nation, abîmée sous les races étrangères, ni les conquêtes successives, ni la violence des invasions, ni la pénétration lente

des mœurs et des exemples, ni l'influence de la religion, le plus efficace de tous les mobiles, ni même la décadence morale des longues sujétions n'ont jamais pu réussir à la dénaturer. La Roumanie a gardé inviolablement sa langue et sa nationalité. — Où est le secret de cette inconcevable persistance? Il ne peut être que dans le principe même, dans les éléments de la nationalité roumane.

L'opinion la plus répandue est que les Roumans descendent des colonies romaines établies par Trajan dans la Dacie, au nord du bas Danube; colonies qui, après le prompt abandon de ces conquêtes lointaines par l'Empire[1], auraient subsisté par leur propre force au milieu des Barbares. Le fait de la colonisation et de sa durée est certain; mais cette explication de la nationalité roumane nous semble aussi insuffisante que le fait est incontestable. Il reste à expliquer l'explication. Comment une colonie romaine, si considérable qu'on la suppose, a-t-elle pu fonder une nation romane indestructible dans des régions occupées un siècle et demi à peine, puis si complétement abandonnées par l'Empire; tandis que, dans des contrées bien plus rapprochées de l'Italie et *romanisées* durant un laps de temps incomparablement plus grand, telles que la Pannonie et l'Illyrie, la tradition romaine a disparu?

Tâchons de remonter un peu plus haut dans l'histoire. Au VIe siècle avant l'ère chrétienne, époque à laquelle, après M. Amédée Thierry, nous avons rapporté le grand mouvement des Kimris ou Cimmériens de la mer Noire vers l'Occident, quels peuples séparaient des régions grecques les établissements des Kimris? C'était la race guerrière des Thraces, non plus les Thraces primitifs, probablement de famille pélasgique, mais les frères de ces Gètes ou Daces, chez lesquels on a voulu en vain retrouver tour à tour les Goths et les Slaves[2], et qui n'étaient pas non plus des Gaulois, mais qui étaient beaucoup plus voisins des Gaulois que d'aucun autre peuple par les mœurs héroïques, par les croyances sur la vie future, et probablement par le sang. Une étroite affinité paraît avoir existé entre la religion de Zamolxis et le druidisme.

La Thrace proprement dite, entamée par les colonies grecques, fut subjuguée et plus ou moins grécisée par les Macédoniens : il resta au nord de l'Hémus des branches indépendantes de cette race, mêlées à l'arrière-ban des Kimris, et ce furent ces éléments qui, dominés par de nouveaux venus d'Asie, formèrent le belliqueux empire des Daces ou Gètes, en se complétant par un nouvel élément gaulois. Un débordement gaulois, contre-coup des mouvements kimriques, eut lieu, en effet, d'Occident en Orient, au IIIe siècle avant J.-C. Nous avons raconté (p. 24 et suivantes) l'invasion passagère de la Macédoine et de la Grèce, puis l'établissement des envahisseurs en Thrace, en Servie, en Croatie, en Esclavonie, en Hongrie, en Transylvanie et jusqu'en Pologne. A l'ouest, ils dominèrent les Illyriens ou se combinèrent avec eux; à l'est, ils entrèrent en contact, en lutte et en combinaison avec les Daces ou Gètes. Ainsi la vaillante nation des Gaëls scordiskes (Servie, Esclavonie) fut écrasée par les Gètes : d'autres peuplades, au

1. L'abandon définitif date d'Aurélien, en 275.
2. Nous avions penché, mais à tort, nous le croyons, vers cette seconde opinion.

contraire, par exemple, les Tauriskes (Transylvanie), et probablement une partie des Bastarnes, grand peuple gaulois ou semigaulois, qui s'étendait par-dessus les Carpathes jusqu'en Ukraine, paraissent s'être fondus avec les Daces. Ces guerriers de la colonne trajane, aux longues chevelures, aux longues braies gauloises (*bragou-vraz*), aux cimeterres tatares, aux bonnets phrygiens ou persans, portent dans leurs traits, dans leur costume et leurs armes le caractère d'une origine mixte.

Les Gallo-Illyriens, entamés par les Gètes, succombèrent sous les Romains, laissant derrière eux le nom d'Albanie comme un souvenir ineffaçable de leur langue et de leur race. Les Gallo-Gètes se trouvèrent alors en face des conquérants du monde. Il fallut Trajan pour vaincre les vainqueurs de Domitien. La victoire des Romains fut complète. Un grand écrivain [1] vient de décrire, de ressusciter à nos yeux l'œuvre puissante de la colonisation romaine en Dacie. Son but était de mettre en pleine lumière la tradition latine de la Roumanie, et il l'a complétement atteint; mais il importe de ne pas oublier que c'est sur une base humaine et vivante qu'ont bâti les légions de Trajan; qu'elles ont détruit la classe guerrière chez les Daces, mais non point assurément cette couche inférieure de colons plus ou moins exclus du droit de l'épée, qui, chez les races héroïques, cultivaient le sol pour les guerriers. Ce qui périt, ce fut surtout le Dace proprement dit, la classe dominante, et, le Dace ayant conquis ou subordonné divers peuples gaulois, il est à croire que le type gaulois se trouvait relativement très-considérable dans la classe inférieure.

De ces trois éléments: 1° latin, c'est-à-dire italique et gallo-romain; 2° thrace et gétique; 3° gaulois d'Orient, naquit donc une nation gallo-romaine, en vertu de ce principe d'assimilation facile que l'histoire signale entre l'Italien et le Gaulois, principe auquel semble avoir participé la race thracique. L'assimilation fut telle que les vaincus s'approprièrent la tradition des vainqueurs, et que tous voulurent être les fils de Trajan; la civilisation déchut promptement; les colons romains, séparés sans retour de l'Empire, se confondirent peu à peu avec leurs anciens sujets dans une demi-barbarie; ils n'en restèrent pas moins une nation latine. L'Empire d'Orient n'a pu les gréciser. Les Goths, les Huns, les Bulgares, les Magyars, les Slaves, les Turcs, les ont vingt fois submergés, engloutis; toujours, le flot écoulé, on a vu reparaître la Roumanie. Chose digne de remarque, là où le Gaulois, le Gallo-Romain, aux portes mêmes de l'Italie, a été mêlé de Pélasges Illyriens, comme en Servie, Croatie, Esclavonie, il a fini par perdre cette langue *romane vulgaire* qui lui a été commune avec le Roumain; il a fini par être absorbé par le Slave [2]; là où le Gallo-Romain a été mêlé au Thrace, au Gète, il a résisté jusqu'à nos jours, et maintenant il résistera à jamais. La Gallo-Romanie du Danube, cette sœur si longtemps oubliée de la France et de l'Italie, s'est sauvée

1. M. Edgar Quinet.

2. Grâce apparemment à la faculté d'assimilation qui existe entre la race pélasgique et hellénique et la race slave. Il importe, à la vérité, d'observer que, là, les importations de populations slaves ont été extrêmement considérables pendant et après les invasions d'Attila.

par le seul instinct; elle assurera bien plus solidement son avenir par la connaissance d'elle-même. Le Valaque, le Welche d'Orient, qu'on n'a pu faire ni Grec ni Turc, ne deviendra jamais ni Slave ni Germain. Qu'il ne repousse pas ce nom de Valaque qui enveloppe celui de ses premiers aïeux [1]. Il revendique, à bon droit, sa filiation romaine; mais qu'il n'oublie pas que, sous la tradition de cette Rome qui a donné à l'Europe la civilisation matérielle, l'ordre extérieur des choses, une tradition plus ancienne avait apporté le principe de la vie intérieure, le souffle de l'immortalité. Les *fils de Romulus* sont aussi les fils de Zamolxis. Avant le *père Jov,* le JUPITER DU CAPITOLE, une autre divinité avait initié leurs ancêtres, le mystérieux *Tut-tat* [2], le *père des hommes*, le conducteur des âmes, qui régna, dans les âges antiques, de la Crimée à la Celtibérie. Aujourd'hui encore, ce n'est pas dans la langue de Rome que l'enfant valaque ou roumain salue son père et sa mère; il ne les appelle point *pater* ou *padre*, *mater* ou *madre,* mais *tată* (tateu)! *mamă* (mameu)! il bégaie ses premières paroles dans la même langue que l'enfant celte de Galles ou de Bretagne, d'Écosse ou d'Irlande [3]. Comme les piles du pont de Trajan sous les eaux du Danube, de grandes racines primordiales reparaissent çà et là sous le flot latin du vocabulaire roumain.

Valaque ou Roumain, ou, pour mieux dire, Valaque et Roumain, le Gallo-Romain d'Orient n'a pas trop de sa double tradition pour refouler tant de pressions étrangères et marcher à ses destinées.

XIII

LE MYSTÈRE DES BARDES.

Nous avons parlé de ce livre (p. 47-74), et nous en avons analysé (p. 74, 79) les parties qui nous ont paru anciennes et issues du druidisme. Il y aurait à faire les études les plus intéressantes tant sur ce livre et sur les débats auxquels il a donné lieu de l'autre côté de la Manche que sur l'ensemble du mouvement de publications et de renaissance celtique qui s'est produit en Galles depuis soixante ans. En attendant, voici en gros ce qui nous a été donné comme l'opinion des hommes les plus compétents du pays de Galles sur le *Kyvrinach* (*Cyf-rinac'h*, ensemble de runes ou d'arcanes), nom qui paraît s'être toujours donné aux secrets bardiques, et auparavant, selon toute apparence, aux secrets druidiques dont procédaient les arcanes des bardes [4]. Des manuscrits précieux ayant péri parmi les ravages des guerres de Cromwell (destruction qui venait après tant

1. Ce nom est donné comme une modification de celui de Welche, la forme allemande de Gaël ou Gaulois; mais on pourrait, à la rigueur, le décomposer directement par le celtique : *Gwyddel-ac'h; Gwyl-ac'h; Gallica gens,* race gauloise.

2. Teutatès.

3. Il n'ajoute que la désinence méridionale.

4. Le barde Cadoc emploie ce terme au VIe siècle. Le code poétique des bardes, qui est à la bibliothèque de Hengurt, en Galles, s'appelle aussi *Kyvrinach.*

d'autres destructions, les unes fortuites, les autres systématiques, accomplies depuis la conquête anglaise), l'association bardique, toujours subsistante, se réunit en congrès pour aviser à rétablir les livres perdus, au moyen de la tradition orale. Un de ses membres, Davydd Edward, aurait alors rassemblé, dans la forme consacrée selon laquelle ont été composés à diverses époques les recueils de triades, le corps d'axiomes théologiques qui nous est arrivé par Edward Williams.

On pouvait s'étonner que les bardes du moyen âge eussent si complétement degagé l'idée métaphysique des mythes et des symboles. Cela est tout simple s'il s'agit d'une refonte ou d'une rédaction du XVIIe siècle. Le système du *Kyvrinach* est un système *sui generis*, indépendant des doctrines philosophiques qui régnaient au XVIIe siècle; mais l'esprit méthodique et abstrait de l'époque semble se faire sentir indirectement dans la concentration des idées.

Il y a deux choses dans ce livre : la valeur intrinsèque (on a pu l'apprécier d'après notre analyse), et la valeur traditionnelle et historique. Les deux questions se tiennent en ceci : que les lois de la philosophie de l'histoire interdisent absolument d'admettre qu'un système d'idées, très-complet, très-lié, puisse sortir de terre un beau jour sans précédents; il n'est pas un novateur, en religion ou en philosophie, dont on ne puisse, pour ainsi dire, désigner le père et la mère. Or, le *Kyvrinach* est entièrement indépendant de la philosophie cartésienne [1], de la réforme protestante, de la philosophie scolastique, de tous les courants d'idées qui se sont produits à partir du moyen âge. Il faut donc bien qu'il procède d'une autre source, et, cette source, nous la trouvons suffisamment indiquée par les historiens grecs et latins, et par ce que nous savons des bardes du moyen âge [2].

La philosophie de l'histoire affirme quant au caractère général du livre; l'archéologie fait ses réserves quant aux détails. A elle de chercher à discerner ce qui reste de formes véritablement antiques dans cette œuvre de l'esprit celtique, monument extraordinaire de la persistance de cet esprit dans les voies qui lui sont propres. Tel développement très-naturel et très-logique de cet esprit a pu demeurer latent chez les ancêtres et ne se manifester que chez les descendants, à une époque indéterminée. Ainsi, nous avions interprété par la première triade du *Kyvrinach* le fameux *Ternaire* druidique, dont les anciens nous ont fait connaître l'existence sans nous révéler la formule. Nous devons constater que nous apercevons, dans la mythologie des Kimris, un autre Ternaire d'un caractère évidemment très-antique, qui a été probablement celui des mystères druidiques, et qui a dû précéder le ternaire purement métaphysique du *Kyvrinach* [3].

Pour nous résumer, le Mystère des Bardes, publié par Edward Williams, est à nos yeux, dans son caractère général, l'enfant légitime du génie druidique,

1. Il ressemble bien moins encore à la philosophie du XVIIIe siècle.

2. Nous parlons ici des poésies et des triades du VIe au XVe siècle réunies dans des mss. du XIIe au XVe. La partie la plus importante de ces documents, les poésies mystiques des bardes, nous seront données bientôt, dans une version française, par M. de la Villemarqué, qui a déjà rendu tant et de si éclatants services aux études celtiques.

3. *V.* ci-dessous : Eclaircissement XIV, la LÉGENDE DE HU-GADARN.

modifié par le christianisme, et traînant encore après lui un dernier débris des primitives traditions orientales. C'est le dernier mot de ce que l'esprit celtique a produit, par son effort propre et indépendant, chez les branches de notre race qui sont restées purement gauloises et ne se sont pas combinées avec les Latins ou les Germains.

XIV

LA LÉGENDE DE HU-GADARN.

Dans notre texte (voyez ci-dessus, p. 14) et dans l'Éclaircissement n° IV, nous avons, après M. Amédée Thierry, suivi les Triades historiques relativement au personnage de Hu-Gadarn, considéré comme le conducteur de la migration des Kimris en Occident et l'organisateur du druidisme. Depuis, en comparant plus attentivement le Hu des Triades historiques et le Hu des traditions mythologiques et des poésies bardiques, il nous est venu un doute que nous devons consigner ici. L'*évhémérisme,* ce système qui, dans la décadence de l'antiquité, a transformé les êtres mythologiques, Jupiter et tous les dieux, en rois et en chefs de guerre divinisés après leur mort, a pénétré aussi chez les peuples celtiques. Les moines irlandais ont ainsi dénaturé la tradition gaëlique. Il y a des traces du même système dans certaines des Triades galloises, où Gwyon, qui très-certainement n'a jamais été un personnage historique, figure cependant, à côté de Hu, parmi les fondateurs tout humains de la société kimrique. Hu lui-même, par contre, au lieu d'avoir été le chef réel des Kimris, comme le veulent ces Triades, ne serait-il pas la personnification purement idéale de la religion et de l'organisation druidiques, une figure type? Nous avons proposé, pour trancher la difficulté (Éclaircissement IV), d'admettre deux Hu, l'un historique, l'autre mythologique; en ce cas, le personnage historique aurait passé pour une incarnation du personnage cosmogonique; mais nous ne sommes pas en mesure d'appuyer suffisamment cette conjecture.

Quoi qu'il en soit, la légende cosmogonique de Hu-Gadarn, étroitement reliée à celle de Koridwen et de Gwyon (nous avions omis de faire sentir suffisamment ce lien), porte le caractère de la haute antiquité. Nous sommes loin de la connaître en entier. En voici les traits principaux. Koridwen, la Nature, engendre la belle Creiz-Viou, le *Milieu de l'Œuf,* le germe, le principe de vie, et le hideux Avank-Du, le crocodile noir [1], le dévorant, le principe de mort, le typhon celtique. Avank-Du, en se jetant dans le Lac des Grandes-Eaux, fait déborder le Lac, et la Terre est submergée. Un seul couple humain échappe à l'aide d'une barque. Hu-Gadarn, Hu le Fort, mari de Koridwen, prend ses deux bœufs et les attelle à la coque du monstre. Ils tirent, ils tirent si puissamment, qu'ils arrachent le

1. Nous l'appelons *crocodile* approximativement; c'est un monstre qui a une coque ou une écaille; mais nous ne savons quelle forme on lui supposait.

monstre du fond du Lac : ils meurent tous deux dans l'effort; mais le Lac rentre dans son lit, et la Terre est délivrée des eaux. C'est à la suite de cette première partie de la légende que doit se placer le mythe de la chaudière, l'apparition de Gwyon (l'Esprit), et sa lutte avec Koridwen, à laquelle il dérobe la science qu'il révèle aux hommes (voyez ci-dessus, p. 55). Voilà cette trinité polythéiste à laquelle nous faisions allusion dans l'Éclaircissement précédent. Koridwen, la Nature, qui produit le bien et le mal, pareille à ce dieu de l'Inde qui enfante indifféremment les dieux et les démons; Hu, la Force, l'Activité, qui sauve le monde; Gwyon, l'Esprit, l'Intelligence, la Science, qui initie le monde sauvé par Hu. On voit, dans cette légende, le druidisme garder encore quelque chose du vieil Orient en même temps qu'il s'en sépare.

Quel est le rôle d'Esus à côté de ce Ternaire? Il n'y a pas, nous l'avons dit, de rapport étymologique entre le nom de Hu et celui d'Esus, ou plutôt Euzuz; mais il y a un certain rapport métaphysique entre le *Fort* (*Gadarn*) et le *Terrible* (*Euzuz* [1]); et il est singulier que les historiens latins n'aient eu aucune connaissance de Hu. Il est possible que ce soit le même personnage avec des noms différents; les druides adoraient l'éternelle Unité (*Diana*, l'Inconnu; *Crom*, le Cercle) au-dessus de leur Ternaire, et la tradition gaëlique d'Irlande nous vient en aide ici. Nous n'avions pas compris (page 58) le sens du nom du grand dieu irlandais, *Baath*, *Bioth* (prononcez *Bod*), père d'Eire ou de la Nature, et non pas son mari, comme Hu. Ce nom n'est pas moins que l'*Être*, *Celui qui Est* (Jehovah). Les philosophes grecs n'avaient pas en vain signalé les druides comme des adorateurs du Dieu suprême.

Il importe de remarquer que, dans le Ternaire mythologique que nous venons d'indiquer, se trouvent personnifiés les deux principes fondamentaux du druidisme, la Force et la Science, et que c'est bien déjà la religion de l'Activité.

Nous ferons encore observer qu'Avank-Du, le principe du mal, n'est pas donné, à ce qu'il semble, comme le fils de Hu : ainsi que dans la religion de *Zoroastre*, le *père du mal* est inconnu : même mystère que pour l'origine d'Ahriman. Seulement, ici, le mal a la Nature pour mère.

Dans les romans celtiques, dans les *Mabinogion*, l'être cosmogonique, l'*Avank du Lac* n'est plus qu'un de ces monstres contre lesquels s'escriment les chevaliers.

1. Et il y a un rapport de l'un avec le dieu d'Abraham, *Schaddaï*, le *Fort*, le *Puissant*; de l'autre, avec cette *Terreur* (*Pachad*) d'Isaac par laquelle jure Jacob.

OBSERVATIONS.

I. — Pages 9 et 10 de ce volume.

Nous avons admis, d'après l'opinion commune, que les Phéniciens avaient enseigné aux Gaulois l'art d'exploiter les mines et de manipuler les métaux. Il y a de fortes raisons d'en douter. D'une part, les Phéniciens, n'ayant pas de mines dans leur pays, n'avaient pas eu l'occasion d'acquérir la pratique de cet art ; d'une autre part, on retrouve des outils de bronze dans les tumulus si antiques de la Crimée et des autres régions de la mer Noire, et jusque dans les gisements de l'Oural, entamés par les primitives exploitations hyperboréennes ou cimmériennes. Les Kimris, les Gaulois orientaux d'entre l'Euxin et l'Oural, n'avaient certainement pas reçu de leçons des Phéniciens, et il est probable que leurs frères d'Occident avaient, comme eux, appris spontanément à tirer parti des richesses intérieures de leur sol. Le génie industriel et commercial des Phéniciens aura perfectionné, mais non créé en Gaule.

II. — Page 44 de ce volume.

De nouvelles recherches et de nouvelles réflexions nous ont conduit à distinguer plus nettement l'une de l'autre deux institutions celtiques, dont nous n'avions pas défini la différence avec assez de précision. Il convient donc de substituer au paragraphe commençant par ces mots : « L'ordre patriarcal et naturel de la tribu, etc., » les paragraphes ci-après :

L'ordre patriarcal et naturel de la tribu et de la famille ne renferme pas toute la vie sociale des Gaulois; il est un autre ordre de relations, volontaire et individuel, qui se combine avec le premier et le modifie : cet autre ordre, dans lequel les liens du sang ne sont plus pour rien, se divise en deux formes d'association. La première est le patronage (*nawd,* en kimrique), société formée sous des influences et dans des conditions très diverses, la recherche de l'appui des forts par les faibles dans une ère de mœurs violentes, le goût des aventures et des expéditions au dehors, enfin le dévouement passionné des jeunes guerriers pour le chevalier de renom qu'ils adoptent comme patron. Le

patronage a des degrés divers comme des origines diverses. Les clients ou *ambacts*[1], en général, soutiennent et défendent leur patron en échange de la protection qu'il leur donne; mais il y a des *dévoués* qui s'attachent absolument à sa personne et ne font plus qu'un avec lui. La seconde forme d'association est la fraternité (*brodeurde,* en kimrique)[2], la confrérie des guerriers unis par serment réciproque. Quand les chevaliers, les *colliers d'or,* s'asseient autour de la *table ronde,* symbole de leur égalité, les écuyers (ceux qui portent les boucliers et ceux qui portent les épées, dit Posidonius) forment un second cercle autour du premier, et mangent en même temps que leurs patrons. C'est une égalité hiérarchisée. Les chevaliers sont égaux; les écuyers, égaux. La fraternité est donc une association d'égaux, comme le patronage est une association autour d'un chef qui en est le principe et le but. Le patronage et la fraternité se touchent par un point, c'est que le chef, qui traite ses clients en serviteurs, ou du moins en inférieurs, traite ses dévoués en égaux. Ils sont près de lui à la table du festin; ils sont près de lui à la *danse de l'épée* (*Korol ar khleze*), ils partagent toutes ses fortunes. On voit parfois un héros fameux, au lieu de deux écuyers, réunir autour de lui des centaines de chevaliers qui lui sont associés pour la vie et la mort, le sauvent ou meurent avec lui dans la bataille, ou, s'ils n'ont pu le suivre à l'instant même, se précipitent dans les flammes de son bûcher ou s'entretuent sur son tombeau. Il est probable que les dévoués n'ont jamais porté en langue gauloise d'autre nom que celui de *frères,* tout comme les associés de la *brodeurde.*

Le patronage et la fraternité s'appliquent aux sociétés de tribus et de nations, aussi bien qu'aux sociétés d'individus. Il y a des nations sœurs et des nations patrones et clientes.

1. Mot latin d'origine celtique. Ennius emploie *ambactus* dans le sens de serviteur de condition libre.

2. Polybe traduit ce nom par ἑταιρεία, *amitié,* ce qui correspond plus littéralement au nom de la *minne* germanique, institution toute semblable à la *brodeurde.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE, RUE SAINT-BENOIT, 7.













